MONTAIGNE

PRINCIPAUX CHAPITRES

ET

EXTRAITS DES « ESSAIS »

HACHETTE ET Cie

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Français

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

BOILEAU. *Œuvres poétiques* (Brunetière)... 1.50
Poésies et Extraits des œuvres en pro.e (Brunetière)... 2 »
BOSSUET. *Connaissance de Dieu* (de Lens)... 1.60
Sermons choisis (Rébelliau)... 3 »
Oraisons funèbres (Rébelliau)... 2.50
BUFFON. *Discours sur le Style* (Nollet)... »75
Morceaux choisis (E. Dupré)... 1.50
CHANSON DE ROLAND. *Extraits* (G. Paris)... 1.50
CHATEAUBRIAND. *Extraits* (Brunetière)... 1.50
CHEFS-D'ŒUVRE POÉTIQUES DU XVI^e SIÈCLE (Lemercier)... 2 »
CHOIX DE LETTRES DU XVII^e SIÈCLE (Lanson)... 2.50
CHOIX DE LETTRES DU XVIII^e SIÈCLE (Lanson)... 2.50
CHRESTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et Langlois)... 3 »
CONDILLAC. *Traité des Sensations*, liv. I (Charpentier)... 1.50
CORNEILLE. *Scènes choisies* (Petit de Julleville)... 1 »
Théâtre choisi (Petit de Julleville)... 3 »
Chaque pièce, ... 1 »
DESCARTES. *Discours de la Méthode* (Charpentier)... 1.50
Principes de la Philosophie, 1re partie (Charpentier)... 1.50
DIDEROT. *Extraits* (Texte)... 2 »
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy)... 2.50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIX^e SIÈCLE (C. Jullian)... 3.50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin)... 2.50
FÉNELON. *Fables* (Ad. Regnier)... »75
Sermon pour la Fête de l'Épiphanie (G. Merlet)... »60
Télémaque (A. Chassang)... 1.80
Lettre à l'Académie (Cahen)... 1.50
FLORIAN. *Fables* (Geruzez)... »75
JOINVILLE. *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly)... 2 »
KANT. *Fondements de la Métaphysique des mœurs* (Lachelier)... 1.50
LA BRUYÈRE. *Caractères* (Servois et Rébelliau)... 2.50
LA FONTAINE. *Fables* (E. Geruzez et Thirion)... 1.60
Choix de Fables (Geruzez et Thirion)... 1 »
LAMARTINE. *Morceaux choisis*. 2 »
LECTURES MORALES (Thamin et Lapie)... 2.50
LEIBNIZ. *Extraits de la Théodicée* (P. Janet)... 2.50
Monadologie (H. Lachelier)... 1 »
Nouveaux essais sur l'Entendement humain (Lachelier)... 1.75
MALEBRANCHE. *Recherche de la Vérité*, liv. II (Thamin)... 1.50
MOLIÈRE. *Scènes choisies* (Thirion)... 1.50
Théâtre choisi (Thirion)... 3 »
Chaque comédie... 1 »
MONTAIGNE. *Principaux chapitres et Extraits* (Jeanroy)... 2.50
MONTESQUIEU. *Grandeur et déc. des Romains* (C. Jullian). 1.80
Extraits de l'Esprit des lois et des œuvres diverses (Jullian). 2 »
Esprit des lois, livre I (Jullian)... »25
PASCAL. *Provinciales I, IV, XIII et Extraits* (Brunetière). 1.80
Pensées et Opuscules (Brunschwicg)... 3.50
PROSATEURS DU XVI^e SIÈCLE (Huguet)... 2.50
RACINE. *Théâtre choisi* (Lanson)... 3 »
Chaque tragédie... 1 »
RÉCITS DU MOYEN AGE (G. Paris)... 1.50
ROUSSEAU (J.-J.). *Extraits en prose* (Brunel)... 2 »
Lettre à d'Alembert sur les spectacles (Brunel)... 1.50
SCÈNES, RÉCITS ET PORTRAITS extraits des Écrivains français des XVII^e et XVIII^e s. (Brunel)... 2 »
SÉVIGNÉ. *Lettres choisies* (Ad. Regnier)... 1.80
THÉATRE CLASSIQUE (Ad. Regnier)... 3 »
VOLTAIRE. *Choix de lettres* (Brunel)... 2.25
Siècle de Louis XIV (Bourgeois). 2.75
Charles XII (Waddington)... 2 »
Extraits en prose (Brunel)... 2 »

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Latins

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

ANTHOLOGIE DES POÈTES LATINS (Waltz)..... 2 »

CÉSAR. *Commentaires* (Benoist et Dosson)..... 2.50

CICÉRON. *Extraits des principaux Discours* (F. Ragon)... 2.50

Traités de rhétorique (Thomas). 2.50

Œuvres morales et philos. (E. Thomas)..... 2 »

Choix de Lettres (Ramain)..... 2.50

De amicitia (E. Charles)..... » 75

De Finibus, libri I et II (E. Charles)..... 1.50

De legibus, liber I (Lévy)..... » 75

De natura deorum, liber II (Thiaucourt)..... 1.50

De republica (E. Charles)..... 1.50

De senectute (E. Charles)..... » 75

De supplicits (E. Thomas)..... 1.50

De signis (E. Thomas)..... 1.50

In M. Antonium philippica secunda (Gantrelle)..... 1 »

In Catilinam orationes quatuor (Levaillant)..... 1.50

Orator (C. Aubert)..... 1 »

Pro Archia poeta (E. Thomas). » 60

Pro lege Manilia (A. Noël).... » 60

Pro Ligario (A. Noël)..... » 30

Pro Marcello (A. Noël)..... » 30

Pro Milone (P. Monet)..... » 90

Pro Murena (A. Noël)..... » 75

Somnium Scipionis (V. Cucheval)..... » 50

CORNÉLIUS NEPOS (Monginot)..... » 90

EPITOME HISTORIÆ GRÆCÆ (J. Girard)..... 1.50

HORACE. *Œuvres* (Plessis et Lejay)..... 2.50

De arte poetica (M. Albert)..... » 60

JOUVENCY. *Appendix de diis et heroibus* (Edeline)..... » 70

LHOMOND. *De viris illustribus urbis Romæ* (Duval)..... 1.50

Epitome historiæ sacræ (A. Pressard)..... » 75

LUCRÈCE. *De rerum natura*, liber I (Benoist et Lantoine).. » 90

De natura rerum, liber V (Benoist et Lantoine)..... » 90

Morceaux choisis (Pichon)..... 1.50

NARRATIONES. Récits extraits principalement de Tite-Live (Riemann et Uri)..... 2.50

OVIDE. *Morc. choisis des Métamorph.* (Armengaud)..... 1.80

PÈRES DE L'ÉGLISE LATINE (Nourrisson)..... 2.25

PHÈDRE. *Fables* (Havet)..... 1.80

PLAUTE. *La marmite* (*Aulularia*) (Benoist)..... » 80

Morceaux choisis (Benoist)..... 2 »

PLINE LE JEUNE. *Choix de lettres* (Waltz)..... 1.80

QUINTE-CURCE (Dosson)..... 2.25

QUINTILIEN. *Institutions oratoires*, Xe livre (Dosson)..... 1.50

SALLUSTE (Lallier)..... 1.80

SELECTÆ E PROFANIS SCRIPTORIBUS (Leconte)..... 1 »

SÉNÈQUE. *De vita beata* (Delaunay)..... » 75

Lettres à Lucilius, I à XVI (Aubé)..... » 75

Extraits des lettres et des traités (P. Thomas)..... 1.80

TACITE. *Annales* (E. Jacob).. 2.50

Annales, liv. I, II et III (E. Jacob)..... 1.50

Dialogues des orateurs (Goelzer). 1 »

Germanie (*La*) (Goelzer)..... 1 »

Histoires, livres I et II (Goelzer). 1 80

Vie d'Agricola (E. Jacob)..... » 75

TÉRENCE. *Adelphes* (Psichari et Benoist)..... » 80

THÉATRE LATIN (Romain).... 1.50

TITE-LIVE. *Livres XXI et XXII* (Riemann et Benoist)..... 2.50

Livres XXIII, XXIV et XXV (Riemann et Benoist)..... 2.50

Livres XXVI à XXX (Riemann et Homolle)..... 3 »

VIRGILE. *Œuvres* (Benoist).... 2.25

2/6

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Grecs

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

ARISTOPHANE et MENANDRE. *Extraits* (Bodin et Mazon), édition couronnée par l'Institut. 2.50

ARISTOTE. *Morale à Nicomaque*, 8e liv. (Lucien Lévy)... 1 »

Morale à Nicomaque, 10e liv. (Hannequin) 1.50

Poétique (Egger) ..... 1 »

BABRIUS. *Fables* (A.-M. Desrousseaux) 1.50

DÉMOSTHÈNE. *Discours de la Couronne* (Weil) 1.25

Les trois Olynthiennes (Weil).. ».60

Les quatre Philippiques (Weil). 1 »

Sept Philippiques (Weil)..... 1.50

DENYS D'HALICARNASSE. *Première lettre à Ammée* (Weil). ».60

ELIEN. *Morceaux choisis* (J. Lemaire)..... 1.10

ÉPICTÈTE. *Manuel* (Thurot).. 1 »

ESCHYLE. *Morc. ch.* (Weil)... 1.60

Prométhée enchaîné (Weil)..... 1 »

Les Perses (Weil) ..... 1 »

ESOPE. *Fables* (Allègre)..... 1 »

EURIPIDE. *Théâtre* (Weil), chaque tragédie..... 1 »

Morceaux choisis (Weil) ..... 2 »

EXTRAITS DES ORATEURS ATTIQUES (Bodin)..... 2.50

HÉRODOTE. *Morceaux choisis* (Tournier et Desrousseaux)... 2 »

HOMÈRE. *Iliade* (A. Pierron).. 3.50

Iliade, les chants I, II, VI, IX, X, XVIII, XXII, XXIV, sép... ».25

Odyssée (A. Pierron)..... 3.50

Odyssée, les chants I, II, VI, XI, XII, XXII, XXIII, sép..... ».25

LUCIEN. *De la manière d'écrire l'Histoire* (A. Lehugeur)..... ».75

Dialogues des Morts (Tournier et Desrousseaux)..... 1.50

LUCIEN (Suite). *Le Songe ou le Coq* (Desrousseaux)..... 1 »

Morceaux choisis des Dialogues des Morts, des Dieux, etc. (Tournier et Desrousseaux)... 2 »

Extraits [*Timon d'Athènes*, etc.] (V. Glachant)..... 1.80

PLATON. *Criton* (Ch. Waddington) ..... ».50

République, VIe, VIIe, VIIIe livres (Aubé), chacun..... 1.50

Ion (Mertz)..... ».75

Menexène (J. Luchaire)..... ».75

Phédon (Couvreur) 1.50

Morceaux choisis (Poyard)..... 2 »

Extraits (Dalmeyda)..... 2.50

PLUTARQUE. *Vie de Cicéron* (Graux)..... 1.50

Vie de Démosthène (Graux) .... 1 »

Vie de Périclès (Jacob)..... 1.50

Morceaux choisis des biographes (Talbot). 2 vol.: les Grecs illustres, 1 vol. 2 fr.; les Romains illustres, 1 vol..... 2 »

Morceaux choisis des Œuvres morales (V. Bétolaud)..... 2 »

Extraits suivis des vies parallèles (Bessières)..... 2 »

SOPHOCLE. *Théâtre* (Tournier). Chaque tragédie..... 1 »

Morceaux choisis (Tournier).... 2 »

THUCYDIDE. *Morceaux choisis* (Croiset) ..... 2 »

XÉNOPHON. *Anabase*, 7 livres (Couvreur)..... 3 »

Économique (Graux et Jacob).. 1.50

Extraits de la Cyropédie (J. Petitjean) 1.50

Mémorables, livre I (Lebègue). 1 »

Extraits des Mémorables (Jacob)..... 1.50

Morceaux choisis (de Parnajon). 2 »

PRINCIPAUX CHAPITRES

ET

EXTRAITS DES "ESSAIS"

A LA MÊME LIBRAIRIE

Montaigne : *Essais*. Deux vol. in-16, brochés. . . . . 2 fr.

—— *De l'institution des enfants*, édition publiée avec une notice, une analyse et des notes, par M. G. Compayré. Un vol. in-16, broché . . . . . 1 fr.

Montaigne, étude sur sa vie, ses œuvres, etc., par M. P. Stapfer. Un vol. in-16, broché. . . . . 2 fr.

Collection des Grands Écrivains français.

Stapfer (P.) : *La famille et les amis de Montaigne*, causerie autour du sujet. Un vol in-16, broché. . . . . 3 fr. 50

Guizot (Guillaume) : *Montaigne*, études et fragments. Un vol. in-16, broché . . . . . 3 fr. 50

Imp. Kapp, Paris.

MONTAIGNE

PRINCIPAUX CHAPITRES

ET

EXTRAITS DES " ESSAIS "

PUBLIÉS

AVEC DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

A. JEANROY

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1911

AVERTISSEMENT

Cette édition classique et partielle de Montaigne se distingue de celles qui l'ont précédée, partielles ou complètes, classiques ou non, en deux points :

1° J'ai essayé d'expliquer toutes les difficultés du texte : les lecteurs de Montaigne savent si elles sont nombreuses[1] et si on en trouve toujours la solution chez les annotateurs. Cette solution, je ne me flatte point de l'avoir toujours rencontrée : j'ai du moins fait de mon mieux, et, quand il me restait des doutes, je n'ai pas craint de l'indiquer. J'ai expliqué non-seulement les passages qui sont difficiles pour tout le monde, mais ceux qui peuvent embarrasser de jeunes esprits, préférant pécher par surabondance que par indigence. Les mots et les tournures qui ont fait l'objet d'une note sont rassemblés dans un *Index*

1. « Après avoir lu cent fois Montaigne, dit S. de Sacy, il y a encore bon nombre de passages où notre intelligence fléchit et dont nous ne donnerions pas aisément, s'il le fallait, une explication claire et précise. » (Ed. Motheau et Jouaust, *Préf.*, p. XI.)

final, qui pourra aussi faciliter aux écoliers la lecture des autres auteurs du XVI^e^ siècle : non point que le nombre des mots expliqués y soit très nombreux — car la langue de Montaigne n'est pas extrêmement riche, — mais parce qu'un assez grand nombre de faits importants de la syntaxe du moyen français y ont été mentionnés.

En second lieu les additions des diverses éditions ont été signalées en note. Il est beaucoup plus facile, il y a longtemps qu'on l'a remarqué, de suivre la pensée de Montaigne, si souvent fuyante et sinueuse, dans l'édition originale que dans les suivantes : un de ses lecteurs les plus assidus allait jusqu'à dire que, presque chaque fois que le sens échappait, il suffisait, pour le retrouver, de recourir à l'édition de 1588, ou mieux encore à celle de 1580[1]. On pourra donc suivre, dans ses diverses phases, le développement de la pensée du philosophe, et même, grâce aux variantes indiquées en note, étudier de près le travail de l'écrivain[2].

J'aurais voulu aller plus loin dans cette voie et distinguer par la typographie les diverses additions;

1. S. de Sacy, *loc. cit.*

2. Toutes les variantes, il est vrai, n'ont point été relevées, mais je ne crois en avoir omis aucune qui fût véritablement importante. Je ne parle pas de celles que pourrait fournir l'exemplaire de Bordeaux, qui n'a pas été consulté, sauf pour un chapitre. (Cf. p. XXXIII, n. 4.)

les éditeurs de cette collection ont reculé devant ce que ce système eût eu d'insolite. J'ai tenu à le faire du moins pour un chapitre, rejeté en appendice, pour lequel j'ai cru devoir relever aussi toutes les variantes, même les moins importantes. Le lecteur aura ainsi sous les yeux, pour la première fois, le texte critique de quelques pages de Montaigne.

Enfin, contrairement à l'usage de la plupart des éditeurs, j'ai, comme MM. Huguet et Lemercier, dans leurs Morceaux choisis du XVI^e^ siècle[1], systématiquement modernisé l'orthographe. Le texte présente en effet, surtout à de jeunes esprits, assez de difficultés pour ne point y ajouter celles qui résultent d'une graphie compliquée, souvent inconséquente, et qui est en réalité moins celle de Montaigne que celle de ses imprimeurs ou éditeurs[2]. J'ai reproduit du reste, avec une scrupuleuse fidélité, celle des premières éditions, ainsi que leur ponctuation, dans le chapitre dont j'ai déjà parlé et qui suffira, je l'espère, aux exercices philologiques que l'on peut se permettre dans l'enseignement secondaire.

1. E. Huguet, *Prosateurs du XVI^e^ siècle*. — A. P. Lemercier, *Chefs-d'œuvre des poètes du XVI^e^ siècle* (Librairie Hachette).

2. Si Montaigne, dans un curieux *Avertissement* préparé pour les imprimeurs (cf. p. XXXIII) leur conseille de suivre « l'orthographe ancienne », ce n'est point par respect pour la tradition, — il déclare ailleurs n'attacher à l'orthographe ni à la ponctuation aucune importance, — mais pour ne pas dérouter ses lecteurs.

Ces diverses innovations tendent, on le voit, à rendre la lecture de Montaigne plus instructive, mais surtout plus agréable et plus facile : je ne crois pas que Montaigne, ce partisan résolu de l'éducation aimable, les eût désapprouvées.

Toulouse, 15 juin 1897.

A. JEANROY.

AVERTISSEMENT DE LA QUATRIÈME ÉDITION.

Les travaux sur Montaigne se sont multipliés depuis une dizaine d'années (voy. plus loin, p. XXXI) et quelques-uns étaient trop importants pour qu'il n'en fût pas tenu compte dans cette réimpression. J'ai donc remanié complètement les § II et III de la *Notice* qui suit : j'ai essayé notamment de montrer, à la suite de M. P. Villey, l'évolution de la pensée de Montaigne et d'expliquer par cette évolution les incohérences ou contradictions des *Essais*. J'ai récrit aussi la « Note bibliographique ». Il ne m'a pas paru en revanche que le texte et les notes eussent besoin d'importantes modifications.

A. J.

Toulouse, 10 mars 1909.

NOTICE BIOGRAPHIQUE
ET LITTÉRAIRE

I. — Vie de Montaigne.

Michel Eyquem de Montaigne naquit au château de ce nom[1], le 28 février 1533. Il était issu d'une famille de riches commerçants bordelais, anoblis à la fin du siècle précédent; son père était le premier des Eyquem qui eût quitté le comptoir paternel pour le métier des armes, auquel il renonça, du reste, d'assez bonne heure[2]. L'éducation qu'il fit donner à son fils ne fut rien moins que banale : il le remit, au sortir de nourrice, entre les mains d'un médecin allemand qui ne savait pas un mot de français et ne devait lui parler que latin; c'est ainsi que l'enfant eut pour langue maternelle celle de Cicéron et de Virgile[3]. A six ans, on l'enferma dans l'une de ces « geôles de jeunesse captive » auxquelles ne pouvait échapper un enfant de bonne maison, le collège de Guyenne, à Bordeaux. Bien que ce collège fût dirigé par André de Govea, qui était alors le « premier principal de France », et comptât parmi ses maîtres des hommes comme Buchanan et Guérente, Montaigne en garda un fort mauvais souvenir. C'est qu'à côté des maîtres, il y avait les « pédagogues », sorte de précepteurs particuliers, qui, en dehors des heures de classe, ne quittaient guère les écoliers; ce sont eux, évidemment, que Montaigne a peints sous les couleurs que l'on sait[4], et que nous voulons croire un peu chargées. Il avait eu, au surplus, la chance de tomber entre les mains d'un « homme d'entendement », qui sut, en exploitant

1. Situé à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Bergerac (canton de Vélines), sur les confins des départements de la Dordogne et de la Gironde.

2. Sur le père de Montaigne, voy. notre *Extrait* XIX.

3. Sur les détails de cette éducation, voy. plus loin, p. 83-92.

4. Voy. p. 337 ss.

l'attrait du fruit défendu, secouer sa torpeur native et éveiller en lui le goût de l'étude et de la réflexion.

Comme son père le destinait à la magistrature, il fit ensuite son droit, probablement à Toulouse. A vingt et un ans, il fut pourvu, grâce à une dispense d'âge, d'une charge de conseiller à la Cour des aides de Périgueux, récemment créée, et en 1557, il passa, en cette même qualité, au Parlement de Bordeaux, auquel la Cour de Périgueux venait d'être rattachée. Il occupa durant seize ans des fonctions qui ne l'astreignaient point, paraît-il, à une résidence trop rigoureuse : à diverses reprises, en effet, il fit des séjours assez prolongés à Paris, qu'il aimait « jusques à ses verrues et à ses taches[1] », ou à la cour, qu'il accompagna, en 1561, à Bar-le-Duc, et à Rouen, en 1563. C'est au début de cette période qu'il connut La Boétie, et que se forma entre les deux jeunes hommes cette amitié passionnée, cette intimité de tous les instants, qui devait être prématurément brisée (18 août 1563). Deux ans après la mort de son ami, Montaigne se laissa docilement « mener au mariage » ; il épousa (23 septembre 1565) la fille d'un de ses collègues au Parlement, Françoise de la Chassaigne, qui lui apportait une dot fort considérable (équivalente à 300 000 francs environ). En 1568, la mort de son père, qu'il avait aimé avec tendresse et qu'il pleura sincèrement, vint encore accroître sa fortune ; c'est vraisemblablement pour se consacrer tout entier à son administration qu'il résigna ses fonctions (juillet 1570), pour lesquelles, du reste, il n'avait jamais eu de goût. En 1571, il se retira dans son château, décidé à passer « dans la paix et la sécurité » les jours qui lui restaient à vivre. Ce rêve de paix et de sécurité, à la veille de la Saint-Barthélemy, n'était pas aisé à réaliser : Montaigne parvint néanmoins, par des prodiges d'habileté, où la fermeté et la franchise entrèrent pour beaucoup, à « soustraire ce coin » à la tempête qui désolait alors le pays et soufflait sur la Guyenne avec une particulière violence[2]. Sa grande affaire, durant les huit années qui suivirent, fut la composition des *Essais* : les deux premiers livres

1. Voy. notre *Extrait* XLVII.

2. Une fois pourtant une bande de huguenots s'introduisit dans son château, que, par une mesure de paradoxale prudence, il n'avait point voulu fortifier ; et il ne dut son salut qu'à la crânerie de son attitude qui leur arracha la « trahison des poings ». Voy. plus loin, p. 295, n. 2 et 6.

étaient achevés et furent imprimés à Bordeaux, en 1580. Montaigne, qui n'était point si exempt d'ambition littéraire qu'il l'a dit, alla les présenter lui-même au roi, qui voulut bien les juger favorablement. Puis, sans rentrer dans son château, il partit pour un long voyage qui devait le retenir dix-sept mois loin des siens[1] : atteint de la gravelle, c'est la santé qu'il allait demander aux eaux minérales les plus renommées de France, d'Allemagne et d'Italie. S'il ne l'y trouva point, il fit du moins, au cours de ce voyage, une ample moisson d'observations, dont devaient profiter les nouvelles éditions des *Essais*.

Il était aux bains della Villa, près de Lucques, quand il apprit (7 septembre 1581) que les jurats (conseillers municipaux) de Bordeaux l'avaient choisi comme maire de la ville. Nommé pour deux ans, sa première mairie se passa sans encombre ; mais, en 1583, il fut réélu, et c'est alors que les embarras commencèrent. La Guyenne était alors plus agitée que jamais : Henri de Navarre, qui en avait le gouvernement, était soupçonné de veiller à ses intérêts plus qu'à ceux du roi ; sa femme, Marguerite, sœur de Henri III, également brouillée avec son mari et son frère, nouait contre eux de louches intrigues ; dans Bordeaux même, le parti de la Ligue préparait un coup de main : que de passions à contenir, de menées à déjouer ! Montaigne fit son devoir avec courage, mais ce devoir lui sembla particulièrement pénible quand le maréchal de Matignon, gouverneur de la ville, ayant dû s'éloigner, eut laissé peser sur lui tout le fardeau. Pour comble de malheur, la peste éclata : Montaigne venait alors d'être très gravement éprouvé dans ses intérêts les plus chers : son château avait été pillé, et, le fléau s'étant aussi abattu sur le Périgord, il avait longtemps cherché en vain un refuge pour « une famille égarée, faisant peur à ses amis et à soi-même »[2]. Absent de Bordeaux, il eut la faiblesse de n'y point rentrer. Il est certain que la place du premier magistrat de la ville était alors au milieu de ses concitoyens, et Montaigne eut tort de ne point le sentir. Mais il faut rappeler à sa décharge que sa magistrature allait prendre fin (1er août 1585) et que les jurats, qui ne le rappelaient d'abord que pour présider à l'élection de son successeur, l'avaient dispensé de cette formalité.

1. Il en avait consigné les souvenirs dans un *Journal*, retrouvé au XVIIIe siècle, dont nous publions plus loin un fragment. Voy. *Appendice* II.

2. Voy. notre *Extrait* LIII.

Ne soyons pas plus sévères pour lui que ne paraissent l'avoir été ses contemporains, qui, s'ils l'accusèrent parfois de mollesse et d'insouciance[1], ne songèrent pas à lui reprocher de n'avoir pas été un héros.

Ce dut être avec un véritable soulagement qu'il rentra dans son château et y retrouva ses livres, ses meilleurs amis : il se remit au travail, et, en 1588, il publiait une nouvelle édition des *Essais* (c'était la cinquième), augmentée d'un troisième livre et de 600 additions fondues dans le texte primitif. Cette édition parut, non à Bordeaux, mais à Paris, où il vint lui-même en surveiller l'impression. Il s'attarda quelque peu loin de chez lui, recevant partout, dit Pasquier, « tous les honnêtes accueils que l'on pourrait souhaiter ». Au mois d'octobre, il assistait aux premières séances des États de Blois ; là il retrouvait deux de ses meilleurs amis, Pasquier, qui s'amusa à lui signaler dans les *Essais* plusieurs gasconismes, et De Thou, avec lequel il échangea les vues les plus pessimistes au sujet de la situation politique. Quand la mort de Henri III eut fait de Henri de Navarre l'héritier légitime du trône, celui-ci, qui entretenait avec Montaigne d'anciennes relations d'amitié[2], lui fit les plus flatteuses avances. Vingt ans plus tôt, Montaigne y eût sans doute répondu ; mais sa santé était alors gravement altérée, et il avait définitivement renoncé à l'agitation des affaires : après avoir eu la joie de marier sa fille et celle de voir monter sur le trône celui qui eût été un roi selon son cœur, il s'éteignit dans son château, le 13 septembre 1592, à l'âge de cinquante-neuf ans et demi : c'était vingt de moins qu'il ne s'en était jadis imprudemment promis.

II. — Son caractère.

Montaigne s'est peint dans son livre « tout entier », « par devant et par derrière » ; nous ne regretterons pas, comme lui, que la « révérence publique » l'ait empêché d'être plus explicite, estimant que sur sa personne, notamment sa personne physique, il nous en a dit largement assez : en ce qui concerne sa santé, ses goûts, ses habitudes et bien d'autres

1. Voy. p. 89 et 320.
2. Il avait même été reçu dans son château en décembre 1584 et en octobre 1587.

choses encore, le lecteur le plus curieux, le plus friand de documents humains trouvera largement de quoi se satisfaire. Nous n'avons pas, pour plusieurs raisons, reproduit toutes ces confidences : aussi bien importe-t-il assez peu à la postérité de savoir qu'il préférait le vin blanc au rouge et ne le buvait jamais que « dans de petits verres », et « trempé », qu'il s'habillait volontiers, soit tout de noir, soit tout de blanc, et qu'il ne put jamais se faire tondre après dîner. Ce qui nous intéresse vraiment et ce qui mérite de nous arrêter, ce sont les principaux traits de sa physionomie morale.

Les plus saillants et les plus honorables (qu'il tenait, nous dit-il, de son père) sont l'horreur instinctive de l'hypocrisie, cette « humeur couarde et servile », un sentiment inné et très vif de l'honneur : « Je suis délicat à l'observation de mes promesses, dit-il, jusques à la superstition. » — Un autre, non moins remarquable, est « cette lâcheté vers la miséricorde » qui lui fait réprouver également la question judiciaire et l'usage du fouet dans les classes, et qui l'amena plusieurs fois, lorsqu'il eût eu l'occasion de prononcer des condamnations capitales, à « manquer à la justice ». Cette « mansuétude » s'étendait jusqu'aux animaux et lui fait blâmer les souffrances inutiles que certains leur infligeaient[1]. Tout cela nous paraît aujourd'hui médiocrement « merveilleux »; mais n'oublions pas que le XVIe siècle en jugeait autrement et que Rome même censura le chapitre des *Essais* où Montaigne avait estimé cruauté, « dans les condamnations judiciaires, tous les supplices qui sont « au-delà de la mort simple ». — Expansif, « sociable presque à l'excès », « né à la société et à l'amitié », il ne veut se faire craindre de personne, ni de ses serviteurs, ni, à plus forte raison, de ses enfants. Il réprouve cette « morgue hautaine » que quelques-uns croient devoir affecter envers les leurs, et il rétablit chez lui « l'emploi familier du tendre nom de père »

Ne nous hâtons point cependant de nous extasier devant sa bonté, de faire de lui une sorte d' « ami des hommes », tel que l'eût rêvé le XVIIIe siècle : à en juger par certaines de ses confidences, sa bonté était peut-être faite surtout du désir de ménager sa sensibilité. Il n'était point vraiment et profondé-

1. Voy. ses paroles sévères à l'égard de ces pères et de ces mères qui considèrent comme un « passe-temps » de voir leur fils « tordre le col à un poulet », et en « tirent augure de bravoure et de générosité».

ment bon, celui qui a écrit, sur ses enfants morts en nourrice, certaine phrase dont on ne se scandalisera jamais assez[1], et qui trouvait, pour motiver ses fréquentes et longues absences du foyer, des raisons si ingénieuses[2]; né « étrangement tendre », « délicat » au point d'être « assassiné par un bourdonnement de mouche », il craignait peut être surtout dans la douleur des autres un spectacle qui eût péniblement affecté ses yeux ou trop fortement secoué ses nerfs. Il faut bien l'avouer, en effet, il s'était de bonne heure habitué à rapporter tout à lui-même. On a protesté récemment, avec une ingénieuse fertilité d'arguments, contre ce qu'on a appelé « la légende » de Montaigne, dont les principaux traits seraient son scepticisme, sa paresse et son égoïsme[3]. Sur les deux premiers points, nous sommes disposés, on le verra, à faire au spirituel apologiste de Montaigne les plus larges concessions; mais sur le troisième il nous paraît bien que la légende, tout en donnant à la vérité une expression un peu désobligeante, ne l'a point altérée au fond.

Écoutons Montaigne lui-même : « Je suis si affadi après (fou de) la liberté, que, qui me défendrait l'accès de quelque coin des Indes, j'en vivrais aucunement plus mal à mon aise »; ailleurs, et à deux reprises, il appelle ses maîtresses qualités (par ce mot entendons ses traits caractéristiques) « l'oisiveté et la liberté ». Cette liberté ne consiste point seulement pour lui à vivre où il lui plaît et à rester maître absolu de ses actions, mais aussi à se rendre complètement indépendant d'autrui, à ne subordonner son bonheur ni au bonheur ni à l'opinion de personne, libre de toute « obligation » morale aussi bien que de toute chaîne matérielle[4]. Ne nous étonnons pas si le souci de cette franchise lui inspira toute une philosophie raffinée et subtile, dont la fin suprême fut l'édification et la défense d'une sorte de forteresse où son moi s'enferma et se complut dans une voluptueuse contemplation de lui-même.

Le dogme essentiel de cette philosophie est de ne s'attacher

1. Voy. p. 140, n. 2.
2. Livre III, ch. IX.
3. Nous faisons allusion au charmant volume de M. Stapfer (dans *Les Grands Écrivains français*, Paris, 1895).
4. Voy. le passage curieux et significatif où il dit qu'il « compte à profit les ingratitudes, offenses et indignités » qu'il reçoit de ceux envers qui il a quelque obligation, « prenant cette occasion de leur faute pour autant d'acquit à décharge de *sa* dette. » (III, ch. IX.)

trop fortement à rien ni à personne : « Il faut avoir femme, enfants, biens, et surtout de la santé, qui peut; mais non pas s'y attacher en manière que notre heur en dépende; il se faut réserver une arrière-boutique, toute nôtre, toute franche.... Il faut dénouer ces obligations si fortes, et meshui aimer ceci et cela, mais n'épouser rien que soi.... La plus grande chose du monde, c'est de savoir être a soi.... » Il faut lire tout ce chapitre x du livre III, où il enseigne, avec cette vigueur, cette abondance toujours renouvelée d'expressions qui procède et témoigne de l'intensité de la conviction, l'art de se dédoubler, de se « prêter à autrui sans se donner qu'à soi ». « Si quelquefois on m'a poussé au maniement d'affaires étrangères, j'ai promis de les prendre en main, non pas au poumon et au foie, de m'en charger, non de les incorporer; de m'en soigner, oui, de m'en passionner, nullement[1].... J'ai pu me mêler des charges publiques sans me départir de moi de la largeur d'un ongle, et me donner (le mot a évidemment échappé à sa plume) à autrui sans m'ôter à moi... » Aussi Montaigne n'en revenait-il point d'étonnement lorsqu'il voyait son père, « l'âme cruellement agitée de la tracasserie publique », oublier « le doux air de sa maison, et son ménage et sa santé », ou certain gentilhomme de ses amis qui pensa « brouiller la santé de sa tête par une trop passionnée attention et affection aux affaires d'un prince son maître ». Certes, on ne saurait exiger d'aucun de nous qu'il se donne tout à autrui sans se rien réserver; mais la limite est délicate à tracer, et l'on a bien des chances, quand on est si jaloux de sa part, de faire aux autres la leur avec quelque parcimonie. C'était sans doute le sentiment des Bordelais, qui reprochèrent à Montaigne, comme il nous l'apprend lui-même, un peu de froideur et de nonchalance dans la défense de leurs intérêts : et la postérité n'est point éloignée de le partager, lorsqu'elle lit certaines lignes que ses apologistes n'ont garde de citer. Absorbé dans cette âpre défense du moi, il en vint à préférer ses « commodités » à des joies qui n'ont pourtant rien que de bien humain : « La plus commune et plus saine part des hommes tient à grand heur l'abondance des enfants; moi et quelques autres à pareil heur le défaut »[2].

1. Voy. la suite plus loin, p. 312, et un autre développement de la même pensée, p. 315.

2. Livre I, ch. XL.

Sur l'égoïsme de Montaigne, la légende nous paraît donc, en somme, avoir raison contre ses récents historiens : il n'en est pas de même en ce qui touche sa paresse. On pourrait répondre d'un mot à ses détracteurs que la paresse, quand elle s'associe au génie, l'empêche rarement de produire des chefs-d'œuvre, et que nous n'avons pas à nous plaindre de celle qui a bercé les rêves d'où sont sortis les *Essais*. Mais nous allons plus loin, et refusons de croire à cette paresse où Montaigne se serait complu parce qu'il la sentait féconde. Il a été oisif beaucoup plus que paresseux, et il l'a été à son corps défendant. On a eu tort de le prendre au mot et de s'en tenir à ses plaintes réitérées sur sa « nonchalance », sa « complexion molle et pesante », son « naturel paresseux et fainéant », et cette incapacité de se livrer à tout travail qui lui répugnait, telle qu'il ne se décida jamais à prendre connaissance de ses titres de propriété. Mais n'y a-t-il pas dans ces plaintes un peu de coquetterie? Montaigne n'ajoute-t-il pas que, s'il était né tel, un précepteur intelligent sut de bonne heure faire jaillir la flamme qui, loin de s'éteindre, devint de jour en jour plus ardente et inquiète? Ne se plaint-il pas aussi que ses idées ont la mobilité du vif argent « qui va se menuisant et s'éparpillant sous les doigts », que son esprit de « rêveur », de « songe-creux », qu'il croyait devenu « avec le temps, plus pesant et plus mûr », continue, aux abords de la quarantaine, « à faire le cheval échappé », qu'il « s'y fait sans cesse mille agitations indiscrètes et casuelles »[1]. On nous persuadera difficilement que cet esprit actif et inquiet n'ait jamais eu la tentation d'appliquer à de grands objets les facultés dont il se sentait abondamment pourvu. Quoi! passer entre ses gens et ses fermiers, au fond d'un manoir de province, une vie « glissante, sombre et muette », est-ce là l'idéal qu'avait toujours caressé ce gentilhomme si vaniteux de son titre[2], si fier de cette rectitude de sens, de cette « suffisance » qu'il s'est toujours reconnue? — « Toute la gloire que je prétends de ma vie, dit-il, c'est de l'avoir vécue tranquille ». Mais dans cette

1. Sur la toute-puissance qu'il attribue à son imagination, voy. plus loin, p. 209.

2. On a relevé bien des preuves de la vanité nobiliaire de Montaigne; on en trouvera quelques-unes dans ces *Extraits*. Dans certaine ville d'Allemagne, il refusa de faire connaître son rang, et croit « que cela servit à le faire honorer davantage ». Voy. plus loin, p. 358.

affirmation si tranchante n'y a-t-il pas quelque outrance, et un dépit qui se dissimule à peine? C'est ce même dépit qui me semble percer dans l'inscription latine qu'il fit placer, au début de sa retraite, dans l'antichambre de sa bibliothèque[1]. Se déclarerait-il, à trente-huit ans « excédé *depuis longtemps* de l'esclavage des cours et des fonctions publiques », s'il n'y avait éprouvé quelque déception? Dans cet amour de la solitude n'y aurait-il pas un peu d'ambition rentrée? L'ambition, il nous déclare lui-même qu'il y était « porté par inclination naturelle », et qu'il sentait encore, au bout de bien des années de retraite, « fumer en son âme quelques tentations vers elle ». Ce superbe mépris pour les « faiseurs de livres », cette préférence accordée en termes si cruellement ironiques à l'action sur la spéculation[2] ne sont point d'un spéculatif par tempérament. On n'a pas assez remarqué, ce me semble, à quels sujets il applique d'abord sa méditation, alors qu'il vient de se retirer dans sa tour, et que le cénobite est encore hanté des préoccupations qui étaient, la veille, celles de l'homme public : presque toutes se rapportent à la psychologie du soldat ou du diplomate : des anecdotes guerrières, de beaux exemples de courage froid ou d'héroïque audace, lequel vaut le mieux pour un capitaine victorieux, de se montrer clément ou cruel envers les vaincus, « si le chef d'une place assiégée doit sortir pour parlementer[3] », quelques exemples mémorables de maladresse chez divers ambassadeurs, voilà les sujets sur lesquels s'exerce d'abord sa plume. N'y a-t-il pas là de précieuses indications? Il estimait que ses études lui apprenaient « à faire, non à écrire »; il s'est toujours considéré comme soldat (il nous apprend qu'il montait bien à cheval et qu'il était capable d'y rester sans fatigue dix heures de suite[4]) et c'est en homme du métier qu'il juge les capitaines anciens et modernes[5]. Mais

1. Voyez-en le texte dans P. Bonnefon, *Montaigne, l'homme et l'œuvre* (Bordeaux, 1893), p. 125, ou dans G. Merlet et E. Lintilhac, *Etudes sur les classiques français*, II, 152.

2. « Ceux que je vois faire de bons livres sous de méchantes chausses eussent premièrement fait leurs chausses, s'ils m'eussent cru, demandez à un Spartiate s'il aime mieux être bon rhétoricien que bon soldat; non pas moi, que bon cuisinier, si je n'avais qui m'en servît. »

3. Cf. I, VI : « L'heure des parlements, dangereuse. »

4. Livre I, ch. XLVIII.

5. Voy. par ex. son jugement sur César, livre II, ch. XXXIII.

c'est surtout vers la carrière diplomatique, semble-t-il, qu'il devait se sentir attiré : le rôle de pacificateur des discordes publiques, qu'il avait vu jouer si noblement à La Boétie, ne dut-il pas tenter son esprit si ami de la conciliation et du juste milieu? Cette connaissance des hommes, qui devint la stérile consolation de sa vieillesse, ne rêva-t-il jamais de la faire servir à sa gloire et aux intérêts de son pays, dans des fonctions qui lui eussent permis, en le mêlant à de grandes affaires, en faisant porter ses observations sur des exemplaires choisis de l'humanité, de l'étendre et de l'enrichir singulièrement? Que signifieraient ses assiduités auprès des princes, ses longs séjours à la cour, s'il n'eût prétendu en tirer aucun profit? Comment s'expliqueraient ces boutades découragées à propos des princes, si les princes ne lui avaient rien refusé[1], et surtout ces accès d'aigreur, de mécontentement des hommes et des choses, si la vie (qu'il avoue pourtant lui avoir été douce) avait rempli tout son programme? Ceux qui eussent pu l'employer le jugèrent-ils trop franc pour être bon diplomate? Se défièrent-ils de cette extrême « sociabilité » qui lui faisait « regarder autant au plaire qu'au profiter?[2] » Ce qui est certain, c'est qu'il ne fut mêlé, avant sa mairie, qu'à des affaires de très médiocre importance ; ce qui ne nous le paraît guère moins, c'est qu'il en souffrit, ayant rêvé d'être autre chose que le châtelain de Montaigne, et même, quelque étonnant que cela puisse paraître, que l'auteur des *Essais :* son livre finit par devenir l'enfant chéri où il se complut davantage à mesure qu'il s'y retrouva plus complètement ; mais il avait commencé par être le remède d'une oisiveté péniblement acceptée, le confident d'espoirs et d'ambitions déçues, la consolation enfin d'un solitaire malgré lui qui se résignait à « faire des Essais » pour n'avoir point réussi à « faire des effets ».

1. « Ils me donnent prou, s'ils ne m'ôtent rien, et me font assez de bien quand ils ne me font pas de mal. C'est tout ce que j'en demande. »

2. On comprend que Charles IX ait hésité à lui confier des fonctions diplomatiques si, se « déchiffrant » à lui comme il devait le faire plus tard aux jurats de Bordeaux (voy. p. 314), il lui fit cette singulière profession de foi : « Les gens du métier se tiennent les plus couverts... ; moi, je m'offre par mes opinions les plus vives et par la forme plus mienne ; tendre négociateur et novice, qui aime mieux faillir à l'affaire qu'à moi. » (Livre III, ch. IX). Cf. plus haut ce qu'il dit de la façon dont il veut qu'on prenne les intérêts des autres.

III. — Ses idées.

Aux lecteurs qui ne connaîtraient les *Essais* que par l'édition de 1595, les idées de Montaigne apparaîtraient comme un tissu de contradictions.

Dans l'ordre politique, il n'a aucun respect pour les lois, qui ont sanctionné tous les ridicules, toutes les abominations, qui varient selon les climats et les latitudes : et cependant il est d'avis qu'il faut pieusement observer celles sous lesquelles on est né et repousser sans hésitation tout ce qui tendrait à y rien changer. — Dans l'ordre religieux, ses attaques passionnées contre la raison ont pu le faire passer pour un apôtre convaincu de la révélation[1]; mais elles peuvent se retourner contre la religion même : n'est-ce pas la raison, en effet, qui est appelée à juger en dernier ressort entre les diverses religions qui se donnent comme révélées? — En morale enfin, Montaigne oscilla entre les systèmes les plus contradictoires. Sa « maîtresse forme » est le scepticisme, « que sais-je? » sa maxime favorite; et cependant nous lui voyons professer tantôt la morale de Zénon, tantôt celle d'Épicure, si bien que nous avons vu récemment s'engager un long débat sur le point de savoir s'il était stoïcien ou épicurien[2].

Ces contradictions s'expliquent par la façon dont les *Essais* furent composés, et aussi par l'extrême mobilité du caractère de Montaigne, qui s'enthousiasma successivement pour plusieurs systèmes, sans que le fond de sa nature en pût être changé.

Quand Montaigne prit la plume, il n'avait aucune prétention, ni « à se peindre lui-même », ni à éclairer les hommes : il écrivit pour « tromper le chagrin de la solitude », pour

1. Mademoiselle de Gournay, dans la préface de l'édition de 1595, qualifie les *Essais* de « pilier de la foi des simples. » « Oui, riposte Sainte-Beuve, des très simples »

2. Entre M. F. Strowski, qui dans son *Montaigne* (Paris, 1906) avait un peu trop insisté sur le stoïcisme de son héros, et M. le docteur Armaingaud, qui nia résolument ce stoïcisme (*Revue politique et parlementaire*, sept. 1907). Pour la suite de la discussion, voy. Lanson, *Manuel bibliographique*, I, nº 2618-19.

« brider et contraindre » son esprit toujours « prêt à se jeter dans le vague champ des imaginations ». Sa grande passion, sa distraction presque unique, dans la retraite où il s'était confiné, était la lecture, dont le goût d'écrire fut la conséquence. Après avoir fermé un livre, il avait pris l'habitude de résumer en quelques phrases (souvent écrites sur le volume même) l'impression que celui-ci lui avait laissée, de philosopher à propos de ce qu'il venait de lire, tantôt opinant dans le sens de l'auteur, dont il reproduisait les réflexions les plus frappantes, tantôt, au contraire, s'essayant à le réfuter. C'est ainsi que sont nés les premiers chapitres des *Essais*, qui, sous leur forme primitive, n'ont pas beaucoup plus d'originalité que les innombrables compilations morales — dissertations coupées de citations, aphorismes et sentences — qui pullulèrent alors et fournirent à Montaigne son cadre[1].

Mais un esprit aussi original ne pouvait longtemps se contenter de ce rôle quasi passif : à mesure qu'il avance, Montaigne « réagit » de plus en plus contre ses lectures, oppose avec une netteté croissante sa pensée à celle d'autrui, et il en vient, pour nous expliquer les raisons de ses opinions, à nous faire sur lui-même, ses goûts, ses humeurs, sa complexion, les confidences les plus étendues et parfois les plus indiscrètes. Aussi pourra-t-il écrire, et cela dès sa première édition : « C'est moi que je peins... Je suis moi-même la matière de mon livre ». Et en 1588 il ira plus loin, et regrettera tous ces emprunts étrangers dont il ne devait jamais cesser pourtant de se débarrasser : « Je ne veux, écrit-il, faire montre que de moi-même, et de ce qui est mien par nature; et si je m'en fusse cru, à tout hasard, j'eusse parlé tout fin seul[2]. »

1. Les plus célèbres de toutes sont les *Adages* (1508) et les *Apophtegmes* (1531) d'Érasme, qui reste le vrai maître de Montaigne. Les principaux ouvrages français (ou écrits en France) à l'imitation d'Érasme sont *l'Officina* de Tixier de Ravisi (1522), la *Fleur des sentences... tant des anciens que des modernes* (Lyon, 1548) et les *Divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrétienté* (Paris, 1556) de G. Corrozet, *l'Anthologie ou recueil de plusieurs discours notables tirés de divers bons auteurs grecs et latins* (Paris, 1574) de P. Breslay.

2. Je condense ici très brièvement les résultats des recherches (parfois un peu subtiles et systématiques) de M. P. Villey (voy la note bibliographique). Ils ont été déjà résumés par M. V. Giraud : *Les Époques de la pensée de Montaigne*, dans *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1909, p. 623-58.

A cette exhibition de son moi préside une sincérité absolue, qui s'affirme dès la première ligne des *Essais*. Montaigne se montre toujours tel qu'il est, « sans étude ni artifice ». Mais dans les vingt années qu'il employa à la composition de son livre, il changea beaucoup : et tous ces Montaignes successifs, avec leurs humeurs disparates, il nous les montre fidèlement.

Quand il commença à écrire, ses préférences allaient à Sénèque, à Lucain, au Plutarque des *Vies parallèles* : c'est à cette période que sont dus les passages de tour stoïcien qu'on a pu relever dans les *Essais*. Mais ce ne fut qu'un accès, et qui ne dura guère. Vers 1576, Montaigne découvrit les livres de Sextus Empiricus, où sont résumés tous les arguments de la philosophie antique contre le dogmatisme; ces arguments firent sur lui une grande impression, et il se convertit au pyrrhonisme. Au Plutarque des *Vies* succède alors dans ses préférences le Plutarque des *Œuvres morales*[1], où l'homme apparaît moins grand, mais plus naturel. Montaigne en vint à critiquer, souvent sur un ton de persiflage, les hautaines doctrines dont il s'était d'abord fait l'interprète, mais qui n'avaient conquis que son imagination, sans pénétrer son âme.

C'est que celle-ci était au fond, nous l'avons suffisamment montré dans ce qui précède, une âme épicurienne. Quand Montaigne parle en son propre nom — et ses paroles ont alors un accent de sincérité qui ne trompe pas — ce sont bien les maximes d'Épicure qu'il répète. Il « aime la vie et la cultive » comme une chose bonne en elle-même, et qui est à elle-même sa propre fin. Sa grande affaire est de la vivre « mollement et sans douleur », car le plaisir est le souverain bien, et la douleur, notamment la douleur physique, le plus grand des maux. C'est là une de ses maximes favorites, une de celles dont il lui plaît de « battre les oreilles » de ces idéalistes qui se défient de la nature et la mutileraient volontiers. La nature, il croit aveuglément à la légitimité de ses revendications : « Laissons faire un peu à la nature : elle entend mieux ses affaires que nous ». C'est dans la conformité à la nature qu'il trouvera la vertu suprême, cette vertu qui n'a rien de commun avec la sotte image forgée par les

1. Traduites pour la première fois en français par Amyot, en 1572.

stoïciens, « triste, querelleuse, dépite, mineuse, fantôme à étonner les gens », vertu tout aimable, « belle, triomphante, délicieuse pareillement et courageuse ». « Et telle est la morale qui déjà s'esquisse dans les derniers chapitres que Montaigne ait composés pour l'édition de 1580, qui s'affirme plus énergiquement encore dans l'édition de 1588, et qui, dans l'édition posthume de 1595, fait mine de tout envahir et de recouvrir même les velléités de l'ancien stoïcisme[1] ».

On peut s'étonner, après ces déclarations si nettes, qu'on ait jamais pu parler du christianisme de Montaigne. « Rien qu'à voir ces deux mots ensemble, dit Guillaume Guizot, on se sent entre une duperie et un blasphème. Ne dites pas que Montaigne a été chrétien, si vous ne voulez pas faire rire les libres penseurs et pleurer les croyants[2]. » Comment ce naturalisme déterminé[3] se concilierait-il avec le christianisme qui excommunie la chair, le plaisir et la nature? En réalité nous ne trouvons chez Montaigne aucune idée chrétienne. Jamais il n'a été préoccupé par les redoutables problèmes de la grâce, du libre arbitre, du péché originel, de la prédestination. La grâce, s'il en disserte, c'est en bon curé de village, pour nous la souhaiter plus abondante et nous exhorter à y correspondre mieux; ce sont du reste paroles prononcées du bout des lèvres. L'immortalité de l'âme, il n'a jamais dit un mot permettant d'affirmer qu'il y crût; quand il parle de la mort, il n'est que l'éloquent écho du plus païen des poètes; s'il s'en épouvante, c'est la chair qui crie; s'il s'en console, c'est que la raison lui fait entendre la grande voix de la nature. Nulle part, au delà du terrible passage qui l'effraie en lui-même, et non par ses suites[4], il ne semble entrevoir l'image d'un juge, punisseur des fautes, rémunérateur de la vertu. Aussi bien ignore-t-il ce que c'est que le repentir et déclare-t-il ingénument que, s'il lui était donné de recommencer sa vie, il revivrait comme il a vécu. Si l'on veut me-

1. V. Giraud, *loc. cit.* p. 634.
2. Cité par V. Giraud, *loc. cit.* p. 641.
3. M. Giraud (p. 636) relève le mot caractéristique : « Nous autres naturalistes » (livre III, chap. XIII) et reproche à M. Villey de n'y avoir point assez pris garde. On me permettra de rappeler que j'en avais signalé la portée dans la première édition de ce livre (p. XXIII).
4. « C'est le mourir, non la mort qui m'effraie. »

surer la distance à laquelle nous sommes ici du christianisme, qu'on relise quelques Épîtres de saint Paul, ou, dans Pascal, la *Prière pour le bon usage des maladies*[1].

Et pourtant il va jusqu'à choisir entre les deux confessions qui se partageaient alors la religion chrétienne. Il fait, comme dit Pascal, « profession de la religion catholique », soumet son livre au jugement de l'Église, communie à Lorette et meurt en croyant. Contradiction étrange, non moins étrange que celle qui nous montre dans ce contempteur des lois un conservateur passionné. C'est qu'il mettait le souci de sa tranquillité — tranquillité intérieure et extérieure — au-dessus de celui de la logique; c'est que ce n'était pas une âme assez religieuse pour être remuée dans ses fibres profondes par le problème religieux. Il n'avait point assez de confiance dans la raison humaine pour lui laisser le soin de réédifier, à elle seule, tout un édifice religieux ou politique. Et voilà pourquoi, comme Descartes devait le faire un peu plus tard, il dresse une cloison (jusqu'à quel point cette cloison fut étanche, il ne nous l'a pas dit et nous ne le saurons jamais) entre ses spéculations philosophiques et sa foi religieuse, et pourquoi il pose en principe qu'il faut aimer la forme de gouvernement dans laquelle on est né. On a dit, et maintes fois répété, que la tolérance de Montaigne venait de son scepticisme. Il vaudrait mieux dire, comme M. Lanson l'a fortement montré[2], que son scepticisme vient de son immense amour pour la tolérance, source de la paix : ce scepticisme, c'est, pour lui, le meilleur remède au fanatisme. « Il veut mettre dans le monde tout juste assez de doute pour que le monde vive en paix, pour que Montaigne ne soit tracassé, tourmenté, ni par ses passions, ni par les passions de ses voisins... Son scepticisme, c'est le secret de vivre à l'aise au milieu des guerres civiles et le secret d'éteindre les guerres civiles, qui empêchent de vivre à l'aise. » M. Lanson me paraît insinuer dans ces dernières lignes une idée extrêmement juste : ce n'est pas seulement de la paix universelle que Montaigne a soif, mais aussi et peut-être surtout

1. Sur ce point, voy. *Port-Royal*, III, 272. Montaigne, dit Sainte-Beuve n'a pas été « entamé » par le christianisme.

2. *Histoire de la littérature française*, p. 225.

de la paix pour lui-même, au dehors et au dedans. Et ne sommes-nous pas amenés à nous demander si le souci de son intérêt n'a point influé, sans peut-être qu'il en eût pleinement conscience, sur ses opinions? Privilégié de la naissance et de la fortune, il est évident qu'il n'avait nul intérêt aux « nouvelletés »[1]. Il faisait si bon vivre et philosopher à Montaigne, dans la société de ces mille volumes, si soigneusement choisis et si amoureusement feuilletés, qu'il eût été vraiment dommage que « Montaigne s'abimât quand et quand la ruine publique ». S'il n'eût point eu tant de raisons de craindre le contre-coup d'un ébranlement universel, peut-être n'eût-il point tant redouté cet ébranlememt. Ne nous avouet-il pas lui-même, avec une charmante candeur, qu'il planterait volontiers « une cheville à la roue de la fortune »?

Dates diverses de composition, influences successives de plusieurs systèmes philosophiques, influence constante du tempérament de Montaigne sur ses opinions, en voilà assez, semble-t-il, pour expliquer les incohérences et les contradictions dont fourmillent les *Essais*.

1. M. Armaingaud (*Revue politique et parlementaire*, mars-avril 1906) a récemment relevé dans l'édition de 1588 (réimp. Jouaust, t. IV, p. 207) un passage où Montaigne avoue que la cause de la Réforme l'a « parfois concilié à soi pour la voir misérable et accablée ». De cette allusion généreuse, mais platonique, au reste effacée plus tard, M. Armaingaud tire des conclusions excessives, et qu'il n'a pas suffisamment appuyées de preuves : ce serait Montaigne qui aurait communiqué aux protestants le texte de la *Servitude volontaire* que La Boétie lui avait confié; de plus il l'aurait lui-même remanié et interpolé, en y insérant ce fameux portrait du tyran, qui serait calqué sur Henri III. L'hypothèse est ingénieuse, mais elle n'est d'accord ni avec des opinions maintes fois exprimées par Montaigne, ni avec sa vie elle-même : en 1574, c'est-à-dire précisément l'année où il aurait donné ce gage au parti protestant, il offrit ses services au duc de Montpensier contre les réformés du Poitou; et dans sa mairie, se mettant aux ordres du lieutenant royal, il combattit également ligueurs et huguenots. Cette hypothèse me paraît au reste avoir été solidement réfutée par MM. Villey, Bonnefon, Strowski et Dezeimeris (Voy. la bibliographie de la question dans Lanson, *Manuel bibliographique*, I, n° 2375).

IV. — La composition, la langue et le style dans les *Essais*[1].

Nous avons expliqué plus haut (p. xx) comment Montaigne en vint, non d'un propos délibéré, mais insensiblement, à se peindre lui-même, d'abord par petits traits rapides et fugitifs, puis à coups de pinceau plus larges et plus osés. Mais la contexture de l'ouvrage se ressentit toujours de son origine : ce n'était là que des « coups d'essai », sans ordre, sans suite, sans relation entre eux. « Je n'ai autre sergent de bande à ranger mes pièces que la fortune; à mesure que mes rêveries se présentent, je les entasse ». Montaigne écrit à propos de tout, d'une pensée qui lui passe par l'esprit, d'un événement, important ou menu, auquel il assiste ou qu'on lui rapporte, mais surtout à propos de ses lectures. Une anecdote (car ce sont surtout les anecdotes qu'il y cherche) lui suggère une réflexion, à cette réflexion il coud une autre anecdote, et ainsi de suite, laissant la conclusion se dégager d'elle-même des exemples, ou l'insinuant doucement, « à boutées », dans l'intervalle des exemples[2]. Sans doute il sait toujours où il va, mais il lui plaît rarement de nous le dire (ses titres mêmes semblent choisis tout exprès pour nous dérouter), et il s'amuse souvent à nous entraîner dans les sentiers qui bordent le chemin. Il écrit comme il voyage, séjournant où il lui plaît, et « n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus » ou agréables. Ses fantaisies « se regardent », mais c'est parfois d'une vue bien oblique; le fil qui les relie n'est souvent que « le bout d'un poil », et il faut de bons yeux pour l'apercevoir.

Hâtons-nous d'ajouter, pour être juste, que cette confusion[3] est beaucoup moins choquante dans la première édition que dans celles de 1588 et surtout de 1595 : celle-ci a emmagasiné deux séries d'additions, qui ralentissent toujours la pensée et

1. Voy. au reste ce que Montaigne dit lui-même là-dessus (plus loin, p. 81 et 276).

2. Certains chapitres sont composés presque uniquement d'anecdotes et justifient le mot sévère de Pascal, disant « qu'il fait trop d'histoires » (*Pensées*, VII, 7); tels sont I, 44, 45, 48, 49, 52; II, 21, 32, etc.

3. Le mot est encore de Pascal (*Pensées*, VI, 33).

l'obscurcissent souvent : il est aussi difficile d'y retrouver le dessin primitif des chapitres, ordinairement simple et clair, que de démêler l'ordonnance d'un édifice qu'on aurait agrandi d'un tiers, non point en façade, mais en le surchargeant d'étages, en l'encombrant de hangars et d'appentis; ici, sans doute, c'est l'architecte même qui a de parti-pris défiguré son œuvre; mais de ce que le plan est aujourd'hui à peine visible, n'en concluons pas qu'il n'a jamais existé.

Quant à la langue de Montaigne, elle est moins originale et moins riche qu'on serait tenté de le croire[1] : en pratique comme en théorie, il est plutôt ennemi du néologisme et se contente d'un vocabulaire assez restreint[2]. Bien qu'il fût capable d'écrire l'italien fort convenablement[3], il n'abuse pas, comme tant d'autres alors, des italianismes[4]; malgré sa culture toute latine il fait aux latinismes une part assez restreinte[5]. Pas plus que Ronsard, il ne dédaigne ni certains mots qui commençaient à vieillir[6], ni les termes dialectaux[7]; comme lui il conseille et pratique le « provignement », et hasarde, sur le patron de mots existants, des formations réfléchies et ordinairement heureuses[8]. Du mélange de tous ces éléments s'est formée une langue très savoureuse, pittoresque sans étrangeté,

1. C'est ce qu'a bien vu M. Lanson, *op. cit.*, p. 320.

2. Il lui suffit, dit-il, des termes « qui servent aux Halles, à Paris ».

3. Voy. toute la partie de son journal rédigée en italien. Cf. p. 356, n. 1.

4. En fait d'italianismes, M. Voizard (*Extraits de Montaigne*, p. XXXI) ne trouve à signaler que *garbe*; il y en a bien d'autres : *attaquer une querelle* (*attaccar briga*); *bastant* (suffisant); *enfrasqué* (embroussaillé); *fantastiquer*; *poste* (*à sa*) (à sa façon), *sentir* (au sens d'entendre), *strette* (presse, détresse; ce dernier mot, il est vrai, peut être aussi gascon).

5. *Bellique*, *consorce*, *exile*, *péculier*, *pérenne*, *solemne*, *suader*, etc.

6. *Brode* (mou), *chouer* (cf. p. 346, n. 6), *destourbier*, *éloise* (étincelle), *loise* (*liceat*), *noisif* (nuisible), *parlier*, *plevir*, *siece* (subj. de *seoir*), *tournebouler*, etc.

7. Le dialecte qu'il a le plus mis à contribution est naturellement celui qu'il connaissait le mieux, c.-à-d. le gascon. Sur ce point voy. l'excellent ouvrage de M. Lanusse, auquel nous renvoyons plus loin (p. 6, n. 9). Aux mots cités par M. Lanusse on pourrait ajouter *bouquer* (*faire*), (renverser la bouche contre terre, abattre), *mercadence* (le suffixe est peut-être emprunté à l'italien), *pache* (convention, traité), et des locutions comme *faire à* (jouer à), *prendre la chèvre* (se fâcher).

8. *Branloire*, *esclaver*, *gardoire*, *grenouiller*, *se prélater*, *repentable*.

variée sans bigarrure, judicieusement conservatrice et discrètement hardie.

Ce qui est bien à lui en revanche, c'est son style. Il affecte parfois d'en faire fi : « Quand j'ois quelqu'un qui s'arrête au langage des *Essais*, j'aimerais mieux qu'il s'en tût », et il tente de nous persuader « que la façon n'aide rien à la matière ». Ne l'en croyons pas: car il a écrit aussi : « Qu'on ne s'attende pas[1] à la matière, mais à la façon que j'y donne ». Il a beau injurier son livre, le traiter de « rapsodie », de « fricassée », d' « excrément d'un vieil esprit », de « corps monstrueux » tout fait de « fadaises » et de « sottises », « ces rudoiements dédaigneux de quoi *il* le bat ne sont que mignardises et affèteries » d'un père à l'égard d'un enfant amoureusement choyé. Il nous avoue que « chaque fois qu'il le retâte il s'en dépite », qu'il y trouve « faute de gentillesse et de beauté ». Ces duretés et ces dépits ne témoignent-ils pas de la hauteur de l'idéal dont il eût voulu le rapprocher[2]?

Cet idéal est facile à définir, au moins en gros, et oppose nettement Montaigne aux écrivains qui l'avaient précédé : Rabelais avait eu l'abondance, souvent bourbeuse ou bigarrée; Calvin, la force, la fermeté mâle et brusque; Amyot, une fluidité et une nonchalance délicieuses; La Boétie, une éloquence un peu tendue et artificielle : Montaigne le premier voulut avoir

1. *S'attendre à*, faire attention.

2. Il ne semble du reste avoir conçu que peu à peu son idéal du style : dans sa traduction de Sebond et dans les *Lettres dédicatoires* des œuvres de la Boétie, le sien n'a rien encore de ce qui le caractérisera plus tard : la langue est ferme et précise, la syntaxe régulière (beaucoup plus que dans les *Essais*, ce qui prouve que cette négligence même est un artifice); mais le trait manque absolument. Dans la première édition des *Essais*, Montaigne est déjà tout lui-même, mais timidement, avec des scrupules: dans l'édition de 1588, il n'y a presque aucune correction de style; le mot si connu : « J'ajoute, mais ne corrige pas », qu'on essaie en vain d'expliquer en l'appliquant à la pensée et non à la forme (M. Bonnefon, dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérature françaises*, dirigée par M. Petit de Julleville, tome III, p. 465), est à cette époque rigoureusement juste : on verra dans nos notes que presque toujours les deux textes de 1580 et 1588 coïncident absolument. Il n'en est plus de même en 1595 : répétitions effacées, expressions renforcées, métaphores ajoutées ou éclaircies, on y trouvera une foule de menues corrections dues à des scrupules d'artiste très conscient, dont Montaigne ne s'était pas embarrassé d'abord. Il y aurait là matière à une intéressante étude, dont on trouvera les éléments dans nos notes.

(c'est aussi ce que La Bruyère recherchera un siècle plus tard) le trait, l'épigramme, la pointe. Tenir son lecteur continuellement en haleine, en le « poignant » ou en l'éblouissant, voilà son ambition. Comment y parvient-il? Presque toujours par d'amusantes alliances de mots ou par des métaphores aussi abondantes qu'originales. Montaigne en effet est « grand poète » (c'est Montesquieu qui le dit) en ceci que la pensée se présente à lui sous forme visible et tangible; les images sous sa plume se pressent et se chassent l'une l'autre avec le miroitement et l'impétuosité d'une cascade[1]. Il y a parfois un peu de surabondance[2] et partant d'incohérence : toutes ces images, si rapidement déroulées devant nos yeux, les font papilloter[3]. Tantôt ses métaphores s'étalent avec une grâce complaisante; parfois elles se ramassent en un mot qui fait tableau : « Ce sont belles armes, mais mal emmanchées », dira-t-il d'un bon argument manié par un sot. « Nous avons droit de nous appuyer, non pas de nous coucher sur autrui.... Leurs esprits cherchent leur repos au branle, comme les enfants au berceau.... Il faut procéder au rebours du roseau, qui produit une longue tige et droite, de la première venue; mais après... il vient à faire des nœuds fréquents et épais, comme des pauses

1. « La couture de l'idée à l'image, dit Sainte-Beuve, est si en dedans qu'on ne la voit ni qu'on n'y songe : pensée, image, chez lui, c'est tout un. Quant à la couture de l'image à l'image, il la supprime et va son train de l'une à l'autre, enjambant comme un Basque agile, d'un jarret souple, d'un pas hardi. » (*Port-Royal*, II, 443). Il faut lire toute cette page (une bonne partie en est citée par Merlet et Lintilhac, *Etudes litt.*, II, 186), où le critique semble avoir voulu rivaliser avec l'auteur de grâce et de fraîcheur luxuriante.

2. Aux exemples qu'on trouvera dans le volume, ajoutons-en seulement un autre : « A qui n'a dressé en gros sa vie à une certaine fin, il est impossible de disposer les actions particulières ! il est impossible de ranger les *pièces* à qui n'a une forme du total en sa tête : à quoi faire la provision des *couleurs* à qui ne sait ce qu'il a à peindre... L'*archer* doit premièrement savoir où il vise, et puis y accommoder la main, l'arc, la corde, la flèche et les mouvements : nos conseils fourvoient, parce qu'ils n'ont pas d'adresse ni de but; nul *vent* ne fait pour celui qui n'a point de port destiné » (II, ch. I).

3. « Les princes de cet art (la rhétorique) s'appliquant d'une péculière attention à trier des mots solemnes et former des clauses à tistes, ont tant *pesé* chaque syllabe, *épluché* si primement chaque espèce de *couture* que les voilà *enfrasqués* et *embrouillés* en l'infinité des figures » (III, ch. VIII.) Il faut avouer que Montaigne, lui aussi, s'est ici un peu « enfrasqué » dans les siennes.

qui montrent qu'il n'a plus cette première vigueur et constance ». Les deux premières de ces métaphores sont frappantes de naturel et de justesse ; la troisième est agréablement spirituelle ; la quatrième l'est décidément avec excès. Il plaît un peu trop souvent à Montaigne de « secouer nos oreilles » de ces sortes de « finesses verbales », comme si cela était nécessaire pour nous réveiller. Il a tort de tant se défier de ses grâces naturelles : il n'a pas besoin, pour parler comme lui-même, de tant nous « chatouiller pour nous faire rire ».

Ces « finesses » consistent, soit en antithèses purement formelles, soit en *concetti*, soit en simples calembours (parfois détestables) : « Aussi soigneux d'*éteindre* l'une (la douleur) que d'*étendre* l'autre (le plaisir).... Qu'on accuse, si on veut, mon *projet*, mais mon *progrès*, non.... Nous sommes sur la *manière* non sur la *matière* du dire.... La poésie me *ravit* et *ravage*.... Je m'instruis mieux par contrariété que par similitude, et par *fuite* que par *suite*.... Il allait vers la *réformation* par la dernière des *difformations*.... Encore que j'y sois *assis* (aux lieux de cérémonie), j'y suis peu *rassis*.... Les *haires* ne rendent pas toujours *hères* ceux qui les portent. » On s'explique maintenant le goût de Montaigne pour les écrivains de décadence, tels que Sénèque, Perse, Lucain, qu'il n'ose guère admirer sans réserve, mais qu'il cite pourtant plus souvent que tous les autres.

Il est vrai qu'il admirait sincèrement aussi Horace et Virgile, et on trouvera chez lui des beautés dignes de ces grands modèles, auxquels il n'est point toujours si inférieur qu'il le déclare, avec une modestie qui paraît sincère. Il a eu, comme eux et plus peut-être qu'aucun autre écrivain français, l'art de renouveler les mots, d'en « appesantir et enfoncer la signification » par l'emploi qu'il en fait et la place qu'il leur donne. Son style, a-t-on dit, est une invention continuelle. Mais cette invention reste sa propriété et il ne faut pas chercher à la plagier : « Si on voulait l'imiter, même en supposant qu'on le pût et qu'on y fût disposé par nature..., il faudrait à tout moment forcer notre langue à être plus forte et plus complète poétiquement qu'elle ne l'est d'ordinaire et dans l'usage. Ce style à la Montaigne, si conséquent et si varié dans la suite et l'assortiment des images, exige qu'on crée à la fois une partie du tissu même pour les porter. Il ne pouvait naître et fleurir que dans cette pleine liberté du XVI^e^ siècle, chez un esprit franc

et ingénieux, gaillard et fin, brave et délicat, unique de trempe, qui parût libre et quelque peu licencieux, même en ce temps-là, et qui s'inspirait lui-même et s'enhardissait, sans s'y enivrer, à l'esprit pur et direct des sources antiques[1]. »

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, IV, p. 79.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

I. — Les Éditions des *Essais*.

La première édition des *Essais* (Bordeaux, S. Millanges, 1580, 2 vol. petit in-8) ne contenait que les deux premiers livres[1]. Les éditions de 1582 (Bordeaux, S. Millanges) et 1587 (Paris, J. Richer) n'en sont guère que des réimpressions, sauf que Montaigne y corrige quelques mots et y ajoute quelques phrases, relatives notamment à ses voyages et à sa gravelle. L'édition de 1588 (Paris, Abel L'Angelier, un vol. in-4°) était au contraire en grande partie nouvelle[2]: elle comprenait un troisième livre et, selon le titre, « six cents additions aux deux premiers[3] ». « Montaigne y parle beaucoup de lui et d'une façon quelquefois indiscrète : il se complaît à se regarder lui-même. Il cite davantage les anciens : il répand à profusion ses notes de lecture, Enfin son imagination moins sévère s'abandonne un peu trop[4] ».

Quand Montaigne mourut, il était en train de préparer une nouvelle édition. Il utilisait à cet effet les bonnes feuilles de celle de 1588. « Il les corrigeait minutieusement, il en chargeait les marges d'additions manuscrites, il corrigeait ces ad-

1. Elle a été reproduite de nos jours, très exactement, avec les variantes de celles de 1582 et de 1587 et par MM. Dezeimeris et Barckhausen (Bordeaux, Féret, 1870-73, 2 vol. in-8° publiés par la *Société des Bibliophiles de Guyenne*).

2. Elle est, sur le titre, qualifiée de « cinquième édition »; mais il n'est resté aucune trace de la quatrième. Elle a été reproduite par MM. Motheau et Jouaust (Paris, Jouaust, 1873, 4 vol. in-8°) et tout récemment (avec les variantes de 1595) dans la *Collection des meilleurs classiques français et étrangers* (Paris, Flammarion, 1908, 4 vol. in-12).

3. D'après M. Villey ces additions sont au nombre de 556 seulement.

4. F. Strowski, éd. des *Essais*, p. XI).

ditions à leur tour avec le même soin méticuleux, il les enrichissait d'autres additions, indéfiniment[1] ». Ce précieux exemplaire s'est conservé : offert par sa veuve aux religieux Feuillants, dont l'église abritait les restes du philosophe, il appartient aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. C'est sur une copie de cet exemplaire, MM. Dezeimeris et Strowski l'ont démontré, qu'a été faite, par les soins de Pierre de Brach et de Mlle de Gournay[2], l'édition de 1595 (Paris, Abel L'Angelier et Michel Sonnius, in-folio)[3]. Si celle-ci diffère en quelques points de l'exemplaire de Bordeaux, c'est que certains renvois de celui-ci ont été négligés ou mal interprétés : de là des omissions et des transpositions fautives. C'est aussi que les éditeurs ont eu à leur disposition des brouillons, de petites feuilles de papier intercalées entre les pages ou collées à celles-ci, et qui depuis ont disparu[4]. C'est enfin que les éditeurs ont pris avec le texte quelques libertés, comme on n'hésitait pas généralement à le faire alors : celles-ci « ont pour objet de rendre le style de Montaigne plus correct, plus moderne, de corriger une tournure elliptique, de réparer un oubli, quelquefois d'atténuer une allusion trop directe ou un jugement trop sommaire[5]. » Il était donc utile de reproduire exactement l'exemplaire de Bordeaux, qui représente bien, sauf quelques pertes accidentelles, le dernier état de la pensée de Montaigne[6]. C'est ce qui a été récemment entrepris, sous les auspices de la Commission des Archives municipales de Bordeaux, par M. F. Strowski, qui s'est acquitté de sa tâche avec un soin et une exactitude parfaites[7].

1. Strowski, *op. cit.*, p. XII.

2. Sur ces deux personnages, voy. les curieuses études de M. Stapfer (*La famille et les amis de Montaigne*, Paris, 1896).

3. C'est cette édition qui a été reproduite par la plupart des éditeurs modernes, notamment par Éloi Johanneau (1818), J.-V. Le Clerc (1826-28 et 1865-6), Louandre (1854), Courbet et Royer (1872).

4. Nous savons par Mlle de Gournay que Montaigne écrivait souvent sur de « petits brevets décousus ». Il y a dans l'exemplaire de Bordeaux quelques renvois auxquels rien ne correspond en marge ; et on y distingue encore çà et là la trace des pains azymes qui fixaient les feuillets intercalés.

5. Strowski, *op. cit.*, p. 19.

6. Il y a longtemps que l'intérêt de cet exemplaire était connu, et Naigeon avait eu la prétention de le reproduire dans son édition (Paris, Pierre et Firmin Didot, an X, 4 vol. in-8°). Il a exécuté ce travail avec un soin remarquable pour l'époque, mais toutefois insuffisant.

7. *Les Essais de Michel de Mon-*

L'édition municipale reproduit non seulement les variantes proprement dites de l'exemplaire de Bordeaux, mais aussi les *repentirs*, « rédactions incomplètes, mots inachevés, que Montaigne efface au moment même où il les écrit, pour continuer d'une autre manière sa phrase[1] », de sorte que nous pouvons, en consultant cette édition, lire pour ainsi dire par dessus l'épaule de Montaigne au moment où il écrit, et suivre dans le moindre détail le travail de sa pensée. Enfin par un système ingénieux de signes conventionnels, M. Strowski a réussi à indiquer clairement les apports de l'édition de 1588 et les variantes ou additions de celle de 1595[2] : c'est donc cette édition qui doit être utilisée pour tout travail approfondi sur Montaigne.

II. — Travaux récents sur Montaigne.

Sur Montaigne en général. P. Bonnefon. *Montaigne, l'homme et l'œuvre*, Bordeaux, 1893. — Le même. *Montaigne et ses amis*, 1898, 2 vol. — P. Stapfer. *La famille et les amis de Montaigne*, Paris, 1896. — E. Champion. *Introduction aux « Essais » de Montaigne*, Paris, 1899. — G. Guizot. *Montaigne, Études et Fragments*, publiés par A. Salles, Paris, 1899. — E. Ruel. *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne*, Paris. 1901. — Grace Norton. *Studies in Montaigne*. New-York, 1904, 2 vol. — Ed. Dowden. *Michel de Montaigne*, Philadelphie et Londres, 1905. — Brunetière. *Nouvelles études sur Montaigne*, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1906. Cf. du même, *Histoire de la littérature française classique*, fasc. II.

taigne, publiés d'après l'exemplaire de Bordeaux, par F. Strowski, tomes I et II (comprenant les deux premiers livres, Bordeaux, F. Pech, 1906-1909; in-4°).

1. *Op. cit.*, p. XVII.

2. On me permettra de rappeler que c'est dans cette publication scolaire que les apports des diverses éditions ont été indiqués pour la première fois. Je n'avais pas, naturellement, à signaler toutes les variantes; j'ai tenu néanmoins à le faire pour un chapitre particulièrement important; j'ai utilisé, pour cette « édition critique » toutes les éditions citées plus haut et une collation de l'exemplaire de Bordeaux, qu'a bien voulu faire pour moi mon ami M. Marion, professeur à l'Université de cette ville.

— F. Strowski. *Les grands philosophes. Montaigne*, Paris, 1906. — Le même. *De Montaigne à Pascal*, Paris, 1907. — A. Canac. *La Philosophie théorique de Montaigne*. Paris, 1907. — V. Giraud. *Les époques de la pensée de Montaigne* dans *Revue des Deux Mondes*, 1er fév. 1909.

Sur les Sources des « Essais ». — J. de Zangroniz. *Montaigne, Amyot et Saliat*, Paris, 1906 (*Bibliothèque de la Renaissance*). — P. Villey. *Les Sources et l'Évolution des « Essais » de Montaigne*. Tome I : *Les Sources et la Chronologie des « Essais »* ; tome II : *L'Evolution des « Essais »*, Paris, 1908, 2 vol. — Le même. *Les livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne. Contribution à l'étude des sources des « Essais »*, Paris, 1908.

Sur la pédagogie de Montaigne. G. Compayré. *Montaigne et l'éducation du jugement*, Paris, sans date. — J. Langlais. *La Pédagogie de Montaigne et de Rabelais*, dans *Revue de la Renaissance*, 1905. — L. Dugas. *Le système pédagogique de Montaigne* dans *Revue pédagogique*. 15 février 1909.

Sur la prétendue participation de Montaigne au « Contr'Un ». Docteur Armaingaud, *Montaigne pamphlétaire, L'Enigme du Contr'Un*, Paris, 1910. Cf. les articles cités plus haut, p. XXIV, note, et la polémique engagée entre MM. Armaingaud et Hauser dans la *Revue Critique* (juillet 1910-janvier 1911). L'opinion de M. Armaingaud a été adoptée par M. H. Monod (*Revue de Paris*, 1er mars 1910).

Voy. enfin G. Lanson, *Manuel bibliographique de la littérature française*, chap. XIV.

EXTRAITS DES *ESSAIS*

DE

MONTAIGNE

AU LECTEUR

C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. Il t'avertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée; je n'y ai eu nulle considération de ton service, ni de ma gloire : mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai voué à la commodité particulière de mes parents et amis : à ce que[1], m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt), ils y puissent retrouver aucuns traits[2] de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eu[3] de moi. Si c'eût été pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautés empruntées : je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans étude et arti-

1. Afin que.
2. *Aucuns*, quelques. Conformément à son étymologie (*aliquem unum*), *aucun* a eu, jusqu'au XVIIe siècle, le sens positif quand il n'était pas accompagné d'une négation.
3. Dans l'ancienne langue le participe passé peut ne pas s'accorder avec le substantif qui le précède; toutefois l'accord est le cas le plus fréquent. La règle actuelle, quoique édictée par l'Académie dès le XVIIe siècle, ne fut universellement appliquée que vers la fin du XVIIIe.

fice : car c'est moi que je peins[1]. Mes défauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïve[2], autant que la révérence publique[3] me l'a permis. Que si j'eusse été parmi ces nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premières lois de nature[4], je t'assure que je m'y fusse très volontiers peint tout entier et tout nu. Ainsi, lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un sujet si frivole et si vain. Adieu donc. De Montaigne, ce premier de mars 1580[5].

1. On sait avec quelle dureté Pascal a relevé ce mot : « Le sot projet qu'il a de se peindre ! Et cela, non pas en passant et contre ses maximes..., mais par ses propres maximes et par un dessein premier et principal. » (Ed. Havet, Art. VI, 33).

2. Ces deux substantifs sont sujets de *s'y liront*. — *Naïve*, native (sens étymologique).

3. C.-à-d., le respect du public ; latinisme.

4. L'ancienne langue traitait comme des noms propres et par conséquent employait sans article les substantifs représentant des objets uniques de leur espèce. C'est ainsi qu'on trouve employés jusqu'à la fin du XVII[e] siècle : *amour*, *fortune*, *foudre*, *mort*, *nature*, etc. Voy. Darmesteter et Sudre, *Grammaire historique de la langue française*, § 383.

5. Telle est la date donnée par la première édition. Dans l'édition de 1588, cette préface est datée du 12 juin 1588 ; dans celle de 1595, du 12 juin 1580. La seconde de ces dates est destinée à rajeunir l'édition ; la troisième provient d'une erreur de Mlle de Gournay, qui avait évidemment l'intention de restituer la première.

LIVRE I

I

Comment Montaigne fut amené à écrire les Essais.

Comme nous voyons des terres oisives, si elles sont grasses et fertiles, foisonner[1] en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que, pour les tenir en office[2], il les faut assujettir et employer à certaines semences pour notre service..., ainsi est-il des esprits : si on ne les occupe à certain sujet qui les bride et contraigne, ils se jettent déréglés, par-ci, par-là, dans le vague champ des imaginations :

> Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis
> Sole repercussum, aut radiantis imagine lunæ,
> Omnia pervolitat late loca, jamque sub auras
> Erigitur, summique ferit laquearia tecti[3];

et n'est folie ni rêverie qu'ils ne produisent en cette agitation :

> Velut ægri somnia, vanæ
> Finguntur species[4].

L'âme qui n'a point de but établi, elle se perd : car

1. Var. : *qu'elles ne cessent de foisonner* (1580). Ce *que* s'explique par une anacoluthe : « Comme nous voyons que des terres oisives foisonnent » ; Montaigne, effaçant ces mots, a négligé de modifier la suite dans le même sens, et laissé subsister (à la ligne suivante) un autre *que* difficilement explicable.

2. Pour les utiliser.

3. « Ainsi, à la surface tremblante de l'eau que contient un vase d'airain, se réfléchissent les rayons du soleil ou de la lune : leur mobile image voltige çà et là, s'élève dans les airs et va frapper les lambris du plafond. » (Virgile, *En.*, VIII, 22.) Cette citation et celle de Martial qui se trouve quelques lignes plus bas sont des additions de 1588.

4. « Comme, dans les rêves d'un malade, se forment de vains fantômes. » (Horace, *Art poét.*, 7.)

comme on dit, c'est n'être en aucun lieu que d'être partout :

Quisquis ubique habitat, Maxime, nusquam habitat[1].

Dernièrement que je me retirai chez moi[2], délibéré, autant que je pourrais, ne me mêler d'autre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie, il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser, en pleine oisiveté, s'entretenir soi-même, et s'arrêter et rasseoir en soi : ce que j'espérais qu'il pût meshui[3] faire plus aisément, devenu, avec le temps, plus pesant et plus mûr : mais je trouve, comme

Variam semper dant otia mentem[4],

qu'au rebours, faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus de carrière à soi-même qu'il ne prenait pour autrui[5] et m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que, pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle[6], espérant, avec le temps, lui en faire honte à lui-même[7].

(Chap. VIII)

1. Martial, *Ép.*, VII, 73. Montaigne a traduit ce vers avant de le citer.

2. En 1571. Cf. *Introd.*

3. Dorénavant; de *mais* et *hui magis* et *hodie*).

4. « L'oisiveté engendre l'agitation de l'esprit. » (Lucain, IV, 704.)

5. Var. : *il se donne cent fois plus d'affaire à soi-même qu'il n'en prenait* (1580-8).

6. *En rôle*, par écrit anc. franç. *rolle*, parfois écrit à tort *roolle* (de là notre accent circonflexe), de *rotulum*, rouleau; le sens propre s'est conservé dans quelques termes de métier.

7. Montaigne, loin d'arriver à se faire honte à lui-même de ses « chimères », semble s'y être complu toujours davantage; il n'a cessé en effet d'ajouter aux *Essais* et de s'y peindre avec une complaisance de plus en plus marquée.

II

De la facilité d'élocution. — L'avocat et le prédicateur. — Montaigne mieux servi par l'improvisation que par la réflexion.

Onc ne furent à tous toutes grâces données[1].

Aussi voyons-nous qu'au don d'éloquence, les uns ont la facilité et la promptitude, et, ce qu'on dit[2], le boute-hors[3] si aisé qu'à chaque bout de champ ils sont prêts : les autres, plus tardifs, ne parlent jamais rien[4] qu'élaboré et prémédité... Si j'avais à conseiller[5], en ces deux divers avantages de l'éloquence, de laquelle il semble en notre siècle que les prêcheurs et les avocats fassent principale profession, le tardif serait mieux[6] prêcheur, ce me semble, et l'autre mieux avocat, parce que la charge de celui-là lui donne autant qu'il lui plaît de loisir pour se préparer; et puis sa carrière se passe d'un fil et d'une suite[7], sans interruption, là où les commodités[8] de l'avocat le pressent à toute heurte[9] de se mettre en lice ; et les réponses improuvues[10] de sa partie adverse le rejettent de son branle, où[11] il lui faut

1. Ce vers est de La Boétie. Il termine le quatorzième sonnet du recueil intitulé *Vers français*, publié par Montaigne en 1571.

2. Comme on dit.

3. La facilité de *bouter hors*, d'exprimer sa pensée, l'élocution.

4. Montaigne construit activement un grand nombre de verbes qui depuis sont devenus neutres ou même l'étaient déjà de son temps, comme *avouer*, *échapper*, *faillir*, *jouir*, *lutter*, *profiter*, *tomber*, etc.

5. Délibérer avec moi-même, me consulter au sujet de.

6. Entendez : « serait mieux dans le rôle de ».

7. Il parcourt la carrière qu'il s'était tracée, il prononce son discours d'un trait.

8. C.-à-d. la liberté que possède l'avocat d'interrompre la partie adverse et qui l'expose à son tour à être interrompu.

9. *Heurte*, autre forme de *heurt*, à tout coup, à tout moment. C'est sans doute par une faute d'impression que toutes les éditions postérieures à 1580 donnent : *à toute heure*.

10. Imprévues ; Montaigne dit aussi *impourvu* (*in*, *pro*, *videre*).

11. Circonstance où.

sur-le-champ prendre un nouveau parti... La part[1] de l'avocat est plus difficile que celle du prêcheur : et nous trouvons pourtant, ce m'est avis, plus de passables avocats que prêcheurs, au moins en France[2]. Il semble que ce soit plus le propre de l'esprit d'avoir son opération prompte et soudaine, et plus le propre du jugement de l'avoir lente et posée[3]. Mais qui demeure du tout[4] muet, s'il n'a loisir de se préparer, et celui aussi à qui le loisir ne donne avantage de mieux dire, ils sont en pareil degré d'étrangeté.

On récite[5] de Severus Cassius qu'il disait mieux sans y avoir pensé, qu'il devait plus à la fortune qu'à sa diligence, qu'il lui venait à profit[6] d'être troublé en parlant, et que ses adversaires craignaient de le piquer, de peur que la colère ne lui fît redoubler son éloquence. Je connais par expérience[7] cette condition de nature, qui ne peut soutenir une véhémente préméditation et laborieuse : si elle ne va gaiement et librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns[8] ouvrages qu'ils puent à l'huile et à la lampe[9], pour certaine âpreté et rudesse que le travail imprime en ceux où[10] il a grande part.

1. Le rôle, la tâche ; lat. *partes*.

2. Les bons orateurs judiciaires ne furent pas rares en effet à la fin du XVI^e^ siècle ; on a retenu les noms de Simon Marion, d'Antoine Arnauld, d'Etienne Pasquier. La chaire au contraire était alors déshonorée par la subtilité, l'érudition déplacée, un choquant mélange de familiarité bouffonne et d'emphase prétentieuse. Voy. Darmesteter et Hatzfeld, *La littérature française au XVI^e^ siècle*, p. 12 et 54, et les ouvrages cités en cet endroit.

3. Comparez à cette esquisse l'admirable morceau de La Bruyère, *De la Chaire*, § 26.

4. Complètement.

5. C.-à-d. on lit ; latinisme (*recitant*).

6. Latinisme (*esse utilitati*).

7. Var. : *Je connais bien privéement et par ordinaire expérience*... (1580).

8. Cf. p. 1, n. 2.

9. *Sentir* et *puer* (*puir*) pouvaient dans l'ancienne langue se construire avec *à*. Cette construction a persisté dans la plupart des dialectes méridionaux. C'est là une de ces « manières de parler familières, non aux François, ains seulement aux Gascons » que Pasquier (*Lettres*, XIX, 1) reprocha à Montaigne, et que Sorel relève également chez Balzac. Voy. M. Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française* (1893), p. 422.

10. Jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, on emploie constamment *où* au

Mais outre cela, la sollicitude de bien faire, et cette contention de l'âme trop bandée et trop tendue à son entreprise la rompt et l'empêche, ainsi qu'il[1] advient à l'eau, qui, par force de se presser, de sa violence et abondance[2], ne peut trouver issue en un goulet ouvert. En cette condition de nature de quoi[3] je parle, il y a quand et quand[4] aussi cela qu'elle demande à être, non pas ébranlée et piquée par ces passions fortes, comme la colère de Cassius (car ce mouvement serait trop âpre); elle veut être, non pas secouée, mais sollicitée; elle veut être échauffée et réveillée par les occasions étrangères, présentes et fortuites. Si elle va toute seule, elle ne fait que traîner et languir; l'agitation est sa vie et sa grâce. Je ne me tiens pas bien en ma possession et disposition; le hasard y a plus de droit que moi; l'occasion, la compagnie, le branle même de ma voix tire plus de mon esprit que je n'y trouve lorsque je le sonde et emploie à part moi. Ainsi les paroles en[5] valent mieux que les écrits, s'il y peut avoir choix où il n'y a point de prix[6]. Ceci m'advient aussi, que je ne me treuve[7] pas où je me cherche, et me treuve plus par

lieu de *en*, *à*, *chez* suivis du relatif; tournure élégante et rapide, dont la perte est regrettable.

1. *Ainsi que... ouvert*, addition de 1588.

2. C.-à-d. par suite, à cause de sa violence.

3. La syntaxe du XVI^e^ siècle autorise *quoi* ayant pour antécédent un nom de personnes ou de choses; celle du XVII^e^ (Vaugelas et Patru) ne l'autorise qu'après des noms de choses: l'Académie se prononça pour l'emploi de *qui* après les premiers, de *lequel* après les derniers.

4. *Quand et quand*, en même temps. On a dit d'abord, par une tournure aisée à comprendre : « il a fait ceci *quand et* moi », c.-à-d. quand moi aussi je le faisais. Le redoublement de *quand* est moins facile à expliquer.

5. *En*, c.-à-d. de mon esprit.

6. Montaigne a toujours affecté à l'égard de son livre un dédain qui n'était pas tout à fait sincère. Cf. liv. III, ch. IX. — Le chapitre se terminait ici dans les éditions de 1580-8.

7. Dans les verbes où la voyelle du thème est *o* bref, cette voyelle se change, lorsqu'elle est accentuée, en *eu*; lorsqu'elle est atone, en *ou*; on conjuguait donc régulièrement *je treuve*, *nous trouvons*; *je preuve*, *nous prouvons*; etc. Cf., dans la langue actuelle, *je meurs*, *nous mourons*; *je meus*, *nous mouvons*; *je peux*, *nous pouvons*; *je veux*, *nous voulons*.

rencontre que par l'inquisition de mon jugement. J'aurai élancé quelque subtilité en écrivant (j'entends bien, mornée[1] pour un autre, affilée pour moi; laissons toutes ces honnêtetés[2]; cela se dit par chacun selon sa force); je l'ai si bien perdue que je ne sais ce que j'ai voulu dire, et l'a l'étranger découverte[3] parfois avant moi. Si je portais le rasoir par tout où cela m'advient[4], je me déferais[5] tout. Le rencontre m'en offrira le jour quelque autre fois, plus apparent que celui du midi[6] et me fera étonner de mon hésitation. (Chap. X)

1. Obtuse, émoussée.

2. C.-à-d. cette modestie affectée. Montaigne s'excuse d'avoir fait allusion à la finesse de certaines de ses remarques.

3. C.-à-d. un étranger l'a comprise....

4. C.-à-d. si je supprimais tous les passages sur le sens desquels il m'arrive à moi-même d'hésiter.

5. Je ne laisserais rien de mon livre.

6. *Rencontre*, masculin dans l'ancienne langue, l'est presque toujours aussi chez Montaigne, contrairement à l'usage de ses contemporains. — Entendez : « le hasard m'en fera découvrir le sens une autre fois et alors il me paraîtra plus clair que le jour ».

III

C'est la mort qui nous juge. — Mort de La Boétie.

Scilicet ultima semper
Exspectanda dies homini est, dicique beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet[1].

Les enfants savent le conte[2] du roi Crésus à ce propos : lequel, ayant été pris par Cyrus et condamné à la mort, sur le point de l'exécution, il s'écria : « O Solon, Solon! »; cela rapporté à Cyrus, et s'étant enquis que c'était à dire, il[3] lui fit entendre qu'il vérifiait lors à ses dépens l'avertissement qu'autrefois lui avait donné Solon : que les hommes, quelque beau visage que fortune[4] leur fasse[5], ne se peuvent appeler heureux jusques à ce qu'on leur ait vu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude et variété[6] des choses humaines, qui d'un bien léger mouvement se changent d'un état en autre tout divers... En tout le reste il y peut avoir du masque : ou ces beaux discours de la philosophie ne sont en nous que par contenance, ou les accidents, ne nous essayant pas jusques au vif, nous donnent loisir de maintenir toujours notre visage rassis. Mais à ce dernier rôle de la mort et de nous[7], il n'y a plus que feindre, il faut par-

1. « Avant de vous prononcer sur le bonheur d'un de vos semblables, attendez son dernier jour; nul ne peut être dit heureux qu'après ses funérailles. » (Ovide, *Métam.*, III, 135.)

2. Ce mot, substantif verbal de *conter* (= *raconter*), signifie ici histoire, et non histoire fabuleuse. Montaigne emprunte cette anecdote à Hérodote (I, 86).

3. Notez la liberté dans l'emploi des pronoms personnels : *il* représente Crésus, bien que la proposition précédente (*s'étant enquis*) se rapporte à Cyrus.

4. Cf. p. 2, n. 4.

5. 1580-8 ajoutent ici : *quelques richesses, royautés et empires qu'ils se voient entre mains.*

6. Quand plusieurs substantifs se suivent, l'ancienne langue n'emploie ordinairement l'article que devant le premier.

7. Montaigne poursuit la métaphore; il venait de dire un peu plus haut, faisant allusion aux paroles que Suétone prête à Au-

ler français ; il faut montrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot :

> Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
> Eliciuntur, et eripitur persona : manet res[1].

Voilà pourquoi se doivent à ce dernier trait toucher[2] et éprouver toutes les autres actions de notre vie. C'est le maître jour, c'est le jour juge de tous les autres : c'est le jour, dit un ancien[3], qui doit juger de toutes mes années passées. Je remets à la mort l'essai du fruit de mes études; nous verrons là si mes discours me partent de la bouche ou du cœur[4]. J'ai vu plusieurs donner par leur mort réputation, en bien ou en mal, à toute leur vie... Il est des morts braves et fortunées. Je lui ai vu trancher le fil d'un progrès de merveilleux avancement[5], et dans la fleur de son croît[6], à quelqu'un, d'une fin si pompeuse, qu'à mon avis ses ambitieux et courageux desseins n'avaient rien de si haut que fut leur interruption. Il arriva, sans y aller[7], où il prétendait, plus grandement et glorieusement que ne portait son désir et espérance, et devança par sa chute le pouvoir et le nom où il aspirait par sa course[8]. Au jugement de la vie

guste mourant, qu'il ne faut pas estimer heureux l'homme à qui on n'a pas vu « jouer le dernier acte de sa comédie ».

1. « Alors seulement la vérité s'échappe des entrailles; le masque tombe, le caractère reste. » (Lucrèce, III, 57; trad. Crouslé).

2. C.-à-d. essayer à la pierre de touche.

3. Sénèque, *Ép.* CII.

4. Ce sont presque textuellement les paroles que La Boétie mourant adressait à Montaigne; voy. la belle *Lettre* de celui-ci sur les derniers moments de son ami. On comprend que cette réminiscence ait amené Montaigne à parler de lui; c'est de La Boétie en effet qu'il est certainement question dans les lignes suivantes, bien qu'il n'y soit pas nommé. — Le chapitre s'arrêtait ici dans la première édition; Montaigne a ajouté dans celle de 1588 quelques exemples de morts courageuses.

5. C.-à-d. une carrière qui promettait de le conduire très loin.

6. *Croit*, croissance, substantif verbal de *croître* ; le mot est encore employé comme terme technique.

7. *Sans y aller*, parce que sa course fut interrompue.

8. Notez ce style antithétique qui fait pressentir Balzac.

d'autrui, je regarde toujours comment s'en est porté le bout, et des principaux études[1] de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est-à-dire quiètement et sourdement[2].

(Chap. XVIII)

1. En faisant *étude* masculin, Montaigne se conforme à la tradition du moyen âge fondée sur l'étymologie (*studium*, neutre), que divers écrivains ou grammairiens (Rob. Estienne, Palsgrave, etc.) commençaient à abandonner. C'est par l'influence de sa terminaison féminine que le mot a changé de genre.

2. *Quiètement*, tranquillement; *sourdement*, sans affectation. On sait que la mort de Montaigne confirma ces viriles résolutions.

IV

Du mépris de la mort.

Le but de notre carrière, c'est la mort; c'est l'objet nécessaire de notre visée. Si elle nous effraie, comme[1] est-il possible d'aller un pas avant sans fièvre? Le remède du vulgaire, c'est de n'y penser pas. Mais de quelle brutale stupidité lui peut venir un si grossier aveuglement? Il lui faut faire brider l'âne par la queue[2],

Qui capite ipse suo instituit vestigia retro[3].

Ce n'est pas de merveille s'il est si souvent pris au piège. On fait peur à nos gens[4] seulement de nommer la mort, et la plupart s'en seignent[5], comme du nom du diable. Et parce qu'il s'en fait mention aux testaments, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, que le médecin ne leur ait donné l'extrême sentence : et Dieu sait lors, entre la douleur et la frayeur[6], de quel bon jugement ils vous le pâtissent[7]! Parce que cette syllabe frappait trop rudement leurs oreilles, et que cette voix[8] leur

1. *Comme* s'emploie constamment pour *comment* au sens interrogatif jusqu'à la fin du XVII[e] siècle : « Comme est-ce que chez moi s'est introduit cet homme? » (Molière, *École des Femmes*, II, 2.)

2. Ce mot est expliqué par la citation suivante : il « marche à reculons », puisqu'il refuse de voir le but auquel il tend.

3. « Qui marche à reculons. » (Lucrèce, IV, 474.) Les mots *capite suo* s'expliquent mal, le texte étant cité inexactement.

4. « Aux gens dont je parle », aux hommes. Ces désignations familières sont, comme on sait, fréquentes chez La Fontaine : « Cette réflexion embarrassant notre homme » (IX, 4). — « J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine » (*Ib.* VII, 9).

5. Forme ancienne et correcte de *signer*.

6. C.-à-d. sous l'effet tant de la douleur que de la frayeur. *Entre*, dans l'ancienne langue, est souvent explétif et marque simplement un rapport copulatif : « Entre Naimon et Jozeran le comte (c.-à-d. N. et J.) | La nuefme eschiele ont faite » (*Ch. de Roland*, 3075).

7. Au sens propre, préparer un pâté; ici, ironiquement, arranger, accommoder.

8. *Voix*, parole; latinisme.

semblait malencontreuse, les Romains avaient appris de l'amollir ou l'étendre en périphrases; au lieu de dire : « il est mort, il a cessé de vivre », disent-ils : « il a vécu » ; pourvu que ce soit vie, soit elle passée, ils se consolent. Nous en avons emprunté notre *feu maître Jean*[1]. A l'aventure est-ce que, comme on dit, le terme vaut l'argent[2].

Je naquis entre onze heures et midi[3] le dernier jour de février mil cinq cent trente-trois, comme nous comptons à cette heure, commençant l'an en janvier[4]. Il n'y a justement que quinze jours que j'ai franchi trente-neuf ans[5] : il m'en faut, pour le moins, encore autant. — « Cependant s'empêcher du pensement de[6] chose si éloignée, ce serait folie. » — Mais quoi? les jeunes et les vieux laissent la vie[7] de même condition; nul n'en sort autrement que si tout présentement il y entrait; joint qu'il n'est homme si décrépite[8], tant qu'il voit Mathusalem devant[9], qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps. Davantage, pauvre fou que tu es, qui t'a établi

1. C.-à-d. feu un tel. *Maitre Jean*, que certains éditeurs se donnent beaucoup de peine pour expliquer, désigne simplement ici un individu quelconque; la remarque porte sur *feu*, proprement, qui a accompli sa destinée (lat. pop. *fatutus*, de *fatum*).

2. Ce proverbe, qui rappelle quelque peu l'anglais *time is money*, signifie : le délai (accordé au débiteur) vaut de l'argent. Les mots *Parce que cette syllabe.... maître Jean* sont une addition de 1588, qui, en interrompant la phrase, la rend difficilement intelligible. Montaigne prend du reste la locution dans un sens un peu différent; entendez : « Est-ce que les gens en question s'imaginent que le délai qu'ils ont obtenu vaut vraiment l'argent (qu'ils auraient versé), en d'autres termes, que le moment de payer, c.-à-d. de mourir, n'arrivera jamais? »

3. *Entre onze heures et midi, comme nous... janvier*, add. de 1588.

4. C'est à partir de 1564 que l'année civile commença au 1er janvier et non à Pâques.

5. Montaigne étant né le 24 février 1533, ces lignes sont datées du 14 mars 1572. Il s'est donc mis à écrire dès le début de sa retraite.

6. C.-à-d. s'embarrasser du souci, de la crainte de... — C'est à ses adversaires que Montaigne prête ce raisonnement.

7. Var. : *y pensent aussi peu les uns que les autres et n'est homme... un an dans le corps* (1580-8).

8. *Décrépite* (aux deux genres) est au XVIe siècle la forme la plus ordinaire de ce mot.

9. C'est-à-dire : tant qu'il n'a pas atteint l'âge de Mathusalem.

les termes de ta vie? Tu te fondes sur les comptes des médecins : regarde plutôt l'effet et l'expérience. Par le commun train des choses, tu vis piéça[1] par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoutumés de vivre : et, qu'il soit ainsi[2], compte de tes connaissants, combien il en est mort avant ton âge, plus qu'il n'en y a[3] qui l'aient atteint : et de ceux même qui ont anobli leur vie par renommée, fais en registre, et j'entrerai en gageure d'en trouver plus qui sont morts avant qu'après trente-cinq ans. Il est plein de raison et de piété de prendre exemple de l'humanité même de Jésus-Christ : or il finit sa vie à trente et trois ans. Le plus grand homme simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme[4]. Combien a la mort de façons de surprise?... Ces exemples si fréquents et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse défaire du pensement de la mort et qu'à chaque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet? — « Qu'importe-il[5], me direz-vous, comment que ce soit, pourvu qu'on ne s'en donne point de peine? » — Je suis de cet avis ; et en quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculât : car il me suffit de passer[6] à mon aise ; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prends, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez :

> Prætulerim delirus inersque videri,
> Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
> Quam sapere et ringi[7].

1. C.-à-d. il y a *pièce* (de temps), longtemps.
2. C.-à-d. pour te convaincre qu'il en est ainsi.
3. Remarquez la place de *en*, régulière dans l'ancienne langue.
4. Montaigne avait ajouté dans la première édition : *Et ce fameux Mahomet aussi.*
5. Le *t* dit improprement euphonique (des mots comme celui-ci, où l'*e* atone est déjà précédé d'un *t*, montrent à l'évidence l'inexactitude de la dénomination) n'est employé constamment que vers l'extrême fin du XVI^e^ s. ; son introduction est due à une action analogique des verbes des trois dernières conjugaisons sur ceux de la première.
6. Sous-ent. *ma vie.*
7. « J'aime mieux passer pour

Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent: de mort, nulles nouvelles. Tout cela est beau : mais aussi quand elle arrive, ou à eux ou à leurs femmes, enfants et amis, les surprenant en dessoude[1] et au découvert[2], quels tourments, quels cris, quelle rage et quel désespoir les accable[3]? Vites-vous jamais rien[4] si rabaissé, si changé, si confus? Il y faut pourvoir de meilleure heure; et cette nonchalance bestiale, quand elle pourrait loger en la tête d'un homme d'entendement, ce que je treuve entièrement impossible, nous vend trop cher ses denrées[5]. Si c'était ennemi qui se pût éviter, je conseillerais d'emprunter les armes de la couardise; mais puisqu'il ne se peut[6], puisqu'il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'honnête homme[7],

> Nempe et fugacem persequitur virum,
> Nec parcit imbelli juventæ
> Poplitibus timidoque tergo[8],

et que nulle trempe de cuirasse vous couvre[9],

> Ille licet ferro cautus se condat et ære.
> Mors tamen inclusum protrahet inde caput[10],

apprenons à le soutenir de pied ferme et à le combattre : et pour commencer à lui ôter son plus grand avantage

un fou ou pour un sot, à condition que mes défauts fassent mon bonheur ou que je ne les voié pas, que d'être sage et d'enrager. » (Horace, *Ep.*, II, II, 127.)

1. A l'improviste (lat. pop. *in de subitam*). Montaigne avait écrit d'abord (1580-8) : *a l'improveu.*

2. A découvert, c.-à-d. non armés contre elle.

3. L'ancien français, comme le latin, fait régulièrement accorder le verbe avec le dernier des sujets.

4. Au sens étymologique de *chose* et aussi, en anc. fr., de *personne.*

5. C.-à-d. elle nous fait payer cher la tranquillité qu'elle nous procure.

6. *Il* est ici neutre; le *il* de la ligne suivante représente *ennemi.*

7. *Puisqu'il vous attrape... homme*, add. de 1588.

8. « La mort (il y a dans le texte *Mors et*) atteint aussi le lâche qui la fuit; elle n'épargne point la jeunesse sans courage, aux jarrets amollis, au dos timide. » (Horace, *Odes*, III, II, 14.)

9. Même dans l'ancienne langue *nul* se fait accompagner de *ne*; c'est par imitation de la construction latine que *ne* est ici omis.

10. « Celui-là se cache prudem-

contre nous, prenons voie toute contraire à la commune : ôtons-lui l'étrangeté, pratiquons-le, accoutumons-le; n'ayons rien si souvent en la tête que la mort; à tous instants représentons-la à notre imagination et en tous visages; au broncher[1] d'un cheval, à la chute d'une tuile, à la moindre piqûre d'épingle, remâchons soudain : « Eh bien! quand ce serait la mort même? » et là-dessus, raidissons-nous et nous efforçons. Parmi les fêtes et la joie, ayons toujours ce refrain de la souvenance de notre condition et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir que parfois il ne nous repasse en la mémoire en combien de sortes cette notre[2] allégresse est en butte à la mort, et de combien de prises elle la menace. Ainsi faisaient les Égyptiens, qui, au milieu de leurs festins et parmi leur meilleure chère, faisaient apporter l'anatomie sèche d'un homme[3], pour servir d'avertissement aux conviés.

> Omnem crede diem tibi diluxisse supremum :
> Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora[4].

Il est incertain où la mort nous attende : attendons-la partout. La préméditation de la mort est préméditation de la liberté : qui a appris à mourir, il a désappris à servir ; il n'y a rien de mal en la vie pour celui qui a bien compris que la privation de la vie n'est pas mal[5]. Le savoir mourir nous affranchit de toute sujétion et contrainte. Paulus Emilius répondit à celui que ce misérable

ment sous le fer et l'airain : la mort saura bien en faire sortir cette tête si bien protégée » (Properce, III, XVIII, 25.) Cette citation et le membre de phrase qui l'amène sont des additions de 1588.

1. Exemple de l'infinitif pris substantivement, si fréquent jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Cf. plus bas, l. 3 (en remontant).

2. Remarquez l'association, fréquente en ancien français, du démonstratif et du possessif.

3. Var. : *l'anatomie sèche* (= le squelette) *d'un corps d'homme mort* (1580-8).

4. « Persuade-toi que chaque jour est ton dernier jour : plus douce te paraîtra l'heure sur laquelle tu n'auras point compté. » (Horace, *Ep.*, I, IV, 13.)

5. *Il n'y a rien... mal*, add. de 1595. — Notez cette succession d'antithèses ; et cf. p. 10, n. 8.

roi de Macédoine, son prisonnier[1], lui envoyait pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : « Qu'il en fasse la requête à soi-même. »

A la vérité, en toutes choses, si nature ne prête un peu, il est malaisé que l'art et l'industrie aillent guère avant. Je suis de moi-même non mélancolique, mais songe-creux : il n'est rien de quoi je me sois dès toujours plus entretenu que des imaginations de la mort ; voire en la saison la plus licencieuse de mon âge,

Jucundum quum ætas florida ver ageret[2].

Parmi les dames et les jeux..., je m'entretenais de je ne sais qui, surpris les jours précédents d'une fièvre chaude, et de sa fin[3], au partir[4] d'une fête pareille, et la tête pleine d'oisiveté, d'amour et de bon temps, comme moi, et qu'autant m'en pendait à l'oreille :

Jam fuerit nec post unquam revocare licebit[5].

Je ne ridais non plus le front de ce pensement-là que d'un autre. Il est impossible que, d'arrivée, nous ne sentions des piqûres de telles imaginations ; mais en les maniant et repassant, au long aller, on les apprivoise sans doute : autrement, de ma part, je fusse[6] en continuelle frayeur et frénésie, car jamais homme ne se défia tant de sa vie, jamais homme ne fit moins d'état[7] de sa durée. Ni la santé, que j'ai joui[8] jusques à présent

1. Persée, fils de Philippe V, dernier roi de Macédoine (178-167 av. J.-C.)

2. « Quand mon âge fleuri roulait son gai printemps. » (Catulle, LXVIII, 16 ; citation ajoutée en 1588. — La traduction est de Mlle de Gournay.)

3. Var. : *et de sa mort* (1580-8).

4. Ellipse du verbe : « de sa fin *qu'il trouva...* et *ayant* la tête... »

5. « Bientôt tout cela ne sera plus et nous ne pourrons le faire revivre. » (Lucrèce, III, 928 ; cit. aj. 1588.)

6. C.-à-d. j'eusse été ; emploi, régulier dans l'ancienne langue, de l'imp. du subj. pour le cond. prés. ou passé.

7. *Faire état de*, faire cas de, estimer.

8. Montaigne fait ordinairement *jouir* transitif. C'est un des gasconismes que Pasquier lui reprochait ; le gascon ne faisait du reste

très vigoureuse et peu souvent interrompue[1], ne m'en allonge l'espérance, ni les maladies ne me l'accourcissent : à chaque minute il me semble que je m'échappe, et me rechante[2] sans cesse : « Tout ce qui peut être fait un autre jour le peut être aujourd'hui. » De vrai les hasards et dangers nous approchent peu ou rien de notre fin ; et si nous pensons combien il en reste, sans cet accident qui semble nous menacer le plus, de millions d'autres sur nos têtes, nous trouverons que, gaillards et fiévreux, en la mer et en nos maisons, en la bataille et en repos, elle nous est également près : *Nemo altero fragilior est : nemo in crastinum sui certior*[3]. Ce que j'ai à faire avant mourir, pour l'achever, tout loisir me semble court, fût-ce d'une heure. Quelqu'un, feuilletant l'autre jour mes tablettes, trouva un mémoire de quelque chose que je voulais être faite après ma mort ; je lui dis, comme il était vrai, que, n'étant qu'à une lieue de ma maison, et sain et gaillard, je m'étais hâté de l'écrire là, pour ne m'assurer point[4] d'arriver jusque chez moi...

Notre religion n'a point eu de plus assuré fondement humain que le mépris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle ; car pourquoi craindrions-nous de perdre une chose, laquelle perdue ne peut être regrettée ? Mais aussi puisque nous sommes menacés de tant de façons de mort, n'y a-il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soutenir une ? Que chaut-il[5], quand ce soit, puisqu'elle est inévitable ? A celui qui disait à Socrate : « Les trente tyrans t'ont

sur ce point que perpétuer la tradition de l'anc. franç. Cf. p. 5, n. 4. Sur *joui* invariable, cf. p. 1, n. 3.

1. Var. : *Jusques à présent heureuse, ne...* (1580).

2. *Et me rechante.., aujourd'hui*, add. de 1595.

3. « Aucune vie n'est plus fragile qu'une autre Nul n'est sûr du lendemain. » (Sénèque, *Ep.* XCI; cit. aj. 1595.)

4. Parce que je n'avais pas l'assurance, la certitude... Tout ce passage (jusqu'à *moins ridicule*, p. 20, l. 3) est une addition de 1595.

5. *Que chaut-il*, qu'importe-t-il ? (*Calere* avait pris ce sens en latin populaire.)

condamné à la mort » : « Et Nature, eux », répondit-il[1]. Quelle sottise de nous peiner sur le point[2] du passage à l'exemption de toute peine? Comme notre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, aussi fera la mort de toutes choses notre mort[3]. Par quoi c'est pareille folie de pleurer que d'ici à cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie; ainsi pleurâmes-nous, et ainsi nous coûta-il d'entrer en cette-ci, ainsi nous dépouillâmes-nous de notre ancien voile en y entrant. Rien ne peut être grief[4] qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si longtemps chose de si bref temps? Le longtemps vivre[5], et le peu de temps vivre est rendu tout un par la mort. Car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit qu'il y a des petites bêtes[6] sur la rivière Hypanis qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à huit heures du matin, elle meurt en jeunesse ; celle qui meurt à cinq du soir, meurt en sa décrépitude. Qui de nous ne se moque de voir mettre en considération d'heur ou de malheur ce moment de durée? Le plus et le moins en la nôtre, si nous la comparons à l'éternité, ou encores[7] à

1. Socrate ne fut point condamné par les Trente Tyrans, expulsés trois ans avant sa mort (403).

2. Au sujet de, relativement à.

3. *Notre mort* est le sujet de la phrase : « Notre mort nous apportera la mort de toute chose » ; jusqu'à la fin du XVII[e] s., le verbe *faire* s'emploie fréquemment pour éviter la répétition d'un verbe d'action précédemment exprimé : « On regarde une femme savante comme on fait une belle arme. » (La Bruyère, *Des Femmes.*)

4. *Grief* (de *grevis*, pour *gravis*), lourd, pénible.

5. La même idée est exprimée par Sénèque, *Consolation à Marcia*, chap. XX.

6. La règle exigeant l'omission de l'article quand le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif a été formulée pour la première fois par Vaugelas, qui la considère comme « essentielle » ; Th. Corneille taxe de gasconisme les écrivains qui ne s'y soumettent pas (en effet cette règle est inconnue aux patois méridionaux) ; mais elle est violée jusqu'à la fin du XVII[e] siècle par les meilleurs écrivains (Mme de Sévigné, Bossuet, etc.).

7. Un grand nombre d'adverbes en latin classique (*foris*, *magis*) ou populaire (*voluntarios*, *certas*) étant terminés par une *s*, cette lettre en vint à être considérée comme la caractéristique de

la durée des montagnes, des rivières, des étoiles, des arbres et mêmes d'aucuns animaux, n'est pas moins ridicule.

Mais Nature nous y force : « Sortez, dit-elle, de ce monde, comme vous y êtes entrés. Le même passage que vous fites de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de la vie à la mort. Votre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers, c'est une pièce de la vie du monde.

Inter se mortales mutua vivunt....
Et quasi cursores vitaï lampada tradunt[1].

Changerai-je pas pour vous cette belle contexture des choses? C'est la condition de votre création; c'est une partie de vous que la mort : vous vous fuyez vous-mêmes. Cettui votre[2] être, que vous jouissez, est également parti[3] à la mort et à la vie. Le premier jour de votre naissance vous achemine à mourir comme à vivre.

Prima, quæ vitam dedit, hora, carpsit[4].
Nascentes morimur, finisque ab origine pendet[5].

Tout ce que vous vivez, vous le dérobez à la vie[6] : c'est à ses dépens. Le continuel ouvrage de votre vie, c'est bâtir la mort. Vous êtes en la mort, pendant que vous êtes en vie : car vous êtes après la mort quand vous

l'adverbe et fut ajoutée à plusieurs de ceux qui n'y avaient pas droit (*avecques*, *doncques*, *guères*, *jadis*, *mêmes*).

1. « Les hommes se prêtent la vie; comme des coureurs ils se passent le flambeau de main en main. » (Lucrèce, II, 75; cit. aj. 1588.)

2. L'adjectif possessif peut, dans l'ancienne langue, se faire précéder d'un démonstratif.

3. *Partir* (lat. *partiri*), partager; « il participe ».

4. « L'heure même qui vous a donné la vie l'a déjà entamée. » (Sénèque, *Herc. fur.*, III, 874.)

5. « Nous commençons à mourir dès notre naissance; le dernier moment de notre vie est la conséquence du premier. » (Manilius, *Astron.*, IV, 16.)

6. Cette pensée, ainsi que celles qui suivent, est plus subtile que profonde; c'est une façon assez alambiquée de dire que chaque instant de notre vie nous rapproche de la mort. Tout ce passage (jusqu'à *essentiellement*, p. 21, l. 4) est du reste une addition de 1595.

n'êtes plus en vie. Ou, si vous l'aimez mieux ainsi, vous êtes mort après la vie : mais, pendant la vie, vous êtes mourant : et la mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus vivement et essentiellement. Si vous avez fait votre proufit[1] de la vie, vous en êtes repu, allez-vous en satisfait :

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis[2]?

Si vous n'en avez su user[3], si elle vous était inutile, que vous chaut-il de l'avoir perdue? A quoi faire la voulez-vous encore?

Cur amplius addere quæris
Rursum quod pereat male, et ingratum occidat omne[4]?

La vie n'est de soi ni bien ni mal : c'est la place du bien et du mal, selon que vous la leur faites. Et, si vous avez vécu un jour, vous avez tout vu : un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'autre lumière ni d'autre nuit. Ce soleil, cette lune, ces étoiles, cette disposition, c'est celle même que vos aïeux ont jouie, et qui entretiendra vos arrière-neveux :

Non alium videre patres aliumve nepotes
Aspicient[5].

Et au pis aller, la distribution et variété de tous les actes de ma comédie se parfournit[6] en un an. Si vous

1. Ce changement de *o* en *ou*, fréquent au XVI^e siècle, n'est point purement graphique ; ce fut longtemps une mode, à la cour des derniers Valois, de prononcer *approuche*, *arrouse*, *chouse*, etc. Voy. Darmesteter et Hatzfeld, *La langue française au XVI^e siècle*, § 29.

2. « Pourquoi ne vous retirez-vous point, comme un convive rassasié de la vie? » (Lucrèce, III, 951.)

3. *Si vous... vous la leur faites* (six l. plus bas) ; tout ce développement était remplacé dans l'éd. de 1580 par les mots : *Et si ne mourez jamais trop tôt.*

4. « Pourquoi à tes jours vouloir ajouter d'autres jours, qui seront encore perdus et s'écouleront sans t'apporter de plaisirs? » (Lucrèce, III, 954.)

5. « Ce n'est pas un autre spectacle qu'ont vu vos pères, que verront vos descendants. » (Manilius, *Astron.* I, 529 ; add. de 1595.)

6. Dans l'ancienne langue *par*,

avez pris garde au branle de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse du monde. Il a joué son jeu : il n'y sait autre finesse que de recommencer; ce sera toujours cela même.

Versamur ibidem atque insumus usque[1].
Atque in se sua per vestigia volvitur annus[2].

Je ne suis pas délibérée[3] de vous forger autres nouveaux passe-temps :

Nam tibi prætera quod machiner, inveniamque
Quod placeat, nihil est : eadem sunt omnia semper[4].

Faites place aux autres, comme d'autres vous l'ont faite. L'équalité[5] est la première pièce de l'équité. Qui se peut plaindre d'être compris où tous sont compris? Aussi avez-vous beau vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous avez à être mort : c'est pour néant; aussi longtemps serez-vous en cet état là que vous craignez, comme si[6] vous étiez mort en nourrice :

Licet, quod vis, vivendo vincere sæcla,
Mors æterna tamen nihilominus illa manebit[7].

Et si[8] vous mettrai en tel point auquel vous n'aurez aucun mécontentement :

comme en latin *per*, pouvait se préposer à la plupart des verbes pour y ajouter une idée de perfection ou d'achèvement de l'action. Nous avons encore *parachever*, *parfaire*, etc. Il pouvait aussi se préfixer aux adjectifs; voy. plus bas *pardurable*.

1. « L'homme tourne continuellement dans le cercle qui l'enferme. » (Lucrèce, III, 1095.)

2. « L'année recommence sans cesse la course qu'elle a parcourue. » (Virgile, *Géorg.*, II, 402.) Cette citation et la précédente aj. 1588.

3. *Délibérer* ou *se délibérer* (la forme réfléchie explique la forme passive) signifie, au XVI^e^ s., non seulement se consulter sur, mais se décider.

4. « Je ne puis rien trouver, rien inventer de nouveau qui vous plaise : tout sera toujours de même. » (Lucrèce, III, 957.)

5. *L'équalité.... l'équité*, add. de 1595.

6. C.-à-d. aussi longtemps que si.

7. « Vivez autant de siècles que vous voudrez : la mort n'en sera pas moins éternelle. » (Lucrèce, III, 1103.)

8. *Si* est ici la particule affirma-

In vera nescis nullum fore morte alium te,
Qui possit vivus tibi te lugere peremptum,
Stansque jacentem[1].

ni ne désirerez la vie que vous plaignez[2] tant;

Nec sibi enim quisquam tum se vitamque requirit,...
Nec desiderium nostri nos afficit ullum[3].

La mort est moins à craindre que rien, s'il y avait quelque chose de moins que rien.

Multo... mortem minus ad nos esse putandum,
Si minus esse potest quam quod nihil esse videmus[4].

Elle ne vous concerne ni mort ni vif : vif, par ce que vous êtes ; mort, parce que vous n'êtes plus. Davantage nul ne meurt avant son heure : ce que vous laissez de temps n'était non plus vôtre que celui qui s'est passé avant votre naissance, et ne vous touche non plus[5].

Respice enim quam nil ad nos anteacta vetustas
Temporis æterni fuerit[6].

Où que votre vie finisse, elle y est toute. L'utilité[7] du vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage : tel a vécu longtemps qui a peu vécu. Attendez-vous y[8] pendant que vous y êtes : il gît en[9] votre volonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vécu. Pensiez-vous jamais

tive. Tout ce passage (*Et si... vous n'êtes plus*, l. 12) est une addition de 1588 et de 1595.

1. « Ne savez-vous pas que la mort ne laissera pas subsister un autre vous-même qui puisse, vivant, gémir sur votre perte et pleurer, debout, auprès de votre cadavre ? » (Lucrèce, III, 898.)

2. *Plaignez* : regrettez.

3. « Alors aucun de nous ne regrettera ni la vie ni sa propre personne.... Il ne nous restera aucun regret de notre existence. » (Lucrèce, III, 932, 935.)

4. Lucrèce, III, 939. Montaigne a traduit ces deux vers avant de les citer.

5. Pas davantage.

6. « Considérez les siècles sans nombre qui nous ont précédés ; ils sont pour nous comme s'ils n'avaient point été. » (Lucrèce, III, 985.) Cit. aj. 1588.

7. *L'utilité.... assez vécu*, add. de 1595.

8. Au sens du latin *attendere* : « Faites attention à cela, prenez vos mesures pour cela. »

9. *Il gît en*, il dépend de.

n'arriver là, où vous alliez sans cesse? Encore n'y a-il chemin qui n'aie son issue. Et si la compagnie vous peut soulager, le monde ne va-il pas même train que vous allez[1]?

Omnia te, vita perfuncta, sequentur[2].

Tout ne branle-il pas votre branle[3]? Y a-il chose qui ne vieillisse quand et[4] vous? Mille hommes, mille animaux et mille autres créatures meurent en ce même instant que vous mourez :

Nam nox nulla diem, neque noctem aurora sequuta est,
Quæ non audierit mixtos vagitibus ægris
Ploratus, mortis comites et funeris atri[5].

A quoi faire[6] y reculez-vous, si vous ne pouvez tirer arrière? Vous en avez assez vu qui se sont bien trouvés de mourir, eschevant[7] par là des grandes misères. Mais quelqu'un qui s'en soit mal trouvé, en avez-vous vu? Si[8] est-ce grande simplesse de condamner chose que vous n'avez éprouvée ni par vous ni par autre. Pourquoi te plains-tu de moi et de la destinée? Te faisons-nous tort? Est-ce à toi de nous gouverner, ou à nous toi? Encore que ton âge ne soit pas achevé, ta vie l'est. Un petit homme est homme entier comme un grand. Ni les hommes ni leurs vies ne se mesurent à l'aune.... Imaginez, de vrai, combien serait une vie perdurable[9]

1. Phrase ajoutée en 1595.
2. « Tout te suivra dans la mort. » (Lucrèce, III, 981; cit. aj. en 1588.)
3. « Tout n'est-il pas entraîné par le mouvement qui vous emporte? »
4. Cf. p. 7, n. 5.
5. « Jamais aucune nuit n'a succédé au jour; jamais aucun jour n'a succédé à la nuit sans entendre à la fois les vagissements plaintifs de l'enfance et les sanglots qui accompagnent les derniers instants ou les sombres funérailles. » (Lucrèce, V, 579; cit. aj. 1588.)
6. *A quoi faire...* fin du § (jusqu'à : *le dernier y arrive*), add. de 1595.
7. C'est la forme purement française de *esquiver*; ce dernier mot a été au XVIe siècle emprunté à l'italien *schivare*.
8. Particule concessive : « et cependant c'est... » C'est cette particule qui motive l'inversion.
9. Voy. p. 21, n. 6.

moins supportable à l'homme et plus pénible que n'est la vie que je lui ai donnée[1]. Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privés. J'y ai à escient mêlé quelque peu d'amertume, pour vous empêcher, voyant la commodité de son usage, de l'embrasser trop avidement et indiscrètement. Pour vous loger en cette modération, ni de fuir la vie, ni de refuir à la mort[2] que je demande de vous, j'ai tempéré l'une et l'autre entre la douceur et l'aigreur. J'appris à Thalès, le premier de vos sages, que le vivre et le mourir était indifférent : par où[3], à celui qui lui demanda pourquoi donc il ne mourait, il répondit très-sagement : *Pour ce qu'il est indifférent*[4]. L'eau, la terre, l'air et le feu, et autres membres de ce mien bâtiment ne sont non plus instruments de ta vie qu'instruments de ta mort. Pourquoi crains-tu ton dernier jour? Il ne confère non plus à ta mort que chacun des autres[5]. Le dernier pas ne fait pas la lassitude : il la déclare. Tous les jours vont à la mort : le dernier y arrive[6]. »

Voilà les bons avertissements de notre mère Nature.

Or j'ai pensé souvent d'où venait cela, qu'aux guerres le visage de la mort, soit que nous la voyions en nous ou en autrui, nous semble sans comparaison moins effroyable

1. Cf. J.-J. Rousseau : « Si nous étions immortels, nous serions des êtres très misérables... si l'on nous offrait l'immortalité sur la terre, qui est-ce qui voudrait accepter ce triste présent? etc. » (*Emile*, II.)

2. C.-à-d. qui consiste, tant à ne point finir la vie qu'à ne point avoir horreur de la mort; cette dernière expression est un latinisme (*refugere mortem*).

3. C'est pourquoi.

4. A la question *pour quoi* on répondait dans l'ancienne langue par *pour ce que; pour ce que* marque donc le but, l'intention (et se rapporte par conséquent à l'avenir, tandis que *parce que* marque le motif et se rapporte au passé ou au présent. En ce qui concerne *ce*, la préposition devait toujours être rattachée à *que* par l'intermédiaire de ce mot; on disait *devant ce que, sans ce que*, etc.; seul, *parce que* nous est resté. — Ici *il* = cela. Jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle *il* pronom neutre peut remplacer *ce* ou *cela*: « Je le dirais, s'il n'avait été dit. » (La Bruyère.)

5. Il ne contribue (lat. *confert*).

6. Cette belle prosopopée est inspirée par un célèbre passage de Lucrèce, dont elle n'est, en

qu'en nos maisons (autrement ce serait une armée[1] de médecins et de pleurards); et, elle étant toujours une, qu'il y ait toutes fois[2] beaucoup plus d'assurance parmi les gens du village et de basse condition que les autres. Je crois à la vérité que ce sont ces mines et appareils effroyables, de quoi[3] nous l'entournons[4], qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme de vivre ; les cris des mères, des femmes et des enfants ; la visitation de personnes étonnées[5] et transies ; l'assistance d'un nombre de valets pâles et éplorés ; une chambre sans jour, des cierges allumés, notre chevet assiégé de médecins et de prêcheurs ; somme[6], tout horreur et tout effroi autour de nous : nous voilà déjà ensevelis et enterrés. Les enfants ont peur de leurs amis même quand ils les voient masqués : aussi avons-nous. Il faut ôter le masque aussi bien des choses que des personnes : ôté qu'il sera[7], nous ne trouverons au-dessous que cette même mort, qu'un valet ou simple chambrière passèrent dernièrement sans peur. Heureuse la mort qui ôte le loisir aux apprêts de tel équipage!

(Chap. XIX)

bien des passages, qu'une simple traduction.

1. *Ce* désigne, par prolepse, *armée* : « Cette armée, l'armée où il en serait ainsi, en serait une de... »

2. Le mot est toujours écrit ainsi au XVI^e siècle et cette forme est déjà due à un rapprochement fautif avec *fois* ; l'ancienne langue disait *toutes voies* (c.-à-d. par quelque voie, de quelque façon que ce soit).

3. Cf. p. 7, n. 4.

4. *Entournons* = entourons.

5. Dans le sens étymologique, « comme frappées de la foudre ».

6. « Au total, en résumé ».

7. C.-à-d. quand il sera ôté. Tournure vive dont la disparition est regrettable.

V

Sur les anecdotes rapportées par l'auteur.

Les histoires que j'emprunte[1], je les renvoie sur la conscience de ceux de qui je les prends. Les discours[2] sont à moi, et se tiennent par la preuve de la raison, non de l'expérience; chacun y peut joindre ses exemples; et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est assez, vu le nombre et variété des accidents. Si je ne comme[3] bien, qu'un autre comme pour moi. Aussi en l'étude que je traite, de nos mœurs et mouvements[4], les témoignages fabuleux, pourvu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est toujours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement avisé par ce récit. Je le vois, et en fais mon profit, également en ombre qu'en corps. Et aux diverses leçons[5] qu'ont souvent les histoires, je prends à me servir de celle qui est la plus rare et mémorable. Il y a des auteurs desquels la fin[6] c'est dire les événements. La mienne, si j'y savais advenir, serait dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux écoles[7] de supposer des similitudes quand ils n'en ont point. Je n'en fais pas ainsi pourtant, et surpasse de ce côté-là en religion

1. Montaigne vient de citer plusieurs cas absolument invraisemblables, où la force de l'imagination, de la crainte ou du désir aurait produit l'événement conçu par l'esprit. Tout ce développement (à partir de *Si je ne comme*, l. 6) a été ajouté dans l'édition de 1595, où paraissaient aussi pour la première fois quelques-unes des anecdotes les plus incroyables.
2. Les théories, les conclusions.
3. *Commer*, dérivé de *comme*, faire des comparaisons, des rapprochements; ici, alléguer des exemples.
4. C.-à-d. en cette étude où... Montaigne définit lui-même l'objet de son livre, qui est l'étude de l'homme.
5. Variantes.
6. Le but (lat. *finis*).
7. « Dans les écoles »; *ils*, à la ligne suivante, se rapporte, par syllepse, à *ecolier*, implicitement contenu dans *ecole*.

superstitieuse toute foi historiale. Aux exemples que je tire céans[1], de ce que j'ai lu, ouï, fait ou dit, je me suis défendu d'oser altérer jusques aux plus légères et inutiles circonstances ; ma conscience ne falsifie pas un iota, mon inscience je ne sais.... (Chap. XX)

1. *Céans* (*ecce hâc intus*), ici ; *tire*, expose, développe.

VI

Pourquoi Montaigne n'écrit pas l'histoire de son temps[1].

Aucuns me convient d'écrire les affaires de mon temps, estimants que je les vois d'une vue moins blessée de passion qu'un autre, et de plus près, pour l'accès que fortune m'a donné aux chefs de divers partis[2]. Mais ils ne disent pas que, pour la gloire de Salluste, je n'en prendrais pas la peine (ennemi juré d'obligation, d'assiduité, de constance), qu'il n'est rien si contraire à mon style qu'une narration étendue; je me recoupe si souvent[3], à faute d'haleine; je n'ai ni composition ni explication qui vaille; ignorant, au delà d'un enfant, des phrases et vocables qui servent aux choses plus communes[4]. Pourtant ai-je pris à dire ce que je sais dire[5], accommodant la matière à ma force. Si j'en prenais qui me guidât, ma mesure pourrait faillir à la sienne[6].

(Chap. XX)

1. Comme la plus grande partie du précédent, ce morceau parut pour la première fois dans l'édition de 1595.

2. Montaigne fut en relations notamment avec le roi de Navarre, le duc de Guise, Michel de l'Hospital, Duplessis-Mornay.

3. Mon style est coupé; je change souvent de sujet.

4. Dans le superlatif, quand l'adjectif précède le nom, l'article est exprimé dès les plus anciens temps de la langue (et il se rapporte alors à l'adjectif et au substantif); quand l'adjectif suit, l'ancienne langue n'exprime pas l'article devant lui; la construction moderne (*les choses les plus belles*) n'apparaît qu'à la fin du XV^e^ siècle et ne remplace complètement l'ancienne qu'au XVIII^e^ : « Le remède plus prompt où j'ai dû recourir », dira encore Molière.

5. C.-à-d. j'ai choisi le sujet où je me sens le plus à l'aise.

6. C.-à-d. je ne serais pas au niveau du sujet.

VII

De la force de l'habitude.

Celui me semble avoir très-bien conçu la force de la coutume, qui premier forgea ce compte[1], qu'une femme de village, ayant appris de caresser et porter entre ses bras un veau dès l'heure de sa naissance, et continuant toujours à ce faire, gagna cela par l'accoutumance que, tout grand bœuf qu'il était, elle le portait encore. Car c'est à la vérité une violente et traîtresse maîtresse d'école que la coutume. Elle établit en nous, peu à peu, à la dérobée, le pied de son autorité : mais par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis[2] et planté avec l'aide du temps, elle nous découvre tantôt[3] un furieux et tyrannique visage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seulement les yeux. Nous lui voyons forcer, tous les coups[4], les règles de nature[5] : *Usus efficacissimus rerum omnium magister*[6].... Je trouve que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices[7]. C'est passe-temps aux mères de voir un enfant tordre le cou à un poulet et s'ébattre à blesser un chien et un chat; et tel père est si sot de prendre à bon augure[8] d'une âme martiale, quand il voit son fils gourmer[9] injurieusement un paysan ou un laquais qui ne se défend point, et à gentillesse, quand il le voit affiner[10] son compa-

1. L'ancienne langue ne distingue pas *compter* et *conter*, dont l'étymologie est la même.
2. Établi.
3. Bientôt après.
4. A chaque instant.
5. Tout ce passage (jusqu'à la fin du morceau) est une addition de 1595.
6. « L'usage est en tout le meilleur maître. » (Pline, *Hist. nat.*, XXVI, 2.)
7. C.-à-d. que la partie la plus importante de notre éducation est celle que l'on remet aux mains des nourrices.
8. Présage.
9. Proprement, battre à coups de poing.
10. *Affiner* (de *à* et *fin*, adjectif),

gnon par quelque malicieuse déloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vraies semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison. Elles se germent là, et s'élèvent après gaillardement, et profitent à force[1] entre les mains de la coutume. Et est une très dangereuse institution[2] d'excuser ces vilaines inclinations par la faiblesse de l'âge et légèreté du sujet. Premièrement, c'est nature qui parle, de qui la voix est lors plus pure et plus naïve, qu'elle est plus grêle et plus neuve[3]; secondement, la laideur de la piperie[4] ne dépend pas de la différence des écus aux épingles : elle dépend de soi. Je trouve bien plus juste de conclure ainsi : « Pourquoi ne tromperait-il aux écus, puis qu'il trompe aux épingles ? » que comme ils font : « Ce n'est qu'aux épingles : il n'aurait garde de le faire aux écus. » Il faut apprendre soigneusement aux enfants de haïr les vices de leur propre contexture[5], et leur en faut apprendre la naturelle difformité, à ce qu'ils[6] les fuient, non en leur action[7] seulement, mais surtout en leur cœur : que[8] la pensée même leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent... (Chap. XXII)

tromper en usant de finesse : « Quelque fin que tu sois, tiens-toi pour affiné. » (Corneille, *Place Royale*, III, 2.)

1. Extrêmement.
2. Système d'éducation.
3. Rattachez *lors* à *que*, c.-à-d. au moment où...
4. *Piper* est proprement prendre des oiseaux à la pipée; de là, métaphoriquement, tromper.
5. En eux-mêmes, dans leur nature propre.
6. Cf. p. 1, n. 1.
7. Dans leur conduite.
8. En sorte que.

VIII

Critique de divers abus. Danger des innovations en matière politique.

Les lois de la conscience, que nous disons naître de nature, naissent de la coutume; chacun, ayant en vénération interne les opinions et mœurs approuvées et reçues autour de lui, ne s'en peut déprendre sans remords, ni s'y appliquer sans applaudissement [1]. Quand ceux de Crète voulaient, au temps passé, maudire quelqu'un, ils priaient les dieux de l'engager en quelque mauvaise coutume. Mais le principal effet de sa puissance, c'est de nous saisir et empiéter [2] de telle sorte, qu'à peine soit-il en nous de nous ravoir de sa prise et de rentrer en nous, pour discourir et raisonner de ses ordonnances [3]. De vrai, parce que nous les humons avec le lait de notre naissance et que le visage du monde se présente en cet état à notre première vue, il semble que nous soyons nés à la condition de suivre ce train [4]. Et les communes imaginations que nous trouvons en crédit autour de nous et infuses en notre âme par la semence de nos pères, il semble que ce soient les générales et naturelles : par où [5] il advient que ce qui est hors les gonds de la coutume, on le croit hors les gonds de la raison : Dieu sait combien déraisonnablement le plus souvent !

....Qui voudra se défaire de ce violent préjudice [6] de la coutume, il trouvera plusieurs choses, reçues d'une

1. Cette phrase hardie ne se trouve pas dans les éditions publiées du vivant de l'auteur.

2. La métaphore est prise à la fauconnerie : *empiéter* (de *en* et *pied*) est proprement, en parlant du faucon, saisir sa proie entre ses griffes.

3. Pour nous rendre compte des règles qu'elle nous impose.

4. Que notre condition, par le fait de notre naissance, soit de.

5. *Par où... le plus souvent*, add. de 1595.

6. *Préjudice* a ici son sens étymologique de jugement anticipé,

résolution indubitable, qui n'ont appui qu'en la barbe chenue et rides[1] de l'usage qui les accompagne : mais, ce masque arraché, rapportant les choses à la vérité et à la raison, il sentira son jugement comme tout bouleversé, et remis pourtant en bien plus sûr état. Pour exemple, je lui demanderai lors quelle chose peut être plus étrange que de voir un peuple obligé à suivre des lois qu'il n'entendit onques : attaché en tous ses affaires[2] domestiques, mariages, donations, testaments, ventes et achats, à des règles qu'il ne peut savoir, n'étant écrites ni publiées en sa langue, et desquelles par nécessité il lui faille acheter l'interprétation et l'usage... Qu'est-il plus farouche que de voir une nation, où, par légitime coutume, la charge de juger se vende et les jugements soient payés à purs deniers comptants et où, légitimement, la justice soit refusée à qui n'a de quoi la payer? Et aie cette marchandise si grand crédit qu'il se fasse en une police[3] un quatrième état, de gens maniant les procès, pour le joindre aux trois anciens, de l'église, de la noblesse et du peuple; lequel état, ayant la charge des lois et souveraine autorité des biens et des vies, fasse[4] un corps à part de celui de la noblesse : d'où il advienne qu'il y ait doubles lois, celles de l'honneur et celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires : aussi rigoureusement condamnent[5] celles-là un démenti souffert, comme celles-ici[6] un démenti revanché; par le

préjugé (les éléments dont est formé ce dernier mot ont le même sens); le sens de jugement nuisible, d'où tort, dommage, en dérive aisément.

1. Quand plusieurs substantifs, même de genre ou de nombre différents, se suivent, l'ancienne langue se borne souvent à exprimer l'article devant le premier.

2. *Affaire*, conformément à son étymologie (*ce qui est à faire*) est masculin dans l'ancienne langue.

3. De πολιτεία, organisation, politique.

4. Ce subjonctif est régulier : il dépend (*que* étant sous-entendu) de *Qu'est-il plus farouche que de voir*... Celui de la proposition suivante (*d'où il advienne*), plus difficilement explicable, se justifie par le mouvement général de la phrase; il en est de même des suivants (*condamnent, soit, encoure;* voir pourtant la note 1 de la p. 34).

5. Sous-ent. *d'où il advienne que*....

6. L'adjonction de *ici* plus tard

devoir des armes, celui-là soit dégradé d'honneur et de noblesse qui souffre une injure, et, par le devoir civil, celui qui s'en venge encoure une peine capitale; qui s'adresse aux lois pour avoir raison d'une offense faite à son honneur, il se déshonore; et qui ne s'y adresse, il en est[1] puni et châtié par les lois; et de ces deux pièces si diverses, se rapportant toutefois à un seul chef[2], ceux-là aient la paix, ceux-ci la guerre en charge; ceux-là aient le gain, ceux-ci l'honneur; ceux-là le savoir, ceux-ci la vertu[3]; ceux-là la parole, ceux-ci l'action; ceux-là la justice, ceux-ci la vaillance; ceux-là la raison, ceux-ci la force; ceux-là la robe longue, ceux-ci la courte en partage?...

Ces considérations ne détournent pourtant pas un homme d'entendement de suivre le style commun; ainsi au rebours, il me semble que toutes façons écartées et particulières partent plutôt de folie ou d'affectation ambitieuse que de vraie raison; et que le sage doit au dedans retirer son âme de la presse[4] et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses, mais, quant au dehors, qu'il doit suivre entièrement les façons et formes reçues. La société publique n'a que faire de nos pensées; mais le demeurant[5], comme nos actions, notre travail, nos fortunes et notre vie, il la faut prêter et abandonner à son service et aux opinions communes : comme ce bon et grand Socrates refusa de sauver sa vie

abrégé en *ci*) et *là* aux démonstratifs, très rare en anc. fr., devient fréquente au xv^e^ siècle et se généralise tout à fait au xvi^e^; cette adjonction était rendue nécessaire par l'effacement du sens propre des deux démonstratifs *cest* (désignant les objets rapprochés) et *cel* (désignant les objets éloignés). Jusqu'au milieu du xvii^e^ siècle *ici* est plus fréquent que *ci*; Vaugelas dit que la cour préfère le premier, la ville le second.

1. Le mouvement de la phrase appellerait ici un subjonctif.

2. Les deux *pièces* sont les deux ordres en question, la noblesse et la magistrature; elles dépendent toutes deux d'un même *chef* (tête), qui est la royauté.

3. Latinisme : le courage.

4. De la foule.

5. *Le demeurant* est ce qui est encore là (par opposition à ce qui est parti), le reste; *au demeurant* est encore synonyme de *au reste*.

par la désobéissance du magistrat [1], voire d'un magistrat très-injuste et très-inique; car c'est la règle des règles, et générale loi des lois, que chacun observe celles du lieu où il est : νόμοις ἕπεσθαι τοῖσιν ἐγχώροις καλόν [2].

En voici d'une autre cuvée [3]. Il y a grand doute s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une loi reçue, telle qu'elle soit [4], qu'il y ade mal à la remuer; d'autant qu'une police, c'est comme un bâtiment de diverses pièces jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en ébranler une que tout le corps ne s'en sente. Le législateur des Thuriens [5] ordonna que quiconque voudrait ou abolir une des vieilles lois ou en établir une nouvelle se présenterait au peuple la corde au cou : afin que, si la nouvelleté n'était approuvée d'un chacun, il fût incontinent étranglé; et celui de Lacédémone [6] employa sa vie pour tirer de ses citoyens une promesse assurée de n'enfreindre aucune de ses ordonnances. L'éphore qui coupa si rudement les deux cordes que Phrynis avait ajouté à la musique [7], ne s'esmoie [8] pas si elle en vaut mieux, ou si les accords en sont mieux remplis : il lui suffit pour les condamner que ce soit une altération de la vieille façon. C'est ce que signifiait cette épée rouillée de la justice de Marseille [9].

Je suis dégoûté de la nouvelleté [10], quelque visage qu'elle

1. *Magistrat* = magistrature, et, par extension, lois.

2. Fragment des Tragiques grecs.

3. En voici (des réflexions) d'une autre sorte.

4. Quelle qu'elle soit. Cf. Corneille : « Je t'aime toutefois, tel que tu puisses être. » Corneille corrigea ensuite *tel* en *quel*.

5. Ce législateur était Charondas (Diodore de Sicile, XII, 24).

6. Lycurgue.

7. Phrynis de Mitylène, célèbre joueur de cithare, ajouta en effet deux cordes à cet instrument, qui n'en avait d'abord que sept; Aristophane, dans les *Nuées*, le blâme d'avoir amolli et efféminé la musique.

8. *S'esmoier* est pour *s'esmaier* (*ex* et german. *magan*, pouvoir) par confusion de suffixe; le sens est proprement tomber en défaillance, puis, par atténuation, se troubler; ici, s'inquiéter de.

9. Il est difficile d'admettre qu'une épée rouillée soit le symbole de la fixité des lois; cet emblème devait plutôt signifier que, chacun faisant son devoir, la justice n'avait jamais à s'exercer.

10. Cette allusion découragée à la Réforme a été ajoutée en 1588;

porte; et ai raison, car j'en ai vu des effets très-dommageables. Celle qui nous presse depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploité[1]; mais on peut dire avec apparence que, par accident, elle a tout produit et engendré, voire[2] et les maux et ruines qui se font depuis, sans elle, et contre elle : c'est à elle à s'en prendre au nez[3] : *Heu patior telis vulnera facta meis*[4].

Ceux qui donnent le branle à un État sont volontiers[5] les premiers absorbés en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guère à celui qui l'a ému; il bat et brouille l'eau pour d'autres pêcheurs. La liaison et contexture de cette monarchie et ce grand bâtiment ayant été démis et dissous, notamment sur ses vieux ans, par elle, donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures : la majesté royale[6] s'avale plus difficilement du sommet au milieu, qu'elle ne se précipite du milieu à fond[7]. Mais, si les inventeurs sont plus dommageables[8], les imitateurs sont plus vicieux de se jeter en des exemples desquels ils ont senti et puni l'horreur et le mal[9], et, s'il y a quelque degré d'honneur, mêmes au mal faire, ceux-ci doivent aux autres la gloire de l'invention et le courage du

il en est de même, sauf quelques lignes, aj. seulement en 1595 (cf. n. 6), pour toute la fin du morceau.

1. Elle n'a pas été tout profit : elle n'a pas produit tout le bien qu'on en attendait; en revanche elle a produit bien des maux. — *Exploiter* (lat. *explicitare*) signifie d'abord accomplir, puis faire valoir.

2. *Voire* (*veram*) signifie proprement en vérité; de ce sens, l'idée d'affirmation se renforçant de plus en plus, il passe souvent à celui de « et même », qu'il a ici.

3. S'en prendre à elle-même. *S'en prendre au nez de quelqu'un*, c'est lui sauter au visage pour se venger de lui.

4. « Ce sont mes propres armes qui m'ont blessé. » (Ovide, *Epitre de Phyllis à Démophoon*, v. 48.)

5. Facilement, souvent.

6. Ce passage (*La majesté... premier effort*) est une add. de 1595.

7. *S'avaler*, aller à val, en bas, tomber. Entendez : « Quand l'autorité royale est une fois ébranlée, elle est vite anéantie. »

8. Qui cause (et non qui souffre) du dommage. Dans l'ancienne langue le suffixe *-able* a parfois le sens actif : *justisable*, justicier; *ravissable*, ravisseur. Cf. encore aujourd'hui *solvable*, qui peut payer.

9. Ils l'ont *senti* en eux-mêmes et *puni* sur les autres; catholiques et protestants se sont réciproquement châtiés.

premier effort. Toutes sortes de nouvelles débauches puisent heureusement[1] en cette première et féconde source les images et patrons[2] à troubler notre police...

Si me semble-il, à le dire franchement, qu'il y a grand amour de soi et présomption d'estimer ses opinions jusques-là que, pour les établir, il faille renverser une paix publique et introduire tant de maux inévitables et une si horrible corruption de mœurs que les guerres civiles apportent et les mutations d'état en choses de tel poids[3], et les introduire en son pays propre. Est-ce pas mal ménagé[4] d'avancer tant de vices certains et connus, pour combattre des erreurs contestées et débattables? Est-il quelque pire espèce de vices que ceux qui choquent la propre conscience et naturelle connaissance?...

Cette si vulgaire considération m'a fermi en mon siège, et tenu[5] ma jeunesse même, plus téméraire, en bride de ne charger mes épaules d'un si lourd faix que de me rendre répondant d'une science de telle importance, et oser en cette-ci ce que, en sain jugement, je ne pourrais oser en la plus facile de celles auxquelles on m'avait instruit et auxquelles la témérité de juger est de nul préjudice; me semblant[6] très-inique de vouloir soumettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantaisie (la raison privée n'a qu'une juridiction privée), et entreprendre sur les lois divines ce que nulle police ne supporterait aux civiles. (Chap. XXII)

1. Avec succès.
2. Modèles.
3. *Etat* ne signifie pas ici *res publica* et *mutations d'état* n'a pas, comme souvent au XVI^e^ siècle, le sens de révolution; entendez : « les changements d'état en matières si importantes »; le mot *mutation* est, non complément de *introduire*, mais sujet, au même titre que *les guerres civiles*, de *apportent* : « une corruption comme celle qu'apportent les guerres civiles et les changements... »
4. Toute la fin du morceau est une addition de 1595.
5. Et a tenu.
6. L'emploi absolu du participe présent (ou plus exactement du gérondif) des verbes impersonnels a été fréquent jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle : « Après une grande sécheresse *venant* à pleuvoir..., il s'en prend au ciel de ce qu'elle (la pluie) n'a pas commencé plus tôt. » (La Bruyère.)

IX

De l'éducation.

A Madame Diane de Foix, comtesse de Gurson[1].

Je ne vis jamais père, pour bossé ou teigneux que fût son fils, qui laissât de l'avouer; non pourtant, s'il n'est du tout[2] enivré de cette affection, qu'il ne s'aperçoive de sa défaillance[3]: mais tant y a qu'il est sien. Aussi moi, je vois mieux que tout autre que ce ne sont ici que rêveries d'homme qui n'a goûté des sciences que la croûte première en son enfance, et n'en a retenu qu'un général et informe visage: un peu de chaque chose, et rien du tout[4], à la française. Car en somme, je sais qu'il y a une médecine, une jurisprudence, quatre parties en la mathématique[5], et grossièrement ce à quoi elles visent; et à l'aventure encore sais-je la prétention des sciences en général au service de notre vie[6]: mais d'y enfoncer plus avant, de m'être rongé les ongles à l'étude d'Aristote, monarque de la doctrine moderne[7], ou opiniâtré

1. Diane de Foix-Candalle, fille de Frédéric de Foix, captal de Buch, épousa en 1579 Louis de Foix, comte de Gurson, qui périt au combat de Moncrabeau, près Nérac, aux côtés du roi de Navarre, le 29 juillet 1587. Montaigne était très lié avec cette famille; c'est à Paul de Foix, l'un des frères de Diane, qu'il avait dédié les *Vers françois* de La Boétie, publiés par lui en 1571; il avait eu une grande part au mariage de Diane elle-même, comme il le dit dans quelques lignes que nous n'avons pas insérées, et c'est pour l'enfant qu'elle attendait alors qu'il a écrit ce petit traité d'éducation.

2. Complètement.

3. Non qu'il ne s'aperçoive de ce défaut...; il s'en aperçoit, mais son amour paternel l'emporte.

4. *Du tout* a ici le même sens qu'un peu plus haut (l. 3); je n'ai rien étudié (ou retenu) complètement, à fond.

5. L'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, c'est-à-dire toutes les sciences qui se rattachent à celle des nombres.

6. *Prétention* au sens étymologique (de *tendere*); c.-à-d. en quoi elles contribuent.

7. *Doctrine*, science. Notez l'ironie de ce mot, qui restera vrai jusqu'à Descartes.

après quelque science, je ne l'ai jamais fait; ni n'est art[1] de quoi je pusse peindre seulement les premiers linéaments; et n'est enfant des classes moyennes qui ne se puisse dire plus savant que moi, qui n'ai seulement pas de quoi l'examiner sur sa première leçon; et si l'on m'y force, je suis contraint, assez ineptement, d'en tirer quelque matière de propos universel, sur quoi j'examine son jugement naturel: leçon qui leur est autant inconnue comme à moi la leur.

Je n'ai dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Plutarque et Seneque[2], où je puise comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse; j'en attache quelque chose à ce papier; à moi, si peu que rien[3].

L'histoire, c'est mon gibier en matière de livres, ou la poésie, que j'aime d'une particulière inclination: car, comme disait Cleanthes[4], tout ainsi que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble-il que la sentence[5], pressée aux[6] pieds nombreux de la poésie, s'élance bien plus brusquement et me fiert[7] d'une plus vive secousse. Quant aux facultés naturelles qui sont en moi, de quoi c'est ici l'essai, je les sens fléchir sous la charge: mes conceptions et mon jugement ne marche[8] qu'à tâtons, chancelant, bronchant et choppant[9]; et quand je suis allé le plus avant que je puis, si[10] ne me suis-je aucune-

1. *Ni n'est art... mon gibier*, add. de 1595.

2. Sur l'admiration de Montaigne pour Sénèque et Plutarque, voir nos Extr. XX, XXV, XXXIV et *passim*).

3. Je les cite souvent, mais n'en retiens presque rien. Montaigne nous apprend lui-même qu'il avait fort peu de mémoire.

4. Cléanthe, d'Assos, en Troade, succéda à Zénon comme chef de l'école stoïcienne; il mourut vers 251 avant J.-C.

5. La pensée; latinisme.

6. Resserrée dans; *au* au sens de *dans le* (il remplace un plus ancien *ou* = *en*l, *en le*) est fréquent aux XVI^e^ et XVIII^e^ siècles: « Je rentre au trouble affreux dont à peine je sors » (Racine).

7. Frappe (*ferit*); nous avons encore l'infinitif dans la locution *sans coup férir*.

8. Sur cet accord du verbe, cf. p. 15, n. 3.

9. *Chopper* (vieilli), faire un faux pas en heurtant contre un obstacle; cf. la locution *pierre d'achoppement*.

10. *Si*, toutefois.

ment satisfait : je vois encore du pays au delà, mais d'une vue trouble, et en nuage que je ne puis démêler. Et entreprenant de parler indifféremment de tout ce qui se présente à ma fantaisie, et n'y employant que mes propres et naturels moyens, s'il m'advient, comme il fait[1] souvent, de rencontrer, de fortune[2], dans les bons auteurs ces mêmes lieux[3] que j'ai entrepris de traiter, comme je viens de faire chez Plutarque tout presentement son discours de la force de l'imagination, à me reconnaître, au prix de ces gens-là, si faible et si chétif, si poisant[4] et si endormi, je me fais pitié ou dédain à moi-même ; si me gratifie-je de ceci que mes opinions ont cet honneur de rencontrer souvent aux leurs, et que je vais au moins de loin après, disant que : voire[5] ; aussi que[6] j'ai cela, que chacun n'a pas, de connaître l'extrême différence d'entre eux et moi ; et laisse, ce néanmoins, courir mes inventions ainsi faibles et basses comme je les ai produites, sans en replâtrer et recoudre les défauts que cette comparaison m'y a découvert. Il faut avoir les reins bien fermes pour entreprendre de marcher front à front avec ces gens-là[7]. Les écrivains indiscrets de notre siècle, qui, parmi leurs ouvrages de néant, vont semant des lieux entiers des anciens auteurs, pour se faire honneur, font le contraire : car cette infinie dissemblance

1. Cf. p. 19, n. 3.

2. Par hasard (lat. *forte*). Cf. La Fontaine (IV, 15) : « Le loup, de fortune, passe. »

3. Passages, ici, sujets.

4. Dans les verbes où la voyelle du thème est *e* long ou *i* bref, cette voyelle se change, lorsqu'elle est accentuée, en *oi* ; atone, en *e* ; on conjuguait donc régulièrement : *je poise, nous pesons* ; *je crois, nous creons* ; *je vois, nous veons*, etc. Cf dans la langue actuelle, *je dois, nous devons* : *je reçois, nous recevons* ; *je bois, nous buvons* (pour *bevons*). — *Poisant* est donc irrégulier et a été formé par l'influence des formes fortes.

5. *Voire* (*veram*), adverbe d'affirmation : « disant oui ». Dans l'ancienne langue *que*, comme ὅτι en grec, peut s'employer pour annoncer un discours en style direct.

6. Sous-entendu : *je me gratifie*.

7. Au lieu de : *il faut avoir*, etc., Montaigne avait d'abord écrit (1580-8) : *car autrement j'engendrerais des monstres, comme font les écrivains...* ; *et c'est au contraire, car cette infinie...*

de lustres rend un visage si pâle, si terni et si laid à ce qui est leur qu'ils y perdent beaucoup plus qu'ils n'y gagnent.

C'étaient deux contraires fantaisies : le philosophe Chrysippus[1] mêlait à ses livres, non les passages seulement, mais des ouvrages entiers d'autres auteurs, et en un, la *Médée* d'Euripides ; et disait Apollodorus[2] que, qui[3] en retrancherait ce qu'il y avait d'étranger, son papier demeurerait en blanc. Epicurus au rebours, en trois cents volumes qu'il laissa, n'avait pas mis une seule allégation[4].

Il m'advint l'autre jour de tomber sur un tel passage : j'avais traîné languissant après[5] des paroles françaises[6], si exsangues, si décharnées et si vides de matière et de sens que ce n'étaient voirement[7] que paroles françaises ; au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une pièce[8] haute, riche et élevée jusques aux nues : si j'eusse trouvé la pente douce et la montée un peu allongée, cela eût été excusable : c'était un précipice si droit et si coupé que, des six premières paroles, je connus que je m'envolais en l'autre monde ; de là je découvris la fondrière d'où je venais, si basse et si profonde que je n'eus onques puis le cœur de m'y ravaler[9]. Si j'étoffais l'un de mes discours de ces riches dépouilles, il éclairerait par trop la bêtise des autres[10].

1. Chrysippe de Soles (Cilicie), restaurateur et défenseur de l'école stoïcienne, mort vers 207 avant J.-C.

2. Apollodore d'Athènes, grammairien et mythographe (IIe siècle avant J.-C.) ; il reste de lui une *Bibliothèque*, précieuse pour la connaissance des temps primitifs de la Grèce.

3. *Qui* a souvent jusqu'au XVIe s. le sens de *si on*.

4. Cet alinéa, ajouté en 1595, interrompt quelque peu la suite de la pensée.

5. Je m'étais traîné derrière.

6. On reconnaît dans ces paroles méprisantes le dédain du XVIe siècle pour tout ce qui n'est pas grec ou latin.

7. *Voirement*, vraiment.

8. Un morceau ; c'était, dans l'ouvrage auquel il est fait allusion, une citation d'auteur ancien.

9. Pour *ravaler*, voir p. 36, n. 7. C'est-à-dire qu'il n'eut pas le courage de continuer sa lecture.

10. M. Stapfer remarque avec raison qu'il y a dans ces lignes une série de métaphores peu cohérentes.

Reprendre en autrui[1] mes propres fautes ne me semble non plus incompatible que de reprendre, comme je fais souvent, celles d'autrui en moi! Il les faut accuser partout, et leur ôter tout lieu de franchise[2]. Si sais-je combien audacieusement j'entreprends moi-même, à tous coups, de m'égaler à mes larcins, d'aller pair à pair quand et eux[3], non sans une téméraire espérance que je puisse tromper les yeux des juges à les discerner; mais c'est autant par le bénéfice de mon application que par le bénéfice de mon invention et de ma force. Et puis je ne luite[4] point en gros ces vieux champions-là, et corps à corps : c'est par reprises, menues et légères atteintes; je ne m'y aheurte pas, je ne fais que les tâter; et ne vais point tant comme je marchande[5] d'aller. Si je leur pouvais tenir palot[6], je serais honnête homme[7] : car je ne les entreprends que par où ils sont les plus raides[8]. De faire[9] ce que j'ai découvert d'aucuns, se couvrir des armes d'autrui jusques à ne montrer pas seulement le bout de ses doigts; conduire son dessein (comme il est aisé aux savants en une matière commune[10]) sous les inventions anciennes, rapiécées par ci par là; à ceux

1. Tout cet alinéa, jusqu'à *Politiques*, est une addition de 1595.

2. Tout refuge ; un *lieu de franchise* était proprement un endroit où il n'était pas permis de saisir les fugitifs.

3. Cf. p. 7, n. 4.

4. *Luiter*, forme ancienne et régulière de *lutter* (l'*i* représente le *c* de *luctari*). Ce verbe est souvent actif chez Montaigne. Cf. p. 5, n. 4.

5. Ce verbe a souvent dans l'ancienne langue, comme ici, le sens de réfléchir, délibérer, songer à.

6. *Tenir palot à quelqu'un*, être de taille à lutter avec lui.

7. Je serais d'une grande force.

8. Je n'entreprends d'imiter que les passages les plus remarquables. — Remarquez *les plus*, et non *le plus*; la distinction entre les deux formes est l'œuvre des grammairiens du XVII^e^ siècle.

9. Ce *De* explétif, ouvrant une proposition infinitive placée elle-même en tête de la phrase, est fréquent jusqu'au XVIII^e^ siècle : « De les appeler hérétiques, cela n'y a nul rapport. » (Pascal.) — Le sens de cette phrase embarrassée, mais non irrégulière, est : « Faire comme certains auteurs, imiter les anciens de très près en donnant cette imitation comme originale, c'est d'abord injustice..., puis sottise... »

10. Lorsqu'il s'agit d'idées générales (*savants*, habiles). Plus l'idée est générale, plus l'imitation est facile à dissimuler.

qui les veulent cacher et faire propres, c'est premièrement injustice et lâcheté, que, n'ayant rien en leur vaillant[1] par où se produire, ils cherchent à se présenter[2] par une valeur purement étrangère; et puis, grande sottise, se contentant par piperie de s'acquérir l'ignorante approbation du vulgaire, se décrier envers les gens d'entendement, qui hochent du nez[3] cette incrustation empruntée; desquels seuls la louange a du poids. De ma part il n'est rien que je veuille moins faire; je ne dis les autres sinon pour d'autant plus me dire[4]. Ceci ne touche pas les centons, qui se publient pour centons : et j'en ai vu de très-ingénieux en mon temps, entre autres un, sous le nom de Capilupus[5], outre les anciens[6]. Ce sont des esprits qui se font voir et par ailleurs et par là[7], comme Lipsius[8] en ce docte et laborieux tissu de ses *Politiques*.

Quoi qu'il en soit, veux-je dire, et quelles que soient ces inepties, je n'ai pas délibéré de les cacher, non plus qu'un mien portrait chauve et grisonnant, où le peintre aurait mis, non un visage parfait, mais le mien. Car

1. Rien qui leur appartienne ; Cf. *n'avoir pas un sou vaillant*. *Valoir*, comme *vouloir*, avait jadis deux participes présents, l'un formé sur le radical de l'indicatif, l'autre sur le radical du subjonctif : *valant* et *vaillant* ; *voulant* et *veuillant* ; *vaillant* n'est plus usité que dans la locution citée plus haut, et *veuillant* (avec une orthographe incorrecte qui a faussé la prononciation) dans les composés *bienveillant*, *malveillant*.

2. *Se présenter*, se rendre acceptables, se faire valoir.

3. *Hocher quelqu'un du nez*, proprement : le saisir par le bout du nez et le secouer. Cf. notre *hocher de la tête à* ; le complément direct est peut-être ici par imitation de la locution latine *aliquem* (*aliquod*) *suspendere naso*.

4. Je ne cite les autres que pour me faire mieux connaître.

5. Lelio Capilupi, de Mantoue, (1498-1560), auteur de divers poèmes satiriques en centons de Virgile.

6. Le centon a été connu des anciens : Hosidius Géta, dès le siècle d'Auguste, composa une *Médée* avec des fragments de Virgile ; Ausone a donné la définition du genre et s'y est particulièrement distingué.

7. C.-à-d. que leur excellence se manifeste même là.

8. Juste Lipse, célèbre humaniste et philologue, né en Brabant en 1547, mort en 1606. L'ouvrage auquel Montaigne fait allusion est intitulé *Politicorum, sive civitatis doctrinæ libri sex*, Leyde, 1589.

aussi ce sont ici mes humeurs et opinions; je les donne pour ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire; je ne vise ici qu'à découvrir moi-même, qui serai par aventure autre demain, si nouvel apprentissage me change. Je n'ai point l'autorité d'être cru, ni ne le désire, me sentant trop mal instruit pour instruire autrui.

Quelqu'un donc, ayant vu l'article précédent, me disait chez moi l'autre jour que je me devais être un petit étendu[1] sur le discours de l'institution des enfants.... A la vérité je n'y entends sinon cela que la plus grande difficulté et importance de l'humaine science semble être en cet endroit où il se traite de la nourriture et institution[2] des enfants... La montre de leurs inclinations est si tendre en ce bas âge et si obscure, les promesses si incertaines et fausses qu'il est malaisé d'y établir aucun solide jugement. Voyez Cimon, voyez Themistocles et mille autres, combien ils se sont disconvenus à eux-mêmes. Les petits des ours et des chiens montrent leur inclination naturelle; mais les hommes, se jetant incontinent[3] en des accoutumances, en des opinions, en des lois, se changent ou se déguisent facilement[4]. Si[5] est-il difficile de forcer les propensions naturelles. D'où il advient que, par faute d'avoir bien choisi leur route, pour néant se travaille on souvent, et emploie l'on beaucoup d'âge[6] à dresser des enfants aux choses auxquelles

1. Il y a ici deux faits de syntaxe à remarquer (sans parler de la place attribuée à *me*) : 1° l'emploi de l'imp. de l'indic. pour le cond. présent dans les verbes *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, latinisme qui donnait à la phrase beaucoup de légèreté, et dont il y a des exemples jusqu'à la fin du XVII^e siècle : « Hercule, ce dit-il,... Tu *devais* bien purger la terre de cette hydre » (La Fontaine, VIII, 5) ; 2° l'emploi pour le second verbe de l'infinitif passé au lieu de l'infinitif présent ; nous dirions : « j'aurais dû m'étendre ». — *Un petit*, un peu.

2. Nourriture, *éducation*; institution, *instruction*.

3 Aussitôt.

4. C.-à-d. que notre caractère est faussé ou déguisé par les lois, les coutumes, etc. qui nous enserrent dès notre enfance ; ces deux phrases sont une addition de 1588.

5. Particule affirmative pour « aussi ».

6. *Age*, temps.

ils ne peuvent prendre pied. Toutefois, en cette difficulté, mon opinion est de les acheminer toujours aux meilleures choses et plus profitables, et qu'on se doit peu appliquer à ces légères divinations et pronostics que nous prenons des mouvements de leur enfance. Platon, en sa *République*, me semble leur donner trop d'autorité.

Madame, c'est un grand ornement que la science, et un outil[1] de merveilleux service, notamment aux personnes élevées en tel degré de fortune comme vous êtes. A la vérité, elle n'a point son vrai usage en mains viles et basses; elle est bien plus fière de prêter ses moyens à conduire une guerre, à commander un peuple, à pratiquer l'amitié d'un prince ou d'une nation étrangère[2] qu'à dresser un argument dialectique, ou à plaider un appel ou ordonner une masse[3] de pilules. Ainsi, Madame, parce que je crois que vous n'oublierez pas cette partie en l'institution des vôtres, vous qui en avez savouré la douceur, et qui êtes d'une race lettrée (car nous avons encore les écrits de ces anciens comtes de Foix[4], d'où Monsieur le Comte votre mari, et vous, êtes descendus, et François Monsieur de Candale, votre oncle[5], en fait naître tous les jours d'autres qui étendront la connaissance de cette qualité de votre famille à plusieurs siècles), je vous veux dire là-dessus une seule fantaisie que j'ai, contraire au commun usage. C'est tout ce que je puis conférer à votre service en cela.

1. Montaigne a écrit *ustil*, forme ancienne du mot, conservée par un grand nombre de patois; peut-être de *utensile*, changé (sous l'influence de *usus*) en *usitile*.

2. C'est-à-dire à obtenir par des négociations (des *pratiques*, eût dit aussi Commines) l'alliance....

3. Terme de pharmacie : la matière d'où les pilules doivent être extraites. Voyez Littré, s. V. *Magdaléon*.

4. Allusion probable au traité de vénerie de Gaston Phébus (1331-91) : *Myroir de Phébus, des déduits de la chasse aux bestes saulvaiges et des oiseaulx de proie*.

5. François de Foix, évêque d'Aire, mathématicien distingué (mort en 1594).

La charge du gouverneur que vous lui donrez[1], du choix duquel dépend tout l'effet de son institution, elle[2] a plusieurs autres grandes parties, mais je n'y touche point, pour n'y savoir rien apporter qui vaille; et de cet article sur lequel je me mêle de lui donner avis, il m'en croira autant qu'il y verra d'apparence.

A un enfant de maison[3], qui recherche les lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grâce et faveur des Muses, et puis elle regarde et dépend d'autrui[4]), ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plutôt envie d'en réussir habile homme[5] qu'homme savant, je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on y requît tous les deux, mais plus les mœurs et l'entendement que la science; et qu'il se conduisît en sa charge d'une nouvelle manière.

On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir; et notre charge, ce n'est que redire ce qu'on nous a dit : je voudrais qu'il corrigeât cette partie; et que, de belle arrivée[6], selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commençât à la mettre sur la montre[7], lui faisant goûter les choses, les choisir et discerner d'elle-même; quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul : je veux qu'il écoute son disciple

1. Forme fréquente dans l'ancienne langue, quoique irrégulière (*a* protonique donne *e*) ; cf. *denrée* de *denaratam*.

2. Pronom explétif représentant le sujet déjà exprimé.

3. De condition noble.

4. Remarquez la liberté de la construction : *autrui* sert à la fois de complément à *regarder* et à *dépend*.

5. Cet italianisme (*riuscire dotto* = *evadere doctus*) est le résultat d'une correction; Montaigne avait d'abord écrit (1580-8) : *d'en tirer un habile homme qu'un homme savant*.

6. Tout d'abord.

7. Le mettre à l'épreuve, à l'essai. Montaigne avait d'abord écrit (1580-8) : *sur le trottoir* (le lieu où les marchands de chevaux font voir et trotter les chevaux à vendre). Cf. quelques lignes plus bas, *qu'il le fasse trotter devant lui*.

parler à son tour. Socrates[1], et depuis, Arcésilaus[2] faisaient premièrement parler leurs disciples, et puis ils parlaient à eux. *Obest plerumque iis, qui discere volunt, auctoritas eorum qui docent*[3]. Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui, pour juger de son train et juger jusque à quel point il se doit ravaler pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion, nous gâtons tout; et de la savoir choisir et s'y conduire bien mesurément, c'est une des plus ardues besognes que je sache; et est l'effet d'une haute âme et bien forte, savoir condescendre à ces allures puériles et les guider. Je marche plus ferme et plus sûr à mont qu'à val[4].

Ceux qui, comme notre usage porte, entreprennent, d'une même leçon et pareille mesure de conduite, régenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille si, en tout un peuple d'enfants, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien; prenant l'instruction de son progrès des pédagogismes de Platon[5]. C'est témoignage de crudité et indigestion que de regorger[6] la viande comme

1. Tout le passage qui suit (jusqu'à *fruit de leur discipline*, l. 18) qui interrompt, ou du moins ralentit le développement, est une add. de 1595.

2. Arcésilas remplaça Crantor à la tête de la secte académique, et fut le premier qui engagea l'école dans la voie du scepticisme (315-240).

3. « L'autorité de ceux qui enseignent nuit souvent à ceux qui veulent apprendre. » (Cicéron, *De Nat. Deor.*, I, 5.)

4. En montant qu'en descendant.

5. D'après la méthode pédagogique de Socrate, exposée par Platon. — *Prenant... Platon*, add. de 1595.

6. Proprement : rendre par la gorge. « Ils [les enfants] mangeront jusqu'à regorger. » (J.-J. Rousseau, *Emile*, II.)

on l'a avalée; l'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on lui avait donné à cuire. Notre âme ne branle qu'à crédit[1], liée et contrainte à l'appétit des fantaisies d'autrui, serve et captivée sous l'autorité de leur leçon; on nous a tant assujettis aux cordes[2] que nous n'avons plus de franches allures; notre vigueur et liberté est éteinte : *Nunquam tutelæ suæ fiunt*[3].

Je vis privément à Pise un honnête homme, mais si aristotélicien que le plus général de ses dogmes est « Que la touche et règle de toutes imaginations solides et de toute vérité, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote; que hors de là, ce ne sont que chimères et inanité; qu'il a tout vu et tout dit. » Cette sienne proposition, pour avoir été un peu trop largement et iniquement interprétée, le mit autrefois et tint longtemps en grand accessoire[4] à l'Inquisition à Rome.

Qu'il lui[5] fasse tout passer par l'étamine[6], et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit. Les principes d'Aristote ne lui soient principes, non plus que ceux des Stoïciens ou Épicuriens. Qu'on lui propose cette diversité de jugements, il choisira, s'il peut : sinon il en demeurera en doute :

Che, non men che saver, dubbiar m'aggrata[7].

1. Notre âme ne se meut que sur la foi d'autrui. — Tout le passage qui suit (jusqu'à : *l'Inquisition à Rome*) est une add. de 1588. Montaigne l'avait d'abord introduite par deux phrases qu'il a effacées en 1595, s'apercevant sans doute qu'elles faisaient double emploi avec un passage antérieur : *on ne cherche réputation que de science. Quand ils disent : « c'est un homme savant », il leur semble tout dire.*

2. Habitués aux lisières.

3. « Ils ne s'appartiennent jamais. » (Sénèque, *Ep.* XXXIII.)

4. Dans la langue de l'ancienne jurisprudence, ce qui, au cours d'un procès, vient s'ajouter à l'action principale; de là complication, difficulté : « Et tout ce qu'elle a pu dans un tel accessoire... » (Molière, *Ec. des femmes*, IV, 6.)

5. Ce mot représente *le disciple* et le représentait plus clairement dans la rédaction primitive.

6. Etamine. tissu de laine ou de crin dont on se sert pour filtrer; « passer à l'étamine », soumettre à un examen attentif.

7. « Car non moins que savoir, douter me plaît. » (Dante, *Enfer*, XI, 93; cit. aj. 1582.)

Car s'il embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre discours[1], ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes. Qui suit un autre, il ne suit rien, il ne trouve rien, voire il ne cherche rien. *Non sumus sub rege; sibi quisque se vindicet*[2]. Qu'il sache qu'il sait, au moins. Il faut qu'il emboive[3] leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes; et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier. La vérité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus à qui les a dites premièrement qu'à qui les dit après : ce n'est non plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons et voyons de même[4]. Les abeilles pillotent de çà, de là les fleurs; mais elles en font après le miel, qui est tout leur : ce n'est plus thym ni marjolaine. Ainsi les pièces empruntées d'autrui, il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à savoir son jugement. Son institution, son travail et étude ne vise qu'à le former. Qu'il cèle tout ce de quoi il a été secouru, et ne produise que ce qu'il en a fait. Les pilleurs, les emprunteurs mettent en parade leurs bâtiments, leurs achats, non pas ce qu'ils tirent d'autrui; vous ne voyez pas les épices[5] d'un homme de parlement : vous voyez les alliances qu'il a gagnées, et honneurs à ses enfants. Nul ne met en compte publique[6] sa recette; chacun y met son acquêt. Le gain de notre étude, c'est en être

1. Raisonnement; sens fréquent du mot au XVI^e^ siècle.

2. « Nous ne vivons pas sous un roi : que chacun dispose de lui-même. » (Sénèque, *Ep.* XXXIII; il y a dans le texte *vindicat.*)

3. Qu'il se pénètre de; *imbiber* est la forme savante de ce verbe.

4. Cf. La Bruyère, *Ouvrages de l'esprit*, n° 69 : « Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. — Je le crois sur votre parole, mais je l'ai dit comme mien. »

5. Présents offerts aux juges par les plaideurs qui avaient gagné leur procès ou qui essayaient de les intéresser à leur cause (ces présents consistaient d'abord en dragées, sucreries, etc.), puis honoraires dus aux juges. Notez le rapprochement des gens de justice, médiocrement flatteur pour eux, avec les « pilleurs et emprunteurs ». — *Qu'il cèle... plus sage*, add. de 1595.

6. *Publique*, forme des deux genres; cf. aujourd'hui *antique*, *chimérique*, *politique*, etc.

devenu meilleur et plus sage. C'est, disait Epicharmus[1], l'entendement qui voit et qui oit[2], c'est l'entendement qui approfite[3] tout, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui règne; toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans âme. Certes, nous le rendons servile et couard[4], pour ne lui laisser la liberté de rien faire de soi.

Qui demanda jamais à son disciple ce qu'il lui semble de la rhétorique et de la grammaire, de telle ou telle sentence de Cicéron? On nous les plaque en la mémoire toutes[5] empennées[6], comme des oracles, où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Savoir par cœur n'est pas savoir : c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Ce qu'on sait droitement[7], on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Fâcheuse suffisance[8], qu'une suffisance pure livresque[9]! Je m'attends[10] qu'elle serve d'ornement, non de fondement; suivant l'avis de Platon, qui dit : « la fermeté, la foi, la sincérité être la vraie philosophie[11]; les autres sciences, et qui visent ailleurs, n'être que fard[12] ». Je voudrais que le Paluël ou Pompée, ces

1. Epicharme, auteur comique qui vécut à Mégare, puis à Syracuse et mourut vers 450; il est le premier qui ait essayé d'élever la farce populaire à la dignité d'un genre littéraire.

2. Entend (*audit*).

3. Tire profit de.

4. Lâche; proprement, en parlant du chien, « qui a la queue entre les jambes » (de *cauda* et du suff. germ. *hart*).

5. La distinction entre *tout* adjectif et *tout* adverbe, qui n'est pas du reste complètement fondée, ne remonte qu'au XVII^e^ siècle; l'ancienne langue faisait varier l'adjectif même modifiant un autre adjectif : on disait : *des perdrix fraiches tuées, des œufs durs cuits* (cf. plus bas : *une suffisance pure livresque*), *des femmes toutes aimables*. Pour l'explication de l'anomalie qui nous fait dire *une femme tout aimable* et *toute gracieuse*, voir Darmesteter et Sudre, *Grammaire historique du français*, § 371.

6. Toutes faites, comme des oiseaux pourvus de toutes leurs plumes, parvenus à leur complet développement.

7. Vraiment, dûment.

8. Habileté, science.

9. Ce joli mot est de l'invention de Montaigne.

10. Je veux.

11. La proposition infinitive après les verbes déclaratifs, inconnue à l'ancienne langue, apparaît dès le XV^e^ siècle, sous l'influence des langues anciennes, et devient de plus en plus fréquente jusqu'à la fin du XVI^e^.

12. *Savoir par cœur... fard*, add. de 1595.

beaux danseurs de mon temps, apprissent des caprioles[1] à les voir seulement faire, sans nous bouger de nos places, comme ceux-ci veulent instruire notre entendement sans l'ébranler; ou qu'on nous apprît à manier un cheval, ou une pique, ou un luth, ou la voix, sans nous y exercer, comme ceux-ici nous veulent apprendre à bien juger et à bien parler, sans nous exercer à parler ni à juger. Or, à cet apprentissage tout ce qui se présente à nos yeux sert de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles matières.

A cette cause le commerce des hommes y est merveilleusement propre, et la visite des pays étrangers; non pour en rapporter seulement, à la mode de notre noblesse française, combien de pas a *Santa Rotonda*[2], ou, comme d'autres, combien le visage de Néron[3], de quelque vieille ruine de là, est plus long ou plus large que celui de quelque pareille médaille ; mais pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. Je voudrais qu'on commençât à le[4] promener dès sa tendre enfance ; et premièrement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines, où le langage est plus éloigné du nôtre, et auquel, si vous ne la formez de bonne heure, la langue ne se peut plier.

Aussi bien est-ce une opinion reçue d'un chacun, que ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents : cette amour naturelle[5] les attendrit trop et relâche, voire les plus sages ; ils ne sont capables ni de

1. Ce mot, de l'italien *capriola*, a été écrit jusqu'au XVII[e] siècle, tantôt *capriole*, tantôt *cabriole*.

2. L'ancien Panthéon, bâti par Agrippa en 27 avant J.-C., consacré au culte chrétien sous le nom de S[te]-Marie-aux-Martyrs, populairement *la Rotonda*, à cause de sa forme.

3. C.-à-d. un buste.

4. *Le* représente « l'enfant » par syllepse.

5. *Amour*, féminin en anc. fr., est des deux genres à partir du XV[e] siècle; *les*, qui suit, représente « parents ».

châtier ses fautes, ni de le voir nourri grossièrement, comme il faut, et hasardeusement; ils ne le sauraient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid, ni le voir sur un cheval rebours[1], ni contre un rude tireur le fleuret au poing, ou la première arquebuse[2]. Car il n'y a remède; qui en veut faire un homme de bien, sans doute il ne le faut épargner en cette jeunesse, et faut souvent choquer les règles de la médecine :

> Vitamque sub dio, et trepidis agat
> In rebus[3].

Ce n'est pas assez[4] de lui raidir l'âme; il lui faut aussi raidir les muscles; elle est trop pressée si elle n'est secondée et a trop à faire de seule fournir à deux offices. Je sais combien ahanne[5] la mienne en compagnie d'un corps si tendre, si sensible, qui se laisse si fort aller sur elle: et aperçois souvent en ma leçon[6] qu'en leurs écrits mes maîtres font valoir pour magnanimité et force de courage des exemples qui tiennent volontiers plus de l'épaississure de la peau et dureté des os. J'ai vu des hommes, des femmes et des enfants ainsi nés, qu'une bastonnade leur est moins qu'à moi une chiquenaude; qui ne remuent ni langue ni sourcil aux coups qu'on leur donne. Quand les athlètes contrefont les philosophes en patience, c'est plutôt vigueur de nerfs que de cœur. Or, l'accoutumance à porter le travail est accoutumance à porter la douleur : *labor callum obducit dolori*[7]. Il le faut rompre à la peine et âpreté des exer-

1. Ombrageux, difficile; proprement, hérissé (*reburrus*); de là *rebours*, aujourd'hui *rebroussé*.

2. C.-à-d. ayant au poing sa première arquebuse.

3. « Qu'il passe sa vie en plein air, au milieu des agitations. » (Horace, *Odes*, III, II, 5.)

4. Tout le passage suivant (jusqu'à *d'escourgées et de la corde*, p. 53, l. 7) est une add. de 1595.

5. *Ahanner*, peiner, de *ahan*, effort pénible du corps; la forme *afan* empêche d'y voir un composé de l'onomatopée *han*.

6. Dans mes lectures.

7. « Le travail endurcit à la douleur. » (Cicéron, *Tusc.*, II, 15.)

cices, pour le dresser à la peine et âpreté de la dislocation, de la colique, du cautère et de la geôle aussi et de la torture. Car de ces dernières-ici, encore peut-il être en prise, qui regardent les bons, selon le temps, comme les méchants[1]. Nous en sommes à l'épreuve ; quiconque combat les lois menace les gens de bien d'escourgées[2] et de la corde.

Et puis, l'autorité du gouverneur, qui doit être souveraine sur lui, s'interrompt et s'empêche par la présence des parents : joint que ce respect que la famille lui porte[3], la connaissance des moyens et grandeurs de sa maison, ce ne sont, à mon opinion, pas légères incommodités en cet âge.

En cette école du commerce des hommes, j'ai souvent remarqué ce vice, qu'au lieu de prendre connaissance d'autrui, nous ne travaillons qu'à la donner de nous, et sommes plus en peine de débiter[4] notre marchandise, que d'en acquérir de nouvelle : le silence et la modestie sont qualités très-commodes à la conversation. On dressera cet enfant à être épargnant et ménager de sa suffisance, quand il l'aura acquise ; à ne se formaliser point des sottises et fables qui se diront en sa présence : car c'est une incivile importunité de choquer tout ce qui n'est pas de notre appétit[5]. Qu'il se contente[6] de se corriger soi-même, et ne semble pas reprocher à autrui tout ce qu'il refuse à faire, ni contraster aux mœurs publiques : *licet sapere sine pompa, sine invidia*[7].

1. Ces dernières, c.-à-d. la peine et l'âpreté de la geôle et de la torture ; il y est exposé (*en prise*) parce qu'elles menacent aujourd'hui les bons comme les méchants ; allusion aux guerres civiles.

2. Fouet fait de plusieurs courroies, du préfixe *es* (*ex*) et de l'anc. fr. *corgée* (lat. pop. *coriata*, lanière de cuir, de *corium*).

3. *Lui* représente enfant ; *famille* au sens latin de gens, personnel.

4. Var. : *exploiter* (1580-8).

5. Var. : *goût* (1580-8).

6. *Il* représente le sujet (*enfant*) ; *contraster*, se mettre en opposition avec. — Le passage suivant (jusqu'à *assequebantur*) est une add. de 1595.

7. « On peut être sage sans faste, sans exciter l'envie. » (Sénèque, *Ep.* CIII.)

Fuie[1] ces images régenteuses du monde et inciviles, et cette puérile ambition de vouloir paraître plus fin, pour être autre; et, comme si ce fût marchandise malaisée que repréhensions[2] et nouvelletés, vouloir tirer de là nom de quelque péculière[3] valeur. Comme il n'affiert[4] qu'aux grands poètes d'user des licences de l'art, aussi n'est il supportable qu'aux grandes âmes et illustres de se privilégier au dessus de la coutume. *Si quid Socrates et Aristippus contra morem et consuetudinem fecerunt, idem sibi ne arbitretur licere : magnis enim illi et divinis bonis hanc licentiam assequebantur*[5]. On lui apprendra de n'entrer en discours et contestation que là où il verra un champion digne de sa lutte; et, là même, à n'employer pas tous les tours qui lui peuvent servir, mais ceux-là seulement qui lui peuvent le plus servir. Qu'on le rende délicat au choix et triage de ses raisons, et aimant la pertinence[6], et par conséquent la brièveté. Qu'on l'instruise surtout à se rendre et à quitter les armes à la vérité tout aussitôt qu'il l'apercevra, soit qu'elle naisse ès mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en lui-même par quelque ravisement[7] : car il ne sera pas mis en chaise[8] pour dire un rôle prescrit, il n'est engagé à aucune cause, que par ce qu'il l'approuve[9]; ni ne sera du métier où se vend à purs deniers comptants la liberté de se pouvoir repentir et reconnaître[10] : *neque, ut*

1. Qu'il fuie; il arrive souvent à l'ancienne langue d'omettre *que* avant le subjonctif.
2. Critiques.
3. Particulière (*peculiaris*).
4. Appartient; cf. p. 39, n. 7.
5. « Si Aristippe ou Socrate n'ont pas toujours respecté les coutumes et les mœurs de leur pays, ce n'est pas une raison pour que chacun s'arroge le même droit; leurs vertus éminentes et presque divines autorisaient en eux cette liberté. » (Cicéron, *De off.*, I, 41.)
6. La convenance des arguments à la question.
7. Changement d'avis.
8. *Chaire* et *chaise* sont deux formes du même mot (*cathedra*); le second est né d'une vicieuse prononciation du premier; ce fut au XVI^e^ siècle une mode à Paris de changer entre deux voyelles *r* en *s* et *s* en *r*. Voir Marot, *Epistre du biau filz de Pazy* (Paris).
9. La conjugaison régulière est *j'approuve, nous approuvons*. Cf. p. 7, n. 8. Entendez : l'approbation qu'il donne à une cause est pour lui la seule raison de la défendre.
10. Le métier du courtisan (cf. plus bas) qui aliène pour de l'ar-

omnia, quæ præscripta et imperata sint, defendat, necessitate ulla cogitur[1].

Si son gouverneur tient de mon humeur, il lui formera la volonté à être très-loyal serviteur de son prince et très-affectionné et très-courageux; mais il lui refroidira l'envie de s'y attacher autrement que par un devoir publique[2]. Outre plusieurs autres inconvénients qui blessent notre liberté par ces obligations particulières, le jugement d'un homme gagé et acheté, ou il[3] est moins entier et moins libre, ou il est taché[4] et d'imprudence et d'ingratitude. Un pur courtisan ne peut avoir ni loi ni volonté de dire et penser que favorablement d'un maître qui, parmi tant de milliers d'autres sujets, l'a choisi pour le nourrir et élever de sa main : cette faveur et utilité corrompent, non sans quelque raison, sa franchise[5] et l'éblouissent : pourtant[6] voit on coutumièrement le langage de ces gens-là divers à tout autre langage en un état, et de peu de foi en telle matière[7].

Que sa conscience et sa vertu reluisent en son parler, et n'aient que la raison pour conduite[8]. Qu'on lui fasse entendre que de confesser la faute qu'il découvrira en son propre discours, encore qu'elle ne soit aperçue que par lui, c'est un effet de jugement et de sincérité, qui sont les principales parties qu'il cherche ; que l'opiniâtrer[9] et contester sont qualités communes, plus apparentes aux plus basses âmes ; que se raviser et se corriger,

gent la liberté de pouvoir changer d'avis, se raviser.

1. « Nulle nécessité ne l'oblige de défendre ce qu'on voudrait impérieusement lui prescrire. » Cicéron, *Acad.*, II, 3.) Ce qui suit (jusqu'à la fin de l'alinéa) est une add. de 1595.

2. Montaigne met lui-même ce précepte en pratique. Voir *Introd.* — Sur *publique*, cf. p. 49, n. 6.

3. *Il* est explétif et représente *jugement*.

4. Taxé, accusé.

5. Liberté.

6. C'est pourquoi (comme *partant*).

7. C.-à-d. probablement : le langage des courtisans est obstinément flatteur et ne mérite aucune créance.

8. Guide.

9. « *Que l'opiniâtrer... philosophiques* » (p. 56, l. 2), add. de 1595.

abandonner un mauvais parti sur le cours de son ardeur[1], ce sont qualités rares, fortes et philosophiques. On l'avertira, étant en compagnie, d'avoir les yeux partout[2]; car je trouve que les premiers sièges sont communément saisis par les hommes moins capables, et que les grandeurs de fortune ne se trouvent guère mêlées à la suffisance. J'ai vu, cependant qu'on s'entretenait au bout d'une table[3] de la beauté d'une tapisserie ou du goût de la malvoisie[4], se perdre beaucoup de beaux traits à l'autre bout. Il sondera la portée d'un chacun : un bouvier, un maçon, un passant, il faut tout mettre en besogne[5], et emprunter chacun[6], selon sa marchandise, car tout sert en ménage; la sottise même et faiblesse d'autrui lui sera instruction. A contrerôler[7] les grâces et façons d'un chacun, il s'engendrera envie des bonnes et mépris des mauvaises.

Qu'on lui mette en fantaisie une honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses : tout ce qu'il y aura de singulier autour de lui, il le verra; un bâtiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une bataille ancienne, le passage de César ou de Charlemagne;

> Quæ tellus sit lenta gelu, quæ putris ab æstu,
> Ventus in Italiam quis bene vela ferat[8].

Il s'enquerra des mœurs, des moyens et des alliances de ce prince, et de celui-là : ce sont choses très-plaisantes à apprendre et très-utiles à savoir.

1. Au fort même de la passion.
2. C.-à-d. de ne dédaigner personne, d'écouter même les gens de basse condition.
3. *Au bout*, c.-à-d. aux places d'honneur; *à l'autre bout* = le bas bout.
4. Vin de Napoli di Malvasia (aujourd'hui Nauplie). Le mot est ici féminin par influence de l' *e* atone.
5. Utiliser.
6. A chacun. Sur l'emploi actif, cf. p. 5, n. 4.
7. Forme régulière. *Contrôle*, qui apparait pour la première fois dans Cotgrave (1611), est une contraction de *contre-rôle*, proprement rôle, registre opposé.
8. « Quelle terre est engourdie par le froid ou brûlée par le soleil, quel est le vent le plus favorable pour pousser les vaisseaux vers l'Italie. » (Properce, IV, III, 39.)

En cette pratique des hommes, j'entends y comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres : il pratiquera par le moyen des histoires ces grandes âmes des meilleurs siècles. C'est un vain étude[1], qui veut[2]; mais, qui veut aussi, c'est un étude de fruit estimable, et le seul étude, comme dit Platon[3], que les Lacédémoniens eussent réservé à leur part. Quel profit ne fera-il, en cette part là, à la lecture des *Vies* de notre Plutarque? Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage que les mœurs d'Annibal et de Scipion; ni tant où mourut Marcellus que pourquoi il fut indigne de son devoir qu'il mourût là[4]. Qu'il ne lui apprenne pas tant les histoires qu'à en juger. C'est à mon gré[5], entre toutes, la matière à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure : j'ai lu en Tite-Live cent choses que tel n'y a pas lu; Plutarque y en a lu cent, outre ce que j'y ai su lire, et, à l'aventure, outre ce que l'auteur y avait mis : à d'aucuns, c'est un pur étude grammairien[6]; à d'autres, l'anatomie de la philosophie, par laquelle les plus abstruses parties de notre nature se pénètrent. Il y a dans Plutarque beaucoup de discours étendus, très-dignes d'être sus; car, à mon gré, c'est le maître ouvrier de telle besogne; mais il y en a mille qu'il n'a que touché simplement : il guigne[7] seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaît, et se contente quelquefois de ne donner qu'une atteinte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là et mettre en place marchande[8] : comme ce sien mot[9],

1. Cf. p. 11, n. 1.
2. *Qui* = si on.
3. *Hippias major*, III, p. 249.
4. Marcellus tomba par imprudence dans une embuscade auprès de Venouse et y fut tué (208 av. J.-C.). Voir Tite-Live, XXV, 28.
5. Le passage qui suit (jusqu'à *se pénètrent*) est une add. de 1595.
6. Grammatical.
7. *Guigner*, faire signe; c'est proprement regarder ou faire signe du coin de l'œil.
8. Place en vue, propre à faciliter la vente; ici mettre en lumière.
9. *De la mauvaise honte*, chap. VII. Les lignes suivantes (jusqu'à

que les habitants d'Asie servaient à un seul, pour ne savoir prononcer une seule syllabe, qui est « Non », donna peut-être la matière et l'occasion à La Boétie de sa *Servitude volontaire*. Cela même de lui voir trier une légère action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas cela, c'est un discours[1]. C'est dommage que les gens d'entendement aiment tant la brièveté : sans doute leur réputation en vaut mieux; mais nous en valons moins. Plutarque aime mieux que nous le vantions de son jugement que de son savoir; il aime mieux nous laisser désir de soi que satiété. Il savait qu'ès choses bonnes mêmes on peut trop dire, et que Alexandridas[2] reprocha justement à celui qui tenait aux éphores des bons propos, mais trop longs : « O étranger, tu dis ce qu'il faut autrement qu'il ne faut. » Ceux qui ont le corps grêle le grossissent d'embourrures[3]; ceux qui ont la matière exile[4] l'enflent de paroles.

Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde : nous sommes tous[5] contraints et amoncelés en nous, et avons la vue racourcie à la longueur de notre nez. On demandait à Socrates d'où il était : il ne répondit pas : « d'Athènes », mais : « du monde » ; lui, qui avait l'imagination plus pleine et plus étendue, embrassait l'univers comme sa ville, jetait ses connaissances, sa société et ses affections à tout le genre humain; non pas comme nous, qui ne regardons que sous nous. Quand les vignes gèlent en mon village, mon prêtre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine et juge que la pépie en tienne déjà les Cannibales. A voir nos guerres civiles, qui ne crie que cette machine se bouleverse et que le jour du jugement

Servitude volontaire) sont une add. de 1588.

1. C'est-à-dire cela équivaut à un discours, n'est pas moins instructif.

2. Plutarque, *Apophtegmata laconica*.

3. De bourre.

4. Maigre (*exilis*); *ceux qui... paroles*, add. de 1595.

5. C'est-à-dire *tout* resserrés et recroquevillés. Cf. p. 50, n. 5.

nous prend au collet? Sans s'aviser que plusieurs pires choses se sont vues et que les dix mille parts du monde ne laissent pas de galer le bon temps[1] cependant; moi, selon leur licence et impunité, admire de les voir si douces et molles[2]. A qui il grèle sur la tête, tout l'hémisphère semble être en tempête et orage; et disait le Savoyard que « si ce sot de roi de France eût su bien conduire sa fortune, il était homme pour devenir maître d'hôtel de son duc » : son imagination ne concevait autre plus élevée grandeur que celle de son maître. Nous sommes insensiblement tous en cette erreur : erreur de grande suite[3] et préjudice. Mais qui se présente comme dans un tableau cette grande image de notre mère nature en son entière majesté; qui lit en son visage une si générale et constante variété; qui se remarque là-dedans, et non soi, mais tout un royaume, comme un trait d'une pointe très-délicate, celui-là seul estime les choses selon leur juste grandeur[4].

Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme espèce sous un genre[5], c'est le miroir où il nous faut regarder pour nous connaître de bon biais. Somme[6], je veux que ce soit le livre de mon écolier. Tant d'humeurs, de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coutumes nous apprennent à juger sainement des nôtres, et apprennent notre jugement à reconnaître

1. *Galer*, probablement dû radical germ. qui se trouve dans *wallen*, bouillonner, s'agiter, d'où être vif, joyeux, s'amuser; ce verbe est ordinairement intransitif. A la même racine appartiennent l'anc. fr. *gale* (*gala* en est la forme italienne) et *galant*.

2. Depuis *moi*, add. de 1588. *Les* se rapporte à « guerres civiles. » Le sens est : « A voir la mollesse avec laquelle on réprime la sédition, je m'étonne qu'elle ne soit pas encore plus féconde en désastres ».

3. *Suite*, conséquence. *Nous sommes... préjudice*, add. de 1595. — *Insensiblement*, sans que nous nous en apercevions.

4. C'est l'original du fameux morceau de Pascal (*Pensées*, I, 1) : « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté. »

5. L'expression n'est pas très nette. L'idée est que, selon certains, ce monde n'est qu'une espèce dans un genre plus vaste, théorie qui aboutit à multiplier les mondes.

6. En somme, en résumé.

son imperfection et sa naturelle faiblesse, qui[1] n'est pas un léger apprentissage ; tant de remuements d'état et changements de fortune publique nous instruisent à ne faire pas grand miracle de la nôtre ; tant de noms, tant de victoires et conquêtes ensevelies sous l'oubliance rendent ridicule l'espérance d'éterniser notre nom par la prise de dix argoulets[2] et d'un pouillier[3] qui n'est connu que de sa chute[4] ; l'orgueil et la fierté de tant de pompes étrangères, la majesté si enflée de tant de cours et de grandeurs nous fermit et nous assure la vue à soutenir l'éclat des nôtres sans siller[5] les yeux. Tant de milliasses d'hommes enterrés avant nous nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde ; ainsi du reste. Notre vie, disait Pythagoras[6], retire[7] à la grande et populeuse assemblée des jeux olympiques : les uns exercent le corps pour en acquérir la gloire des jeux ; d'autres y portent des marchandises à vendre pour le gain ; il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels n'y cherchent aucun fruit que regarder comment et pourquoi chaque chose se fait, et être spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger et régler la leur.

Aux exemples se pourront proprement assortir tous les plus profitables discours de la philosophie, à laquelle se doivent toucher les actions humaines comme à leur règle. On lui dira

1. Jusqu'au XVII^e^ siècle *qui* peut être neutre et représenter une proposition précédente : « Vous ajoutez que je lui attribue un sentiment qu'il n'allègue que pour le combattre, *qui* est l'action du monde la plus lâche... » (Pascal, *Provinciales.*)

2. Archers ou arquebusiers à cheval.

3. *Pouillier* est la forme méridionale de *poulailler*, que Montaigne avait d'abord écrit (1580) ; ici, bicoque, place mal fortifiée.

4. Que par sa chute, par le fait que nous l'avons pris.

5. Fermer ; pour *ciller* (de *cil*) ; nous n'avons conservé que le composé *dessiller*, avec une graphie incorrecte qui voile l'étymologie.

6. D'après Cicéron, *Tusc.*, V, 3. Rousseau, dans le IV^e^ livre de l'*Emile*, s'est souvenu de ce passage. Cette citation (*notre vie... la leur*) est une add. de 1595.

7. A quelque ressemblance avec.

Quid fas optare, quid asper
Utile nummus habet; patriæ carisque propinquis
Quantum elargiri deceat, quem te Deus esse
Jussit, et humana qua parte locatus es in re,
Quid sumus, aut quidnam victuri gignimur[1] :

que c'est[2] que savoir et ignorer, qui[3] doit être le but de l'étude; que c'est que vaillance, tempérance et justice; ce qu'il y a à dire[4] entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la sujétion, la licence et la liberté; à quelles marques on connaît le vrai et solide contentement; jusques où il faut craindre la mort, la douleur et la honte;

Et quo quemque modo fugiatque feratque laborem[5];

quels ressorts nous meuvent, et le moyen de tant divers branles en nous : car il me semble que les premiers discours de quoi on lui doit abreuver l'entendement, ce doivent être ceux qui règlent ses mœurs et son sens; qui lui apprendront à se connaître et à savoir bien mourir et bien vivre. Entre les arts libéraux[6], commençons par l'art qui nous fait libres : elles servent toutes[7] voirement[8] en quelque manière à l'instruction de notre vie et à son usage, comme toutes autres choses y servent en quelque manière aussi; mais choisissons celle qui y sert directement et professoirement[9]. Si nous savions restreindre les appartenances[10] de notre vie à

1. « Ce qu'il est permis de désirer, à quoi peut servir l'argent, cette chose brutale, ce que l'on doit de sacrifices à sa patrie et à ses parents, ce que Dieu a voulu que nous fussions et quelle place il nous assigne dans la société. » (Perse, III, 69; citation ajoutée en 1588; de même pour la suivante.)

2. Ce que c'est que; latinisme (*quid sit*).

3. Cf. p. 60, n. 1. Cette proposition se rattache à la précédente.

4. La différence qu'il y a.

5. « Comment nous devons éviter ou supporter les peines. » (Virgile, *En.*, II, 459).

6. *Entre les arts... où faut l'utilité* (p. 62, l. 6), add. de 1595.

7. *Art* est souvent féminin jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, conformément à l'étymologie; *libéraux* à la ligne précédente n'est pas au masculin, cet adjectif n'ayant qu'une forme pour les deux genres, comme la plupart de ceux qui n'en avaient qu'une en latin.

8. Vraiment (*vera mente*).

9. Professionnellement; mo forgé par Montaigne.

10. Les fonctions.

leurs justes et naturels limites[1], nous trouverions que la meilleure part des sciences qui sont en usage est hors de notre usage; et, en celles mêmes qui le sont, qu'il y a des étendues et enfonçures très inutiles que nous ferions mieux de laisser là; et, suivant l'institution de Socrates, borner le cours de notre étude en icelles où faut l'utilité :

Sapere aude,
Incipe : vivendi recte qui prorogat horam,
Rusticus exspectat dum defluat amnis; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum[2].

C'est une grande simplesse d'apprendre à nos enfants

Quid moveant Pisces, animosaque signa Leonis,
Lotus et Hesperia quid Capricornus aqua[3].

la science des astres et le mouvement de la huitième sphère avant que les leurs propres :

Τί πλειάδεσσι κἀμοί;
Τί δ'ἀστράσιν βοώτεω[4];

Anaximenes[5] écrivant à Pythagoras : « De quel sens puis-je m'amuser aux secrets des étoiles, ayant la mort ou la servitude toujours présente aux yeux? », car lors les rois de Perse préparaient la guerre contre son pays; chacun doit dire ainsi : « Étant battu d'ambition, d'avarice, de témérité, de superstition, et ayant au dedans tels autres ennemis de la vie, irais-je songer au branle du monde? »

1. Masc. jusqu'au XVII[e] siècle (encore dans Corneille), conformément à l'étymologie.

2. « Ose être vertueux; commence : différer l'instant de bien vivre, c'est imiter le paysan trouvant un fleuve sur son chemin et attendant qu'il se fût écoulé, mais il coule et coulera éternellement. » (Horace, *Ep.*, II, I, 40).

3. « Quelle est l'influence des Poissons, du Lion enflammé et du Capricorne qui se plonge dans les mers de l'Hespérie. » (Properce, IV, I, 89; cit. aj. en 1588.)

4. « Que m'importent les Pléiades ou les étoiles du Bouvier? » Anacréon, XVII, 10.)

5. Anaximène de Milet, physicien et philosophe du VI[e] siècle av. J.-C., maître d'Anaxagore. Ce passage (*Anaximène... monde*) est une add. de 1595. Remarquez la syntaxe très libre de cette phrase.

Après qu'on lui aura appris ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que logique, physique, géométrie, rhétorique ; et la science qu'il choisira, ayant déjà le jugement formé, il en viendra bientôt à bout. Sa leçon se fera tantôt par devis[1], tantôt par livre : tantôt son gouverneur lui fournira de l'auteur même propre à cette fin de son institution ; tantôt il lui en donnera la moelle et la substance toute mâchée[2] ; et si de soi-même il n'est assez familier des livres pour y trouver tant de beaux discours qui y sont, pour l'effet de son dessein, on lui pourra joindre quelque homme de lettres, qui, à chaque besoin, fournisse les munitions qu'il faudra, pour les distribuer et dispenser à son nourrisson. Et que cette leçon ne soit plus aisée et naturelle que celle de Gaza[3], qui y peut faire doute? Ce sont là préceptes épineux et mal plaisants, et des mots vains et décharnés, où il n'y a point de prise, rien qui vous éveille l'esprit : en cette-ci l'âme trouve où mordre, où se paître. Ce fruit est plus grand sans comparaison, et si[4] sera plutôt mûri.

C'est grand cas[5] que les choses en soient là en notre siècle que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement[6], un nom vain et fantastique, qui se trouve de nul usage et de nul prix, par opinion et par effet. Je crois que ces ergotismes[7] en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfants, et d'un visage renfrogné, sourcilleux et terrible : qui me l'a masquée de ce faux visage, pâle

1. Conversation, entretien (de *deviser*).

2. C.-à-d. que tantôt il lui en fera lire des morceaux dans le texte même, tantôt il ne lui en donnera qu'un résumé.

3. Théodore Gaza, philologue byzantin, né à Thessalonique vers 1400, enseigna le grec en Italie et y mourut vers 1470; traducteur d'Aristote et auteur d'une grammaire grecque, à l'obscurité de laquelle Montaigne fait sans doute allusion.

4. Particule affirmative.

5. Chose remarquable.

6. Même aux, pour les.

7. Raisonnements subtils et sophistiques; *ergoter*, probablement de *ergo*, parce que ce mot revenait sans cesse dans les discussions scolastiques.

et hideux? Il n'est rien plus gai[1], plus gaillard, plus enjoué, et à peu que[2] je ne die folâtre; elle ne prêche que fête et bon temps : une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son gîte. Démétrius le grammairien rencontrant, dans le temple de Delphes, une troupe de philosophes assis ensemble, il[3] leur dit : « Ou je me trompe, ou à vous voir la contenance si paisible et si gaie, vous n'êtes pas en grand discours entre vous »; à quoi l'un d'eux, Héracléon le Mégarien, répondit : « C'est à faire à ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a double λ, ou qui cherchent la dérivation des comparatifs χείρον et βέλτιον, et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον, qu'il faut rider le front, s'entretenant[4] de leur science : mais quant aux discours de la philosophie, ils ont accoutumé d'égayer et réjouir ceux qui les traitent, non les renfrogner et constrister. »

> Deprendas animi tormenta latentis in ægro
> Corpore; deprendas et gaudia : sumit utrumque
> Inde habitum facies[5].

L'âme qui loge la philosophie doit, par sa santé, rendre sain encore le corps : elle doit faire luire jusques au dehors son repos et son aise; doit former à son moule le port extérieur, et l'armer, par conséquent, d'une gracieuse fierté, d'un maintien actif et allègre et d'une contenance contente et débonnaire. La plus expresse[6] marque de la sagesse, c'est une éjouissance constante; son état est, comme des choses au dessus de la lune,

1. *Rien* est ici un substantif dont *gai* est l'attribut. Cette construction se trouve encore au XVIIe siècle : « A qui venge son père il n'est rien impossible ». (Corneille, *Cid*, II, 2.)

2. Peu s'en faut que. Cf. : « En escrivant cette parole — A peu ne le cœur ne me fend. » (Villon, *Grand Testament*.)

3. Ce pronom est explétif. Cf. p. 46, n. 2.

4. Lorsqu'ils s'entretiennent.

5. « Les tourments d'un esprit inquiet se trahissent extérieurement aussi bien que la joie : notre visage réfléchit l'un et l'autre. » (Juvénal, IX, 18; cit. aj. en 1588).

6. *La plus expresse... serein*, add. de 1595.

toujours serein : c'est *Baroco* et *Baralipton*[1] qui rendent leurs suppôts ainsi crottés et enfumés ; ce n'est pas elle : ils ne la connaissent que par ouïr dire. Comment ? Elle fait état de sereiner les tempêtes de l'âme, et d'apprendre la faim et les fièvres à rire[2], non par quelques épicycles[3] imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables : elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'école, plantée à la tête d'un mont coupé, raboteux et inaccessible : ceux qui l'ont approchée la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle voit bien sous soi toutes choses; mais si peut on y arriver, qui[4] en sait l'adresse, par des routes ombrageuses, gazonnées et doux-fleurantes[5], plaisamment, et d'une pente facile et polie, comme est celle des voûtes célestes. Pour n'avoir hanté cette vertu suprême, belle, triomphante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irréconciliable d'aigreur, de déplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes, ils sont allés, selon leur faiblesse, feindre cette sotte image, triste, querelleuse, dépite[6], menaceuse, mineuse[7], et la placer, sur un rocher à l'écart, emmi[8] des ronces : fantôme à étonner les gens[9].

1. Deux des dix-neuf mots factices par lesquels on désignait dans l'ancienne logique les formes du syllogisme.

2. C.-à-d. elle apprend à rire même à ceux qui sont affamés ou souffrent de la fièvre.

3. L'*épicycle*, dans l'ancienne astronomie, était un petit cercle qu'on supposait parcourir la circonférence d'un cercle plus grand, pour rendre compte des irrégularités apparentes dans le mouvement des astres ; cette figure était aussi sans doute employée dans l'astrologie.

4. Cf. p. 57, n. 2.

5. Parfumées. Ces sortes de formations (part. prés. ou adj. précédé d'un adverbe qui le modifie) sont fréquentes chez les poètes de la Pléiade et plus encore chez Du Bartas. Nous avons encore *clairvoyant*, *malséant*, *malsonnant*, etc.

6. *Dépit*, adjectif (*despectus*), d'abord d'un aspect méprisable, misérable, puis chagrin, fâcheux.

7. Menaçante ; ce mot paraît formé par Montaigne (sur *minari*).

8. *Emmi*, au milieu de (de *in medio*).

9. « Montaigne, qui parle si bien de modération, et qui met la sagesse dans le milieu, en sort lui-même ici, à sa manière ; son

Mon gouverneur, qui connaît devoir remplir la volonté de son disciple autant ou plus d'affection que de révérence envers la vertu, lui saura dire... que le prix et hauteur de la vraie vertu est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice ; si éloigné de difficulté que les enfants y peuvent comme les hommes, les simples comme les subtils. Le règlement c'est son outil, non pas la force. Socrates, son premier mignon[1], quitte à escient sa force, pour glisser en la naïveté et aisance de son progrès[2]. C'est la mère nourrice des plaisirs humains : en les rendant justes, elle les rend sûrs et purs ; les modérant, elle les tient en haleine et en appétit ; retranchant ceux qu'elle refuse, elle nous aiguise envers ceux qu'elle nous laisse ; et nous laisse abondamment tous ceux que veut nature, et jusques à la satiété, sinon jusques à la lasseté, maternellement : si d'aventure nous ne voulons dire[3] que le régime qui arrête le buveur avant l'ivresse, le mangeur avant la crudité[4], ...soit ennemi de nos plaisirs. Si la fortune commune lui faut[5], elle lui échappe, ou elle s'en passe, et s'en forge une autre toute sienne, non plus flottante et roulante. Elle sait être riche, et puissante, et savante, et coucher en des matelas musqués ; elle aime la vie, elle aime la beauté, et la gloire et la santé ; mais son office propre et particulier, c'est savoir user de

talent d'écrivain triomphe plus que tout en cette espèce d'hymne passionnée qu'il entonne à sa fabuleuse sagesse. Je ne sais quelle verve d'expression l'emporte, et quelle fureur de poésie le ravit et le ravage. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, II, p. 432.) Cette page charmante et célèbre (depuis *elle a pour but*) est, ainsi que la suite (jusqu'à *leur âme*), une addition de 1595. Montaigne s'était d'abord tenu dans de plus justes limites et n'avait point confondu, comme le dit fort bien M. Petit de Julleville, « la vertu avec la volupté délicate et les grâces décentes ».

1. Son favori. De même plus loin (p. 201) : « *Pourquoi ne dira un oison ainsi : Je suis le mignon de nature?* »

2. C.-à-d. la dépouille de parti pris de son austérité et y achemine avec douceur pour y rendre nos progrès plus sûrs.

3. « A moins que nous ne voulions dire » (ce qui serait absurde).....

4. Aigreur que donne la digestion difficile des aliments ; indigestion.

5. Si le sort commun lui manque, si elle se trouve au-dessus ou au-dessous de la condition ordinaire.

ces biens-là réglément, et les savoir perdre constamment[1]; office bien plus noble qu'âpre, sans lequel tout cours de vie est dénaturé, turbulent et difforme, et y peut on justement attacher ces écueils, ces halliers et ces monstres[2].

Si ce disciple se rencontre de si diverse[3] condition qu'il aime mieux ouïr une fable que la narration d'un beau voyage ou un sage propos, quand il l'entendra; qui, au son du tabourin, qui arme la jeune ardeur de ses compagnons, se détourne à un autre qui l'appelle au jeu des bateleurs; qui, par souhait, ne trouve plus plaisant et plus doux revenir poudreux et victorieux d'un combat que de la paume ou du bal, avec le prix de cet exercice : je n'y trouve autre remède, sinon[4] qu'on le mette pâtissier dans quelque bonne ville, fût-il fils d'un duc; suivant le précepte de Platon, « qu'il faut colloquer les enfants, non selon les facultés de leur père, mais selon les facultés de leur âme ».

Puisque la philosophie est celle qui nous instruit à vivre, et que l'enfance y a sa leçon, comme les autres âges, pourquoi ne la lui communique l'on?

> Udum et molle lutum est : nunc, nunc properandus, et acri
> Fingendus sine fine rota[5].

On nous apprend à vivre, quand la vie est passée.... Cicero[6] disait que, quand il vivrait la vie de deux hommes,

1. Avec constance, virilement.

2. Allusion à la peinture qui précède : « C'est cette vie contre nature qu'il faut représenter comme hérissée d'écueils, bordée de ronces, etc. »

3. Bizarre, étrange; sens fréquent en ancien français.

4. Dans l'exemplaire de Bordeaux, Montaigne avait exprimé sa pensée sous une forme plus vive et impliquant un aveu d'impuissance plus complet encore : *Je n'y trouve autre remède sinon que de bonne heure son gouverneur l'étrangle, s'il est sans témoins, ou qu'on le mette pâtissier, etc.* Ici Montaigne fait lui-même toucher du doigt le vice de ce système d'éducation qui n'a d'autre sanction que le plaisir.

5. « L'argile est molle et humide : vite, hâtons-nous et façonnons-la sur la roue agile qui tourne sans fin. » (Perse, III, 23.)

6. Dans un passage cité par Sénèque (*Ep.* XLIX) et retrouvé depuis (*De Repub.* IV). *Cicero... nécessaires.* add. de 1595.

il ne prendrait pas le loisir d'étudier les poètes lyriques; et je trouve ces ergotistes[1] plus tristement encore inutiles. Notre enfant est bien plus pressé : il ne doit au pédagogisme[2] que les premiers quinze ou seize ans de sa vie; le demeurant est dû à l'action. Employons un temps si court aux instructions nécessaires. Ce sont abus : ôtez toutes ces subtilités épineuses de la dialectique, de quoi notre vie ne se peut amender; prenez les simples discours de la philosophie, sachez les choisir et traiter à point : ils sont plus aisés à concevoir qu'un conte de Boccace[3]; un enfant en est capable, au partir de la nourrice, beaucoup mieux que d'apprendre à lire ou écrire. La philosophie a des discours pour la naissance des hommes comme pour la décrépitude.

Je suis de l'avis de Plutarque, qu'Aristote n'amusa pas tant son grand disciple à l'artifice de composer syllogismes ou aux principes de géométrie, comme à l'instruire des bons préceptes touchant la vaillance, prouesse, la magnanimité et tempérance et l'assurance de ne rien craindre; et, avec cette munition, il l'envoya encore enfant subjuguer l'empire du monde à tout[4] trente mille hommes de pied, quatre mille chevaux, et quarante-deux mille écus seulement. Les autres arts et sciences, dit-il, Alexandre les honorait bien, et louait leur excellence et gentillesse; mais, pour plaisir qu'il y prît, il n'était pas facile à se laisser surprendre à l'affection de les vouloir exercer.

Petite hinc juvenesque senesque
Finem animo certum, miserisque viatica canis[5].

1. *Tristius inepti sunt dialectici.* (Sénèque, *Ep.* XLIX).
2. A l'éducation.
3. Célèbre conteur italien (1313-1375) auteur du *Décaméron*, très-lu et imité au XVI^e^ siècle.
4. *A tout = avec.* Dans cette locution c'est d'abord la préposition *à* qui signifiait avec (sens fréquent en anc. franc.) et *tout* n'en était qu'un renforcement et s'accordait d'abord avec le mot qu'il qualifiait.
5. « Jeunes gens, vieillards, cherchez là une règle ferme pour votre âme; tirez-en des provisions pour l'hiver de la vie. » (Perse, V, 64; cit. aj. en 1588;) les lignes

C'est ce que dit Epicurus au commencement de sa lettre à Meniceus : « Ni le plus jeune refuie à philosopher, ni le plus vieil s'y lasse. » Qui fait autrement, il semble dire ou qu'il n'est pas encore saison d'heureusement vivre, ou qu'il n'en est plus saison. Pour tout ceci je ne veux pas qu'on emprisonne ce garçon[1]; je ne veux pas qu'on l'abandonne à la colère et humeur mélancolique[2] d'un furieux maître d'école; je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la gehenne[3] et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix; ni ne trouverais bon, quand, par quelque complexion solitaire et mélancolique, on le verrait adonné d'une application trop indiscrète à l'étude des livres, qu'on la lui nourrît : cela les rend ineptes à la conversation civile[4], et les détourne de meilleures occupations. Et combien ai-je vu de mon temps d'hommes abêtis par téméraire avidité de science? Carneades s'en trouva si affolé qu'il n'eut plus le loisir de se faire le poil et les ongles[5]. Ni ne veux gâter ses mœurs généreuses par l'incivilité et barbarie d'autrui. La sagesse française a été anciennement en proverbe, pour une sagesse qui prenait de bonne heure, et n'avait guère de tenue[6]. A la vérité, nous voyons encore qu'il n'est rien si gentil[7] que les petits enfants en France; mais ordinairement ils trompent l'espérance qu'on en a conçue; et, hommes faits, on n'y voit aucune excellence. J'ai ouï tenir à gens d'entendement que ces

suivantes (*c'est ce que dit... saison*) et un peu plus bas (*ni ne trouverais bon... ongles*) sont des add. de 1595.

1. Var. : *Qu'on emprisonne ce garçon dans un collège* (1580-8).

2. Fâcheuse, revêche.

3. Torture. L'étymologie jadis acceptée (de *ghehinnom*, vallée près de Jérusalem, où les Juifs idolâtres faisaient passer leurs enfants par le feu en l'honneur de Moloch) doit être abandonnée. Ce mot est identique à *gehine* (de *gehir*, avouer). Cf. *haïne* devenu *haine*. On devrait donc écrire *geine*.

4. Latinisme; à la vie de société.

5. Diogène Laërce, IV, 62.

6. De résistance, « ne tenait pas. »

7. Cf. p. 64, n. 1.

collèges où on les envoie, de quoi ils ont foison[1], les abrutissent ainsi.

Au nôtre, un cabinet, un jardin, la table et le lit, la solitude, la compagnie, le matin et le vêpre, toutes heures lui seront une, toutes places lui seront étude : car la philosophie, qui, comme formatrice des jugements et des mœurs, sera sa principale leçon, a ce privilège de se mêler partout. Isocrates l'orateur, étant prié en un festin de parler de son art, chacun trouve qu'il eut raison de répondre : « Il n'est pas maintenant temps de ce que je sais faire : et ce de quoi il est maintenant temps, je ne le sais pas faire. » Car de présenter des harangues ou des disputes de rhétorique à une compagnie assemblée pour rire et faire bonne chère, ce serait un mélange de trop mauvais accord; et autant en pourrait on dire de toutes les autres sciences. Mais quant à la philosophie, en la partie où elle traite de l'homme et de ses devoirs et offices, ç'a été le jugement commun de tous les sages que, pour la douceur de sa conversation, elle ne devait être refusée ni aux festins ni aux jeux. Et Platon l'ayant invitée à son *Convive*[2], nous voyons comme elle entretient l'assistance d'une façon molle et accommodée au temps et au lieu, quoique ce soit de ses plus hauts discours et plus salutaires.

> Æque pauperibus prodest, locupletibus æque,
> Et neglecta æque pueris senibusque nocebit[3].

Ainsi sans doute il chômera[4] moins que les autres. Mais, comme les pas que nous employons à nous promener dans une galerie, quoiqu'il y en ait trois fois

1. Latinisme; la troisième pers. plur. remplace la première du pluriel ou l'unipersonnel *on*.

2. Banquet (*convivium*). C'est le titre d'un dialogue de Platon.

3. « Elle est également utile aux pauvres et aux riches; jeunes gens, vieillards, nul ne la négligera sans s'en repentir. » (Horace, *Ep.* I, 1, 25).

4. Montaigne a écrit *chommer* et cette graphie est constante au XVI^e^ siècle ; l'*o* était régulièrement ouvert (*caumare*, de καῦμα, proprement, se reposer pendant la chaleur).

autant, ne nous lassent pas comme ceux que nous mettons à quelque chemin desseigné[1], aussi notre leçon, se passant comme par rencontre, sans obligation de temps et de lieu et se mêlant à toutes nos actions, se coulera sans se faire sentir ; les jeux mêmes et les exercices seront une bonne partie de l'étude ; la course, la lutte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes. Je veux que la bienséance extérieure et l'entregent[2] et la disposition de la personne se façonne quand et quand[3] l'âme. Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme ; il n'en faut pas faire à deux[4] ; et, comme dit Platon, il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire également, comme une couple[5] de chevaux attelés à même timon ; et à l'ouïr[6], semble il pas prêter plus de temps et de sollicitude aux exercices du corps et estimer que l'esprit s'en exerce quant et quant, et non au contraire ?

Au demeurant, cette institution se doit conduire par une sévère douceur, non comme il se fait : au lieu de convier les enfants aux lettres[7], on ne leur présente, à la vérité, qu'horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force : il n'est rien, à mon avis, qui abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châtiment, ne l'y endurcissez pas : endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il lui faut mépriser ; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vêtir et coucher, au manger et au boire[8], accoutumez-le à tout ; que ce

1. Déterminé (de *dessein*).

2. Autrefois, art de se conduire parmi les gens ; aujourd'hui, adresse à manier les gens.

3. Cf. p. 7, n. 5.

4. Les séparer ; influence du gascon qui emploie le verbe *faire* dans diverses locutions analogues.

5. Ce mot était régulièrement féminin dans l'anc. langue (lat. *copula*).

6. *Et à l'ouïr...* fin de l'alinéa, add. de 1595.

7. Var. : *non comme aux collèges, où, au lieu de convier les enfants aux lettres et leur en donner goût* (1580-8).

8. Sur l'infinitif pris substantivement, cf. p. 16, n. 1.

ne soit pas un beau garçon et dameret[1], mais un garçon vert et vigoureux. Enfant[2], homme vieil, j'ai toujours cru et jugé de même. Mais, entre autres choses, cette police de la plupart de nos collèges m'a toujours déplu : on eût failli, à l'aventure, moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraie geôle de jeunesse captive : on la rend débauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez-y sur le point de leur office[3] : vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière, pour éveiller l'appétit envers leur leçon à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets[4] ! Inique et pernicieuse forme ! Joint ce que Quintilien en a très-bien remarqué[5], que cette impérieuse autorité tire des suites périlleuses, et nommément à notre façon de châtiment[6]. Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants ! J'y ferais pourtraire la joie, l'allégresse, et Flora, et les Grâces, comme fit en son école le philosophe Speusippus[7]. Où est leur profit, que là fût aussi leur ébat. On doit ensucrer les viandes[8] salubres à l'enfant et enfieller celles qui lui sont nuisibles. C'est merveille combien Platon se montre soigneux, en ses *Lois*, de la gaîté et passetemps de la jeunesse de sa Cité ; et combien il s'arrête à leurs courses, jeux, chansons, sauts et danses, desquelles il

1. Efféminé.

2. Cette page si connue (jusqu'à la fin de l'alinéa) est encore une add. de 1595. On voit que Montaigne en vieillissant pencha de plus en plus vers l'indulgence.

3. Pendant leurs exercices, les classes.

4. Cf. Rabelais : « Car trop mieux sont traitez les forcez entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la maison criminelle, voire certes les chiens en vostre maison que ne sont ces malautruz au dict collège (de Montaigu). » (I, 37.)

5. *Instit. orat.* I, 3. — *En*, à ce propos.

6. « Et notamment étant donnés (*à* = avec) les châtiments que nous employons. »

7. Speusippe, neveu de Platon, chef de l'Académie après son oncle ; il mourut en 339 avant J.-C.

8. Aliment en général.

dit que l'antiquité a donné la conduite et le patronage aux dieux mêmes, Apollon, aux Muses et Minerve : il s'étend à mille préceptes pour ses gymnases; pour les sciences lettrées[1], il s'y amuse fort peu et semble ne recommander particulièrement la poésie que pour la musique.

Toute étrangeté et particularité en nos mœurs et conditions est évitable, comme ennemie de société. Qui ne[2] s'étonnerait de la complexion de Démophon, maître d'hôtel d'Alexandre, qui suait à l'ombre et tremblait au soleil? J'en ai vu fuir la senteur des pommes plus que les arquebusades; d'autres s'effrayer pour une souris; d'autres rendre la gorge[3] à voir de la crème; d'autres à voir[4] brasser un lit de plume; comme Germanicus ne pouvait souffrir ni la vue ni le chant des coqs. Il y peut avoir, à l'aventure, à cela quelque propriété occulte; mais on l'éteindrait, à mon avis, qui[5] s'y prendrait de bonne heure. L'institution a gagné cela sur moi (il est vrai que ce n'a point été sans quelque soin) que, sauf la bière, mon appétit est accommodable indifféremment à toutes choses de quoi on se paît.

Le corps est encore souple; on le doit, à cette cause, plier à toutes façons et coutumes; et, pourvu qu'on puisse tenir l'appétit et la volonté sous boucle[6], qu'on rende hardiment un jeune homme commode à toutes nations et compagnies.... Son exercitation suive l'usage[7]; qu'il puisse faire toutes choses et n'aime à faire que les bonnes. Les philosophes mêmes ne trouvent pas louable en Callisthenes d'avoir perdu la bonne grâce du grand Alexandre, son maître, pour n'avoir voulu boire d'autant à lui[8].... Je veux qu'il ne laisse à faire le mal, ni à

1. Les études littéraires.
2. *Qui ne... soleil*, add. de 1595.
3. Vomir.
4. *D'autres à voir... coqs*, add. de 1588.
5. Si on s'y prenait. Cf. p. 57, n. 2.
6. Assujettis.
7. C'est-à-dire qu'il règle sa conduite sur l'usage; ces quatre mots sont une add. de 1595.
8. Tenir tête à quelqu'un à table en buvant autant que lui.

faute de force ni de science, mais à faute de volonté : *multum interest utrùm peccare aliquis nolit an nesciat*[1].... J'ai souvent remarqué avec grande admiration la merveilleuse nature d'Alcibiades, de se transformer si aisément à des façons si diverses, sans intérêt de sa santé[2]; surpassant tantôt la somptuosité et pompe persienne, tantôt l'austérité et frugalité lacédémonienne; autant réformé en Sparte comme voluptueux en Ionie.

Omnis Aristippum decuit color, et status et res[3].

Tel voudrais-je former mon disciple.

Quem duplici panno patientia velat,
Mirabor, vitæ via si conversa decebit,
Personamque feret non inconcinnus utramque[4].

Voici mes leçons : celui-là y a mieux profité qui les fait[5] que qui les sait. Si vous le voyez, vous l'oyez; si vous l'oyez, vous le voyez. Jà à Dieu ne plaise, dit quelqu'un en Platon[6], que philosopher ce soit apprendre plusieurs choses et traiter les arts! *Hanc amplissimam omnium artium bene vivendi disciplinam vita magis quam literis persecuti sunt*[7]! Léon, prince des Phliasiens, s'en-

1. « Il y a une grande différence entre ne pas savoir et ne pas vouloir faire le mal. » (Sénèque, *Ep.* XC; cette cit. est ajoutée en 1595.) « Ces préceptes, dit fort bien M. Petit de Julleville, sont d'une moralité fort contestable. On remarquera que Montaigne ici propose à notre admiration *la merveilleuse nature* d'Alcibiade. Ce personnage ambigu excite la curiosité plus qu'il ne mérite l'estime. »

2. *Intérêt* a souvent dans l'ancienne langue le sens de préjudice; ce sens s'est conservé dans notre locution *dommages et intérêts*, où les deux mots sont synonymes.

3. « Aristippe s'accommodait de tout costume, de tout état, de toute chose. » (Horace, *Ep.*, I, XVII, 23.)

4. « J'admirerai celui qui, fier de sa patience, se revêt à peine de deux lambeaux de drap, si sa vie s'accorde avec ce costume et s'il sait jouer les deux rôles avec grâce. » (Horace, *ibid.*, 23). — Montaigne donne à ces deux vers un sens tout différent de celui du texte.

5. Qui les pratique.

6. Dans le dialogue (apocryphe) des *Rivaux*.

7. « C'est par leurs mœurs plutôt que par leurs études qu'ils ont pratiqué le plus grand de tous les arts, celui de bien vivre. » (Cicéron, *Tusc.*, IV, 3.)

quérant à Heraclides Ponticus de quelle science, de quel art il faisait profession : « Je ne sais, dit-il, ni art ni science ; mais je suis philosophe[1]. » On reprochait à Diogenes comment, étant ignorant, il se mêlait de la philosophie : « Je m'en mêle, dit-il, d'autant mieux à propos. » Hegesias le priait de lui lire quelque livre : « Vous êtes plaisant, lui répondit-il : vous choisissez les figues vraies et naturelles, non peintes : que ne choisissez-vous aussi les exercitations naturelles, vraies et non écrites? »

Il ne dira pas tant sa leçon, comme il la fera. Il la répétera en ses actions : on verra s'il y a de la prudence en ses entreprises ; s'il y a de la bonté, de la justice en ses déportements[2] ; s'il y a du jugement et de la grâce en son parler, de la vigueur en ses maladies, de la modestie en ses jeux, de la tempérance en ses voluptés, de l'ordre en son économie, de l'indifférence en son goût, soit chair, poisson, vin ou eau. *Qui disciplinam suam non ostentationem scientiæ, sed legem vitæ putet : quique obtemperet ipse sibi, et decretis pareat*[3]. Le vrai miroir de nos discours est le cours de nos vies. Zeuxidamus répondit, à un qui lui demanda pourquoi les Lacédémoniens ne rédigeaient par écrit les ordonnances de la prouesse[4], et ne les donnaient à lire à leurs jeunes gens, que c'était parce qu'ils les voulaient accoutumer aux faits, non pas aux paroles. Comparez, au bout de quinze

1. Cicéron, *Tusc.*, V, 3.

2. En sa conduite (vieilli) ; aujourd'hui, mauvaise conduite.

3. « Si sa science lui sert, non à en faire parade, mais à régler sa vie ; s'il s'obéit à lui-même et se conforme à ses principes. » (Cicéron, *Tusc.* II, 4.). Toute la page qui précède (depuis la l. 14) était notablement différente dans les premières éditions : « *Voici mes leçons, où le faire va avec le dire. Car à quoi sert-il qu'on prêche l'esprit, si les effets ne vont quand et quand? On verra à ses entreprises s'il y a de la prudence, s'il y a de la bonté en ses actions, de l'indifférence en son goût, soit chair, poisson, vin ou eau. Il ne faut pas seulement qu'il die sa leçon, mais qu'il la fasse. Zeuxidamus*, etc. » Montaigne, comme on le voit, a modifié le style, ici beaucoup plus vif, et ajouté quelques exemples.

4. Le code de la bravoure.

ou seize ans, à cettui-ci un de ces latineurs de collège, qui aura mis autant de temps à n'apprendre simplement qu'à parler. Le monde n'est que babil, et ne vis jamais homme qui ne die[1] plutôt plus que moins qu'il ne doit. Toutefois la moitié de notre âge s'en va là : on nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots et les coudre en clauses[2]; encore autant à en proportionner un grand corps, étendu en quatre ou cinq parties; autres cinq, pour le moins, à le savoir brièvement mêler et entrelacer de quelque subtile façon : laissons le[3] à ceux qui en font profession expresse.

Allant un jour à Orléans, je trouvai dans cette plaine, au deçà de Cléry, deux régents qui venaient à Bordeaux, environ à cinquante pas l'un de l'autre; plus loin derrière eux, je voyais une troupe, et un maître en tête, qui était feu monsieur le Comte de la Rochefoucault. Un de mes gens s'enquit au premier de ces régents qui était ce gentilhomme qui venait après lui : lui, qui n'avait pas vu ce train qui le suivait, et qui pensait qu'on lui parlât de son compagnon, répondit plaisamment : « Il n'est pas gentilhomme, c'est un grammairien; et je suis logicien. » Or, nous qui cherchons ici, au rebours, de former non un grammairien ou logicien, mais un gentilhomme, laissons-les abuser de leur loisir : nous avons affaire ailleurs. Mais que[4] notre disciple soit bien pourvu de choses, les paroles ne suivront que trop : il les traînera, si elles ne veulent suivre[5]. J'en oy[6] qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, et font contenance d'avoir la tête pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute d'éloquence, ne les pouvoir mettre en évidence : c'est une

1. *Die* est la forme ancienne et régulière du mot; cf. *micam*, *mie*.

2. En propositions (*clausula*, chute de la proposition, par extension, période).

3. Cela.

4. *Mais que*, pourvu que, sens fréquent dans l'ancienne langue.

5. Réminiscence du mot fameux de Sénèque : *Fata volentem ducunt, nolentem trahunt.*

6. Forme régulière de la prem. pers. prés. ind. de *oïr* (*audio*).

baie[1]. Savez vous, à mon avis, que c'est que cela? Ce sont des ombrages[2], qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent démêler et éclaircir au dedans, ni par conséquent produire au dehors; ils ne s'entendent pas encore eux-mêmes; et voyez-les un peu bégayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est point à l'accouchement, mais à la conception[3], et qu'ils ne font que lécher encore cette matière imparfaite. De ma part, je tiens, et Socrates ordonne, que qui a dans l'esprit une vive imagination[4] et claire, il la produira, soit en bergamasque, soit par mines, s'il est muet :

Verbaque provisam rem non invita sequentur[5].

Et comme disait celui-là, aussi poétiquement en sa prose : *cùm res animum occupavere, verba ambiunt*[6]; et cet autre : *ipsæ res verba rapiunt*[7]. Il ne sait pas ablatif, conjonctif, substantif, ni la grammaire; ne fait pas son laquais[8] ou une harangère de Petit-Pont[9]; et si[10], vous entretiendront tout votre soûl, si vous en avez envie, et se déferreront[11] aussi peu, à l'aventure, aux règles de leur langage, que le meilleur maître ès-arts[12] de France.

1. Mystification. Plus correctement *baée*, contraction de *baée*, substantif participial de *baer* (forme ancienne de *bayer*), action de rester bouche béante, vaine attente; de là *donner la bée*, tromper. « Le sort a bien donné la baie à mon espoir. » (Molière, *Étourdi*, II, 10.)

2. Des ombres.

3. *Mais... conception*, aj. 1595. Cf. le vers fameux de Boileau. « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. »

4. Idée, conception.

5. « Et les mots suivront sans se faire prier une idée nettement conçue. » (Horace, *Art poét.*, 311.)

6. « Quand les choses ont saisi l'esprit, les mots arrivent en foule. » (Sénèque le Rh., *Controv.* III, *Proœm.*)

7. « Les choses entraînent les paroles. » (Cicéron, *De fin.*, III, 5.) La première cit. aj. en 1588, la seconde en 1595.

8. Son laquais ne fait pas cela non plus. Sur cet emploi de *faire*, cf. p. 19, n. 3.

9. Dans l'ancienne langue l'article se supprime souvent devant les noms propres de pays, de lieux, etc.

10. Et pourtant.

11. Perdre le fer, l'étrier, être désarçonné.

12. La maîtrise ès arts était le plus haut grade que l'on pût ob-

Il ne sait pas la rhétorique, ni, pour avant-jeu[1], capter la bénévolence du candide lecteur[2], ni ne lui chaut de le savoir. De vrai, toute cette belle peinture s'efface aisément par le lustre d'une vérité simple et naïve : ces gentillesses ne servent que pour amuser le vulgaire, incapable de prendre la viande plus massive et plus ferme; comme Afer montre bien clairement chez Tacitus[3]. Les ambassadeurs de Samos étaient venus à Cleomenes, roi de Sparte[4], préparés d'une belle et longue oraison, pour l'émouvoir à la guerre contre le tyran Polycrates; après qu'il les eut bien laissés dire, il leur répondit : « Quant à votre commencement et exorde, il ne m'en souvient plus, ni par conséquent du milieu; et quant à votre conclusion, je n'en veux rien faire. » Voilà une belle réponse, ce me semble, et des harangueurs bien camus[5]! Et quoi cet autre : Les Athéniens étaient à choisir[6] de deux architectes à conduire une grande fabrique[7]; le premier, plus affeté[8], se présenta avec un beau discours prémédité sur le sujet de cette besogne[9], et tirait le jugement du peuple à sa faveur; mais l'autre, en trois mots : « Seigneurs Athéniens, ce que cettui a dit, je le ferai[10]. » Au fort de l'éloquence de Cicero, plusieurs en entraient en admiration; mais Caton, n'en faisant que rire : « Nous avons, disait-il, un plai-

tenir à la Faculté des arts (lettres et sciences); il conférait le droit d'enseigner.

1. Pour débuter; nous disons encore : comme entrée de jeu.

2. Allusion à la formule usitée en tête des préfaces : *Candide lector. Candide* a ici le sens de sincère, équitable. Cf. Horace : « Albi, nostrorum sermonum candide judex » (*Ep.*, I, IV, 1).

3. *Dial. des Or.*, XIX. — Ce personnage s'appelle Aper, non Afer.

4. *Venus à*, latinisme. — Cléomène Ier, roi de Sparte (519-491); Polycrate, tyran de Samos.

5. Signifie dans le style familier, stupéfait, interdit; encore au XVIIe siècle : « Oui, Charlotte, je veux que monsieur vous rende un peu camuse. » (Molière, *Don Juan*, II, 5.)

6. Étaient sur le point de, avaient à.

7. Le mot *fabrique* a souvent au XVIe siècle, comme l'italien *fabbrica*, le sens d'édifice.

8. Cette graphie représente l'ancienne prononciation de *affecter*. (Cf. *afféterie*).

9. Affaire.

10. Cette anecdote est une addition de 1588.

sant consul. » Aille devant ou après[1], une utile sentence, un beau trait est toujours de saison : s'il n'est pas bien à ce qui va devant ni à ce qui vient après, il est bien en soi[2]. Je ne suis pas de ceux qui pensent la bonne rythme[3] faire le bon poème ; laissez-lui allonger une courte syllabe, s'il veut : pour cela, non force[4] : si les inventions y rient, si l'esprit et le jugement ont bien fait leur office, voilà un bon poète, dirai-je, mais un mauvais versificateur. »

> Emunctæ naris, durus componere versus[5].

Qu'on fasse, dit Horace, perdre à son ouvrage toutes ses coutures et mesures,

> Tempora certa modosque, et, quod prius ordine verbum est,
> Posterius facias, præponens ultima primis...
> Invenias etiam disjecti membra poetæ[6],

il ne se démentira point pour cela ; les pièces mêmes en seront belles. C'est ce que répondit Menander, comme on le tençât[7], approchant le jour auquel il avait promis une comédie, de quoi[8] il n'y avait encore mis la main : « Elle est composée et prête ; il ne reste qu'à y ajouter les vers. » Ayant les choses et la matière disposée en l'âme, il mettait en peu de compte le demeurant[9]. Depuis que Ronsard et du Bellay ont donné crédit à notre poésie

1. Cf. p. 54, n. 1. Au lieu de « *une utile sentence* », *un vif argument* (1580-8).

2. *S'il n'est pas... soi*, aj. 1595.

3. Orthographe savante de *rime*. Sur la construction par l'infinitif, cf. p. 50, n. 11.

4. Nulle contrainte, pleine liberté.

5. « Poète élégant et de bon goût, mais versificateur un peu dur. » (Horace, *Sat.*, I, IV, 8.) Cette citation et la suivante aj. 1588.

6. « Qu'on en brise le rythme, qu'on en change l'ordre des mots, mettant les premiers ceux qui étaient les derniers, ..., on retrouvera encore les membres épars du poète. » (Horace, *Sat.*, I, IV, 57.)

7. *Comme*, conj. de temps, avec le subjonctif, est un latinisme qui n'apparaît guère avant le XVI[e] siècle et se trouve jusqu'au milieu du XVII[e] : « Comme quelques-uns le priassent de se retirer, il répondit.... » (Malherbe). — *Tencer* (auj. *tancer*), réprimander.

8. *De quoi* dépend de *tençât*.

9. Cette phrase est plus longue et moins expressive dans 1580-8.

française, je ne vois si petit apprenti qui n'enfle des mots, qui ne range les cadences à peu près comme eux : *Plus sonat quam valet*[1]. Pour le vulgaire, il ne fut jamais tant de poètes; mais, comme il leur a été bien aisé de représenter leurs rythmes, ils demeurèrent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un et les délicates inventions de l'autre.

Voire[2]; mais que fera-il, si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme? « Le jambon fait boire, le boire désaltère : par quoi le jambon désaltère. » Qu'il s'en moque : il est plus subtil de s'en moquer que d'y répondre; qu'il emprunte d'Aristippus[3] cette plaisante contrefinesse : « Pourquoi le délierais-je, puisque, tout lié, il m'empêche? » Quelqu'un proposait contre Cleanthes des finesses dialectiques; à qui Chrysippus[4] dit : « Joue toi de ces batelages[5] avec les enfants; et ne détourne à cela les pensées sérieuses d'un homme d'âge[6]. » Si ces sottes arguties, *contorta et aculeata sophismata*[7], lui doivent persuader une mensonge[8], cela est dangereux; mais si elles demeurent sans effet et ne l'émeuvent qu'à rire, je ne vois pas pourquoi il s'en doive donner garde[9]. Il en est de si sots qu'ils se détournent de leur voie un quart de lieue pour courir après un beau mot : *aut qui non verba rebus aptant, sed res extrinsecus arcessunt, quibus verba conveniant*; et l'autre : *qui alicu-*

1. « Dans tout cela, plus de son que de sens. » (Sénèque, *Ep.* XL : cit. aj. 1595.)

2. Cf. p. 36, n. 2 et p. 40, n. 5. « Cela est vrai; mais... » : objection prévue par l'auteur.

3. Aristippe (IVe siècle av. J.-C.), chef des Cyrénaïques, précurseurs des Épicuriens.

4. Cléanthe et Chrysippe, son disciple (IIIe siècle av. J.-C.), sont, avec Zénon, les fondateurs de l'école stoïcienne.

5. Batelages, tours d'adresse, de passe-passe, de *basteler*, jouer des *basteaux*, instrument d'escamotage (sans rapport étymologique avec *bateau*).

6. Ces deux anecdotes (depuis *qu'il s'en moque*) sont aj. en 1595, de même que la citation de Cicéron (*Acad.*, II, 24) à la ligne suivante.

7. « Sophismes contournés et subtils. »

8. *Mensonge* est féminin à l'origine, conformément à l'étymologie (*mentionica* pour *mentitionica*, de *mentitus*).

9. S'en garer; le subj. *doive* est un latinisme.

jus verbi decore placentis, vocentur ad id quod non proposuerant scribere[1]. Je tords bien plus volontiers une belle sentence pour la coudre sur moi, que je ne détords mon fil pour l'aller quérir. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suivre ; et que le gascon y arrive, si le français n'y peut aller[2]. Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celui qui écoute qu'il n'ait aucune souvenance des mots. Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche ; un parler succulent et nerveux, court et serré ; non tant[3] délicat et peigné comme véhément et brusque ;

Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet[4],

plutôt difficile qu'ennuyeux[5], éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi ; chaque lopin y fasse son corps[6] ; non pédantesque, non fratesque, non plaideresque[7], mais plutôt sóldatesque, comme Suétone appelle celui de Julius Cesar. Et si ne sens pas bien pourquoi il l'en appelle[8].

1. Qui ne choisissent pas les mots pour les choses, mais qui vont chercher, en dehors du sujet, des choses auxquelles les mots peuvent convenir. » (Quintilien, VIII, 3.) — « Qui, pour placer un mot qui leur a plu, s'engagent en un sujet qu'ils ne s'étaient pas proposé de traiter. » (Sénèque, *Ep.* LIX). Ces deux citations, ainsi que leur commentaire (jusqu'à *quérir*) aj. 1595.

2. La question des gasconismes dans Montaigne, longtemps controversée, vient d'être tranchée par le curieux et savant ouvrage de M. Lanusse. Cf. p. 6, n. 9.

3. *Non tant...* feriet, add. de 1595.

4. « L'expression plaira, si elle frappe. » (Épitaphe de Lucain, citée par Fabricius, *Bib. lat.*, II, 10.)

5. Plat.

6. « Que chaque morceau ait sa valeur et sa physionomie. »

7. Les deux derniers adjectifs sont formés par Montaigne à l'imitation des adj. italiens en *esco; fratesque*, du prédicateur (it. *frate*, moine). Remarquez cette curieuse et pittoresque définition du style de Montaigne par lui-même.

8. « Je ne comprends pas pourquoi il l'appelle ainsi » ; gasconisme déjà relevé. Tout ce passage a été notablement remanié : au lieu de cette dernière incidente (*et si... appelle*) on lisait d'abord : *Qu'on lui reproche hardiment ce qu'on reprochait à Seneque, que son langage était de chaux vive, mais que le sable en était à dire.* »

J'ai volontiers[1] imité cette débauche qui se voit en notre jeunesse, au port de leurs vêtements : un manteau en écharpe, la cape sur une épaule, un bas mal tendu, qui représente une fierté dédaigneuse de ces parements[2] étrangers, et nonchalante de l'art; mais je la trouve encore mieux employée en la forme du parler. Toute affectation, nommément en la gaîté et liberté française, est mésavenante au courtisan ; et en une monarchie, tout gentilhomme doit être dressé au port d'un courtisan : par quoi nous faisons bien de gauchir un peu sur le naïf et méprisant[3]. Je n'aime point de tissure où les liaisons et les coutures paraissent : tout ainsi qu'en un beau corps il ne faut qu'on y puisse compter les os et les veines. *Quæ veritati operam dat oratio incomposita sit et simplex*[4]. *Quis accurate loquitur, nisi qui vult putide loqui*[5] ? L'éloquence fait injure aux choses, qui nous détourne à soi : comme, aux accoutrements[6], c'est pusillanimité[7] de se vouloir marquer par quelque façon particulière et inusitée, de même au langage la recherche des phrases nouvelles et des mots peu connus vient d'une ambition scolastique et puérile. Puissé-je ne me servir que de ceux qui servent aux halles à Paris[8] ! Aris-

1. Tout le passage qui suit a été notablement remanié et allongé : la rédaction primitive ne comprenait que la phrase (l. 11) : *Je n'aime point de tissure... les os et les veines.* Montaigne a ajouté en 1588 la phrase qui ouvre l'alinéa. On lisait d'abord : *J'ai volontiers imité cette débauche qui se voit en notre jeunesse, au port de leurs vêtements, de laisser pendre son reitre* (sorte de cape), *de porter sa cape en écharpe, et un bas mal tendu*, etc.). Tout le reste (la phrase : *Toute affectation*, etc., les deux citations et ce qui les suit jusqu'à : *Les Athéniens* p. 83, l. 11) est une add. de 1595.

2. Ornements.

3. *Gauchir*, pencher; ce mot paraît une altération, due à l'influence de *gauche*, de l'anc. fr. *guenchir* (germ. *wenkjan*, fléchir) ; *naïf*, naturel.

4. « Le discours qui n'est que le serviteur de la vérité, doit être simple et sans art. » (Sénèque, *Ep.* XL.)

5. « Il n'y a pas grande différence entre parler soigneusement et parler pédantesquement. » (Sénèque, *Ep.* LXXV.)

6. *Aux*, dans les.

7. Petitesse, non d'âme, mais d'esprit.

8. Cf. Malherbe disant : « Que les crocheteurs du Port-au-Foin étaient ses maîtres pour le langage. » (*Vie de Malherbe*, par Racan.)

tophanes le Grammairien[1] n'y entendait rien, de reprendre en Epicurus la simplicité de ses mots, et la fin de son art oratoire, qui était perspicuité[2] de langage seulement. L'imitation du parler, par sa facilité, suit[3] incontinent tout un peuple : l'imitation du juger, de l'inventer ne va pas si vite. La plupart des lecteurs, pour avoir trouvé une pareille robe, pensent très-faussement tenir un pareil corps. La force et les nerfs ne s'empruntent point; les atours et le manteau s'empruntent. La plupart de ceux qui me hantent parlent de même les *Essais*[4], mais je ne sais s'ils pensent de même. Les Athéniens, dit Platon, ont pour leur part le soin de l'abondance et élégance du parler; les Lacédémoniens, de la brièveté, et ceux de Crète, de la fécondité des conceptions plus que du langage : ceux-ci sont les meilleurs[5]. Zénon disait qu'il avait deux sortes de disciples : les uns qu'il nommait φιλολόγους, curieux d'apprendre les choses, qui étaient ses mignons; les λογοφίλους, qui n'avaient soin que du langage. Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire; mais non pas si bonne qu'on la fait; et suis dépit[6] de quoi notre vie s'embesogne[7] toute à cela. Je voudrais premièrement bien savoir ma langue, et celle de mes voisins où j'ai plus ordinaire commerce.

C'est un bel et grand agencement sans doute que le grec et latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en avoir meilleur marché que de coutume, qui a été essayée en moi-même : s'en servira qui voudra. Feu mon père, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement, d'une

1. Aristophane de Byzance, grammairien alexandrin (IIe s. av. J.-C.), fit faire de grands progrès à la critique des textes homériques.
2. Clarté, transparence.
3. *Peuple* est le sujet : « Le peuple même saura imiter certaines formes de langage. »
4. Parlent comme les *Essais*.
5. Var. : *les miens* (1580-8).
6. *Dépit*, adjectif, fâché; cf. p. 65, n. 6.
7. *S'embesogne*, soit employée.

forme d'institution exquise, fut avisé de cet inconvénient qui était en usage ; et lui disait-on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues qui ne leur[1] coûtaient rien est la seule cause pour quoi nous ne pouvons arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que c'en soit la seule cause. Tant y a[2] que l'expédient que mon père y trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier dénouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout[3] ignorant de notre langue, et très-bien versé en la latine. Cettui-ci, qu'il avait fait venir exprès, et qui était bien chèrement gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eut[4] aussi avec lui deux autres moindres en savoir, pour me suivre et soulager le premier : ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière ne parlaient en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi[5]. C'est merveille du fruit que chacun y fit : mon père et ma mère y apprirent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme firent aussi les autres domestiques qui étaient plus attachés à mon service. Somme, nous nous latinisâmes tant qu'il en regorgea[6] jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied par l'usage,

1. *Leur* représente, par accord antic., *les anciens Grecs et Romains.*

2. Trace de l'ancienne locution *i a*, pour *il y a.*

3. *Du tout*, que nous n'employons plus que pour renforcer la négation, pouvait s'employer dans les propos. positives et signifier alors complètement.

4. *Il en eut* = il y en eut.

5. Cette singulière éducation ne fut point au XVI^e^ siècle un fait aussi exceptionnel qu'il semble d'abord ; Henri Estienne fut élevé de même ; c'était du moins un idéal dont on tendait à se rapprocher. Si le français ne pouvait être banni de la plupart des familles, il l'était du moins, aussi complètement que possible, de tous les collèges. Voir à ce sujet F. Brunot dans *Hist. de la langue et litt. franç.*, III, p. 645.

6. Qu'il en reflua (du latin).

plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. Quant à moi, j'avais plus de six ans avant que j'entendisse non plus de français ou de périgourdin, que d'arabesque[1]; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avais appris du latin, tout aussi pur que mon maître d'école le savait, car je ne le pouvais avoir mêlé ni altéré. Si, par essai, on me voulait donner un thème, à la mode des collèges, on le donne aux autres en français, mais à moi il me le fallait donner en mauvais latin pour le tourner en bon. Et Nicolas Grouchy[2], qui a écrit *de Comitiis Romanorum*, Guillaume Guérente[3] qui a commenté Aristote, Georges Buchanan[4], ce grand poète écossais, Marc-Antoine Muret[5], que la France et l'Italie reconnaît[6] pour le meilleur orateur du temps, mes précepteurs domestiques, m'ont dit souvent que j'avais ce langage en mon enfance si prêt et si à main[7] qu'ils craignaient à m'accoster. Buchanan, que je vis depuis à la suite de feu Monsieur le Maréchal de Brissac[8], me dit qu'il était après[9] à écrire de l'insti-

1. D'arabe.

2. Nicolas Grouchy (1520-72) enseigna le grec et la philosophie en France et en Portugal.

3. Guillaume Guérente, auteur de tragédies latines.

4. Georges Buchanan, historien et poète (en latin), né dans le comté de Dunbar en 1506, mort à Edimbourg en 1582. Protégé par Marie Stuart, il n'en fut pas moins l'un des ennemis acharnés de cette reine, qu'il outragea après sa mort (*Detectio Mariæ reginæ*, 1571). Il est l'auteur de tragédies latines (*St Jean Baptiste*, *Jephté*, vers 1540) qui eurent une grande réputation de son temps et l'ont fait considérer comme un des restaurateurs de la tragédie classique, d'une traduction des Psaumes et d'une *Histoire d'Écosse* (Edimbourg, 1582).

5. Marc-Antoine Muret, né à Muret (près Limoges) en 1526, mort à Rome en 1595 ; excellent latiniste, il enseigna les humanités avec beaucoup d'éclat à Poitiers, à Bordeaux, à Paris, à Toulouse et dans diverses villes d'Italie. Il a laissé (en latin) des *Lettres*, des *Poésies*, des *Discours* et des *Commentaires* sur divers auteurs latins. La mention de Muret a été ajoutée en 1582 et l'incidente *que la France* en 1595. Sur ce personnage, voir le curieux livre de M. Charles Dejob (1881).

6. Sur le verbe au singulier après deux sujets, cf. p. 15, n. 3.

7. Si familier.

8. Charles de Cossé, comte de Brissac (1505-63), maréchal de France, s'illustra surtout par la conquête du Piémont (1552) et la reprise du Havre.

9. *Être après une chose* ou *après à faire une chose*, provincialisme, s'en occuper.

tution des enfants, et qu'il prenait l'exemplaire de la mienne; car il avait lors en charge ce comte de Brissac que nous avons vu depuis si valeureux et si brave.

Quant au grec, duquel je n'ai quasi du tout point d'intelligence, mon père desseigna me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice : nous pelotions nos déclinaisons [1], à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier [2], apprennent l'arithmétique et la géométrie. Car entre autres choses, il avait été conseillé de me faire goûter la science et le devoir par une volonté non forcée, et de mon propre désir; et d'élever mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte : je dis jusquès à telle superstition, que, par ce qu'aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les éveiller le matin en sursaut et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongés beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisait éveiller par le son de quelque instrument; et ne fut jamais sans homme qui m'en servît [3].

Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon père, auquel il ne se faut prendre, s'il n'a recueilli aucuns fruits répondant à une si exquise culture. Deux choses en furent cause : en premier, le champ stérile et incommode; car, quoique j'eusse la santé ferme et entière et, quand et quand, un naturel doux et traitable, j'étais parmi cela si pesant, mol et endormi, qu'on ne me pouvait arracher de l'oisiveté, non pas [4] pour me faire jouer. Ce que je voyais, je le voyais bien [5]; et, sous cette complexion lourde, nourrissais des imaginations hardies et des opinions au-dessus de mon âge. L'esprit,

1. Locution prise au jeu de paume. « Nous nous renvoyions comme une pelote et par manière d'ébat les formes des déclinaisons. »
2. C. à-d. d'échecs ou de dames.
3. Var. : *Et avait un joueur d'épinette pour cet effet* (1580).
4. Pas même.
5. Var. : *Je le voyais d'un jugement bien sûr et ouvert* (1580-8).

je l'avais lent[1], et qui n'allait qu'autant qu'on le menait; l'appréhension, tardive; l'invention, lâche[2]; et après tout, un incroyable défaut de mémoire. De tout cela il n'est pas merveille s'il ne sut rien tirer qui vaille. Secondement, comme ceux que presse un furieux désir de guérison se laissent aller à toute sorte de conseil[3], le bonhomme[4], ayant extrême peur de faillir en chose qu'il avait tant à cœur, se laissa enfin emporter à l'opinion commune, qui suit toujours ceux qui vont devant, comme les grues, et se rangea à la coutume[5], n'ayant plus autour de lui ceux qui lui avaient donné ces premières institutions, qu'il avait apportées d'Italie[6], et m'envoya environ mes six ans[7] au collège de Guyenne[8], très-florissant pour lors, et le meilleur de France : et là, il n'est possible de rien ajouter au soin qu'il eut et à me choisir des précepteurs de chambre suffisants, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture[9], en laquelle il réserva plusieurs façons particulières, contre l'usage des collèges; mais tant y a que c'était toujours collège. Mon latin s'abâtardit incontinent, duquel depuis par désaccoutumance j'ai perdu tout usage; et ne me servit cette mienne inaccoutumée institution que de me faire enjamber, d'arrivée, aux premières classes; car, à treize ans que je sortis du collège, j'avais achevé mon cours (qu'ils appellent) et à la vérité sans aucun fruit que je pusse à présent mettre en compte.

Le premier goût que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la *Métamorphose* d'Ovide : car envi-

1. Var. : *mousse* (1580-8).
2. Var. : *stupide* (1580-8).
3. De parti.
4. Ce mot ne comporte aucune nuance ironique ou méprisante et signifie simplement homme avancé en âge; de même dans le *Journal de Dangeau* : « Le bonhomme Corneille est mort. » Ce sens s'est conservé dans divers parlers dialectaux.
5. Var. : *à l'usage et à la coutume* (1580-8).
6. Le père de Montaigne avait pris part aux campagnes d'Italie, d'où il était revenu vers 1528; c'est d'Italie qu'il avait rapporté ce goût des lettres et ce respect de ceux qui les professaient.
7. *Environ* dans l'ancienne langue pouvait être préposition aussi bien qu'adverbe.
8. A Bordeaux.
9. Cf. p. 44, n. 2.

ron l'âge de sept ou huit ans, je me dérobais de tout autre plaisir pour les lire; d'autant que cette langue était la mienne maternelle et que c'était le plus aisé livre que je connusse et le plus accommodé à la faiblesse de mon âge, à cause de la matière : car des *Lancelots du Lac*, des *Amadis*, des *Huons de Bordeaux*[1], et tels fatras de livres à quoi l'enfance s'amuse, je n'en connaissais pas seulement le nom, ni ne fais[2] encore le corps; tant exacte était ma discipline. Je m'en rendais plus nonchalant à l'étude de mes autres leçons prescrites. Là, il me vint singulièrement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de précepteur[3], qui sût dextrement conniver[4] à cette mienne débauche et autres pareilles : car par là j'enfilai tout d'un train Virgile en l'*Énéide*, et puis Térence, et puis Plaute, et des comédies italiennes, leurré toujours par la douceur du sujet. S'il eût été si fol de rompre ce train, j'estime que je n'eusse rapporté du collège que la haine des livres, comme fait quasi toute notre noblesse. Il s'y gouverna ingénieusement, faisant semblant de n'en voir rien; il aiguisait ma faim, ne me laissant qu'à la dérobée gourmander[5] ces livres, et me tenant doucement en office

1. *Des Amadis* ajouté en 1588. — *Lancelot du Lac*, roman d'aventure (en prose) du cycle breton (fin XII^e^ siècle), dont un remaniement avait été imprimé dès 1494; *Amadis*, imitation portugaise (XIV^e^ siècle.) de nos romans de la Table Ronde, traduite en espagnol, puis d'espagnol en français par Herberay des Essarts (1540-8); *Huon de Bordeaux*, chanson de geste du XII^e^ siècle, dont la rédaction en prose fut souvent imprimée au XVI^e^ siècle. — Montaigne est plus sévère pour notre vieille littérature que Du Bellay, qui écrivait dans la *Défense et Illustration de la langue française* (II, ch. v) : « Choysi moy quelqu'un de ces beaux vieulx romans françois, comme un *Lancelot*, un *Tristan*, ou autres, et en tay renaître au monde une admirable *Iliade* et laborieuse *Enéide*. »

2. Cf. p. 19, n. 3.

3. Tournure très populaire où le premier substantif devient une sorte de qualificatif du second. Cf. *un fripon d'enfant*, *un saint homme de chat* (La Font.), etc. *Homme d'entendement* est traité ici comme un substantif simple.

4. *Dextrement*, adroitement; *conniver* (vieilli), fermer les yeux sur.

5. Dévorer avec avidité (de *gourmand*). Le rapport de ce mot avec *gourmander*, au sens de tancer, n'est pas clair.

pour les autres études de la règle[1] : car les principales parties que mon père cherchait à ceux à qui il donnait charge de moi, c'était la débonnaireté et facilité de complexion. Aussi n'avait la mienne autre vice que langueur et paresse : le danger n'était pas que je fisse mal, mais que je ne fisse rien; nul ne pronostiquait que je dusse devenir mauvais, mais inutile; on y prévoyait de la fainéantise, non pas de la malice. Je sens[2] qu'il en est advenu comme cela. Les plaintes qui me cornent aux oreilles sont telles : il est oisif, froid aux offices d'amitié et de parenté, et aux offices publiques, trop particulier[3], trop dédaigneux. Les plus injurieux mêmes ne disent pas : « Pourquoi a-il pris, pourquoi n'a-il payé? », mais : « Pourquoi ne quitte-il[4], pourquoi ne donne-il? » Je recevrais à faveur qu'on ne désirât en moi que tels effets de superérogation[5]. Mais ils sont injustes d'exiger ce que je ne dois pas, plus rigoureusement beaucoup qu'ils n'exigent d'eux ce qu'ils doivent. En m'y condamnant, ils effacent la gratification de l'action et la gratitude qui m'en serait due : là où le bien-faire actif devrait plus peser de ma main, en considération de ce que je n'en ai de passif nul qui soit[6]. Je puis d'autant plus librement disposer de ma

1. Var. *autres études plus nécessaires* (1580-8). — M'assujettissant au devoir pour toutes les autres études imposées.

2. Il y a dans ce dernier passage (jusqu'à *que je ne fais*, fin du §), qui est une addition de 1595, quelque embarras et passablement d'aigreur; Montaigne y répond vraisemblablement aux critiques qu'avait provoquées sa conduite comme maire de Bordeaux. Cf. p. 317, n. 7.

3. Renfermé, peu communicatif.

4. Ne remet-il une dette, n'accorde-t-il une faveur.

5. « Je considérerais comme un éloge qu'on n'eût à regretter en moi que ces qualités surérogatoires » (*supererogare*, donner en plus de ce qui est dû).

6. Ce passage n'est rien moins que clair; voici comment je le comprends : « Mes censeurs sont injustes d'exiger de moi beaucoup plus qu'ils n'exigent d'eux-mêmes, me demandant de dépasser mes devoirs, alors qu'eux-mêmes ne remplissent pas les leurs; en le faisant, ils m'enlèvent la récompense de mon action (gratification) et le bénéfice de la reconnaissance qui me serait due (puisqu'ils transforment en devoir ce qui serait un pur effet de ma bonté) ; les services que je

fortune qu'elle est plus mienne et de moi que je suis plus mien. Toutefois si j'étais grand enlumineur[1] de mes actions, à l'aventure rembarrerais-je[2] bien ces reproches; et à quelques-uns apprendrais qu'ils ne sont pas si offensés que je ne fasse pas assez que de quoi je puisse faire assez plus que je ne fais[3].

Mon âme ne laissait pourtant en même temps d'avoir, à part soi, des remuements fermes et des jugements sûrs et ouverts autour des objets qu'elle connaissait[4]; et les digérait[5] seule, sans aucune communication; et, entre autres choses, je crois, à la vérité, qu'elle eût été du tout incapable de se rendre à la force et violence. Mettrai-je en compte cette faculté de mon enfance, une assurance de visage et souplesse de voix et de geste à m'appliquer aux rôles que j'entreprenais? Car avant l'âge,

Alter ab undecimo tum me vix ceperat annus[6]:

j'ai soutenu les premiers personnages ès tragédies latines de Buchanan, de Guérente et de Muret[7], qui se représentèrent en notre collège de Guienne avec dignité. En cela, Andreas Goveanus[8], notre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparai-

rends spontanément (le bien-faire actif) devraient être d'autant plus appréciés (peser) que mon caractère ne me porte même point à faire le bien passivement (cf. plus haut le reproche qui lui est fait de ne rien « quitter »). Or, j'ai le droit de ne faire de grâce à personne, car ma fortune m'appartient », etc.

1. Grand panégyriste.

2. Réfuterais-je.

3. « Ils sont moins offensés de ce que je ne fais pas assez que de savoir que je serais en état de faire beaucoup plus » ; *assez* a ici, comme souvent dans l'ancienne langue, le sens de *beaucoup*. — Montaigne accuse en somme ses ennemis de jalousie à son égard.

4. *Et des jugements..., connaissait*, add. de 1595.

5. Les comprenait, se les assimilait.

6. « A peine passais-je alors de ma onzième à ma douzième année. » (Virgile, *Égl.*, VIII, 39.)

7. Sur ces trois personnages, cf. p. 85.

8. André de Govea, né à Béja en Portugal, fut principal du collège de Guyenne de 1534 à 1547. Il le quitta pour l'Université de Coïmbre, où le suivirent Buchanan et Grouchy; il mourut peu après (1548).

son le plus grand principal de France ; et m'en[1] tenait-on maître ouvrier. C'est un exercice que je ne mesloue[2] point aux jeunes enfants de maison ; et ai vu nos princes s'y adonner depuis en personne à l'exemple d'aucuns des anciens, honnêtement et louablement. Il était loisible même d'en faire métier aux gens d'honneur, et en Grèce, *Aristoni tragico actori rem aperit : huic et genus et fortuna honesta erant : nec ars, quia nihil tale apud Græcos pudori est, ea deformabat*[3]. Car j'ai toujours accusé d'impertinence[4] ceux qui condamnent ces ébattements, et d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comédiens qui le valent[5], et envient au peuple ces plaisirs publiques. Les bonnes polices prennent soin d'assembler les citoyens et les rallier[6], comme aux offices sérieux de la dévotion, aussi aux exercices et jeux ; la société et amitié s'en augmente, et puis on ne leur saurait concéder des passe-temps plus réglés que ceux qui se font en présence d'un chacun et à la vue même du magistrat : et trouverais raisonnable que le prince, à ses dépens, en gratifiât quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle, et qu'aux villes populeuses il y eut des lieux destinés et disposés pour ces spectacles : quelque divertissement[7] de pires actions et occultes[8].

1. *En*, là, dans les représentations dramatiques. Cf. p. 81, n. 8.
2. Déconseille.
3. « Il découvre son projet à l'acteur tragique Ariston ; c'était un homme de bonne famille et riche, et son art, qui n'a rien de honteux chez les Grecs, ne lui paraissait point indigne de son rang. » (Tite-Live, XXIV, 24) ; le sujet de la première proposition est Andranodorus, nom de l'auteur d'un complot tramé contre les Romains de Syracuse. Ces lignes, depuis *Il était* sont une add. de 1595.
4. D'erreur ; proprement de ne s'y pas connaître (*in*, nég. et *pertinere*).
5. Qui méritent cela, la faveur d'être reçus.
6. Rassembler.
7. Qui détournerait le peuple de (sens étymologique).
8. Ces souvenirs personnels et cette profession de foi sur l'innocuité du théâtre (jusqu'à *Pour revenir à mon propos*) sont une add. de 1588, les dernières (*et qu'aux villes... occultes*) de 1595. Voltaire, qui défendait la même thèse, en a transcrit toute la fin dans la préface de l'*Ecossaise*.

Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection : autrement on ne fait que des ânes chargés de livres; on leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science; laquelle, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soi, il la faut épouser. (Chap. XXV)

X

La « Servitude volontaire » de La Boétie[1].

C'est un discours auquel il donna nom LA SERVITUDE VOLONTAIRE : mais ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement depuis rebaptisé LE CONTRE UN. Il l'écrivit par manière d'essai en sa première jeunesse[2], à l'honneur de

1. Etienne de La Boétie naquit à Sarlat le 1er novembre 1530 ; orphelin de bonne heure, il fut élevé sous la direction de son oncle, Nicolas Gaddi, évêque de Sarlat, prélat remarquable et épris du culte de l'antiquité ; tout en suivant les cours de droit de la célèbre école d'Orléans, où il eut pour maître Anne Dubourg, il se plongeait dans l'étude des auteurs classiques et écrivait des vers grecs, latins et français. C'est à cette époque que, selon Montaigne, il aurait composé le *Contr'un* ; mais l'ouvrage fut certainement remanié plus tard, soit par lui-même, soit par les éditeurs, car il y est question de Ronsard, de Baïf et de Du Bellay en des termes qui seraient inexplicables à cette époque. Pourvu très-jeune (20 janvier 1553) d'une charge de conseiller au Parlement de Bordeaux, il fut chargé d'importantes missions en Agenais (1561-2), où sévissait la guerre civile ; il s'y distingua par sa prudence, sa modération et son impartialité. Il fut enlevé, à l'âge de trente-trois ans, par une attaque de dysenterie (18 août 1563). Montaigne, qui le connaissait depuis 1557, conserva toute sa vie un véritable culte pour la mémoire de cet ami unique, si tôt enlevé à son affection et qui la méritait si bien. Les œuvres françaises de La Boétie ont été réimprimées de nos jours par P. Feugère (1846) et par M. P. Bonnefon (1892). Ce dernier les a fait précéder d'une excellente étude biographique.

2. Montaigne avait d'abord écrit (1580-8) : *n'ayant pas atteint le dix-huitième an de son âge*, et un peu plus loin il dira : *Oyons un peu parler ce garçon de seize ans* ; mais diverses pages du *Contr'un* témoignent d'une maturité d'esprit et de style inconciliable avec cette affirmation. Montaigne aura à dessein rajeuni l'auteur pour diminuer la portée de l'œuvre. Aujourd'hui encore le fond de la pensée de La Boétie reste une énigme : il y a en effet contradiction absolue entre sa vie, qui fut celle de l'homme le plus modéré, le plus conciliant, le plus attaché à son prince, et son pamphlet, où souffle un vent de révolution, presque d'anarchie, et dont la conclusion logique serait le régicide (dont l'apologie est du reste formellement présentée). Qu'il n'y ait là qu'une « exercitation d'écolier », c'est ce que Montaigne ne nous persuadera pas aisément : n'avoue-t-il pas lui-même, peu soucieux de la contradiction, que La Boétie « était assez consciencieux pour ne mentir pas, même en se jouant » ? Le plus vraisemblable est que La Boétie exprimait fort sérieusement des idées dangereuses, médiocrement mûries du reste, et simple écho de ses lectures. C'était une sorte « d'utopie »

la liberté contre les tyrans. Il court piéca[1] ès mains des gens d'entendement, non sans bien grande et méritée recommandation, car il est gentil et plein ce qu'il est possible[2]; si y a-il bien à dire que ce ne soit le mieux qu'il pût faire[3] : et si, en l'âge que je l'ai connu, plus avancé, il eût pris un tel dessein que le mien, de mettre par écrit ses fantaisies, nous verrions plusieurs choses rares, et qui nous approcheraient bien près de l'honneur de l'antiquité; car notamment en cette partie des dons de nature je n'en connais point qui lui soit comparable. Mais il n'est demeuré de lui que ce discours, encore par rencontre (et crois qu'il ne le vit onques depuis qu'il lui échappa), et quelques Mémoires sur cet édit de janvier[4], fameux par nos guerres civiles, qui trouveront encore ailleurs peut-être leur place[5]. C'est tout ce que j'ai pu retrouver de ses reliques (moi qu'il laissa, d'une si amoureuse recommandation, la mort entre les dents, par son testament, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers), outre le livret de ses œuvres, que j'ai fait mettre en lumière[6]. Et si suis obligé particulièrement à cette pièce, d'autant qu'elle a servi de moyen[7] à notre première accointance; car elle me fut montrée longue

à laquelle il ne prétendait point sacrifier son repos et la sûreté de l'Etat. Mais le jour vint où les protestants entendirent se servir de cette arme, que l'auteur lui-même avait voulu laisser au fourreau; c'est alors que Montaigne refusa de se faire leur complice en l'imprimant de nouveau et usa de toute son habileté pour en atténuer la signification. Ce souci est très sensible dans toute la fin de notre *Extrait*.

1. Cf. p. 14, n. 1. La première édition du *Contr'un* (incomplète) est de 1574 (dans *le Réveil-matin des Français*); il y en eut une seconde en 1576 (dans les *Mémoires de l'état de France sous Charles IX* par Simon Goulard).

2. Autant qu'il est possible.

3. Il s'en faut de beaucoup que ce livre soit ce qu'il pouvait faire de mieux.

4. Plus exactement *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier* 1562 (l'édit de tolérance rendu par Charles IX à cette date).

5. Cette promesse de publication n'a pas été tenue et l'ouvrage est perdu.

6. En deux volumes, parus tous deux en 1571; le premier contient les traductions (de l'*Economique* de Xénophon, des *Règles de mariage* de Plutarque, et de la *Consolation à sa femme* du même); le second, les *Vers françois*.

7. D'intermédiaire.

espace[1] avant que je l'eusse vu, et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, entre nous, si entière et si parfaite que certainement il ne s'en lit guères de pareilles, et entre nos hommes[2] il ne s'en voit aucune trace en usage. Il faut tant de rencontre à la bâtir que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siècles....

Parce que j'ai trouvé que cet ouvrage a été depuis mis en lumière, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'état de notre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont mêlé à d'autres écrits de leur farine, je me suis dédit de le loger ici[3]. Et afin que la mémoire de l'auteur n'en soit intéressée en l'endroit de ceux[4] qui n'ont pu connaître de près ses opinions et ses actions, je les avise que ce sujet fut traité par lui en son enfance par manière d'exercitation seulement, comme sujet vulgaire et tracassé[5] en mil[6] endroits des livres. Je ne fais nul doute qu'il ne crût ce qu'il écrivait; car il était assez consciencieux pour ne mentir pas, même en se jouant : et sais davantage[7] que s'il eût eu à choisir, il eût mieux aimé être né à Venise qu'à Sarlac[8]; et avec raison[9]. Mais il avait une autre maxime souverainement empreinte en son âme, d'obéir et de se soumettre très-religieusement aux lois sous lesquelles il était né. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ni plus affectionné au repos de son pays, ni plus ennemi des remuements et nouvelletés de son

1. *Espace* a été féminin jusqu'au XVIe siècle, conformément à l'étymologie, le pluriel *spatia* ayant été pris pour un féminin (de même *festa*, *folia*, *grana*, etc).

2. Nos contemporains.

3. Montaigne avait annoncé au commencement de ce chapitre l'intention d'y insérer le *Contr'un.*

4. Ne soit décriée auprès de. Sur ce sens de *intérêt*. cf. p. 74, n. 2.

5. Rebattu.

6. *Mil* du lat. *mille*; *mille* de *millia;* on a dit d'abord *un mil*, *deux mille*; mais les deux formes se confondirent très-vite.

7. De plus.

8. Sarlac, Sarlat. On sait que Venise formait alors une république.

9. Ces trois mots aj. en 1582.

temps; il eût bien plutôt employé sa suffisance[1] à les éteindre qu'à leur fournir de quoi les émouvoir davantage : il avait son esprit moulé au patron d'autres siècles que ceux-ci. (Chap. XXVII)

1. Intelligence, talent; cf. p. 50, n. 8..

XI

De l'amitié.

Ce que nous appelons ordinairement amis et amitié, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent[1]. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en[2] répondant : « Par ce que c'était lui, parce que c'était moi. » Il y a, au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous[3] cherchions avant que de nous être vus, et par[4] des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports[5]; je crois, par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms[6]; et en notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés[7] entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est

1. Au sens étymologique de se tenir ensemble. Cf., dans Montaigne même (II, 35) : *Un corps entier et s'entretenant*. « Les autres amitiés lient; la nôtre nous confondait ».

2. *Qu'en répondant... moi;* aj. 1595.

3. *Nous nous... qu'à soi* (p. 98, l. 10), add. de 1595.

4. Nous nous intéressions l'un à l'autre, par ce que nous en entendions dire (*oyions*, imparf. rég. de *ouïr*).

5. Qui faisaient sur notre esprit plus d'impression qu'il n'était raisonnable que ces rapports en fissent.

6. Nous nous attachions rien qu'en entendant prononcer le nom l'un de l'autre, avant même de nous être vus.

7. Liés; latinisme.

publiée[1], par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence[2], si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelques années)[3], elle n'avait point à perdre temps[4]; et n'avait à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation[5]. Cette-ci n'a point d'autre idée[6] que d'elle-même, et ne se peut rapporter qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille; c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne; qui[7], ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence[8] pareille : je dis perdre à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien....

Au demeurant, cette réponse[9] ne sonne non plus que ferait la mienne à qui s'enquerrait à moi de cette façon : « Si votre volonté vous commandait de tuer votre fille, la tueriez-vous? » et que je l'accordasse : car cela ne porte aucun témoignage de consentement à ce faire; parce que je ne suis pas en doute de ma volonté, et tout aussi peu de celle d'un tel ami. Il n'est pas en la puis-

1. Elle l'avait été par Montaigne lui-même à la suite des *Vers français* de son ami. — *Satire* au sens, où les Italiens d'alors prenaient souvent ce mot, de causerie en vers.

2. Liaison.

3. La Boétie avait deux ans et demi de plus que Montaigne.

4. Le nombre des substantifs devant lesquels on supprimait alors l'article était beaucoup plus grand qu'aujourd'hui : on disait : *avoir temps, loi, permission; dire messe; faire oraison*, etc. Cf. aujourd'hui : *avoir chance, droit, raison*, etc.

5. Fréquentation; latinisme.

6. Au sens platonicien : type, modèle.

7. *Qui... pareille*, aj. 1595.

8. Émulation.

9. La réponse (que Montaigne vient de rapporter) de Caïus Blosius à Lelius. Celui-ci demandant à Blosius s'il eût obéi à Tiberius Gracchus lui commandant de mettre le feu à un temple : « Oui, répondit-il, je l'eusse fait. » (Plutarque, *Vie des Gracques*, V.)

sance de tous les discours du monde de me déloger de la certitude que j'ai des intentions et jugements du mien[1]; aucune de ses actions ne me saurait être présentée, quelque visage qu'elle eût, que je n'en trouvasse incontinent le ressort. Nos âmes ont charrié[2] si uniment[3] ensemble, elles se sont considérées d'une si ardente affection, et de pareille affection découvertes jusques au fin fond[4] des entrailles l'une à l'autre, que non seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à lui de moi[5], qu'à moi.

Qu'on ne me mette pas en ce rang ces autres amitiés communes; j'en ai autant de connaissance qu'un autre et des plus parfaites en leur genre : mais je ne conseille[6] pas qu'on confonde leurs règles; on s'y tromperait. Il faut marcher en ces autres amitiés la bride à la main, avec prudence et précaution : la liaison n'est pas nouée en manière qu'on n'ait aucunement à s'en défier : « Aimez-le, disait Chilon[7], comme ayant quelque jour à le haïr; haïssez-le comme ayant à l'aimer. » Ce précepte, qui est si abominable en cette souveraine et maîtresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiés ordinaires et coutumières, à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avait très-familier : « O mes amis! il n'y a nul ami. » En ce noble commerce, les offices et les bienfaits, nourriciers des autres amitiés, ne méritent pas seulement d'être mis en compte; cette confusion si pleine de nos volontés en est cause : car tout ainsi que l'amitié que je me porte ne reçoit point augmentation pour le secours que je me donne au besoin, quoique

1. De mon ami, de La Boétie.
2. Ce verbe est intransitif; marcher (comme deux chars).
3. Var. : *longtemps* (1580-8).
4. *Fin*, dans le langage populaire, placé devant certains adjectifs ou substantifs, signifie extrêmement ou extrême : « En fin fond de forêt » (Molière, *Fâcheux*, II, 7.)
5. A mon sujet.
6. *Mais je ne conseille... nul ami* (11 l. plus bas), add. de 1588, et (depuis *des amitiés*) de 1595.
7. L'un des sept sages de la Grèce. Aristote et Cicéron attribuent cette maxime à Bias.

dient les stoïciens, et comme je ne me sais aucun gré du service que je me fais, aussi l'union de tels amis étant véritablement parfaite, elle leur fait perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de différence, bienfait, obligation, reconnaissance, prière, remerciement et leurs pareils. Tout étant, par effet, commun entre eux, volontés, pensements, jugements, biens,... honneur et vie, et leur convenance n'étant[1] qu'une âme en deux corps, selon la très-propre définition d'Aristote, ils ne se peuvent ni prêter ni donner rien. Voilà pourquoi les faiseurs de lois, pour honorer le mariage de quelque imaginaire ressemblance de cette divine liaison, défendent les donations entre le mari et la femme, voulant inférer par là que tout doit être à chacun d'eux, et qu'ils n'ont rien à diviser et partir[2] ensemble.

Si, en l'amitié de quoi je parle, l'un pouvait donner à l'autre, ce serait celui qui recevrait le bienfait qui obligerait son compagnon : car, cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bienfaire[3], celui qui en prête la matière et l'occasion est celui-là qui fait le libéral, donnant ce contentement à son ami d'effectuer en son endroit ce qu'il désire de plus.... L'ancien Menander disait celui-là heureux qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami : il avait certes raison de le dire, même[4] s'il en avait tâté. Car, à la vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoiqu'avec la grâce de Dieu, je l'ai passée douce, aisée, et sauf la perte d'un tel ami, exempte d'affliction pesante[5], pleine de tranquillité[6] d'esprit, ayant pris en paiement[7] mes

1. *Et leur.... Aristote*, aj. 1595. Entendez : « leur condition consistant à n'être. » Ce mot d'Aristote est rapporté par Diog. Laerce, V, 20.
2. Partager (lat. *partiri*).
3. Le préfixe *entre* dans l'ancienne langue pouvait s'ajouter à tout verbe pronominal et marquer la réciprocité de l'action. Nous avons encore *s'entr'aider*, *s'entre-déchirer*, *s'entre-détruire*, etc.
4. Surtout.
5. Grave.
6. Var. : *de contentement et t.* (1580-8).
7. M'étant satisfait de ; c'est le

commodités naturelles et originelles, sans en rechercher d'autres ; si je la compare, dis-je, toute, aux quatre années qu'il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdis,

Quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic. Di, voluistis!) habebo[1],

je ne fais que traîner languissant ; et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout[2] : il me semble que je lui dérobe sa part,

Nec fas esse ulla me voluptate hic frui
Decrevi, tantisper dum ille abest meus particeps[3].

J'étais déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout qu'il me semble n'être plus qu'à demi.

Illam mæ si partem animæ tulit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec carus æque, nec superstes
Integer ? Ille dies utramque
Duxit ruinam[4]

Il n'est action ou imagination, où je ne le trouve à dire[5], comme si eût-il bien fait à moi[6] : car de même

sens étymologique de *payer* (*pacare*, apaiser, satisfaire).

1. « Jour que je dois pleurer et honorer à jamais, puisque ainsi, ô dieux, vous l'avez voulu. » (Virgile, *Én.*, V, 49.)

2. De moitié en tout.

3. « Et j'ai résolu de ne m'octroyer aucun plaisir, tant que je n'aurai plus celui avec qui je devais tout partager. » (Térence, *Heaut.*, I, 97 ; texte modifié.)

4. « Puisqu'une mort prématurée t'a enlevé, toi la moitié de mon âme, que fais-je sur la terre, privé d'une partie de mon être et moins cher à moi-même ? Le même jour nous a tous deux perdus. » (Au lieu de *tulit* et *duxit*, Horace a écrit *rapit* et *ducet*.) (Horace, *Odes*, II, XVII, 5.) Cette cit. est une add. de 1588.

5. *Être à dire*, manquer. *Elle est à dire* (sens de *dicendus*), on doit en parler (pour en regretter l'absence) ; de là *trouver à dire*, regretter.

6. *Si* affirmatif.

qu'il me surpassait d'une distance infinie en toute autre suffisance et vertu, aussi faisait-il au devoir de l'amitié.

Quis desiderio sit pudor, aut modus
Tam cari capitis[1] ?

...O misero frater adempte mihi !
Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.
Tu mea, tu moriens fregisti commoda, frater;
Tecum una tota est nostra sepulta anima;
Cujus ego interitu tota de mente fugavi
Hæc studia, atque omnes delicias animi....

Alloquar ! audiero nunquam tua verba loquentem ?
Nunquam ego te, vita frater amabilior,
Adspiciam posthac ? At certe semper amabo[2].

(Chap. XXVII)

1. « Pourquoi rougir et me contraindre quand il s'agit de pleurer une tête si chère ? » (Horace, *Odes*, I, XXIV, 1.)

2. « Malheureux que je suis, tu m'es donc ravi, ô mon frère ! Avec toi ont péri tous mes plaisirs. Tu emportes avec toi dans la tombe toutes les joies que me donnait ton amour. Avec toi mon âme tout entière est ensevelie ! Depuis que je t'ai perdu, j'ai banni toutes les chères études qui naguère faisaient mes délices.... Ne pourrai-je donc plus te parler ni entendre tes paroles ? Ne pourrai-je plus jamais te voir, ô frère qui m'étais plus cher que la vie ? Ah ! du moins, je t'aimerai toujours. » (Au vers 1, *Ergo ego te.*) (Catulle, LXVII, 20; LXV, 9; — texte modifié.)

XII

Les défaites triomphantes.

C'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les bras et les jambes plus roides; c'est une qualité morte et corporelle que la disposition[1]; c'est un coup de la fortune de faire broncher notre ennemi et de lui éblouir les yeux par la lumière du soleil; c'est un tour d'art et de science, qui peut tomber en une personne lâche et de néant, d'être suffisant à l'escrime. L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là où gît son vrai honneur. La vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'âme; elle ne consiste pas en la valeur de notre cheval, ni de nos armes, mais en la nôtre. Celui qui tombe obstiné en son courage, *si succiderit, de genu pugnat*[2]; qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relâche aucun point de son assurance ; qui regarde encore, en rendant l'âme, son ennemi d'une vue ferme et dédaigneuse[3], il est battu, non pas de nous, mais de la fortune; il est tué, non pas vaincu[4] : les plus vaillants sont parfois les plus infortunés. Aussi y a-il des pertes triomphantes à l'envie des victoires. Ni ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil ait onques vu de ses yeux, de Salamine, de Platées, de Mycale, de Sicile, n'osèrent onques opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la déconfiture du roi Léonidas et des

1. Sous-entendu : du corps.

2. « S'il tombe, il combat à genoux. » (Sénèque, *De Prov.*, II; texte modifié; cette citat. est une addit. de 1595.)

3. Cf. Salluste parlant de Catilina : « *Ferociam animi quam habuerat vivus in voltu retinens.* » (*Catil.*, 61.)

4. Cette antithèse si vive a remplacé en 1595 la rédaction suivante : *Il est vaincu par effet et non par raison ; c'est son malheur qu'on peut accuser, et non pas sa lâcheté.*

siens au pas des Thermopyles.... Est-il quelque trophée assigné pour les vainqueurs qui ne soit mieux dû à ces vaincus? Le vrai vaincre a pour son rôle l'estour[1], non pas le salut; et consiste l'honneur de la vertu à combattre, non à battre[2].

(Chap. XXX)

1. La lutte, plus anciennement *estorn* (du germ. *sturm*).

2. Ces lignes vibrantes (depuis *Aussi y a-il...*) sont une add. de 1595.

XIII

Éloge de Caton par cinq poètes latins.

Mais je ne suis pas ici à même pour traiter ce riche argument[1]; je veux seulement faire luiter[2] ensemble les traits de cinq poètes latins sur la louange de Caton, et pour l'intérêt[3] de Caton et, par incident, pour le leur aussi. Or devra l'enfant bien nourri[4] trouver, au prix des autres, les deux premiers traînants; le troisième plus vert, mais qui s'est abattu par l'extravagance de sa force. Il estimera que là il y aurait place à un ou deux degrés d'invention encore pour arriver au quatrième, sur le point duquel il joindra ses mains par admiration. Au dernier, premier de quelque espace, mais laquelle espace[5] il jurera ne pouvoir être remplie par nul esprit humain, il s'étonnera[6], il se transira.

Voici merveille : nous avons bien plus de poètes que de juges et interprètes de poésie. Il est plus aisé de la faire que de la connaître. A certaine mesure basse, on la peut juger par les préceptes et par art. Mais la bonne, la suprême, la divine est au-dessus des règles et de la raison. Quiconque en discerne la beauté d'une vue ferme et rassise, il ne la voit pas, non plus que la splendeur d'un éclair : elle ne pratique[7] point notre jugement, elle le ravit et ravage[8]. La fureur qui époin-

1. L'éloge de Caton.
2. Cf. p. 42, n. 4.
3. Pour rehausser sa gloire.
4. Cf. p. 44, n. 2.
5. Cf. p. 93, n. 1.
6. Il sera comme frappé de la foudre.
7. *Pratiquer*, s'insinuer dans. Dans Commines le mot a les sens, voisins de celui-ci, de fréquenter et séduire.
8. Ce mot, où entre le radical de *rapere*, exprime surtout l'impétuosité et l'instantanéité de l'action. Montaigne paraît avoir quelque peu cédé, en l'associant à *ravir*, au plaisir de nous frapper par l'allitération.

çonne[1] celui qui la sait pénétrer, fiert[2] encore un tiers[3] à la lui ouïr traiter[4] et réciter. Comme l'aimant non-seulement attire une aiguille, mais infond[5] encore en icelle sa faculté d'en attirer d'autres : et il se voit plus clairement aux théâtres que l'inspiration sacrée des Muses, ayant premièrement agité le poète à la colère, au deuil, à la haine, et hors de soi[6], où elles veulent, frappe encore par le poète l'acteur, et par l'acteur, consécutivement, tout un peuple; c'est l'enfilure de nos aiguilles suspendues l'une de l'autre[7]. Dès ma première enfance, la poésie a eu cela de me transpercer et transporter; mais ce ressentiment[8] bien vif, qui est naturellement en moi, a été diversement manié par diversité de formes, non tant plus hautes et plus basses (car c'étaient toujours des plus hautes en chaque espèce) comme différentes en couleur : premièrement, une fluidité gaie et ingénieuse; depuis, une subtilité aiguë et relevée; enfin, une force mûre et constante. L'exemple le dira mieux : Ovide, Lucain, Virgile. Mais voilà nos gens sur la carrière[9] :

Sit Cato, dum vivit, sane vel Cæsare major[10],

dit l'un :

Et invictum, devicta morte, Catonem[11],

1. *Époinçonner* (du préf. *é* et *poinçon*), aiguillonner: « Un loup... que la faim espoinçonne » (Régnier, *Sat.*, III).
2. Frappe. Cf. p. 39, n. 7.
3. C.-à-d. l'auditeur.
4. Commenter.
5. Verse (lat. *infundit*).
6. *Hors de soi* dépend de *frappe*. Ces mots sont du reste peu clairs; je comprends : « le pouvoir de l'inspiration se manifeste au dehors, comme la vertu de l'aimant. »
7. Ce passage est traduit presque littéralement de Platon (*Ion*, V), sauf qu'il s'agit, dans Platon, non d'aiguilles, mais d'anneaux de fer.
8. Sentiment.
9. Dans les premières éditions, Montaigne s'était borné à réunir les quatre citations ci-dessous. Le commentaire qu'il en donne et ses curieuses confidences sur les variations de son goût (depuis *et pour l'intérêt de Caton*, l. 4 du morceau) sont une add. de 1595.
10. « Que Caton soit, pendant sa vie, plus grand même que César. » (Martial, VI, 31.)
11. « Et Caton indompté ayant dompté la mort. » (Manilius, *Astron.*, IV, 89.)

dit l'autre ; et l'autre, parlant des guerres civiles d'entre Cesar et Pompeius,

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni[1].

Et le quatrième, sur les louanges de Cesar :

Et cuncta terrarum subacta,
Præter atrocem animum Catonis[2].

Et le maître du chœur, après avoir étalé les noms des plus grands Romains en sa peinture, finit en cette manière :

His dantem jura Catonem[3].

(Chap. XXXVI)

1. « Les dieux se déclarent pour le vainqueur, mais Caton pour le vaincu. » (Lucain, I, 118.)

2. « Après avoir soumis toute la terre, mais non l'âme inflexible de Caton. » (Horace, *Od.*, II, 1. 23.)

3. « Et Caton qui leur dicte des lois. » (Virgile, *Én.*, VIII, 670.)

XIV

De la vraie solitude.

La fin, ce crois-je, de la vie solitaire est toute une, d'en vivre plus à loisir et à son aise. Mais on n'en cherche pas toujours bien le chemin. Souvent on pense avoir quitté les affaires[1], on ne les a que changés : il n'y a guère moins de tourment au gouvernement d'une famille que d'un État entier. Où que l'âme soit empêchée, elle y est toute : et, pour être les occupations domestiques moins importantes, elles n'en sont pas moins importunes[2]. Davantage[3], pour nous être défaits de la cour et du marché[4], nous ne sommes pas défaits[5] des principaux tourments de notre vie :

Ratio et prudentia curas,
Non locus effusi late maris arbiter aufert[6].

L'ambition, l'avarice, l'irrésolution, la peur et les concupiscences ne nous abandonnent point, pour changer de contrée :

Et post equitem sedet atra cura[7].

Elles nous suivent souvent jusques dans les cloîtres et dans les écoles de philosophie : ni les déserts, ni les rochers creusés, ni la haire, ni les jeûnes ne nous en démêlent :

Hæret lateri letalis arundo[8].

1. *Affaire* était au XVI^e^ siècle masculin, conformément à l'étymologie (ce qui est *à faire*).
2. L'allitération a été évidemment cherchée.
3. De plus.
4. Lieu où se fait le marché ; métaphoriquement pour les affaires.
5. Débarrassés.
6. « Ce qui dissipe nos chagrins, c'est la raison et la sagesse, et non ces beaux lieux qui dominent l'immensité des mers. » (Horace, *Ép.*, I, II, 25.)
7. « Le chagrin monte en croupe et galope avec nous. » (Horace, *Od.*, III, I, 40.)
8. « Le trait mortel reste attaché au flanc. » (Virgile, *Én.*, IV, 73.)

On disait à Socrate que quelqu'un ne s'était aucunement amendé en son voyage : « Je crois bien, dit-il, il s'était emporté avec soi. »

Quid terras alio calentes
Sole mutamus ? Patria quis exul
Se quoque fugit[1] ?

Si on ne se décharge premièrement, et son âme, du faix qui la presse, le remuement la fera fouler davantage, comme en un navire les charges empêchent moins quand elles sont rassises. Vous faites plus de mal que de bien au malade, de lui faire changer de place. Vous ensachez[2] le mal en le remuant; comme les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branlant et secouant. Par quoi ce n'est pas assez de s'être écarté du peuple; ce n'est pas assez de changer de place; il se faut écarter des conditions[3] populaires qui sont en nous; il se faut séquestrer et ravoir de soi.

Rupi jam vincula, dicas :
Nam luctata canis nodum arripit; attamen illi
Cum fugit, a collo trahitur pars longa catenæ[4].

Nous emportons nos fers quand et nous. Ce n'est pas une entière liberté; nous tournons encore la vue vers ce que nous avons laissé; nous en avons la fantaisie pleine :

Nisi purgatum est pectus, quæ prælia nobis
Atque pericula tunc ingratis insinuandum ?
Quantæ conscindunt hominem cuppedinis acres
Sollicitum curæ, quantique perinde timores ?

1. « Pourquoi chercher des terres échauffées par un autre soleil ? Est-ce assez de fuir sa patrie pour s'échapper à soi-même ? » (Horace, *Od.*, II, xvi, 18.)

2. De *en* et *sac* : vous faites tomber au fond du sac.

3. Façons de penser et de sentir.

4. « J'ai brisé mes fers, direz-vous ; mais le chien qui, après de longs efforts, rompt une maille et s'échappe, traîne à son cou un long bout de sa chaîne. » (Perse, V, 158.) Cette citation et la suivante, ainsi que le passage qui les relie, sont des add. de 1588.

> Quidve superbia, spurcitia, ac petulantia, quantas
> Efficiunt clades, quid luxus desidiesque[1].

Notre mal nous tient en l'âme : or elle ne se peut échapper à elle-même :

> In culpa est animus, qui se non effugit unquam[2].

Ainsi il faut la ramener et retirer en soi : c'est la vraie solitude, et qui se peut jouir[3] au milieu des villes et des cours des rois ; mais elle se jouit plus commodément à part. Or, puisque nous entreprenons de vivre seuls et de nous passer de compagnie, faisons que notre contentement dépende de nous ; déprenons-nous de toutes les liaisons qui nous attachent à autrui ; gagnons sur nous de pouvoir à bon escient vivre seuls, et y vivre à notre aise...

Il faut avoir femmes, enfants, biens, et surtout de la santé, qui peut[4] ; mais non pas s'y attacher en manière que notre heur en dépende. Il se faut réserver une arrière-boutique, toute nôtre, toute franche, en laquelle nous établissions notre vraie liberté et principale retraite et solitude. En cette-ci faut-il prendre notre ordinaire entretien, de nous à nous-mêmes, et si privé que nulle accointance ou communication de chose étrangère y trouve place ; discourir et y rire, comme sans[5] femme, sans enfants, et sans biens, sans train, et sans valets : afin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer[6]. Nous avons une âme contournable en soi-même[7] ; elle se peut faire

1. « Si notre cœur n'est purifié, vois-tu quels combats et quels périls il nous faut affronter sans aucun avantage ? De combien de soucis n'est-on pas déchiré par les angoisses du désir et de la crainte ! Que dire de l'orgueil, de la luxure et de l'insolence ? Que dire du faste et de l'oisiveté ? Que de désastres causés par ces monstres ! » (Lucrèce, V,44 ; trad. Crouslé.)

2. Horace, *Ép.*, I, XIV, 13. Montaigne a traduit le vers avant de le citer.

3. Cf. p. 17, n. 8.

4. Cf. p. 57, n. 2.

5. Comme si nous étions sans.

6. Jamais peut-être l'égoïsme de Montaigne ne s'est étalé avec une plus naïve impudeur.

7. Qui peut être repliée sur elle-même.

compagnie : elle a de quoi assaillir et de quoi défendre[1], de quoi recevoir et de quoi donner : ne craignons pas, en cette solitude, nous croupir[2] d'oisiveté ennuyeuse :

In solis sis tibi turba locis[3].

La vertu se contente de soi, sans discipline[4], sans paroles, sans effets. En nos actions accoutumées, de mille il n'en est pas une qui nous regarde. Celui que tu vois grimpant contre-mont[5] les ruines de ce mur, furieux et hors de soi, en butte de tant d'arquebusades ; et cet autre, tout cicatrisé, transi et pâle de faim, délibéré de crever plutôt que de lui ouvrir la porte, penses-tu qu'ils y soient pour eux? Pour tel, à l'aventure, qu'ils ne virent onques, et qui ne se donne aucune peine de leur fait, plongé cependant[6] en l'oisiveté et aux délices. Celui-ci, tout pituiteux, chassieux et crasseux, que tu vois sortir après minuit d'une étude[7], penses-tu qu'il cherche parmi les livres comme il se rendra plus homme de bien, plus content et plus sage? Nulles nouvelles. Il y mourra, ou il apprendra à la postérité la mesure des vers de Plaute, et la vraie orthographe d'un mot latin. Qui ne contrechange[8] volontiers la santé, le repos et la vie, à la réputation et à la gloire, la plus inutile, vaine et fausse monnaie qui soit en notre usage? Notre mort ne nous faisait pas assez de peur : chargeons-nous encore de celle de nos femmes, de nos enfants et de nos gens. Nos affaires ne nous donnaient pas assez de peine : prenons encore

1. C.-à-d. comme dans une discussion, attaquer et défendre une opinion.

2. Jusqu'au XVI[e] siècle ce verbe est indifféremment réfléchi ou intransitif.

3. « Soyez-vous dans la solitude un monde à vous-même. » (Tibulle, IV, XII, 12.) Cette citation est une add. de 1588 ; les deux lignes suivantes (jusqu'à *sans effet*), de 1595.

4. Sans recevoir de leçons ; latinisme.

5. Ce mot, ordinairement adverbe, est ici préposition.

6. Durant ce temps.

7. Cf. Ici, cabinet de travail, sens conservé dans *étude de notaire*.

8. Dans l'ancienne langue on pouvait préposer à tous les verbes le préfixe *contre*, qui marquait entre autres choses la réciprocité ; de même *entre* ; cf. p. 100, n. 3.

à nous tourmenter et rompre la tête de ceux de nos voisins et amis.

> Vah? quemquamne hominem in animum instituere, aut
> Parare, quod sit carius quam ipse est sibi[1]?

La solitude me semble avoir plus d'apparence[2] et de raison à ceux qui ont donné au monde leur âge plus actif et fleurissant, suivant l'exemple de Thalès[3]. C'est assez vécu pour autrui; vivons pour nous au moins ce bout de vie; ramenons à nous et à notre aise nos pensées et nos intentions. Ce n'est pas une légère partie que de faire sûrement sa retraite; elle nous empêche assez[4], sans y mêler d'autres entreprises; puisque Dieu nous donne loisir de disposer de notre délogement, préparons-nous-y; plions bagage; prenons de bonne heure congé de la compagnie; dépêtrons-nous de ces violentes prises, qui nous engagent ailleurs et éloignent de nous.

Il faut dénouer ces obligations si fortes; et mes-huy[5] aimer ceci et cela, mais n'épouser rien que soi. C'est-à-dire, le reste soit[6] à nous, mais non pas joint et collé en façon qu'on ne le puisse déprendre sans nous écorcher et arracher ensemble[7] quelque pièce du nôtre. La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi.

(Chap. XXXVIII)

1. « Est-il possible qu'un homme aille se mettre en tête d'aimer quelque chose plus que lui-même? » (Térence, *Ad.*, I, 1, 13.)
2. Être plus séante.
3. Ces trois lignes (depuis *La solitude*) sont une add. de 1595.
4. C.-à-d. elle (la retraite) a de quoi nous occuper assez (par la préparation à la mort, comme Montaigne va le dire).
5. Désormais. Cf. sur ce mot p. 4, n. 3.
6. Sur l'omission de *que*, cf. p. 54, n. 1.
7. En même temps.

XV

Le style de Montaigne.

Je sais bien, quand j'ois quelqu'un qui s'arrête au langage des *Essais*, que j'aimerais mieux qu'il s'en tût : ce n'est pas tant élever les mots comme déprimer le sens, d'autant plus piquamment que plus obliquement. Si suis-je trompé, si guère d'autres donnent plus à prendre en la matière; et, comment que ce soit, mal ou bien, si nul écrivain l'a semée ni guère plus matérielle, ni au moins plus drue en son papier[1]. Pour en ranger davantage, je n'en entasse que les têtes[2] : que j'y attache leur suite, je multiplierai plusieurs fois ce volume. Et combien y ai-je épandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles qui voudra éplucher un peu plus curieusement, en produira infinis *Essais*[3]. Ni elles, ni mes allégations, ne servent pas toujours simplement d'exemple, d'autorité, ou d'ornement; je ne les regarde pas seulement par l'usage que j'en tire : elles portent souvent, hors de mon propos, la semence d'une matière plus riche et plus hardie; et souvent, à gauche[4], un ton plus délicat, et pour moi qui n'en veux en ce lieu exprimer davantage, et pour ceux qui rencontreront mon air[5]...

1. Montaigne, essayant de définir son style, en fait ressortir avant tout la concision : « Je suis bien trompé, dit-il, si beaucoup (sens primitif de *quere*) d'écrivains offrent à leurs lecteurs une matière plus riche, plus fertile en réflexions. » Quant à la forme, il affecte d'en faire bon marché. Cf. *Introd.*

2. Je n'exprime que l'essentiel, la tête de chaque idée, laissant au lecteur le soin de tirer la conclusion; *en* représente par syllepse *idées* sous-entendu.

3. C.-à-d. telles que quiconque voudrait en tirer toutes les conclusions ou réflexions qu'elles comportent gonflerait indéfiniment ce volume; c'est ce que Montaigne lui-même a fait au jour le jour en relisant son livre. — Remarquez la construction de la phrase, qui est toute latine : *lesquelles qui = quas si quis.*

4. En les examinant de biais.

5. Ce curieux passage (depuis le début de notre *Extrait*) est une add. de 1595; celui qui suit (jusqu'à la fin de l'*Extrait*) de 1588. Ces réflexions sont faites à propos de Cicéron, dont Montaigne trouvait le style trop ample et trop travaillé.

Sur ce sujet de lettres[1], je veux dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amis tiennent que je puis quelque chose : et eusse pris[2] plus volontiers cette forme à publier mes verves[3], si j'eusse eu à qui parler. Il me fallait, comme je l'ai eu autrefois[4], un certain commerce qui m'attirât, qui me soutînt et soulevât ; car de négocier au vent comme d'autres, je ne saurais que de songe[5] ; ni forger des vains noms à entretenir en chose sérieuse[6] : ennemi juré de toute espèce de falsification. J'eusse été plus attentif et plus sûr, ayant une adresse forte et amie, que regardant les divers visages d'un peuple[7] : et suis déçu s'il ne m'eût mieux succédé[8]. J'ai naturellement un style comique[9] et privé ; mais c'est d'une forme mienne, inepte aux négociations publiques, comme en toutes façons est mon langage, trop serré, désordonné, coupé, particulier ; et ne m'entends pas en lettres cérémonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle enfilure de paroles courtoises[10]. Je n'ai ni la faculté ni le goût de ces longues offres d'affection et de service : je n'en crois pas tant[11], et me déplaît d'en dire guère outre ce que j'en crois. C'est bien loin de l'usage présent ; car il ne fut jamais si abjecte et servile prostitution de présentations : *la vie*, *l'âme*, *dévotion*, *adoration*, *serf*, *esclave*, tous ces mots y courent si vulgairement que, quand ils veu-

1. A propos des lettres, du genre épistolaire.

2. Le passage (jusqu'à *succédé*, l. 12) est une add. de 1595.

3. Mes fantaisies

4. Allusion à son amitié pour La Boétie.

5. Raisonner en l'air, sans m'adresser à personne, je ne saurais le faire, sinon en songe.

6. C.-à-d. imaginer des correspondants fictifs que j'entretiendrais.

7. M'adressant à une personne à la fois respectée et aimée, plutôt que songeant aux goûts si variés du public.

8. *Succès* signifie jusqu'au XVII^e^ siècle, conformément à l'étymologie, issue (bonne ou mauvaise). Cf. dans Montaigne même : « *Les fautes et les succès contraires y donnent pointe et grâce.* »

9. *Comique*, familier, par opposition à *tragique*, noble, élevé ; *privé* a à peu près le même sens (intime, qui convient entre amis).

10. Il nous reste de Montaigne sept lettres de ce genre ; elles ne sont pas si mal tournées qu'il l'insinue ici.

11. Je n'en crois pas chez autrui aussi long qu'on m'en dit.

lent faire sentir une plus expresse volonté et plus respectueuse, ils n'ont plus de manière pour l'exprimer.

Je hais à mort de sentir le[1] flatteur : qui fait que je me jette naturellement à un parler sec, rond et cru[2], qui tire, à qui ne me connaît d'ailleurs, un peu vers le dédaigneux. J'honore le plus ceux que j'honore le moins[3] ; et, où mon âme marche d'une grande allégresse, j'oublie les pas de la contenance[4] ; et m'offre maigrement et fièrement à ceux à qui je suis, et me présente moins à qui je me suis le plus donné[5] : il me semble qu'ils le doivent lire en mon cœur et que l'expression de mes paroles fait tort à ma conception.

(Chap. XXXIX)

1. Var. : *de sentir au* (1588). Sur ce gasconisme, cf. p. 6, n. 9.
2. Ces trois mots aj. 1595.
3. Ceux que je parais le moins honorer, ceux à qui je prodigue le moins les témoignages de respect.
4. C.-à-d. je ne me préoccupe plus de régler ma contenance, mon allure extérieure. Ces lignes (depuis *J'honore*) étaient en 1588 notablement différentes : *ceux que j'aime me mettent en peine s'il faut que je le leur die, et m'offre.*
5. *Et me présente... donné*, add. de 1595.

XVI

De quelle manière l'auteur compose son livre

Le jugement est un outil à tous sujets et se mêle partout; à cette cause, aux *Essais* que j'en fais ici, j'y emploie toute sorte d'occasion[1]. Si c'est un sujet que je n'entende point, à cela même[2] je l'essaie, sondant le gué de bien loin; et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive : et cette reconnaissance de ne pouvoir passer outre, c'est un trait de son effet[3], oui[4], de ceux dont il se vante le plus. Tantôt à un sujet vain et de néant, j'essaie voir s'il trouvera de quoi lui donner corps, et de quoi l'appuyer et l'étançonner; tantôt je le[5] promène à un sujet noble et tracassé[6] auquel il n'a rien à trouver de soi, le chemin en étant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui : là il fait son jeu à élire[7] la route qui lui semble la meilleure et, de mille sentiers, il dit que cettui-ci ou cettui-là a été le mieux choisi. Je prends, de la fortune[8], le premier argument; ils me sont également bons et ne desseigne[9] jamais de les traiter entiers : car je ne vois le tout de rien; ne font pas ceux qui nous promettent de nous le faire voir[10]. De cent membres et visages qu'a chaque chose, j'en prends un, tantôt à lécher seulement, tantôt à effleurer, et parfois à pincer jusqu'à l'os : j'y donne une pointe, non pas le plus largement, mais le plus profon-

1. J'emploie, aux essais que je fais ici de mon jugement (ce passage explique bien le titre choisi par Montaigne) toutes sortes d'occasions; le mot *y* est purement explétif.
2. Pour cette raison même.
3. C'est une preuve même de sa portée, de son excellence.
4. Et même. Var. : *voir* (1580-8).
5. *Le* représente *jugement*.
6. Rebattu.
7. Var. : *trier* (1580).
8. J'emprunte au hasard. Tout ce passage (jusqu'à *inusité*, p. 117, l. 2) était plus court et moins expressif en 1580-8.
9. Je ne me propose jamais.
10. Ceux qui... ne le voient pas non plus. Cf. p. 19, n. 3.

dément que je sais, et aime plus souvent à les saisir par quelque lustre inusité. Je me hasarderais de traiter à fond quelque matière si je me connaissais moins et me trompais en[1] mon impuissance. Semant ici un mot, ici un autre, échantillons dépris[2] de leur pièce, écartés, sans dessein, sans promesse, je ne suis pas tenu d'en faire bon[3], ni de m'y tenir moi-même, sans varier quand il me plaît, et me rendre[4] au doute et incertitude, et à ma maîtresse forme, qui est l'ignorance[5]. (Chap. L)

1. Sur.
2. Arrachés à.
3. D'en tirer parti.
4. Et sans me rendre... c.-à d. je veux qu'il me soit permis de.
5. Cette profession d'incertitude et d'ignorance (depuis *Je me hasarderais*) est une add. de 1595.

XVII

Des prières.

La justice et la puissance de Dieu sont inséparables : pour néant implorons nous sa force en une mauvaise cause. Il faut avoir l'âme nette, au moins en ce moment auquel nous le prions, et déchargée de passions vicieuses; autrement nous lui présentons nous-mêmes les verges de quoi nous châtier : au lieu de rhabiller[1] notre faute, nous la redoublons, présentant, à celui à qui nous avons à demander pardon, une affection[2] pleine d'irrévérence et de haine. Voilà pourquoi je ne loue pas volontiers ceux que je vois prier Dieu plus souvent et plus ordinairement[3], si les actions voisines de la prière ne me témoignent quelque amendement et réformation,

Si, nocturnus adulter,
Tempora santonico velas adoperta cucullo[4].

Et l'assiette d'un homme mêlant à une vie exécrable la dévotion semble être aucunement plus condamnable que celle d'un homme conforme à soi et dissolu partout : pourtant[5] refuse notre Église tous les jours la faveur de son entrée et société aux mœurs obstinées à quelque insigne malice. Nous prions par usage et par coutume, ou, pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prières; ce n'est enfin que mine : et me déplaît de voir faire trois signes de croix au *Benedicite*, autant à Grâces (et plus m'en déplaît-il de ce que c'est un signe que j'ai

1. Réparer.
2. Une âme, des sentiments (lat. *affectus*, disposition de l'âme).
3. Le plus souvent. Cf. p. 29, n. 4.
4. « Si pour assouvir la nuit tes passions tu te couvres la tête d'une cape gauloise. » (Juvénal, VIII, 144). Cette cit. est une add. de 1588; la suite (jusqu'à *Nous prions*), de 1595.
5. C'est pourquoi.

en révérence et continuel usage, mêmement quand je bâille) ; et cependant, toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine, l'avarice, l'injustice : aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle de voir continuer des actions si diverses, d'une si pareille teneur, qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'altération, aux confins mêmes et passage de l'une à l'autre. Quelle prodigieuse conscience[1] se peut donner repos, nourrissant en même gîte, d'une société si accordante et si paisible, le crime et le juge?

Un homme de qui la paillardise sans cesse régente la tête, et qui la juge très-odieuse à la vue divine, que dit-il à Dieu quand il lui en parle?... Mais quoi, ceux qui couchent une vie entière sur le fruit et émolument du péché qu'ils savent mortel? Combien avons-nous de métiers et vocations reçues, de quoi l'essence est vicieuse? Et celui qui, se confessant à moi, me récitait avoir, tout un âge[2], fait profession et les effets[3] d'une religion damnable selon lui et contradictoire à celle qu'il avait en son cœur, pour ne perdre son crédit et l'honneur de ses charges, comment pâtissait-il ce discours en son courage? De quel langage entretiennent-ils sur ce sujet la justice divine?...

Il y a, ce me semble, en Xénophon un tel discours où il montre que nous devons plus rarement prier Dieu, d'autant qu'il n'est pas aisé que nous puissions si souvent remettre notre âme en cette assiette réglée, réformée et dévotieuse, où il faut qu'elle soit pour ce faire : autrement nos prières ne sont pas seulement vaines et inutiles, mais vicieuses. « Pardonne-nous, disons-nous, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé[4] ; » que disons-nous par là, sinon que nous lui offrons notre âme exempte de vengeance et de rancune? Toutefois

1. Tout ce passage (jusqu'à la fin de l'alinéa) add. de 1595.
2. Durant une longue période.
3. Professé et pratiqué.
4. Sur *offense*, invariable, p. 1, n. 3.

nous invoquons[1] Dieu et son aide au complot de nos fautes et le convions à l'injustice :

Quæ, nisi seductis nequeas committere divis[2].

L'avaricieux le prie pour la conservation vaine et superflue de ses trésors ; l'ambitieux pour ses victoires et conduite de sa fortune ; le voleur l'emploie à son aide pour franchir le hasard et les difficultés qui s'opposent à l'exécution de ses méchantes entreprises, ou le remercie de l'aisance qu'il a trouvé à dégosiller[3] un passant ; au pied de la maison qu'ils vont écheler[4] ou pétarder[5], ils font leurs prières, l'intention et l'espérance pleine de cruauté, de luxure et d'avarice[6]....

Une vraie prière et une religieuse réconciliation de nous à Dieu, elle ne peut tomber en une âme impure et soumise, lors même, à la domination de Satan. Celui qui appelle Dieu à son assistance pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse qui appellerait la justice à son aide, ou comme ceux qui produisent le nom de Dieu en témoignage de mensonge :

Tacito mala vota susurro
Concipimus[7].

(Ch. LVI)

1. Var. : *Je vois qu'en nos vices mêmes nous appelons Dieu à notre aide et au complot* (1580-8).

2. « En demandant des choses qu'on ne peut confier aux dieux qu'en les prenant à part ». (Perse, II, 4 ; cit. aj. 1588.

3. Égorger ; proprement, couper le gosier (du préfixe *dé*, du thème de *gosier* et du suffixe verbal *iller* ; cf. *égosiller*).

4. Ce mot a été remplacé par *escalader*, pris au XVI^e^ siècle à l'italien.

5. Enfoncer en faisant éclater un pétard.

6. Ces mots (depuis *au pied*) sont une add. de 1595.

7. « Nous murmurons à voix basse des prières criminelles. » (Lucain, V, 104.) Cette citation est une add. de 1588.

LIVRE II

XVIII

De l'inconstance de nos actions.

Ceux qui s'exercent à contrerôler[1] les actions humaines ne se trouvent en aucune partie si empêchés qu'à les rapiécer[2] et mettre à même lustre[3] : car elles se contredisent communément de si étrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de même boutique[4]. Qui croirait que ce fût Néron, cette vraie image de cruauté[5], comme on lui présentât à signer[6], suivant le style[7], la sentence d'un criminel condamné, qui eût répondu : « Plût à Dieu que je n'eusse jamais su écrire », tant le cœur lui serrait de condamner un homme à mort? Tout est si plein de tels exemples, voire[8] chacun en peut tant fournir à soi-même, que je trouve étrange de voir quelquefois des gens d'entendement se mettre en peine d'assortir ces pièces, vu que l'irrésolution me semble le plus commun et apparent vice de notre nature; témoin ce fameux verset de Publius le farceur[9],

Malum consilium est quod mutari non potest[10].

1. Comparer entre elles, et, par extension, juger. Cf. p. 56, n. 7.
2. Réunir (en une pièce), en composer un tout.
3. Les présenter sous le même jour.
4. L'auteur continue sa métaphore (les actions humaines comparées à une pièce d'étoffe).
5. Ce type de.
6. Au moment où on lui présentait. Cf. p. 79, n. 7.
7. Le style du palais, c.-à-d. les formes usitées en justice.
8. Et même.
9. Publius ou plus exactement Publilius Syrus, auteur de Mimes, mort vers 40 ans av. J.-C. (cité par Aulus Gellius, XVII, 14).
10. « C'est un mauvais plan que celui qu'on ne peut changer ». Dans l'éd. de 1580, Montaigne avait inséré dans son texte la traduction de ce vers.

Il y a[1] quelque apparence de faire jugement d'un homme par les plus communs traits de sa vie ; mais vu la naturelle instabilité de nos mœurs et opinions, il m'a semblé souvent que les bons auteurs même ont tort de s'opiniâtrer à former de nous une constante et solide contexture. Ils choisissent un air universel, et suivant cette image, vont rangeant et interprétant toutes les actions d'un personnage, et, s'ils ne les peuvent assez tordre[2], les renvoient à la dissimulation. Auguste leur est échappé : car il se trouve en cet homme une variété d'action si apparente, soudaine et continuelle, tout le cours de sa vie, qu'il s'est fait lâcher entier et indécis, aux plus hardis juges[3]. Je crois des hommes plus malaisément la constance que toute autre chose, et rien plus aisément que l'inconstance[4]. Notre façon ordinaire, c'est d'aller après les inclinations de notre appétit, à gauche, à dextre, contremont[5], contrebas, selon que le vent des occasions nous emporte. Nous ne pensons ce que nous voulons qu'à l'instant même que nous le voulons, et changeons comme cet animal qui prend la couleur du lieu où on le couche. Ce que nous avons à cette heure proposé, nous le changeons tantôt[6], et tantôt encore retournons sur nos pas : ce n'est que branle et inconstance :

Ducimur ut nervis alienis mobile lignum[7].

Nous n'allons pas, on nous emporte : comme les choses qui flottent, ores[8] doucement, ores avec violence, selon que l'eau est ireuse ou bonasse[9].

1. *Il y a... l'inconstance* (l. 15), add. de 1588.
2. Contourner, altérer, pour les faire rentrer dans leur système.
3. Les juges les plus hardis l'ont renvoyé, laissant la cause intacte (*entier* = *integrum*) et non tranchée (*indecisum*).
4. Var. : *l'instabilité* (1588).
5. En haut.
6. Bientôt.
7. « Nous nous laissons conduire comme une marionnette par ses ficelles. » (Horace, *Sat.*, II, VII, 82.)
8. *Ores... ores*, tantôt, tantôt.
9. *Ireuse*, irritée ; *bonasse*, adj. tiré de *bon* sous l'influence de

Nonne videmus
Quid sibi quisque velit nescire, et quærere semper,
Commutare locum quasi onus deponere possit[1] ?

Chaque jour, nouvelle fantaisie, et se meuvent nos humeurs avec les mouvements du temps :

Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
Juppiter auctifero lustravit lumine terras[2].

Nous flottons entre divers avis : nous ne voulons rien librement, rien absolument, rien constamment[3]. Non seulement[4] le vent des accidents me remue selon son inclination ; mais en outre, je me remue et trouble moi-même par l'instabilité de ma posture ; et qui y regarde primement[5] ne se trouve guère deux fois en même état. Je donne à mon âme tantôt un visage, tantôt un autre, selon le côté où je la couche. Si je parle diversement de moi, c'est que je me regarde diversement. Toutes les contrariétés[6] s'y trouvent, selon quelque tour et en quelque façon : honteux[7], insolent ; chaste, luxurieux ; bavard, taciturne ; laborieux[8], délicat ; ingénieux, hébété ; chagrin, débonnaire ; menteur, véritable ; savant, ignorant ; et libéral et avare et prodigue[9] : tout cela je le vois

bonace, temps calme (tiré lui-même de l'italien *bonaccia*) ; cet adjectif s'est appliqué d'abord à la mer.

1. « Ne voyons-nous pas l'homme ignorer lui-même ce qu'il veut, chercher toujours, changer de place comme s'il pouvait ainsi se décharger de son fardeau ? » (Lucrèce, III, 1046 ; cit. aj. 1588.)

2. « La pensée des humains se conforme aux jours changeants que fait luire sur eux le père des hommes et des dieux. » Ces vers, traduits par Cicéron d'Homère (*Od.*, XVIII, 136), ont été conservés par saint Augustin (*Cité de Dieu*, V, 8).

3. *Fluctuamus inter varia consilia ; nihil libere volumus, nihil absolute, nihil semper.* (Sénèque, *Ép.*, LII.) Cette traduction est une add. de 1595.

4. Cette sorte de confession (d'ici à la fin du morceau) est une add. de 1588.

5. *Prime*, de qualité supérieure, fin, délicat. *Primement*, exactement.

6. Contradictions. Montaigne semble commenter, en se prenant comme exemple, la célèbre définition qu'il a donnée de l'homme.

7. Timide.

8. D'esprit lourd, pénible.

9. *Savant... prodigue* (et, plus haut, *chaste*, *luxurieux*), add. de 1595.

en moi aucunement[1], selon que je me vire : et quiconque s'étudie bien attentivement trouve en soi, voire et en son jugement même, cette volubilité et discordance. Je n'ai rien à dire de moi entièrement[2], simplement et solidement, sans confusion et sans mélange, ni en un mot. *Distinguo* est le plus universel membre de ma logique.

(Chap. I)

1. En quelque mesure.

2. Absolument, sans restriction.

XIX

Le père de Montaigne[1].

Il parlait peu et bien, et si[2] mêlait son langage de quelque ornement des livres vulgaires, surtout espagnols : et entre les espagnols, lui était ordinaire celui qu'ils nomment *Marc-Aurèle*[3]. Le port, il l'avait d'une gravité douce, humble, et très-modeste, singulier soin de l'honnêteté et décence de sa personne et de ses habits, soit à pied, soit à cheval, monstrueuse[4] foi en ses paroles, et une conscience et religion en général, penchant plutôt vers la superstition[5] que vers l'autre bout. Pour un homme de petite taille, plein de vigueur, et d'une stature droite et bien proportionnée, d'un visage agréable, tirant sur le brun ; adroit et exquis en tous nobles exercices. J'ai vu encore des cannes farcies de plomb desquelles on dit qu'il s'exerçait les bras pour se préparer à ruer la barre[6] ou la pierre, ou à l'escrime ; et des souliers aux semelles plombées, pour s'alléger au courir et au sauter. Du prime-saut[7] il a laissé en mémoire des petits miracles ; je l'ai vu, par delà soixante ans, se moquer de nos allégresses[8] ; se jeter avec sa robe fourrée sur un cheval ; faire le tour de la table sur son pouce[9], ne monter guère

1. Ce morceau tout entier est une add. de 1595.

2. Particule affirmative : « et de plus ».

3. *Reloj de príncipes ó Marco-Aurelio*, sorte d'allégorie historique dont le véritable héros est, sous les traits de Marc-Aurèle, l'empereur Charles-Quint ; l'auteur, Antonio de Guevara (1490-1545) avait été l'historiographe officiel de ce prince. Cet ouvrage, publié en 1529, fut traduit en français en 1540 sous le titre de *Horloge des princes* ; il eut un grand succès jusqu'au XVII[e] siècle ; c'est là que La Fontaine a pris le sujet du *Paysan du Danube*.

4. Au sens du lat. *portentosus*, extraordinaire, incroyable.

5. Scrupule.

6. « Lancer la barre », exercice gymnastique auquel se livraient les jeunes gens.

7. C.-à-d. en ce qui concerne le saut (*primus saltus*, espace franchi de la première, d'une seule enjambée).

8. *Allègre*, vif, agile ; *allégresse*, vivacité.

9. Le sens de ces mots n'est pas clair : il faut supposer que le père

en sa chambre sans s'élancer trois ou quatre degrés à la fois. Il eut longue part aux guerres delà les monts[1], desquelles il nous a laissé un papier journal de sa main, suivant point par point ce qui s'y passa, et pour le public et pour son privé[2]. Il se maria bien avant en âge, l'an 1528, qui était son trente-troisième[3], sur le chemin de son retour d'Italie. (Chap. II)

de Montaigne, pour se livrer à cet exercice, s'appuyait d'une main (du bout du pouce, dit son fils) sur une table, de l'autre sur un objet qu'il déplaçait à mesure qu'il avançait ; ce serait un exercice analogue à celui de nos barres parallèles.

1. Cf. p. 87, n. 6.

2. C.-à-d. faisant l'histoire des événements importants et la sienne propre.

3. « Avancé en âge » (pour se marier) ; les mariages précoces étaient à cette époque beaucoup plus fréquents qu'aujourd'hui.

XX

Du « Plutarque » d'Amyot.

Je donne, avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot[1] sur tous nos écrivains français, non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoi il surpasse tous autres, ni[2] pour la constance d'un si long travail, ni pour la profondeur de son savoir, ayant pu développer[3] si heureusement un auteur si épineux et ferré[4] (car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entends rien au grec[5], mais je vois un sens si bien joint et entretenu[6] partout en sa traduction que, ou il a certainement entendu l'imagination vraie de l'auteur, ou, ayant, par longue conversation[7], planté vivement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque, il ne lui a au moins rien prêté qui le démente ou qui le dédie[8]); mais surtout, je lui sais bon gré d'avoir su trier et choisir un livre si digne et si à propos pour en faire présent à son pays. Nous autres ignorants étions perdus si ce livre ne nous eût relevés du bourbier : sa

1. Jacques Amyot (1513-93), professeur à l'université de Bourges, délégué au concile de Trente, précepteur des fils de Henri II, puis évêque d'Auxerre, traducteur de Plutarque (la traduction des *Vies* parut en 1559, celle des *Œuvres morales* en 1572).

2. L'emploi de *ni* était dans l'ancienne langue beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui; ici il s'explique par le caractère négatif de *non seulement*; on pouvait de même l'employer après *sans* : « Elle écouta son arrêt sans frayeur *ni* sans crainte » (Mme de Sévigné).

3. Expliquer, traduire.

4. *Ferré*, difficile, dur. « Il (Balzac) est ferré en quelques endroits » (Tallemant des Réaux).

5. Montaigne nous dit ailleurs que son père lui avait fait apprendre le grec, et il a fait dans son livre d'assez nombreuses citations en cette langue. Il veut dire ici qu'il n'est pas capable de contrôler la traduction d'Amyot.

6. Suivi. Cf. p. 97, n. 1.

7. Par un commerce assidu. Latinisme.

8. *Die* est régulier; cf. p. 76, n. 1. *Dise* est refait par analogie sur le présent de l'indicatif.

merci[1], nous osons à cette heure et parler et écrire : les dames en régentent les maîtres d'école[2] : c'est notre bréviaire. Si ce bonhomme[3] vit, je lui résigne[4] Xénophon pour en faire autant. C'est une occupation plus aisée et d'autant plus propre à sa vieillesse. Et puis je ne sais comment il me semble, quoiqu'il se démêle bien brusquement[5] et nettement d'un mauvais pas, que toutefois son style est plus chez soi quand il n'est pas pressé[6] et qu'il roule à son aise. (Chap. IV)

1. *Sa merci*, grâce à lui ; cf. *Dieu merci* (où *Dieu* est datif).
2. C'est-à-dire : « Instruites par lui, les dames en remontrent aux maîtres d'école. »
3. Cette expression désigne un homme avancé en âge. Cf. p. 87, n. 4.
4. Assigne.
5. Vivement, rapidement.
6. Serré, gêné par la difficulté du texte.

XXI

De la torture[1].

C'est une dangereuse invention que celle des gehennes[2], et semble que ce soit plutôt un essai de patience que de vérité. Et celui qui les peut souffrir cache la vérité, et celui qui ne les peut souffrir[3]. Car pourquoi la douleur me fera elle plutôt confesser ce qui en est qu'elle ne me forcera de dire ce qui n'est pas? Et, au rebours, si celui qui n'a pas fait ce de quoi on l'accuse est assez patient pour supporter ces tourments, pourquoi ne le sera celui qui l'a fait, un si beau guerdon[4] que de la vie lui étant proposé? Je pense que le fondement de cette invention vient de la considération de l'effort de la conscience[5] : car, au coupable, il semble qu'elle aide à la torture pour lui faire confesser sa faute et qu'elle l'affaiblisse[6]; et, de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture. Pour dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger[7] : que ne dirait-on, que ne ferait-on pour fuir à[8] si grièves douleurs?

Etiam innocentes cogit mentiri dolor[9].

1. Cette éloquente protestation resta à peu près isolée au XVI^e^ siècle et même au XVII^e^. Au XVIII^e^, Beccaria, Montesquieu, Voltaire s'élèveront avec plus d'énergie encore que Montaigne contre le barbare usage de la question, qui ne sera aboli en France que le 9 octobre 1789.

2. Cf. p. 69, n. 3.

3. Cette phrase est une add. de 1595.

4. Récompense; anciennement *guerredon* (germ. *wider* et *donum*).

5. « La force de la conscience » est le sujet de ce chapitre.

6. *Le* représente *le coupable*.

7. Dans l'édition *princeps*, ces mots n'étaient suivis que de la phrase *mais tant y a que c'est...*, qui terminait le chapitre, et dans laquelle même Montaigne crut devoir introduire la restriction *dit-on*. — Les addit. de 1595 se composent de la citation latine, de la phrase qui la suit et de l'alinéa final (à partir de : *Plusieurs nations*).

8. L'emploi de *à* après un verbe transitif est un gasconisme fréquent chez Montaigne (qui l'a souvent fait disparaître dans l'éd. de 1595), du Bartas, Henri IV, d'Ossat, Montluc, etc. Cf. Lanusse, *op. cit.*, p. 414.

9. « La douleur force à mentir, même les innocents. » (Publilius Syrus).

D'où il advient que celui que le juge a gehenné pour ne le faire mourir innocent, il le fasse mourir innocent et gehenné. Mille et mille en ont chargé leur tête de fausses confessions.... Mais tant y a[1] que c'est, dit-on, le moins mal que l'humaine faiblesse ait pu inventer : bien inhumainement pourtant et bien inutilement, à mon avis.

Plusieurs nations moins barbares en cela que la grecque et la romaine, qui les appellent ainsi, estiment horrible et cruel de tourmenter et dérompre un homme, de la faute duquel vous êtes encore en doute. Que peut-il mais de[2] votre ignorance? Êtes-vous pas injuste, qui, pour ne le tuer sans occasion, lui faites pis que le tuer? Qu'il soit ainsi[3], voyez combien de fois il aime mieux mourir sans raison que de passer par cette information plus pénible que le supplice, et qui souvent par son âpreté devance le supplice et l'exécute[4].

(Chap. V)

1. L'ancienne langue disait plus volontiers *il a* que *il y a* ; *tant y a* est un reste de l'ancienne locution.

2. Est-il responsable de? La locution *n'en pouvoir mais* est la seule où *mais* ait gardé son sens étymologique (*magis* = plus).

3. Et la preuve qu'il en doit être ainsi, c'est que.

4. La question est tellement pénible, que souvent elle constitue un supplice anticipé et produit les mêmes effets.

XXII

Est-il permis de parler de soi?

Ce conte d'un événement si léger[1] est assez vain, n'était l'instruction que j'en ai tirée pour moi.... Chacun, comme dit Pline[2], est à soi-même une très-bonne discipline[3], pourvu qu'il ait la suffisance[4] de s'épier de près. Ce n'est pas ici ma doctrine[5], c'est mon étude; et n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne : et ne me doit-on pourtant savoir mauvais gré si je la communique : ce qui me sert peut aussi, par accident, servir à un autre. Au demeurant, je ne gâte rien, je n'use que du mien; et si je fais le fou, c'est à mes dépens, et sans l'intérêt[6] de personne; car c'est en folie[7] qui meurt en moi, qui n'a point de suite. Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois anciens qui aient battu ce chemin, et si[8] ne pouvons dire si c'est du tout en pareille manière à cette-ci, n'en connaissant que les noms[9]. Nul depuis ne s'est jeté sur leur trace. C'est une épineuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suivre une allure si vagabonde que celle de notre esprit, de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis

1. Un grave danger que Montaigne avait couru durant les guerres civiles; c'est à ce récit qu'était consacré le chapitre presque entier dans les éditions de 1580-8; tout le morceau qui suit est en effet (à partir de *et ne me doit-on pourtant*) une add. de 1595, où l'auteur semble réfuter une critique qui avait pu lui être faite. Il y répond d'avance à Malebranche et à Pascal, qui lui ont si vivement reproché d'avoir si longuement parlé de lui-même.

2. *Hist. nat.*, XXII, 24.

3. Sujet d'instruction; latinisme.

4. Cf. p. 50, n. 8.

5. Science; latinisme.

6. Cf. p. 74, n. 2.

7. C.-à-d. je suis fou d'une folie.

8. *Et si*, et toutefois. Cf. p. 39, n. 10.

9. *N'en connaissant* a pour sujet *nous*. On ne voit pas de qui Montaigne entend parler, car tous les auteurs dont l'œuvre se rapproche plus ou moins de la sienne (Horace, Marc-Aurèle, saint Augustin) sont conservés.

internes, de choisir et d'arrêter tant de menus airs[1] de ses agitations; et est un amusement nouveau et extraordinaire, qui nous retire des occupations communes du monde, oui, et des plus recommandées. Il y a plusieurs années que je n'ai que moi pour visée à mes pensées, que je ne contrerôle[2] et n'étudie que moi; et si j'étudie autre chose, c'est pour soudain le coucher sur moi, ou en moi, pour mieux dire : et ne me semble point faillir, si, comme il se fait des autres sciences sans comparaison moins utiles, je fais part de ce que j'ai appris en cette-ci, quoique je ne me contente guère du progrès que j'y ai fait. Il n'est description pareille en difficulté à la description de soi-même, ni certes en utilité : encore se faut-il tètonner[3]; encore se faut-il ordonner et ranger pour sortir en place[4] : or, je me pare sans cesse, car je me décris sans cesse. La coutume a fait le parler de soi vicieux, et le prohibe obstinément, en haine de la vantance qui semble toujours être attachée aux propres témoignages[5] : au lieu qu'on doit moucher l'enfant, cela s'appelle l'enaser[6].

In vitium ducit culpæ fuga[7];

je trouve plus de mal que de bien à ce remède. Mais, quand il serait vrai que ce fût nécessairement présomption d'entretenir le peuple de soi, je ne dois pas, suivant mon général dessein, refuser une action qui publie cette maladive qualité, puisqu'elle est en moi, et

1. Fixer (sur le papier) les formes les plus fugitives.
2. Contrôle. Cf. p. 56, n. 7.
3. Proprement, arranger sa coiffure (de *tête*); ici s'attifer, s'orner.
4. *En place*, sur la place : *en* a ici conservé le sens du latin *in*; cf., dans la langue moderne, *en croix*, *en pied*, etc.
5. Latinisme : aux témoignages qu'on rend de soi-même.
6. *Enaser*, arracher le nez. Ce mot, aujourd'hui vieilli, est encore dans Chateaubriand. Entendez : c'est un remède trop radical que de supprimer le siège du mal pour guérir la maladie.
7. « En évitant un défaut, nous tombons dans un autre. » (Horace, *Art poét.*, 31.)

ne dois cacher cette faute que j'ai, non seulement en usage, mais en profession[1]. Toutefois, à dire ce que j'en crois, cette coutume[2] a tort de condamner le vin parce que plusieurs s'y enivrent : on ne peut abuser que des choses qui sont bonnes; et crois de[3] cette règle qu'elle ne regarde que la populaire défaillance. Ce sont brides à veaux[4], desquelles ni les saints, que nous oyons si hautement parler d'eux, ni les philosophes, ni les théologiens ne se bident; ne fais-je moi[5], quoique je sois aussi peu l'un que l'autre. S'ils n'en écrivent à point nommé[6], au moins, quand l'occasion les y porte, ne feignent-ils pas[7] de se jeter bien avant sur le trottoir[8]. De quoi traite Socrate plus largement que de soi? A quoi achemine-il plus souvent les propos de ses disciples qu'à parler d'eux; non pas de la leçon de leur livre, mais de l'être et branle[9] de leur âme? Nous nous disons[10] religieusement à Dieu et à notre confesseur, comme nos voisins[11] à tout le peuple. « Mais nous n'en disons, me répondra-on, que les accusations. » Nous disons donc tout; car notre vertu même est fautière[12] et repentable[13]. Mon métier et mon

1. « Que je fais profession de commettre. » Il n'écrit son livre en effet que pour s'étudier et se faire connaître.

2. La coutume, ou plutôt l'opinion qui consisterait à interdire totalement à un auteur de parler de lui-même.

3. Au sujet de.

4. Le sens ordinaire de cette locution est : baliverne, niaiserie, parce qu'on ne bride pas les veaux; mais Montaigne joue sur son sens: *veau* signifiant souvent: sot, imbécile, il veut dire que cette règle est une *bride*, une entrave qu'il ne faut appliquer qu'à ceux qui abuseraient de la permission.

5. Ni moi non plus. Cf. p. 19, n. 3.

6. *Ex professo*; si ce n'est point leur objet principal.

7. *Feindre* ou *se feindre*, en anc. fr., c'est reculer, hésiter à; il nous en est resté *feignant*, paresseux (qui n'a aucun rapport avec *fainéant*).

8. S'exposer entièrement aux yeux. Cf. p. 46, n. 7.

9. C'est-à-dire des mouvements.

10. Nous nous confessons.

11. Les protestants.

12. *Fautif*, sujet à la faute, ou coupable; mot assez fréquent jusqu'au XVI^e siècle.

13. Qui a lieu de se repentir; adj. formé par Montaigne sur le modèle de ceux en *able* qui ont un sens actif. Cf. p. 56, n. 8.

art, c'est vivre[1] : qui me défend d'en parler selon mon sens, expérience et usage, qu'il ordonne à l'architecte de parler des bâtiments, non selon soi, mais selon son voisin, selon la science d'un autre, non selon la sienne. Si c'est gloire[2] de soi-même publier ses valeurs, que ne met Cicero en avant l'éloquence de Hortense[3] ; Hortense, celle de Cicero? A l'aventure entendent-ils que[4] je témoigne de moi par ouvrage et effets, non nuement par des paroles. Je peins principalement mes cogitations[5], sujet informe qui ne peut tomber en production ouvragère[6] : à toute peine le puis-je coucher en ce corps aéré[7] de la voix. Des plus sages[8] hommes et des plus dévots ont vécu fuyant tous apparents effets[9]. Les effets diraient plus de la fortune que de moi[10] : ils témoignent leur rôle, non pas le mien, si ce n'est conjecturalement et incertainement ; échantillons d'une montre particulière[11]. Je m'étale entier : c'est un *skeletos*[12] où, d'une vue, les veines, les muscles, les tendons paraissent, chaque pièce en son siège ; l'effet de la toux en produisait une partie ; l'effet de la pâleur ou batte-

1. « Vivre est le métier que je lui veux apprendre. » (Rousseau, *Émile*, 1.)

2. *Gloire*, vaine gloire, vanité, présomption ; *de soi-même*, spontanément, sans en être prié.

3. Plutôt que la sienne propre. Allusion à un passage du *Brutus* (XCIII, 7), où Cicéron se compare longuement à Hortensius, et semble se donner la préférence, bien que comblant d'éloges son rival. — Q. Hortensius Hortalus (115-50 avant J.-C.), le plus grand des orateurs romains avant Cicéron, chef de l'école dite asiatique ; il appartenait au parti aristocratique et fut plusieurs fois l'adversaire de Cicéron, notamment dans le procès de Verrès.

4. « Peut-être préféreraient-ils que.... » Montaigne répond à l'objection dans la phrase suivante.

5. Mes pensées ; latinisme.

6. Qui ne peut se traduire par des actes ; *ouvrager*, relatif aux actes.

7. Aérien ; c.-à-d. « à grand'peine puis-je traduire en paroles ce sujet, c.-à-d. mes pensées. »

8. Cf. p. 19, n. 6.

9. C.-à-d. ont répugné à la vie active.

10. Mes actions seraient plutôt l'effet du hasard que le reflet de mon âme.

11. C.-à-d. qui ne montreraient que des parties, des aspects de moi-même et non moi tout entier.

12. Le mot squelette (σκελετός, séché, de σκέλλειν) n'apparaît sous sa forme française qu'à la fin du XVI^e^ siècle ; on disait plus souvent *anatomie sèche*. Cf. p. 16, n. 5.

ment de cœur, une autre, et douteusement[1]. Ce ne sont mes gestes que j'écris ; c'est moi, c'est mon essence.

Je tiens qu'il faut être prudent à estimer de soi[2], et pareillement consciencieux à en témoigner, soit bas, soit haut, indifféremment. Si je me semblais bon et sage tout à fait, je l'entonnerais à pleine tête[3]. De dire moins de soi qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie ; se payer de moins qu'on ne vaut, c'est lâcheté et pusillanimité, selon Aristote[4] : nulle vertu ne s'aide de la fausseté, et la vérité n'est jamais matière d'erreur. De dire de soi plus qu'il n'en y a, ce n'est pas toujours présomption, c'est encore souvent sottise : se complaire outre mesure de ce qu'on est, en tomber en amour de soi indiscrète[5] est, à mon avis, la substance de ce vice. Le suprême remède à le guérir, c'est faire tout le rebours de ce que ceux-ici[6] ordonnent, qui, en défendant le parler[7] de soi, défendent par conséquent encore plus de penser à soi. L'orgueil gît en la pensée ; la langue n'y peut avoir qu'une bien légère part.

De s'amuser à soi, il leur semble que c'est se plaire en soi ; de se hanter et pratiquer, que c'est se trop chérir : mais cet excès naît seulement en ceux qui ne se tâtent que superficiellement ; qui se voient après leurs affaires[8] ; qui appellent rêverie et oisiveté, de s'entretenir de soi, et s'étoffer et bâtir, faire des châteaux en Espagne[9] ; s'estimant chose tierce[10] et étrangère à eux-mêmes. Si quelqu'un s'enivre de sa science,

1. C.-à-d. chacun de ces phénomènes ne montrait, et d'une façon insuffisante, que des effets particuliers : or, c'est mon essence que je veux manifester.
2. Dans le jugement qu'on porte sur soi.
3. Je le crierais à pleine voix.
4. *Morale à Nicom.*, IV, 7.
5. Cf. p. 51, n. 5.
6. Cf. p. 33, n. 6.
7. Cf. p. 16, n. 1.
8. Qui ne s'étudient eux-mêmes qu'après avoir étudié leurs affaires.
9. Qui disent que c'est faire des châteaux en Espagne que d'enrichir, développer son esprit et le former (en l'étudiant).
10. Extérieure, indifférente.

regardant sous soi, qu'il tourne les yeux au-dessus, vers les siècles passés, il baissera les cornes[1], y trouvant tant de milliers d'esprits qui le foulent aux pieds : s'il entre en quelque flatteuse présomption de sa vaillance, qu'il se ramentoive[2] les vies de Scipion, d'Épaminondas, de tant d'armées, de tant de peuples, qui le laissent si loin derrière eux. Nulle particulière qualité n'enorgueillira celui qui mettra quand et quand[3] en compte tant d'imparfaites et faibles qualités autres qui sont en lui, et au bout la nihilité[4] de l'humaine condition. Parce que Socrates avait seul mordu à certes[5] au précepte de son dieu, de se connaître, et, par cette étude[6], était arrivé à se mépriser, il fut estimé seul digne du nom de sage. Qui se connaîtra ainsi, qu'il se donne hardiment à connaître par sa bouche.

(Chap. VI)

1. Il baissera la tête, s'humiliera (expression biblique).
2. De *ramentevoir* (*re-ad-mentem-habere*) se souvenir.
3. Cf. p. 7, n. 4.
4. Le néant.
5. Pour de bon, sérieusement.
6. Montaigne a déjà dit à peu près la même chose Livre II, ch. XII.

XXIII

Du dessein de l'auteur.

Si l'étrangeté ne me sauve et la nouvelleté, qui ont accoutumé de donner prix aux choses, je ne sors jamais à mon honneur de cette sotte entreprise; mais elle est si fantastique et a un visage si éloigné de l'usage commun que cela lui pourra donner passage. C'est une humeur mélancolique et une humeur par conséquent très-ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques années que je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. Et puis, me trouvant entièrement dépourvu[1] et vide de toute autre matière, je me suis présenté moi-même à moi pour argument et pour sujet. C'est le seul livre au monde de son espèce, d'un dessein farouche et extravagant[2]. Il n'y a rien aussi[3] en cette besogne digne[4] d'être remerqué[5] que cette bizarrerie; car à un sujet si vain et si vil, le meilleur ouvrier du monde n'eût su donner façon qui mérite qu'on en fasse compte.

(Chap. VIII)

1. Var. : *dégarni* (1580-8).
2. Var. : *C'est un dessein farouche et monstrueux* (1580-8).
3. Non plus.
4. *De* partitif, après une désignation de quantité, se supprimait dans l'anc. langue. Cf. p. 64, n. 1.
5. C'était une faute commise fréquemment par le peuple, que de remplacer *e* par *a* devant *r*, de dire par exemple *guarre*, *Piarre*. Par une réaction ridicule, les courtisans remplaçaient souvent *a* par *e* : de là *remerquer*. Nous devons à cette prononciation vicieuse *asperge* et *épervier*.

XXIV

De l'amour paternel.

Puisqu'il a plu à Dieu nous douer[1] de quelque capacité de discours[2], afin que, comme les bêtes, nous ne fussions pas servilement assujettis aux lois communes, ains que nous nous y appliquassions par jugement et liberté volontaire, nous devons bien prêter un peu à la simple autorité de nature, mais non pas nous laisser tyranniquement emporter à elle : la seule raison doit avoir la conduite de nos inclinations. J'ai de ma part le goût étrangement mousse[3] à ces propensions, qui sont produites en nous sans l'ordonnance et entremise de notre jugement, comme, sur ce sujet duquel je parle, je ne puis recevoir[4] cette passion de quoi on embrasse les enfants à peine nés, n'ayant ni mouvement en l'âme, ni forme reconnaissable au corps, par où ils se puissent rendre aimables, et ne les ai pas souffert volontiers nourrir près de moi[5]. Une vraie affection et bien réglée devrait naître et s'augmenter avec la connaissance qu'ils nous donnent d'eux; et lors, s'ils le valent, la propension naturelle marchant quand et quand[6] la raison, les chérir d'une amitié vraiment paternelle, et en juger de même, s'ils sont autres : nous rendant toujours à la raison, nonobstant la force naturelle. Il en va fort souvent au rebours; et le plus communément nous nous sentons plus émus des trépignements, jeux et niaiseries[7] puériles[8] de nos enfants que nous ne faisons après de leurs actions toutes formées; comme

1. Var. : *étrenner* (1580-8).
2. Raison. Cf. p. 49, n. 1.
3. Proprement, qui n'est pas aigu ou tranchant (de là *émoussé*); ici insensible.
4. Admettre, approuver; var. : *goûter* (1580-8).
5. Membre de phrase aj. en 1595.
6. Cf. p. 7, n. 4.
7. Var. : *mignardises* (1580-8).
8. Cet adjectif n'avait autrefois que cette forme pour le masc. et le fém. Cf. p. 49, n. 6.

si nous les avions aimés pour notre passe-temps, comme des guenons, non comme des hommes[1] : et tel fournit bien libéralement de jouets à leur enfance qui se trouve resserré à la moindre dépense qu'il leur faut étant en âge[2]. Voire il semble que la jalousie que nous avons de les voir paraître et jouir du monde quand nous sommes à même[3] de le quitter, nous rende plus épargnants et retreints[4] envers eux : il nous fâche[5] qu'ils nous marchent sur nos talons, comme pour nous solliciter de sortir[6]; et si nous avions à craindre cela, puisque l'ordre des choses porte qu'ils ne peuvent, à dire vérité, être ni vivre qu'aux dépens de notre être et de notre vie, nous ne devions pas nous mêler[7] d'être pères.

Quant à moi, je trouve que c'est cruauté et injustice de ne les recevoir au partage et société de nos biens, et compagnons[8] en l'intelligence de nos affaires domestiques, quand ils en sont capables, et de ne retrancher et resserrer nos commodités pour pourvoir aux leurs, puisque nous les avons engendrés à cet effet. C'est injustice de voir qu'un père vieil, cassé[9] et demi-mort, jouisse seul, à un coin du foyer, des biens qui suffiraient à l'avancement et entretien de plusieurs enfants, et qu'il les laisse cependant, par faute de moyen, perdre leurs meilleures années sans se pousser au service public et connaissance des hommes. On les jette au désespoir de chercher[10] par quelque voie, pour injuste

1. Montaigne avait d'abord écrit moins pittoresquement (1580-8) : « *Comme si nous les avions aimés pour le plaisir que nous en recevions, non pour eux-mêmes ; et tel....* » — C'était alors une coutume assez répandue chez les grands que d'élever des singes pour s'en divertir.

2. Var. : *étant hommes* (1580-8).

3. Sur le point.

4. Latin *restrictus* : resserrés, économes.

5. Var. : *semble* (1580-8).

6. *Comme pour... sortir*, add. de 1595.

7. *Nous mêler de* manque en 1580-8.

8. Ellipse; de ne point les admettre à titre de compagnons.

9. Var. : *cassé, radoté et* (1580).

10. *On les jette au désespoir de chercher*, entendez : « on les jette dans un désespoir qui les réduit à chercher... »

qu'elle soit, à pourvoir à leur besoin. Comme j'ai vu de mon temps, plusieurs jeunes hommes de bonne maison si adonnés au larcin que nulle correction les en pouvait détourner....

J'accuse toute violence[1] en l'éducation d'une âme tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. Il y a je ne sais quoi de servile en la rigueur et en la contrainte; et tiens que ce qui ne se peut faire par la raison et par prudence et adresse ne se fait jamais par la force. On m'a ainsi élevé : ils disent qu'en tout mon premier âge, je n'ai tâté des verges qu'à deux coups, et bien mollement. J'ai dû la pareille aux enfants que j'ai eus. Ils me meurent tous en nourrice[2]; mais Léonor, une seule fille qui est échappée à cette infortune, a atteint six ans et plus, sans qu'on ait employé à sa conduite[3] et pour le châtiment de ses fautes puériles (l'indulgence de sa mère s'y appliquant aisément) autre chose que paroles, et bien douces. Et quand mon désir y serait frustré[4], il est assez d'autres causes auxquelles nous prendre, sans entrer en reproche avec ma discipline[5], que je sais être juste et naturelle. J'eusse été beaucoup plus religieux[6] encore en cela envers des mâles, moins nés à servir, et de condition plus libre : j'eusse aimé à leur grossir le cœur d'ingénuité et de franchise[7]. Je n'ai vu autre effet aux verges sinon de

1. Tout cet alinéa (jusqu'à *malicieusement opiniâtres*) est une add. de 1588.

2. « J'en ai perdu deux ou trois en nourrice, dit ailleurs Montaigne, sinon sans regret, du moins sans fâcherie. » Ce *deux ou trois*, si négligemment jeté qu'il nous paraît aujourd'hui révoltant, n'est même pas exact : Montaigne perdit en bas âge cinq filles. Léonor, qui survécut seule, était la seconde; elle fut baptisée le 9 septembre 1571, épousa le 27 mai 1590 François de la Tour et, en secondes noces, le 20 octobre 1608, Charles de Gamaches; elle mourut en 1626.

3. « Pour la conduire. » *Conduite* signifie souvent, au XVI^e^ siècle, non action de se conduire, mais action de conduire.

4. « Quand mes espérances à son sujet seraient trompées. »

5. Mes principes sur l'éducation; latinisme.

6. Scrupuleux.

7. Ces deux mots à peu près synonymes désignent la noblesse de sentiments qui sied à un

rendre les âmes plus lâches ou plus malicieusement opiniâtres....

Voulons-nous être aimés de nos enfants? Leur voulons-nous ôter l'occasion de souhaiter notre mort (combien que[1] nulle occasion d'un si horrible souhait ne peut être ni juste ni excusable, *nullum scelus rationem habet*[2])? Accommodons leur vie raisonnablement de ce qui est en notre puissance. Pour cela, il ne nous faudrait pas marier si jeunes que notre âge vienne quasi à se confondre avec le leur, car cet inconvénient nous jette à plusieurs grandes difficultés; je dis spécialement à la noblesse, qui est d'une condition oisive, et qui ne vit, comme on dit, que de ses rentes; car ailleurs, où la vie est questuaire[3], la pluralité et compagnie des enfants, c'est un agencement de ménage[4], ce sont autant de nouveaux outils et instruments à s'enrichir...

Je veux mal[5] à cette coutume d'interdire aux enfants l'appellation paternelle et leur en enjoindre une étrangère, comme plus révérentiale, nature n'ayant[6] volontiers pas suffisamment pourvu à notre autorité. Nous appelons Dieu tout-puissant, père; et dédaignons que nos enfants nous en appellent[7]. J'ai réformé cette erreur en ma famille. C'est aussi folie et injustice de priver les enfants qui sont en âge de la familiarité des pères et vouloir maintenir en leur endroit une morgue austère et dédaigneuse, espérant par là les tenir en crainte et

homme libre (*ingenuus*, de condition libre; *franc* a le même sens).

1. Quoique.

2. « Le crime n'a jamais d'excuse. » (Tite-Live, XXVIII, 28; cit. aj. en 1595.)

3. *Quæstuarius*, mercenaire, qui travaille pour vivre.

4. « Une commodité pour le ménage. »

5. Var. : *Je hais cette coutume de priver les enfants qui sont en âge du commerce et intelligence privée et familière des pères et de vouloir maintenir en leur endroit une morgue sévère et étrangère, pleine de rancune et dédain, espérant par là les tenir en crainte et obéissance; car c'est une farce, etc.* (1580-88). Toute la fin de cet alinéa (depuis : *Quand je pourrais*, p. 142, l. 7) est une add. de 1588.

6. Comme si la nature n'avait pas.

7. *En* pour *y* (ainsi); le gascon remplace par *en* le pronom indéfini.

obéissance : car c'est une farce très-inutile, qui rend les pères ennuyeux aux enfants, et, qui pis est, ridicules. Ils ont la jeunesse et les forces en la main, et par conséquent le vent et la faveur du monde; et reçoivent avec moquerie ces mines fières et tyranniques d'un homme qui n'a plus de sang ni au cœur ni aux veines; vrais épouvantails de chenevière[1]. Quand je pourrais me faire craindre, j'aimerais encore mieux me faire aimer : il y a tant[2] de sortes de défauts en la vieillesse, tant d'impuissance, elle est si propre au mépris, que le meilleur acquêt qu'elle puisse faire, c'est l'affection et amour des siens; le commandement et la crainte, ce ne sont plus ses armes. J'en ai vu quelqu'un, duquel la jeunesse avait été très-impérieuse; quand c'est venu sur l'âge, quoiqu'il le passe sainement ce qui se peut[3], il frappe, il mord, il jure, le plus tempestatif[4] maître de France; il se ronge de soin et de vigilance. Tout cela n'est qu'un batelage[5], auquel la famille même complote : du grenier, du cellier, voire et de sa bourse, d'autres ont la meilleure part de l'usage, cependant qu'il en a les clefs en sa gibecière, plus chèrement que ses yeux. Cependant qu'il se contente de l'épargne et chicheté de sa table, tout est en débauche en divers réduits de sa maison, en jeu, et en dépense, et en l'entretien des comptes de sa vaine colère et pourvoyance[6]. Chacun est en sentinelle contre lui; si, par fortune, quelque chétif serviteur s'y adonne, soudain il lui est mis en soupçon[7], qualité à laquelle

1. Allusion à la coutume de dresser dans les champs des mannequins pour épouvanter les oiseaux.

2. Ce passage (jusqu'à *nescit omnia*) est une addition de 1588.

3. Autant que possible.

4. Emporté. Ce membre de phrase aj. en 1595.

5. Une bouffonnerie, une farce. Cf. p. 80, n. 5.

6. On explique ordinairement : « On ne songe autour de lui qu'à entretenir les chimères que se forgent sa vaine colère, etc. » Ne serait-ce pas plutôt (en prenant *entretien* au sens de conversation) : « on ne s'entretient autour de lui que des inventions dont on leurre sa... etc. » ? — Sur *compte* équivalant peut-être ici à *conte*, cf. p. 50, n. 1.

7. Si quelque serviteur s'attache à lui (et veut l'éclairer), sou-

la vieillesse mord si volontiers de soi-même. Quantes fois[1] s'est-il vanté à moi de la bride qu'il donnait aux siens, et exacte obéissance et révérence qu'il en recevait: combien il voyait clair en ses affaires!

Ille solus nescit omnia[2].

Feu Monsieur le maréchal de Monluc[3], ayant perdu son fils[4], qui mourut en l'île de Madères, brave gentilhomme à la vérité et de grande espérance, me faisait fort valoir, entre ses autres regrets, le déplaisir et crève-cœur qu'il sentait de ne s'être jamais communiqué à lui; et, sur cette humeur d'une gravité et grimace paternelle[5], avait perdu la commodité de goûter et bien connaître son fils, et aussi de lui déclarer l'extrême amitié qu'il lui portait, et le digne jugement qu'il faisait de sa vertu. « Et ce pauvre garçon, disait-il, n'a rien vu de moi qu'une contenance renfrognée et pleine de mépris, et a emporté cette créance que je n'ai su ni l'aimer ni l'estimer selon son mérite. A qui gardais-je à découvrir cette singulière affection que je lui portais dans mon âme? Était-ce pas lui qui en devait avoir tout le plaisir et toute l'obligation[6]? Je me suis contraint et géhenné pour maintenir ce

dain les autres l'amènent à le soupçonner.

1. Que de fois; *quant* (*quantus*) avait pour corrélatif *tant*, variable comme lui.

2. « Il est le seul à tout ignorer. » (Térence, *Ad.*, IV, xi, 9.)

3. Blaise de Monluc, né vers 1503, mort en 1577, célèbre par la rigueur impitoyable avec laquelle il réprima, sous Charles IX, les révoltes des protestants en Guyenne, auteur des *Commentaires*; il était maréchal de France depuis 1574.

4. Var. : *celui de ses enfants* (1580-8). — Il s'agit de Pierre-Bertrand, que son père désigne sous le nom de capitaine de Monluc : « Ne pouvant non plus vivre en repos que son père, se voyant inutile en France pour n'être courtisan, et ne sachant nulle guerre où s'employer, il dessei-gna une entreprise sur mer, pour tirer en Afrique et conquérir quelque chose... Il perdit la vie, ayant été emporté d'une mousquetade en l'île de Madères, où il fit descente pour faire aiguade... Bref, je l'ai perdu en la fleur de son âge, et lorsque je pensais qu'il serait et mon bâton de vieillesse et le soutien de son pays. » (*Commentaires*, livre V.)

5. Pour satisfaire ce caprice d'une morgue....

6. La reconnaissance.

vain masque; et y ai perdu le plaisir de sa conversation[1], et sa volonté[2] quand et quand, qu'il ne me peut avoir portée autre que bien froide, n'ayant jamais reçu de moi que rudesse, ni senti qu'une façon tyrannique. » Je trouve que cette plainte était bien prise[3] et raisonnable; car, comme je sais par une trop certaine[4] expérience, il n'est aucune si douce consolation en la perte de nos amis, que celle que nous apporte la science[5] de n'avoir rien oublié à leur dire, et d'avoir eu avec eux une parfaite et entière communication. O mon ami! En vaux-je mieux d'en avoir le goût[6], ou si j'en vaux moins? J'en vaux certes bien mieux. Son regret[7] me console et m'honore. Est-ce pas un pieux et plaisant office de ma vie d'en faire à tout jamais les obsèques? Est-il jouissance qui vaille cette privation? Je m'ouvre aux miens tant que je puis, et leur signifie très-volontiers l'état de ma volonté[8], et de mon jugement envers eux, comme envers un chacun : je me hâte de me produire et de me présenter, car je ne veux pas qu'on s'y mécompte[9], à quelque part que ce soit[10]. (Chap. VIII)

1. Commerce. Cf. p. 98, n. 5.
2. Affection; latinisme.
3. Fondée. Ce passage avait ému profondément Mme de Sévigné : « Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Monluc du regret qu'il a de ne pas s'être communiqué à son fils et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avait pour lui.... Mon Dieu! que ce livre (les *Essais*, où Mme de Sévigné lisait cette anecdote) est plein de bon sens! » (Lettre à Mme de Grignan, 6 oct. 1679.)
4. Les lignes suivantes sont une touchante allusion à la perte de La Boétie. Cf. notre *Extrait* X. Les dernières, d'un accent si ému et pénétrant (depuis : *O mon ami*), sont une add. de 1595.
5. Var. : *la souvenance* (1580).
6. De l'avoir goûtée, d'en avoir joui.
7. Le regret que j'ai de lui. Cet emploi du possessif, qui étonne au premier abord, n'est pas sensiblement différent de celui qui se trouve dans *son obligé* (celui qu'il a obligé); l'ancienne langue disait de même : *son banni*, celui qu'il a banni; *son bienveillant*, celui à qui il veut du bien, etc.
8. Je leur montre volontiers l'affection que j'ai pour eux.
9. *Se mécompter* (de *minus*, pris au sens péjoratif et *compter*), se tromper. Cf. *médire*, *se méfier*, *se méprendre*, etc.
10. Dans un sens ou dans l'autre.

XXV

Jugement de Montaigne sur divers écrivains.

Je ne fais point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont mieux traitées chez les maîtres[1] du métier et plus véritablement. C'est ici purement l'essai de mes facultés naturelles, et nullement des acquises[2] : et qui me surprendra d'ignorance[3], il ne fera rien contre moi ; car à peine[4] répondrais-je à autrui de mes discours[5], qui ne m'en réponds point à moi, ni n'en suis satisfait. Qui sera en cherche de science, si la pêche[6] où elle se loge : il n'est rien de quoi je fasse moins de profession. Ce sont ici mes fantaisies, par lesquelles je ne tâche point à donner à connaître les choses, mais moi : elles me seront à l'aventure connues un jour, ou l'ont autrefois été, selon que la fortune m'a pu porter sur les lieux où elles étaient éclaircies ; mais il ne m'en souvient plus[7], et si je suis homme de quelque leçon, je suis homme de nulle rétention[8] : ainsi je ne pleuvis[9] aucune certitude, si ce n'est de faire connaître jusques à quel point monte, pour cette heure, la connaissance que j'en ai. Qu'on ne s'attende[10] pas aux matières, mais à la façon que j'y donne : qu'on voie[11], en ce que j'emprunte, si j'ai su choisir de quoi rehausser ou secourir proprement l'in-

1. Var. : *Qui sont ailleurs plus richement traités chez les maîtres* (1580-8).

2. La même pensée exprimée plus haut, p. 39.

3. Qui relèvera chez moi des fautes provenant de l'ignorance.

4. Avec peine.

5. Raisonnements, idées.

6. Var. : *cerche* (cherche) (1580-8).

7. Var. : *mais j'ai une mémoire qui n'a point de quoi conserver trois jours la munition que je lui aurai donnée en garde* (1580-8).

8. Si j'ai quelque lecture (*lectionem*), je n'ai aucune mémoire.

9. *Plevir* ou *pleuvir*, mot déjà rare au XVI^e^ s., garantir.

10. Latin. : qu'on ne fasse pas attention (*attendere*).

11. Tout ce passage (jusqu'à *Sénèque en moi*) a été notablement modifié en 1595 ; la suite (jusqu'à *sauraient payer*, p. 147, l. 2) est une add. de la même édition.

vention, qui vient toujours de moi; car je fais dire aux autres, non à ma tête, mais à ma suite[1], ce que je ne puis si bien dire, par faiblesse de mon langage ou par faiblesse de mon sens. Je ne compte pas mes emprunts, je les poise[2]; et si je les eusse voulu faire valoir par nombre, je m'en fusse chargé deux fois autant. Ils sont tous, ou fort peu s'en faut, de noms si fameux et anciens, qu'ils me semblent se nommer assez sans moi. Es[3] raisons, comparaisons, arguments, si j'en transplante quelqu'un en mon solage[4], et confonds aux miens, à escient j'en cache l'auteur, pour tenir en bride la témérité de ces sentences[5] hâtives qui se jettent sur toutes sortes d'écrits, notamment jeunes écrits, d'hommes encore vivants, et en vulgaire[6], qui reçoit tout le monde à en parler, et qui semble convaincre la conception et le dessein vulgaire[7] de même : je veux qu'ils donnent une nasarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'échaudent[8] à injurier Sénèque en moi. Il faut musser[9] ma faiblesse sous ces grands crédits. J'aimerai quelqu'un qui me sache déplumer[10], je dis par la seule clarté de jugement et par la seule distinction de la force et beauté des propos : car moi, qui, à faute de mémoire, demeure court tous les coups à les trier par reconnaissance de nation[11], sais très bien connaître, à mesurer ma portée[12], que mon terroir n'est aucunement capable d'aucunes[13] fleurs trop

1. C.-à-d. que les citations que je fais complètent la pensée, mais ne la suggèrent pas.
2. Cf. p. 40, n. 4.
3. En ce qui concerne les... (proprement *en les*).
4. Dans mon sol (mon œuvre).
5. Pour réfréner l'audace de mes critiques.
6. En langue vulgaire, en français; les livres traitant de matières sérieuses, notamment de philosophie, de morale et d'histoire, étaient alors presque tous écrits en latin. — Le *qui* suivant a pour antécédent *vulgaire*.
7. Convaincre de vulgarité.
8. *S'échauder*, proprement, se brûler les doigts; ici, faire une sottise.
9. Cacher.
10. Distinguer mes emprunts (allusion à la fable du *Geai paré des plumes du paon*).
11. Je suis continuellement incapable de les distinguer et de reconnaître leur origine.
12. Parce que je connais le peu de portée de mon esprit.
13. Certaines. Cf. p. 1, n. 2.

riches que j'y trouve semées, et que tous les fruits de mon cru ne les sauraient payer[1]. De ceci suis-je tenu de répondre : si je m'empêche moi-même[2]; s'il y a de la vanité et vice en mes discours, que je ne sente point, ou que je ne sois capable de sentir en me le représentant; car il échappe souvent des fautes à nos yeux; mais la maladie du jugement consiste à ne les pouvoir apercevoir lorsqu'un autre nous les découvre. La science et la vérité peuvent loger chez nous sans jugement; et le jugement y peut aussi être sans elles : voire la reconnaissance de l'ignorance est l'un des plus beaux et plus sûrs témoignages de jugement que je trouve[3]. Je n'ai point d'autre sergent de bande à ranger mes pièces que la fortune[4] : à même que[5] mes rêveries se présentent, je les entasse; tantôt elles se pressent en foule, tantôt elles se traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel et ordinaire, ainsi détraqué[6] qu'il est; je me laisse aller comme je me trouve : aussi ne sont-ce point ici matières qu'il ne soit pas permis d'ignorer et d'en parler casuellement et témérairement[7]. Je souhaiterais avoir plus parfaite intelligence des choses; mais je ne la veux pas acheter si cher qu'elle coûte. Mon dessein est de passer doucement, et non laborieusement, ce qui me reste de vie : il n'est rien pour quoi je me veuille rompre la tête, non pas[8] pour la science, de quelque grand prix qu'elle soit.

Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honnête amusement : ou, si j'étudie, je n'y

1. Compenser.
2. Je suis responsable de ceci : si je m'embrouille dans mes pensées.
3. Ce *témoignage de jugement*, Montaigne se l'attribue à lui-même : « Je suis, dit-il en somme, un ignorant de bon sens, précisément parce que je reconnais mon ignorance. » C'est le mot connu de Socrate.
4. C'est le hasard seul qui règle l'ordonnance de mon livre. Le *sergent de bande* ou *de bataille* était un officier chargé de ranger les troupes les jours de combat.
5. A mesure que.
6. Irrégulier; *détraqué*, proprement qui a perdu le *trac* (la route, la piste).
7. Au hasard (*casu et temere*).
8. Non pas même.

cherche que la science qui traite de la connaissance de moi-même, et qui m'instruise à bien mourir et à bien vivre :

Has meus ad metas sudet oportet equus[1].

Les difficultés, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles; je les laisse là, après leur avoir fait une charge ou deux. Si je[2] m'y plantais, je m'y perdrais, et[3] le temps; car j'ai un esprit primesautier; ce que je ne vois de la première charge, je le vois moins en m'y obstinant. Je ne fais rien sans gaieté; et la continuation et contention trop ferme éblouit mon jugement, l'attriste et le lasse. Ma vue s'y confond et s'y dissipe; il faut que je la retire et que je l'y remette à secousses : tout ainsi que pour juger du lustre de l'écarlate[4], on nous ordonne de passer les yeux par dessus, en la parcourant à diverses vues, soudaines reprises et réitérées[5]. Si ce livre me fâche, j'en prends un autre et ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de rien[6] faire commence à me saisir. Je ne me prends guère aux nouveaux, parce que les anciens me semblent plus pleins et plus roides; ni aux Grecs, parce que mon jugement ne sait pas faire ses besognes d'une puérile et apprentisse intelligence[7].

Entre les livres simplement plaisants, je trouve, des modernes, le *Decameron*, de Boccace[8], Rabelais, et les

1. « C'est vers ce but que doivent tendre mes chevaux haletants. » (Properce, IV, 1, 70; cit. aj. 1588.)
2. *Si je.... réitérées*, aj. 1588.
3. Ainsi que.
4. Ce mot désignait alors, non une couleur, mais une sorte de drap fin.
5. *Reprise* est substantif.
6. Remarquez *rien*, pris sans négation au sens négatif (à cause de *ne* sous-entendu); nous l'avons vu plus haut pris au sens positif.
7. Je ne me contente point de saisir les choses à la façon d'un enfant ou d'un apprenti. — *Faire ses besognes*, faire son affaire, se contenter de. — *Apprentisse*, féminin de *apprentis*, autre forme de *apprentif* (par confusion des suffixes *ivus* et *itius*).
8. Boccace, célèbre conteur italien, l'un des maîtres de la langue (1313-73).

Baisers de Jean Second[1], s'il les faut loger sous ce titre[2], dignes qu'on s'y amuse. Quant aux *Amadis*[3], et telles sortes d'écrits, ils n'ont pas eu le crédit d'arrêter seulement mon enfance[4]. Je dirai encore ceci, ou hardiment, ou témérairement, que cette vieille âme poisante ne se laisse plus chatouiller, non seulement à l'Arioste[5], mais encore au bon Ovide : sa facilité et ses inventions, qui m'ont ravi autrefois, à peine m'entretiennent-elles[6] à cette heure. Je dis librement mon avis de toutes choses, voire et de celles qui surpassent à l'aventure ma suffisance, et que je ne tiens aucunement être de ma juridiction : ce que j'en opine, c'est aussi pour déclarer la mesure de ma vue, non la mesure des choses[7]. Quand je me trouve dégoûté de l'*Axioche*[8] de Platon, comme d'un ouvrage sans force, eu égard à un tel auteur, mon jugement ne s'en croit pas : il n'est pas si outrecuidé de s'opposer à l'autorité de tant d'autres fameux jugements anciens, qu'il tient ses régents et ses maîtres, et avec lesquels il est plutôt content de faillir[9]; il s'en prend à soi, et se condamne, ou de s'arrêter à l'écorce, ne pouvant pénétrer jusqu'au fond, ou de regarder la chose par quelque faux lustre. Il se contente de se garantir seulement du trouble et du dérèglement : quant à sa faiblesse, il la reconnaît et avoue volontiers. Il pense

1. Jean Everaerts, dit Jean Second, né à La Haye en 1511, mort à l'âge de vingt-cinq ans, auteur d'élégantes *Elégies*, imitées de Tibulle et de Properce, et des *Basia*, où il a très adroitement manié les rythmes lyriques les plus variés.

2. Après *titre*, l'édition de 1580 ajoutait : *et, des siècles un peu au-dessus du nôtre, l'Histoire Ethiopique* (d'Héliodore de Syrie, romancier du IVe siècle).

3. Cf. p. 88, n. 1.

4. Montaigne a dit la même chose un peu plus haut (p. 88).

5. L'Arioste (1474-1533) un des plus grands poètes de l'Italie, auteur du *Roland furieux*, poème demi-sérieux, demi-plaisant, fondé sur les vieilles légendes carolingiennes.

6. Me divertissent-elles.

7. Var. : *Ce n'est pas aussi pour établir la grandeur et mesure des choses, mais pour faire connaître la mesure et force de ma vue* (1580-8).

8. Titre d'un dialogue faussement attribué à Platon.

9. Var : *jugements, ni ne se donne témérairement la loi de les pouvoir accuser* (1580-8).

donner juste interprétation aux apparences que sa conception lui présente; mais elles sont imbéciles et imparfaites. La plupart des fables d'Esope ont plusieurs sens et intelligences : ceux qui les mythologisent[1] en choisissent quelque visage[2] qui cadre bien à la fable; mais pour la plupart[3], ce n'est que le premier visage et superficiel; il y en a tant d'autres plus vifs, plus essentiels et internes, auxquels ils n'ont su pénétrer : voilà comme j'en fais[4].

Mais, pour suivre ma route, il m'a toujours semblé qu'en la poésie, Virgile, Lucrèce, Catulle et Horace tiennent de bien loin le premier rang; et signamment[5] Virgile en ses *Géorgiques*, que j'estime le plus accompli[6] ouvrage de la poésie : à comparaison duquel on peut reconnaître aisément qu'il y a des endroits de l'*Enéide* auxquels l'auteur eût donné encore quelque tour de pigne[7], s'il en eût eu loisir; et le cinquième livre en l'*Enéide* me semble le plus parfait[8]. J'aime aussi Lucain et le pratique volontiers, non tant pour son style que pour sa valeur propre et vérité de ses opinions et jugements[9]. Quant au bon Térence, la mignardise[10] et les grâces du langage latin, je le trouve admirable à représenter au vif les mouvements de l'âme et la condition de nos mœurs; à toute heure nos actions me rejettent à lui[11] : je ne le puis lire si souvent que je n'y treuve quelque beauté et grâce nouvelle. Ceux des temps voisins à Virgile se plaignaient de quoi aucuns lui compa-

1. Qui leur donnent un sens mythologique, c.-à-d. allégorique.
2. Air, apparence extérieure.
3. *Pour la plupart*, add. de 1588.
4. C.-à-d. que moi aussi je m'arrête à l'écorce.
5. *Notamment*, comme Montaigne avait écrit d'abord. Cf. p. 264, n. 5.
6. Var. : *plein et parfait* (1580), *plein et accompli* (1588).
7. Forme régulière de *peigne* (*pectinem*). Cf. *lit* (*lectum*), *piz* (*pectus*).
8. Cette réflexion étrange est une add. de 1588.
9. L'édition *princeps* intercalait ici une parenthèse remarquable : *car il se laisse trop aller à cette affectation de pointes et subtilités de son temps*
10. Délicatesse. Ce mot n'implique ici aucun sens défavorable.
11. Cette proposition est une add. de 1595.

raient Lucrèce : je suis d'opinion que c'est, à la vérité, une comparaison inégale; mais j'ai bien à faire à me rassurer en cette créance[1], quand je me trouve attaché à quelque beau lieu de ceux de Lucrèce. S'ils se piquaient de cette comparaison, que diraient-ils de la bêtise et stupidité barbaresque de ceux qui lui comparent à cette heure Arioste? Et qu'en dirait Arioste lui-même?

O sæclum insipiens et inficetum[2]!

J'estime que les anciens avaient encore plus à se plaindre de ceux qui appariaient Plaute à Térence (celui-ci sent bien mieux son gentilhomme[3]) que Lucrèce à Virgile. Pour l'estimation et préférence de Térence, fait[4] beaucoup que le père de l'éloquence romaine[5] l'a si souvent en la bouche, seul de son rang; et la sentence que le premier juge des poètes romains donne de son compagnon[6]. Il m'est souvent tombé en fantaisie comme, en notre temps, ceux qui se mêlent de faire des comédies (ainsi que les Italiens, qui y sont assez heureux) emploient trois ou quatre arguments de celles de Térence ou de Plaute pour en faire une des leurs; ils entassent en une seule comédie cinq ou six contes de Boccace. Ce qui les fait ainsi se charger de matière, c'est la défiance qu'ils ont de se pouvoir soutenir de leur propres grâces : il faut qu'ils trouvent un corps où s'appuyer; et n'ayant pas du leur assez de quoi nous arrêter, ils veulent que le conte nous amuse[7]. Il en va de mon auteur tout au

1. A me raffermir dans cette opinion.

2. « O siècle sans jugement et sans goût ! » (Catulle, XLIII, 8: cit. aj. 88.)

3. Cette expressive parenthèse est une add. de 1588; l'allusion à Cicéron et à Horace à la phrase suivante, de 95.

4. *Ceci* fait beaucoup que.

5. Cicéron, en effet, cite assez souvent Térence.

6. Horace, qui, très sévère pour Plaute, est très indulgent pour son rival (voir *Art Poét.*, 270).

7. Comparez cette théorie à celle de Racine : « Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien. » (Préface de *Bérénice.*)

contraire : les perfections et beautés de sa façon de dire nous font perdre l'appétit de son sujet ; sa gentillesse et sa mignardise nous retiennent partout ; il est partout si plaisant,

Liquidus, puroque simillimus amni[1],

et nous remplit tant l'âme de ses grâces que nous en oublions celles de sa fable[2]. Cette même considération me tire plus avant[3] : je vois que les bons et anciens poètes ont évité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques élévations espagnoles et pétrarquistes[4], mais des pointes même plus douces et plus retenues, qui sont l'ornement de tous les ouvrages poétiques des siècles suivants. Si n'y a il bon juge[5] qui les trouve à dire[6] en ces anciens et qui n'admire plus sans comparaison l'égale polissure et cette perpétuelle douceur et beauté fleurissante des épigrammes de Catulle que tous les aiguillons de quoi Martial aiguise la queue des siens. C'est cette même raison que je disais tantôt, comme Martial de soi, *minùs illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia successerat*[7]. Ces premiers-là, sans s'émouvoir et sans se piquer[8], se font assez sentir ; ils ont de quoi rire partout[9], il ne faut pas qu'ils se chatouillent ; ceux-ci ont besoin de secours étranger ; ils montent à cheval parce qu'ils ne sont pas assez

1. « Si clair, si semblable à un limpide courant. » (Horace, *Ep.*, II, XI, 120.)

2. Var. : *que nous fuyons la fin de sa fable.* — On voit que Montaigne est fort indulgent pour Térence, comme devaient l'être presque tous nos classiques, notamment Bossuet, La Fontaine, La Bruyère, Fénelon.

3. M'amène plus loin.

4. Le mot *élévation* convient mieux aux auteurs espagnols, alors en vogue, qu'à Pétrarque : celui-ci est parfois subtil (et encore sont-ce surtout ses imitateurs qui méritent ce reproche), mais rarement emphatique.

5. Au lieu de *bon juge*, *homme au monde* (1580).

6. Qui n'en regrette l'absence.

7. « Son génie avait moins lieu de se déployer, car le sujet même lui en tenait lieu. » (Préface du livre VIII des *Épigrammes*.)

8. Sans s'exciter, se battre les flancs.

9. Latinisme ; ils brillent partout également (*ridere*, briller) ; la métaphore de la deuxième proposition est amenée par celle de la première.

forts sur leurs jambes[1] : tout ainsi qu'en nos bals, ces hommes de vile condition qui en tiennent école, pour ne pouvoir représenter le port et la décence de notre noblesse, cherchent à se recommander par des sauts périlleux et autres mouvements étranges et bateleresques[2], et les dames ont meilleur marché de leur contenance[3] aux danses où il y a diverses découpures[4] et agitations de corps, qu'en certaines autres danses de parade, où elles n'ont simplement qu'à marcher un pas naturel et représenter un port naïf et leur grâce ordinaire; et comme j'ai vu aussi les badins[5] excellents, vêtus en leur à-tous-les-jours[6] et en une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de leur art; les apprentis, qui ne sont de si haute leçon[7], avoir besoin de s'enfariner le visage, se travestir, se contrefaire en mouvements de grimaces sauvages pour nous apprêter à rire[8]. Cette mienne conception se reconnaît mieux qu'en tout autre lieu en la comparaison de l'*Enéide* et du *Furieux*[9] : celui-là, on le voit aller à tire d'aile, d'un vol haut et ferme, suivant toujours sa pointe; celui-ci, voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses ailes que pour une bien courte traverse, et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force lui faille :

Excursusque breves tentat[10].

1. Proposition ajoutée en 1588.
2. De *bateleur*; notez l'abondance, chez Montaigne, des adjectifs en *esque*, formés sur le modèle des adjectifs italiens en *esco* (*barbaresque*, *farcesque*, *fratesque*). Cf. p. 81, n. 7.
3. C.-à-d. que la difficulté leur est moindre. — *Et les dames... ordinaire* (l. 10) aj. 1588.
4. Contorsions.
5. Comédiens; *badin* a été d'abord substantif; cf. *badaud*.
6. Costume de tous les jours.
7. Qui sont moins habiles.
8. Var. : *Les apprentifs et qui ne sont de si haute leçon, il leur faut trouver des vêtements ridicules, des mouvements et des grimaces pour nous apprêter à rire* (1580-8).
9. Le *Roland furieux* de l'Arioste.
10. « Il ne se permet que de courtes échappées. » (Virgile, *Géorg.*, IV, 194.) Il s'agit dans Virgile des abeilles pressentant l'approche de la pluie.

Voilà donc, quant à cette sorte de sujets, les auteurs qui me plaisent le plus.

Quant à mon autre leçon[1], qui mêle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprends à ranger mes opinions et conditions[2], les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, depuis qu'il est français[3], et Sénèque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur que la science que j'y cherche[4] y est traitée à pièces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoi je suis incapable : ainsi sont les Opuscules de Plutarque et les Épîtres de Sénèque, qui sont la plus belle partie de leurs écrits et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprise[5] pour m'y mettre; et les quitte où il me plaît : car elles n'ont point de suite et dépendance des unes aux autres. Ces auteurs se rencontrent en la plupart des opinions utiles et vraies[6]; comme aussi leur fortune les fit naître environ même siècle; tous deux précepteurs de deux empereurs romains; tous deux venus de pays étranger; tous deux riches et puissants[7]. Leur instruction est de la crème de la philosophie[8], et présentée d'une simple façon, et pertinente[9]. Plutarque est plus uniforme et constant; Sénèque, plus ondoyant et divers. Cettui-ci se peine, se roidit et se tend pour armer la vertu contre la faiblesse, la crainte et les vicieux appétits; l'autre semble n'estimer pas tant leur effort et dédaigner d'en hâter son pas et se mettre sur sa garde[10]. Plutarque a les opinions platoniques, douces et accommodables à la société civile; l'autre les a stoïques

1. Dans mes autres lectures.
2. Mœurs. Var. : *mes humeurs et mes conditions* (1580-8).
3. Allusion aux traductions d'Amyot. Cf. p. 127, n. 1.
4. C.-à-d. la science de l'homme.
5. Grand courage.
6. Proposition ajoutée en 1595.
7. Ce parallèle est peu exact; la tradition d'après laquelle Plutarque aurait été précepteur de Trajan et gouverneur d'Illyrie est très suspecte.
8. Var. : *Leurs créances sont des meilleures de toute la philosophie* (1580-8).
9. Accommodées au sujet.
10. Var. : *sur sa targue* (1580-8). *Targue*, de *se targuer*, proprement : se faire fort de.

et épicuriennes, plus éloignées de l'usage commun, mais, selon moi, plus commodes en particulier et plus fermes. Il paraît en Sénèque qu'il prête un peu[1] à la tyrannie des empereurs de son temps, car je tiens pour certain que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces généreux meurtriers de César; Plutarque est libre partout[2]. Sénèque est plein de pointes et saillies; Plutarque, de choses. Celui-là vous échauffe plus et vous émeut; cettui-ci vous contente davantage et vous paye mieux; il nous guide, l'autre nous pousse[3].

Quant à Cicero, les ouvrages qui me peuvent servir chez lui à mon dessein, ce sont ceux qui traitent de la philosophie spécialement morale[4]. Mais, à confesser hardiment la vérité (car, puisqu'on a franchi les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride), sa façon d'écrire me semble ennuyeuse[5], et toute autre pareille façon : car ses préfaces, définitions, partitions, étymologies, consument la plus part[6] de son ouvrage; ce qu'il y a de vif et de moelle est étouffé par ces longueries d'apprêts[7]. Si j'ai employé une heure à le lire, qui est beaucoup pour moi, et que je ramentoive[8] ce que j'en ai tiré de

1. Qu'il fait des concessions.

2. Remarquez ces sentiments républicains, qui sont ceux de la plupart de nos auteurs classiques.

3. Proposition aj. 1588. — Plutarque et Sénèque étaient les deux auteurs préférés de Montaigne, Plutarque surtout : « C'est notre bréviaire » (II, 4); « c'est mon homme que Plutarque » (III, 6), dit-il; le chap. XXXII du livre II est consacré à leur « défense » ; Montaigne se plaît à les opposer : on trouvera ailleurs (III, 12) un autre parallèle qui pour le fond des idées diffère à peine de celui-ci.

4. Var. : *qui traitent de nos mœurs et règles de notre vie* (1580-8).

5. Pascal s'est élevé aussi contre « les fausses beautés » de Cicéron (*Pensées*, VII, 35) sans lui accorder les justes éloges que Montaigne ne lui marchandera pas plus loin : « Il est remarquable, dit E. Havet, que trois de nos plus grands esprits, Pascal, La Fontaine, Fénelon, se soient montrés sévères à l'égard de cette éloquence tant admirée; c'est justement, je crois, parce qu'elle était trop indiscrètement admirée de leur temps et que le nom de Cicéron était compromis par les déclamateurs cicéroniens. »

6. Cette ancienne orthographe indique clairement l'étymologie du mot.

7. Var. : *par la longueur de ces apprêts* (1580-8).

8. Que je me remémore. Sur *ramentevoir*, cf. p. 136, n. 2.

suc et de substance, la plus part du temps je n'y trouve que du vent; car il n'est pas encore venu aux arguments qui servent à son propos, et aux raisons qui touchent proprement le nœud que je cherche. Pour moi, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus savant ou éloquent[1], ces ordonnances logiciennes et aristotéliques ne sont pas à propos; je veux qu'on commence par le dernier point[2] : j'entends assez que c'est que Mort et Volupté[3]; qu'on ne s'amuse pas à les anatomiser. Je cherche des raisons bonnes et fermes, d'arrivée[4], qui m'instruisent à en soutenir l'effort; ni les subtilités grammairiennes, ni l'ingénieuse contexture de paroles et d'argumentations n'y servent. Je veux des discours qui donnent la première charge dans le plus fort du doute[5] : les siens languissent autour du pot; ils sont bons pour l'école, pour le barreau et pour le sermon, où nous avons loisir de sommeiller, et sommes encore, un quart d'heure après, assez à temps pour en retrouver le fil[6]. Il est besoin de parler ainsi aux juges qu'on veut gagner à tort ou à droit[7]; aux enfants et au vulgaire, à qui il faut tout dire, et voir ce qui portera[8]. Je ne veux pas qu'on s'emploie à me rendre attentif, et qu'on me crie cinquante fois « Or oyez! », à la mode de nos hérauts[9]. Les Romains disaient en leur religion *Hoc age*[10], que nous disons en la nôtre *Sursum corda*[11] : ce sont autant de paroles perdues pour moi; j'y viens tout préparé du logis. Il ne me faut point d'allèchement ni de sauce; je mange bien la viande toute crue : et au

1. *Ou éloquent*, add. de 1595.
2. Var.: *Je veux qu'on vienne soudain au point* (1580-8).
3. Sur la suppression de l'article, cf. p. 98, n. 4.
4. De prime abord.
5. De la question, du sujet.
6. Var. : *pour rencontrer le fil du propos* (1580-8).
7. Avec ou sans raison.
8. *A qui... portera*, add. de 1595.
9. Formule que les huissiers employaient encore au barreau au XVIII^e^ siècle.
10. « Écoutez ».
11. Paroles qui se disent à la messe immédiatement avant la *Préface*. Proposition ajoutée en 1595.

lieu de m'aiguiser l'appétit par ces préparatoires et avant-jeux[1], on me le lasse et affadit. La licence du temps[2] m'excusera-t-elle de cette sacrilège audace, d'estimer aussi traînants les dialogismes[3] de Platon même, étouffant par trop sa matière et de plaindre[4] le temps que met à ces longues interlocutions vaines et préparatoires un homme qui avait tant de meilleures choses à dire? Mon ignorance m'excusera mieux, sur ce que je ne vois rien en la beauté de son langage[5]. Je demande en général les livres qui usent des sciences, non ceux qui les dressent[6]. Les deux premiers[7], et Pline, et leurs semblables, ils n'ont point de *Hoc age*; ils veulent avoir affaire à gens qui s'en soient avertis eux-mêmes : ou, s'ils en ont, c'est un *Hoc age* substantiel, et qui a son corps à part. Je vois aussi volontiers les Épîtres *ad Atticum*[8], non seulement parce qu'elles contiennent une très-ample instruction de l'histoire et affaires de son temps[9], mais beaucoup plus pour y découvrir ses humeurs privées : car j'ai une singulière curiosité, comme j'ai dit ailleurs, de connaître l'âme et les naïfs[10] jugements de mes auteurs. Il faut bien juger leur suffisance[11], mais non pas leurs mœurs ni eux[12], par cette montre de leurs écrits qu'ils étalent au théâtre du monde. J'ai mille fois regretté que nous ayons perdu le livre que Brutus avait écrit *De la vertu* : car il fait bel apprendre la théorique de ceux qui savent bien la pratique. Mais d'autant que c'est autre chose le prêche que le prêcheur, j'aime bien autant voir Brutus chez Plutar-

1. Divertissement qui, au théâtre, précède la pièce principale.
2. Ce passage (jusqu'à *qui les dressent*, l. 11) est une add. de 1595.
3. Dialogues.
4. Regretter.
5. Montaigne nous a déjà dit plus haut qu'il ne savait pas le grec.
6. Qui appliquent la science, non ceux qui en font la théorie.
7. Plutarque et Sénèque, que Montaigne a comparés entre eux avant d'en venir à Cicéron.
8. Var. : *aussi volontiers ses Épîtres et notamment celles* ad Atticum (1580-8).
9. Du temps de Cicéron.
10. Sincères. Var. : *internes* (1580-8).
11. Cf. p. 50, n. 8.
12. Var. : *ni leurs opinions naïves* (1580-8).

que que chez lui-même : je choisirais plutôt de savoir au vrai les devis[1] qu'il tenait en sa tente à quelqu'un de ses privés amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à son armée; et ce qu'il faisait en son cabinet et en sa chambre que ce qu'il faisait emmy[2] la place et au sénat. Quant à Cicero, je suis du jugement commun, que, hors la science, il n'y avait pas beaucoup d'excellence en son âme : il était bon citoyen, d'une nature débonnaire, comme sont volontiers les hommes gras et gausseurs[3], tel qu'il était; mais de mollesse[4], et de vanité ambitieuse[5], il en avait, sans mentir, beaucoup. Et si ne sais comment l'excuser d'avoir estimé sa poésie digne d'être mise en lumière : ce n'est pas grande imperfection que de faire mal des vers; mais c'est imperfection[6] de n'avoir pas senti combien ils étaient indignes de la gloire de son nom. Quant à son éloquence, elle est du tout hors de comparaison : je crois que jamais homme ne l'égalera[7]. Le jeune Cicero[8], qui n'a ressemblé son père que de nom, commandant en Asie, il se trouva un jour en sa table plusieurs étrangers, et entre autres Cæstius, assis au bas bout, comme on se fourre souvent aux tables ouvertes des grands. Cicero s'informa qui il était, à l'un de ses gens, qui lui dit son nom : mais, comme celui qui songeait ailleurs, et qui oubliait ce qu'on lui répondait, il le lui rede-

1. Propos (de *deviser*, discourir).
2. Au milieu de (régulier de *in medio*).
3. *Gausseur*, qui aime à gausser, à plaisanter. Le mot *gausser*, qui apparaît vers le xv^e^ s., est d'origine inconnue.
4. Var. : *lâcheté* (1580-8).
5. *Ambitieuse*, aj. en 1595.
6. Var. : *mais c'est à lui faute de jugement* (1580-8).
7. Les éditions de 1580-8 intercalent ici ce passage : *Si est-ce qu'il n'a pas en cela franchi si net son avantage comme Virgile a fait en la poésie; car bientôt après lui, il s'en est trouvé qui l'ont pensé égaler et surmonter, quoïque ce fût à bien fausses enseignes; mais à Virgile, nul encore depuis lui n'a osé se comparer; et à ce propos, j'en veux ici ajouter une histoire.*
8. Marcus Cicéron, fils de l'orateur et de Terentia; lieutenant de Brutus à Philippes, il se réfugia après sa défaite auprès de Sextus Pompée, en Sicile. Son ivrognerie l'avait fait surnommer *le Conge*.

manda encore depuis deux ou trois fois. Le serviteur, pour n'être plus en peine de lui redire si souvent même chose, et pour le lui faire connaître par quelque circonstance : « C'est, dit-il, ce Cæstius, de qui on vous a dit qu'il ne fait pas grand état de l'éloquence de votre père au prix de la sienne. » Cicero, s'étant soudain piqué de cela, commanda qu'on empoignât ce pauvre Cæstius, et le fit très-bien fouetter en sa présence. Voilà un mal courtois hôte ! Entre ceux même qui ont estimé, toutes choses comptées, cette sienne éloquence incomparable, il y en a eu qui n'ont pas laissé d'y remarquer des fautes; comme ce grand Brutus, son ami, disait que c'était une éloquence cassée et érenée[1], *fractam et elumbem*. Les orateurs voisins de son siècle reprenaient aussi en lui ce curieux soin de certaine longue cadence au bout de ses clauses, et notaient ces mots *esse videatur* qu'il y emploie si souvent[2]. Pour moi, j'aime mieux une cadence qui tombe plus court, coupée en iambes. Si mêle il parfois bien rudement ses nombres, mais rarement; j'en ai remarqué ce lieu à mes oreilles : *Ego vero me minus diù senem esse mallem, quam esse senem antequam essem*[3].

Les historiens sont ma droite balle[4], car ils sont plaisants et aisés; et quand et quand[5] l'homme en général, de qui je cherche la connaissance, y paraît plus vif et plus entier qu'en nul autre lieu; la variété et vérité de ses conditions internes, en gros et en détail, la diversité des moyens de son assemblage, et des accidents qui le menacent[6].

1. *Érené*, à qui on a cassé les reins; ce verbe, formé régulièrement sur *rein*, a été remplacé par *éreinter*, où on trouve la même intercalation de *t* que dans *cafetière*, *ferblantier*, *papetier*, *tabatière*, etc.

2. Ce reproche est formulé notamment dans le *Dialogue des orateurs* (chap. XXIII).

3. « Pour moi j'aimerais mieux être vieux moins longtemps que de vieillir avant la vieillesse. » (*De Senect.*, X.)

4. C.-à-d. la balle qui m'arrive droit, qu'il m'est le plus aisé de renvoyer. Var. : *le vrai gibier de mon étude* (1580-8).

5. En même temps; cf. p. 7, n. 4.

6. La diversité avec laquelle les mêmes qualités et les mêmes défauts se combinent pour former

Or ceux qui écrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils[1] qu'aux événements, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me sont plus propres : voilà pourquoi, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque[2]. Je suis bien marri que nous n'ayons une douzaine de Laertius[3], ou qu'il ne soit plus étendu, ou plus entendu[4] : car je suis[5] pareillement curieux de connaître les fortunes et la vie de ces grands précepteurs du monde, comme de connaître la diversité de leurs dogmes et fantaisies. En ce genre d'étude des histoires, il faut feuilleter, sans distinction, toutes sortes d'auteurs, et vieils et nouveaux, et baragouins[6] et français, pour y apprendre les choses de quoi diversement ils traitent. Mais César singulièrement[7] me semble mériter qu'on l'étudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour lui-même : tant il a de perfection et d'excellence par dessus tous les autres, quoique Salluste soit du nombre. Certes, je lis cet auteur avec un peu plus de révérence et de respect qu'on ne lit les humains ouvrages; tantôt le con-

des caractères différents. Montaigne avait d'abord écrit : *et quand et quand la considération des natures et conditions de divers hommes, les coutumes des nations différentes, c'est le vrai sujet de la science morale* (1580-8).

1. Aux desseins, aux caractères des personnages.

2. Sur la prédilection de Montaigne pour Plutarque, cf. p. 155, n. 3. — Les éd. de 1580-8 intercalent ici ce passage : *Je recherche bien curieusement, non seulement les opinions et les raisons diverses des philosophes anciens sur le sujet de mon entreprise et de toutes sectes, mais aussi leurs mœurs, leurs fortunes et leur vie.*

3. Diogène de Laërte, en Cilicie (III^e^ s. ap. J.-C.) auteur des *Vies des philosophes*, où abondent les anecdotes et les menus faits. C'est à cet auteur que Montaigne emprunte presque toutes les anecdotes qu'il raconte au sujet des philosophes de l'antiquité.

4. Ces trois mots, qui font presque calembour, sont une add. de 1595.

5. *Car je suis,.. fantaisies*, add. de 1595.

6. Ce mot pouvait être autrefois substantif et adjectif. On l'a considéré longtemps comme une altération des deux mots breton *bara*, pain et *gwin*, vin, que les Français entendaient répéter aux Bretons sans les comprendre; il vient plus probablement des mots *baruch habbah*, formule de salutation hébraïque.

7. Var. : *César seul* (1580-8).

sidérant lui-même par ses actions et le miracle de sa grandeur; tantôt[1] la pureté et inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non-seulement tous les historiens, comme dit Cicero[2], mais à l'aventure Cicero même[3] : avec tant de sincérité en ses jugements, parlant de ses ennemis[4], que, sauf les fausses couleurs de quoi il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente[5] ambition, je pense qu'en cela seul on y puisse trouver à redire qu'il a été trop épargnant à parler de soi; car tant de grandes choses ne peuvent avoir été exécutées par lui qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met[6].

J'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont point de quoi y[7] mêler quelque chose du leur, et qui n'y apportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice[8], et d'enregistrer, à la bonne foi, toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier pour la connaissance de la vérité : tel est entre autres, pour exemple, le bon Froissart[9], qui a marché, en son entreprise, d'une si franche naïveté, qu'ayant fait une faute, il ne craint aucunement de la reconnaître et corriger en l'endroit où il en a été averti, et qui nous représente la diversité même des bruits qui couraient, et les différents rapports qu'on lui faisait : c'est la matière de l'histoire

1. Sous-entendez : considérant.
2. *Brutus*, LXXV.
3. Var. : *mais à mon avis Cicero et toute la parlerie qui fut onques* (1580-8). Notez, dans ce passage, le mot dédaigneux *parlerie* et cf. p. 155, n. 5.
4. Var. : *de ses ennemis mêmes et tant de vérité* (1580-8).
5. Qui tient du fléau (sens latin de *pestis*).
6. Montaigne avait pour le génie de César une admiration sans bornes, ce qui ne l'empêche point de le traiter de *brigand*. Voir un jugement étendu sur César, II, ch. XXXIII.
7. *Y* représente par syllepse *leur histoire*, mots impliqués par le sens de la phrase.
8. A leur connaissance; latinisme.
9. Jean Froissart, né à Valenciennes en 1337, mort vers 1405, auteur d'une chronique, plusieurs fois remaniée par lui-même, sur les événements de son temps (1325-1400). Voy. notre *Notice* dans les *Extraits des Chroniqueurs français* et l'ouvrage de Mme M. Darmesteter (dans les *Grands écrivains français*).

nue et informe; chacun en peut faire son profit autant qu'il a d'entendement. Les bien excellents ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'être su; peuvent trier, de deux rapports, celui qui est plus vraisemblable; de la condition des princes et de leurs humeurs, ils en concluent les conseils, et leur attribuent les paroles convenables; ils ont raison de prendre l'autorité de régler notre créance à la leur; mais, certes, cela n'appartient à guère de gens. Ceux d'entre-deux[1] (qui est la plus commune façon), ceux-là nous gâtent tout; ils veulent nous mâcher les morceaux; ils se donnent loi de juger, et par conséquent d'incliner l'histoire à leur fantaisie; car, depuis que[2] le jugement pend d'un côté, on ne se peut garder de contourner et tordre la narration à ce biais : ils entreprennent de choisir les choses dignes d'être sues, et nous cachent souvent telle parole, telle action privée, qui nous instruirait mieux[3]; omettent, pour[4] choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas, et peut-être encore telle chose, pour ne la savoir dire en bon latin ou français. Qu'ils étalent hardiment leur éloquence et leur discours, qu'ils jugent à leur poste[5] : mais qu'ils nous laissent aussi de quoi juger après eux; et qu'ils n'altèrent ni dispensent, par leurs raccourcissements et par leur choix, rien sur le corps de la matière, ains[6] qu'ils nous la renvoient pure et entière en toutes ses dimensions[7].

Le plus souvent on trie, pour cette charge, et notamment en ces siècles-ici[8], des personnes d'entre le vulgaire, pour cette seule considération de savoir bien

1. Ceux qui ne sont ni « fort simples », ni « excellents ».
2. Dès que.
3. Var. : *qui nous instruirait autant que le reste* (1580-8).
4. Comme.
5. A leur façon, à leur guise; italianisme (*a posta sua*).
6. Mais.
7. Les éditions de 1580-8 intercalent ici ces lignes : *Ceux-là sont aussi bien plus recommandables historiens qui connaisssent les choses de quoi ils écrivent, ou pour avoir été de la partie à les faire, ou privés avec ceux qui les ont conduites, car le plus souvent...*
8. Cf. p. 33, n. 6.

parler[1]; comme si nous cherchions d'y apprendre la grammaire : et eux ont raison, n'ayant été gagés que pour cela, et n'ayant mis en vente que le babil, de ne se soucier aussi principalement que de cette partie; ainsi, à force de beaux mots, ils nous vont pâtissant[2] une belle contexture des bruits qu'ils ramassent ès carrefours des villes. Les seules bonnes[3] histoires sont celles qui ont été écrites par ceux mêmes qui commandaient aux affaires, ou qui étaient participants à les conduire, ou au moins[4] qui ont eu la fortune d'en conduire d'autres de même sorte : telles sont quasi toutes les grecques et romaines; car plusieurs témoins oculaires ayant écrit de même sujet (comme il advenait en ce temps-là, que la grandeur et le savoir se rencontraient communément)[5], s'il y a de la faute, elle doit être merveilleusement légère, et sur un accident fort douteux[6]. Que peut-on espérer d'un médecin traitant de la guerre ou d'un écolier traitant les desseins des princes? Si nous voulons remarquer la religion que les Romains avaient en cela, il n'en faut que cet exemple : Asinius Pollio[7] trouvait ès histoires même de César quelque mécompte, en quoi il était tombé, pour n'avoir pu jeter les yeux en tous les endroits de son armée, et en avoir cru les particuliers qui lui rapportaient souvent des choses non assez vérifiées; ou bien pour n'avoir été assez curieusement[8] averti par ses lieutenants des choses qu'ils avaient con-

1. La charge d'historiographe était en effet plus souvent exercée par un simple lettré que par un diplomate ayant manié les affaires.

2. Arrangeant. Cf. p. 12, n. 7.

3. Var. : *Voilà pourquoi les seules certaines* (1580-8).

4. *ou au moins... sorte*, aj. 1595.

5. Var. : *que la grandeur de la fortune était toujours accompagnée du scavoir* (1580-8).

6. Les éd. de 1580-8 ajoutent ici : « *S'ils n'écrivaient de ce qu'ils avaient vu, ils avaient au moins cela, que l'expérience au maniement de pareils affaires leur rendait le jugement plus sain, car...*

7. Caius Asinius Pollion, né en 76 av. J.-C., mort en 4 ap. J.-C., auteur de discours, de tragédies, d'épigrammes, et d'une histoire des guerres civiles. Il ne reste de lui que quelques fragments oratoires et trois lettres.

8. Scrupuleusement, soigneusement; latinisme.

duites en son absence. On peut voir par là si cette recherche de la vérité est délicate, qu'on ne se puisse pas fier d'un combat à la science de celui qui y a commandé, ni aux soldats de ce qui s'est passé près d'eux, si, à la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les témoins et reçoit les objets sur la preuve des pontilles de chaque accident[1]. Vraiment la connaissance que nous avons de nos affaires est bien plus lâche : mais ceci a été suffisamment traité par Bodin[2], et selon ma conception.

Pour subvenir un peu à la trahison de ma mémoire, et à son défaut, si extrême qu'il m'est advenu plus d'une fois de reprendre en mains des livres comme récents[3] et à moi inconnus, que j'avais lu soigneusement quelques années auparavant, et barbouillé de mes notes, j'ai pris en coutume, depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de le lire, et le jugement que j'en ai retiré en gros; afin que cela me représente au moins l'air et idée générale que j'avais conçu de l'auteur en le lisant. Je veux ici transcrire aucunes de ces annotations.

Voici ce que je mis, il y a environ dix ans, en mon Guicciardin[4] (car, quelque langue que parlent mes livres, je leur parle en la mienne) : « Il est historiographe diligent, et duquel, à mon avis, autant exactement que de nul autre, on peut apprendre la vérité des affaires

1. « Si l'on ne confronte les témoignages, si l'on ne reçoit les objections, lorqu'il s'agit de prouver les moindres détails de chaque fait. » (J.-V. Le Clerc.) *Pontille* ou *pointille*, petit point.

2. Jean Bodin, d'Angers (1530-96), auteur d'un ouvrage intitulé *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (Paris, 1576) ; de *Six livres de la République* (Paris, 1576), etc.

3. Var. : *nouveaux du tout* (1580-8).

4. Francesco Guicciardini, historien et homme d'État, né à Florence en 1482, mort en 1540, auteur d'une *Histoire d'Italie* (de 1494 à 1534), d'une *Histoire de Florence* (de 1378 à 1510, publiée seulement de nos jours), de *Lettres* et de *Traités* politiques.

de son temps : aussi, en la plupart, en a-il été acteur lui-même, et en rang honorable. Il n'y a aucune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ait déguisé les choses; de quoi font foi les libres jugements qu'il donne des grands, et notamment de ceux par lesquels il avait été avancé et employé aux charges, comme du pape Clément septième[1]. Quant à la partie de quoi il semble se vouloir prévaloir le plus, qui sont ses digressions et discours, il y en a de bons, et enrichis de beaux traits : mais il s'y est trop plu; car, pour ne vouloir rien laisser à dire, ayant un sujet si plein et ample, et à peu près infini, il en devient lâche, et sentant un peu le caquet scolastique[2]. J'ai aussi remarqué ceci, que de tant d'âmes et effets qu'il juge, de tant de mouvements et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience, comme si ces parties-là étaient du tout[3] éteintes au monde; et de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles-mêmes, il en rejette la cause à quelque occasion vicieuse ou à quelque profit. Il est impossible d'imaginer que, parmi cet infini nombre d'actions de quoi il juge, il n'y en ait eu quelqu'une produite par la voie de la raison : nulle corruption peut avoir saisi les hommes si universellement, que quelqu'un n'échappe de la contagion. Cela me fait craindre qu'il y ait un peu du vice de son goût; et peut être advenu[4] qu'il ait estimé d'autrui selon soi. »

En mon Philippe de Commines[5], il y a ceci : « Vous y trouverez le langage doux et agréable, d'une naïve sim-

1. Clément VII, pape de 1523 à 1534, fut mêlé aux guerres de François Ier et de Charles-Quint.

2. Var. : *lâche et ennuyeux et sentant au...* (1580-8); cf. p. 6, n. 11. — Il nous fatigue surtout par une pédantesque imitation du style cicéronien.

3. Cf. p. 56, n. 4.

4. Var. : *Et que cela soit advenu de ce qu'il ait* (1580-8).

5. Philippe de Commines, né vers 1445, mort en 1511, successivement serviteur de Charles le Téméraire et de Louis XI : son œuvre (qui va de 1464 à 1498) a le caractère, non d'une histoire proprement dite, mais de mémoires personnels. Voir notre *Notice* dans les *Extraits des Chroniqueurs français*.

plicité; la narration pure, et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie parlant d'autrui; ses discours et enhortements[1] accompagnés plus de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise suffisance; et, tout partout, de l'autorité et gravité, représentant son homme de bon lieu, et élevé aux grands affaires[2]. »

Sur les *Mémoires* de Monsieur du Bellay[3] : « C'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire; mais il ne se peut nier qu'il ne se découvre évidemment, en ces deux seigneurs-ici, un grand déchet de la franchise et liberté d'écrire qui reluit ès anciens de leur sorte, comme au sire de Joinville, domestique de saint Louis, Eginhard, chancelier de Charlemagne, et, de plus fraîche mémoire, en Philippe de Commines. C'est ici plutôt un plaidoyer pour le roi François contre l'empereur Charles cinquième qu'une histoire. Je ne veux pas croire qu'ils aient rien changé quant au gros du fait; mais de contourner le jugement des événements, souvent contre raison, à notre avantage, et d'omettre tout ce qu'il y a de chatouilleux[4] en la vie de leur maître, ils en font métier : témoin les reculements[5] de messieurs de Montmorency et de Brion[6], qui y sont oubliés; voire le seul

1. Exhortations, harangues.
2. Cf. p. 108, n. 1.
3. Guillaume du Bellay, seigneur de Langeay, né en 1491, mort en 1543, capitaine et diplomate, gouverneur de Turin (1527), puis du Piémont. Ses *Mémoires*, qu'il avait d'abord rédigés en latin, puis mis en français, ont été publiés avec ceux de son frère Martin; ces Mémoires vont de 1513 à 1547; les quatre premiers et les trois derniers livres sont de Martin; les autres (1536-40) de Guillaume. Voilà pourquoi Montaigne parle de « ces deux seigneurs ». Jean du Bellay, évêque de Paris, qui protégea Rabelais, était leur frère. Ils étaient les oncles du poète Joachim du Bellay.
4. Les points délicats, sur lesquels il ne faut pas insister.
5. *Les reculements*, les disgrâces.
6. Anne de Montmorency (1493-1567), écarté des affaires en 1540 à la suite d'intrigues de cour; Philippe de Chabot, amiral de Brion, condamné en 1541 à une amende de 15 000 livres et au bannissement, mort en 1543; c'est à lui qu'est due l'idée de la colonisation du Canada.

nom de madame d'Étampes[1] ne s'y trouve point. On peut couvrir les actions secrètes; mais de taire ce que tout le monde sait, et les choses qui ont tiré des effets publiques[2] et de telle conséquence, c'est un défaut inexcusable. Somme, pour avoir l'entière connaissance du roi François et des choses advenues de son temps, qu'on s'adresse ailleurs, si on m'en croit. Ce qu'on peut faire ici de profit, c'est par la déduction particulière des batailles et exploits de guerre où ces gentilshommes se sont trouvés; quelques paroles[3] et actions privées d'aucuns princes de leur temps; et les pratiques et négociations conduites par le seigneur de Langeay[4], où il y a tout plein[5] de choses dignes d'être sues, et des discours non vulgaires. » (Chap. X)

1. Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, toute-puissante sur l'esprit de François Ier de 1526 à sa mort.
2. Cf. p. 49, n. 6.
3. C.-à-d. par la déduction de quelques....
4. Guillaume du Bellay, nommé plus haut.
5. Beaucoup.

XXVI

De la cruauté.

Ce que j'ai de bien, je l'ai, au rebours[1], par le sort de ma naissance; je ne le tiens ni de loi, ni de précepte, ou autre apprentissage : l'innocence qui est en moi est une innocence niaise[2]; peu de vigueur, et point d'art[3]. Je hais, entre autres vices, cruellement la cruauté, et par nature et par jugement, comme l'extrême de tous les vices; mais c'est jusques à telle mollesse, que je ne vois pas égorger un poulet sans déplaisir, et ois impatiemment[4] gémir un lièvre sous les dents de mes chiens...

En la justice même, tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté; et notamment à nous, qui devrions avoir respect[5] d'envoyer les âmes en bon état; ce qui ne se peut, les ayant agitées et désespérées par tourments insupportables...

Ces jours passés[6], un soldat prisonnier ayant aperçu, d'une tour où il était, que le peuple s'assemblait en la place et que des charpentiers y dressaient leurs ouvrages, crut que c'était pour lui; et, entré en la résolution de se tuer, ne trouva qui l'y pût secourir, qu'un vieux clou de charrette, rouillé, que la fortune lui offrit : de quoi il se donna premièrement deux grands coups autour de la gorge; mais, voyant que ce avait été sans effet, bientôt après il s'en donna un tiers[7] dans le ventre, où il laissa le clou fiché. Le premier de ses gardes qui

1. Au rebours de Socrate, qui dut, dit-on, dompter une nature rebelle pour devenir vertueux.
2. Native, naturelle.
3. *L'innocence... d'art*, add. de 1588.
4. Je ne puis supporter d'entendre; la tournure est toute latine (*audio impatienter*).
5. Nous faire un devoir de.
6. Ce récit (*Ces jours passés.. changée*) est une add. de 1595.
7. *Tiers*, ainsi que *quart*, reste adjectif jusqu'au XVII[e] siècle.

entra où il était le trouva en cet état, vivant encore, mais couché, et tout affaibli de ces coups. Pour employer le temps avant qu'il défaillît, on se hâta de lui prononcer sa sentence : laquelle ouïe[1], et qu'il n'était condamné qu'à avoir la tête tranchée, il sembla reprendre un nouveau courage, accepta du vin qu'il avait refusé, remercia ses juges de la douceur inespérée de leur condamnation ; qu'il avait pris parti[2] d'appeler la mort, pour la crainte d'une mort plus âpre et insupportable, ayant conçu opinion, par les apprêts qu'il avait vu faire en la place, qu'on le voulût tourmenter de quelque horrible supplice ; et sembla être délivré de la mort pour l'avoir changée...

Je vis en une saison en laquelle nous abondons en exemples incroyables de ce vice, par la licence de nos guerres civiles ; et ne voit-on rien aux histoires anciennes de plus extrême que ce que nous en essayons tous les jours ; mais cela ne m'y a nullement apprivoisé. A peine me pouvais-je persuader, avant que je l'eusse vu, qu'il se fût trouvé des âmes si farouches, qui, pour le seul plaisir du meurtre, le voulussent commettre ; hacher et détrancher les membres d'autrui ; aiguiser leur esprit à inventer des tourments inusités et des morts nouvelles, sans inimitié, sans profit, et pour cette seule fin de jouir du plaisant spectacle des gestes et mouvements pitoyables, des gémissements et voix lamentables d'un homme mourant en angoisse. Car voilà l'extrême point où la cruauté puisse atteindre : *ut homo hominem, non iratus, non timens, tantum spectaturus, occidat*[3]. De moi, je n'ai pas su voir seulement, sans déplaisir, poursuivre et tuer une bête innocente qui est sans défense et de qui nous ne recevons aucune offense ; et comme il advient[4] com-

1. Tournure latine (*qua audita*).
2. Sous-ent. *il dit*.
3. « Qu'un homme tue un autre homme sans y être poussé par la colère ni la crainte et seulement pour le plaisir de le voir mourir. » (Sénèque, *Ep.* XC ; citation aj. 1595.)
4. La phrase est construite peu régulièrement : « ce qui advient

munément que le cerf, se sentant hors d'haleine et de force, n'ayant plus autre remède, se rejette et rend à nous-mêmes qui le poursuivons, nous demandant merci par ses larmes,

Questuque cruentus,
Atque imploranti similis[1] :

ce m'a toujours semblé un spectacle très-déplaisant. Je ne prends guère bête en vie à qui je ne redonne les champs; Pythagoras les achetait des pêcheurs et des oiseleurs pour en faire autant :

Primoque a cæde ferarum
Incaluisse puto maculatum sanguine ferrum[2].

Les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes témoignent une propension naturelle à la cruauté. Après qu'on se fut apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres des animaux, on vint aux hommes et aux gladiateurs. Nature a, ce crains-je[3], elle-même attaché à l'homme quelque instinct à l'inhumanité; nul ne prend son ébat à voir des bêtes s'entrejouer et caresser; et nul ne faut[4] de le prendre à les voir s'entre-déchirer et démembrer. Et, à la fin qu'on ne se moque de cette sympathie que j'ai avec elles, la théologie même nous ordonne quelque faveur[5] en leur endroit; et, considérant qu'un même maître nous a logés en ce palais pour son service, et qu'elles sont, comme nous, de sa famille, elle a raison de nous enjoindre quelque respect et affection envers elles[6]. (Chap. XI)

communément... m'a toujours semblé ».

1. « Et, sanglant, il semble demander grâce par ses plaintes. » (Virgile. *Én.*, VII, 501 ; cit. aj. 1588.)

2. « Et c'est, je crois, du sang des animaux que le premier glaive a été rougi. » (Ovide, *Metam.*, XV, 106.)

3. *Craindre* sign. ici soupçonner.

4. Ne manque.

5. Var. : *humanité* (1580).

6. La suite des idées a été quelque peu obscurcie par des additions successives; « *Je ne prends guère... autant* » ; « *Après qu'on se fût... démembrer* » sont des add. de 1588.

XXVII

Apologie de Raimond Sebond ou vanité de la raison humaine.

Après une profession de foi très nette sur la valeur de la science, qu'il « estime sans y loger le souverain bien », Montaigne raconte comment il fut amené à traduire le livre de Sebond, dont il entreprend l'apologie (p. 173).

La première objection faite à Sebond est qu'il a tort de vouloir appuyer la foi par le raisonnement. Montaigne y répond très mollement et avoue qu'il y a quelque danger à mêler les choses divines et humaines : c'est qu'en effet il est de l'avis de ses contradicteurs, qui pourraient trouver dans ce chapitre le meilleur plaidoyer à l'appui de leur opinion (p. 177). — La seconde objection consiste à taxer de faiblesse les arguments de Sebond. Montaigne, par un « tour d'escrime », dont il recommande lui-même de ne pas user et qui consiste « à abandonner ses armes pour faire perdre à son adversaire les siennes », s'en prend à la raison même. « Elle ne réussit pas, dites-vous, à nous conduire à la foi. » Mais où peut-elle nous conduire? Qu'est-elle, sinon un tissu de contradictions, d'erreurs et d'absurdités? C'est cette affirmation que Montaigne développe en deux cents pages, les plus pressantes, les plus fougueuses, les plus éloquentes qu'il ait écrites : s'y abandonnant avec délices au procédé discursif qui lui est cher, il y jette à pleines mains les anecdotes étranges, les aperçus ingénieux, les paradoxes suggestifs et troublants, et enveloppe tout de ce style magique qui sollicite et retient constamment l'attention. Ce réquisitoire passionné contre la raison, quoique extrêmement touffu et désordonné, se partage assez nettement en deux parties, où Montaigne compare l'homme à l'animal, puis l'étudie en lui-même.

Après avoir placé l'homme au sein de la nature, et lui avoir reproché de « priver d'âme et de vie » les corps célestes, à l'influence desquels il est soumis (p. 180), Montaigne le compare à ces autres êtres, « ses confrères et compagnons », à qui il fait la part si mince. Les animaux ont comme nous leur langage (p. 183) ; ils ont leur intelligence, qu'il ne sert de rien d'appeler instinct (p. 184). « Nous les asservissons », dira-t-on. Mais l'homme aussi n'est-il pas asservi par son semblable? Bien plus, à voir le prix auquel il se met, ne semble-t-il pas avide de servitude (p. 187)? Comme nous, les animaux sont perfectibles et capables d'instruction. Ils ne partagent pas seulement avec l'homme l'intelligence (nombreux exemples), mais aussi la vertu : ils pratiquent la justice, l'amitié (digression sur la guerre, p. 191), à laquelle il est vrai qu'ils se livrent aussi), la fidélité, la reconnaissance, la magnanimité. Ils ont comme nous l'imagination, et comme nous la beauté.

Nous les dépassons peut-être en jugement, en intelligence (contradiction avec ce qui précède), mais à quoi cela sert-il ?

L'homme est également impuissant à atteindre la vertu (car sa vertu est toujours un effet de la grâce divine) et la certitude. C'est sur ce dernier point que Montaigne porte tout son effort. Il rabaisse d'abord la science : elle n'est pour notre âme, qu'elle ébranle parfois jusqu'à la folie (p. 194), qu'une source de trouble et d'aberration. A quoi du reste ont abouti les recherches des philosophes? Montaigne ramène les sectes philosophiques à trois principales, les pyrrhoniens, les dogmatistes et les académiques : il entre-choque ces systèmes l'un contre l'autre et les brise. Sur Dieu, la raison ne nous apprend rien : les folies des diverses mythologies le prouvent assez clairement (p. 197). Nous sommes incapables de connaître le monde, dont les « rouages » nous seront toujours impénétrables. Notre corps nous est aussi inconnu que les espaces célestes. Que savons-nous de l'âme? Quel est son essence, son siège, son origine, les lois de son union avec le corps? Si nous savons qu'elle est immortelle, c'est grâce à la révélation: mais de quelles absurdités la raison n'a-t-elle point obscurci cette vérité! Faut-il s'étonner que l'esprit humain n'aboutisse point à la certitude ? Non, car nos facultés sont des instruments faussés, incapables de saisir le vrai. « Du moins, dira-t-on, nous atteignons le vraisemblable. » Mais comment juger du vraisemblable si on ignore le vrai? Ne savons-nous point que toute opinion est contestée? Non seulement les hommes diffèrent entre eux d'opinions, mais le même homme n'est pas deux jours de suite constant avec lui-même. Notre jugement est à la merci des circonstances extérieures. Moins notre raison s'appartient, plus elle est raisonnable : c'est dans la fureur que les devins prophétisaient; c'est dans le sommeil que parfois l'avenir se découvre à nous : « Notre veillée est donc plus endormie que le dormir, notre sagesse moins sage que la folie. » Conclusion : il faut se défier des doctrines nouvelles et s'en tenir aux opinions ou croyances léguées par la tradition; c'est surtout en religion qu'il faut se garder d'innover. — Sur les questions les plus essentielles, sur le souverain bien, sur le devoir, les hommes ne s'entendent ni entre eux, ni avec eux-mêmes; les lois sont aussi incertaines et changeantes que la raison qui les a forgées : elles varient suivant les temps et les lieux (p. 205). On nous dit qu'il y a du moins certaines lois « perpétuelles et immuables, qu'on appelle naturelles ». Ces lois ont dû exister pour nous, puisqu'elles sont connues des autres créatures, mais nous les avons apparemment perdues, puisqu'on les cherche en vain : en effet, il n'est point d'absurdité ou d'abomination qui ne soit autorisée ou ordonnée par des lois. Les sens sont la source de toutes nos connaissances : mais pouvons nous nous fier à eux? Qui sait s'il n'en existe point dont nous sommes privés et si ce ne sont pas ceux-là qui pourraient saisir la vérité? Il en est même que nous n'avons pas et que les animaux semblent posséder (p. 211).

Les sens nous trompent constamment (nombreux exemples « d'erreurs et d'incertitudes dans leurs opérations ») ; s'ils trompent notre intelligence, ils sont à leur tour trompés par elle, car nos sentiments influent sur leur témoignage. Les animaux ayant certains sens plus subtils que les nôtres, ne serait-il point légitime « de les appeler au conseil », et qui nous dit que ces sens porteraient sur les objets le même témoignage que les nôtres? Ceux-ci sont parfois même en contradiction les uns avec les autres. Nous ne percevons les objets que par eux et ils accommodent peut-être les objets à eux; nous ne percevons donc que des apparences et l'essence des choses nous échappe fatalement. — Concluons que l'homme n'est rien et qu'il ne peut s'élever au-dessus de lui-même que si Dieu, par un pur effet de sa grâce, « lui prête la main ».

C'est, à la vérité, une très-utile et grande partie que la science; ceux qui la méprisent témoignent assez leur bêtise; mais je n'estime pas pourtant sa valeur jusques à cette mesure extrême qu'aucuns lui attribuent, comme Herillus[1] le philosophe, qui logeait en elle le souverain bien, et tenait qu'il fût en elle de nous rendre sages et contents : ce que je ne crois pas; ni ce que d'autres ont dit, que la science est mère de toute vertu, et que tout vice est produit par l'ignorance. Si cela est vrai, il[2] est sujet à une longue interprétation. Ma maison a été dès longtemps ouverte aux gens de savoir et en est fort connue; car mon père, qui l'a commandée[3] cinquante ans et plus, échauffé de cette ardeur nouvelle de quoi le roi François Ier embrassa les lettres[4] et les mit en crédit, rechercha avec grand soin et dépense l'accointance des hommes doctes, les recevant chez lui comme personnes saintes et ayant quelque particulière inspiration de sagesse divine; recueillant leurs sentences et leurs discours comme des oracles, et avec d'autant plus de révérence et de religion qu'il avait moins de loi[5] d'en juger; car il n'avait

1. Hérillus de Carthage, disciple de Zénon.
2. *Il*, cela. Cf. p. 25, n. 4.
3. Var. : *jouie* (1580.)
4. C'est le latinisme *aliquid amore complecti*; entendez : la faveur dont il les entoura et le crédit où il les mit.
5. *Avoir loi*, dans l'ancienne langue, c'est avoir droit: cf. dans

aucune connaissance des lettres, non plus que ses prédécesseurs[1]. Moi, je les aime bien; mais je ne les adore pas[2]. Entre autres, Pierre Bunel[3], homme de grande réputation de savoir en son temps, ayant arrêté quelques jours à Montaigne[4], en la compagnie de mon père, avec d'autres hommes de sa sorte, lui fit présent, au déloger, d'un livre qui s'intitule : *Theologia naturalis, sive Liber creaturarum, magistri Raimondi de Sebonde*[5]; et parce que la langue italienne et espagnole étaient familières à mon père, et que ce livre est bâti d'un espagnol baragouiné en terminaisons latines[6], il espérait qu'avec bien peu d'aide il en pourrait faire son profit, et le lui recommanda comme livre très-utile et propre à la saison en laquelle il le lui donna : ce fut lors que les nouvelletés de Luther commençaient d'entrer en crédit et ébranler en beaucoup de lieux notre ancienne créance. En quoi il avait un très-bon avis; prévoyant bien, par discours de raison[7], que ce commencement de maladie déclinerait[8] aisément en un exécrable athéisme[9]. Car le vulgaire[10] n'ayant pas la faculté de juger des

Montaigne même : « Libres de crainte, ils eurent loi de tourner leur pensée à la perte qu'ils venaient de faire. »

1. Cette incidente est une add. de 1588. — Sur le père de Montaigne, cf. plus haut Ext. XIX. Ses ancêtres étaient des commerçants qui n'avaient aucune instruction; cf. *Introd.*

2. Cette parenthèse interrompt quelque peu la suite de la pensée. *Les* représente, non *les lettres*, mais *les hommes doctes.*

3. Latiniste, né à Toulouse en 1499, mort à Turin en 1546; il fut précepteur de Pibrac; son père, Guillaume, fut célèbre comme médecin.

4. *A Montaigne*; ces deux mots manquent 1580-8.

5. Exactement *auctore Raymundo de Sebundo in artibus et medicina doctore et in sacra pagina egregio professore.* La première édition connue est de 1487.

6. On ne voit pas au juste ce que Montaigne veut dire : le latin de Sebond est fort plat et tout hérissé de termes scolastiques, mais on n'y trouve aucune trace d'espagnol. Voir un spécimen de ce livre *Append.* III.

7. Par réflexion; *discours* signifie souvent, jusqu'au XVII^e^ siècle, pensée, raisonnement.

8. Dégénérerait; latinisme.

9. Montaigne exagère : les athées, dont le nombre s'accrut au commencement du XVII^e^ s., furent très-rares au XVI^e^; c'est précisément l'intransigeance des doctrines théologiques qui causa les guerres civiles.

10. Les éd. de 1580-8 ajoutent ici : *et tout le monde est quasi de ce genre.*

choses par elles-mêmes[1], se laissant emporter à la Fortune et aux apparences, après qu'on lui a mis en main la hardiesse de mépriser et de contrerôler[2] les opinions qu'il avait eues en extrême révérence, comme sont celles où il va de son salut, et qu'on a mis aucuns[3] articles de sa religion en doute et à la balance, il jette tantôt après aisément en pareille incertitude toutes les autres pièces de sa créance[4], qui n'avaient pas chez lui plus d'autorité ni de fondement que celles qu'on lui a ébranlées, et secoue comme un joug tyrannique toutes les impressions qu'il avait reçues par l'autorité des lois ou révérence de l'ancien usage,

Nam cupide conculcatur nimis ante metutum[5],

entreprenant dès lors en avant[6] de ne recevoir rien à quoi il n'ait interposé son décret[7] et prêté particulier[8] consentement.

Or, quelques jours avant sa mort, mon père ayant, de fortune[9], rencontré ce livre sous un tas d'autres papiers abandonnés, me commanda de le lui mettre en français. Il fait bon traduire les auteurs comme celui-là[10], où il n'y a guère que la matière à représenter : mais ceux qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage, ils sont dangereux[11] à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiome plus faible[12]. C'était une occupation bien étrange et nouvelle pour moi ; mais étant, de fortune, pour lors de loisir, et ne pouvant rien refuser au commandement du meilleur père

1. Les mêmes éd. ajoutent : *et par la raison.*
2. Cf. p. 56, n. 7.
3. Var. : *les* (1580-8). Certains.
4. Articles de foi.
5. « Car on foule aux pieds avec rage ce qu'auparavant on avait trop redouté. » (Lucrèce, V, 1139; cit. aj. en 1588.)
6. Désormais; comparez *dorénavant* (*d'ores et en avant*).
7. *Décret*, décision (*decernere*), ici, approbation.
8. Ce mot est une add. de 1595.
9. Par hasard. Cf. p. 40, n. 2.
10. *Comme celui-là;* add. de 1588.
11. Var. : *malaisés* (1580-8).
12. Ce membre de phrase est une add. de 1595.

qui fut onques, j'en vins à bout comme je pus : à quoi il prit un singulier plaisir et donna charge qu'on le fît imprimer; ce qui fut exécuté après sa mort[1]. Je trouvai belles les imaginations de cet auteur, la contexture de son ouvrage bien suivie[2], et son dessein plein de piété. Parce que beaucoup de gens s'amusent à le lire, et notamment les dames, à qui nous devons plus de services, je me suis trouvé souvent à même de[3] les secourir, pour décharger leur livre[4] de deux principales objections qu'on lui fait. Sa fin est hardie et courageuse : car il entreprend, par raisons humaines et naturelles, établir et vérifier contre les athéistes[5] tous les articles de la religion chrétienne : en quoi, à dire la vérité, je le trouve si ferme et si heureux que je ne pense point qu'il soit possible de mieux faire en cet argument-là, et crois que nul ne l'a égalé. Cet ouvrage me semblant trop riche et trop beau pour un auteur duquel le nom soit si peu connu et duquel tout ce que nous savons[6], c'est qu'il était Espagnol, faisant profession de médecine à Toulouse il y a environ deux cents ans, je m'enquis autrefois à Adrianus Turnebus[7], qui savait toutes choses, que ce pouvait être de ce livre : il me répondit qu'il pensait que ce fût quelque quintessence tirée de saint

1. Les éditions de 1580-8 complètent cette phrase comme suit : *avec la nonchalance qu'on voit par l'infini nombre des fautes que l'imprimeur y laissa, qui en eut la conduite lui seul.* — Cette traduction parut à Paris en 1569 sous le titre suivant : *La théologie naturelle de Raymond Sebon, traduicte nouvellement en françois, par messire Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy, et gentilhomme ordinaire de sa chambre.* A Paris, chez Michel Sonnius, petit in-8° de 496 feuillets chiffrés, plus la table.

2. Var. *bien tissue* (1580-8).

3. Probablement : j'ai eu plusieurs fois l'occasion de.

4. Ce livre qu'elles affectionnent, celui de Sebond.

5. *Athéiste*, plus conforme aux lois de la dérivation que *athée*, est encore dans Pascal (*Pensées*, XXIV, 101).

6. Var. : *duquel tout ce que nous avons de plus certain, c'est je ne sais quelle présomption qu'il était Espagnol*, etc. (1580). Sur ce personnage, voir G. Compayré : *De Raimundo Sebundo ac de Theologiæ naturalis libro* (1872).

7. Turnèbe (1511-85), savant humaniste, professeur au collège de France.

Thomas d'Aquin[1]; car, de vrai, cet esprit-là, plein d'une érudition infinie et d'une subtilité admirable, était seul capable[2] de telles imaginations. Tant y a que, quiconque en soit l'auteur ou[3] inventeur (et ce n'est pas raison d'ôter sans plus grande occasion à Sebond ce titre) c'était un très-suffisant homme, et ayant plusieurs belles parties.

La première répréhension qu'on fait de son ouvrage, c'est que les chrétiens se font tort de vouloir appuyer leur créance par des raisons humaines, qui ne se conçoit que par foi et par une inspiration particulière de la grâce divine. En cette objection, il semble qu'il y ait quelque zèle de piété; et, à cette cause, nous faut-il, avec autant plus de douceur et de respect, essayer de satisfaire à ceux qui la mettent en avant. Ce serait mieux la charge d'un homme versé en la théologie que de moi, qui n'y sais rien : toutefois je juge ainsi, qu'à une chose si divine et si hautaine et surpassant de si loin l'humaine intelligence, comme est cette vérité de laquelle il a plu à la bonté[4] de Dieu nous éclairer[5], il est bien besoin qu'il nous prête encore son secours, d'une faveur extraordinaire et privilégiée, pour la pouvoir concevoir et loger en nous; et ne crois pas que les moyens purement humains en soient aucunement capables; et, s'ils l'étaient, tant d'âmes rares et excellentes, et si abondamment garnies de forces naturelles ès siècles anciens n'eussent pas failli, par leur discours[6], d'arriver à cette connaissance. C'est la foi seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mystères de notre religion : mais ce n'est pas à dire que ce ne soit une très-belle et très-louable entreprise d'accommoder encore au service de notre foi les outils naturels et humains

1. C.-à-d. quelque résumé des doctrines de saint Thomas.
2. Var. : *bien capable* (1580).
3. Var. : *et* (1580-8).
4. Var. : *à la sacrosainte bonté* (1580-8).
5. Var. : *illuminer* (1580-8).
6. Raisonnement. Cf. p. 49, n. 1

que Dieu nous a donnés ; il ne faut pas douter que ce ne soit l'usage le plus honorable que nous leur saurions donner, et qu'il n'est occupation ni dessein plus digne d'un homme chrétien que de viser, par tous ses études et pensements[1], à embellir, étendre et amplifier la vérité de sa créance[2]....

Or, nos raisons et nos discours humains, c'est comme la matière lourde et stérile : la grâce de Dieu en est la forme ; c'est elle qui y donne la façon et le prix. Tout ainsi que les actions vertueuses de Socrates et de Caton demeurent vaines et inutiles pour n'avoir eu leur fin, et n'avoir regardé l'amour et obéissance du vrai Créateur de toutes choses et pour avoir ignoré Dieu, ainsi est-il de nos imaginations et discours ; ils ont quelque corps, mais c'est une masse informe, sans façon et sans jour, si la foi et grâce de Dieu n'y sont jointes. La foi venant à teindre et illustrer les arguments de Sebond, elle les rend fermes et solides : ils sont capables de servir d'acheminement et de première guide à un apprenti, pour le mettre à la voie de cette connaissance ; ils le façonnent aucunement, et rendent capable de la grâce de Dieu, par le moyen de laquelle se parfournit et se parfait après notre créance. Je sais un homme d'autorité, nourri aux lettres, qui m'a confessé avoir été ramené des erreurs de la mécréance par l'entremise des arguments de Sebond. Et quand on les dépouillera de cet ornement et du secours et approbation de la foi, et qu'on les prendra pour fantaisies pures humaines[3], pour en combattre ceux qui sont précipités aux épouvantables et horribles ténèbres de l'irréligion, ils se trouveront encore lors aussi solides et autant fermes

1. Pensées, réflexions.

2. C'est pour notre raison, dit Montaigne, un « usage honorable », une « belle entreprise » ; mais il ne va pas jusqu'à dire que l'usage soit fructueux et l'entreprise proportionnée à nos forces. On voit avec quelle mollesse il combat l'objection, qu'il ne réfutera pas davantage dans le passage suivant, que nous omettons.

3. Cf. p. 50, n. 5.

que nuls autres de même condition qu'on leur puisse opposer : de façon que nous serons sur les termes de dire à nos parties[1],

Si melius quid habes, arcesse; vel imperium fer[2] :

qu'ils souffrent la force de nos preuves, ou qu'ils nous en fassent voir ailleurs, et sur quelque autre sujet, de mieux tissues et mieux étoffées. Je me suis, sans y penser, à demi déjà engagé dans la seconde objection à laquelle j'avais proposé de répondre pour Sebond.

Aucuns disent que ses arguments sont faibles et ineptes à vérifier ce qu'il veut, et entreprennent de les choquer aisément. Il faut secouer ceux-ci un peu plus rudement; car ils sont plus dangereux et plus malicieux que les premiers.... Le moyen que je prends pour rabattre cette frénésie et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté; leur faire sentir l'inanité, la vanité et dénéantise[3] de l'homme; leur arracher des poings les chétives armes de leur raison[4]; leur faire baisser la tête et mordre la terre sous l'autorité et révérence[5] de la majesté divine. C'est à elle seule qu'appartient la science et la sapience; elle seule qui peut estimer de soi quelque chose, et à qui nous dérobons ce que nous nous comptons[6] et ce que nous nous prisons. Οὐ γὰρ ἐᾷ φρονέειν ὁ Θεὸς μέγα ἄλλον ἢ ἑαυτόν[7]. Abattons ce cuider[8], premier fondement de la tyrannie du malin esprit : *Deus superbis resistit, humi-*

1. *Partie*, au sens juridique, adversaire. « De façon que nous serons autorisés à dire.... »

2. « Si tu as quelque chose de meilleur, produis-le; autrement, soumets-toi. » (Horace, *Ep.*, I, v, 6.)

3. Néant; ce mot paraît avoir été forgé par Montaigne.

4. Cf. Pascal (*Entretien avec M. de Saci*) : « Je ne puis voir sans joie dans cet auteur [Montaigne] la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes ».

5. Respect; latinisme.

6. Ce pour quoi nous nous comptons, le cas que nous faisons de nous-mêmes.

7. Hérodote, VII, 10. Ces paroles sont adressées par Artaban à Xerxès.

8. Cette présomption; *cuider*, d'abord penser (*cogitare*), puis penser orgueilleusement. — *Abattons... hommes*, add. de 1595.

libus autem dat gratiam[1]. L'intelligence est en tous les dieux, dit Platon[2], et point ou peu aux hommes. Or, c'est cependant beaucoup de consolation à l'homme chrétien de voir nos outils mortels et caduques[3] si proprement assortis à notre foi sainte et divine, que, lorsqu'on les emploie aux sujets de leur nature mortels et caduques, ils n'y soient pas appropriés plus uniment ni avec plus de force[4]. Voyons donc si l'homme a en sa puissance d'autres raisons plus fortes que celles de Sebond : voire, s'il est en lui d'arriver à aucune certitude par argument et par discours...

Considérons donc pour cette heure l'homme seul[5], sans secours étranger, armé seulement de ses armes, et dépourvu[6] de la grâce et connaissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son être : voyons combien il a de tenue en ce bel équipage. Qu'il me fasse entendre, par l'effort de son discours, sur quels fondements il a bâti ces grands avantages qu'il pense avoir sur les autres créatures. Qui lui a persuadé que ce branle admirable de la voûte céleste, la lumière éternelle de ces flambeaux roulant si fièrement sur sa tête, les mouvements épouvantables de cette mer infinie soient établis et se continuent tant de siècles pour sa commodité et pour son service ? Est-il possible de rien imaginer si ridicule que cette misérable et chétive créature, qui n'est pas seulement maîtresse de soi, exposée aux offenses de toutes choses, se die maîtresse et emperière[7] de l'univers, duquel il n'est pas en sa

1. Saint Pierre, *Ep.*, I, v, 5.
2. Dans le *Timée*.
3. Sur les adj. à forme unique, cf. p. 49, n. 6.
4. Le raisonnement est peu probant. Ce n'est pas une raison, que notre esprit soit incapable de concevoir le monde, pour qu'il soit capable de concevoir Dieu.
5. Comparez à ce superbe développement divers passages de l'article 1er des *Pensées* de Pascal, qui s'en est manifestement inspiré. Cf. notamment : « Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est.... »
6. Var. : *dégarni* (1580-8).
7. La forme de ce mot a beaucoup changé ; primitivement *empereur*, comme tous les substantifs en *eur*, faisait son fém. en *eris* (qui représente le suff. latin *atri-*

puissance de connaître la moindre partie, tant s'en faut de la commander? Et ce privilège qu'il s'attribue d'être seul en ce grand bâtiment qui ait la suffisance d'en reconnaître la beauté et les pièces, seul qui en puisse rendre grâces à l'architecte et tenir compte de la recette et mises[1] du monde, qui lui a scellé ce privilège? Qu'il nous montre lettres[2] de cette belle et grande charge : ont-elles été octroyées[3] en faveur des sages seulement? elles ne touchent guère de gens. Les fous et les méchants sont-ils dignes de faveur si extraordinaire, et, étant la pire pièce du monde, d'être préférés à tout le reste? En croirons-nous cettui-là[4]? *Quorum igitur causa quis dixerit effectum esse mundum? Eorum scilicet animantium, quæ ratione utuntur; hi sunt dii et homines, quibus profecto nihil est melius*[5] : nous n'aurons jamais assez bafoué l'impudence de cet accouplage[6]. Mais, pauvret, qu'a-il en soi digne d'un tel avantage? A considérer cette vie incorruptible des corps célestes, leur beauté, leur grandeur, leur agitation continuée d'une si juste règle :

> Quum suspicimus magni cœlestia mundi
> Templa super, stellisque micantibus æthera fixum,
> Et venit in mentem lunæ solisque viarum[7]... ;

à considérer la domination et puissance que ces corps-là

cem), d'où *empereriz*: puis, on a dit, à l'imitation des mots en *ier* (de *arius*) *emperier*, *emperiere*; *impératrice* a été repris au latin au XVI^e^ siècle.

1. *Mettre*, en ancien français, signifie dépenser (c'est en effet le contraire de *prendre*); *les mises* sont donc les dépenses.

2. Les lettres patentes l'investissant de. Montaigne continue sa métaphore.

3. Ce passage (jusqu'à *accouplage*) est une add. de 1595.

4. Le stoïcien Balbus, à qui Cicéron (*De nat. Deor.*, II, 54) prête les paroles qui suivent.

5. « Pour qui dirons-nous donc que le monde a été fait? C'est sans doute pour les êtres animés qui ont l'usage de la raison, à savoir, les dieux et les hommes, qui sont les plus parfaits de tous les êtres. »

6. Des dieux et des hommes.

7. « Quand nous élevons nos regards vers l'immensité des espaces célestes, que nous contemplons les étoiles resplendissant au sein de l'éther, et que nous songeons au cours du soleil et de la lune. » (Lucrèce, V, 1203.)

ont, non seulement sur nos vies et conditions de notre fortune,

Facta etenim et vitas hominum suspendit ab astris[1],

mais sur nos inclinations mêmes, nos discours, nos volontés, qu'ils régissent, poussent et agitent à la merci de leurs influences, selon que notre raison nous l'apprend et le trouve :

Speculataque longe
Deprendit tacitis dominantia legibus astra,
Et totum alterna mundum ratione moveri,
Fatorumque vices certis discurrere signis[2];

à voir que, non un homme seul, non un roi, mais les monarchies, les empires et tout ce bas monde se meut au branle des moindres mouvements célestes :

Quantaque quam parvi faciant discrimine motus...
Tantum est hoc regnum, quod regibus imperat ipsis[3].

si notre vertu, nos vices, notre suffisance et science, et ce même discours[4] que nous faisons de la force des astres, et cette comparaison d'eux à nous, elle vient, comme juge notre raison, par leur moyen et de leur faveur :

Furit alter amore,
Et pontum tranare potest, et vertere Trojam,
Alterius sors est scribendis legibus apta.
Ecce patrem nati perimunt, natosque parentes;
Mutuaque armati coeunt in vulnera fratres.

1. « Car il a fait dépendre des astres nos actions et notre vie. » (Manilius, *Astron.*, III, 58.)

2. « Elle reconnait que ces astres, si éloignés de nous, ont sur l'homme un muet empire, que les mouvements de l'univers sont assujettis à des lois périodiques et que l'enchaînement des destinées est déterminé par des signes certains. ». (Id. I, 60.)

3. « Quel grand changement produisent ces légers mouvements! Quelle est cette puissance qui s'impose aux rois eux-mêmes? » (Id. I, 55; IV, 93.)

4. *Même* placé devant le subst. peut avoir la valeur d'un adverbe.

Non nostrum hoc bellum est; coguntur tanta movere
Inque suas ferri pœnas lacerandaque membra.
. . . . . .
Hoc quoque fatale est, sic ipsum expendere fatum[1];

si nous tenons de la distribution du ciel cette part de raison que nous avons, comment nous pourra-elle égaler à lui? Comment soumettre à notre science son essence et ses conditions? Tout ce que nous voyons en ces corps-là nous étonne[2] : *Quæ molitio, quæ ferramenta, qui vectes, quæ machinæ, qui ministri tanti operis fuerunt*[3]?...

La présomption est notre maladie naturelle et originelle. La plus calamiteuse et fragile de toutes les créatures, c'est l'homme, et quand et quand, la plus orgueilleuse. Elle se sent et se voit logée ici parmi la bourbe et le fient[4] du monde, attachée et clouée à la pire, plus morte et croupie[5] partie de l'univers, au dernier étage du logis, et le plus éloigné de la voûte céleste, avec les animaux de la pire condition des trois[6] : et se va plantant par imagination au-dessus du cercle de la lune, et ramenant le ciel sous ses pieds. C'est par la vanité de cette même imagination qu'il s'égale à Dieu, qu'il s'attribue les conditions divines, qu'il se trie soi-même et sépare de la presse des autres créatures, taille les parts aux animaux, ses confrères et compagnons, et leur distribue telle portion de facultés et de forces que bon lui semble. Comment connaît-il par l'effort de son

1. « L'un, furieux d'amour, traverse la mer pour ruiner Troie; le sort de l'autre est de légiférer. Ici les fils massacrent leurs pères, là les pères leurs fils, ou les frères s'arment l'un contre l'autre. Ne nous accusons point de ces crimes, c'est le destin qui entraîne les hommes à chercher leur propre châtiment, à se déchirer eux-mêmes;... et si je parle ainsi du destin, c'est que le destin même l'a voulu. » (Manilius, IV, 79. 118.)

2. Var. : *et nous transit* (1580).

3. « Quels instruments, quelles machines, quels ouvriers ont élevé un si vaste édifice? » (Cicéron, *De nat. Deor.*, I, 8; cit. aj. en 1595.)

4. Anciennement *fiens* (monosyll.) de *fēmus* pour *fimus; fiente* de *fēmita*.

5. La plus basse; cf. p. 111, n. 2.

6. Aériens, terrestres, aquatiques.

intelligence les branles internes et secrets des animaux? Par quelle comparaison d'eux à nous conclut-il la bêtise qu'il leur attribue? Quand je me joue à ma chatte[1], qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle? Nous nous entretenons de singeries réciproques. Si j'ai mon heure de commencer ou de refuser, aussi a-t-elle la sienne.... Ce défaut qui empêche la communication d'entre elles et nous, pourquoi n'est-il aussi bien à nous qu'à elles? C'est à deviner à qui est la faute de ne nous entendre point : car nous ne les entendons non plus qu'elles nous[2]. Par cette même raison elles nous peuvent estimer bêtes, comme nous les[3] estimons. Ce n'est pas grand merveille si nous ne les entendons pas; aussi ne faisons-nous les Basques et les Troglodytes[4].... Au reste, quelle sorte de notre suffisance[5] ne reconnaissons-nous aux opérations des animaux? Est-il police[6] réglée avec plus d'ordre, diversifiée à plus de charges et d'offices, et plus constamment entretenue que celle des mouches à miel? Cette disposition d'actions et de vacations[7] si ordonnée, la pouvons-nous imaginer se conduire sans discours et sans prudence[8]?

> His quidam signis atque hæc exempla secuti,
> Esse apibus partem divinæ mentis, et haustus
> Æthereos dixere[9].

Les arondelles[9], que nous voyons au retour du printemps fureter tous les coins de nos maisons, cherchent-

1. Cette boutade célèbre (jusqu'à *la sienne*) est une add. de 1595.

2. Var. : *qu'eux à nous*. Cf. p. 129, n. 7.

3. Var. : *nous les en*... Cf. p. 81, n. 8.

4. Peuplade de l'ancienne Afrique orientale, au sud-est de l'Égypte. Leur nom signifie habitants des cavernes (de τρώγλη, trou, et δύνειν, s'enfoncer).

5. Quel est celui de nos arts.

6. État, organisation politique.

7. Fonctions (de *vacare*, être occupé à).

8. Var. : *providence* (1580-8).

9. « Frappés de ces signes, suivant ces exemples, certains ont dit qu'il y avait dans les abeilles quelque chose de divin et une parcelle de l'âme céleste. » (Virgile, *Georg.*, IV, 219.)

10. *Aronde* (resté dans la technologie) et *arondelle*, anciennes formes de *hirondelle*.

elles sans jugement et choisissent-elles sans discrétion, de mille places, celle qui leur est la plus commode à se loger? Et en cette belle et admirable contexture de leurs bâtiments, les oiseaux peuvent-ils se servir plutôt d'une figure carrée que de la ronde, d'un angle obtus que d'un angle droit, sans en savoir les conditions et les effets? Prennent-ils tantôt de l'eau, tantôt de l'argile, sans juger que la dureté s'amollit en l'humectant? Planchent-ils [1] de mousse leur palais, ou de duvet, sans prévoir que les membres tendres de leurs petits y seront plus mollement et plus à l'aise? Se couvrent-ils du vent pluvieux et plantent leur loge à l'orient, sans connaître les conditions différentes de ces vents et considérer que l'un leur est plus salutaire que l'autre? Pourquoi épaissit l'araignée sa toile en un endroit et relâche en un autre, se sert à cette heure de cette sorte de nœud, tantôt de celle-là, si elle n'a et délibération et pensement et conclusion? Nous reconnaissons assez, en la plupart de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au-dessus de nous et combien notre art est faible à les imiter. Nous voyons toutefois, aux nôtres plus grossiers, les facultés que nous y employons, et que notre âme s'y sert de toutes ses forces : pourquoi n'en estimons-nous autant d'eux? Pourquoi attribuons-nous à je ne sais quelle inclination naturelle et servile les ouvrages qui surpassent tout ce que nous pouvons par nature et par art? En quoi, sans y penser, nous leur donnons un très-grand avantage sur nous de faire que Nature, par une douceur maternelle, les accompagne et guide, comme par la main, à toutes les actions et commodités de leur vie, et qu'à nous [2] elle nous abandonne au hasard et à la fortune, et [3] à quêter par art les choses nécessaires à notre conservation; et nous refuse quand et quand les

1. *Plancher*, formé directement sur *planche*, planchéier.

2. Cf. p. 127, n. 7.

3. Sous-ent. : nous force.

moyens de pouvoir arriver, par aucune institution[1] et contention d'esprit, à la suffisance naturelle des bêtes : de manière que leur stupidité brutale surpasse en toutes commodités tout ce que peut notre divine intelligence[2]. Vraiment, à ce compte, nous aurions bien raison de l'appeler une très-injuste marâtre. Mais il n'en est rien ; notre police n'est pas si difforme et déréglée[3]. Nature a embrassé universellement toutes ses créatures[4] : et n'en est aucune qu'elle n'ait bien pleinement fournie de tous moyens nécessaires à la conservation de son être....

Nous ne sommes ni au-dessus ni au-dessous du reste : tout ce qui est sous le ciel, dit le sage, court une loi et fortune pareille.

> Indupedita suis fatalibus omnia vinclis[5].

Il y a quelque différence, il y a des ordres et des degrés : mais c'est sous le visage[6] d'une même nature :

> Res... quæque suo ritu procedit, et omnes
> Fœdere naturæ certo discrimina servant[7].

Il faut contraindre l'homme et le ranger dans les barrières de cette police. Le misérable n'a garde d'enjamber par effet au delà : il est entravé et engagé, il est assujetti de pareille obligation que les autres créatures de son ordre, et d'une condition fort moyenne, sans aucune prérogative, préexcellence vraie et essentielle. Celle qu'il se donne par opinion et par fantaisie n'a ni corps ni goût. Et s'il est ainsi que lui seul de tous les animaux ait cette liberté de l'imagination et ce dérèglement de pensées lui représentant ce qui est,

1. Éducation.
2. Var. : *notre invention et nos arts* (1580-8).
3. Var. : *difforme et si monstrueuse* (1580-8).
4. Les a embrassées du même amour, les a traitées de même.
5. « Tout est enchaîné dans des liens invincibles. » (Lucrèce, V, 874 ; cit. aj. en 1588.)
6. Sous l'aspect.
7. « Chaque chose se développe à sa manière et toutes gardent les différences établies par l'ordre de la nature. » (*Sed vis* au lieu de *res*.) (Lucrèce, V, 721 ; cit. aj. 1588.)

ce qui n'est pas, et ce qu'il veut, le faux et le véritable, c'est un avantage qui lui est bien cher vendu et duquel il a bien peu à se glorifier : car de là naît la source des maux qui le pressent, péché[1], maladie, irrésolution, trouble, désespoir. Je dis donc, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a point d'apparence d'estimer que les bêtes fassent par inclination naturelle et forcée les mêmes choses que nous faisons par notre choix et industrie. Nous devons conclure de pareils effets pareilles facultés, et de plus riches effets des facultés plus riches[2] : et confesser par conséquent que ce même discours, cette même voie que nous tenons à ouvrer[3], aussi la tiennent les animaux, ou quelque autre meilleure....

Et si nous voulons prendre quelque avantage de cela même qu'il est en nous de les saisir, de nous en servir, et d'en user à notre volonté, ce n'est que ce même avantage que nous avons les uns sur les autres; nous avons à cette condition nos esclaves; et les Climacides[4] étaient-ce pas des femmes, en Syrie, qui servaient, couchées à quatre pattes, de marchepied et d'échelle aux dames pour monter en coche? Et la plupart des personnages[5] libres abandonnent, pour bien légères commodités, leur vie et leur être à la puissance d'autrui; les femmes[6] des Thraces plaident à qui sera choisie pour être tuée au tombeau de son mari. Les tyrans ont-ils jamais failli[7] de trouver assez d'hommes voués à leur dévotion, aucuns d'eux ajoutant davantage[8] cette nécessité de les accompagner à la mort comme en la vie? Des armées entières[9] se sont ainsi obligées à leurs capitaines. La formule du serment, en cette rude école des

1. Var. : *vice* (1580-8).
2. Propos. aj. en 1595.
3. Agir (de *operare*.)
4. Cette proposition (*et les Climacides... coche*) est une add. de 1588; *Climacides* de κλῖμαξ, échelle.
5. Var. : *personnes* (1580-8).
6. *Les femmes... mari*, add. de 1595.
7. Manqué.
8. De plus.
9. *Des armées... s'y perdaient* (p. 188, l. 9), add. de 1588.

escrimeurs à outrance[1], portait ces promesses : « Nous jurons de nous laisser enchaîner, brûler, battre et tuer de glaive et souffrir tout ce que les gladiateurs légitimes souffrent de leur maître ; » engageant très religieusement et le corps et l'âme à son service :

> Ure meum, si vis, flamma caput, et pete ferro
> Corpus, et intorto verbere terga seca[2].

C'était une obligation véritable ; et si, il s'en trouvait dix mille, telle année, qui y entraient et s'y perdaient[3]. Quand les Scythes[4] enterraient leur roi, ils étranglaient sur son corps son échanson, écuyer d'écurie, chambellan, huissier de chambre et cuisinier ; et, en son anniversaire, ils tuaient cinquante chevaux, montés de cinquante pages, qu'ils avaient empalés par l'épine du dos jusqu'au gosier, et les laissaient ainsi plantés en parade autour de la tombe. Les hommes qui nous servent le font à meilleur marché, et pour un traitement moins curieux et moins favorable que celui que nous faisons aux oiseaux, aux chevaux et aux chiens[5]. A quel souci[6] ne nous démettons-nous pour leur commodité ? Il ne me semble point que les plus abjects serviteurs fassent volontiers pour leurs maîtres ce que les princes s'honorent de faire pour ces bêtes. Diogène, voyant ses parents en peine de le racheter de servitude : « Ils sont fous, disait-il ; c'est celui qui me traite et me nourrit, qui me sert » ; et ceux qui entretiennent les bêtes se doivent dire plutôt les servir qu'en être servis. Et si, elles ont cela de plus généreux que jamais lion ne s'asservit à un autre lion, ni un cheval à un autre cheval, par faute de cœur. Comme nous allons à la chasse des bêtes, ainsi

1. Des gladiateurs.
2. « Brûle ma tête si tu le veux, j'y consens ; perce mon corps d'un glaive et déchire mon dos à coups de fouet. » (Tibulle I, IX, 21.)
3. Y périssaient.
4. *Quand les Scythes... de la tombe*, add. de 1595.
5. 1580-8 aj. : *pour le service que nous en tirons.*
6. *A quel souci... servis* (9 lig. plus bas), add. de 1595.

vont les tigres et les lions à la chasse des hommes; et ont un pareil exercice les unes sur les autres, les chiens sur les lièvres, les brochets sur les tanches, les arondelles sur les cigales, les éperviers sur les merles et sur les alouettes :

> Serpente ciconia pullos
> Nutrit, et inventa per devia rura lacerta...
> Et leporem aut capream famulæ Jovis et generosæ
> In saltu venantur aves[1]....

Quant à la force, il n'est animal au monde en butte de tant d'offenses que l'homme : il ne nous faut point une baleine, un éléphant et un crocodile, ni tels autres animaux, desquels un seul est capable de défaire un grand nombre d'hommes : les pouils[2] sont suffisants pour faire vaquer la dictature de Sylla[3]; c'est le déjeuner d'un petit ver, que le cœur et la vie d'un grand et triomphant empereur[4]....

Il y a encore plus de discours[5] à instruire autrui qu'à être instruit : or, laissant à part ce que Democritus jugeait et prouvait, que la plupart des arts, les bêtes nous les ont apprises[6], comme l'araignée à tistre[7] et à coudre, l'arondelle à bâtir, le cygne et le rossignol la musique, et plusieurs animaux, par leur imitation, à faire la mé-

1. « La cigogne nourrit ses petits de serpents et de lézards qu'elle trouve dans les lieux écartés; le noble oiseau, ministre de Jupiter, chasse dans les forêts le lièvre et le chevreuil. » (Juvénal, XIV, 74, 81; cit. aj. 1588.)

2. *Pouil*, forme ancienne et régulière de *pou* (de *peduculum*); le même suffixe était représenté de même dans *genouil*, *verrouil*; ces mots sont devenus *pou*, *genou*, *verrou*, sous l'influence du pluriel, où le mouillement de l'*l* se perdait; les formes anciennes ont laissé leur trace dans les dérivés *pouilleux*, *agenouiller*, *verrouiller*.

3. Pour mettre fin à la dictature de Sylla, qui mourut de la maladie pédiculaire.

4. Le fameux passage de Pascal, *Pensées*, III, 7 : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté... sans un petit grain de sable qui se met dans son uretère... » est certainement inspiré par celui-ci.

5. Intelligence. Cf. p. 49, n. 1.

6. Selon le témoignage de Plutarque (*De l'industrie des animaux*, XX). C'est à ce traité de Plutarque et à Pline l'Ancien que sont empruntées la plupart des anecdotes qui suivent.

7. Forme ancienne et régulière (de *texere*), remplacée par *tisser*; *tissu* en est le part. passé régulier.

decine : Aristote tient que les rossignols instruisent leurs petits à chanter, et y emploient du temps et du soin, d'où il advient que ceux[1] que nous nourrissons en cage, qui n'ont point eu loisir d'aller à l'école sous leurs parents, perdent beaucoup de la grâce de leur chant : nous pouvons[2] juger par là qu'il reçoit de l'amendement par discipline et par étude; et, entre les libres même, il n'est pas un et pareil, chacun en a pris selon sa capacité; et sur la jalousie de leur apprentissage, ils se débattent, à l'envi, d'une contention[3] si courageuse, que parfois le vaincu y demeure mort, l'haleine lui faillant plutôt que la voix. Les plus jeunes ruminent pensifs et prennent à imiter certains couplets de chanson; le disciple écoute la leçon de son précepteur et en rend compte avec grand soin; ils se taisent, l'un tantôt, tantôt l'autre; on oit[4] corriger les fautes et sent-on aucune répréhension du précepteur. J'ai vu, dit Arrianus, autrefois un éléphant ayant à chacune[5] cuisse un cymbale[6] pendu, et un autre attaché à sa trompe, au son desquels tous les autres dansaient en rond, s'élevant et s'inclinant à certaines cadences, selon que l'instrument les guidait; et y avait plaisir à ouïr cette harmonie.

Mais cette autre histoire de la pie, de laquelle nous avons Plutarque même pour répondant, est étrange : elle était en la boutique d'un barbier, à Rome, et faisait merveilles de contrefaire avec la voix tout ce qu'elle oyait. Un jour, il advint que certaines trompettes s'arrêtèrent à sonner longtemps devant cette boutique. Depuis cela, et tout le lendemain, voilà cette pie pensive, muette et mélancolique : de quoi tout le monde était émerveillé, et pensait-on que le son des trompettes l'eût

1. Var. : *que les petits* (1580).
2. *Nous pouvons... harmonie* (fin du §), add. de 1588.
3. D'un effort, d'une rivalité.
4. *Oit*, entend, de *ouir*.
5. *Chacun* peut être indifféremment, au XVI^e^ siècle, pronom et adjectif.
6. Ce mot a d'abord été masculin, comme la plupart des substantifs remontant à des neutres latins.

ainsi étourdie et étonnée, et qu'avec l'ouïe, la voix se fût quant et quant éteinte; mais on trouva enfin que c'était une étude profonde, et une retraite en soi-même, son esprit s'exercitant, et préparant sa voix à représenter le son de ces trompettes, de manière que sa première voix ce fut celle-là[1] d'exprimer parfaitement leurs reprises, leurs poses et leurs nuances[2], ayant quitté par ce nouvel apprentissage et pris à dédain tout ce qu'elle savait auparavant.

Je ne veux pas omettre d'alléguer cet autre exemple d'un chien que ce même Plutarque dit avoir vu (car, quant à l'ordre, je sens bien que je le trouble, mais je n'en observe non plus à ranger ces exemples qu'au reste de toute ma besogne), lui étant dans un navire : ce chien, étant en peine d'avoir l'huile qui était dans le fond d'une cruche, où il ne pouvait arriver de la langue, pour l'étroite embouchure du vaisseau, alla quérir des cailloux[3] et en mit dans cette cruche jusques à ce qu'il eût fait hausser l'huile plus près du bord, où il la put atteindre. Cela, qu'est-ce, si ce n'est l'effet d'un esprit bien subtil? On dit que les corbeaux de Barbarie en font de même quand l'eau qu'ils veulent boire est trop basse. Cette action est aucunement voisine de ce que récitait des éléphants un roi de leur nation, Juba, que, quand, par la finesse de ceux qui les chassent, l'un d'entre eux se trouve pris dans certaines fosses profondes qu'on leur prépare, et les recouvre l'on de menues broussailles pour les tromper, ses compagnons y apportent en diligence force pierres et pièces de bois, afin que cela l'aide à s'en mettre hors....

Quant à la guerre, qui est la plus grande et pompeuse des actions humaines, je saurais volontiers[4] si nous

1. Que sa première émission de voix fut employée à....
2. *Nuances*, prop. changements, ici, vocalises.
3. Var. : *il vit qu'il alla quérir des cailloux qui étaient dans la navire* (1580-8). *Navire* a été, jusqu'au XVII^e siècle, masc. et fémin.
4. Je désirerais savoir, c.-à-d. j'ignore.

nous en voulons servir pour argument de quelque prérogative, ou, au rebours, pour témoignage de notre imbécillité et imperfection : comme de vrai, la science de nous entre-défaire et entre-tuer, de ruiner et perdre notre propre espèce, il semble qu'elle n'a pas beaucoup de quoi se faire désirer aux bêtes qui ne l'ont pas.

Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? Quo nemore unquam
Exspiravit aper majoris dentibus apri[1] ?

Mais elles n'en sont pas universellement exemptes pourtant : témoin les furieuses rencontres des mouches à miel et les entreprises des princes des deux armées contraires :

Sæpe duobus
Regibus incessit magno discordia motu,
Continuoque animos vulgi et trepidantia bello
Corda licet longe præsciscere[2].

Je ne vois jamais cette divine description qu'il ne m'y semble lire peinte l'ineptie et vanité humaine. Car ces mouvements guerriers, qui nous ravissent de leur horreur et épouvantement, cette tempête de sons et de cris :

Fulgur ubi ad cælum se tollit, totaque circum
Ære renidescit tellus, subterque virum vi
Excitur pedibus sonitus, clamoreque montes
Icti rejectant voces ad sidera mundi[3].

1. « Quand vit-on un lion arracher la vie à un lion plus faible? Dans quelle forêt un sanglier a-t-il expiré sous la dent d'un sanglier plus vigoureux? » (Juvénal, XV, 160; cit. aj. 1588.)

2. « Souvent dans une ruche il s'élève entre deux rois des querelles qui portent partout le désordre : dès lors on peut pressentir l'acharnement et la fureur guerrière des deux peuples. » (Virgile, *Géorg.*, IV, 67.)

3. « Un éclair jaillit vers le ciel; la terre tout autour est illuminée du reflet de l'airain; sous les pas pressés de tant de guerriers le sol retentit; les montagnes frappées renvoient l'écho de leurs cris jusqu'aux astres de la voûte céleste. » (Lucrèce, II, 323; trad. Crouslé; cit. aj. 1588.)

Cette effroyable ordonnance de tant de milliers d'hommes armés, tant de fureur, d'ardeur, et de courage, il est plaisant à considérer par combien vaines occasions elle est agitée, et par combien légères occasions éteinte.

> Paridis propter narratur amorem
> Græcia Barbariæ diro collisa duello[1].

L'envie d'un seul homme, un dépit, un plaisir, une jalousie domestique, causes qui ne devraient pas émouvoir deux harengères à s'égratigner, c'est l'âme et le mouvement[2] de tout ce grand trouble....

Or, ce grand corps à tant de visages et de mouvements, qui semblent menacer le ciel et la terre :

> Quam multi Lybico volvuntur marmore fluctus,
> Sævus ubi Orion hibernis conditur undis,
> Vel cum sole novo densæ torrentur aristæ,
> Aut Hermi campo, aut Lyciæ flaventibus arvis,
> Scuta sonant, pulsuque pedum tremit excita tellus[3];

ce furieux monstre à tant de bras et tant de têtes, c'est toujours l'homme faible, calamiteux et misérable. Ce n'est qu'une fourmilière émue et échauffée,

> It nigrum campis agmen[4];

un souffle de vent contraire, le croassement d'un vol de corbeaux, le faux pas d'un cheval, le passage fortuit d'un aigle[5], un songe, une voix, un signe, une brouée matinière[6] suffisent à le renverser et porter par terre.

1. « On raconte que, pour servir l'amour de Pâris, la Grèce se mesura avec l'Asie dans un effroyable duel. » (Horace, *Ep.*, I, II, 6.)

2. C.-à-d. leur point de départ (*inde movent*), leur origine.

3. « Comme les flots innombrables qui roulent sur la mer de Lybie, quand l'orageux Orion, au retour de l'hiver, se plonge dans les ondes, ou comme, au renouvellement de l'été, les moissons épaisses que brûle le soleil, soit dans les plaines de l'Hermus, soit dans les campagnes jaunissantes de la Lycie : les boucliers résonnent et la terre ébranlée tremble sous les pas. » (Virg., *Én.*, VII, 718.)

4. « Le noir essaim marche dans la plaine. » (Virg., *Én.*, IV, 404.)

5. Var. : *une aigle* (1580).

6. Un brouillard matinal.

Donnez-lui seulement d'un rayon de soleil par le visage, le voilà fondu et évanoui ; qu'on lui évente seulement un peu de poussière aux yeux, comme aux mouches à miel de notre poète[1], voilà toutes nos enseignes, nos légions, et le grand Pompeius même à leur tête, rompu et fracassé....

Nous avons, pour notre part, l'inconstance, l'irrésolution, l'incertitude, le deuil, la superstition, la sollicitude des choses à venir, voire après notre vie, l'ambition, l'avarice, la jalousie, l'envie, les appétits déréglés, forcenés et indomptables, la guerre, le mensonge, la déloyauté, la détraction[2] et la curiosité. Certes nous avons étrangement surpayé[3] ce beau discours[4], de quoi nous nous glorifions, et cette capacité de juger et connaître, si nous l'avons achetée au prix de ce nombre infini de passions, auxquelles nous sommes incessamment en prise[5]....

De quel fruit pouvons-nous estimer avoir été à Varro et Aristote cette intelligence de tant de choses? Les a-elle exemptés des incommodités humaines? Ont-ils été déchargés des accidents qui pressent un crocheteur? Ont-ils tiré de la logique quelque consolation à la goutte? Pour avoir su comme[6] cette humeur se loge aux jointures, l'en ont-ils moins sentie?... A l'on trouvé que la volupté et la santé soient plus savoureuses à celui qui sait l'astrologie et la grammaire... et la honte et pauvreté moins importunes? J'ai vu en mon temps cent artisans, cent laboureurs, plus sages et plus heureux que des recteurs de l'université : et lesquels j'aimerais mieux ressembler[7].

1. De Virgile. Allusion à un vers des *Géorgiques* (IV, 17.)
2. La jalousie, la tendance au dénigrement (de *detrahere*, enlever, sous-ent. au mérite d'autrui). L'ancienne langue avait aussi *detraire*, que nous avons remplacé par *détracter*.
3. Payé trop ; *sur*, en composition avec un verbe, marque l'excès ; cf. *surchauffer*, *surcharger*, etc.
4. Raison ; cf. p. 49, n. 1
5. Var. : *en butte* (1580).
6. Cf. p. 12, n. 1.
7. Cf. p. 5, n. 4.

La première loi que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut une loi de pure obéissance : ce fut un commandement, nu et simple, où l'homme n'eut rien à connaître et à causer[1], d'autant que[2] l'obéir est le propre office d'une âme raisonnable, reconnaissant un céleste, supérieur et bienfacteur[3]. De l'obéir et céder naît toute autre vertu, comme du cuider[4], tout péché. Et au rebours, la première tentation qui vint à l'humaine nature de la part du diable, sa première poison[5], s'insinua en nous par les promesses qu'il nous fit de science et de connaissance, *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum*[6]. Voilà pourquoi l'ignorance nous est tant recommandée par notre religion, comme pièce propre[7] à la créance et à l'obéissance....

Qui démeut[8] l'âme, qui la jette plus coutumièrement à la manie[9] que sa promptitude, sa pointe[10], son agilité, et enfin sa force propre? De quoi se fait la plus subtile folie que de la plus subtile sagesse? Comme des grandes amitiés naissent des grandes inimitiés, des santés vigoureuses les mortelles maladies : ainsi des rares et vives agitations de nos âmes les plus excellentes manies[11] et plus détraquées; il n'y a qu'un demi-tour de cheville à passer de l'un à l'autre. Aux actions des hommes insensés, nous voyons combien proprement

1. Var. : *raisonner* (1580-8). — *Causer* (*choser* est la forme ancienne et populaire de ce mot), discuter.

2. *D'autant que... péché*, add. de 1595; *Et au rebours... obéissance*, de 1588.

3. Forme savante de *bienfaiteur*.

4. Cf. p. 179, n. 8.

5. *Poison* a été féminin jusqu'au XVII[e] siècle (d'après le lat. *potionem*) et l'est encore aujourd'hui dans la plupart des patois.

6. « Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. » (*Genèse*, III, 5.)

7. Partie, élément de.

8. *Démeut*, de *démouvoir*, bouleverse. Tout ce passage jusqu'à *pour nous guider*, fin du §, est une add. de l'éd. de 1582, sauf quelques lignes (*De quoi... l'un à l'autre*), aj. en 1588; il a été inspiré à Montaigne par la visite qu'il fit, en novembre 1580, au célèbre poète italien Torquato Tasso, enfermé comme fou à l'hôpital Sainte-Anne, de Ferrare.

9. A la folie (μανία, folie furieuse, de μαίνομαι).

10. Sa pénétration, sa finesse (lat. *acumen*).

11. Les plus sublimes folies.

convient la folie avec les plus vigoureuses opérations de notre âme. Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage d'entre la folie avec les gaillardes[1] élévations d'un esprit libre et les effets d'une vertu suprême et extraordinaire? Platon dit les mélancoliques plus disciplinables et excellents : aussi n'en est-il point qui aient tant de propension à la folie. Infinis esprits se trouvent ruinés par leur propre force et souplesse : quel saut vient de prendre, de sa propre[2] agitation et allégresse, l'un des plus judicieux, ingénieux et plus formés à l'air de cette antique et pure poésie, qu'autre poète italien ait jamais[3] été? N'a-il pas de quoi savoir gré à cette sienne vivacité meurtrière, à cette clarté qui l'a aveuglé, à cette exacte et tendue appréhension[4] de la raison qui l'a mis sans raison, à la curieuse et laborieuse quête des sciences qui l'a conduit à la bêtise, à cette rare aptitude aux exercices de l'âme qui l'a rendu sans exercice et sans âme? J'eus plus de dépit[5] encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux état survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages; lesquels, sans son su[6], et toutefois à sa vue, on a mis en lumière incorrigés et informes. Voulez-vous un homme sain, le voulez-vous réglé, et en ferme et sûre posture? Affublez-le de ténèbres d'oisiveté et de pesanteur. Il nous faut abêtir pour nous assagir[7] et nous éblouir[8] pour nous guider....

Il s'en faut tant que nos forces conçoivent la hauteur divine que, des ouvrages de notre Créateur, ceux-là portent mieux sa marque et sont mieux siens que nous entendons le moins. C'est aux chrétiens une occasion de

1. *Gaillardes*, vigoureuses. — Le mot *entre* est amené ici par l'idée de rapport.
2. Par suite de sa propre.
3. Var. : *de longtemps* (1588).
4. Faculté de comprendre, pénétration.
5. Peine, tristesse.
6. A son insu. Nous disons encore : *au vu et au su de*....
7. Cf. Pascal (*Pensées*, X, 1) :... « Naturellement même, cela vous fera croire et vous abêtira. »
8. Aveugler.

croire que de rencontrer une chose incroyable. Elle est d'autant plus selon raison quelle est contre l'humaine raison. Si elle était selon raison, ce ne serait plus miracle, et si elle était selon quelque exemple, ce ne serait plus chose singulière. *Melius scitur Deus nesciendo*, dit S. Augustin[1]....

La participation que nous avons à la connaissance de la vérité, quelle qu'elle soit, ce n'est point par nos propres forces que nous l'avons acquise. Dieu nous a assez appris cela par les témoins[2] qu'il a choisis du vulgaire, simples et ignorants, pour nous instruire de ses admirables secrets. Notre foi ce n'est pas notre acquêt, c'est un pur présent de la libéralité d'autrui. Ce n'est pas par discours ou par notre entendement que nous avons reçu notre religion, c'est par autorité et par commandement étranger. La faiblesse de notre jugement nous y aide plus que la force, et notre aveuglement[3] plus que notre clairvoyance. C'est par l'entremise de notre ignorance, plus que de notre science, que nous sommes savants de divin savoir. Ce n'est pas merveille si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette connaissance supernaturelle et céleste : apportons-y seulement, du nôtre, l'obéissance et la sujétion : car, comme il est écrit : « Je détruirai la sapience des sages et abattrai la prudence des prudents. » Où est le sage? Où est l'écrivain? Où est le disputateur de ce siècle? Dieu n'a-il pas abêti la sapience de ce monde? Car puisque le monde n'a point connu Dieu par sapience, il lui a plu, par l'ignorance et par la simplesse[4] de la prédication, sauver les croyants.

Or rien du nôtre ne se peut apparier ou rapporter, en quelque façon que ce soit, à la nature divine, qui ne

1. « L'ignorant arrive plus sûrement à Dieu. » (*De ordine*, II, 16.) Cette cit. aj. en 1595; les lignes précédentes (*et si elle était... singulière*) en 1588.
2. C.-à-d, les apôtres.
3. Var. : *cécité* (1580).
4. Var. : *la vanité* (1580).

la tache et marque d'autant d'imperfection[1]. Cette infinie beauté, puissance et bonté, comment peut-elle souffrir quelque correspondance et similitude à chose si abjecte[2] que nous sommes, sans un extrême intérêt[3] et déchet de sa divine grandeur? *Infirmum Dei fortius est hominibus, et stultum Dei sapientius est hominibus*[4]. Stilpon le philosophe[5], interrogé si les dieux s'éjouissent de nos honneurs et sacrifices : « Vous êtes indiscrets, répondit-il; retirons-nous à part si vous voulez parler de cela. » Toutefois nous lui prescrivons des bornes, nous tenons sa puissance assiégée par nos raisons (j'appelle raisons nos rêveries et nos songes, avec la dispense de la philosophie, qui dit « le fou même et le méchant forcener par raison ; mais que c'est une raison de particulière forme[6] : » nous le voulons asservir aux apparences vaines et faibles de notre entendement, lui[7] qui a fait et nous et notre connaissance. Parce que rien ne se fait de rien, Dieu n'aura su bâtir le monde sans matière. Quoi! Dieu nous a-il mis en main les clefs et les derniers ressorts de sa puissance? S'est il obligé à n'outrepasser les bornes de notre science? Mets le cas, ô homme, que tu aies pu remarquer ici quelques traces de ses effets, penses-tu qu'il y ait employé tout ce qu'il a pu, et qu'il ait mis toutes ses formes et toutes ses idées en cet ouvrage? Tu ne vois que l'ordre et la police de ce petit caveau où tu es logé[8]; au moins si tu la vois[9] : sa divinité a une

1. Tout ce développement sur l'impossibilité de concevoir Dieu, dont nous ne citons qu'une faible partie et qui était beaucoup moins étendu dans l'édition *princeps*, parait une réponse directe à quelques chapitres (notamment 97 ss.) de la *Theologia naturalis* de Sebond. Nous imprimons à l'*Appendice* III le plus caractéristique.

2. Var. : *à une si vile chose et abjecte* (1580-8).

3. Cf. p. 71, n. 2.

4. « La faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes, et la folie de Dieu plus sage. » (Saint Paul, *Corinth*, I, 1, 25.) Cette cit. et la phrase suivante ont été aj. en 1595.

5. Stilpon (IVe s. av. J.-C.), disciple d'Euclide, appartenait à la secte mégarique.

6. Var. : *mais que c'est raison errante* (1580-8).

7. Var. : à *lui* (1588). Cf. 129, n. 7.

8. Cf. Pascal (I, 1) : « Ce petit cachot où il se trouve logé : j'entends l'univers. »

9. En admettant que tu la voies.

juridiction infinie au delà; cette pièce n'est rien au prix du tout :

Omnia cum cælo, terraque marique,
Nil sunt ad summam summaï totius omnem[1] :

c'est une loi municipale que tu allègues, tu ne sais pas quelle est l'universelle. Attache-toi à ce à quoi tu es sujet, mais non pas à lui; il n'est pas ton confrère, ou concitoyen ou compagnon. S'il s'est aucunement communiqué à toi, ce n'est pas pour se ravaler à ta petitesse, ni pour te donner le contrerôle de son pouvoir : le corps humain ne peut voler aux nues; c'est pour toi[2]. Le soleil branle, sans séjour[3], sa course ordinaire; les bornes des mers et de la terre ne se peuvent confondre : l'eau est instable et sans fermeté; un mur est, sans froissure, impénétrable à un corps solide[4]; l'homme ne peut conserver sa vie dans les flammes; il ne peut être et au ciel et en la terre et en mille lieux ensemble corporellement : c'est pour toi qu'il a fait ces règles; c'est toi qu'elles attachent; il a témoigné aux chrétiens qu'il les a toutes franchies quand il lui a plu. De vrai, pourquoi, tout-puissant comme il est, aurait-il restreint ses forces à certaine mesure? En faveur de qui aurait-il renoncé[5] son privilège?...

Davantage[6], combien y a-il de choses de notre connaissance qui combattent ces belles règles que nous avons taillées et prescrites à Nature? Et nous entreprendrons d'y attacher Dieu même! Combien de choses appelons-nous miraculeuses et contre nature? Cela se fait par chaque homme et par chaque nation, selon la mesure

1. « Le ciel, la terre, la mer, l'univers entier ne sont rien en comparaison du tout des touts. » (Lucrèce, VI, 679.)

2. C'est pour toi que Dieu a fait ces règles, comme Montaigne le dira un peu plus bas

3. *Sans séjour*, sans repos; *séjourner* dans l'ancienne langue signifie se reposer.

4. Var. : *un mur est impénétrable à un corps humain* (1580).

5. Cf. p. 5, n. 4.

6. De plus.

de son ignorance[1] : combien trouvons-nous de propriétés occultes et de quintessences? Car[2] « aller selon nature, » pour nous, ce n'est qu' « aller selon notre intelligence », autant qu'elle peut suivre et autant que nous y voyons : ce qui est au delà est monstrueux et désordonné....

Somme[3], le bâtiment et le débâtiment, les conditions de la Divinité se forgent par l'homme, selon la relation à soi. Quel patron! Et quel modèle! Étirons, élevons et grossissons les qualités humaines tant qu'il nous plaira : enfle-toi, pauvre homme, et encore, et encore, et encore,

Non, si te ruperis, inquit[4].

Profecto non Deum, quem cogitare non possunt, sed semet ipsos pro illo cogitantes, non illum, sed se ipsos, non illi, sed sibi comparant[5]. Ès choses naturelles les effets ne rapportent qu'à demi leurs causes[6] : quoi cette-ci? Elle est au dessus de l'ordre de nature; sa condition est trop hautaine[7], trop éloignée et trop maîtresse pour souffrir que nos conclusions l'attachent et le garrottent. Ce n'est point par nous qu'on y arrive, cette route est trop basse[8] : nous ne sommes non plus près du ciel sur le mont Cenis qu'au fond de la mer : consultez en, pour voir, avec votre astrolabe[9]....

Il nous faut noter qu'à chaque chose il n'est rien plus

1. Proposition ajoutée en 1595.

2. Les éd. de 1580-8 intercalent ici : *à ce que je puis comprendre.*

3. Tout le passage qui commence ici (jusqu'à *Jugeons par là*, p. 202, l. 17) et qui paraît une réfutation directe de Sebond, est une add. de 1588, encore accrue en 1595.

4. « Non, pas même quand tu crèverais. » (Horace, *Sat.*, II, III, 19.) Les lignes précédentes sont une allusion à la fable de *la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, racontée en cet endroit.

5. « Certes, les hommes, en croyant se représenter Dieu, qu'ils ne peuvent concevoir, se représentent eux-mêmes; c'est à eux, non à lui-même, qu'ils le comparent. » (Saint Augustin, *De Civit. Dei*, XII, 15; cit. ajoutée en 1595.)

6. C.-à-d. on ne peut juger qu'à demi des causes par les effets.

7. *Hautain* a été jusqu'au XVII^e^ s. synonyme de *haut*.

8. Var. : *trop basse et trop vile* (1588).

9. C.-à-d. consultez là-dessus votre astrolabe. L'astrolabe est un instrument dont on se servait pour mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon.

cher et plus estimable que son être (le lion, l'aigle, le dauphin, ne prisent rien au dessus de leur espèce[1]), et que chacune rapporte les qualités de toutes autres choses à ses propres qualités; lesquelles nous pouvons bien étendre et raccourcir, mais c'est tout; car, hors de ce rapport et de ce principe, notre imagination ne peut aller, ne peut rien deviner autre, et est impossible qu'elle sorte de là, et qu'elle passe au delà : d'où naissent[2] ces anciennes conclusions : « De toutes les formes, la plus belle est celle de l'homme : Dieu donc est de cette forme. Nul ne peut être heureux sans vertu, ni la vertu être sans raison; et nulle raison loger ailleurs qu'en l'humaine figure : Dieu est donc revêtu de l'humaine figure. » *Ita est informatum anticipatumque mentibus nostris, ut homini, quum de Deo cogitet, forma occurrat humana*[3]. Pourtant disait plaisamment Xenophanes[4] que, si les animaux se forgent des dieux, comme il est vraisemblable qu'ils fassent, ils les forgent certainement de même eux[5], et se glorifient comme nous. Car pourquoi ne dira un oison ainsi : « Toutes les pièces de l'univers me regardent; la terre me sert à marcher, le soleil à m'éclairer, les étoiles à m'inspirer leurs influences; j'ai telle commodité des vents, telle des eaux; il n'est rien que cette voûte regarde si favorablement que moi; je suis le mignon[6] de nature? Est-ce pas l'homme qui me traite, qui me loge, qui me sert? C'est pour moi qu'il fait et semer et moudre; s'il me mange, aussi fait-il bien l'homme, son compagnon; et si fais-je[7] moi les

1. Parenthèse ajoutée en 1595.

2. *D'où naissent*... humana, add. de 1595.

3. « C'est une habitude qui nous est innée que de nous représenter la forme humaine quand nous pensons à Dieu. » (Cicéron, *De nat. Deor.*, I, 27.)

4. « Et c'est pourquoi Xénophane disait.... » Ce mot est cité par Eusèbe, *Prop. evang.*, XIII, 13. — Xénophane de Colophon, l'un des premiers philosophes grecs (vi^e^ s. av. J.-C.), avait exposé son système en divers poèmes.

5. Locution prépositive ayant la valeur d'un adjectif et équivalente à *semblables à eux*.

6. Le favori; cf. p. 66, n. 1.

7. Cf. p. 19, n. 3.

vers qui le tuent et qui le mangent. » Autant en dirait une grue; et plus magnifiquement encore, pour la liberté de son vol, et la possession de cette belle et haute région : *Tam blanda conciliatrix et tam sui est lena ipsa natura*[1].

Or donc, par ce même train, pour nous sont les destinées, pour nous le monde; il luit[2], il tonne pour nous; et le Créateur et les créatures, tout est pour nous : c'est le but et le point où vise l'université des choses[3]. Regardez le registre que la philosophie a tenu, deux mille ans et plus, des affaires célestes[4] : les dieux n'ont agi, n'ont parlé que pour l'homme; elle ne leur attribue autre consultation et autre vacation[5]....

Qui fagoterait suffisamment un amas des âneries de l'humaine sapience, il dirait merveilles. J'en assemble volontiers, comme une montre[6], par quelque biais non moins utile que les instructions plus modérées. Jugeons par là ce que nous avons à estimer de l'homme, de son sens et de sa raison, puisqu'en ces grands personnages, et qui ont porté si haut l'humaine suffisance, il s'y[7] trouve des défauts si apparents et si grossiers.

Moi j'aime mieux croire qu'ils ont traité la science casuellement[8], ainsi qu'un jouet à toutes mains, et se sont ébattus de la raison, comme d'un instrument vain et frivole, mettant en avant toutes sortes d'inventions et de fantaisies, tantôt plus tendues, tantôt plus lâches[9].

1. « Tant la nature, adroite et indulgente, porte tous les êtres à s'aimer eux-mêmes. » (Cicéron, *De nat. Deor.*, I, 27; cit. aj. 1595.)

2. *Il* est impersonnel : « le soleil luit. » Le nombre des verbes impersonnels était plus considérable dans l'ancienne langue qu'aujourd'hui. Cf. *il annuite, il avesprit*, etc.

3. L'universalité (mot formé régulièrement sur *universus*).

4. Écoutez ce qu'ont dit les philosophes au sujet des préoccupations que les dieux étaient censés avoir des hommes.

5. Occupation, fonction; cf. p. 84, n. 6.

6. Échantillon.

7. *Y* est explétif.

8. Au hasard (*casu*); ce mot aj. 1595.

9. Les éd. de 1580-8 intercalaient ici ces mots : *Combien de fois leur voyons-nous dire des choses diverses et contraires? Car....*

Ce même Platon, qui définit l'homme comme une poule[1], dit ailleurs, après Socrates[2] : « Qu'il ne sait à la vérité que c'est que l'homme ; et que c'est l'une des pièces du monde d'autant difficile connaissance[3]. » Par cette variété et instabilité d'opinions, ils nous mènent comme par la main, tacitement, à cette résolution de leur irrésolution[4]. Ils font profession de ne présenter pas toujours leur avis[5] à visage découvert et apparent; ils l'ont caché tantôt sous des ombrages[6] fabuleux de la poésie, tantôt sous quelque autre masque : car notre imperfection porte encore cela que la viande crue[7] n'est pas toujours propre à notre estomac; il la faut assécher, altérer et corrompre[8]; ils font de même : ils obscurcissent parfois leurs naïves opinions et jugements et les falsifient[9] pour s'accommoder à l'usage publique. Ils ne veulent pas faire profession expresse d'ignorance et de l'imbécillité de la raison humaine, pour ne faire peur aux enfants[10], mais ils nous la découvrent assez sous l'apparence d'une science trouble et inconstante.

Je conseillais, en Italie[11], à quelqu'un qui était en peine de parler italien, que, pourvu qu'il ne cherchât qu'à se faire entendre, sans y vouloir autrement exceller, qu'il employât seulement les premiers mots qui lui viendraient à la bouche, latins, français, espagnols ou gas-

1. « Un animal à deux pieds, sans plumes. » Cette définition ridicule, qui fut de bonne heure attribuée à Platon (car Diogène la raillait déjà), n'est nulle part dans ses œuvres.

2. Plus exactement, c'est Socrate qui réduit Alcibiade à le dire (*Premier Alcibiade*).

3. On attendrait : *de plus difficile*. Ne faut-il pas lire, au lieu de *c'est, n'est ?*

4. C.-à-d. ils nous amènent à résoudre, à expliquer ainsi leurs contradictions.

5. Var. : *la vérité* (1580-8).

6. *Ombrage* signifie proprement une réunion d'arbres qui donnent de l'ombre. L'ancienne langue avait passé de ce sens à celui de ombre, lumière insuffisante. Cf. plus haut : « Ce sont des ombrages qui leur viennent de quelques conceptions informes. » Ici, symboles.

7. Var. : *et naïve* (1580).

8. Var. : *abâtardir* (1580-8).

9. *Et les falsifient* aj. en 1595.

10. Ces derniers mots aj. 1595.

11. Ce passage (jusqu'à *Voilà d'où il le prit*, p. 204, l. 14) est une add. de 1588; les lignes suivantes (*Mes mœurs... discours philosophiques*, fin du §) de 1595.

cons, et qu'en y ajoutant la terminaison[1] italienne, il ne faudrait[2] jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou toscan, ou romain, ou vénitien, ou piémontais, ou napolitain, et de se joindre à quelqu'une de tant de formes. Je dis de même de la philosophie : elle a tant de visages et de variété, et a tant dit[3], que tous nos songes et rêveries s'y trouvent; l'humaine fantaisie ne peut rien concevoir, en bien et en mal, qui n'y soit : *nihil tam absurde dici potest quod non dicatur ab aliquo philosophorum*[4]. Et j'en laisse plus librement aller mes caprices en public : d'autant que, bien qu'ils soient nés chez moi et sans patron[5], je sais qu'ils trouveront leur relation à quelque humeur ancienne[6], et ne faudra quelqu'un de dire : « Voilà d'où il le prit. » Mes mœurs sont naturelles; je n'ai point appelé, à les bâtir, le secours d'aucune discipline : mais, toutes imbéciles qu'elles sont, quand l'envie m'a pris de les réciter[7], et que, pour les faire sortir en public un peu plus décemment, je me suis mis en devoir de les assister et de discours et d'exemples, ç'a été merveille à moi-même de les rencontrer, par cas d'aventure, conformes à tant d'exemples et discours philosophiques....

Vous[8], pour qui j'ai pris la peine d'étendre un si long corps, contre ma coutume, ne refuirez point de maintenir votre Sebond par la forme ordinaire d'argumenter,

1. Var. : *La cadence et terminaison* (1588).
2. Il ne manquerait jamais de.
3. Ces quatre mots sont une add. de 1595.
4. « Il n'est point d'absurdité qui n'ait été dite par quelque philosophe. » (Cicéron, *De divin.* II, 58.) Cette citation est une add. de 1595.
5. Var. : *exemple* (1588).
6. Qu'ils ressembleront aux fantaisies de quelque ancien.
7. De les publier (par une extension donnée au sens de *recitare*).
8. D'après une tradition bordelaise qui ne remonte guère qu'au milieu du XVIIIe siècle (voir éd. J. V. Le Clerc, in-8°, II, p. 213), ce chapitre serait adressé à Marguerite de France, femme de Henri de Navarre (depuis Henri IV); cette tradition est appuyée dans une certaine mesure par les lignes qui terminent ce paragraphe : elles ne peuvent convenir qu'à une princesse et on sait de plus que la cour de Marguerite était le rendez-vous des esprits les plus libres et les plus hardis.

de quoi[1] vous êtes tous les jours instruite, et exercerez en cela votre esprit et votre étude : car ce dernier tour d'escrime ici, il ne le faut employer que comme un extrême remède : c'est un coup désespéré, auquel il faut abandonner vos armes, pour faire perdre à votre adversaire les siennes, et un tour secret, duquel il se faut servir rarement et réservément. C'est une grande témérité de vous perdre pour perdre un autre : il ne faut pas vouloir mourir pour se venger.... Nous secouons ici les limites et dernières clôtures des sciences, auxquelles l'extrémité est vicieuse, comme en la vertu. Tenez vous[2] dans la route commune; il ne fait pas bon être si subtil et si fin. Souvienne-vous de ce que dit le proverbe toscan :

Chi troppo s'assottiglia si scavezza[3].

Je vous conseille, en vos opinions et en vos discours, autant qu'en vos mœurs et en toute autre chose, la modération et l'attrempance[4], et la fuite de la nouvelleté et de l'étrangeté : toutes les voies extravagantes me fâchent. Vous, qui, par l'autorité que votre grandeur vous apporte, et encore plus par les avantages que vous donnent les qualités plus vôtres, pouvez, d'un clin d'œil commander à qui il vous plaît, deviez[5] donner cette charge à quelqu'un qui fît profession des lettres, qui vous eût bien autrement appuyé et enrichi cette fantaisie[6]. Toutefois, en voici assez pour ce que vous en avez à faire.

Epicurus disait, des lois, que les pires nous étaient si nécessaires, qu , sans elles, les hommes s'entremange-

1. De laquelle. .f. p. 7, n. 3.
2. *Tenez-vous* . scavezza, aj. 1582.
3. Ce proverbe a été reproduit par Pétrarque (chanson IX, v. 48); son sens propre est : « A trop s'amincir on risque de se rompre ». Montaigne joue sur le sens de *assottigliare*, qu'il prend au sens de subtiliser.
4. Synonyme de modération ; de l'anc. fr. *atrempé* (de *ad temperatus*).
5. Éussiez dû. Cf. p. 44, n. 5.
6. Les éd. de 1580-8 ajoutent ici : *et qui se fût servi à faire son amas d'autres que de notre Plutarque.*

raient les uns les autres; et Platon vérifie que, sans lois, nous vivrions comme bêtes[1]. Notre esprit est un outil vagabond, dangereux et téméraire: il est malaisé d'y joindre l'ordre et la mesure : et, de mon temps, ceux qui ont quelque rare excellence au-dessus des autres et quelque vivacité extraordinaire, nous les voyons quasi tous débordés en licence d'opinions et de mœurs; c'est miracle s'il s'en rencontre un rassis et sociable. On a raison de donner à l'esprit humain les barrières les plus contraintes[2] qu'on peut : en l'étude, comme au reste, il lui faut compter et régler ses marches[3]; il lui faut tailler par art les limites de sa chasse. On le bride[4] et garrotte de religions, de lois, de coutumes, de science, de préceptes, de peines et récompenses mortelles et immortelles; encore voit-on que, par sa volubilité et dissolution[5], il échappe à toutes ces liaisons : c'est un corps vain, qui n'a par où être saisi et assené[6]; un corps divers et difforme, auquel on ne peut asseoir nœud ni prise. Certes, il est peu d'âmes si réglées, si fortes et bien nées à qui on se puisse fier de leur propre conduite et qui puissent, avec modération et sans témérité, voguer en la liberté de leurs jugements, au delà des opinions communes : il est plus expédient de les mettre en tutelle. C'est un outrageux[7] glaive, à son possesseur même, que l'esprit, à qui ne sait s'en armer ordonnément et discrètement; et n'y a point de bête[8] à qui plus justement il faille donner des orbières[9], pour tenir sa vue sujette et contrainte devant ses pas, et la garder d'extravaguer ni çà ni là, hors les ornières que l'usage et les lois lui tracent : par quoi il vous siéra mieux de vous resserrer

1. *Et Platon... bêtes*, add. de 1595.
2. Resserrées, étroites.
3. Var. : *ses pas* (1580-8).
4. *On le bride... discrètement* l. 26, add. de 1588.
5. Qualité de ce qui est dissolu, licencieux.
6. Dirigé vers un but.
7. Var. : *dangereux* (1588).
8. *Et n'y a point... tracent*, add. de 1595.
9. Morceau de cuir qu'on met sur les yeux des mulets ou des chevaux (de l'anc. fr. *orb*, aveugle).

dans le train accoutumé, quel qu'il soit, que de jeter votre vol à cette licence effrénée [1]. Mais si quelqu'un de ces nouveaux docteurs entreprend de faire l'ingénieux en votre présence, aux dépens de son salut et du vôtre, pour vous défaire de cette dangereuse peste qui se répand tous les jours en vos cours, ce préservatif, à l'extrême nécessité, empêchera que la contagion de ce venin n'offensera ni vous, ni votre assistance....

Outre cette diversité et division infinie, par le trouble que notre jugement nous donne à nous-mêmes et l'incertitude que chacun sent en soi, il est aisé à voir qu'il a son assiette bien mal assurée. Combien diversement jugeons-nous des choses? Combien de fois changeons-nous nos fantaisies? Ce que je tiens aujourd'hui et ce que je crois, je le tiens et le crois de toute ma croyance; tous mes outils et tous mes ressorts empoignent [2] cette opinion et m'en répondent sur tout ce qu'ils peuvent : je ne saurais embrasser aucune vérité ni la conserver avec plus d'assurance que je fais cette-ci. J'y suis tout entier; j'y suis voirement [3] : mais ne m'est-il pas advenu, non une fois, mais cent, mais mille, et tous les jours, d'avoir embrassé quelque autre chose à l'aide de ces mêmes instruments, en cette même condition, que depuis j'ai jugée fausse? Au moins faut-il devenir sage à ses propres dépens. Si je me suis trouvé souvent trahi sous cette couleur [4], si ma touche [5] se trouve ordinairement fausse, et ma balance inégale et injuste, quelle assurance en puis-je prendre, à cette fois plus qu'aux autres? N'est-ce pas sottise de me laisser tant de fois piper à un guide [6]? Toutefois, que la fortune nous remue cinq cents fois de place, qu'elle ne fasse que vider et remplir sans cesse, comme dans un vaisseau, dans notre croyance,

1. Var. : *votre jugement à cette liberté effrénée* (1580-8).
2. Var. : *saisissent* (1580-8).
3. Vraiment; cf. p. 64, n. 8.
4. En portant cette couleur, en suivant ce drapeau, c'est-à-dire en embrassant ce parti.
5. Ma pierre de touche.
6. Var. : *à un même guide* (1580-88).

autres et autres opinions[1], toujours la présente et la dernière, c'est la certaine et l'infaillible. Pour cette-ci, il faut abandonner les biens, l'honneur, la vie, et le salut et tout.

Posterior..... res illa reperta
Perdit et immutat sensus ad pristina quæque[2].

Quoi qu'on nous prêche[3], quoi que nous apprenions, il faudrait toujours se souvenir que c'est l'homme qui donne et l'homme qui reçoit; c'est une mortelle main qui nous le présente; c'est une mortelle main qui l'accepte. Les choses qui nous viennent du ciel ont seules droit et autorité de persuasion, seules la marque de vérité : laquelle aussi ne voyons-nous pas de nos yeux, ni ne la recevons par nos moyens; cette sainte et grande image ne pourrait pas[4] en un si chétif domicile, si Dieu pour cet usage ne le prépare, si Dieu ne le réforme et fortifie par sa grâce et faveur particulière et supernaturelle....

Au demeurant, cette maladie[5] ne se découvre pas si aisément, si elle n'est du tout extrême et irrémédiable : d'autant que la raison va toujours torte[6], boiteuse et déhanchée[7] : et avec le mensonge comme avec la vérité. Par ainsi, il est malaisé de découvrir son mécompte et déréglement. J'appelle toujours raison cette apparence de discours que chacun forge en soi[8] : cette raison, de la condition de laquelle il y en peut avoir cent contraires autour d'un même sujet[9], c'est un instrument de plomb

1. Vider et remplir notre créance d'autres opinions.

2. « Les progrès qui viennent après gâtent la douceur qu'on trouvait aux jouissances antérieures. » (Lucrèce, V, 1413, trad. Crouslé.)

3. *Quoi qu'on nous prêche... supernaturelle*, add. de 1588.

4. C.-à-d. ne pourrait pas tenir; le verbe *pouvoir*, pris absolument, a parfois ce sens au moyen âge.

5. La maladie de l'esprit enclin à se tromper.

6. Qui marche de travers; *tordre* avait jadis trois formes de part. passé, *tordu*, *tors* et *tort*.

7. Les éd. de 1580-1588 ajoutent : *elle va et de tort et de travers.*

8. Cf. la même pensée exprimée à peu près de même, p. 198.

9. C.-à-d. telle qu'il peut y avoir cent opinions différentes à propos d'un même sujet.

et de cire, allongeable, ployable et accommodable à tout biais et à toutes mesures : il ne reste que la suffisance de le savoir contourner.... Moi qui m'épie de plus près, qui ai les yeux incessamment tendus sur moi, comme celui qui[1] n'a pas fort à faire ailleurs,

Quis sub Arcto
Rex gelidæ metuatur oræ,
Quid Tiridatem terreat, unicè
Securus[2],

à peine oserais-je dire la vanité et la faiblesse que je trouve chez moi. J'ai le pied si instable et si mal assis[3], je le trouve si aisé à crouler[4], et si prêt au branle[5], et ma vue si déréglée, qu'à jeun je me sens autre qu'après le repas : si ma santé me rit et la clarté d'un beau jour, me voilà honnête homme[6] : si j'ai un cor[7] qui me presse l'orteil, me voilà renfrogné, mal plaisant et inaccessible. Un même pas[8] de cheval me semble tantôt rude, tantôt aisé; et même chemin à cette heure plus court, une autre fois plus long; et une même forme ores[9] plus, ores moins agréable. Maintenant je suis à tout faire, maintenant à rien faire[10] : ce qui m'est plaisir à cette heure me sera quelquefois peine. Il se fait[11] mille agitations indiscrètes et casuelles[12] chez moi; ou l'humeur mélancolique me tient, ou la colérique[13] et, de son autorité privée, à cette heure le chagrin prédomine

1. Comme un homme qui.
2. « Je ne m'inquiète guère de savoir sous quel roi tremble l'Ourse glacée et ce qui alarme Tiridate. » (Horace, *Od.*, I, xxvi, 3.)
3. Si peu fixe.
4. Vaciller (*crouler*, neutre); ce verbe au xvi^e^ s. peut être aussi transitif.
5. Var. : *au mouvement et...* (1580-8).
6. Aimable.
7. Var. : *une dureté* (1580).
8. *Un même pas... moins agréable*, add. de 1588.
9. *Ores... ores...*, plus... plus.
10. Tantôt bon à tout, tantôt bon à rien.
11. *Il se fait... l'allégresse*, add. de 1588, où la première proposition était : *Il se fait mille agitations chez moi sans le congé du jugement.*
12. Fortuites; cf. p. 202, n. 8.
13. Ce sont deux des quatre tempéraments que distinguait l'ancienne médecine.

en moi, à cette heure l'allégresse. Quand je prends des livres, j'aurai aperçu en tel passage des grâces excellentes, et qui auront féru[1] mon âme; qu'une autre fois j'y retombe, j'ai beau le tourner et virer[2], j'ai beau le plier et le manier, c'est une masse inconnue et informe pour moi. En mes écrits mêmes[3], je ne retrouve pas toujours l'air de ma première imagination[4] : je ne sais ce que j'ai voulu dire[5] et m'échaude[6] souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valait mieux. Je ne fais qu'aller et venir : mon jugement ne tire pas toujours avant[7], il flotte, il vague,

Velut minuta magno
Deprensa navis in mari, vesaniente vento[8].

maintes fois, comme il m'advient de faire volontiers, ayant pris pour exercice et pour ébat à maintenir une contraire opinion à la mienne, mon esprit, s'appliquant et tournant de ce côté-là, m'y attache si bien que je ne trouve plus la raison de mon premier avis[9] et m'en départs[10]. Je m'entraîne quasi où je penche, comment que ce soit[11], et m'emporte de mon poids. Chacun à peu près en dirait autant de soi, s'il se regardait comme moi. Les prêcheurs savent que l'émotion qui leur vient en parlant les anime vers la créance[12], et qu'en colère nous nous adonnons plus à la défense de notre proposition, l'imprimons en nous et l'embrassons avec plus de véhémence et d'approbation que nous ne faisons étant en

1. Forme ancienne du participe passé de *férir*, frapper (cf. p. 39, n. 6), qui ne s'est conservé que dans le sens de *épris de*.
2. 1580-8 ajoutent *en cent visages*.
3. *En mes écrits mêmes... bout du doigt* (fin du §), add. de 1588.
4. Le sens de ma pensée.
5. Montaigne a dit à peu près la même chose plus haut. Cf. notre Extrait II.
6. S'échauder, se brûler les doigts, puis, figurément, se causer quelque dommage.
7. Var. : *ne va pas toujours en mieux* (1588).
8. « Comme une faible barque surprise sur la vaste mer par la fureur des vents. » (Catulle, XXV, 12.)
9. Var. : *jugement* (1588).
10. J'y renonce.
11. De quelque côté que ce soit.
12. Echauffe leur foi.

notre sens froid et reposé. Vous récitez simplement une cause à l'avocat, il vous y répond chancelant et douteux; vous sentez qu'il lui est indifférent de prendre à soutenir l'un ou l'autre parti : l'avez-vous bien payé pour y mordre et pour s'en formaliser[1], commence-il d'en être intéressé, y a-il échauffé sa volonté? Sa raison et sa science s'y échauffent quand et quand : voilà une apparente et indubitable vérité, qui se présente à son entendement; il y découvre une toute nouvelle lumière, et le croit à bon escient, et se le persuade ainsi. Voire[2] je ne sais si l'ardeur qui naît du dépit et de l'obstination, à l'encontre de l'impression et violence du magistrat[3] et du danger, ou l'intérêt de la réputation[4] n'ont envoyé tel homme soutenir jusques au feu l'opinion pour laquelle, entre ses amis et en liberté, il n'eût pas voulu s'échauder le bout du doigt....

Quant à l'erreur et incertitude de l'opération des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il lui plaira.... Il n'est cœur si mol que le son de nos tabourins et de nos trompettes n'échauffe, ni si dur que la douceur de la musique n'éveille et ne chatouille; ni âme si revêche qui ne se sente touchée de quelque révérence, à considérer cette vastité sombre de nos églises, la diversité d'ornements et ordre de nos cérémonies, et ouïr le son dévotieux[5] de nos orgues et l'harmonie si posée[6] et religieuse de nos voix. Ceux même qui y entrent avec mépris sentent quelque frisson dans le cœur et quelque horreur[7] qui les met en défiance de leur opi-

1. Ce mot, qui apparaît au XVI^e siècle, a signifié d'abord prendre fait et cause pour ou contre, puis prendre fait et cause contre, et enfin s'offenser.
2. Bien plus.
3. Extension curieuse du sens latin de *magistratus* : les opinions officielles, ou les lois; cf. p. 35, n. 1.
4. Ces cinq mots aj. 1595.
5. Qui pousse à la dévotion.
6. Var. : *Si douce, posée*, etc. (1588).
7. Frémissement (lat. *horror*), terreur religieuse. Il y a ici sans doute un souvenir des beaux vers de Lucrèce décrivant l'impression que produisirent sur lui les révélations du système d'Epicure : « His ibi me rebus quædam divina voluptas || Percipit atque horror. » (III, 29.)

nion.... Qu'on loge un philosophe dans une cage de menus filets de fer clairsemés, qui soit suspendue au haut des tours Notre-Dame de Paris; il verra par raison évidente qu'il est impossible qu'il en tombe; et si[1] ne se saurait garder[2], s'il n'a accoutumé le métier des couvreurs, que la vue de cette hauteur extrême ne l'épouvante et ne le transisse. Car nous avons assez affaire de nous assurer[3] aux galeries qui sont en[4] nos clochers, si elles sont façonnées à jour, encore qu'elles soient de pierre. Il y en a qui n'en peuvent pas seulement porter la pensée. Qu'on jette une poutre entre ces deux tours d'une grosseur telle qu'il nous la faut à nous promener dessus, il n'y a sagesse philosophique de si grande fermeté qui puisse nous donner courage d'y marcher, comme nous ferions si elle était à terre. J'ai souvent essayé[5] cela, en nos montagnes de deçà[6], et si suis de ceux qui ne s'effraient que médiocrement[7] de telles choses, que je ne pouvais souffrir la vue de cette profondeur infinie sans horreur[8] et tremblement de jarrets et de cuisses, encore qu'il s'en fallût bien ma longueur que je ne fusse du tout au bord, et n'eusse su choir, si je ne me fusse porté à escient[9] au danger. J'y remarquai aussi, quelque hauteur qu'il y eût, pourvu qu'en cette pente il s'y présentât un arbre ou bosse de rocher, pour soutenir un peu la vue et la diviser, que cela nous allège[10] et donne assurance, comme si c'était chose de quoi, à la chute, nous pussions recevoir secours; mais que les précipices coupés et unis, nous ne les pouvons pas

1. Et toutefois.
2. S'empêcher.
3. De nous rassurer, de conserver notre sang-froid.
4. Var. : *aux cimes de* (1580-8).
5. J'ai souvent éprouvé.
6. Les expressions *en deçà, ou au delà des monts*, signifient ordinairement, au XVI^e^ siècle, en deçà, au delà des Alpes ou des Pyrénées; Montaigne veut donc parler de montagnes situées en France même, mais il est difficile de savoir lesquelles il a en vue.
7. Var. : *qui s'effraie aussi peu* (1580-88).
8. Même sens que plus haut; cf. p. 211, n. 7.
9. Exprès, de propos délibéré.
10. Var. : *amuse* (1580-88).

seulement regarder sans tournoiement de tête : *ut despici sine vertigine simul oculorum animique non possit*[1]: : qui est une évidente[2] imposture de la vue. Ce fut pourquoi ce beau philosophe[3] se creva les yeux, pour décharger l'âme de la débauche[4] qu'elle en recevait, et pouvoir philosopher plus en liberté....

Cette même piperie[5], que les sens apportent à notre entendement, ils la reçoivent à leur tour. Notre âme parfois s'en revenche[6] de même; ils mentent, et se trompent à l'envi[7]. Ce que nous voyons et oyons agités de colère, nous ne l'oyons pas tel qu'il est :

> Et solem geminum et duplices se ostendere Thebas[8].

L'objet que nous aimons nous semble plus beau qu'il n'est :

> Multimodis igitur pravas turpesque videmus
> Esse in deliciis summoque in honore vigere[9];

et plus laid celui que nous avons à contre-cœur; à un homme ennuyé et affligé la clarté du jour semble obscurcie et ténébreuse. Nos sens sont, non seulement altérés, mais souvent hébétés du tout par les passions de l'âme. Combien de choses voyons-nous que nous n'apercevons pas si nous avons notre esprit empêché[10] ailleurs?

> In rebus quoque apertis noscere possis,

1. « De sorte qu'on ne peut regarder en bas que la tête ne tourne et que l'esprit ne se trouble. » (Tite-Live, XLIV, 6; cit. ajoutée en 1595.)

2. Var. : *préparée et* (1580-8).

3. Ce serait Démocrite, d'après Cicéron (*De fin.*, V, 29) qui révoque le fait en doute.

4. Var. : *débauche et impression* (1580-88).

5. Tromperie. Cf. p. 31, n. 4.

6. *Se revancher*, rendre la pareille (en mal). *Revencher*, plus correct que *revancher*, est une autre forme de *revenger*; cf. *pencher* de *pendicare*.

7. Ces derniers mots aj. 1595.

8. « On voit deux soleils et deux Thèbes » (comme Penthée frappé de folie par Bacchus). (Virgile, *Én.*, IV, 470.)

9. « Aussi voyons-nous partout la méchanceté et la laideur être adorées et jouir des plus grands honneurs. » (Lucrèce, IV, 1152; cit. ajoutée en 1588.)

10. Occupé, absorbé.

> Si non advertas animum, proinde esse, quasi omni
> Tempore semotæ fuerint, longeque remotæ[1].

Il semble que l'âme retire au dedans et amuse les puissances[2] des sens. Par ainsi et le dedans et le dehors de l'homme est plein de faiblesse et de mensonge.

Ceux qui ont apparié[3] notre vie à un songe ont eu de la raison, à l'aventure plus qu'ils ne pensaient. Quand nous songeons, notre âme vit, agit, exerce toutes ses facultés, ni plus ni moins que quand elle veille; mais si[4] plus mollement et obscurément; non de tant[5] certes, que la différence y soit comme de la nuit à une clarté vive : oui[6], comme de la nuit à l'ombre; là elle dort, ici elle sommeille; plus et moins, ce sont toujours ténèbres, et ténèbres Cimmériennes[7]....

Nous n'avons aucune communication à l'être, parce que toute humaine nature est toujours au milieu, entre le naître et le mourir, ne baillant de soi qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion; et si de fortune vous fichez votre pensée à vouloir prendre son être[8], ce sera ni plus ni moins que qui voudrait empoigner de l'eau; car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule partout, tant plus[9] il perdra ce qu'il voulait tenir et empoigner. Ainsi, vu que toutes choses sont sujettes à passer d'un changement en autre, la raison, qui y cherche une réelle subsistance, se trouve déçue, ne pouvant rien appréhender de subsistant et permanent, parce que tout ou vient en être et n'est

1. « Même quand les objets sont bien visibles, si tu n'appliques pas ton esprit, c'est comme si la chose était toujours restée absente ou très éloignée. » (Lucrèce, IV, 812; trad. Crouslé.)
2. Var. : *opérations* (1580-8).
3. *Ceux qui ont... Cimmériennes* (fin de l'alinéa) add. de 1588.
4. Mais toutefois.
5. Non à tel point.
6. Mais bien.
7. Voir Homère, *Odyssée*, XI, 14. C'est par une figure poétique qu'Homère place des habitants dans ces régions lointaines où ne luit jamais le soleil. La terre des Cimmériens est simplement le pays des morts.
8. Concevoir son essence.
9. Notre locution *plus... plus...* est une abréviation de celle-ci.

pas encore du tout[1], ou commence à mourir avant qu'il[2] soit né....

« O la vile chose et abjecte que l'homme, dit un témoin de même condition[3], s'il ne s'élève au dessus de l'humanité! » Voilà un bon mot et un utile désir, mais pareillement absurde[4], car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, et d'espérer enjamber plus que de l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux; ni que l'homme ne monte au-dessus de soi et de l'humanité, car il ne peut voir que de ses yeux, ni saisir que de ses prises. Il s'élèvera, si Dieu lui prête extraordinairement[5] la main; il s'élèvera, abandonnant et renonçant à ses propres moyens et se laissant hausser et soulever par les moyens purement célestes[6]. C'est à notre foi chrétienne, non à sa vertu stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose. (Chap. XII)

1. N'est pas encore tout à fait.
2. Cf. p. 25. n. 4.
3. C.-à-d. païen. Ce témoin est Sénèque (*Quest. nat.*, I, Préface).
4. Var. : *Il n'est nul mot en toute sa secte stoïque plus véritable que celui-là : mais...* (1580-8).
5. Ce mot est une add. de 1595.
6. Var. : *par la grâce divine, mais non autrement* (1580-8); les mots qui suivent sont une add. de 1595.

XXVIII

On se persuade difficilement qu'on va mourir.

Quand nous jugeons de l'assurance d'autrui en la mort, qui est sans doute la plus remarquable action de la vie humaine, il se faut prendre garde d'une chose: que malaisément on croit être arrivé à ce point. Peu de gens meurent résolus[1] que ce soit leur heure dernière, et n'est endroit où la piperie de l'espérance nous amuse plus: elle ne cesse de corner aux oreilles: « D'autres ont bien été plus malades sans mourir; l'affaire n'est pas si désespérée qu'on pense; et, au pis aller, Dieu a bien fait d'autres miracles, ». et advient cela de ce que nous faisons trop de cas de nous. Il semble que l'université[2] des choses souffre aucunement de[3] notre anéantissement et qu'elle soit compassionnée à notre état; d'autant que notre vue altérée se représente les choses de même[4], et nous est avis qu'elles lui faillent à mesure qu'elle leur faut[5]: comme ceux qui voyagent en mer, à qui les montagnes, les campagnes, les villes, le ciel et la terre vont même branle et quand et quand eux[6]:

Provehimur portu, terræque urbesque recedunt[7]....

Nous entraînons tout avec nous[8]: d'où il s'ensuit que

1. Persuadés.
2. L'universalité (cf. p. 202, n. 3). Var.: *advient cela, à mon avis, de ce que, ayant rapporté tout à nous, il semble...* (1580-8).
3. Var. : *souffre aucunement intérêt à* (1580-8).
4. C.-à-d. altérées comme elle. Nous nous imaginons que notre mort n'irait point sans déranger quelque chose à l'harmonie du monde, que notre disparition aurait la sienne pour conséquence.
5. *Faillir*, manquer.
6. Sont entraînés, en même temps qu'eux, par le même mouvement.
7. « Nous nous éloignons du port : la terre et les villes reculent. » (Virgile, *Én.*, III, 72; cit. aj. 1588.)
8. Propos. aj. en 1588.

nous estimons grande chose notre mort[1], et qui ne passe pas si aisément, ni sans solemne[2] consultation des astres: *tot circa unum caput tumultuantes deos*[3]; et le pensons d'autant plus que plus nous nous prisons[4]: « Comment[5]! Tant de science se perdrait-elle, avec tant de dommage, sans particulier souci des destinées? Une âme si rare et exemplaire ne coûte elle non plus à tuer qu'une âme populaire et inutile? Cette vie, qui en couvre tant d'autres, de qui tant d'autres vies dépendent, qui occupe tant de monde par son usage, remplit tant de place, se déplace elle comme celle qui tient à son simple nœud[6]? » Nul de nous ne pense assez n'être qu'un. (Chap. XIII)

1. C.-à-d. nous estimons que notre mort est une chose grande, importante.
2. Solennelle (lat. *solemnis*).
3. « Tant de dieux en mouvement pour la vie d'un seul homme. » (Sénèque, *Suas.*, I, 4; cit. aj. 1595)
4. Var. : *que plus nous avons les esprits enlevés et courages hautains* (1580-8).
5. *Comment...* fin du §, add. de 1595.
6. Qui n'est attachée à aucune autre.

XXIX

Vanité de la gloire.

Toute la gloire[1] que je prétends de ma vie, c'est de l'avoir vécue tranquille : tranquille, non selon Metrodorus, ou Arcesilas, ou Aristippus, mais selon moi. Puisque la philosophie n'a su trouver aucune voie pour la tranquillité qui fût bonne en commun, que chacun la cherche en son particulier.

A qui doivent César et Alexandre cette grandeur infinie de leur renommée qu'à la fortune? Combien d'hommes a-elle éteints sur le commencement de leur progrès, desquels nous n'avons aucune connaissance, qui y apportaient même courage que le leur, si le malheur de leur sort ne les eût arrêtés tout court sur la naissance même de leurs entreprises? Au travers de tant et si extrêmes dangers, il ne me souvient point d'avoir lu que César ait été jamais blessé[2] : mille sont morts de moindres périls que le moindre de ceux[3] qu'il franchit.

Infinies belles actions se doivent perdre sans témoignage avant qu'il en vienne une à profit : on n'est pas toujours sur le haut d'une brèche, ou à la tête d'une armée, à la vue de son général, comme sur un échafaud; on est surpris entre la haie et le fossé ; il faut tenter fortune contre un poulailler[4]; il faut dénicher quatre chétifs arquebusiers d'une grange; il faut seul s'écarter de la troupe et entreprendre seul selon la nécessité qui s'offre. Et si on prend garde, on trouvera, à mon avis, qu'il advient par expérience que les moins éclatantes occasions sont les plus dangereuses, et qu'aux guerres qui se sont passées de notre temps, il

1. Ce premier § est une add. de 1595.

2. 1588 ajoute : *mais d'Hannibal, je sais bien qu'on le dit, et de Scanderberc.*

3. Var. : *de moindres périls que ceux* (1580-8).

4. Une bicoque. Cf. p. 60, n. 3.

s'est perdu plus de gens de bien aux occasions légères et peu importantes et à la contestation[1] de quelque bicoque qu'ès lieux dignes et honorables.

Qui tient sa mort[2] pour mal employée, si ce n'est en occasion signalée, au lieu d'illustrer sa mort, il obscurcit volontiers sa vie, laissant échapper cependant plusieurs justes occasions de se hasarder; et toutes les justes sont illustres assez, sa conscience les trompettant suffisamment à chacun. *Gloria nostra est testimonium conscientiæ nostræ*[3]. Qui n'est homme de bien que parce qu'on le saura et parce qu'on l'en estimera mieux après l'avoir su: qui ne veut bien faire qu'en condition que sa vertu vienne à la connaissance des hommes, celui-là n'est pas personne de qui on puisse tirer beaucoup de services...

Il faut aller à la guerre pour son devoir, et en attendre cette récompense, qui ne peut faillir à toutes belles actions, pour occultes qu'elles soient, non pas même aux vertueuses pensées : c'est le contentement qu'une conscience bien réglée reçoit, en soi, de bien faire. Il faut être vaillant pour soi-même et pour l'avantage que c'est d'avoir son courage logé en une assiette ferme et assurée contre les assauts de la fortune:

> Virtus, repulsæ nescia sordidæ,
> Intaminatis fulget honoribus;
> Nec sumit aut ponit secures
> Arbitrio popularis auræ[4].

Ce n'est pas pour la montre que notre âme doit jouer son rôle; c'est chez nous, au dedans, où nuls yeux ne

1. A la dispute.
2. Ces lignes (jusqu'à la citation de saint Paul) sont une add. de 1595.
3. « Notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience. » (Saint Paul, 2e *Ép. aux Cor.*, I, 12.)
4. « La vertu ne connaît point les honteux échecs; elle brille d'un éclat que rien ne peut ternir; ce n'est point au gré d'une changeante popularité qu'elle prend ou dépose les faisceaux. » (Horace, *Odes*, III, II, 17; cit. aj. en 1588.)

donnent que les nôtres : là elle nous couvre de la crainte de la mort, des douleurs et de la honte même ; elle nous assure là de la perte de nos enfants, de nos amis et de nos fortunes ; et quand l'opportunité s'y présente, elle nous conduit aussi aux hasards de la guerre, *non emolumento aliquo, sed ipsius honestatis decore*[1]. Ce profit est bien grand et bien plus digne d'être souhaité et espéré que l'honneur et la gloire, qui n'est autre chose qu'un favorable jugement qu'on fait de nous.... (Chap. XVI)

1. « Non par l'espoir d'un bénéfice, mais pour l'honneur même. » (Cicéron, *De fin.*, I, 10 ; cit. aj. en 1595.)

XXX

Le style de Montaigne[1]

Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me rient[2], qu'autant de fois que je les retâte, autant de fois que je m'en dépite[3].

> Cùm relego, scripsisse pudet, quia plurima cerno,
> Me quoque qui fecit judice, digna lini[4].

J'ai toujours une idée en l'âme qui me présente une meilleure forme que celle que j'ai mise en besogne, mais je ne la puis saisir ni exploiter[5]. Et cette idée même n'est que du moyen étage. J'argumente par là que les productions de ces riches et grandes âmes du temps passé sont bien loin au delà de l'extrême étendue de[6] mon imagination et souhait. Leurs écrits ne me satisfont pas seulement et me remplissent, mais ils m'étonnent et transissent d'admiration. Je juge leur beauté, je la vois, sinon jusqu'au bout, au moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer[7]. Quoi que j'entreprenne,

1. Les éditions de 1580 et 1588 présentent pour ce morceau de très nombreuses variantes : je ne signalerai que les plus importantes.
2. Var. : *plaisent* (1580-8).
3. Var. : *j'en reçois un nouveau mécontentement* (1580-8).
4. « Quand je les relis, j'ai honte de les avoir écrits : j'y vois une foule de choses qui, à mon jugement même, de moi qui les ai écrites, méritent d'être effacées. » (Ovide, *Pont.*, I, v, 15.) Cette cit. est une add. de 1588.
5. Mettre en œuvre.
6. C'est-à-dire : dépassent les limites de. Var. : *J'ai toujours une idée en l'âme qui me présente une meilleure forme que celle que j'ai mis en besogne, mais je ne la puis exploiter. Et en mon imagination même je ne conçois pas les choses en leur plus grande perfection : ce que je connais par là que ce que je vois produit par ces riches et grandes âmes du temps passé, je le trouve bien loin au delà de l'extrême étendue de mon imagination* (1580-8).
7. Var. : *Je juge très-bien leur beauté; je la vois; mais il m'est impossible de la représenter* (1580-8).

je dois un sacrifice aux Grâces, comme dit Plutarque de quelqu'un[1], pour pratiquer[2] leur faveur:

> Si quid enim placet,
> Si quid dulce hominum sensibus influit,
> Debentur lepidis omnia Gratiis[3].

Elles m'abandonnent partout. Tout est grossier chez moi; il y a faute de polissure et de beauté[4]; je ne sais faire valoir les choses pour le plus que ce qu'elles valent; ma façon n'aide rien à la matière[5] : voilà pourquoi il me la faut forte[6], qui ait beaucoup de prise, et qui luise d'elle-même. Quand j'en saisis[7] des[8] populaires et plus gaies, c'est pour me suivre à moi[9], qui n'aime point une sagesse cérémonieuse et triste, comme fait le monde, et pour m'égayer, non pour égayer mon style, qui les veut plutôt graves et sévères : au moins si je dois nommer style un parler informe et sans règle, un jargon populaire et un procédé sans définition, sans partition, sans conclusion, trouble, à la façon de celui d'Amafanius et de Rabirius[10]. Je ne sais ni plaire, ni réjouir ni chatouiller: le meilleur conte du monde se sèche entre mes mains et se ternit. Je ne sais parler qu'en bon escient et suis du tout dénué de cette facilité que je vois en plusieurs de mes compagnons, d'en-

1. De Xénocrate (dans les *Préceptes de Mariage*).

2. Obtenir; cf. p. 105, n. 7.

3. « Tout ce qui plaît, tout ce qui charme les sens des hommes, c'est aux Grâces charmantes qu'on en est redevable. » L'auteur de ces vers (probablement un moderne) est inconnu.

4. Var. : *de garbe et de polissure* (1580-8).

5. Il ne faut pas oublier que Montaigne a dit ailleurs exactement le contraire : « Qu'on ne s'attende pas aux matières, mais à la façon que j'y donne. Mon humeur est de regarder plus à la forme qu'à la substance », etc.

6. Sérieuse, importante.

7. *Quand j'en saisis... Rabirius*, add. de 1595.

8. Sur l'emploi de l'article partitif au XVIe siècle, voir p. 19, n. 6.

9. *A moi*; sur ce gasconisme souvent corrigé en 1595, cf. p. 129, n. 7. Entendez : c'est pour obéir à mon instinct.

10. Avocats qui, selon Cicéron (*Acad.*, I, 2), « parlaient sans art, de la façon la plus vulgaire, sans rien définir ni diviser ».

tretenir les premiers venus et tenir en haleine toute une troupe, ou amuser, sans se lasser, l'oreille d'un prince de toute sorte de propos ; la matière ne leur faillant jamais, pour cette grâce qu'ils ont de savoir employer la première venue et l'accommoder à l'humeur et portée de ceux à qui ils ont affaire. Les princes n'aiment guère les discours fermes, ni moi à faire des contes [1]. Les raisons premières et plus aisées, qui sont communément les mieux prises [2], je ne sais pas les employer : mauvais prêcheur de commune [3]. De toute matière, je dis volontiers les plus extrêmes choses [4] que j'en sais....

Au demeurant, mon langage n'a rien de facile et fluide ; il est âpre [5], ayant ses dispositions libres et déréglées ; et me plaît ainsi, sinon par mon jugement, par mon inclination [6] : mais je sens bien que parfois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir éviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'une autre part :

Brevis esse laboro,
Obscurus fio [7].

Platon [8] dit que le long ou le court ne sont propriétés qui ôtent ni qui donnent prix au langage. Quand j'entreprendrais de suivre cet autre style équable [9], uni et ordonné, je n'y saurais advenir ; et encore que les cou-

1. Cette proposition manque en 1580. En revanche, 1580 et 88 ajoutent : *Ce que j'ai à dire, je le dis toujours de toute ma force.*

2. C.-à-d. le plus facilement acceptées, comme l'indique la variante *reçues* (1580-8).

3. C.-à-d. qui se ferait mal entendre du commun. Ces mots (*mauvais... j'en sais*) sont une add. de 1595.

4. Les plus importantes, et je le dis à brûle-pourpoint, sans me préoccuper de les amener, ni de les développer.

5. Var. 1580 : *Mon langage n'a rien de doux et fluide* (1588 : *de facile et fluide*) ; *il est sec et épineux* (1588 : *il est âpre*).

6. Cette incidente (*sinon...*) est une add. de 1595.

7. « Je m'efforce d'être bref et je deviens obscur. » (Horace, *Art poét.*, 25.)

8. Cette phrase, où Montaigne s'excuse en alléguant Platon, est une add. de 1595.

9. Égal ; ce mot aj. 1595.

pures et cadences de Salluste reviennent plus à mon humeur, si est-ce que je trouve César et plus grand et moins aisé à représenter[1] ; et si[2] mon inclination me porte plus à l'imitation du parler de Sénèque, je ne laisse pas d'estimer davantage celui de Plutarque. Comme à faire, à dire aussi[3], je suis tout simplement ma forme naturelle : d'où c'est, à l'aventure, que je puis plus à parler qu'à écrire[4]. Le mouvement et action animent les paroles, notamment à ceux qui se remuent brusquement, comme je fais, et qui s'échauffent[5] : le port, le visage, la voix, la robe, l'assiette peuvent donner quelque prix aux choses qui d'elles-mêmes n'en ont guère, comme le babil....

Mon langage français[6] est altéré, et en la prononciation et ailleurs[7], par la barbarie de mon cru : je ne vis jamais homme des contrées de deçà[8] qui ne sentît bien évidemment son ramage et qui ne blessât les oreilles qui sont pures françaises. Si n'est-ce pas pour être fort entendu en mon périgourdin : car je n'en ai non plus d'usage que de l'allemand, et ne m'en chaut guère ; c'est[9] un langage (comme sont autour de moi, d'une bande et d'autre, le poitevin, saintongeais, angoumoisin, limousin, auvergnat), brode[10], traînant, éfoiré[11]. Il y

1. Var. : *plus admirable et moins aisé à imiter* (1580-8).

2. *Et si... Plutarque*, add. de 1595.

3. Dans mes paroles comme dans mes actions.

4. *Pouvoir* équivaut ici au latin *valere*.

5. Var. 1580 : *Je suis une forme de dire populaire et simple autant que je puis* (1588 : *je suis la forme de dire qui est née avec moi, simple et naïve autant que je puis*). *D'où c'est, à l'aventure, que j'ai plus d'avantage à parler qu'à écrire; mais ce peut aussi être que le mouvement et action animent les paroles, même à ceux qui se remuent toujours avec véhémence, comme je fais, et qui s'échauffent aisément* (1588 : *notamment à ceux qui se remuent brusquement, comme je fais, et qui s'échauffent*).

6. Var. : *Je ne sais parler que la langue française, encore est-elle altérée* (1580).

7. C.-à-d. par ex. dans la syntaxe, ou l'emploi de certains mots.

8. En deçà de la Charente, qui sépare à peu près, en cette région, le domaine de la langue d'oïl de celui de la langue d'oc.

9. *C'est... éfoiré*, add. de 1595.

10. Mou, sans consistance. Un pain *brode*, en Poitou, est un pain qui se casse facilement.

11. Prolixe.

a bien au-dessus de nous, vers les montagnes, un gascon[1] que je treuve singulièrement beau, sec, bref, signifiant[2], et à la vérité un langage mâle et militaire, plus qu'aucun autre que j'entende : autant[3] nerveux, et puissant et pertinent[4], comme le français est gracieux, délicat et abondant. Quant au latin, qui m'a été donné pour maternel[5], j'ai perdu, par désaccoutumance, la promptitude de m'en pouvoir servir à parler : oui[6], et à écrire, en quoi autrefois je me faisais appeler maître Jean[7]. Voilà combien peu je vaux de ce côté-là. (Chap. XVII)

1. Var. : *Un gascon pur, que je treuve singulièrement beau et désirerais le savoir; car c'est un langage bref, signifiant et pressé* (1580-8).
2. Expressif.
3. *Autant... abondant*, add. de 1595.
4. Approprié.
5. Cf. plus haut, p. 84.
6. *Oui... Jean*, add. de 1595. *Oui*, et même.
7. C.-à-d. dans lequel j'excellais. Appeler quelqu'un dans un art ou une science « *maître un tel* », c'est y reconnaître sa supériorité.

XXXI

Portrait de Montaigne.

Je suis d'une taille un peu au-dessous de la moyenne; je l'ai, au demeurant, forte et ramassée[1]; le visage non gras, mais plein; la complexion entre[2] le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaude,

Unde rigent setis mihi crura et pectora villis[3];

la santé, forte et allègre[4], jusque bien avant en mon âge, rarement troublée par les maladies. J'étais tel; car je ne me considère pas[5] à cette heure que je suis engagé dans les avenues de la vieillesse, ayant piéça[6] franchi les quarante ans :

Minutatim vires et robur adultum
Frangit, et in partem pejorem liquitur ætas[7] :

ce que je serai dorénavant, ce ne sera plus qu'un demi-être; ce ne sera plus moi; je m'échappe tous les jours et me dérobe à moi :

Singula de nobis anni prædantur euntes[8].

D'adresse et de disposition, je n'en ai point eu; et si suis fils d'un père dispos[9], et d'une allégresse qui lui

1. Var. : *massive* (1580).
2. *Entre... moyennement*, add. de 1588.
3. « J'ai les jambes et la poitrine couvertes de poil. » Vers refait d'après Martial (II, xxxvi, 5) : *Sunt tibi crura pilis et sunt tibi pectora setis* || *Horrida.*
4. Var. : *constante* (1580).
5. Je ne me regarde pas, je ne me peins pas.
6. Mot aj. en 1588.
7. « L'âge détruit insensiblement les forces parvenues à leur maturité : le déclin et la dissolution commencent. » (Lucrèce, II, 1131 ; cit. aj. 1588.)
8. « Les années dans leur cours nous arrachent quelque chose de nous-mêmes. » (Horace, *Ep.*, II, II, 55.)
9. Var. : *le plus dispos qui se vit de son temps* (1580-8). Cf. notre Extrait XX.

dura jusques à son extrême vieillesse. Il ne trouva guère homme de sa condition qui s'égalât à lui en tout exercice de corps : comme je n'en ai trouvé guère aucun qui ne me surmontât; sauf au courir, en quoi j'étais des médiocres. De la musique, ni pour la voix, que j'y ai très-inepte, ni pour les instruments, on ne m'y a jamais su rien apprendre. A la danse, à la paume, à la lutte, je n'y ai pu acquérir qu'une bien fort légère et vulgaire suffisance; à nager, à escrimer, à voltiger et à sauter, nulle du tout. Les mains, je les ai si gourdes[1] que je ne sais pas écrire seulement pour moi; de façon que, ce que j'ai barbouillé, j'aime mieux le refaire que de me donner la peine de me démêler[2]; et ne lis[3] guère mieux; je me sens peser[4] aux écoutants : autrement bon clerc[5]. Je ne sais pas clore a droit[6] une lettre, ni ne sus jamais tailler plume, ni trancher à table, qui vaille, ni équiper[7] un cheval de son harnais, ni porter à point un oiseau et le lâcher, ni parler aux chiens, aux oiseaux, aux chevaux. Mes conditions corporelles sont, en somme, très-bien accordantes à celles de l'âme : il n'y a rien d'allègre[8]; il y a seulement une vigueur pleine et ferme[9] : je dure bien à la peine; mais j'y dure si je m'y porte moi-même, et autant que mon désir m'y conduit,

Molliter austerum studio fallente laborem[10];

autrement, si je n'y suis alléché par quelque plaisir, et si j'ai autre guide que ma pure et libre volonté, je n'y vaux rien; car j'en suis là que, sauf la santé et la vie,

1. *Gourd* signifie prop. enflé; au figuré, qui se remue difficilement, maladroit. De là *engourdir*.
2. 1580-8 ajoutent : *et relire*.
3. *Et ne lis... clerc*, add. de 1595.
4. Je sens que je pèse, que je suis désagréable.
5. Le mot est ici ironique : c'est sans doute une imitation du fameux vers de Marot (qui termine une énumération de vices et de défauts) : « Au demeurant, le meilleur fils du monde».
6. Comme il faut.
7. *Ni trancher à table, qui vaille*, add. de 1580. *Ni équiper... chevaux*, de 1595.
8. 1580 ajoute : *et de souple*.
9. Var. : *ferme et rassise* (1580-8).
10. « Le plaisir trompant l'âpreté de l'austère labeur. » (Horace *Sat.*, II, II, 12.)

il n'est chose pour quoi[1] je veuille ronger mes ongles, et que je veuille acheter au prix du tourment d'esprit et de la contrainte :

Tanti mihi non sit opaci
Omnis arena Tagi, quodque in mare volvitur aurum[2].

Extrêmement[3] oisif, extrêmement libre, et par nature et et par art, je prêterais aussi volontiers mon sang que mon soin. J'ai une âme libre et toute sienne, accoutumée à se conduire à sa mode[4] : n'ayant eu, jusques à cette heure, ni commandant ni maître forcé, j'ai marché aussi avant, et le pas qu'il m'a plu; cela m'a amolli et rendu inutile au service d'autrui et ne m'a fait bon qu'à moi.

Et, pour moi, il n'a été besoin de forcer ce naturel[5] pesant, paresseux et fainéant; car, m'étant trouvé en tel degré de fortune, dès ma naissance, que j'ai eu occasion[6] de m'y arrêter (une occasion[7] pourtant que mille autres de ma connaissance eussent prise pour planche plutôt à se passer à la quête[8], à l'agitation et inquiétude) et en tel degré de sens que j'ai senti en avoir occasion[9], je n'ai rien cherché, et n'ai aussi[10] rien pris :

Non agimur tumidis velis Aquilone secundo,
Non tamen adversis ætatem ducimus Austris;

1. *Pour quoi... ongles*, aj. 1595.
2. « Je ne voudrais point à ce prix tout le sable du Tage bourbeux, tout l'or qu'il roule vers l'Océan. » (Juvénal, III, 54.)
3. *Extrêmement... soin*, add. de 1595.
4. Var. : *à sa poste* (1580-8).
5. Var. : *...bon qu'à moi, étant d'ailleurs d'un naturel* (1580-8).
6. *Occasion* a ici le sens ancien de raison, motif (Littré, 4°) ; c.-à-d. ayant une fortune suffisante pour m'en contenter.
7. *Une occasion... avoir occasion*, add. de 1595.
8. C.-à-d. que d'autres se fussent servis de cette fortune comme de tremplin, pour arriver plus loin ; *se passer à la quête*, se mettre à la poursuite de la fortune.
9. C.-à-d. que j'ai senti avoir une raison suffisante pour m'en contenter. — Ce sens semble bien ressortir de ce qui précède, mais il faut avouer que l'expression est trop elliptique pour être très claire.
10. *Aussi*, dans les prop. négatives, équivaut à *non plus*.

Viribus, ingenio, specie, virtute, loco, re,
Extremi primorum, extremis usque priores[1].

Je n'ai eu besoin[2] que de la suffisance[3] de me contenter; qui[4] est toutefois un règlement d'âme, à le bien prendre, également difficile en toute sorte de condition, et que, par usage, nous voyons se trouver plus facilement encore en la disette qu'en l'abondance; d'autant, à l'aventure, que, selon le cours de nos autres passions, la faim des richesses est plus aiguisée par leur usage que par leur besoin, et la vertu de la modération plus rare que celle de la patience : et n'ai eu besoin que de jouir doucement des biens que Dieu, par sa libéralité, m'avait mis entre mains. Je n'ai goûté aucune sorte de travail ennuyeux : je n'ai eu guère en maniement que mes affaires; ou, si j'en ai eu, ç'a été en condition de les manier à mon heure et à ma façon, commis par gens qui s'en fiaient à moi, et qui ne me pressaient pas et me connaissaient[5], car encore tirent les experts quelque service d'un cheval rétif et poussif.

Mon enfance même a été conduite d'une façon molle et libre, et exempte de sujétion rigoureuse. Tout cela m'a donné une complexion délicate et incapable de sollicitude[6], jusque là que j'aime qu'on me cache mes pertes et les désordres qui me touchent. Au chapitre de mes mises[7], je loge ce que ma nonchalance me coûte à nourrir et à entretenir :

Hæc nempe supersunt,
Quæ dominum fallunt, quæ prosunt furibus[8].

1. « Un aquilon favorable n'enfle point mes voiles, mais un impétueux Auster ne retarde point non plus ma course. En force, en talent, en beauté, en vertu, en naissance, en biens, je suis des derniers de la première classe, mais des premiers de la dernière. » (Horace, *Ep.* II, II, 201.)

2. Tout ce paragraphe et le début du suivant (jusqu'à la ligne 24) se réduisaient à quelques lignes dans les éd. de 1580-8.

3. De la science qui consiste à.

4. Ce qui. Cf. p. 60, n. 1.

5. Allusion probable à sa mairie.

6. D'application pénible; latinisme.

7. Dépenses. Cf. p. 181, n. 1.

8. « Restes qui échappent aux yeux du maître et qui profitent

J'aime à ne savoir pas le compte de ce que j'ai, pour sentir moins exactement ma perte; je prie[1] ceux qui vivent avec moi, où l'affection leur manque et les bons effets[2], de me piper et payer de bonnes apparences. A faute d'avoir assez de fermeté pour souffrir l'importunité des accidents contraires auxquels nous sommes sujets, et pour ne me pouvoir tenir tendu à régler et ordonner les affaires, je nourris, autant que je puis, en moi cette opinion, m'abandonnant du tout à la fortune, de prendre[3] toutes choses au pis; et ce pis là, me résoudre à le porter doucement et patiemment; c'est à cela seul que je travaille et le but auquel j'achemine tous mes discours. A un danger[4], je ne songe pas tant comment j'en échapperai que combien peu il importe que j'en échappe : quand j'y demeurerais, que serait-ce? Ne pouvant régler les événements, je me règle moi-même, et m'applique à eux s'ils ne s'appliquent à moi[5]. Je n'ai guère d'art pour savoir gauchir[6] la fortune et lui échapper ou la forcer, et pour dresser et conduire par prudence les choses à mon point; j'ai encore moins de tolérance pour supporter le soin âpre et pénible qu'il faut à cela; et la plus pénible assiette pour moi, c'est être suspens[7] ès choses qui pressent et agité entre la crainte et l'espérance.

Le délibérer, voire ès choses plus légères[8], m'importune, et sens mon esprit plus empêché à souffrir le branle et les secousses diverses du doute et de la consultation qu'à se rasseoir[9] et résoudre à quelque parti que

aux voleurs. » (Horace, *Ep.*, I, VI, 45.) Le premier vers est modifié.

1. *Je prie... apparence*, add. de 1588.

2. Au cas où leur manquerait l'affection, capable de leur suggérer envers moi de bons offices.

3. Var. : *cette opinion de les laisser aller à l'abandon et de prendre* (1580).

4. Tout le passage suivant (jusqu'à *constance*, p. 231, l. 18) est une add. de 1588.

5. Ce précepte est tout opposé à celui qu'Horace prête à Aristippe : *Et mihi res, non me rebus subjungere conor* (*Ep.*, I, I, 19).

6. Cf. p. 82, n. 3.

7. Ancien participe de *suspendre*, resté dans notre locution *être en suspens*.

8. Dans les choses *les* plus indifférentes; cf. p. 29, n. 4.

9. *Se rasseoir*, se fixer.

ce soit, après que la chance est livrée[1]. Peu de passions m'ont troublé le sommeil; mais, des délibérations, la moindre me le trouble. Tout ainsi que des chemins, j'en évite volontiers les côtés pendants et glissants, et me jette dans le battu, le plus boueux et enfondrant[2], d'où je ne puisse aller plus bas; et y cherche sûreté : aussi j'aime les malheurs tous purs, qui ne m'exercent et tracassent plus après[3] l'incertitude de leur rhabillage[4] et qui, du premier saut, me poussent droitement en la souffrance :

Dubia plus torquent mala[5].

Aux événements, je me porte virilement, en la conduite[6] puérilement. L'horreur de la chute me donne plus de fièvre que le coup. Le jeu ne vaut pas la chandelle : l'avaricieux a plus mauvais compte de sa passion[7] que n'a le pauvre,... et y a moins de mal souvent à perdre sa vigne qu'à la plaider. La plus basse marche est la plus ferme : c'est le siège de la constance....

Quant à l'ambition, qui est voisine de la présomption, ou fille plutôt, il eût fallu, pour m'avancer, que la fortune me fût venu quérir par le poing; car, de me mettre en peine pour une espérance incertaine et me soumettre à toutes les difficultés qui accompagnent ceux qui cherchent à se pousser en crédit sur le commencement de leur progrès, je ne l'eusse su faire :

Spem pretio non emo[8];

1. Après que le sort en est jeté, que j'ai pris un parti.
2. Où il y a le plus de fondrières.
3. *Exercer*, tourmenter; latinisme. *Après*, au sujet de.
4. *Rhabiller* est proprement raccommoder, remettre en bon état; les horlogers disent encore dans ce sens *rhabiller une montre*. Le sens primitif de *habiller* est préparer un arbre en *bille*, l'équarrir; de là, arranger, préparer pour une destination quelconque, puis équiper.
5. « Ce sont les maux incertains qui me tourmentent le plus. » (Sénèque, *Agam.*, III, 1, 29; cit. aj. 1595.)
6. C.-à-d. dans ce qui précède l'événement.
7. L'avare souffre plus de....
8. « Je n'achète pas l'espérance argent comptant. » (Térence, *Adelp.*, III, II, 11.) Cette cit. et ce qui suit jusqu'à *faute*, p. 232, l. 17, sont des add. de 1588.

je m'attache à ce que je vois et que je tiens, et ne m'éloigne guère du port;

Alter remus aquas, alter tibi radat arenas[1];

et puis, on n'arrive peu à ces avancements, qu'en[2] hasardant premièrement le sien; et je suis d'avis que si ce qu'on a suffit à maintenir la condition en laquelle on est né et dressé, c'est folie d'en lâcher la prise sur l'incertitude de l'augmenter. Celui à qui la fortune refuse de quoi planter son pied et établir un être[3] tranquille et reposé, il est pardonnable s'il jette au hasard ce qu'il a, puis qu'ainsi comme ainsi, la nécessité l'envoie à la quête :

Capienda rebus in malis præceps via est[4].

Et j'excuse plutôt un cadet de mettre sa légitime au vent[5] que celui à qui l'honneur de la maison est en charge, qu'on ne peut point voir nécessiteux que par sa faute. J'ai bien trouvé le chemin plus court et plus aisé, avec le conseil de mes bons amis du temps passé, de me défaire de ce désir, et de me tenir coi :

Cui sit conditio dulcis, sine pulvere palmæ[6],

jugeant aussi bien sainement, de mes forces, qu'elles n'étaient pas capables de grandes choses....

Les qualités mêmes qui sont en moi non reprochables, je les trouvais inutiles en ce siècle. La facilité de mes mœurs, on l'eût nommée lâcheté et faiblesse; la foi et la conscience s'y fussent trouvées scrupuleuses et superstitieuses; la franchise et la liberté, importunes, inconsidérées et téméraires. A quelque chose sert le malheur. Il

1. « Qu'une rame fende les flots, que l'autre frôle le sable du rivage. » (Properce, III, III, 23.)
2. Sinon en hasardant.
3. Une vie.
4. « Choisissons dans le malheur la route la plus âpre. » (Sénèque, *Agam.*, I, 1, 47; cit. aj. en 1595.)
5. D'exposer la part de fortune qui lui revient légalement.
6. « Quel sort heureux que celui d'obtenir la victoire sans avoir combattu! » (Horace, *Ép.*, I, 1, 51.)

fait bon naître en un siècle fort dépravé : car, par comparaison d'autrui, vous êtes estimé vertueux à bon marché. Qui n'est que parricide en nos jours et sacrilège, il est homme de bien et d'honneur :

> Nunc, si depositum non inficiatur amicus,
> Si reddat veterem cum tota ærugine follem,
> Prodigiosa fides, et Tuscis digna libellis,
> Quæque coronata lustrari debeat agna[1];

et ne fut jamais temps et lieu où il y eût, pour les princes, loyer[2] plus certain et plus grand proposé à la bonté et à la justice. Le premier qui s'avisera de se pousser en faveur et en crédit par cette voie-là, je suis bien déçu si à bon compte il ne devance ses compagnons; la force, la violence, peuvent quelque chose, mais non pas toujours tout. Les marchands[3], les juges de village, les artisans, nous les voyons aller à pair de vaillance et science militaire avec la noblesse; ils rendent des combats[4] honorables, et publiques[5] et privés[6]; ils battent, ils défendent villes en nos guerres présentes; un prince étouffe sa recommandation emmi cette presse[7]. Qu'il reluise d'humanité, de vérité, de loyauté, de tempérance, et surtout de justice; marques rares, inconnues et exilées : c'est la seule volonté des peuples de quoi il peut faire ses affaires; et nulles autres qualités ne peuvent

1. « Maintenant si ton ami ne nie point ton dépôt, s'il te rend ton vieux sac plein d'un argent couvert de rouille, c'est un trait de probité incroyable et digne d'être inscrit au livre des pontifes; c'est un prodige qu'il faut expier par le sang d'une brebis. » (Juvénal, XIII, 60.) Cette citation, ainsi que les lignes suivantes (jusqu'à *toujours tout*, l. 15), est une add. de 1588.

2. *Loyer* avait souvent autrefois le sens de prix, récompense. « Toute peine, dit-on, est digne de loyer », dit encore La Fontaine (XII, 20).

3. *Les marchands...* bonitas (fin du §), add. de 1595.

4. *Rendre un combat*, c'est d'abord résister à une attaque, rendre combat pour combat, puis simplement combattre : « Où sont-ils, ces combats que vous avez rendus? » (Racine, *Iphig.*, IV, iv.)

5. Sur *publique* au masc., cf. p. 49, n. 6.

6. Combat privé, duel.

7. C.-à-d. sa gloire s'obscurcit, qu'il est comme noyé dans cette foule, non moins vaillante que lui.

attirer leur volonté comme celles-là, leur étant les plus utiles : *nihil est tam populare, quam bonitas*[1].

Par cette proportion[2], je me fusse trouvé grand et rare; comme je me trouve pygmée et populaire, à la proportion d'aucuns siècles passés, auxquels il était vulgaire, si d'autres plus fortes qualités n'y concouraient, de voir un homme modéré en ses vengeances[3], mou au ressentiment des offenses, religieux en l'observance de sa parole, ni double, ni souple, ni accommodant sa foi à la volonté d'autrui et aux occasions : plutôt lairrais-je rompre le cou aux affaires, que de[4] tordre ma foi pour leur service. Car, quant à cette nouvelle vertu de feintise et dissimulation, qui est à cette heure si fort en crédit, je la hais capitalement; et de tous les vices, je n'en trouve aucun qui témoigne tant de lâcheté et bassesse de cœur. C'est une humeur couarde et servile de s'aller déguiser et cacher sous un masque et de n'oser se faire voir tel qu'on est[5] : par là[6] nos hommes se dressent à la perfidie; étant duits[7] à produire des paroles fausses, ils ne font pas conscience d'y manquer. Un cœur généreux ne doit point démentir ses pensées; il se veut faire voir jusques au dedans[8]; tout y est bon[9], ou au moins, tout y est humain. Aristote estime office de magnanimité, haïr et aimer à découvert; juger, parler avec toute franchise, et, au prix de la vérité, ne faire cas de l'approbation ou réprobation d'autrui. Apollonius[10] disait que

1. « Rien n'est si populaire que la bonté. » (Cicéron, *Pro Ligario*, XII.) Il semble que Montaigne fasse ici la théorie de la politique de Henri IV, dont l'exemple lui a peut-être servi à préciser sa pensée; mais les premières lignes du développement étaient antérieures à l'avènement du roi.

2. C.-à-d. en me comparant à mes contemporains.

3. Var. : *Par cette proportion, j'eusse été modéré en mes vengeances,...* (1580-8); dans la suite, *ma* au lieu de *sa*, etc.

4. *Que de... service*, add. de 1588.

5. 1580-8 ajoutent : *et de n'oser montrer en public son visage.*

6. *Par là... manquer*, add. de 1588.

7. Habitués à (lat. *ductus*).

8. 1580-8 ajoutent : *tel qu'il est, car il n'y a rien qui ne soit digne d'être vu.*

9. *Tout y est bon... autrui*, add. de 1595; *Apollonius... vérité*, add. de 1588; *c'est la première... impréméditément*, add. de 1595.

10. Apollonius de Tyane, philo-

« c'était aux serfs de mentir, et aux libres de dire vérité » : c'est la première et fondamentale partie de la vertu; il la faut aimer pour elle-même. Celui qui dit vrai parce qu'il y est d'ailleurs obligé et parce qu'il sert[1], et qui ne craint point à dire mensonge quand il n'importe à personne, il n'est pas véritable[2] suffisamment. Mon âme, de sa complexion, refuit la menterie, et hait même à la penser[3] : j'ai une interne vergogne et un remords piquant, si parfois elle m'échappe, comme parfois elle m'échappe, les occasions me surprenant et agitant imprémédité[4]. Il ne faut pas toujours dire tout, car ce serait sottise; mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense; autrement, c'est méchanceté....

C'est un outil de merveilleux service que la mémoire, et sans lequel le jugement fait bien à peine son office; elle me manque du tout[5]. Ce qu'on me veut proposer, il faut que ce soit à parcelles; car de répondre à un propos où il y eût[6] plusieurs divers chefs, il n'est pas en ma puissance : je ne saurais recevoir une charge sans tablettes[7]. Et, quand j'ai un propos de conséquence à tenir, s'il est de longue haleine, je suis réduit à cette vile et misérable[8] nécessité d'apprendre par cœur, mot à mot, ce que j'ai à dire; autrement je n'aurais ni façon, ni assurance, étant en crainte que ma mémoire vînt à me faire un mauvais tour. Mais ce moyen[9] m'est non moins difficile; pour apprendre trois vers, il m'y faut trois heures; et puis, en un propre ouvrage[10], la liberté et autorité de remuer l'ordre, de changer un mot, variant

sophe pythagoricien (Ier siècle ap. J.-C.), dont la légende a complètement dénaturé la vie et la physionomie.

1. *Il*, cela. Cf. p. 25, n. 4.
2. Sincère.
3. Je ne puis supporter l'idée de mentir.
4. Au dépourvu.
5. Entièrement.
6. Où il y aurait.
7. Une commission sans une note écrite.
8. *Misérable... mot à mot*, aj. en 1595.
9. *Mais ce moyen... auteur*, aj. en 1595.
10. Dans un ouvrage dont on est soi-même l'auteur; *propre* dans ce sens est un latinisme.

sans cesse la matière, la rend plus malaisée à arrêter en la mémoire de son auteur. Or, plus je m'en défie, plus elle se trouble; elle me sert mieux par rencontre : il faut que je la sollicite nonchalamment; car, si je la presse, elle s'étonne; et, depuis qu'elle a commencé à chanceler, plus je la sonde[1], plus elle s'empêtre et embarrasse : elle me sert à son heure, non pas à la mienne....

Outre le défaut de la mémoire, j'en ai d'autres qui aident beaucoup à mon ignorance. J'ai l'esprit tardif et mousse[2]: le moindre nuage lui arrête sa pointe, en façon que (pour exemple) je ne lui proposai jamais énigme[3] si aisé qu'il sût développer; il n'est si vaine subtilité qui ne m'empêche; aux jeux où l'esprit a sa part, des échecs, des cartes, des dames, et autres, je n'y comprends que les plus grossiers traits. L'appréhension, je l'ai lente et embrouillée; mais ce qu'elle tient une fois, elle le tient bien, et l'embrasse bien universellement, étroitement et profondément[4], pour le temps qu'elle le tient. J'ai la vue longue, saine et entière, mais qui se lasse aisément au travail, et se charge; à cette occasion, je ne puis avoir long[5] commerce avec les livres que par le moyen du service d'autrui[6]....

Somme, pour revenir à moi, ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoi jamais homme ne s'estima défaillant : ma recommandation est vulgaire, commune et populaire; car qui a jamais cuidé avoir faute de sens[7]? Ce serait une proposition qui impliquerait en soi de la contradiction : c'est une[8] maladie qui n'est jamais où elle se voit; elle est bien tenace et forte,

1. Var. : *presse* (1580-8).
2. Cf. p. 138, n. 4.
3. *Énigme* était autrefois masculin, comme presque tous les mots venant d'un neutre grec (αἴνιγμα).
4. *Et profondément*, aj. en 1588.
5. *Long*, aj. en 1595.
6. C.-à-d. qu'il est obligé de se les faire lire à haute voix. Montaigne s'est plaint ailleurs de la faiblesse de sa vue.
7. Var. : *de jugement* (1580-8).
8. *C'est une... opaque*, add. de 1595.

mais laquelle pourtant le premier rayon de la vue du patient perce et dissipe, comme le regard du soleil un brouillas[1] opaque : s'accuser, ce serait s'excuser en ce sujet-là; et se condamner, ce serait s'absoudre. Il ne fut jamais crocheteur ni femmelette qui ne pensât avoir assez de sens pour sa provision. Nous reconnaissons aisément aux autres l'avantage du courage[2], de la force corporelle, de l'expérience, de la disposition, de la beauté[3]: mais l'avantage du jugement, nous ne le cédons à personne; et les raisons qui partent du simple discours naturel en autrui, il nous semble qu'il n'a tenu qu'à regarder de ce côté-là que nous ne les ayons trouvées[4]. La science, le style, et telles parties que nous voyons ès ouvrages étrangers, nous touchons[5] bien aisément si elles surpassent les nôtres; mais les simples productions de l'entendement, chacun pense qu'il était en lui de les rencontrer toutes pareilles; et en aperçoit malaisément le poids et la difficulté, si ce n'est, et à peine, en une extrême et incomparable distance; et qui verrait bien à clair la hauteur d'un jugement étranger, il y arriverait, et y porterait le sien[6]. Ainsi, c'est une sorte d'exercitation, de laquelle on doit espérer fort peu de recommandation et de louange, et une manière de composition de peu de nom[7]. Et puis, pour qui[8] écrivez-vous? Les savants, à qui appartient la juridiction livresque, ne connaissent autre prix que de la doctrine[9], et n'avouent autre procéder en nos esprits que celui de l'érudition et de l'art; si vous avez pris l'un des Scipions pour l'autre, que vous reste-il à dire qui vaille? Qui ignore Aristote, selon eux, s'ignore quand et quand soi-même. Les âmes communes et populaires ne voient

1. Brouillard.
2. *Du courage*, aj. 1588.
3. 1580-8 ajoutent : *et de la noblesse.*
4. Var. : *Il nous semble qu'elles soient nôtres* (1580-8).
5. Var. : *Nous sentons* (1580-8); la variante explique le sens.
6. C.-à-d. il deviendrait son égal; *si ce n'est... sien*, add. de 1595.
7. Qui assure peu de réputation.
8. *Et puis, pour qui....* fin de l'alinéa, add. de 1595.
9. De la science; latinisme.

pas la grâce et le poids d'un discours hautain et délié[1]. Or, ces deux espèces occupent le monde. La tierce, à qui vous tombez en partage, des âmes réglées et fortes d'elles-mêmes, est si rare que justement elle n'a ni nom ni rang entre nous : c'est, à demi, temps perdu d'aspirer et de s'efforcer à lui plaire.

On dit communément que le plus juste partage que Nature nous ait fait de ses grâces, c'est celui du sens[2], car il n'est aucun qui ne se contente de ce qu'elle lui en a distribué. N'est-ce pas raison? Qui verrait au delà, il verrait au delà de sa vue[3]. Je pense avoir les opinions bonnes et saines, mais qui n'en croit autant des siennes? L'une des meilleures preuves que j'en aie[4] c'est le peu d'estime que je fais de moi : car si elles n'eussent été bien assurées, elles se fussent aisément laissé piper à l'affection que je me porte, singulière, comme celui[5] qui la ramène quasi toute à moi et qui ne l'épands guère hors de là. Tout ce que les autres en distribuent[6] à une infinie multitude d'amis, et de connaissants[7], à leur gloire, à leur grandeur, je le rapporte tout[8] au repos de mon esprit et à moi. Ce qui m'en échappe ailleurs, ce n'est pas proprement de l'ordonnance de mon discours[9] :

Mihi nempe valere et vivere doctus[10].

1. D'un raisonnement élevé et présenté élégamment.

2. Var. : *du jugement* (1580-8). C'est la pensée même de Descartes : « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. » (*Discours de la Méthode*, début.)

3. *N'est-ce pas... vue*, add. de 1595. Montaigne, en ajoutant ces mots, ne semble pas s'être aperçu qu'il avait exprimé un peu plus haut la même pensée.

4. A savoir que mes opinions sont bonnes et saines.

5. C.-à-d. comme *celle de celui qui*. Cette tournure, où *celui* prend le sens général de *une personne*, encore connue des patois et de diverses langues romanes, se rencontre jusqu'à la fin du XVII[e] siècle : « C'est à M. de Grignan que j'adresse cette gentillesse, comme *à celui* qui m'y saura mieux répondre » (Mme de Sévigné). *Celui* peut être, comme ici, par syllepse, suivi d'un verbe à la première pers. du singulier.

6. Var. : *au public qu'ils ont en charge, à une infinie*, etc. (1580).

7. Et de connaissances.

8. Var. : *tout à ma santé, au repos* (1580-8).

9. De propos délibéré.

10. « Pour moi, vivre et me bien

Or mes opinions, je les trouve infiniment hardies et constantes à condamner mon insuffisance. De vrai c'est aussi un sujet auquel j'exerce mon jugement autant qu'à nul autre. Le monde regarde toujours vis-à-vis : moi, je replie[1] ma vue au dedans; je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde devant soi, moi je regarde dedans moi. Je n'ai affaire qu'à moi, je me considère sans cesse, je me contrerôle, je me goûte. Les autres vont toujours ailleurs, s'ils y pensent bien; ils vont toujours avant,

Nemo in sese tentat descendere[2];

moi, je me roule en moi-même. Cette capacité de trier le vrai, quelle qu'elle soit en moi[3], et cette humeur libre de n'assujettir aisément ma créance, je la dois principalement à moi : car les plus fermes imaginations que j'aie, et générales, sont celles qui, par manière de dire, naquirent avec moi; elles sont naturelles et toutes miennes[4]. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte[5], mais un peu trouble et imparfaite; depuis je les ai établies et fortifiées par l'autorité d'autrui et par les sains exemples[6] des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement. Ceux-là[7] m'en ont assuré de la prise, et m'en ont donné la jouissance et possession plus claire. La recommandation[8] que chacun cherche de vivacité et promptitude d'esprit, je la prétends du règlement; d'une action éclatante et signalée ou de quelque particulière suffisance, je la prétends de l'ordre, correspondance et tranquillité d'opinion et de mœurs. (Chap. XVII)

porter, voilà ma science. » (Lucrèce, V, 959.) Texte modifié.

1. Var. : *je renverse* (1580-8).

2. « Personne ne tente de descendre en soi-même. » (Perse, IV, 23; cit. aj. 1588.)

3. Ces cinq mots aj. 1588.

4. Proposition aj. 1588.

5. Var. : *et généreuse* (1580-8).

6. Variante : *les sains discours* (1580-8).

7. Var. : *Ceux-là me les ont mises en mains et m'en ont donné la jouissance et possession entière* (1580-8). La dernière phrase (*La recommandation... mœurs*) est une add. de 1588.

8. La gloire.

XXXII

Utilité du livre de Montaigne pour Montaigne lui-même.

Voire[1], mais on me dira que ce dessein de se servir de soi pour sujet à écrire serait excusable à des hommes rares et fameux, qui, par leur réputation, auraient donné quelque désir de leur connaissance. Il est certain, je l'avoue et sais bien, que pour voir un homme de la commune façon, à peine qu'un[2] artisan lève les yeux de sa besogne; là où, pour voir un personnage grand et signalé arriver en une ville, les ouvroirs[3] et les boutiques s'abandonnent. Il messied à tout autre de se faire connaître qu'à celui qui a de quoi se faire imiter, et duquel la vie et les opinions peuvent servir de[4] patron....

> Non recito cuiquam, nisi amicis, idque rogatus,
> Non ubivis, coramve quibuslibet : in medio qui
> Scripta foro recitent sunt multi, quique lavantes[5].

Je ne dresse pas ici une statue à planter au carrefour d'une ville, ou dans une église ou place publique :

> Non equidem hoc studeo, bullatis ut mihi nugis
> Pagina turgescat....
> Secreti loquimur[6].

c'est pour le coin[7] d'une librairie et pour en amuser[8]

1. *Voire*, cela est vrai, soit; formule de concession. Cf. p. 36, n. 2.
2. *A peine que* équivaut à *à peine*.
3. Les ateliers.
4. Var. : *d'exemple et de* (1580-8).
5. « Je ne lis ceci qu'à mes amis et quand j'en suis prié, non en tous lieux et devant les indifférents : il en est tant d'autres qui déclament leurs ouvrage en plein forum ou dans les thermes. » (Horace, *Sat.*, I, VI, 73.) Au premier vers, il y a dans le texte *coactus* et non *rogatus*.
6. « Je ne vise point à gonfler ce livre de bagatelles ampoulées, je parle à mon lecteur comme à voix basse. » (Perse, V, 17; cit. aj. 1588.)
7. Var. : *c'est pour la cacher au coin* (1580-8).
8. Var. : *en amuser quelqu'un qui ait particulier intérêt à ma*

un voisin, un parent, un ami, qui aura plaisir à me raccointer[1] et repratiquer en cette image. Les autres ont pris cœur de parler d'eux pour y avoir trouvé le sujet digne et riche; moi, au rebours, pour l'avoir trouvé si stérile[2] et si maigre qu'il n'y peut échoir soupçon d'ostentation. Je juge[3] volontiers des actions d'autrui; des miennes, je donne peu à juger, à cause de leur nihilité[4]; je ne trouve pas tant de bien en moi que je ne le puisse dire sans rougir. Quel contentement me serait-ce d'ouïr ainsi quelqu'un qui me récitât les mœurs[5], le visage, la contenance, les plus communes paroles et les fortunes de mes ancêtres! Combien j'y serais attentif! Vraiment cela partirait d'une mauvaise nature d'avoir à mépris les portraits mêmes de nos amis et prédécesseurs[6], la forme de leurs vêtements et de leurs armes. J'en conserve l'écriture, le seing, et une épée péculière; et n'ai point chassé de mon cabinet des longues gaules que mon père portait ordinairement en la main : *Paterna vestis et annulus tanto carior est posteris, quanto erga parentes major affectus*[7]. Si toutefois ma postérité est d'autre appétit, j'aurai bien de quoi me revancher; car ils ne sauraient faire moins de compte de moi que j'en ferai d'eux en ce temps-là. Tout le commerce que j'ai en ceci avec le public, c'est que j'emprunte les outils de son écriture, plus soudaine et

connaissance, *un voisin*, etc. (1580-8).

1. A me retrouver, à me fréquenter de nouveau. *Accointer quelqu'un* (auj. *s'accointer de quelqu'un*), lier connaissance avec lui (de *ad* et *coint* = *cognitum*).

2. Var. : *si vain* (1580-8).

3. *Je juge... nihilité*, add. de 1595; *je ne trouve... rougir*, add. de 1588.

4. Nullité; mot formé sur *nihil*.

5. Var. : *les mœurs, la forme, les conditions et les fortunes* (1580-8).

6. Var. : *prédécesseurs et de les dédaigner. Un poignard, un harnais, une épée qui leur a servi, je les conserve, pour l'amour d'eux, autant que je puis, de l'injure du temps* (1580-8). Tout ce qui suit jusqu'à *Si toutefois*, est une add. de 1595.

7. « Un vêtement, un anneau ayant appartenu à notre père nous est d'autant plus cher que nous avions plus d'amour pour celui-ci. » (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I, XIII.)

plus aisée[1] : en récompense[2], j'empêcherai peut-être que quelque coin de beurre ne se fonde au marché :

> Ne toga cordylis, ne penula desit olivis[3]...
> Et laxas scombris sæpe dabo tunicas[4].

Et quand personne[5] ne me lira, ai-je perdu mon temps de m'être entretenu tant d'heures oisives à pensements si utiles et agréables? Moulant sur moi cette figure, il m'a fallu si souvent me tètonner[6] et composer pour m'extraire que le patron s'en est fermi[7] et aucunement formé soi-même. Me peignant pour autrui, je me suis peint en moi de couleurs plus nettes que n'étaient les miennes premières. Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait : livre consubstantiel à son auteur, d'une occupation propre[8], membre de ma vie, non d'une occupation et fin tierce et étrangère, comme tous autres livres. Ai-je perdu mon temps de m'être rendu compte de moi, si continuellement, si curieusement[9]? Car ceux qui se repassent par fantaisie seulement et par langue[10], quelque heure[11], ne s'examinent pas si primement[12], ni ne se pénètrent, comme celui qui en fait son étude, son ouvrage et son métier, qui

1. Var. : *c'est que j'ai été contraint d'emprunter les outils de son écriture, pour être plus*, etc. (1580-8). — Montaigne s'excuse d'avoir fait imprimer, au lieu de les laisser en manuscrit, ces Mémoires, qu'il prétend n'être destinés qu'à quelques intimes. Ce sens résulte clairement des lignes suivantes, que Montaigne a effacées en 1595 : *il m'a fallu jeter en moule cette image, pour m'exempter de la peine d'en faire faire plusieurs extraits à la main.*

2. Var. : *en récompense de cette commodité que j'en ai empruntée, j'espère lui faire ce service d'empêcher* Ne toga... (1580-8). Les premiers mots s'expliquent par les quelques lignes que nous venons de citer.

3. « J'empêcherai que le thon et les olives ne manquent d'enveloppe. » (Martial, XIII, 1, 1.)

4. « Je fournirai au maquereau de larges vêtements. » (Catulle, XCIV, 8; cit. aj. en 1588.)

5. Tout ce passage (jusqu'à la fin du morceau) est une add. de 1595.

6. S'arranger la tête, s'attifer.

7. Affermi.

8. C.-à-d. ne s'occupant que de son auteur.

9. Avec tant de soin; latinisme.

10. Comme sujet de conversation.

11. De temps en temps seulement.

12. De si près. Cf. p. 123, n. 5.

s'engage à un registre de durée, de toute sa foi, de toute sa force. Les plus délicieux plaisirs, si se digèrent-ils au-dedans[1], fuient à[2] laisser trace de soi et fuient la vue, non seulement du peuple, mais d'un autre. Combien de fois m'a cette besogne diverti de cogitations[3] ennuyeuses (et doivent être comptées pour ennuyeuses toutes les frivoles) ! Nature nous a étrennés d'une large faculté à nous entretenir à part; et nous y appelle souvent, pour nous apprendre que nous nous devons en partie à la société, mais en la meilleure partie à nous. Aux fins de ranger[4] ma fantaisie à rêver même par quelque ordre et projet, et la garder de se perdre et extravaguer au vent[5], il n'est que de donner corps et mettre en registre tant de menues pensées qui se présentent à elle. J'écoute à mes rêveries parce que j'ai à les enrôler[6]. Quantes fois[7], étant marri[8] de quelque action que la civilité et la raison me prohibaient de reprendre à découvert, m'en suis-je ici dégorgé, non sans dessein de publique instruction? Et si[9], ces verges poétiques :

> Zon sur l'œil, zon sur le groin,
> Zon sur le dos du sagoin[10],

s'impriment encore mieux en papier qu'en la chair vive. Quoi[11], si je prête un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourrai friponner

1. *Si* est la particule affirmative : certes.

2. Latinisme; toutefois *fugere*, comme le grec φεύγειν, ne se rencontre, au sens de *éviter*, que chez les poètes. Cf. Horace : Quid sit futurum cras *fuge quærere.* » (*Odes*, I, IX, 13.)

3. Pensées.

4. Afin de forcer.

5. Montaigne a exprimé plus haut (cf. p. 4 et 135) la même pensée et assigné la même cause à la composition des *Essais.*

6. A les enregistrer. Cf. p. 4, n. 6.

7. *Quant* (comme le latin *quantus*), était autrefois variable. Cf. p. 133, n. 1.

8. Dépité, ennuyé.

9. Et certes.

10. Ces vers sont empruntés à une satire de Marot contre son ennemi Sagon, dont il altère le nom en *sagoin.*

11. Cette tournure elliptique, très fréquente en latin (*quid si, quid quod*), équivaut en somme à *de plus, enfin.*

quelque chose de quoi émailler ou étayer le mien? Je n'ai aucunement étudié pour faire un livre; mais j'ai aucunement[1] étudié pour ce que je l'avais fait : si c'est aucunement étudier qu'effleurer et pincer, par la tête ou par les pieds, tantôt un auteur, tantôt un autre, nullement pour former mes opinions; oui[2], pour les assister pieça formées, seconder et servir.

(Chap. XVIII)

1 Quelque peu. Cf. p. 1, n. 2. | 2. Mais bien.

XXXIII

Des supplices.

Qui[1] rend les tyrans si sanguinaires[2]? C'est le soin de leur sûreté et que leur lâche cœur ne leur fournit d'autres moyens de s'assurer[3] qu'en exterminant ceux qui les peuvent offenser, jusques aux femmes, de peur d'une égratignure... et, pour faire tous les deux ensemble, et tuer et faire sentir leur colère, ils ont employé toute leur suffisance à trouver moyen d'allonger la mort. Ils veulent que leurs ennemis s'en aillent, mais non pas si vite qu'ils n'aient loisir de savourer[4] leur vengeance. Là-dessus ils sont en grand'peine : car si les tourments sont violents, ils sont courts; s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureux à leur gré : les voilà à dispenser leurs engins[5]. Nous en voyons mille exemples en l'antiquité; et je ne sais si, sans y penser, nous ne retenons pas quelque trace de cette barbarie.

Tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté. Notre justice ne peut espérer que celui que la crainte de mourir et d'être décapité ou pendu ne gardera de faillir, en soit empêché par l'imagination d'un feu languissant[6], ou des tenailles ou de la roue. Et je ne sais cependant si nous les jetons[7] au désespoir; car en quel état peut être l'âme d'un homme attendant vingt-quatre heures la mort, brisé sur une roue, ou, à la vieille façon, cloué à une croix? (Chap. XXVII)

1. *Qui* est ici neutre. Cf. p. 60, n. 1.
2. Var. : *meurtriers* (1580).
3. *S'assurer* a ici le sens de *se rassurer*.
4. Var. : *ressentir* (1580-8).
5. A ménager l'emploi des instruments de torture.
6. On brûlait les criminels « à petit feu ».
7. C.-à-d. je ne sais si nous ne les jetons pas.

XXXIV

Apologie de Plutarque.

Venons à Plutarque. Jean Bodin[1] est un bon auteur de notre temps, et accompagné de beaucoup plus de jugement que la tourbe des écrivailleurs de son siècle, et mérite qu'on le juge et considère : je le trouve un peu hardi en ce passage de sa *Méthode de l'histoire*, où il accuse Plutarque, non seulement d'ignorance (sur quoi je l'eusse laissé dire[2], car cela n'est pas de mon gibier), mais aussi en ce que cet auteur écrit souvent « des choses incroyables et entièrement fabuleuses » : ce sont ses mots.... « Comme, ce dit-il, quand il récite qu'un enfant de Lacédémone se laissa déchirer tout le ventre à un renardeau qu'il avait dérobé, et le tenait caché sous sa robe, jusques à mourir plutôt que de découvrir son larcin. » Je trouve, en premier lieu, cet exemple mal choisi; d'autant qu'il est bien malaisé de borner les efforts des facultés de l'âme, là où des forces corporelles nous avons plus de loi de les limiter et connaître[3]....

Qui s'enquerra à nos argoulets[4] des expériences qu'ils ont eues en ces guerres civiles, il se trouvera des effets de patience, d'obstination et d'opiniâtreté, parmi nos misérables siècles, et en cette tourbe molle et efféminée,... dignes d'être comparés à ceux que nous venons de réciter de la vertu spartaine. Je sais qu'il s'est trouvé des simples paysans s'être laissé griller la plante des pieds, écraser le bout des doigts à tout[5] le chien d'une pistole[6], pousser

1. Cf. p. 164, n. 2.
2. Var. : *sur quoi je ne me fusse pas mis en peine de le défendre* (1580-8).
3. *Là où*, chez une personne même où nous avons le plus le droit de supposer que les forces physiques sont très limitées (le trait d'héroïsme que Montaigne vient de rapporter est attribué par Plutarque à un enfant).
4. Cf. p. 60, n. 2.
5. Avec.
6. D'un pistolet. De *pistole* vient

les yeux sanglants hors de la tête, à force d'avoir le front serré d'une corde, avant que de s'être seulement voulu mettre à rançon. J'en ai vu un, laissé pour mort tout nu dans un fossé, ayant le cou tout meurtri et enflé, d'un licou qui y pendait encore, avec lequel on l'avait tirassé[1] toute la nuit à la queue d'un cheval, le corps percé en cent lieux à coups de dague, qu'on lui avait donnés, non pas pour le tuer, mais pour lui faire de la douleur et de la crainte : qui avait souffert tout cela, et jusques à y avoir perdu parole et sentiment, résolu, à ce qu'il me dit, de mourir plutôt de mille morts (comme de vrai, quant à sa souffrance, il en avait passé une tout entière[2]) avant que rien promettre : et si était un des plus riches laboureurs de toute la contrée. Combien en a l'on vu se laisser patiemment brûler et rôtir, pour des opinions empruntées d'autrui, ignorées et inconnues?...

Il ne faut pas juger ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, selon ce qui est croyable et incroyable à notre sens[3], comme j'ai dit ailleurs; et est une grande faute, et en laquelle toutefois la plupart des hommes tombent (ce que je ne dis pas pour Bodin[4]), de faire difficulté de croire d'autrui ce qu'eux ne sauraient faire ou ne voudraient[5]. Il semble[6] à chacun que la maîtresse forme de l'humaine nature est en lui : selon elle il faut régler tous les autres; les allures qui ne se rapportent aux siennes sont feintes et fausses. Quelle bestiale stupidité! Lui propose l'on quelque chose des actions ou facultés d'un autre? La première chose qu'il appelle à la consultation de son jugement, c'est son exemple : selon qu'il en va chez lui, selon cela va l'ordre du monde. O l'ânerie

empistolé, « homme armé d'un pistolet », dans une pièce bien connue de Passerat.

1. Augmentatif de *tirer*.

2. Les mots entre parenthèses sont une add. de 1588.

3. C'est-à-dire selon notre opinion. — Var. : *portée* (1580-8).

4. Les mots entre parenthèses sont une add. de 1595.

5. Var. : *ce que nous ne saurions faire* (1580-8).

6. *Il semble... insupportable* (p. 248, l. 1), add. de 1595.

dangereuse et insupportable ! Moi, je considère aucuns[1] hommes fort loin au-dessus de moi, notamment entre les anciens ; et, encore que je reconnaisse clairement mon impuissance à les suivre de mille pas[2], je ne laisse pas de les suivre à vue[3] et juger les ressorts qui les haussent ainsi[4], desquels[5] j'aperçois aucunement en moi les semences : comme je fais aussi de l'extrême bassesse des esprits, qui ne m'étonne et que je ne mécrois[6] non plus. Je vois bien le tour que celles-là se donnent pour se monter et j'admire leur grandeur : et ces élancements que je trouve très-beaux, je les embrasse ; et si mes forces n'y vont, au moins mon jugement s'y applique très-volontiers. (Chap. XXXII)

1. Var. : *aucunes de ces âmes anciennes élevées jusques au ciel au prix de la mienne, et encore*, etc. (1580-8).
2. *De mille pas*, aj. 1595.
3. *Les suivre à vue et*, aj. 1595.
4. Var. : *les haussent ainsi et élèvent* (1580-8).
5. *Desquels... monter et* (l. 10), aj. 1595.
6. A laquelle je ne refuse pas de croire ; les verbes formés avec le préfixe *mé*, *mes* expriment parfois la négation.

XXXV

Montaigne et la maladie.

Je suis aux prises avec la pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle et la plus irrémédiable[1]; j'en ai déjà essayé cinq ou six bien longs accès et pénibles; toutefois, ou je me flatte, ou encore y a-il en cet état de quoi se soutenir, à qui a l'âme déchargée de la crainte de la mort, et déchargée des menaces, conclusions et conséquences de quoi la médecine nous entête; mais l'effet même de la douleur n'a pas cette aigreur si âpre et si poignante qu'un homme rassis en doive entrer en rage et en désespoir. J'ai au moins ce profit de la colique que, ce que je n'avais encore pu sur moi, pour me concilier du tout et m'accointer[2] à la mort, elle le parfera; car d'autant plus elle me pressera et m'importunera, d'autant moins me sera la mort à craindre. J'avais déjà gagné cela, de ne tenir à la vie que par la vie seulement[3]; elle dénouera encore cette intelligence : et Dieu veuille qu'enfin, si son âpreté vient à surmonter mes forces, elle ne me rejette à l'autre extrémité, non moins vicieuse, d'aimer et désirer à mourir!

Summum nec metuas diem, nec optes[4] :

ce sont deux passions à craindre, mais l'une a son remède bien plus prêt que l'autre.

Au demeurant, j'ai toujours trouvé ce précepte cérémonieux[5] qui ordonne si rigoureusement et exactement[6]

1. La gravelle (qu'il appelle la *colique*), dont il subit les premières atteintes vers l'âge de quarante ans.
2. Cf. p. 241, n. 1.
3. C'est-à-dire qu'il en était déjà détaché par l'esprit.
4. « Ne crains ni ne désire ton dernier jour. » (Martial, X, 47.)
5. Var. : *et inepte* (1580-8).
6. Ces deux adverbes sont une add. de 1595.

de tenir bonne contenance et un maintien dédaigneux[1] et posé à la souffrance des maux. Pourquoi la philosophie, qui ne regarde que le vif[2] et les effets, se va-elle amusant à ces apparences externes[3]? Qu'elle laisse ce soin[4] aux farceurs[5] et maîtres de rhétorique, qui font tant d'état de nos gestes. Qu'elle condonne[6] hardiment au mal cette lâcheté voyelle[7], si elle est ni cordiale, ni stomacale[8] : et prête ces plaintes volontaires au genre des soupirs[9], sanglots, palpitations, pâlissements, que Nature a mis hors de notre puissance. Pourvu que le courage soit sans effroi, les paroles sans désespoir, qu'elle se contente. Qu'importe que nous tordions nos bras, pourvu que nous ne tordions nos pensées? Elle nous dresse pour nous, non pour autrui; pour être, non pour sembler. Qu'elle s'arrête à gouverner notre entendement, qu'elle a pris à instruire[10]. Qu'aux efforts de la colique, elle maintienne l'âme capable de se reconnaître, de suivre son train accoutumé : combattant la douleur et la soutenant, non se prosternant honteusement à ses pieds : émue et échauffée du combat, non

1. Var. : *grave* (1580-8).

2. Var. : *le vif, que la substance*, etc. (1580-8).

3. Var. : *vaines et externes* (1580-8).

3. L'édition définitive a très heureusement modifié tout ce passage (jusqu'à *non pour sembler*, l. 15). On lisait d'abord (1580-8) : *comme si elle dressait les hommes aux actes d'une comédie, ou comme s'il était en sa juridiction d'empêcher les mouvements et altérations que nous sommes naturellement contraints de recevoir. Qu'elle empêche donc Socrate de rougir d'affection ou de honte, de cligner les yeux à la menace d'un coup, de trembler et de suer aux secousses de la fièvre. La peinture de la poésie, qui est libre et volontaire, n'ose priver de larmes même les personnes qu'elle veut représenter accomplies et parfaites :*

... E se n'afflige tanto
Che si morde le man, morde le [labbia.
Sparge le guancie di continuo [pianto.

Elle devrait laisser cette charge à ceux qui font profession de régler notre maintien et nos mines. Qu'elle s'arrête à gouverner, etc.

5. Acteurs.

6. Qu'elle pardonne, qu'elle permette.

7. Qui n'est que sur nos lèvres (*voyelle* = *vocalis*, de *vox*).

8. Si elle n'est ni dans le cœur ni dans l'estomac.

9. C'est-à-dire qu'elle range ces plaintes dans la catégorie, etc.

10. C.-à-d. qu'elle s'est chargée d'instruire. — 1580-8 ajoutent : *Qu'elle lui ordonne ses pas et le tienne en bride et en office.*

abattue et renversée ; capable[1] d'entretien et d'autre occupation, jusques à certaine mesure. En accidents[2] si extrêmes, c'est cruauté de requérir de nous une démarche si composée[3]. Si nous avons beau jeu, c'est peu que nous ayons mauvaise mine[4]. Si le corps se soulage en se plaignant, qu'il le fasse : si l'agitation lui plaît, qu'il se tourneboule[5] et tracasse[6] à sa fantaisie : s'il lui semble que le mal s'évapore aucunement pour pousser hors la voix avec plus grande violence, ou s'il en amuse son tourment[7], qu'il crie tout à fait. Ne commandons point[8] à cette voix qu'elle aille, mais permettons-le lui. Epicurus ne pardonne pas seulement à son sage de crier aux tourments, mais il le lui conseille. *Pugiles etiam quum feriunt in jactandis cœstibus ingemiscunt, quia profundenda voce omne corpus intenditur venitque plaga vehementior*[9]. Nous avons assez de travail du mal, sans nous travailler à ces règles superflues[10].

Ce que je dis[11] pour excuser ceux qu'on voit ordinairement se tempêter[12] aux secousses et assauts de cette maladie[13] : car pour moi, je l'ai passée jusqu'à cette heure

1. *Capable... mesure*, add. de 1595.

2. Var. : *Voilà sa charge ; du dehors, il importe peu, et en accidents...* (1588).

3. Var : *réglée* (1580-8).

4. Var. : *Pourvu que nous ayons beau jeu, c'est tout un que nous ayons mauvaise mine* (1580-8). Montaigne retourne le proverbe connu : « faire bonne mine à mauvais jeu ». Les éd. de 1580-8 ajoutent : *c'est bien assez que nous soyons tels que nous avons accoutumé en nos discours* (1588 : *en nos pensées*) *et actions principales. Quant au corps, s'il se soulage*, etc.

5. Var. : *qu'il se trémousse* (1580-8). *Tournebouler* paraît une altération, par étymologie populaire, de *tournebouleler* (de *tourner* et *bouele*, entrailles), renverser, culbuter.

6. *Se tracasser*, s'agiter.

7. Var. : *ou s'il pense que cela amuse* (1580-8).

8. *Ne commandons...* vehementior, add. de 1595.

9. « Les lutteurs aussi gémissent, tout en frappant leurs adversaires, en brandissant leur ceste ; c'est qu'en poussant un cri, tous les nerfs se tendent et le coup est mieux assené. » (Cicéron, *Tusc.*, II, 25.)

10. Var. : *sans y joindre un nouveau travail par discours* (1580-8).

11. C'est-à-dire, je dis tout cela.

12. Var. : *s'écrier et tempêter* (1580-8).

13. Var. : *aux secousses de la douleur de cette maladie* (1580-8).

avec un peu meilleure contenance[1], et me contente de gémir sans brailler[2]. Non pourtant que je me mette en peine pour maintenir cette décence extérieure : car je fais peu de compte d'un tel avantage. Je prête en cela au mal autant qu'il veut : mais ou mes douleurs ne sont pas si excessives, ou j'y apporte plus de fermeté que le commun. Je me plains, je me dépite, quand les aigres pointures[3] me pressent, mais je n'en viens point au désespoir[4], comme celui-là :

> Ejulatu, questu, gemitu, fremitibus
> Resonando multum flebiles voces refert[5].

Je me tâte au plus épais du mal : et ai toujours trouvé que j'étais capable de dire, de penser, de répondre aussi sainement qu'en une autre heure, mais non si constamment[6], la douleur me troublant et détournant. Quand on me tient le plus atterré[7] et que les assistants m'épargnent[8], j'essaie souvent mes forces et leur entame moi-même des propos les plus éloignés de mon état. Je puis tout par un soudain effort : mais ôtez-en la durée.

(Chap. XXXVII)

1. Var : *meilleur visage* (1580).
2. Ces derniers mots aj. 1595.
3. Piqûres.
4. Var. : *au désespoir et à la rage* (1580-8).
5. « Ce sont des soupirs, des cris, des gémissements, des plaintes qui font résonner lamentablement les échos. » (Vers du *Philoctète* d'Attius, cités par Cicéron, *De fin.*, II, 29 et *Tusc.*, II, 14.) La cit. est une add. de 1595, ainsi que tout ce qui suit.
6. Mais non aussi longtemps de suite.
7. Quand on me considère comme le plus abattu.
8. En ne me parlant pas.

LIVRE III

XXXVI

Comment Montaigne se conduisit avec les princes et durant les guerres civiles[1].

Au demeurant, je ne suis pressé de passion, ou haineuse, ou amoureuse, envers les grands; ni n'ai ma volonté garrottée d'offense ou d'obligation particulière. Je regarde[2] nos rois d'une affection simplement légitime et civile, ni émue, ni démue[3] par intérêt privé, de quoi je me sais bon gré; la cause générale et juste[4] ne m'attache non plus que[5] modérément et sans fièvre; je ne suis pas sujet à ces hypothèques[6] et engagements pénétrants et intimes. La colère et la haine sont au delà du devoir de la justice[7]; et sont passions servant seulement à ceux qui ne tiennent pas assez à leur devoir par la raison simple : *Utatur motu animi, qui uti ratione non potest*[8]. Toutes intentions légitimes et équitables[9] sont d'elles-mêmes équables et[10] tempérées; sinon, elles s'altèrent en séditieuses et illégitimes : c'est ce qui me fait marcher partout la tête haute, le visage et le cœur

4. Le livre III parut pour la première fois en 1588. C'est donc à cette édition que sont empruntées toutes les variantes données en note.

2. *Je regarde... bon gré*, add. de 1595.

3. Ni avivée, ni refroidie. *Desmouvoir* est un mot fréquent dans l'ancienne langue.

4. Var. : *légitime*.

5. Je ne m'attache à l'intérêt général que....

6. Synonyme d'*engagement*; s'engager, c'est laisser prendre hypothèque sur soi.

7. C'est-à-dire, dépassent ce que nous impose la justice.

8. « Que celui-là s'abandonne à ses passions qui ne peut obéir à la raison ». (Cicéron, *Tusc.*, IV, 25; cit. aj. en 1595.)

9. *Et équitables*, add. de 1595.

10. *Équables et*, add. de 1595.

ouverts. A la vérité, et ne crains point de l'avouer, je porterais facilement au besoin une chandelle à saint Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille[1]. Je suivrai le bon parti jusques au feu, mais exclusivement, si je puis[2] : que Montaigne[3] s'engouffre quand et[4] la ruine publique, si besoin est; mais, s'il n'est pas besoin[5], je saurai bon gré à la fortune qu'il se sauve; et autant que mon devoir me donne de corde[6], je l'emploie à sa conservation. Fut-ce pas Atticus, lequel se tenant au juste parti, et au parti qui perdit, se sauva par sa modération, en cet universel naufrage du monde, parmi tant de mutations et diversités? Aux hommes, comme lui, privés, il est plus aisé, et en telle sorte de besognes[7] je trouve qu'on peut justement n'être pas ambitieux à s'ingérer et convier soi-même[8].

De se tenir chancelant et métis[9], de tenir son affection immobile et sans inclination, aux troubles de son pays et en une division publique, je ne le trouve ni beau ni honnête... Ce serait[10] une espèce de trahison de le faire aux propres et domestiques affaires, auxquels nécessairement il faut prendre parti : mais de ne s'embesogner point[11], à homme qui n'a ni charge ni commandement exprès qui le presse, je le trouve plus excusable (et si ne pratique pour moi[12] cette excuse) qu'aux guerres étrangères[13], desquelles pourtant, selon nos lois, ne

1. Allusion à quelque historiette populaire : la vieille femme en question, après avoir brûlé un cierge à saint Michel, en brûlait un autre au dragon qu'il foule aux pieds, de peur que celui-ci ne prît quelque jour sa revanche.

2. Cette boutade est empruntée à Rabelais, qui la répète dans plusieurs de ses *Prologues*.

3. Le château de Montaigne.

4. Cf. p. 7, n. 4.

5. 1595 ajoute : *et s'il ne sert.*

6. Autant qu'il le permet.

7. D'affaires.

8. On a le droit de ne point s'en mêler, de ne point s'y engager de gaieté de cœur.

9. *Métis* (*mixticius*), proprement mélangé; c'est-à-dire qui a un pied dans chaque camp.

10. La première partie de cette phrase (jusqu'à *nécessairement*) est une add. de 1595.

11. De ne point entrer dans la *besogne*, l'affaire, de ne pas s'engager.

12. Var. : *ne me sers pour moi de.*

13. C'est-à-dire je trouverais plus excusable de se dérober lorsqu'il s'agit d'une guerre extérieure que d'une guerre civile.

s'empêche qui ne veut[1].... Toutefois ceux encore qui s'y engagent tout à fait le peuvent avec tel ordre et attrempance[2] que l'orage devra couler par dessus leur tête sans offense[3]....

Mais il ne faut pas appeler devoir, comme nous faisons tous les jours, une aigreur et une intestine âpreté qui naît de l'intérêt et passion privée; ni courage, une conduite traîtresse et malicieuse. Ils nomment zèle leur propension vers la malignité et violence : ce n'est pas la cause qui les échauffe[4], c'est leur intérêt; ils attisent la guerre[5], non parce qu'elle est juste, mais parce que c'est guerre.

Rien n'empêche qu'on ne se puisse comporter commodément entre des hommes qui se sont ennemis, et loyalement : conduisez-vous y d'une, sinon partout égale affection (car elle peut souffrir différentes mesures), mais au moins tempérée[6], et qui ne vous engage tant à l'un qu'il puisse tout requérir de vous; et vous contentez aussi d'une moyenne mesure de leur grâce et de couler en eau trouble, sans y vouloir pêcher. L'autre manière, de s'offrir de toute sa force à ceux-là et à ceux-ci[7], tient encore moins de la prudence que de la conscience. Celui envers qui vous en trahissez un, duquel vous êtes pareillement bien venu, sait-il pas que de soi vous en faites autant à son tour? Il vous tient pour un méchant homme; cependant il vous oit, et tire de vous[8], et fait ses affaires de votre déloyauté : car les hommes doubles sont utiles en ce qu'ils apportent; mais il se faut garder qu'ils n'emportent que le moins qu'on peut.

Je ne dis rien à l'un que je ne puisse dire à l'autre, à

1. Auxquelles pourtant nos lois nous obligent de prendre part.
2. Modération. Cf. p. 205, n. 4.
3. Sans dommage pour eux; latinisme.
4. Var. : *embesogne*.
5. *Attirent* dans l'éd. de 1588 est évidemment une faute d'impression.
6. C'est-à-dire en ayant pour tous des sentiments, sinon égaux, du moins tempérés.
7. Var. : *aux uns et aux autres*.
8. Il vous écoute et vous utilise.

son heure, l'accent seulement un peu changé; et ne rapporte que les choses, ou indifférentes, ou connues ou qui servent en commun. Il n'y a point d'utilité pour laquelle je me permette de leur mentir. Ce qui a été fié à mon silence, je le cèle religieusement; mais je prends à céler le moins que je puis: c'est une importune garde du secret[1] des princes, à qui n'en a que faire. Je présente volontiers ce marché : qu'ils me tient peu, mais qu'ils se fient hardiment de ce que je leur apporte. J'en ai toujours plus su que je n'ai voulu. Un parler[2] ouvert ouvre un autre parler, et le tire hors, comme fait le vin et l'amour.

Philippides répondit sagement, à mon gré, au roi Lysimachus[3], qui lui disait : « Que veux-tu que je te communique de mes biens? » — « Ce que tu voudras, pourvu que ce ne soit de tes secrets. » Je vois que chacun se mutine si on lui cache le fond des affaires auxquels on l'emploie, et si on lui en a dérobé quelque arrière-sens; pour moi, je suis content qu'on ne m'en die[4] non plus qu'on veut que j'en mette en besogne[5]; et ne désire pas que ma science outrepasse et contraigne ma parole. Si je dois servir d'instrument de tromperie, que ce soit au moins sauve ma conscience; je ne veux être tenu serviteur ni si affectionné, ni si loyal, qu'on me treuve bon à trahir personne : qui est infidèle à soi-même, l'est excusablement à son maître. Mais ce sont princes[6], qui n'acceptent pas les hommes à moitié, et méprisent les services limités et conditionnés. Il n'y a remède : je leur dis franchement mes bornes; car esclave, je ne le dois être que de la raison; encore n'en puis-je bien venir à bout. Et eux[7] aussi ont tort d'exiger

1. Que celle du secret.
2. *Un parler... amour*, add. de 1595.
3. Lieutenant d'Alexandre; après la mort de son maître, il fut roi de Thrace (323), puis de Macédoine (286).
4. Sur cette forme, cf. p. 76, n. 1.
5. Que je n'en emploie.
6. Mais ceux dont je parle sont princes.
7. *Et eux... la leur*, add. de 1595.

d'un homme libre telle sujétion à leur service et telle obligation que de celui qu'ils ont fait et acheté, ou duquel la fortune tient particulièrement et expressément à la leur. Les lois m'ont ôté de grand'peine; elles m'ont choisi parti[1] et donné un maître : toute autre supériorité et obligation doit être relative à celle-là[2], et retranchée[3]. Si n'est-ce pas à dire, quand mon affection me porterait autrement, qu'incontinent j'y portasse la main[4]: la volonté et les désirs se font loi eux-mêmes; les actions ont à la recevoir de l'ordonnance publique.

Tout ce mien procéder est un peu bien dissonant à nos formes[5]; ce ne serait pas pour[6] produire grands effets ni pour y durer : l'innocence même ne saurait, à cette heure, ni négocier entre nous[7] sans dissimulation, ni marchander sans menterie; aussi ne sont aucunement de mon gibier les occupations publiques : ce que ma profession en requiert, je l'y fournis, en la forme que je puis la plus privée. Enfant, on m'y plongea jusqu'aux oreilles[8], et il succédait[9] : si m'en dépris-je de belle heure. J'ai souvent depuis évité de m'en mêler, rarement accepté, jamais requis; tenant le dos tourné à l'ambition, mais, sinon comme les tireurs d'aviron qui s'avancent ainsi à reculons, tellement toutefois que, de ne m'y être point embarqué, j'en suis moins obligé à ma résolution qu'à ma bonne fortune[10] : car il y a des voies moins ennemies de mon goût, et plus conformes à ma

1. Elles ont choisi pour moi mon parti.
2. A celle des lois.
3. Et réservée.
4. C'est-à-dire : même si mes sentiments me portaient d'un autre côté (de celui des protestants), ce n'est pas à dire que mes actes suivraient; je me contenterais de les approuver sans agir.
5. A nos mœurs.
6. Une conduite inspirée par de tels principes ne saurait....
7. *A cette heure* et *entre nous* sont des add. de 1595.
8. Allusion aux études de droit qu'on lui fit faire et à la charge qu'on lui donna dès sa vingt et unième année.
9. Et cela était utile (sens fréquent du lat. *succedere*).
10. L'image est un peu compliquée : « Je ne suis pas pareil aux rameurs qui, en tournant le dos au but, s'en approchent, car je ne me suis point embarqué du tout; et cette abstention, je la dois plus à.... »

portée, par lesquelles si elle m'eût appelé autrefois au service public et à mon avancement vers le crédit du monde, je sais que j'eusse passé par dessus la raison de mes discours[1] pour la suivre. Ceux qui disent communément, contre ma profession, que, ce que j'appelle franchise, simplesse et naïveté en mes mœurs, c'est art et finesse, et plutôt prudence que bonté, industrie que nature, bon sens que bonheur, me font plus d'honneur qu'ils ne m'en ôtent : mais, certes, ils font ma finesse trop fine; et qui m'aura suivi et épié de près, je lui donnerai gagné, s'il ne confesse qu'il n'y a point de règle en leur école qui sût rapporter ce naturel mouvement et maintenir une apparence de liberté et de licence si pareille et inflexible parmi des routes si tortues et diverses, et que toute leur attention et engin ne les y saurait conduire.

La voie de la vérité est une et simple; celle du profit particulier et de la commodité des affaires qu'on a en charge, double, inégale et fortuite. J'ai vu souvent en usage ces libertés contrefaites et artificielles[2], mais le plus souvent sans succès : elles sentent volontiers leur âne d'Ésope[3], lequel, par émulation du chien, vint à se jeter tout gaiement, à deux pieds, sur les épaules de son maître; mais autant que le chien recevait de caresses, de pareille fête, le pauvre âne en reçut deux fois autant de bastonnades....

Sera Pomponius Flaccus qui voudra[4] et en est assez qui le voudront : quant à moi, et ma parole et ma foi sont, comme le demeurant, pièces de ce commun corps[5];

1. J'eusse passé par-dessus mes résolutions.

2. Des libertés de langage par lesquelles certains essaient de contrefaire la sincérité.

3. Ésope, fables 212 et 412, et La Fontaine, IV, 5. Montaigne avait d'abord écrit, commettant un gasconisme déjà signalé (p. 6, n. 11), *sentent, à l'âne.*

4. Pomponius Flaccus, général romain sous Tibère, attira dans un guet-apens Rhescuporis, roi de Thrace, qu'il avait mission de punir, et l'envoya prisonnier à Rome. Montaigne vient de raconter le fait d'après Tacite (*Ann.*, II, 65-7).

5. De l'État.

leur meilleur effet, c'est le service public ; je tiens cela pour présupposé. Mais, comme, si on me commandait que je prisse la charge du palais et des plaids[1], je répondrais : « Je n'y entends rien » ; ou la charge de conducteur de pionniers, je dirais : « Je suis appelé à un rôle plus digne » : de même qui me voudrait employer à mentir, à trahir et à me parjurer pour quelque service notable, non que d'assassiner ou empoisonner[2], je dirais : « Si j'ai volé ou dérobé quelqu'un, envoyez-moi plutôt en galère ». Car il est loisible à un homme d'honneur de parler ainsi que firent les Lacédémoniens, ayant été défaits par Antipater[3], sur le point de leurs accords : « Vous nous pouvez commander des charges pesantes et dommageables autant qu'il vous plaira ; mais de honteuses et déshonnêtes, vous perdrez votre temps de nous en commander. » Chacun doit avoir juré à soi-même ce que les rois d'Égypte faisaient solennellement jurer à leurs juges : « qu'ils ne se dévoieraient de leur conscience pour quelque commandement qu'eux-mêmes leur en fissent ». A telles commissions, il y a note[4] évidente d'ignominie et de condamnation : et qui vous la donne vous accuse, et vous la donne, si vous l'entendez bien, en charge et en peine[5]. Autant que les affaires publiques s'amendent de votre exploit[6], autant s'en empirent les vôtres ; vous y faites d'autant pis[7] que mieux vous y faites : et ne sera pas nouveau, ni à l'aventure sans quelque air de justice, que celui même vous ruine, qui vous aura mis en besogne. (Chap. I)

1. Des procès ; si on voulait me mettre à la tête d'une cour de justice.

2. Quand bien même il ne s'agirait pas de....

3. Chargé par Alexandre du gouvernement de la Macédoine pendant son expédition contre les Perses, il vainquit les Lacédémoniens qui avaient tenté de secouer le joug de la Macédoine (330 av. J.-C.).

4. Marque flétrissante, stigmate ; latinisme.

5. Comme un fardeau et une punition.

6. De votre profit. p. 36, n. 1. Cf.

7. Vous y perdez d'autant plus ; latinisme (*bene*, *male facere*, gagner, perdre).

XXXVII

Absolue sincérité de Montaigne.

Les autres[1] forment l'homme : je le récite[2]; et en représente un particulier, bien mal formé, et lequel, si j'avais à façonner de nouveau, je ferais vraiment bien autre qu'il n'est : meshui[3], c'est fait. Or, les traits de ma peinture ne se fourvoient point, quoiqu'ils se changent et diversifient : le monde n'est qu'une branloire perenne[4]; toutes choses y branlent sans cesse, la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Égypte, et du branle public et du leur[5]; la constance même n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet[6]; il va trouble et chancelant, d'une ivresse naturelle; je le prends en ce point, comme il est en l'instant que[7] je m'amuse à lui; je ne peins pas l'être, je peins le passage; non un passage d'âge en autre, ou, comme dit le peuple, de sept en sept ans[8], mais de jour en jour, de minute en minute : il faut accommoder mon histoire à l'heure; je pourrai tantôt changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention. C'est un contrerôle de divers et muables accidents et d'imaginations irrésolues,

1. Les autres moralistes.
2. Je le décris.
3. Désormais. Cf. p. 4, n. 3.
4. Une machine perpétuellement en mouvement; *branloire* paraît forgé par Montaigne; *perenne* est un latinisme assez fréquent au XVI^e^ siècle.
5. C'est-à-dire que, outre leur propre mouvement (par là Montaigne entend sans doute la dégradation, la ruine lente de toutes choses), elles participent au mouvement du monde. On voit que Montaigne admet ici le système de Copernic, à l'égard duquel il avait manifesté ailleurs (II, XII) un scepticisme assez marqué.
6. Cet objet est lui-même.
7. C'est-à-dire en l'instant *où*. *Que* remplace assez souvent le pronom relatif lorsqu'il s'agit de marquer le temps. (Voir Darmesteter et Sudre, *Gramm. hist.*, § 415.)
8. Selon la croyance populaire, le corps humain est totalement renouvelé au bout de sept ans.

et, quand il y échet[1], contraires; soit que je sois autre moi-même, soit que je saisisse les sujets par autres circonstances et considérations : tant y a que je me contredis bien à l'aventure, mais la vérité, comme disait Demades[2], je ne la contredis point. Si mon âme pouvait prendre pied, je ne m'essaierais pas, je me résoudrais[3] : elle est toujours en apprentissage et en épreuve.

Je propose[4] une vie basse et sans lustre : c'est tout un; on attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire et privée qu'à une vie de plus riche étoffe : chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. Les auteurs[5] se communiquent au peuple par quelque marque spéciale et étrangère; moi, le premier, par mon être universel, comme Michel de Montaigne, non comme grammairien, ou poète ou jusrisconsulte. Si le monde se plaint de quoi[6] je parle trop de moi, je me plains de quoi il ne pense seulement pas à soi. Mais est-ce raison que, si particulier en usage[7], je prétende me rendre public en connaissance? Est-il aussi raison que je produise au monde, où la façon et l'art ont tant de crédit et de commandement, des effets de nature et crus et simples, et d'une nature encore bien faiblette? Est-ce pas faire une muraille sans pierre, ou chose semblable, que de bâtir des livres sans science? Les fantaisies de la musique sont conduites par art; les miennes, par sort[8]. Au moins j'ai ceci selon la discipline[9], que jamais homme ne traita sujet qu'il entendit ne[10] connût mieux que je fais[11] celui que j'ai entrepris; et

1. Autre prononciation de *échoit*; *oi*, au XVI^e^ siècle, était prononcé *oué* et souvent *é*.

2. Démade disait « qu'il avait pu souvent se contredire lui-même, mais l'intérêt public, jamais ». (Plutarque, *Vie de Démosthène*, III.)

3. Var. : *prendre pied et forme, je me résoudrais...*

4. Au sens étymologique (*proponere*, mettre en avant), j'expose.

5. *Les auteurs... pas à soi*, add. de 1595.

6. De ce que.

7. C'est-à-dire moi qui, dans la pratique de la vie, me communique si peu.

8. Var. : *par la fortune.*

9. De conforme à la règle.

10. Archaïsme pour *ni*.

11. Cf. p. 19, n. 3.

qu'en celui-là je suis le plus savant homme qui vive; secondement, que jamais aucun ne pénétra[1] en sa matière plus avant, ni en éplucha plus distinctement les membres[2] et suites, et n'arriva plus exactement et plus pleinement à la fin qu'il s'était proposée à sa besogne. Pour la parfaire, je n'ai besoin d'y apporter que la fidélité : celle-là y est, la plus sincère et pure qui se trouve. Je dis vrai, non pas tout mon saoûl[3], mais autant que je l'ose dire : et l'ose un peu plus en vieillissant; car il semble que la coutume concède à cet âge plus de liberté de bavasser[4], et d'indiscrétion à parler de soi. Il ne peut advenir ici ce que je vois advenir souvent, que l'artisan et sa besogne se contrarient : un homme de si honnête conversation[5] a-il fait un si sot écrit? Ou des écrits si savants sont-ils partis d'un homme de si faible conversation? Qui a[6] un entretien commun et ses écrits rares, c'est-à-dire que[7] sa capacité est en lieu d'où il l'emprunte, et non en lui. Un personnage savant n'est pas savant par tout; mais le suffisant est par tout suffisant, et à ignorer même : ici nous allons conformément et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage, à part de l'ouvrier : ici, non; qui touche l'un, touche l'autre. Celui qui en jugera sans le connaître se fera plus de tort qu'à moi : celui qui l'aura connu m'a du tout satisfait[8].

(Chap. II)

1. *Ne pénétra... suites et*, aj. 1595.
2. Parties, sens fréquent dans l'ancienne langue.
3. Autant que je le voudrais (*soûl*, d'abord *saoul*, de *satullum*, dérivé de *satur*).
4. *Bavasser* et *bavarder* sont formés, à l'aide de deux suffixes également péjoratifs, sur *baver*.
5. Au sens latin (de *conversari*); c'est-à-dire qui, à le fréquenter, paraît si distingué.
6. *Qui a... ignorer même*, add. de 1595.
7. C'est-à-dire, quand il arrive que..., c'est que....
8. Parce que mon seul but est de me faire connaître.

XXXVIII

De la bonne conscience.

Excusons ici ce que je dis souvent, que je me repens rarement et que[1] ma conscience se contente de soi, non comme de la conscience d'un ange ou d'un cheval, mais comme de la conscience d'un homme[2] : ajoutant toujours ce refrain, non un refrain de cérémonie, mais de naïve et essentielle soumission, « que je parle enquérant et ignorant, me rapportant de la résolution, purement et simplement, aux créances communes et légitimes ». Je n'enseigne point, je raconte[3].

Il n'est vice véritablement vice qui n'offense et qu'un jugement entier[4] n'accuse ; car il a de la laideur et incommodité si apparente qu'à l'aventure ceux-là ont raison qui disent qu'il est principalement produit par bêtise et ignorance[5] : tant est-il malaisé d'imaginer qu'on le connaisse sans le haïr ! La malice[6] hume la plupart[7] de son propre venin, et s'en empoisonne. Le vice laisse, comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme, qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même : car la raison efface les autres tristesses et douleurs, mais elle engendre celle de la repentance, qui est plus griève d'autant qu'elle naît au dedans, comme le froid et le chaud des fièvres est plus poignant que celui

1. *Et que... homme*, add. de 1595.

2. C'est déjà la pensée de Pascal (XII, 13) : « L'homme n'est ni ange ni bête », etc.

3. Var. : *je narre*.

4. Au sens latin de *integer*, pur, droit.

5. C'est la doctrine même de Socrate, d'après lequel la vertu ou le bien se confond avec la science du bien ou de la vertu. Cette théorie est fort contestable, comme Montaigne lui-même l'a dit ailleurs (II, 12).

6. *La malice... empoisonne*, add. de 1595. Cette pensée est traduite de Sénèque (*Ep.* LXXXI) : « Malitia ipsa maximam partem veneni sui bibit. »

7. D'abord *la plus part*, c.-à-d., par ellipse, la plus grande part.

qui vient du dehors. Je tiens pour vices (mais chacun selon sa mesure) non seulement ceux que la raison et la nature condamnent, mais ceux aussi que l'opinion des hommes a forgés, voire fausse et erronée, si les lois et l'usage l'autorise.

Il n'est pareillement[1] bonté qui ne réjouisse une nature bien née; il y a, certes, je ne sais quelle congratulation de bien faire, qui nous réjouit en nous-mêmes, et une fierté généreuse qui accompagne la bonne conscience : une âme courageusement vicieuse se peut, à l'aventure, garnir de sécurité; mais de cette complaisance et satisfaction, elle ne s'en peut fournir. Ce n'est pas un léger plaisir de se sentir préservé de la contagion d'un siècle si gâté, et de dire en soi : « Qui me verrait jusques dans l'âme, encore ne me trouverait-il coupable, ni de l'affliction et ruine de personne, ni de vengeance ou d'envie, ni d'offense publique des lois, ni de nouveauté et de trouble, ni de faute à ma parole; et, quoi que la licence du temps permît et apprît à chacun, si n'ai-je mis la main ni ès biens, ni en la bourse d'homme français, et n'ai vécu que sur la mienne, non plus en guerre qu'en paix, ni ne me suis servi du travail de personne sans loyer. » Ces témoignages de la conscience plaisent; et nous est[2] grand bénéfice que cette éjouissance naturelle, et le seul paiement qui jamais ne nous manque.

De fonder la récompense des actions vertueuses sur l'approbation d'autrui, c'est prendre un trop incertain et trouble fondement, signamment[3] en un siècle corrompu et ignorant comme celui-ci; la bonne estime du peuple est injurieuse. A qui vous fiez-vous de voir ce qui est louable? Dieu me gard[4] d'être homme de bien selon la

1. De même, ou plutôt inversement.
2. Et ce nous est.
3. *Signamment* pour *signantment* (on disait aussi *signantement*), notamment. — *Signamment .. à leur mode* (p. 265, l. 12), add. de 1595.
4. Forme ancienne et régulière du subjonctif de *garder*.

description que je vois faire tous les jours, par honneur[1], à chacun de soi! *Quæ fuerant vitia, mores sunt*[2]. Tels de mes amis ont parfois entrepris de me chapitrer et mercurialiser[3] à cœur ouvert, ou de leur propre mouvement, ou semons[4] par moi, comme d'un office, qui, à une âme bien faite, non en utilité seulement, mais en douceur aussi, surpasse tous les offices de l'amitié; je l'ai toujours accueilli des bras de la courtoisie et reconnaissance les plus ouverts : mais, à en parler à cette heure en conscience, j'ai souvent trouvé en leurs reproches et louanges tant de fausse mesure que je n'eusse guère failli de faillir, plutôt que de bien faire à leur mode. Nous autres principalement, qui vivons une vie privée qui n'est en montre qu'à nous[5], devons avoir établi un patron au dedans, auquel toucher nos actions[6] et, selon icelui, nous caresser tantôt, tantôt nous châtier. J'ai mes lois et ma cour[7] pour juger de moi, et m'y adresse plus qu'ailleurs : je restreins bien selon autrui mes actions, mais je ne les étends que selon moi. Il n'y a que vous qui sache[8] si vous êtes lâche et cruel, ou loyal et dévotieux : les autres ne vous voient point, ils vous devinent par conjectures incertaines; ils voient non tant votre nature[9] que votre art : par ainsi, ne vous tenez pas à leur sentence, tenez-vous à la vôtre[10] : *Tuo tibi*

1. C.-à-d. parlant de soi honorablement.

2. « Ce qu'on appelait autrefois des vices, ce sont maintenant nos mœurs. » (Sénèque, *Ep.* XXXIX.)

3. Réprimander. Le mot *mercuriale* a désigné d'abord des assemblées du Parlement tenues certains mercredis de l'année (de là leur nom), où le premier président parlait contre les désordres commis dans l'administration de la justice, puis les discours prononcés dans ces assemblées.

4. Ancien participe passé de *semondre* (*submonsus* pour *submonitus*); de là notre substantif *semonce*, qui serait écrit plus correctement *semonse*.

5. C.-à-d. dont nous sommes les seuls témoins.

6. Qui servent de pierre de touche à nos actions.

7. Mon tribunal.

8. Nous dirions *qui sachiez*. L'ancienne langue ignorait la règle d'après laquelle le verbe se met à la même personne que l'antécédent du relatif. (Voir Darmesteter et Sudre, *Gramm. hist.*, § 460.)

9. Var. : *naturel*.

10. Var. : *à celle de votre conscience*.

judicio est utendum.... Virtutis et viliorum grave ipsius conscientiæ pondus est : qua sublata, jacent omnia[1].

Mais ce qu'on dit, que la repentance suit de près le péché, ne semble pas regarder le péché qui est en son haut appareil, qui loge en nous comme en son propre domicile : on peut désavouer et dédire les vices qui nous surprennent, et vers lesquels les passions nous emportent ; mais ceux qui, par longue habitude, sont enracinés et ancrés[2] en une volonté forte et vigoureuse, ne sont pas sujets à contradiction. Le repentir n'est qu'une dédite de notre volonté, et opposition de nos fantaisies, qui nous pourmène[3] à tous sens. Il fait désavouer à celui-là sa vertu passée et sa continence :

> Quæ mens est hodie, cur eadem non puero fuit ?
> Vel cur his animis incolumes non redeunt genæ[4] ?

C'est une vie exquise, celle qui se maintient en ordre jusques en son privé. Chacun peut avoir part au batelage[5] et représenter un honnête personnage en l'échafaud[6], mais au dedans et en sa poitrine, où tout nous est loisible, où tout est caché, d'y être réglé, c'est le point. Le voisin degré, c'est de l'être en sa maison, en ses actions ordinaires[7], desquelles nous n'avons à rendre raison à personne, où il n'y a point d'étude, point d'artifice.... Quand le règlement s'y trouverait, il faut un jugement vif et bien trié pour l'apercevoir en ces actions basses et privées : joint que l'ordre est une vertu morne

1. « C'est de votre propre jugement qu'il faut vous servir : le jugement que porte la conscience sur le vice ou la vertu est d'un grand poids : supprimez-la, tout le reste tombe avec elle. » Cicéron (*Tusc.*, I, 25 ; *De nat. Deor.*, III, 35 ; cit. aj. en 1595.)

2. *Et ancrés*, add. de 1595.

3. Forme ancienne de *promener* (de *pour*, marquant la perfection de l'acte, et *mener*). Cf. *pourchasser*, *pourfendre*, et anc. fr. *pourpenser*, *pourtraire*, etc.).

4. « Mes sentiments d'aujourd'hui, pourquoi ne furent-ils point ceux de ma jeunesse ? ou pour quoi, maintenant que je suis devenu sage, ne recouvré-je point ma beauté d'alors ? » (Horace, *Od.*, IV, x, 7.)

5. A la comédie. Cf. p. 80, n. 5.

6. Sur la scène.

7. 1588 ajoute : *et privées*.

et sombre. Gagner une brèche, conduire une ambassade, régir un peuple, ce sont actions éclatantes : tancer[1], rire, vendre, payer, aimer, haïr, et converser[2] avec les siens, et avec soi-même, doucement et justement, ne relâcher point, ne se démentir point, c'est chose plus rare, plus difficile, et moins remarquable. Les vies retirées[3] soutiennent par là, quoi qu'on die, des devoirs autant ou plus âpres et tendus que ne font les autres vies; et les privés[4], dit Aristote, servent la vertu plus difficilement et hautement que ne font ceux qui sont en magistrat[5] : nous nous préparons aux occasions éminentes plus par gloire que par conscience. La plus courte[6] façon d'arriver à la gloire, ce serait faire pour la conscience ce que nous faisons pour la gloire, et la vertu d'Alexandre me semble représenter assez[7] moins de vigueur en son théâtre que ne fait celle de Socrate en cette exercitation basse et obscure. Je conçois aisément Socrate en la place d'Alexandre; Alexandre en celle[8] de Socrate, je ne puis. Qui demandera à celui-là ce qu'il sait faire, il répondra : « Subjuguer le monde »; qui le demandera à cettui-ci, il dira : « Mener[9] l'humaine vie conformément à sa naturelle condition » : science bien plus générale, plus poisante et plus légitime.

(Chap. II)

1. Quereller. Cf. p. 79, n. 7.
2. Au sens latin de *conversari*. Cf. p. 262, n. 5.
3. 1588 ajoute : *et privées*.
4. Les hommes privés; *et les privés... magistrat*, add. de 1595.
5. Dans l'exercice d'une charge; *magistratus* signifie également magistrature et magistrat.
6. *La plus courte... faisons pour la gloire*, add. de 1595.
7. *Assez* a ici son sens primitif de beaucoup.
8. Var. : *au rôle de*.
9. Var. : *il dira qu'il sait conduire*.

XXXIX

De la méditation; de la lecture; la bibliothèque de Montaigne.

Il ne faut pas se clouer si fort à ses humeurs et complexion : notre principale suffisance[1], c'est savoir s'appliquer à divers usages. C'est être, mais ce n'est pas vivre, que se tenir attaché et obligé par nécessité à un seul train : les plus belles âmes sont celles qui ont le plus de variété et de souplesse. Voilà[2] un honorable témoignage du vieux Caton : *Huic versatile ingenium sic pariter ad omnia fuit ut natum ad id unum diceres quodcumque ageret*[3]. Si c'était à moi à me dresser à ma mode[4], il n'est aucune si bonne façon où je voulusse être fiché[5], pour ne m'en savoir déprendre[6] : la vie est un mouvement inégal, irrégulier et multiforme. Ce n'est pas être ami de soi, et moins encore maître, c'est en être esclave, de se suivre incessamment et être si pris à ses inclinations, qu'on n'en puisse fourvoyer, qu'on ne les puisse tordre. Je le dis à cette heure pour ne me pouvoir facilement dépêtrer de l'importunité de mon âme, en ce qu'elle ne sait communément s'amuser, sinon où elle s'empêche[7], ni s'employer que bandée[8] et entière ; pour léger sujet qu'on lui donne[9], elle le grossit volontiers et l'étire jusques au point où elle ait à s'y embesogner de toute sa force : son oisiveté m'est, à cette cause, une pénible occupation et qui offense[10] ma santé. La plupart

1. Sagesse, science. Cf. p. 50, n. 8.
2. *Voilà*... ageret, add. de 1595.
3. « Il avait l'esprit si flexible, si propre à tout, que quelque chose qu'il fît, on eût dit qu'il était né uniquement pour cela. » (Tite-Live, XXXIX, 40.)
4. Var. : *à ma poste*. Sur cette locution, cf. p. 162, n. 5.
5. Var. : *planté*.
6. Var. : *détourner*.
7. C.-à-d. elle ne s'intéresse qu'aux sujets où elle s'absorbe.
8. *Bandée et* aj. 1595.
9. Quelque léger que soit le sujet.. .
10. Nuit à ; latinisme (*offendit*).

des esprits ont besoin de matière étrangère pour se dégourdir et exercer : le mien en a besoin pour se rasseoir plutôt et séjourner : *vitia otii negotio discutienda sunt*[1] ; car son plus laborieux et principal étude, c'est s'étudier soi. Les livres[2] sont, pour lui, du genre des occupations qui le débauchent de son étude : aux premières pensées qui lui viennent, il s'agite, et fait preuve de sa vigueur à tous sens, exerce son maniement, tantôt vers la force, tantôt vers l'ordre et la grâce, se range, modère et fortifie[3]. Il a de quoi éveiller ses facultés par lui-même; Nature lui a donné, comme à tous, assez de matière sienne pour son utilité, et des sujets propres assez, où inventer et juger....

Ma complexion difficile me rend délicat à la pratique des hommes, il les faut trier sur le volet[4]; et me rend incommode aux actions communes....

Le commerce des livres est bien plus sûr et plus à nous; il a pour sa part la constance et facilité de son service. Il côtoie tout mon cours, et m'assiste partout; il me console en la vieillesse et en la solitude; il me décharge du poids d'une oisiveté ennuyeuse et me défait à toute heure des compagnies qui me fâchent; il émousse les pointures[5] de la douleur, si elle n'est du tout extrême et maîtresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres; ils me détournent facilement à eux et me la dérobent : et si ne se mutinent point, pour voir que je ne les recherche qu'au défaut de ces autres commodités, plus réelles, vives et naturelles; ils me reçoivent toujours de même

1. « C'est en s'occupant qu'on échappe au piège que nous tend l'oisiveté. » (Sénèque, *Ep.* LVI.)

2. *Les livres... étude*, aj. 1595.

3. *Se range... fortifie*, aj. 1595.

4. Trier sur le volet, c'est choisir, entre plusieurs choses de même espèce, celle qui est la meilleure; probablement parce que les jardiniers, pour choisir les graines qu'ils destinent à la semence, les étalent sur une planche qu'ils appellent volet. Cf. Rabelais : « Vous êtes tous élus, choisis et triés... comme beaux pois sur le volet » (*Pantagruel*, III, 30).

5. Les piqûres.

visage. Il a bel aller à pied, dit-on, qui mène son cheval par la bride[1].... Le malade n'est pas à plaindre, qui a la guérison en sa manche[2]. En l'expérience et usage de cette sentence, qui est très véritable, consiste tout le fruit que je tire des livres : je ne m'en sers en effet quasi non plus que ceux qui ne les connaissent point ; j'en jouis, comme les avaricieux des trésors, pour savoir que j'en jouirai quand il me plaira : mon âme se rassasie et contente de ce droit de possession. Je ne voyage sans livres, ni en paix, ni en guerre : toutefois il se passera plusieurs jours, et des mois, sans que je les emploie ; ce sera tantôt, dis-je, ou demain, ou quand il me plaira : le temps court et s'en va, cependant, sans me blesser : car il ne se peut dire combien je me repose et séjourne[3] en cette considération qu'ils sont à mon côté pour me donner du plaisir à mon heure, et à reconnaître combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition que j'aie trouvé à cet humain voyage, et plains extrêmement les hommes d'entendement qui l'ont à dire[4]. J'accepte plutôt toute autre sorte d'amusement, pour léger qu'il soit, d'autant que celui-ci ne me peut faillir[5].

Chez moi, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie[6], d'où, tout d'une main, je commande à mon ménage[7]. Je suis sur l'entrée, et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres[8]

1. C.-à-d., c'est une façon agréable d'aller à pied (parce qu'on peut monter à cheval dès qu'on le désire).

2. A portée de sa main ; le revers de la manche tenait parfois lieu de poche (aux religieux par exemple).

3. Combien je me délecte ; c'est un des sens anciens du mot ; cf. p. 199, n. 3.

4. A qui il manque. Cf. p. 101, n. 5.

5. Var. : *échapper*.

6. Ce mot signifiait autrefois bibliothèque ; cf. l'anglais *library*.

7. Ma maison. La tour où Montaigne avait sa bibliothèque était située en avant des autres corps de logis. Pour bien comprendre la description qui va en être faite, se reporter aux fac-similés donnés par M. P. Bonnefon (*op. cit.*) : Le château de Montaigne (p. 21 et 213) ; la tour (p. 135 et 257) plan du second étage de la tour et intérieur de la bibliothèque (p. 245 et 249).

8. Parties. Cf. p. 262, n. 2.

de ma maison. Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues. Tantôt je rêve; tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici. Elle est[1] au troisième étage d'une tour; le premier, c'est ma chapelle; le second, une chambre et sa suite, où je me couche souvent, pour être seul; au-dessus, elle a une grande garde-robe. C'était, au temps passé, le lieu plus inutile[2] de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour : je n'y suis jamais la nuit. A sa suite est un cabinet assez poli[3], capable à recevoir du feu pour l'hiver, très plaisamment percé : et si je ne craignais non plus le soin que la dépense (le soin qui me chasse[4] de toute besogne), j'y pourrais facilement coudre, à chaque côté, une galerie de cent pas de long et douze de large, à plain pied, ayant trouvé tous les murs montés, pour autre usage, à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un promenoir; mes pensées dorment si je les assis; mon esprit ne va pas seul, comme si les jambes l'agitent; ceux qui étudient sans livre en sont tous là. La figure en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège; et vient m'offrant, en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés sur des pupitres à cinq degrés tout à l'environ[5]. Elle a trois vues de riche et libre prospect[6], et seize pas de vide en diamètre. En hiver, j'y suis moins continuellement; car ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci, qui me plaît d'être un peu pénible[7] et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse[8]. C'est là mon siège : j'es-

1. Cette description (jusqu'à la fin du morceau) est une add. de 1595.
2. Le plus inutile. Cf. p. 29, n. 4.
3. Agréable.
4. M'éloigne.
5. Tout autour.
6. La vue s'étend librement de trois côtés.
7. Pénible d'accès.
8. *L'exercice* : celui qu'il faut pour s'y rendre; *la presse*, la foule.

saye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale et filiale et civile; partout ailleurs je n'ai qu'une autorité verbale, en essence confuse[1]. Misérable à mon gré, qui n'a chez soi où être à soi; où se faire particulièrement la cour[2], où se cacher! L'ambition paye bien ses gens, de les tenir toujours en montre, comme la statue d'un marché : *magna servitus est magna fortuna*[3] : ils n'ont pas seulement leur retrait pour retraite. Je n'ai rien jugé de si rude en l'austérité de vie que nos religieux affectent[4], que ce que je vois, en quelqu'une de leurs compagnies, avoir pour règle une perpétuelle société de lieu et assistance nombreuse entre eux, en quelque action que ce soit; et trouve aucunement plus supportable d'être toujours seul, que ne le pouvoir jamais être. (Chap. III)

1. Purement théorique.
2. « S'appartenir pleinement à soi-même » ne rend pas complètement cette expression si pittoresque.
3. « C'est une grande servitude qu'une grande fortune. » (Sénèque, *Consol. ad Polyb.*, XXVI.)
4. Mènent; c'est un des sens du latin *affectare*.

XL

Le style des anciens ; la langue française au XVI^e siècle ; le style des *Essais*.

A ces bonnes gens[1], il ne fallait d'aiguë et subtile rencontre[2] : leur langage est tout plein et gros d'une vigueur naturelle et constante : ils sont tout épigramme ; non la queue seulement[3], mais la tête, l'estomac, et les pieds. Il n'y a rien d'efforcé[4], rien de traînant ; tout y marche d'une pareille teneur : *contextus totus virilis est ; non sunt circa flosculos occupati*[5]. Ce n'est pas une éloquence molle et seulement sans offense[6] : elle est nerveuse et solide, qui ne plaît pas tant comme elle remplit et ravit ; et ravit le plus les plus forts esprits. Quand je vois ces braves formes de s'expliquer, si vives, si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. C'est la gaillardise[7] de l'imagination qui élève et enfle les paroles : *pectus est quod disertum facit*[8] : nos gens appellent jugement, langage ; et beaux mots, les pleines conceptions[9]. Cette peinture est conduite, non tant par dextérité de la main comme pour avoir l'objet plus vivement empreint en l'âme[10]. Gallus[11] parle simple-

1. Aux anciens. *Bon* a ici, comme le latin *doctus*, le sens de habile.

2. Il ne fallait pas d'ingénieuses et piquantes trouvailles.

3. « In cauda venenum », a-t-on dit de l'épigramme ; c.-à-d. que, chez les anciens, il y a du trait partout, et pas seulement à la fin des phrases.

4. De forcé.

5. « La trame de leurs discours est toute virile : ce ne sont point les fleurettes qui les occupent. » (Sénèque, *Ep.* XXXIII ; cit. aj. en 1595.)

6. Non seulement elle ne choque point ; latinisme.

7. La vigueur juvénile.

8. « C'est le cœur qui fait l'éloquence. » (Quintilien, X, 7 ; cit. aj. en 1595.)

9. Allusion probable au double sens de λόγος en grec et de *sententia* en latin.

10. S'ils peignent ainsi, c'est moins à cause de l'habileté de leur main que parce que le sujet est profondément empreint en leur âme.

11. Cornélius Gallus (69-26 av. J.-C.), poète élégiaque, ami de Virgile et de Properce. Tous les vers que Montaigne a pu lire sous son nom sont apocryphes.

ment parce qu'il conçoit simplement : Horace ne se contente point d'une superficielle expression : elle le trahirait; il voit plus clair et plus outre[1] dans les choses; son esprit crochette et furette tout le magasin des mots et des figures pour se représenter; et les lui faut outre l'ordinaire, comme sa conception est outre l'ordinaire. Plutarque dit qu'il vit le langage latin par les choses[2]. Ici de même : le sens éclaire et produit les paroles, non plus[3] de vent, ains[4] de chair et d'os; elles signifient plus qu'elles ne disent[5]. Les imbéciles[6] sentent encore quelque image de ceci : car en Italie je disais ce qu'il me plaisait en devis communs ; mais aux propos raides[7], je n'eusse osé me fier à un idiome que je ne pouvais plier ni contourner outre son allure commune : j'y veux pouvoir quelque chose du mien.

Le maniement et emploite[8] des beaux esprits[9] donne prix à la langue; non pas l'innovant, tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services[10], l'étirant et ployant; ils n'y apportent point des mots, mais ils enrichissent les leurs, appesantissent[11] et enfoncent leur signification et leur usage, lui apprennent des mouvements inaccoutumés, mais prudemment et ingénieusement. Et combien peu cela soit donné à tous, il se voit par tant d'écrivains français de ce siècle[12] : ils sont assez

1. Plus avant.
2. C'est-à-dire qu'il comprit la beauté et la force de la langue latine par l'intelligence qu'il avait des choses. Le passage auquel Montaigne fait ici allusion se trouve dans la *Vie de Démosthène*, I.
3. C.-à-d. qu'elles ne sont plus.
4. Mais au contraire.
5. *Elles. . disent*, add. de 1595.
6. Les inhabiles; latinisme.
7. En traitant des sujets élevés.
8. *Emploite* (du participe passé fém. *implicita* pris substantivement), emploi; par confusion de la terminaison avec le suffixe *ette*, ce mot est devenu *emplette*, dont le sens propre est l'emploi qu'on fait de son argent.
9. Jusqu'au milieu du XVII^e^ s. environ, cette locution n'a rien de péjoratif.
10. Non pas tant en créant des mots nouveaux qu'en enrichissant de nouveaux sens ceux qui existent. C'est le précepte qu'ont donné et pratiqué tous les maîtres de la langue.
11. Approfondissent.
12. Inversion. « On voit... combien peu cela est donné à tous. »

hardis et dédaigneux pour ne suivre pas la route commune ; mais faute d'invention et de discrétion les perd ; il ne s'y voit qu'une misérable affectation d'étrangeté, des déguisements froids et absurdes, qui, au lieu d'élever, abattent la matière : pourvu qu'ils se gorgiasent[1] en la nouvelleté, il ne leur chaut de l'efficace ; pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, souvent plus fort et plus nerveux.

En notre langage je trouve assez d'étoffe, mais un peu faute de façon : car il n'est rien qu'on ne fît du jargon de nos chasses et de notre guerre, qui est un généreux terrain à emprunter[2] ; et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le treuve suffisamment abondant, mais non pas maniant[3] et vigoureux suffisamment ; il succombe ordinairement à une puissante conception : si vous allez tendu[4], vous sentez souvent qu'il languit sous vous et fléchit, et qu'à son défaut le latin se présente au secours, et le grec à d'autres[5]. D'aucuns de ces mots que je viens de trier[6], nous en apercevons plus malaisément l'énergie, d'autant que l'usage et la fréquence nous en ont aucunement avili et rendu vulgaire la grâce ; comme en notre commun[7], il s'y rencontre des phrases excellentes, et des métaphores desquelles la beauté flétrit de vieillesse, et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire ; mais cela n'ôte rien du goût[8] à ceux qui ont bon nez, ni ne déroge à la gloire de ces anciens auteurs qui, comme

1. *Se gorgiaser*, se pavaner, de l'adjectif *gorgias*, coquet, élégant.

2. Cf. Ronsard (*Abrégé de l'Art poétique*) : « Tu pratiqueras bien souvent les artisans de tout métier, comme de marine, vénerie, fauconnerie..., et de là tireras maintes belles et vives comparaisons », etc.

3. Part. prés. actif, pris au sens passif ; maniable, souple. *Maniant et* sont une add. de 1595.

4. C.-à-d. si vous traitez un sujet difficile ; métaphore tirée de l'équitation.

5. C.-à-d. qu'à l'esprit de ceux qui savent le latin se présente alors un mot latin, etc.

6. Montaigne a cité plus haut quelques mots très expressifs de Lucrèce et de Virgile.

7. Dans la langue vulgaire, dans le français.

8. N'enlève rien de leur saveur.

il est vraisemblable, mirent premièrement ces mots en ce lustre....

Quand j'écris, je me passe bien de la compagnie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'interrompent ma forme[1]; aussi que[2], à la vérité, les bons auteurs m'abattent par trop et rompent le courage : je fais volontiers le tour de[3] ce peintre, lequel, ayant misérablement représenté des coqs, défendait à ses garçons qu'ils ne laissassent venir en sa boutique aucun coq naturel; et aurais[4] plutôt besoin, pour me donner un peu de lustre de l'invention du musicien Antigenides[5], qui, quand il avait à faire la musique, mettait ordre que, devant ou après lui, son auditoire fût abreuvé de quelques autres mauvais chantres. Mais je me puis plus malaisément défaire de Plutarque : il est si universel et si plein qu'à toutes occasions, et quelque sujet extravagant que vous ayez pris, il s'ingère à votre besogne et vous tend une main libérale et inépuisable de richesses et d'embellissements. Il m'en fait dépit[6] d'être si fort exposé au pillage de ceux que le hantent; je ne le puis si peu raccointer que je n'en tire cuisse ou aile.

Pour ce mien dessein, il me vient aussi à propos d'écrire chez moi, en pays sauvage, où personne ne m'aide ni me relève[8], où je ne hante communément homme qui entende le latin de son patenôtre, et de français un peu moins. Je l'eusse fait meilleur ailleurs, mais l'ouvrage eût été moins mien : et sa fin principale et perfection, c'est d'être exactement mien[9]. Je corrigerais bien une erreur accidentale, de quoi je suis plein, ainsi

1. Qu'ils n'altèrent ma manière, mon style.
2. D'autant plus que.
3. J'imite volontiers.
4. *Et aurais... chantres*, add. de 1595.
5. Nom de deux musiciens thébains : le premier fut maître d'Alcibiade, le second était contemporain d'Alexandre.
6. *Il* est impersonnel. Cela me fâche qu'il soit....
7. Fréquenter. Cf. p. 241, n. 1. Cette proposition est une add. de 1595.
8. Ne me relève quand je tombe, et non, ne me corrige.
9. Voyez la même idée exprimée plus haut; cf. notamment p. 242 et 260.

que[1] je cours inadvertemment[2], mais les imperfections qui sont en moi ordinaires et constantes, ce serait trahison de les ôter. Quand on m'a dit, ou que moi-même me suis dit : « Tu es trop épais en figures ; voilà un mot du cru de Gascogne[3]; voilà une phrase dangereuse (je n'en refuis aucune de celles qui s'usent emmi[4] les rues françaises : ceux qui veulent combattre l'usage par la grammaire se moquent); voilà un discours ignorant; voilà un discours paradoxe; en voilà un trop fou; tu te joues[5] souvent; on estimera que tu dis à droit[6] ce que tu dis à feinte. » — « Oui, fais-je ; mais je corrige les fautes d'inadvertance, non celles de coutume. Est-ce pas ainsi que je parle partout? Me représenté-je pas vivement? Suffit : j'ai fait ce que j'ai voulu : tout le monde me reconnaît en mon livre et mon livre en moi. »

Or, j'ai une condition singeresse et imitatrice : quand je me mêlais de faire des vers (et n'en fis jamais que des latins), ils accusaient évidemment le poète que je venais dernièrement de lire ; et de mes premiers *Essais*, aucuns puent[7] un peu l'étranger; à Paris[8], je parle un langage aucunement autre qu'à Montaigne. Qui que je regarde avec attention m'imprime facilement quelque chose du sien; ce que je considère, je l'usurpe : une sotte contenance, une déplaisante grimace, une forme de parler ridicule. (Chap. V)

1. C.-à-d. je suis plein de telles erreurs dès que. Ce sens de *ainsi que* est assuré par un autre passage de Montaigne : « Un charbon ardent s'étant écoulé dans la manche d'un enfant lacédémonien *ainsi qu'il* encensait... » (II, 32.)

2. Sans faire attention.

3. Allusion à un reproche de Pasquier. Cf. p. 6, n. 9.

4. Cf. p. 65, n. 8.

5. *Tu te joues... à feinte*, add. de 1595.

6. Sérieusement.

7. Ce mot dans l'ancienne langue signifie simplement sentir.

8. *A Paris... Montaigne*, aj. 1595.

XLI

Des défauts à éviter dans la discussion.

Nos disputes[1] devraient être défendues et punies comme d'autres crimes verbaux. Quel vice n'éveillent-elles et n'amoncellent, toujours régies et commandées par la colère? Nous entrons en inimitié, premièrement contre les raisons, et puis contre les hommes. Nous n'apprenons à disputer que pour contredire : et, chacun contredisant et étant contredit, il en advient que le fruit du disputer, c'est perdre et anéantir la vérité. Ainsi Platon en sa *République*[2], prohibe cet exercice aux esprits ineptes et mal nés. A quoi faire vous mettez-vous en voie de quêter[3] ce qui est[4], avec celui qui n'a ni pas ni allure qui vaille? On ne fait point tort au sujet quand on le quitte pour voir du moyen de le traiter[5]; je ne dis pas moyen scolastique et artiste[6], je dis moyen naturel, d'un sain entendement. Que sera-ce enfin? L'un va en Orient, l'autre en Occident; ils perdent le principal et l'écartent dans la presse des incidents[7]. Au bout d'une heure de tempête, ils ne savent ce qu'ils cherchent : l'un est bas, l'autre haut, l'autre côtier[8] : qui se prend à un mot et une similitude; qui ne sent plus ce qu'on lui oppose, tant il est engagé en sa course et pense à se

1. Tout ce début (jusqu'à *ineptes et mal nés*, l. 10) est une add. de 1595. Ce paragraphe presque entier (depuis *Quel vice*) a été transcrit à peu près littéralement dans la *Logique* de Port-Royal (III[e] partie, ch. xx, sect. VII).

2. Livre VII, *sub fine*.

3. « *Quêter*, c'est chercher avec soin et diligence » (Nicot).

4. Var. : *la vérité*.

5. Pour chercher une meilleure méthode.

6. Conforme aux règles; la Faculté des arts (c'est sur le mot pris en ce sens qu'est formé *artiste*) comprenait les classes d'humanités et de philosophie.

7. Ils noient le sujet principal dans la masse des idées accessoires.

8. Sur le versant; ni *haut* ni *bas*, comme les deux autres.

suivre, non pas à vous[1]; qui, se trouvant faible de reins, craint tout, refuse tout, mêle dès l'entrée et confond[2] le propos, ou, sur l'effort[3] du débat, se mutine à se taire tout plat[4]; par une ignorance dépite[5], affectant un orgueilleux mépris ou une sottement modeste fuite de contention[6]. Pourvu que cettui-ci frappe, il ne lui chaut combien il se découvre; l'autre compte ses mots et les pèse pour raison[7]; celui-là n'y emploie que l'avantage de sa voix et de ses poumons; en voilà un qui conclut contre soi-même; et celui-ci qui vous assourdit de préfaces et digressions inutiles; cet autre[8] s'arme de pures injures et cherche une querelle d'Allemagne pour se défaire de la société et conférence d'un esprit qui presse le sien; ce dernier ne voit rien en la raison, mais il vous tient assiégé sur la clôture dialectique de ses clauses[9] et sur les formules de son art....

Or quoi, si je prends les choses autrement qu'elles ne sont[10]? Il peut être[11] : et pourtant[12] j'accuse mon impatience, et tiens, premièrement, qu'elle est également vicieuse en celui qui a droit comme en celui qui a tort;

1. C.-à-d. songe à se suivre soi-même, et non à vous suivre; cf. p. 129, n. 8. Var. : *à vous répondre*.

2. *Et confond... contention*; ces lignes sont remplacées, dans l'éd. de 1588, par les mots : *et trouble la dispute*.

3. Orthographe fautive pour : sur *le fort* (au plus fort)...; c'est sans doute la prononciation méridionale de l'*e* muet qui aura causé la confusion.

4. C.-à-d. qu'il manifeste sa révolte par le silence où il s'obstine.

5. Irritée ; *despit*, dans ce sens, est le part. passé de l'anc. fr. *despire* (*despicere*), mépriser, et, par extension, irriter.

6. Affectant sottement de répugner à la discussion.

7. Les pèse, les estime à l'égal d'un argument.

8. *Cet autre... sien*, add. de 1595. Sur l'exemplaire de Bordeaux, Montaigne avait donné à cette pensée un développement plus étendu : *aimant mieux être en querelle qu'en dispute* (c.-à-d. être brouillé que discuter), *se trouvant plus fort de poings que de raisons, se fiant plus de son poing (?) que de sa langue, ou aimant mieux céder par le corps que par l'esprit; et cherche....*

9. Il ne comprend rien au sujet, mais il prétend vous enfermer dans les barrières de ses raisonnements dialectiques.

10. Montaigne vient de s'échauffer à propos de ceux qui discutent sans rien comprendre à l'objet de la discussion.

11. Cela peut être.

12. Et c'est pourquoi.

car c'est toujours une aigreur tyrannique de ne pouvoir souffrir une forme diverse à la sienne; et puis il n'est, à la vérité, point de plus grande fadaise[1] et plus constante que de s'émouvoir et piquer des fadaises du monde, ni plus hétéroclite; car elle nous formalise[2] principalement contre nous; et ce philosophe du temps passé[3] n'eût jamais eu faute d'occasion à ses pleurs, tant qu'il se fût considéré. Myson[4], l'un des sept sages, d'une humeur timonienne[5] et démocritienne, interrogé de quoi il riait tout seul : « De ce même que je ris tout seul, » répondit-il. Combien de sottises dis-je et réponds-je tous les jours, selon moi; et volontiers donc combien plus fréquentes, selon autrui? Si je m'en mords[6] les lèvres, qu'en doivent faire les autres? Somme, il faut vivre entre les vivants, et laisser la rivière courir sous le pont, sans notre soin, ou, à tout le moins, sans notre altération[7]. De vrai, pourquoi, sans nous émouvoir, rencontrons-nous quelqu'un qui ait le corps tortu et mal bâti, et ne pouvons souffrir le rencontre d'un esprit mal rangé, sans nous mettre en colère[8]? Cette vicieuse[9] âpreté tient plus au juge qu'à la faute. Ayons toujours en la bouche ce mot de Platon : « Ce que[10] je trouve malsain, n'est-ce pas pour être moi-même malsain? Ne suis-je pas moi-même en coulpe? Mon avertissement se peut-il pas renverser contre moi[11]? » Sage et divin refrain, qui fouette la plus universelle et commune erreur des hommes.

(Chap. VIII)

1. Sottise; de *fat*, dont le sens primitif est *sot* (lat. *fatuus*).
2. Nous irrite. Cf. p. 211, n. 1.
3. Héraclite.
4. Simple laboureur de Phocide, rangé par Platon (dans le *Protagoras*) au nombre des sept Sages, au lieu de Périandre. — *Myson... répondit-il*, add. de 1595.
5. Misanthropique; Timon, mis en scène par Lucien, est un misanthrope célèbre.
6. *Si je m'en mords... altération*, add. de 1595.
7. Sans nous en fâcher.
8. Voir dans Pascal (V, 10) le développement de cette pensée : « D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas et un esprit boiteux nous irrite! » etc.
9. *Vicieuse*, aj. 1595.
10. *Ce que... malsain*, add. de 1595.
11. Var. : *contourner en moi.*

XLII

Jugement sur Tacite.

Je viens de courre[1] d'un fil[2] l'histoire de Tacitus, ce qui ne m'advient guère : il y a vingt ans que je ne mis en livre une heure de suite[3].... Je ne sache point d'auteur qui mêle à un registre public tant de considération des mœurs et inclinations particulières, et me semble[4] le rebours de ce qu'il lui semble à lui[5] : qu'ayant spécialement à suivre les vies des empereurs de son temps, si diverses et extrêmes en toute sorte de formes, tant de notables actions que nommément leur cruauté produisit en leurs sujets, il avait une matière plus forte et attirante à discourir et à narrer que s'il eût eu à dire des batailles et agitations universelles; si que[6] souvent je le trouve stérile, courant par-dessus ces belles morts, comme s'il craignait nous fâcher[7] de leur multitude et longueur[8]. Cette forme d'histoire est de beaucoup la plus utile : les mouvements publics dépendent plus de la conduite de la fortune; les privés, de la nôtre[9]. C'est plutôt un jugement que déduction[10] d'histoire; il y a plus

1. *Courre* est formé régulièrement sur *currere*; le mot s'est conservé dans le langage cynégétique.
2. D'un trait.
3. Montaigne, qui a écrit ces lignes entre 1585 et 1588, exagère évidemment, comme le prouve la quantité de citations et de souvenirs qui ont trouvé place dans les *Essais*.
4. *Et me semble.... longueur*: ces lignes ont remplacé en 1595 les suivantes : *il n'est pas en cela moins curieux et diligent que Plutarque, qui en a fait expresse profession.*
5. Tacite regrette (*Ann.*, XVI, 16) de n'avoir à retracer, au lieu d'événements publics de grande importance, que la « soumission passive » de Rome aux cruelles folies de Néron. Montaigne, partisan de l'histoire anecdotique (cf. I, 28), soutient que l'histoire des empereurs était au contraire le plus intéressant des sujets.
6. A tel point que.
7. Nous ennuyer.
8. Montaigne traduit ici Tacite.
9. 1588 ajoute ici : *Et si n'en a point oublié ce qu'il devait à l'autre partie.*
10. Var. : *narration.*

de préceptes que de contes : ce n'est pas un livre à lire, c'est un livre à étudier et apprendre; il est si plein de sentences qu'il y en a à tort et à droit; c'est une pépinière de discours éthiques[1] et politiques, pour la provision et ornement de ceux qui tiennent quelque rang au maniement du monde. Il plaide toujours par raisons solides et vigoureuses, d'une façon pointue et subtile, suivant le style affecté du siècle; ils aimaient tant à s'enfler, qu'où ils ne trouvaient de la pointe et subtilité aux choses, ils l'empruntaient des paroles. Il ne retire pas mal à l'écrire de Sénèque; il me semble plus charnu, Sénèque plus aigu. Son service est plus propre à un état trouble et malade, comme est le nôtre présent; vous diriez souvent qu'il nous peint et qu'il nous pince....

Cela m'a semblé un peu lâche, qu'ayant eu à dire qu'il avait exercé certain honorable magistrat[2] à Rome, il s'aille excusant que ce n'est point par ostentation qu'il l'a dit : ce trait me semble bas de poil[3], pour une âme de sa sorte; car le n'oser parler rondement de soi accuse quelque faute de cœur : un jugement raide et hautain et qui juge[4] sainement et sûrement, il use à toutes mains des propres exemples[5], ainsi que de chose étrangère; et témoigne franchement de lui comme de chose tierce. Il faut passer par-dessus ces règles populaires de la civilité en faveur de la vérité et de la liberté. J'ose[6], non-seulement parler de moi, mais parler seulement de moi : je fourvoie[7] quand j'écris d'autre chose et me dérobe à mon sujet. Je ne m'aime pas si indiscrètement, et ne suis si attaché et mêlé à moi que

1. Moraux (ἔθος, mœurs).
2. Magistrature : cf. p. 211, n. 3. Tacite s'excuse (*Ann.*, IX, 11) de rappeler qu'en 88 il exerça la préture.
3. La métaphore est prise du drap ou du velours, dont la qualité est inférieure quand leur partie velue est courte.
4. Var. : *qui juge de soi.*
5. Des exemples qui lui sont personnels.
6. Cette profession de foi (*J'ose... notre saoul*) est une addition de 1595; c'est dans cette édition en effet que Montaigne s'est étalé le plus complaisamment.
7. Je m'égare (*foris-viare*).

je ne me puisse distinguer et considérer à quartier[1], comme un voisin, comme un arbre; c'est pareillement faillir de ne voir pas jusques où on vaut, ou d'en dire plus qu'on n'en voit. Nous devons plus d'amour à Dieu qu'à nous, et le connaissons moins; et si en parlons tout notre saoul.

Si ces écrits rapportent aucune chose de ses conditions, c'était un grand personnage, droiturier et courageux, non d'une vertu superstitieuse, mais philosophique et généreuse. (Chap. VIII)

1. A part, du dehors.

XLIII

Les tracas du maître de maison : épicurisme de Montaigne.

Il y a toujours quelque pièce qui va de travers. Les négoces, tantôt d'une maison, tantôt d'une autre, vous tirassent[1]. Vous éclairez toutes choses de trop près. Votre perspicacité vous nuit ici, comme si fait elle assez[2] ailleurs. Je me dérobe aux occasions de me fâcher[3], et me détourne de la connaissance des choses qui vont mal : et si[4] ne puis tant faire qu'à toute heure je ne heurte[5] chez moi en quelque rencontre qui me déplaise ; et les friponneries[6] qu'on me cache le plus sont celles que je sais le mieux. Il en est que, pour faire moins mal[7], il faut aider soi-même à cacher. Vaines pointures : vaines parfois, mais toujours pointures[8]. Les plus menus et grêles[9] empêchements sont les plus perçants. Et comme les petites lettres lassent[10] plus les yeux, aussi nous piquent plus les petits affaires[11] : la tourbe[12] des menus maux offense plus que la violence d'un, pour grand qu'il soit. A mesure que ces épines domestiques sont drues et déliées, elles nous mordent plus aigu[13] et sans menace, nous surprenant facilement à l'impourvu[14].

1. Vous tiraillent ; ce verbe est formé de *tirer* et du suff. péjoratif *asser*, qu'on retrouve dans *écrivasser*, *tracasser*, *harasser* (*harer* = traîner).
2. Il y a ici deux constructions mélangées : l'inversion du sujet s'explique par la présence de *si* affirmatif, qu'on ne trouve ordinairement qu'en tête des propositions ; *assez* = beaucoup.
3. De me tourmenter.
4. Et toutefois.
5. Le verbe est ici neutre.
6. *Et les friponneries... cacher*, add. de 1595.
7. Pour en moins souffrir ; latinisme.
8. *Pointure* = piqûre. Var. : *vaines pointures et honteuses.*
9. *Et grêles*, aj. 1595.
10. Var. : *offensent et lassent.*
11. Cf. p. 108, n. 1.
12. *La tourbe... qu'il soit*, add. de 1595.
13. Cet adjectif est pris adverbialement.
14. A l'improviste ; cf. p. 5, n. 11.

Je ne suis[1] pas philosophe. Les maux me foulent selon qu'ils pèsent : et pèsent selon la forme comme selon la matière[2], et souvent plus. J'y ai plus de perspicacité que le vulgaire, si j'y ai plus de patience. Enfin s'ils ne me blessent, ils me pèsent. C'est chose tendre que la vie et aisée à troubler[3]. Depuis que[4] j'ai le visage tourné vers le chagrin, *nemo enim resistit sibi cum ceperit impelli*[5], pour sotte cause qui m'y ait porté, j'irrite l'humeur de ce côté-là, qui[6] se nourrit après et s'exaspère de son propre branle, attirant et amoncelant une matière sur autre, de quoi se paître.

Stillicidi casus lapidem cavat[7].

Ces ordinaires[8] gouttières me mangent[9], et m'ulcèrent. Les inconvénients[10] ordinaires ne sont jamais légers. Ils sont continuels et irréparables quand ils naissent des membres[11] du ménage, continuels et inséparables. Quand je considère mes affaires de loin et en gros, je trouve, soit pour n'en avoir la mémoire guère exacte, qu'ils sont allés jusques à cette heure en prospérant, outre mes comptes et mes raisons[12]. J'en retire, ce

1. *Je ne suis... me pèsent.* Au lieu de ces lignes on lisait dans l'éd. de 1588 : *Or nous montre assez Homère combien la surprise donne d'avantage, qui fait Ulysse pleurant de la mort de son chien, et ne pleurant point des pleurs de sa mère : le premier accident, tout léger qu'il était, l'emporta, d'autant qu'il en fut inopinément assailli : il soutint le second, plus impétueux, parce qu'il y était préparé. Ce sont légères occasions qui pourtant troublent la vie : c'est chose tendre*, etc.

2. C.-à-d. l'effet qu'ils produisent sur moi est proportionné, non-seulement à l'importance de l'objet, mais à la forme qu'ils revêtent, aux circonstances qui les accompagnent.

3 Var. : *blesser.*

4. Dès le moment où.

5. « On ne peut plus se résister quand on a obéi à la première impulsion. » (Sénèque, *Ep.* XIII ; cit. aj. en 1595.)

6. L'antécédent de *qui* est *humeur.*

7. « La chute réitérée d'une goutte d'eau perce la pierre. » (Lucrèce, I, 314.)

8. Var. : *continuelles.*

9. Var. : *m'enfoncent.*

10. *Les inconvénients... inséparables*, add. de 1595.

11. Des diverses parties, des détails ; cf. p. 262, n. 2.

12. *Raison* a ici le sens du latin *ratio* ; « au delà de mes calculs ».

me semble, plus qu'il n'y en a[1] : leur bonheur me trahit[2]. Mais suis-je au dedans de la besogne, vois-je marcher toutes ces parcelles,

Tum vero in curas animum diducimus omnes[3];

Mille choses m'y donnent à désirer et craindre. De les abandonner du tout, il m'est très facile : de m'y prendre[4] sans m'en peiner, très difficile. C'est pitié d'être en lieu où tout ce que vous voyez vous embesogne[5] et vous concerne. Et me semble jouir plus gaiement les plaisirs d'une maison étrangère et y apporter le goût plus libre et pur. Diogène[6] répondit selon moi à celui qui lui demanda quelle sorte de vin il trouvait le meilleur : « L'étranger », fit-il....

Ni ce plaisir de bâtir, qu'on dit être si attrayant, ni la chasse, ni les jardins, ni ces autres plaisirs de la vie retirée ne me peuvent beaucoup amuser. C'est chose de quoi je me veux mal, comme de toutes autres opinions qui me sont incommodes. Je ne me soucie pas tant de les avoir vigoureuses et doctes, comme je me soucie de les avoir aisées et commodes à la vie. Elles sont[7] bien assez vraies et saines si elles sont utiles et agréables. Ceux qui, m'oyant dire mon insuffisance aux occupations du ménage, me viennent souffler aux oreilles que c'est dédain et que je laisse de savoir les instruments du labourage, ses saisons, son ordre, comment on fait mes vins, comme on ente, et de savoir le nom et la forme des herbes et des fruits, et l'apprêt des viandes, de quoi je vis, le nom et prix des étoffes, de quoi je m'habille[8], pour avoir à cœur quelque plus haute science, ils me font mourir. Cela[9], c'est sottise, et plutôt bêtise que

1. Des revenus disproportionnés à la valeur du fond.
2. *Trahir* a encore dans divers dialectes le sens de *tromper*; il trompe mes espérances (en les dépassant).
3. « Mille soucis se partagent notre âme. » (Virgile, *Én.*, V, 720.)
4. Attacher.
5. Vous absorbe.
6. *Diogène... fit-il*, add. de 1595.
7. *Elles sont...agréables*, aj. 1595.
8. *Le nom... m'habille*, aj. 1595.
9. Var. *ce n'est pas mépris, c'est.*

gloire[1]. Je m'aimerais mieux bon écuyer que bon logicien.

> Quin tu aliquid saltem potius quorum indiget usus,
> Viminibus mollique paras detexere junco[2].

Nous empêchons[3] nos pensées du général et des causes et conduites universelles, qui se conduisent très bien sans nous, et laissons en arrière notre fait, et Michel, qui nous touche encore de plus près que l'homme. Or j'arrête[4] bien chez moi le plus ordinairement; mais je voudrais m'y plaire plus qu'ailleurs.

> Sit meæ sedes utinam senectæ,
> Sit modus lasso maris et viarum,
> Militiæque[5].

Je ne sais si j'en viendrai à bout. Je voudrais qu'au lieu de quelque autre pièce de sa succession, mon père m'eût résigné[6] cette passionnée amour qu'en ses vieux ans il portait à son ménage. Il était bien heureux, de ramener ses désirs à sa fortune et de se savoir plaire de ce qu'il avait.... Depuis dix-huit ans que je gouverne des biens[7], je n'ai su gagner sur moi de voir, ni titres, ni mes principaux affaires, qui ont nécessairement à passer par ma science et par mon soin. Ce n'est pas un mépris philosophique des choses transitoires et mondaines; je n'ai pas le goût si épuré, et les prise pour le moins ce qu'elles valent : mais certes c'est paresse et négligence[8] inexcusable et puérile. Que ne ferais-je[9] plutôt que de lire un contrat, et plutôt que d'aller

1. Affectation.

2. « Pourquoi ne point s'occuper à quelque chose d'utile; à faire avec le jonc flexible des corbeilles ou des paniers? » (Virgile, *Égl.*, II, 71.)

3. Nous occupons. *Nous empêchons... l'homme*, add. de 1595.

4. Je m'arrête.

5. « Que ce soit le séjour de ma vieillesse, las de la mer, des voyages, des combats. » (Horace, *Od*, II, VI, 6.)

6. Laissé en héritage.

7. Le père de Montaigne étant mort en 1568, ces lignes se trouvent donc datées de 1586.

8. Var. : *faitardise et mollesse.*

9. *Que ne ferais-je... avachir*, add. de 1595.

secouant ces paperasses poudreuses, serf de mes négoces[1]? Ou encore pis, de ceux d'autrui, comme font tant de gens, à prix d'argent? Je n'ai rien cher que[2] le souci et la peine et ne cherche qu'à m'anonchalir et avachir[3]. J'étais, ce crois-je, plus propre à vivre de la fortune d'autrui, s'il se pouvait, sans obligation et sans servitude. Et si[4] ne sais, à l'examiner de près, si, selon mon humeur et mon sort, ce que j'ai à souffrir des affaires et des serviteurs et des domestiques n'a[5] point plus d'abjection, d'importunité et d'aigreur que n'aurait la suite[6] d'un homme, né plus grand que moi, qui me guidât un peu à mon aise. *Servitus obedientia est fracti animi et abjecti, arbitrio carentis suo*[7]. Crates fit pis, qui se jeta en la franchise[8] de la pauvreté, pour se défaire des indignités et cures[9] de la maison[10]. Cela ne ferais-je pas; je hais la pauvreté à pair[11] de la douleur : mais oui bien[12], changer cette sorte de vie à une autre moins brave[13] et moins affaireuse.

Absent, je me dépouille de tous tels pensements : et sentirais moins lors la ruine d'une tour que je ne fais, présent, la chute d'une ardoise. Mon âme se démêle bien aisément à part[14]; mais, en présence, elle souffre comme celle d'un vigneron[15] : une rêne[16] de travers à mon cheval, un bout d'étrivière qui batte[17] ma jambe me tiendront tout un jour en échec.

1. Esclave de mes affaires; latinisme.
2. Rien ne me coûte autant que.
3. Amollir; verbe composé de *a* et du rad. germ. *weich*, mou.
4. Et toutefois.
5. Comporte, entraîne; latinisme.
6. Le fait de suivre, de dépendre de.
7. « L'esclavage est l'obéissance d'un esprit faible et vil, qui n'a point de volonté propre. » (Cicéron, *Parad.*, V, 1; cit. aj. en 1595.)
8. Dans la liberté.
9. Soucis.
10. Var. : *du ménage*.
11. A l'égal de.
12. Ce que je ferais bien, ce serait.
13. Brillant, sens qu'a encore ce mot dans divers dialectes. Var. : *noble*.
14. Au loin.
15. Comme celle d'un vigneron souffre d'un accident arrivé à sa vigne.
16. *Une rêne... échec*, aj. 1595.
17. Le subj. est motivé par le caractère hypothétique de la prop.

J'élève assez mon courage à l'encontre des inconvénients; les yeux, je ne puis.

Sensus! o superi, sensus![1]

Je suis, chez moi, répondant de tout ce qui va mal. Peu de maîtres (je parle de ceux de moyenne condition, comme est la mienne, et, s'il en est, ils sont plus heureux) se peuvent tant reposer sur un second qu'il ne leur reste bonne part de la charge. Cela ôte[2] volontiers quelque chose de ma façon au traitement des survenants; et en ai pu arrêter quelqu'un, par aventure, plus par ma cuisine que par ma grâce, comme font les fâcheux : et ôte beaucoup du plaisir que je devrais prendre chez moi de la visitation et assemblée de mes amis. La plus sotte contenance[3] d'un gentilhomme en sa maison, c'est de le voir, empêché du train[4] de sa police[5], parler à l'oreille d'un valet, en menacer un autre des yeux; elle doit couler insensiblement et représenter un cours[6] ordinaire : et trouve laid qu'on entretienne ses hôtes du traitement qu'on leur fait, autant à l'excuser qu'à le vanter. J'aime l'ordre et la netteté,

Et cantharus et lanx
Ostendunt mihi me[7];

au prix de l'abondance; et regarde chez moi exactement à la nécessité, peu à la parade. Si un valet se bat chez autrui, si un plat se verse, vous n'en faites que rire : vous dormez, cependant que monsieur range avec son maître d'hôtel son fait pour votre traitement du lendemain. (Chap. IX)

1. « Les sens, ô dieux, les sens! »
2. *Cela ôte... fâcheux*, aj. 1595.
3. Var. : *La plus inepte contenance, et plus vile.*
4. Var. : *de l'ordre.*
5. De sa maison.
6. Var : *train.*
7. « Les coupes et les plats me montrent à moi-même ma propre image. » (Horace, *Ep.*, I, v, 25.)

XLIV

Danger des innovations en politique.

Je vois, par notre exemple, que la société des hommes se tient et se coud, à quelque prix que ce soit; en quelque assiette[1] qu'on les couche, ils s'appilent[2] et se rangent en se remuant et s'entassant : comme des corps mal unis, qu'on empoche[3] sans ordre, trouvent d'eux-mêmes la façon de se joindre[4] et s'emplacer les uns parmi les autres, souvent mieux que l'art ne les eût su disposer.... La nécessité compose[5] les hommes et les assemble : cette couture fortuite se forme après en lois; car il en a été d'aussi sauvages[6] qu'aucune opinion humaine puisse enfanter, qui toutefois ont maintenu leurs corps avec autant de santé et longueur de vie que celles de Platon et Aristote sauraient faire; et certes toutes ces descriptions de police, feintes par art, se trouvent ridicules et ineptes à mettre en pratique.

Ces grandes et longues altercations, de la meilleure forme de société et des règles plus commodes à nous attacher, sont altercations propres seulement à l'exercice de notre esprit : comme il se trouve ès arts plusieurs sujets qui ont leur essence en l'agitation et en la dispute, et n'ont aucune vie hors de là. Telle peinture de police[7] serait de mise en un nouveau monde : mais nous prenons un monde déjà fait et formé[8] à certaines coutumes; nous ne l'engendrons pas, comme Pyrrha, ou

1. Situation; *assiette* est le substantif verbal de *asseoir*; ce mot est tiré de *assiet*, ancienne forme de la 3e pers. sing. du prés. de l'ind.
2. Ils s'empilent; d'après le gascon *apiela*.
3. Qu'on ensache.
4. Var. : *de s'accommoder*, *se joindre*, etc.
5. Associe.
6. Var. : *farouches*.
7. Plan de gouvernement.
8. Variante : *Nous prenons les hommes obligés déjà et formés...; nous ne les...*

comme Cadmus. Par quelque moyen que nous ayons loi[1] de le redresser et ranger de nouveau, nous ne pouvons guère le tordre de son accoutumé pli que nous ne rompions tout....

Non par opinion, mais en vérité, l'excellente et meilleure police est, à chacune nation, celle sous laquelle elle s'est maintenue : sa forme et commodité essentielle dépend de l'usage....

Rien ne presse un état que l'innovation ; le changement donne seul forme à l'injustice et à la tyrannie. Quand quelque pièce se démanche, on peut l'étayer ; on peut s'opposer à ce que l'altération et corruption naturelle à toutes choses ne nous éloigne trop de nos commencements et principes : mais d'entreprendre à refondre une si grande masse[2], et à changer les fondements d'un si grand bâtiment, c'est à faire à ceux qui, pour décrasser, effacent[3], qui veulent amender les défauts particuliers par une confusion universelle, et guérir les maladies par la mort ; *non tam commutandarum quam evertendarum rerum cupidi*[4]. Le monde est inepte à se guérir ; il est si impatient de ce qui le presse qu'il ne vise qu'à s'en défaire, sans regarder à quel prix. Nous voyons, par mille exemples, qu'il se guérit ordinairement à ses dépens. La décharge du mal présent n'est pas guérison, s'il n'y a, en général, amendement de condition. (Chap. IX)

1. Pouvoir. Cf. p. 173, n. 5.
2. Var. : *machine.*
3. *Qui pour décrasser effacent*, add. de 1595.
4. « Moins désireux de changer l'ordre des choses que de le détruire. » (Cicéron, *De off.*, II, 1 ; cit. aj. en 1595.)

XLV

Pourquoi Montaigne ajoute, mais ne corrige pas.

Laisse, lecteur, courir encore ce coup d'essai et ce troisième allongeail[1] du reste des pièces de ma peinture[2]. J'ajoute, mais je ne corrige pas[3]. Premièrement, parce que celui qui a hypothéqué au monde son ouvrage, je trouve apparence qu'il n'y ait plus de droit. Qu'il die, s'il peut, mieux ailleurs, et ne corrompe la besogne qu'il a[5] vendue. De telles gens, il ne faudrait rien acheter qu'après leur mort. Qu'ils y pensent bien avant que de se produire. Qui les hâte? Mon livre[6] est toujours un, sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler[7], afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vides, je me donne loi[8] d'y attacher (comme ce n'est[9] qu'une marqueterie mal jointe) quelque emblème supernumeraire[10]. Ce ne sont que surpoids[11], qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes, par une petite subtilité ambitieuse. De là toutefois il adviendra facilement qu'il s'y mêle quelque transposition de chronologie, mes contes prenant place selon leur opportunité, non toujours selon leur âge.

Secondement, à cause que, pour mon regard[12], je crains de perdre au change : mon entendement ne va

1. Addition; le chiffre *trois* s'applique au livre; car en réalité ce livre constituait la première addition de longue haleine.
2. Des parties de mon portrait.
3. Cette affirmation, beaucoup trop absolue, est contredite par les nombreuses variantes et par Montaigne lui-même.
4. Cf. p. 127, n. 8.
5. Var. : *qu'il nous a.*
6. *Mon livre... âge* (fin de l'alinéa), add. de 1595.
7. C.-à-d. à chaque édition nouvelle.
8. Je me permets. Cf. p. 175, n. 3.
9. Aussi bien n'est-il.
10. Quelque ornement surnuméraire. *Emblema* signifie en latin une pièce de rapport.
11. Surcharge.
12. En ce qui me regarde.

pas toujours avant, il va à reculons aussi[1]; je ne me défie guère moins de mes fantaisies, pour être secondes ou tierces que premières, ou présentes que passées : nous nous corrigeons aussi sottement souvent comme nous corrigeons les autres[2]. Je suis envieilli de nombre d'ans depuis mes premières publications, qui furent l'an mil cinq cent quatre-vingts[3]; mais je fais doute que je sois assagi[4] d'un pouce. Moi[5], à cette heure, et moi, tantôt[6], sommes bien deux; quand meilleur[7], je n'en puis rien dire. Il ferait bel être vieil, si nous ne marchions que vers l'amendement : c'est un mouvement d'ivrogne, titubant, vertigineux, informe; ou des jonchets[8], que l'air manie casuellement selon soi[9]. Antiochus[10] avait vigoureusement écrit en faveur de l'Académie; il prit sur ses vieux ans un autre parti : lequel des deux je suivisse, serait-ce pas toujours suivre Antiochus[11]? Après avoir établi le doute, vouloir établir la certitude des opinions humaines, était-ce pas établir le doute, non la certitude, et promettre, qui lui eût[12] donné encore un âge[13] à durer, qu'il était toujours en termes de nouvelle agitation, non tant meilleure qu'autre?

La faveur publique m'a donné un peu plus de hardiesse que je n'espérais : mais ce que je crains le plus, c'est de saoûler; j'aimerais mieux poindre[14] que lasser,

1. Var. : *parfois.*
2. Var. : *aussi sottement souvent qu'aux autres.*
3. Var. : *je suis envieilli de huit ans depuis mes premières publications, mais....*
4. Var. : *amendé.*
5. *Moi... non tant meilleure qu'autre*, add. de 1595.
6. Il y a quelque temps.
7. Si je suis meilleur.
8. *Jonchets* signifie ici petits joncs; le mot n'a donc rien à voir avec le jeu de jonchets, comme le disent certains éditeurs.
9. Que le vent agite au hasard et à son gré.
10. Antiochus d'Ascalon, mort vers 68 av. J.-C. Il essaya de concilier la doctrine des académiciens, des péripatéticiens et des stoïciens. C'est sans doute de lui que Cicéron, qui fut son élève, tenait ses tendances éclectiques.
11. Aux XVI^e^ et XVII^e^ s., *ne* peut s'omettre dans l'interrogation négative.
12. Si on lui eût. Cf. p. 41, n. 3.
13. Une vie.
14. Piquer (la curiosité).

comme a fait un savant homme de mon temps[1]. La louange est toujours plaisante, de qui, et pour quoi elle vienne : si faut-il, pour s'en agréer justement, être informé de sa cause.... Certes, je rends grâce à des honnêtes hommes qui daignent prendre en bonne part mes faibles efforts; il n'est lieu où les fautes de la façon paraissent tant qu'en une matière qui de soi n'a point de recommandation[2]. Ne te prends point à moi, lecteur, de celles qui se coulent ici par la fantaisie ou inadvertance d'autrui[3].... Toutefois, quand la sentence n'est forgée à ma mesure[4], un honnête homme[5] la doit refuser pour mienne. Qui connaîtra combien je suis peu laborieux, combien je suis fait à ma mode, croira facilement que je redicterais plus volontiers encore autant d'*Essais*, que de m'assujettir à resuivre ceux-ci pour cette puérile correction. (Chap. XI)

1. Var. : *un honnête homme*. On ne sait de qui Montaigne veut parler.

2. Ne se recommande pas d'elle-même.

3. Montaigne veut parler des fautes d'impression, qui sont en effet très nombreuses dans les premières éditions.

4. Quand la pensée n'est point proportionnée à la capacité de mon esprit.

5. Un homme de sens.

XLVI

Comment Montaigne a assuré son indépendance pendant les guerres civiles.

Comme maison de tout temps libre, de grand abord[1], et officieuse à chacun (car je ne me suis jamais laissé induire d'en faire un outil de guerre[2], laquelle je vais chercher[3] plus volontiers où elle est le plus éloignée de mon voisinage), ma maison a mérité assez d'affection populaire, et serait bien malaisé de me gourmander sur mon fumier[4]; et j'estime à un merveilleux chef-d'œuvre et exemplaire[5] qu'elle soit encore vierge de sang et de sac[6], sous un si long orage, tant de changements et agitations voisines : car, à dire vrai, il était possible à un homme de ma complexion d'échapper à une forme constante et continue, telle qu'elle fût[7], mais les invasions et incursions contraires, et alternations et vicissitudes de la fortune autour de moi ont jusqu'à cette heure plus exaspéré qu'amolli l'humeur du pays, et me rechargent de dangers et difficultés invincibles.

J'échappe : mais il me déplaît que ce soit plus par fortune, voire, et par ma prudence, que par justice; et

1. Accessible de tous côtés. Var. : *ouverte*.

2. Var. : *de guerre offensive*. Montaigne explique ailleurs (II, 15) pourquoi il avait toujours refusé de fortifier son château : « J'ai affaibli le dessein des soldats ôtant à leur exploit le hasard et toute matière de gloire militaire, qui a accoutumé de leur servir de titre et d'excuse.... Je leur rends la conquête de ma maison lâche et traîtresse...; je n'ai ni garde ni sentinelle que celle que les astres font pour moi. »

3. Var. : *à laquelle je me mêle*.

4. Allusion à Job qui fut insulté par sa femme et ses amis. Montaigne veut dire que, tant qu'il ne quittera pas sa maison, il y sera protégé par l'affection de ses voisins.

5. Bizarrerie.

6. Montaigne écrivit ces lignes avant l'époque (1586) où sa maison fut envahie par une bande de huguenots. Il a laissé de cet événement un émouvant récit qu'on trouvera dans les *Extraits des Prosateurs du* XVI^e^ *siècle* de M. E. Huguet (p. 340).

7. Cf. p. 35, n. 4.

me déplaît d'être hors la protection des lois et sous autre sauvegarde que la leur. Comme les choses sont, je vis, plus qu'à demi, de la faveur d'autrui, qui[1] est une rude obligation[2]. Je ne veux devoir ma sûreté ni à la bonté et bénignité des grands, qui s'agréent de ma légalité et liberté[3], ni à la facilité des mœurs de mes prédécesseurs et miennes; car quoi[4], si j'étais autre? Si mes déportements[5] et la franchise de ma conversation[6] obligent mes voisins, ou la parenté, c'est cruauté qu'ils s'en puissent acquitter en me laissant vivre et qu'ils puissent dire : « Nous lui condonnons[7] la libre continuation du service divin en la chapelle de sa maison, toutes les églises d'autour étant par nous désertées[8]; et lui condonnons l'usage de ses biens et sa vie, comme il conserve nos femmes et nos bœufs au besoin[9]. » De longue main chez moi, nous avons part à la louange de Lycurgus Athénien[10], qui était général dépositaire et gardien des bourses de ses concitoyens. Or, je tiens qu'il faut vivre par droit et par autorité, non par récompense[11] ni par grâce. Combien de galants hommes ont mieux aimé perdre la vie que la devoir! Je fuis à me soumettre à toute sorte d'obligation, mais surtout à celle qui m'attache par devoir d'honneur. Je ne trouve rien si cher que ce qui m'est donné et ce pour quoi ma

1. Ce qui. Cf. p. 60, n. 1.
2. Montaigne a lui-même développé cette pensée un peu plus loin : « Combien je supplie instamment la sainte miséricorde de Dieu que jamais je ne doive un essentiel grand merci à personne...; j'essaie à n'avoir exprès besoin de nul.... Il fait bien piteux et hasardeux dépendre d'un autre. »
3. A qui plaisent ma soumission aux lois et ma franchise.
4. Car qu'adviendrait-il...; latinisme. Cf. p. 243, n. 11.
5. Ma conduite. Cf. p. 75, n. 2.
6. Mon commerce. Cf. p. 98, n. 5.
7. Nous lui accordons (lat. *condonare*). — *La libre... et sa vie*, var. : *sa maison et sa vie*.
8. Ravagées.
9. « En échange de ce qu'il veille sur nos... ». Montaigne prête ces paroles aux habitants du voisinage qui, tandis qu'ils vont guerroyer, laissent, nous dit-il, leurs maisons sous sa garde.
10. L'orateur Lycurgue. Cette anecdote est racontée par Plutarque, *Vie de Lycurgue*, I.
11. *Par récompense, ni*, aj. en 1595.

volonté demeure hypothéquée par titre de gratitude[1], et reçois plus volontiers les offices qui sont à vendre. Je crois bien; pour ceux-ci, je ne donne que de l'argent; pour les autres, je me donne moi-même....

Je me suis couché mille fois chez moi, imaginant qu'on me trahirait et assommerait cette nuit-là; composant avec la fortune que ce fût sans effroi et sans langueur : et me suis écrié, après mon patenôtre[2] :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit[3] !

Quel remède[4]? C'est le lieu de ma naissance et de la plus part de mes ancêtres[5]; ils y ont mis leur affection et leur nom. Nous nous durcissons à tout ce que nous accoutumons[6]. Et, à une misérable condition comme est la nôtre, ç'a été un très-favorable présent de nature que l'accoutumance, qui endort notre sentiment à la souffrance de plusieurs maux. Les guerres civiles ont cela de pire que les autres guerres, de nous mettre chacun en échauguette[7] en sa propre maison :

Quam miserum, porta vitam muroque tueri,
Vixque suæ tutum viribus esse domus[8] !

C'est grande extrémité d'être pressé jusques dans son

1. Les bienfaits en échange desquels je suis tenu à une gratitude qui aliène ma liberté. Montaigne est fidèle à son principe de ne rien devoir à personne.

2. *Patenôtre* était, dans l'anc. langue, masculin et féminin.

3. « Ces terres si bien cultivées seront la proie d'un barbare soldat. » (Virgile, *Égl.*, I, 71.)

4. C.-à-d. comment résister à cet attendrissement?

5. La vanité nobiliaire, qu'on a si justement relevée chez Montaigne, lui fait ici altérer la vérité. Le château de Montaigne n'appartenait à sa famille que depuis la fin du XV^e^ siècle; son père seul y était né, et non une longue suite « d'ancêtres ».

6. Le verbe *accoutumer* était, dans l'ancienne langue, transitif et pouvait se construire avec le régime de la chose : « Les canonnades étonnent ceux qui ne les ont pas accoutumées » (Monluc).

7. Var. : *garnison*. L'échauguette, ou écharguette (du germ. *skarwachte*, guet de troupe) est une guérite placée sur un lieu élevé.

8. « Qu'il est triste d'avoir besoin d'une porte et d'une muraille pour protéger sa vie, et de compter à peine, pour la défendre, sur la solidité de sa maison! » (Ovide, *Tristes*, IV, I, 69.)

ménage et repos domestique. Le lieu où je me tiens est toujours le premier et le dernier à la batterie de nos troubles[1], et où la paix n'a jamais son visage entier.

> Tum quoque cum pax est, trepidant formidine belli[2].
> Quoties pacem fortuna lacessit,
> Hac iter est bellis... Melius, Fortuna, dedisses
> Orbe sub Eoo sedem gelidaque sub Arcto,
> Errantesque domos[3].

Je tire parfois le moyen de me fermir[4] contre ces considérations de la nonchalance et lâcheté. Elles nous mènent aussi aucunement à la résolution. Il m'advient souvent d'imaginer avec quelque plaisir les dangers mortels et les attendre. Je me plonge, la tête baissée, stupidement, dans la mort, sans la considérer et reconnaître, comme dans une profondeur muette et obscure, qui m'engloutit d'un saut, et m'étouffe en un instant d'un puissant sommeil, plein d'insipidité[5] et d'indolence[6]. Et en ces morts courtes et violentes, la conséquence que j'en prévois me donne plus de consolation que l'effet de trouble. (Chap. IX)

1. Var. : *Ce malheur me touche plus que nul autre, pour la condition du lieu où je me tiens; qui est toujours....*

2. « Même en paix il ne cesse de redouter la guerre. » (Ovide, *Tristes*, III, X, 67.)

3. « Chaque fois que le sort a troublé la paix, c'est par ici qu'a passé la guerre; pourquoi, ô fortune, ne m'as-tu point fait habiter aux extrémités de l'Orient, ne m'as-tu point assigné d'errantes demeures sous l'Ourse glacée? » (Lucain, I, 255 et 251.)

4. M'affermir.

5. Insensibilité.

6. Les auteurs de la *Logique* de Port-Royal (part. III, chap. XX, sect. VI) ont durement reproché à Montaigne ce qu'il y a de peu chrétien dans cette attitude en face de la mort. On ne saurait, en bonne justice, leur en vouloir de n'avoir pas fait remarquer l'incomparable harmonie de la période.

XLVII

Paris.

Je ne veux pas oublier ceci que je ne me mutine[1] jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil; elle[2] a mon cœur dès mon enfance, et m'en est advenu comme des choses excellentes : plus j'ai vu, depuis, d'autres villes belles, plus la beauté de cette-ci peut et gagne sur mon affection; je l'aime par elle-même, et plus en son être seul[3] que rechargée de pompe étrangère; je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches; je ne suis Français que par cette grande cité, grande en peuples, grande en félicité[4] de son assiette; mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodité : la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loin[5] nos divisions! Entière et unie, je la trouve défendue de toute autre violence; je l'avise[6] que de tous les partis, le pire sera celui qui la mettra en discorde[7]; et ne crains pour elle qu'elle-même : et crains pour elle autant certes que pour autre pièce de cet état. Tant qu'elle durera, je n'aurai faute de retraite où rendre mes abois[8]; suffisante à me faire perdre le regret de toute autre retraite. (Chap. IX)

1. Je ne m'irrite.
2. Cette ville.
3. Var. : *en son propre être.*
4. Var. : *noblesse.*
5. Que Dieu chasse loin d'elle. Sur la suppression de *que* devant les subjonctifs, cf. p. 54, n. 1.
6. Je l'avertis.
7. Var. : *division.* Allusion probable à la Ligue, dont on pouvait dès lors prévoir les excès.
8. *Rendre, jeter les abois, être aux abois*, être à l'agonie ou à la dernière extrémité, par comparaison avec le cerf que pressent les chiens.

XLVIII

Montaigne en voyage.

Le voyager me semble un exercice profitable. L'âme y a une continuelle exercitation[1] à remarquer des choses inconnues et nouvelles. Et je ne sache point meilleure école, comme j'ai dit souvent, à façonner[2] la vie, que de lui proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, fantaisies et usances[3], et lui faire goûter une si perpétuelle variété de formes de notre nature. Le corps n'y est ni oisif ni travaillé[4], et cette modérée agitation le met[5] en haleine. Je me tiens à cheval sans démonter, tout coliqueux que je suis[6], et sans m'y ennuyer, huit et dix heures,

vires ultra sortemque senectæ[7].

Nulle saison m'est ennemie, que le chaud âpre d'un soleil poignant.... Et puis c'est affaire à ceux que les affaires entraînent, en plein hiver, par les Grisons, d'être surpris en chemin en cette extrémité[8]. Moi qui, le plus souvent, voyage pour mon plaisir, ne me guide pas si mal. S'il fait laid à droite, je prends à gauche; si je me trouve mal propre à monter à cheval, je m'arrête.... Ai-je laissé quelque chose à voir derrière moi, j'y retourne : c'est toujours mon chemin. Je ne trace aucune ligne certaine, ni droite ni courbe. Ne trouvé-je point, où je vais, ce qu'on m'avait dit (comme il advient souvent que les jugements d'autrui ne s'accordent pas aux miens, et les

1. Var. : *un c. embesognement.*
2. Var. : *former.*
3. *Fantaisies et usances*, aj. en 1595.
4. Fatigué.
5. Var. : *tient.*
6. Cf. p. 249, n. 1.
7. « Au delà des forces et de la condition de la vieillesse. » (Virgile, *En.*, VI, 114.)
8. D'y être surpris par la maladie et la mort.

ai trouvés le plus souvent faux)? Je ne plains pas ma peine : j'ai appris que ce qu'on disait n'y est point. J'ai la complexion du corps libre[1], et le goût commun[2] autant qu'homme du monde. La diversité des façons d'une nation à autre ne me touche que par le plaisir de la variété. Chaque usage a sa raison. Soient des assiettes d'étain, de bois, de terre; bouilli ou rôti; beurre ou huile, de noix ou d'olive; chaud ou froid, tout m'est un; et si un, que, vieillissant, j'accuse[3] cette généreuse faculté; et aurais besoin que la délicatesse et le choix arrêtât l'indiscrétion de mon appétit et parfois soulageât mon estomac. Quand j'ai[4] été ailleurs qu'en France, et que, pour me faire courtoisie, on m'a demandé si je voulais être servi à la française, je m'en suis moqué et me suis toujours jeté aux tables les plus épaisses d'étrangers. J'ai honte de voir nos hommes[5], enivrés de cette sotte humeur, de s'effaroucher des formes contraires aux leurs. Il leur semble être hors de leur élément quand ils sont hors de leur village. Où qu'ils aillent, ils se tiennent à leurs façons et abominent les étrangères. Retrouvent-ils un compatriote en Hongrie, ils festoient cette aventure : les voilà à se rallier et à se recoudre ensemble, à condamner tant de mœurs barbares qu'ils voient. Pourquoi non barbares[6], puisqu'elles ne sont françaises? Encore sont-ce les plus habiles qui les ont reconnues, pour en médire. La plupart ne prennent l'aller que pour le venir[7]. Ils voyagent couverts et resserrés[8], d'une prudence taciturne et incommunicable, se défendant de la contagion d'un air inconnu... Au rebours je pérégrine, très-soûl de nos façons : non pour chercher des Gascons en Sicile (j'en ai assez laissé au

1. J'ai un tempérament accommodant.
2. J'ai les goûts de tous.
3. Je me plains de.
4. *Quand j'ai... d'étrangers*, add. de 1595.
5. Les Français.
6. La phrase est ironique. Comment ne seraient-elles pas barbares?
7. Ne partent que pour revenir.
8. Concentrés en eux-mêmes.

logis); je cherche des Grecs plutôt, et des Persans; j'accointe[1] ceux-là, je les considère : c'est là où je me prête et où je m'emploie. Et qui plus est, il me semble que je n'ai rencontré guère de manières qui ne vaillent les nôtres. Je couche de peu[2] : car à peine ai-je perdu mes girouettes de vue[3]. (Chap. IX)

1. J'entre en rapport avec.
2. *Coucher de*, c'est mettre tant au jeu (parce qu'on *couche* la somme sur le tapis ou sur la carte); ici : je m'avance peu.
3. Montaigne exagère, puisqu'il avait été en Allemagne jusqu'à Munich, en Italie jusqu'à Rome.

XLIX

S'il faut désirer mourir au milieu des siens.

Si je craignais de mourir en autre lieu[1] que celui de ma naissance, si je pensais mourir moins à mon aise, éloigné des miens, à peine sortirais-je hors de France : je ne sortirais pas sans effroi hors de ma paroisse; je sens la mort qui me pince continuellement la gorge ou les reins. Mais je suis autrement fait; elle m'est une partout. Si toutefois j'avais à choisir, ce serait, ce crois-je, plutôt à cheval que dans un lit; hors de ma maison et loin des miens. Il y a plus de crèvecœur que de consolation à prendre congé de ses amis; j'oublie volontiers ce devoir de notre entregent[2] : car des offices de l'amitié, celui-là est le seul déplaisant; et oublierais ainsi volontiers à dire ce grand et éternel adieu. S'il se tire quelque commodité de cette assistance, il s'en tire cent incommodités. J'ai vu plusieurs, mourant bien piteusement, assiégés de tout ce train: cette presse les étouffe. C'est contre le devoir, et est témoignage de peu d'affection et de peu de soin, de vous laisser mourir en repos : l'un tourmente vos yeux, l'autre vos oreilles, l'autre la bouche; il n'y a sens ni membre qu'on ne vous fracasse. Le cœur vous serre de pitié d'ouïr les plaintes des amis, et de dépit, à l'aventure, d'ouïr d'autres plaintes feintes et masquées. Qui a toujours eu le goût tendre, affaibli, il l'a encore plus : il lui faut, en une si grande nécessité, une main douce et accommodée à son sentiment, pour le gratter justement où il lui cuit; ou qu'on ne le gratte point du tout. Si nous avons besoin de sage-femme, à nous mettre au monde, nous avons bien besoin d'un homme encore plus sage à nous en tirer[3]. Tel, et

1. Var. : *air*.
2. Civilité (proprement l'art de se conduire entre les gens).
3. Var. : *sortir* (gasconisme).

ami, le faudrait-il acheter bien chèrement pour le service d'une telle occasion. Je ne suis point arrivé à cette vigueur dédaigneuse qui se fortifie en soi-même, que rien n'aide ni ne trouble : je suis d'un point plus bas ; je cherche à conniller[1] et à me dérober de ce passage, non par crainte, mais par art. Ce n'est pas mon avis de faire, en cette action, preuve ou montre de ma constance. Pour qui? Lors cessera tout le droit et l'intérêt que j'ai à la réputation. Je me contente d'une mort recueillie en soi, quiète[2] et solitaire, toute mienne, convenable à ma vie retirée et privée : au rebours de la superstition romaine, où l'on estimait malheureux celui qui mourait sans parler, et qui n'avait ses plus proches à lui clore les yeux. J'ai assez à faire à me consoler, sans avoir à consoler autrui ; assez de pensées en la tête, sans que les circonstances m'en apportent de nouvelles ; et assez de matières[3] à m'entretenir, sans l'emprunter. Cette partie n'est pas du rôle de la société, c'est l'acte à un seul personnage. Vivons et rions entre les nôtres ; allons mourir et rechigner entre les inconnus ; on trouve, en payant, qui vous tourne la tête, et qui vous frotte les pieds, qui ne vous presse qu'autant que vous voulez, vous présentant un visage indifférent, vous laissant vous gouverner[4] et plaindre à votre mode.

(Chap. IX)

1. A m'esquiver, comme un *connil* (lapin) qui se réfugie dans son trou.
2. Paisible. Cf. 14, n. 1.
3. Var. : *de matière chez moi.*
4. Var. : *entretenir.*

L

Des digressions chez Montaigne ; de la variété dans les ouvrages de l'esprit.

Cette farcissure[1] est un peu hors de mon thème ; je m'égare, mais plutôt par licence que par mégarde : mes fantaisies se suivent, mais parfois c'est de loin ; et se regardent, mais d'une vue oblique. J'ai passé[2] les yeux sur tel dialogue de Platon[3], mi-parti[4] d'une fantastique bigarrure, le devant à l'amour, tout le bas à la rhétorique : ils ne craignent point ces nuances[5], et ont une merveilleuse grâce à se laisser ainsi rouler au vent, ou à le sembler. Les noms de mes chapitres n'en embrassent pas toujours la matière ; souvent ils la dénotent seulement par quelque marque, comme ces autres, l'*Andrie*[6], l'*Eunuque*, ou ceux-ci, *Sylla*, *Cicero*, *Torquatus*[7]. J'aime l'allure poétique, à sauts et à gambades : c'est un art[8], comme dit Platon, léger, volage, démoniacle[9]. Il est des ouvrages en Plutarque, où il oublie son thème ; où le propos de son argument ne se trouve que par incident, tout étouffé en matière étrangère : voyez ses allures au *Démon de Socrates*[10]. O Dieu ! Que ces gaillardes escapades, que cette variation a de beauté ; et plus lors que plus elle retire au nonchalant et fortuit[11]. C'est l'indiligent lecteur qui perd mon sujet, non

1. La digression qui précède.
2. *J'ai passé... sembler*, add. de 1595.
3. Le *Phèdre*.
4. Partagé par moitié.
5. Ces changements.
6. L'*Andrie... ceux-ci*, add. de 1595 ; l'*Andrienne* et l'*Eunuque* sont des comédies de Térence.
7. *Vies parallèles* de Plutarque.
8. *C'est un art... serré* (p. 306, l. 3), add. de 1595.
9. Démoniaque, divin (de δαίμων, génie). Montaigne traduit ici le fameux passage de l'*Ion*, où Platon qualifie le poète de « chose légère, ailée et sacrée ».
10. Titre d'un traité des *Œuvres morales*.
11. D'autant plus qu'elle ressemble davantage à la nonchalance et au caprice.

pas moi : il s'en trouvera toujours en un coin quelque mot qui ne laisse pas d'être bastant[1], quoiqu'il soit serré. Je vais au change[2] indiscrètement et tumultuairement : mon style[3] et mon esprit vont vagabondant de même : il faut avoir un peu de folie, qui ne veut avoir plus de sottise, disent[4] et les préceptes de nos maîtres, et encore plus leurs exemples. Mille poètes traînent et languissent à la prosaïque : mais la meilleure prose ancienne, et je la sème[5] céans indifféremment pour vers, reluit partout de la vigueur et hardiesse poétique, et représente quelque air de sa fureur. Il lui[6] faut, certes, quitter la maîtrise et prééminence en la parlerie[7]. Le poète[8], dit Platon[9], assis sur le trépied des Muses, verse, de furie, tout ce qui lui vient en la bouche, comme la gargouille d'une fontaine, sans le ruminer et peser, et lui échappe des choses de diverse couleur, de contraire substance, et d'un cours rompu ; et la vieille théologie est toute poésie, disent les savants, et la première philosophie. C'est l'originel langage des dieux. J'entends que la matière se distingue soi-même. Elle montre assez où elle se change, où elle conclut, où elle commence, où elle se reprend, sans l'entrelacer de paroles de liaison et de couture, introduites pour le service des oreilles faibles ou nonchalantes, et sans me gloser moi-même. Qui est celui qui n'aime mieux n'être pas lu que de l'être en dormant ou en fuyant ? *Nihil*[10] *est tam utile quod in transitu prosit*[11]. Si prendre des livres était les apprendre, et si les voir était les regar-

1. Suffisant ; mot italien francisé, très fréquent au XVI^e^ s.
2. Je recherche la variété.
3. *Mon style... de même*, add. de 1595.
4. *Disent... exemples*, add. de 1595.
5. *Et je la sème... vers*, add. de 1595. Montaigne veut dire qu'il cite aussi volontiers les prosateurs anciens que les poètes.
6. *Lui* représente la poésie ; c.-à-d. il faut reconnaître à la poésie.
7. Dans l'élocution.
8. *Le poète... des dieux* (8 l. plus bas), add. de 1595.
9. Au livre VI des *Lois*.
10. Nihil... *que je dis*, add. de 1595.
11. « Il n'y a rien d'assez utile pour pouvoir être utile en passant. » (Sénèque, *Ep.* II.)

der, et les parcourir, les saisir, j'aurais tort de me faire du tout si ignorant que je dis. Puisque je ne puis arrêter l'attention du lecteur par le poids, *manco male*[1] s'il advient que je l'arrête par mon embrouillure. « Voire[2], mais il se repentira par après de s'y être amusé. » C'est mon[3], mais il s'y sera toujours amusé. Et puis, il est des humeurs comme cela, à qui l'intelligence porte dédain[4], qui m'en estimeront mieux de ce qu'ils ne sauront ce que je dis : ils concluront la profondeur de mon sens par l'obscurité ; laquelle, à parler en bon escient, je hais bien fort, et l'éviterais si je me savais éviter[5]. Aristote se vante en quelque lieu[6] de l'affecter : vicieuse affectation[7] ! Parce que[8] la coupure si fréquente des chapitres, de quoi j'usais au commencement, m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit née, et la dissoudre, dédaignant s'y coucher pour si peu et se recueillir, je me suis mis à les faire plus longs, qui requièrent de la proposition[9] et du loisir assigné. En telle occupation, à qui on ne veut donner une seule heure, on ne veut rien donner ; et ne fait-on rien pour celui pour qui on ne fait qu'autre chose faisant. Joint qu'à l'aventure ai-je quelque obligation particulière[10] à ne dire qu'à demi, à dire confusément, à dire discordamment. Je veux donc mal[11] à cette raison trouble-fête, et ces projets extravagants qui travaillent la vie, et ces opinions si fines ; si elles ont de la vérité, je la[12] treuve trop chère et trop incommode. Au rebours, je m'emploie

1. Mots italiens signifiant « c'est moins mal, c'est toujours cela de gagné. »
2. C'est vrai.
3. Sans doute ; *mon* est une particule affirmative d'origine incertaine.
4. Qui dédaignent ce qu'elles comprennent.
5. Var. : *contrefaire.*
6. D'après Plutarque, *Vie d'Alexandre*, II.
7. Var. : *imagination.*
8. *Parce que... discordamment*, add. de 1595.
9. Un ferme dessein de la part du lecteur.
10. Je gagne quelque chose.
11. Var. : *J'avais à dire que je veux mal.*
12. *La* représente *vérité*, et non *raison*, comme le disent la plupart des édit., qui, en ponctuant autrement, altèrent le sens de la phrase.

à faire valoir la vanité même et l'âneries, si elle m'apporte du plaisir[2] et me laisse aller après mes inclinations naturelles sans les contrerôler de si près.

(Chap. IX)

1. Var. : *la grosserie.*

2. Var. : *contentement.*

LI

Rome.

J'ai vu ailleurs des maisons ruinées, et des statues, et du ciel et de la terre : ce sont toujours des hommes. Tout cela est vrai; et si pourtant ne saurais revoir si souvent le tombeau de cette ville[1], si grande et si puissante, que je ne l'admire et révère. Le soin des morts nous est en recommandation : or, j'ai été nourri, dès mon enfance, avec ceux-ici[2]; j'ai eu connaissance des affaires de Rome, longtemps avant que je l'ai eue de ceux de ma maison : je savais le Capitole et son plan avant que je susse le Louvre, et le Tibre avant la Seine. J'ai eu plus en tête les conditions et fortunes de Lucullus, Métellus et Scipion que je n'ai d'aucuns hommes des nôtres. Ils sont trépassés; si est bien mon père, aussi entièrement qu'eux, et s'est éloigné de moi et de la vie autant en dix-huit ans[3] que ceux-là ont fait en seize cents; duquel pourtant je ne laisse pas d'embrasser et pratiquer la mémoire, l'amitié et société, d'une parfaite union et très-vive... Or, j'ai attaqué cent querelles pour la défense de Pompeius, et pour la cause de Brutus[4]. Cette accointance dure encore entre nous[5]; les choses présentes mêmes, nous ne les tenons que par la fantaisie; me trouvant inutile à ce siècle, je me rejette à cet autre; et en suis si embabouiné[6] que l'état de cette vieille Rome, libre, juste et florissante (car je n'en aime ni la naissance, ni la vieillesse), m'intéresse et

1. Rome. Cf. à l'*Appendice* II des fragments du *Journal de voyage* de Montaigne.
2. Les Romains. Cf. p. 33, n. 6.
3. Ceci date ces lignes de 1586.
4. Quoique Montaigne admirât fort le génie de César, il s'est en effet toujours déclaré partisan de la cause républicaine.
5. Entre les Romains et moi.
6. *Embabouiner* (de *en* et *babouin*, singe), captiver par des singeries, puis simplement, séduire, enjôler.

me passionne : par quoi je ne saurais revoir si souvent l'assiette de leurs rues et de leurs maisons, et ces ruines profondes jusques aux antipodes, que je ne m'y amuse. Est-ce[1] par nature ou par erreur de fantaisie que la vue des places que nous savons avoir été hantées et habitées par personnes desquelles la mémoire est en recommandation nous émeut aucunement plus qu'ouïr le récit de leurs faits ou lire leurs écrits? *Tanta vis admonitionis inest in locis!... Et id quidem in hac urbe infinitum; quacumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus*[2]. Il me plaît de considérer leur visage, leur port et leurs vêtements : je remâche ces grands noms entre les dents et les fais retentir à mes oreilles : *Ego illos veneror et tantis nominibus semper assurgo*[3]. Des choses qui sont en quelque partie grandes et admirables, j'en admire les parties même communes; je les[4] visse volontiers deviser, promener et souper. Ce serait ingratitude de mépriser les reliques et images de tant d'honnêtes hommes et si valeureux, lesquels j'ay vu vivre et mourir[5], et qui nous donnent tant de bonnes instructions par leur exemple, si nous les savions suivre.

Et puis, cette même Rome que nous voyons mérite qu'on l'aime : confédérée de si longtems, et par tant de titres, à notre couronne; seule ville commune et universelle : le magistrat souverain qui y commande est reconnu pareillement ailleurs : c'est la ville métropolitaine de toutes les nations chrétiennes; l'Espagnol et le Français, chacun y est chez soi; pour être des princes de cet état, il ne faut qu'être de chrétienté, où qu'elle

1. *Est-ce...* ponimus, add. de 1595.

2. « Tant les lieux sont propres à nous instruire... et cette ville possède cette vertu à un degré éminent : partout où nous mettons le pied, nous foulons un sol historique. » (Cicéron, *De fin.*, V, I et II.)

3. « Je les vénère et sens mon esprit s'élever chaque fois que je prononce leurs noms. » (« Sénèque, *Ep.*, LXIV; cit. aj. en 1595.)

4. Je les verrais; *les* représente, par syllepse, *Romains*.

5. Dans l'histoire.

soit. Il n'est lieu çà-bas[1] que le ciel ait embrassé avec telle influence de faveur et telle constance; sa ruine même est glorieuse et enflée :

Laudandis pretiosior ruinis[2],

encore retient-elle, au tombeau, des marques et image d'empire : *ut palam sit uno in loco gaudentis opus esse naturæ*[3]. (Chap. IX)

1. Corrélatif de *là-bas*; ici-bas.
2. « Plus précieuse par ses ruines vénérables. » (Sidoine Apollinaire, XXIII, 62; cit. aj. en 1595.)
3. « Il est évident qu'en ce lieu unique la nature s'est complu à son œuvre. » (Pline, *Hist. nat.*, III, 5.) Montaigne raconte ensuite comment il obtint le titre de citoyen romain, faveur qu'il avoue, dans son *Journal*, avoir vivement ambitionnée et sollicitée, et il insère la bulle qui le lui conférait.

LII

Qu'il faut savoir se prêter sans se donner; Montaigne aux affaires.

Mon opinion est qu'il se faut prêter à autrui et ne se donner qu'à soi-même[1]. Si ma volonté se trouvait aisée à s'hypothéquer[2] et à s'appliquer, je n'y durerais pas; je suis trop tendre, et par nature et par usage :

Fugax rerum, securaque in otia natus[3].

Les débats contestés et opiniâtrés qui donneraient enfin[4] avantage à mon adversaire, l'issue qui rendrait honteuse ma chaude poursuite, me rongerait, à l'aventure, bien cruellement : si je mordais à même, comme font les autres, mon âme n'aurait jamais la force de porter les alarmes et émotions qui suivent ceux qui embrassent tant; elle serait incontinent disloquée par cette agitation intestine. Si quelquefois on m'a poussé au maniement d'affaires étrangères, j'ai promis de les prendre en main, non pas au poumon et au foie; de m'en charger, non de les incorporer; de m'en soigner[5], oui; de m'en passionner, nullement : j'y regarde, mais je ne les couve point. J'ai assez à faire à disposer et ranger la presse domestique que j'ai dans mes entrailles et dans mes veines[6], sans y loger et me fouler d'une presse étrangère; et suis assez intéressé de mes affaires essentiels, propres et naturels, sans en convier d'autres forains[7].

1. Cette pensée est presque traduite de Sénèque (*Ep.* LXII) : « Rebus non me trado, sed commodo ».

2. Cf. p. 253, n. 6.

3. « Ennemi des affaires, né pour la sécurité du loisir. » (Ovide, *Trist.*, III, II, 9.)

4. En fin de compte.

5. *Se soigner de quelque chose*, s'en inquiéter, s'en occuper; ce sens est fréquent dans l'ancienne langue.

6. C'est-à-dire la foule des soucis et des passions qui m'agitent.

7. Extérieurs (de *forensis*).

Ceux qui savent combien ils se doivent et de combien d'offices ils sont obligés à eux[1] trouvent que nature leur a donné cette commission pleine assez, et nullement oisive : « Tu as bien largement affaire chez toi, ne t'éloigne pas. »

Les hommes se donnent à louage : leurs facultés ne sont pas pour eux, elles sont pour ceux à qui ils s'asservissent : leurs locataires sont chez eux, ce ne sont pas eux[2]. Cette humeur commune ne me plaît pas. Il faut ménager la liberté de notre âme et ne l'hypothéquer qu'aux occasions justes, lesquelles sont en bien petit nombre, si nous jugeons sainement. Voyez les gens appris à se laisser emporter et saisir : ils le font partout, aux petites choses comme aux grandes, à ce qui ne les touche point comme à ce qui les touche; ils s'ingèrent indifféremment où il y a de la besogne et de l'obligation[3]; et sont sans vie quand ils sont sans agitation tumultuaire : *in negotiis*[4] *sunt, negotii causa*[5] : ils ne cherchent la besogne que pour embesognement[6]. Ce n'est pas qu'ils veuillent aller, tant comme c'est qu'ils ne se peuvent tenir : ne plus ne moins qu'une pierre ébranlée en sa chute, qui ne s'arrête jusqu'à tant qu'elle se couche. L'occupation est, à certaine manière de gens, marque de suffisance et de dignité; leur esprit cherche son repos au branle, comme les enfants au berceau : ils se peuvent dire autant serviables à leurs amis comme importuns à eux-mêmes. Personne[7] ne distribue son argent à autrui; chacun y[8] distribue son temps et sa vie : il n'est rien de quoi nous soyons si pro-

1. Combien de devoirs ils ont envers eux-mêmes.
2. Sous-ent. qui y sont.
3. *Et de l'obligation*, aj. 1595.
4. In negotiis... *de dignité* (7 l. plus bas), add. de 1595.
5. Sénèque, *Ep.* XXII. Montaigne traduit ces mots après les avoir cités.
6. Que pour s'occuper.
7. C'est encore Sénèque que Montaigne traduit ici (*De brevit. vitæ*, III) : « Nemo invenitur qui pecuniam suam dividere velit : vitam unusquisque quam multis distribuit... profusissimi in eo cujus unius honesta avaritia est. »
8. *Y*, c.-à-d. à autrui.

digues que de ces choses-là, desquelles seules l'avarice nous serait utile et louable. Je prends une complexion toute diverse : je me tiens sur moi[1], et communément désire mollement ce que je désire, et désire peu ; m'occupe et embesogne de même, rarement et tranquillement. Tout ce qu'ils veulent et conduisent, ils le font de toute leur volonté et véhémence. Il y a tant de mauvais pas que, pour le plus sûr, il faut un peu légèrement et superficiellement couler ce monde, et le glisser, non pas l'enfoncer[2]. La volupté même est douloureuse en sa profondeur.

Incedis per ignes
Suppositos cineri doloso[3].

Messieurs de Bordeaux m'élurent maire de leur ville, étant éloigné de France[4], et encore plus éloigné d'un tel pensement. Je m'en excusai ; mais on m'apprit que j'avais tort, le commandement du roi s'y interposant aussi[5]. C'est une charge qui doit sembler d'autant plus belle qu'elle n'a ni loyer ni gain, autre que l'honneur de son exécution. Elle dure deux ans ; mais elle peut être continuée par seconde élection, ce qui advient très-rarement : elle le fut à moi...

A mon arrivée, je me déchiffrai[6] fidèlement et consciencieusement tout tel que je sens être : sans mémoire, sans vigilance, sans expérience et sans vigueur ; sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence : à ce qu'ils[7] fussent informés et instruits de ce qu'ils avaient à attendre de mon service ; et, parce que la connaissance de feu mon père les avait seule in-

1. Je m'enferme en moi-même.
2. *Et... l'enfoncer*, add. de 1595.
3. « Tu marches sur des charbons ardents recouverts d'une cendre perfide. » (Horace, *Od.*, II, I, 7.)
4. Montaigne était alors aux bains della Villa près de Lucques.
5. Cette lettre de Henri III, retrouvée par Buchon, a été publiée par le docteur Payen (*Documents inédits*, II, 27) et réimprimée dans les principales éditions des *Essais*.
6. Je m'expliquai, je me fis connaître.
7. Cf. p. 1, n. 1.

cités à cela, et l'honneur de sa mémoire, je leur ajoutai bien clairement que je serais très-marri que chose quelconque fît autant d'impression en ma volonté, comme avaient fait autrefois en la sienne leurs affaires, et leur ville, pendant qu'il l'avait en gouvernement, en ce lieu même auquel ils m'avaient appelé. Il me souvenait de l'avoir vu vieil, en mon enfance, l'âme cruellement agitée de cette tracasserie publique, oubliant le doux air de sa maison, où la faiblesse des ans l'avait attaché longtemps avant, et son ménage et sa santé; et méprisant, certes, sa vie, qu'il y cuida perdre[1], engagé pour eux à des longs et pénibles voyages. Il était tel; et lui partait cette humeur d'une grande bonté de nature; il ne fut jamais âme plus charitable et populaire[2]. Ce train, que je loue en autrui, je n'aime point à le suivre; et ne suis pas sans excuse...

Je ne veux pas qu'on refuse, aux charges qu'on prend, l'attention, les pas, les paroles, et la sueur et le sang au besoin :

Non ipse pro caris amicis
Aut patria, timidus perire[3],

mais c'est par emprunt, et accidentellement, l'esprit se tenant toujours en repos et en santé; non pas sans action, mais sans vexation[4], sans passion. L'agir simplement lui coûte si peu, qu'en dormant même il agit : mais il lui faut donner le branle avec discrétion; car le corps reçoit les charges qu'on lui met sus, justement selon qu'elles sont; l'esprit les étend et les appesantit souvent à ses dépens, leur donnant la mesure que bon lui semble. On fait pareilles choses avec divers efforts et différente contention de volonté; l'un va bien sans l'autre[5] : car combien de gens se hasardent tous les

1. Qu'il faillit y perdre. Nous dirions encore « qu'il pensa y perdre ».
2. Dévouée au peuple.
3. « Tout prêt à mourir pour mes amis ou ma patrie. » (Horace, *Od.*, IV, IX, 51.)
4. Sans agitation.
5. L'action sans le don entier de soi-même.

jours aux guerres, de quoi il ne leur chaut, et se pressent aux dangers des batailles, desquelles la perte ne leur troublera pas le voisin sommeil[1]? Tel, en sa maison, hors de ce danger qu'il n'oserait avoir regardé[2], est plus passionné de l'issue de cette guerre, et en a l'âme plus travaillée que n'a le soldat qui y emploie son sang et sa vie. J'ai pu me mêler des charges publiques sans me départir de moi de la largeur d'un ongle et me donner à autrui sans m'ôter à moi[3]. Cette âpreté et violence de désirs empêche[4] plus qu'elle ne sert à la conduite de ce qu'on entreprend, nous remplit d'impatience envers les événements ou contraires ou tardifs, et d'aigreur et de soupçon envers ceux avec qui nous négocions. Nous ne conduisons jamais bien la chose de laquelle nous sommes possédés et conduits :

Male cuncta ministrat
Impetus[5].

Celui qui n'y emploie que son jugement et son adresse, il y procède plus gaiement; il feint, il ploie, il diffère, tout à son aise, selon le besoin des occasions; il faut d'atteinte[6], sans tourment et sans affliction, prêt et entier pour une nouvelle entreprise; il marche toujours la bride à la main. En celui qui est enivré de cette intention violente et tyrannique, on voit, par nécessité, beaucoup d'imprudence et d'injustice : l'impétuosité de son désir l'emporte; ce sont mouvements téméraires, et, si fortune n'y prête beaucoup, de peu de fruit....

La plupart de nos vacations[7] sont farcesques; *mundus universus exercet histrioniam*[8]. Il faut jouer dûment

1. Le sommeil de la nuit suivante.
2. Qu'il n'aurait osé regarder. Cf. p. 44, n. 1.
3. *Et me... moi*, add. de 1595.
4. Nuit.
5. « La passion est difficilement et rarement un bon guide. » (Stace, *Théb.*, X, 704; cit. aj. en 1595.)
6. Il n'y a pas en lui de point vulnérable.
7. Occupations, fonctions.
8. « Le monde entier joue la comédie. » (Mot de Pétrone [dont le ms. n'était pas alors retrouvé]

notre rôle, mais comme rôle d'un personnage emprunté; du masque et de l'apparence, il n'en faut pas faire une essence réelle, ni de l'étranger, le propre : nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise ; c'est assez de s'enfariner le visage sans s'enfariner la poitrine[1]. J'en vois qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux êtres qu'ils entreprennent de charges, et qui se prélatent[2] jusques au foie et aux intestins, et entraînent leur office jusques en leur garde-robe : je ne puis leur apprendre à distinguer les bonnetades[3] qui les regardent de celles qui regardent leur commission, ou leur suite, ou leur mule ; *tantum se fortunæ permittunt, etiam ut naturam dediscant*[4] : ils enflent et grossissent leur âme et leur discours naturel[5], selon[6] la hauteur de leur siège magistral. Le maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien claire. Pour être avocat ou financier, il n'en faut pas méconnaître la fourbe qu'il y a en telles vacations : un honnête homme n'est pas comptable du vice ou sottise de son métier, et ne doit pourtant en refuser l'exercice ; c'est l'usage de son pays, et il y a du profit[7] ; il faut vivre du monde, et s'en prévaloir[8], tel qu'on le trouve. Mais le jugement d'un empereur doit être au-dessus de son empire, et le voir et considérer comme accident étranger : et lui doit savoir jouir de soi à part,

conservé par Jean de Salisbury, *Polycraticus*, III, 81.)

1. C.-à-d. le cœur, les sentiments. On sait que les bouffons se couvraient le visage de farine. Cette proposition est une add. de 1595.

2. Se font prélats; ce joli mot, dont le sens diffère de celui de *se prélasser*, a été formé par Montaigne.

3. Coup de chapeau, mot espagnol (*bonetada*, de *boncte*), qui n'était acclimaté au XVI^e^ s. dans quelques dialectes méridionaux.

4. « Ils s'abandonnent tellement à leur condition qu'ils en oublient leur nature. » (Quinte Curce, III, 11, 18.)

5. Leur raison ; entendez : ils en exagèrent la portée.

6. Var. : *à*

7. La morale de Montaigne est ordinairement plus élevée; il y a dans ce chapitre, où il répond aux critiques qu'avait suscitées son administration, des traces évidentes d'impatience et de dépit. Cf. p. 89.

8. Var. : *s'en paître.*

et se communiquer, comme Jacques et Pierre, au moins à soi-même.

Je ne sais pas m'engager si profondément et si entier: quand ma volonté me donne à un parti, ce n'est pas d'une si violente obligation que mon entendement s'en infecte. Aux présents brouillis[1] de cet état, mon intérêt ne m'a fait méconnaître ni les qualités louables en nos adversaires, ni celles qui sont reprochables en ceux que j'ai suivi. Ils adorent[2] tout ce qui est de leur côté; moi je n'excuse pas seulement la plupart des choses qui sont du mien: un bon ouvrage ne perd pas ses grâces pour plaider contre moi. Hors le nœud du débat[3], je me suis maintenu en équanimité et pure indifférence; *neque, extra necessitates belli, præcipuum odium gero*[4]: de quoi je me gratifie d'autant, que je vois communément faillir au contraire. Ceux qui allongent leur colère et leur haine au delà des affaires, comme fait la plupart, montrent qu'elle leur part d'ailleurs, et de cause particulière: tout ainsi comme, à qui étant guéri de son ulcère la fièvre demeure encore, montre qu'elle avait un autre principe plus caché. C'est qu'ils n'en ont point à la cause en commun[5], et en tant qu'elle blesse l'intérêt de tous et de l'État; mais lui en veulent seulement en ce qu'elle leur mâche en privé[6]: voilà pourquoi ils s'en piquent d'une façon particulière, et au delà de la justice et de la raison publique: *non tam omnia universi, quam ea quæ ad quemque pertinerent singuli carpebant*[7]. Je veux que l'avantage soit pour nous:

1. Troubles.
2. *Ils adorent... contre moi*, add. de 1595.
3. Hors de la question essentielle (la question de foi), qu'il trancha par l'abstention, en restant dans celle « où il était né ».
4. « Hors des nécessités de la guerre, je ne veux aucun mal à l'ennemi »; cit. aj. 1595.
5. C'est qu'ils ne haïssent pas le parti contraire en général. — *C'est qu'ils...* carpebant, add. de 1595.
6. En ce qu'elle leur nuit en particulier; *mâcher* signifie proprement meurtrir, froisser; le sens figuré paraît propre à Montaigne.
7. « Ils ne blâmaient point tout ce qui se faisait, mais chacun ce qui lésait ses propres intérêts. » (Tite-Live, XXXIV, 56.)

mais je ne forcène point[1], s'il ne l'est. Je me prends[2] fermement au plus sain des partis ; mais je n'affecte pas qu'on me remarque spécialement ennemi des autres, et outre la raison générale. J'accuse[3] merveilleusement cette vicieuse forme d'opiner : « Il est de la Ligue, car il admire la grâce de monsieur de Guise. L'activité du roi de Navarre l'étonne : il est huguenot. Il trouve ceci à dire aux mœurs du roi : il est séditieux en son cœur » ; et ne concédai pas au magistrat même qu'il eût raison de condamner un livre, pour avoir logé entre les meilleurs poètes de ce siècle un hérétique[4]. N'oserions-nous dire d'un voleur qu'il a belle grève[5]....

Toutes actions publiques sont sujettes à incertaines et diverses interprétations ; car trop de têtes en jugent. Aucuns disent de cette mienne occupation de ville[6] (et je suis content d'en parler un mot[7], non qu'elle le vaille, mais pour servir de montre de mes mœurs en telles choses) que je m'y suis porté en homme qui s'émeut trop lâchement, et d'une affection languissante : et ils ne sont pas du tout éloignés d'apparence[8]. J'essaie à tenir mon âme et mes pensées en repos, *cum semper natura, tum etiam ætate jam quietus*[9], et si elles se débauchent parfois à quelque impression rude et pénétrante, c'est, à la vérité, sans mon conseil[10]. De cette langueur naturelle on ne doit pourtant tirer aucune preuve d'impuissance ; car faute de soin et faute de sens, ce sont deux choses; et moins de méconnaissance et d'in-

1. *Forcener*, entrer en fureur.
2. *Je me prends*... fin du §, add. de 1595.
3. Je condamne.
4. Montaigne fait probablement allusion ici à une aventure personnelle : à Rome, l'Inquisition lui reprocha d'avoir loué un poète hérétique ; en effet il avait rangé (XI, 17) Théodore de Bèze parmi les meilleurs poètes de son temps.
5. *Grève*, raie qui divise les cheveux sur le sommet de la tête.
6. Sa mairie.
7 En réalité presque tout ce chapitre est une réponse aux détracteurs de son administration.
8. Ils ont raison en apparence.
9. « Ayant toujours été tranquille par nature, l'étant devenu par le bénéfice de l'âge. » (Quintus Cicéron, *De petit. consul.*, II; cit. aj. 1595.)
10. Sans que je le veuille.

gratitude envers ce peuple, qui employa tous les plus extrêmes moyens qu'il eut entre ses mains à me gratifier, et avant m'avoir connu, et après; et fit bien plus pour moi, en me redonnant ma charge qu'en me la donnant premièrement. Je lui veux tout le bien qui se peut; et certes, si l'occasion y eût été, il n'est rien que j'eusse épargné pour son service. Je me suis ébranlé pour lui comme je fais pour moi. C'est un bon peuple, guerrier et généreux, capable pourtant d'obéissance et discipline, et de servir à quelque bon usage, s'il y est bien guidé. Ils disent aussi cette mienne vacation s'être passée sans marque et sans trace. Il est bon[1]! On accuse ma cessation[2] en un temps où quasi tout le monde était convaincu de trop faire. J'ai un agir trépignant[3], où la volonté me charrie[4]; mais cette pointe est ennemie de persévérance. Qui se voudra servir de moi, selon moi[5], qu'il me donne des affaires où il fasse besoin[6] de vigueur et de liberté, qui aient une conduite droite et courte, et encore hasardeuse[7]; j'y pourrai quelque chose: s'il la faut longue, subtile, laborieuse, artificielle et tortue, il fera mieux de s'adresser à quelque autre. Toutes charges importantes ne sont pas difficiles: j'étais préparé à m'embesogner plus rudement un peu, s'il en eût été grand besoin; car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus[8] que je ne fais, et que je n'aime à faire. Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement que le devoir requît en bon escient de moi. J'ai facilement oublié ceux que l'ambition mêle au devoir, et couvre de son titre; ce sont ceux qui, le plus souvent, remplissent les yeux et les oreilles, et contentent les hommes: non pas la chose, mais l'apparence les payent; s'ils n'oient du bruit, il leur semble qu'on dorme. Mes

1. Cela est bon (ironique).
2. Mon désœuvrement (lat. *cessare*, être oisif).
3. Var.: *ému*.
4. Var.: *tire*.
5. Selon mes forces.
6. Où il y ait besoin; gasconisme.
7. Fût-elle hasardeuse, y eût-il là du péril.
8. Quelque chose *de* plus; gasc.

humeurs sont contradictoires aux humeurs bruyantes: j'arrêterais bien un trouble sans me troubler, et châtierais un désordre sans altération: ai-je besoin de colère et d'inflammation? Je l'emprunte et m'en masque. Mes mœurs sont mousses[1], plutôt fades qu'apres. Je n'accuse pas un magistrat qui dorme[2], pourvu que ceux qui sont sous sa main dorment quand et lui: les lois dorment de même. Pour moi, je loue une vie glissante, sombre et muette: *neque submissam et abjectam neque se efferentem*[3]: ma fortune le veut ainsi. Je suis né d'une famille qui a coulé sans éclat et sans tumulte, et, de longue mémoire, particulièrement ambitieuse de prud'hommie[4]. (Chap. X)

1. Cf. p. 256, n. 2.
2. C.-à-d. qui dormirait.
3. « Egalement éloignée d'une honteuse bassesse et de l'orgueil. » (Cicéron, *De Off.*, I, 34; cit. aj. 1595.)
4. Le prud'homme du moyen âge et du XVI^e^ s. est à peu près l'honnête homme du XVII^e^.

LIII

La guerre civile et la peste[1].

A quoi[2] faire nous allons-nous gendarmant par ces efforts[3] de la science? Regardons à terre: les pauvres gens que nous y voyons épandus, la tête penchante après leur besogne, qui ne savent ni Aristote ni Caton, ni exemple ni précepte, de ceux-là tire Nature tous les jours des effets de constance et de patience plus purs et plus raides que ne sont ceux que nous étudions si curieusement en l'école: combien en vois-je ordinairement qui méconnaissent la pauvreté; combien qui désirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction? Celui-là qui fouit mon jardin, il a, ce matin, enterré son père ou son fils. Les noms même de quoi ils appellent les maladies en adoucissent et amollissent l'âpreté. la phtisie, c'est la toux pour eux; la dysenterie, dévoiement d'estomac; un pleurésis, c'est un morfondement[4]: et, selon qu'ils les nomment doucement, ils les supportent aussi; elles sont bien grièves, quand elles rompent leur travail ordinaire; ils ne s'alitent[5] que pour mourir. *Simplex illa et aperta virtus in obscuram et solertem scientiam versa est*[6].

1. « Tout ce chapitre, dit Sainte-Beuve, est beau, touchant, approprié, se sentant à la fois d'une noble élévation stoïque et de cette nature débonnaire et populaire de laquelle Montaigne se disait à bon droit issu et formé. Il ne saurait y avoir au-dessus d'un tel chapitre, à titre de consolation dans les calamités publiques, qu'un chapitre de quelque autre livre non plus humain, mais véritablement divin, qui ferait sentir la main de Dieu partout, et non point par manière d'acquit comme le fait Montaigne, mais la main réellement présente et vivante. » (*Causeries du Lundi*, IV, 78.)

2. Pourquoi.

3. Var.: *par ces subtilités et ces efforts.*

4. Refroidissement.

5. Var.: *se couchent.*

6. « Cette vertu simple et naïve a été changée en une science obscure et subtile. » (Sénèque, *Ep.* XCV; cit. aj. en 1595.)

J'écrivais ceci environ[1] le temps qu'une forte charge de nos troubles se croupit[2] plusieurs mois, de tout son poids, droit sur moi : j'avais, d'une part, les ennemis à ma porte ; d'autre part, les picoreurs[3], pires ennemis, *non armis, sed vitiis certatur*[4], et essuyais toute sorte d'injures militaires à la fois :

Hostis adest dextra lævaque a parte timendus
Vicinoque malo terret utrumque latus[5].

Monstrueuse guerre ! Les autres agissent au dehors ; cette-ci encore contre soi, se ronge et se défait par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruineuse[6] qu'elle se ruine quand et quand le reste, et se déchire et dépèce[7] de rage. Nous la voyons plus souvent se dissoudre par elle-même que par disette d'aucune chose nécessaire ou par la force ennemie. Toute discipline la fuit[8] : elle vient guérir la sédition, et en est pleine ; veut châtier la désobéissance, et en montre l'exemple ; et, employée à la défense des lois, fait sa part[9] de rébellion à l'encontre des siennes propres[10]. Où en sommes-nous ? Notre médecine porte infection !

Nostre mal s'empoisonne
Du secours qu'on luy donne[11].

Exsuperat magis, ægrescitque medendo[12].

1. *Environ*, employé comme préposition, signifiait aux environs de. Cf. La Fontaine (*Fables*, IV, 22) : « C'est à dire environ le temps — Que tout aime. »

2. Au sens étymologique de : s'étaler, s'appesantir.

3. Les maraudeurs qui suivaient les deux armées. La *picorée* (de l'esp. *pecorea*) est proprement l'action de voler le bétail (*pecus*).

4. « Ce n'est pas par les armes, c'est par les crimes que l'on combat. » Cit. aj. en 1595.

5. « A droite et à gauche me presse un ennemi redoutable ; des deux côtés un fléau tout voisin me menace. » (Ovide, *Pont.*, I, III, 57.)

6. Au sens neutre de exposé à la ruine.

7. Var. : *démembre*.

8. Elle est inconciliable avec la discipline.

9. Joue son rôle ; latinisme.

10. *Siennes* représente *lois*.

11. Ces deux vers traduisent le suivant.

12. « Les remèdes ne font qu'augmenter et aigrir le mal. » (Virgile, *Én.*, XII, 46.)

Omnia fanda, nefanda, malo permixta furore,
Justificam nobis mentem avertere deorum[1].

En ces maladies populaires, on peut distinguer, sur le commencement, les sains des malades ; mais quand elles viennent à durer, comme la nôtre, tout le corps s'en sent, et la tête et les talons : aucune partie n'est exempte de corruption ; car il n'est air qui se hume si goulûment, qui s'épande et pénètre comme fait la licence. Nos armées ne se lient et tiennent plus que par ciment étranger : des Français, on ne sait plus faire un corps d'armée constant et réglé ! Quelle honte ! Il n'y a qu'au tant de discipline que nous en font voir des soldats empruntés[2]. Quant à nous, nous nous conduisons à discrétion, et non pas du chef[3], chacun selon la sienne. Il[4] a plus affaire au dedans qu'au dehors ; c'est au commandant[5] de suivre, courtiser et plier, à lui seul d'obéir tout le reste est libre et dissolu. Il me plaît de voir combien il y a de lâcheté et de pusillanimité en l'ambition ; par combien d'abjection et de servitude il lui faut arriver à son but : mais ceci me déplaît-il[6] de voir des natures débonnaires et capables de justice se corrompre tous les jours au maniement et commandement de cette confusion. La longue souffrance engendre la coutume ; la coutume, le consentement et l'imitation. Nous avions assez d'âmes mal nées, sans gâter les bonnes et généreuses : si que, si nous continuons, il restera malaisément à qui fier la santé de cet État, au cas que fortune nous la redonne :

Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
Ne prohibete[7]...

1. « Le juste et l'injuste, confondus par nos fureurs, ont justement détourné de nous la protection des dieux. » (Catulle, *Noces de Pélée*, 405.)

2. Les Italiens, Espagnols et Allemands soudoyés par les deux partis.

3. Non à la discrétion, selon la volonté du chef.

4. *Il* représente le *chef*.

5. Var. : *à lui*.

6. L'inversion est motivée par *mais*.

7. « Permettez au moins à ce jeune héros d'arrêter notre

Le peuple y souffrit bien largement lors, non les dommages présents seulement,

Undique totis
Usque adeo turbatur agris[1],

mais les futurs aussi : les vivants y eurent à pâtir ; si eurent ceux qui n'étaient encore nés : on le[2] pilla, et moi[3] par conséquent, jusqu'à l'espérance, lui ravissant tout ce qu'il avait à s'apprêter à vivre pour longues années :

Quæ nequeunt secum ferre aut abducere, perdunt;
Et cremat insontes turba scelesta casas[4].
Muris nulla fides, squalent populatibus agri[5].

Outre cette secousse, j'en souffris d'autres : j'encourus les inconvénients que la modération apporte en telles maladies : je fus pelaudé[6] à toutes mains ; au gibelin, j'étais guelfe ; au guelfe, gibelin : quelqu'un de mes poètes dit bien cela, mais je ne sais où c'est. La situation de ma maison et l'accointance des hommes de mon voisinage me présentaient d'un visage[7] ; ma vie et mes actions, d'un autre. Il ne s'en faisait point des accusations formées[8], car il n'y avait où mordre ; je ne désempare[9] jamais les lois, et qui m'eût recherché m'en eût dû

chute. » (Virgile, *Géorg.*, I, 500.) Il semble que Montaigne, bien que le passage ait été écrit avant 1588, fasse allusion à Henri de Navarre. Cf. p. 234, n. 1.

1. « Dans le trouble affreux qui ravage nos campagnes. » (Virgile, *Égl.*, I, 11.)

2. *Le* représente *peuple*, dont l'idée est comprise dans ce qui précède.

3. Var. : *et à moi.* — Montaigne se ressentait naturellement des pertes éprouvées par ses fermiers.

4. « Ce qu'ils ne peuvent emporter ou emmener, ils le détruisent, et cette troupe scélérate brûle nos chaumières innocentes. » (Ovide, *Trist.*, III, x, 65.)

5. « Nulle sûreté dans les villes; les campagnes sont en proie à la dévastation. » (Claudien, *In Eutrop.*, I, 244.)

6. Maltraité, étrillé. Le mot semble un dérivé de *peler* (*pilare*), arracher les poils.

7. La situation de sa maison en pays protestant et l'accueil qui y était fait, même aux réformés, tendait à le faire ranger parmi ceux-ci.

8. Formelles, précises.

9. Je n'abandonne, je ne viole.

de reste[1] : c'étaient suspicions muettes[2] qui couraient sous main, auxquelles il n'y a jamais faute d'apparence, en un mélange si confus, non plus que d'esprits ou envieux ou ineptes....

Mille diverses sortes de maux accoururent à moi à la file : je les eusse plus gaillardement soufferts à la foule[3]. Je pensai déjà, entre mes amis, à qui je pourrais commettre une vieillesse nécessiteuse et disgraciée : après avoir rodé les yeux partout, je me trouvai en pourpoint[4]. Pour se laisser tomber à plomb, et de si haut, il faut que ce soit entre les bras d'une affection solide, vigoureuse et fortunée : elles sont rares, s'il y en a. Enfin, je connus que le plus sûr était de me fier à moi-même de moi et de ma nécessité; et, s'il m'advenait d'être froidement en la grâce de la fortune, que je me recommandasse de plus fort à la mienne, m'attachasse, regardasse de plus près à moi.

En toutes choses[5] les hommes se jettent aux appuis étrangers, pour épargner les propres, seuls certains et seuls puissants, qui sait[6] s'en armer : chacun court ailleurs, et à l'avenir[7], d'autant que nul n'est arrivé à soi. Et me résolus que c'étaient utiles inconvénients : d'autant, premièrement, qu'il faut avertir à coups de fouet les mauvais disciples, quand la raison n'y peut assez; comme[8], par le feu et violence des coins, nous ramenons un bois tortu à sa droiture. Je me prêche, il y a si longtemps, de me tenir à moi et séparer des choses étrangères : toutefois, je tourne encore toujours les yeux à côté; l'inclination, un mot favorable d'un grand, un bon visage me tente : Dieu sait s'il en est cherté[9] en ce temps.

1. C.-à-d. qui m'eût accusé eût été plus sujet à caution que moi.
2. Var. : *muettes et dérobées., auxquelles....*
3. Toutes à la fois.
4. En pourpoint seulement, c.-à-d. sans ma cape, presque nu. « Réduit à la besace », traduit Nicot.
5. *En toutes choses... à soi*, add. de 1595.
6. Si on sait.
7. Recourt à, espère en l'avenir.
8. *Comme... droiture*, add. de 1595.
9. Si cela est rare.

et quel sens il porte[1] ! J'ois encore sans rider le front les subornements qu'on me fait pour me tirer en place marchande[2] et m'en défends si mollement qu'il semble que je souffrisse plus volontiers d'en être vaincu. Or, à un esprit si indocile, il faut des bastonnades ; et faut rebattre et resserrer, à bons coups de mail[3], ce vaisseau[4] qui se déprend, se découd, qui s'échappe et dérobe de soi ; secondement, que cet accident me servait d'exercitation pour me préparer à pis ; si moi, qui, et par le bénéfice de la fortune, et par la condition de mes mœurs, espérais être des derniers, venais à être, des premiers, attrapé de cette tempête, m'instruisant de bonne heure à contraindre ma vie et la ranger pour un nouvel état. La vraie liberté, c'est pouvoir toute chose sur soi : *potentissimus est, qui se habet in potestate*[5]. En un temps[6] ordinaire et tranquille, on se prépare à des accidents modérés et communs : mais en cette confusion où nous sommes depuis trente ans, tout homme français, soit en particulier, soit en général, se voit à chaque heure sur le point de l'entier renversement de sa fortune ; d'autant faut-il tenir son courage fourni de provisions[7] plus fortes et vigoureuses. Sachons gré au sort de nous avoir fait vivre en un siècle non mol, languissant ni oisif : tel qui ne l'eût été par autre moyen, se rendra fameux par son malheur. Comme[8] je ne lis guère ès histoires ces confusions des autres états sans regret de ne les avoir pu mieux considérer, présent : ainsi fait ma curiosité que je m'agrée aucunement de voir de mes yeux ce notable spectacle de notre mort publique, ses symptômes et sa forme : et, puisque je ne la saurais retarder, suis

1. Quel fond il faut faire là-dessus.
2. Cf. p. 57, n. 8.
3. De maillet.
4. Ce tonneau. La métaphore est prise à la tonnellerie, industrie fort répandue en Périgord et à Bordeaux.
5. Sénèque, *Ep.* XC ; cit. aj. en 1595. Montaigne a traduit ces mots avant de les citer.
6. Var. : *état.*
7. C.-à-d. de patience, de résignation.
8. *Comme... fortune* (fin du §) add. de 1595.

content d'être destiné à y assister et m'en instruire. Si cherchons nous évidemment de reconnaître, en ombre même et en la fable des théâtres, la montre des jeux tragiques de l'humaine fortune....

Ce croulement[1] donc m'anima, certes, plus qu'il ne m'atterra, à[2] l'aide de ma conscience, qui se portait, non paisiblement seulement, mais fièrement; et ne trouvais en quoi me plaindre de moi. Aussi, comme Dieu n'envoie jamais non plus les maux que les biens tous purs aux hommes, ma santé tint bon ce temps-là, outre son ordinaire; et, ainsi que sans elle je ne puis rien, il est peu de choses que je ne puisse avec elle. Elle me donna moyen d'éveiller toutes mes provisions, et de porter la main au-devant de la plaie qui eût passé volontiers plus outre; et éprouvai, en ma patience, que j'avais quelque tenue[3] contre la fortune, et qu'à me faire perdre mes arçons il fallait un grand heurt. Je ne le dis pas pour l'irriter à me faire une charge plus vigoureuse : je suis son serviteur; je lui tends les mains[4] : pour Dieu, qu'elle se contente! Si je sens ses assauts? Si fais[5]. Comme ceux que la tristesse accable et possède se laissent pourtant par intervalles tâtonner[6] à quelque plaisir, et leur échappe un sourire : je puis aussi assez sur moi pour rendre mon état ordinaire paisible et déchargé d'ennuyeuse imagination; mais je me laisse pourtant, à boutades[7], surprendre des morsures de ces malplaisantes pensées, qui me battent pendant que je m'arme pour les chasser ou pour les lutter[8].

Voici un autre rengrègement[9] de mal qui m'arriva à

1. Cette ruine. Var. : *Tant est que ce croulement.*
2. Avec.
3. Terme d'équitation : solidité d'assiette; la proposition suivante continue la métaphore.
4. « *Cedo et manus tollo.* » (Cicéron, fragment de la *Consolation*, conservé par Lactance, III, 28.)
5. Oui certes. Cf. p. 19, n. 3.
6. Flatter. *Tastonner*, d'abord *testonner*, est proprement caresser la tête. Cf. p. 152, n. 5.
7. Par moment; gasconisme. L'ancien français disait, et Montaigne a dit ailleurs, *par boutées*.
8. Cf. p. 5, n. 4.
9. Aggravation; *rengregier* (*re-*

la suite du reste : et dehors et dedans ma maison, je fus accueilli d'une peste, véhémente au prix de toute autre...: j'eus à souffrir cette plaisante condition, que la vue de ma maison m'était effroyable; tout ce qui y était était sans garde, et à l'abandon de qui en avait envie Moi, qui suis si hospitalier, fus en très pénible quête de retraite pour ma famille; une famille égarée, faisant peur à ses amis et à soi-même, et horreur, où qu'elle cherchât à se placer[1] : ayant à changer de demeure, soudain qu'un de la troupe commençait à se douloir[2] du bout du doigt; toutes maladies sont alors prises pour peste; on ne se donne pas le loisir de les reconnaître. Et c'est le bon, que, selon les règles de l'art, à tout danger qu'on approche, il faut être quarante jours en transe de ce mal : l'imagination vous exerçant[3] cependant à sa mode, et enfiévrant votre santé même. Tout cela m'eût beaucoup moins touché, si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'autrui, et servir six mois misérablement de guide à cette caravane; car je porte en moi mes préservatifs, qui sont résolution et souffrance[4]. L'appréhension ne me presse guère, laquelle on craint particulièrement en ce mal; et si, étant seul, je l'eusse voulu prendre, c'eût été une fuite bien plus gaillarde et plus éloignée : c'est une mort qui ne me semble des pires; elle est communément courte, d'étourdissement, sans douleur, consolée par la condition publique, sans cérémonie, sans deuil, sans presse. Mais, quant au monde des environs, la centième partie des âmes[5] ne se put sauver :

Videas desertaque regna
Pastorum, et longe saltus lateque vacantes[6].

m-graviare), alourdir, rendre plus pénible. « Rengrègement de mal », écrira encore Molière (*Avare*, V, 3).

1. Var. : *planter*.
2. A souffrir (lat. *dolere*.)
3. Vous tourmentant; latinisme.
4. Patience.
5. Des habitants. Nous disons encore une ville de vingt, trente mille âmes.
6. « Vous pourriez voir ces lieux abandonnés par les bergers et de toutes parts s'étendre des

En ce lieu mon meilleur revenu est manuel[1] : ce que cent hommes travaillaient pour moi chauma[2] pour longtemps.

Or lors, quel exemple de résolution ne vîmes-nous en la simplicité de tout ce peuple? Généralement, chacun renonçait au soin de la vie : les raisins demeurèrent suspendus aux vignes, le bien principal du pays; tous indifféremment se préparant et attendant la mort, à ce soir, ou au lendemain, d'un visage et d'une voix si peu effrayée qu'il semblait qu'ils eussent compromis[3] à cette nécessité et que ce fût une condamnation universelle et inévitable. Elle est toujours telle : mais à combien peu tient la résolution au mourir[4]! La distance et différence de quelques heures, la seule considération de la compagnie nous en rend l'appréhension diverse[5]. Voyez ceux-ci : pour ce qu'ils meurent en même mois, enfants, jeunes, vieillards, ils ne s'étonnent plus, ils ne se pleurent plus. J'en vis qui craignaient de demeurer derrière, comme en une horrible solitude : et n'y connus communément autre soin que des sépultures; il leur fâchait de voir les corps épars emmi les champs, à la merci des bêtes, qui y peuplèrent[6] incontinent. Comment les fantaisies humaines se découpent[7]! Tel, sain, faisait déjà sa fosse : d'autres s'y couchaient encore vivants; et un manœuvre des miens, avec ses mains et ses pieds, attira sur soi la terre en mourant. Était-ce pas s'abrier[8] pour s'endormir plus à son aise, d'une entreprise[9] en hauteur aucunement pareille à celle des soldats romains qu'on trouva, après la journée de Cannes, la tête plongée dans des trous, qu'ils avaient faits et comblés de leurs mains

solitudes désolées. » (Virgile, *Géorg.*, III, 476.)

1. Là, mes revenus proviennent en grande partie de la culture de mes terres. Cf. p. 325, n. 3.
2. Resta sans culture.
3. Qu'ils se fussent résignés.
4. A la mort.
5. Var. : *le goût tout divers.*
6. Au sens neutre, y pullulèrent.
7. Se diversifient. Prop. aj. 1595.
8. Pour *s'abriter*, où le *t* est euphonique. Cf.
9. *D'une entreprise... s'y suf-*

en s'y suffoquant[1]? Somme, toute une nation fut incontinent, par usage, logée en une marche[2] qui ne cède en raideur à aucune résolution étudiée et consultée[3].

(Chap. XII)

foquant. aj. 1595.

1. Tite-Live, XXII, 51.

2. Haussée à un degré d'héroïsme.

3. « L'auteur des *Essais*, dit M. Stapfer, a son crayon de la peste, non pas grande toile d'histoire, comme les tableaux classiques, mais croquis saisissant, parce que le peintre a vu ce qu'il retrace et qu'il en a frémi. » (*Montaigne*, p. 58.)

LIV

L'art de vivre.

La grandeur[1] de l'âme n'est pas tant tirer amont[2] et tirer avant[3] comme savoir se ranger et circonscrire. Elle tient pour grand tout ce qui est assez; et montre sa hauteur à aimer mieux les choses moyennes que les éminentes. Il n'est rien si beau et légitime que de faire bien l'homme et dûment; ni science si ardue que de bien et naturellement[4] savoir vivre cette vie; et de nos maladies la plus sauvage, c'est mépriser[5] notre être.

Qui veut écarter son âme, le fasse hardiment, s'il peut, lorsque le corps se portera mal, pour la décharger de cette contagion. Ailleurs, au contraire, qu'elle l'assiste et favorise, et ne refuse point de participer à ses naturels plaisirs, et de s'y complaire conjugalement; y apportant, si elle est plus sage, la modération, de peur que, par indiscrétion[6], ils ne se confondent avec le déplaisir....

J'ordonne à mon âme de regarder et la douleur et la volupté de vue pareillement réglée[7], *eodem enim vitio est effusio animi in lætitia quo in dolore contractio*[8], et pareillement ferme; mais gaiement l'une, l'autre sévèrement, et, selon ce qu'elle y peut apporter, autant soigneuse d'en éteindre l'une que d'étendre l'autre.... J'ai un dictionnaire[9] tout à part moi : je passe le temps, quand il est mauvais et incommode; quand il est bon,

1. Les premières lignes (jusqu'à *Il n'est rien*) sont une add. de 1595.
2. S'élever.
3. Aller plus avant.
4. *Et naturellement*, aj. en 1595.
5. Var. : *haïr et dédaigner*.
6. Par l'abus. Montaigne a appris de Platon que l'excès dans le plaisir confine à la douleur.
7. Var. : *ferme*.
8. « Ce sont deux défauts également blâmables que de laisser son cœur se dilater par la joie ou se resserrer par la douleur. » (Cicéron, *Tusc.*, IV, 31 : la cit. et les trois mots suivants sont une add. de 1595.)
9. Une façon particulière des

je ne le veux passer, je le retâte[1], je m'y tiens[2]. Il faut courir le mauvais et se rasseoir au bon. Cette phrase ordinaire de « passe-temps » et de « passer le temps » représente l'usage de ces prudentes gens qui ne pensent point avoir meilleur compte[3] de leur vie que de la couler et échapper[4], de la passer, gauchir[5], et, autant qu'il est en eux, ignorer et fuir comme chose de qualité ennuyeuse et dédaignable. Mais je la connais autre; et la trouve et prisable et commode, voire en son dernier décours[6], où je la tiens; et nous l'a Nature mise en main, garnie de telles circonstances et si favorables que nous n'avons à nous plaindre qu'à nous, si elle nous presse, et si elle nous échappe inutilement : *Stulti vita ingrata est, trepida est, tota in futurum fertur*[7]. Je me compose[8] pourtant à la perdre sans regret : mais comme perdable de sa condition. non comme moleste[9] et importune; aussi[10] ne sied-il proprement bien de ne se déplaire pas à mourir qu'à ceux qui se plaisent à vivre. Il y a du ménage à la jouir[11] : je la jouis au double[12] des autres; car la mesure en la jouissance dépend du plus ou moins d'application que nous y prêtons. Principalement à cette heure, que j'aperçois la mienne si brève en temps, je la veux étendre[13] en poids; je veux arrêter la promptitude de sa fuite par la promptitude de ma saisie, et, par la vigueur de l'usage, compenser la hâtiveté de son écoulement. A mesure que la possession du

parler; allusion au sens que Montaigne donne, comme il va nous le dire, au mot *passer*.

1. Je le savoure. Var.: *je le goûte.*

2. Var. : *je m'y arrête.*

3. Trouver mieux leur compte à, savoir jouir.

4. Souvent transitif au XVI^e^ siècle. Cf. p. 5, n. 4.

5. Intransitif, se détourner de sa position; transitif, éviter. Sur *gauchir*, cf. p. 82, n. 3.

6. Course descendante (*decursus*). Var. : *en sa décadence.*

7. « La vie de l'insensé est malheureuse, sans cesse troublée : son esprit est toujours tendu vers l'avenir. » (Sénèque, *Ep.* XV; cit. aj. en 1595.)

8. Je m'exerce.

9. Pénible; latinisme fréquent au XVI^e^ siècle.

10. *Aussi... vivre*, add. de 1595.

11. *Ménage* signifie administration; « il y a un art de l'administrer, de l'ordonner pour en jouir ».

12. Var. : *doublement.*

13. Var. *grossir et étendre.*

vivre est plus courte, il me la faut rendre plus profonde et plus pleine.

Les autres sentent la douceur d'un contentement et de la prospérité; je la sens ainsi qu'eux, mais ce n'est pas en passant et glissant : si la faut-il[1] étudier, savourer et ruminer, pour en rendre grâces condignes[2] à celui qui nous l'octroie. Ils jouissent les autres plaisirs comme ils font celui du sommeil, sans les connaître. A celle fin[3] que le dormir même ne m'échappât ainsi stupidement, j'ai autrefois trouvé bon qu'on me le troublât afin que je l'entrevisse. Je consulte d'un contentement avec moi[4]; je ne l'écume pas, je le sonde[5] et plie ma raison à le recueillir, devenue chagrine et dégoûtée. Me trouvé-je en quelque assiette tranquille, y a-il quelque volupté qui me chatouille? Je ne la laisse pas friponner aux sens : j'y associe mon âme; non pas pour s'y engager[6], mais pour s'y agréer; non pas pour s'y perdre, mais pour s'y trouver; et l'emploie de sa part[7] à se mirer dans ce prospère état, à en peser et estimer le bonheur et l'amplifier[8]. Elle mesure combien c'est qu'elle doit à Dieu d'être en repos de sa conscience et d'autres passions intestines; d'avoir le corps en sa disposition[9] naturelle, jouissant ordonnément et compétemment[10] des fonctions molles et flatteuses par lesquelles[11] il lui plaît compenser, de sa grâce, les douleurs de quoi sa justice nous bat à son tour; combien lui vaut[12] d'être logée en tel point

1. Il faut bien plutôt.
2. Suffisantes; latinisme fréquent au XVIe siècle.
3. C'est cette ancienne locution (abréviation de *à icelle fin*) qui est devenue, par corruption, *à seule fin*.
4. Je médite sur lui, je l'analyse.
5. Var. : *sonde et retâte*.
6. Var. : *s'y enivrer*.
7. De son côté.
8. Montaigne avait déjà dit un peu plus haut : « Quand je me promène solitairement en un beau verger, si mes pensées se sont entretenues des occurrences étrangères quelque partie du temps, quelque autre partie je les ramène à la promenade, au verger, à la douceur de cette solitude, et a moi. »
9. Var. : *santé*.
10. De façon appropriée. Var. : *pleinement*.
11. Var. : *de quoi*.
12. Sous-entendu *elle mesure*.

que, où qu'elle jette sa vue, le ciel est calme autour d'elle; nul désir, nulle crainte ou doute qui lui trouble l'air; aucune difficulté passée, présente, future[1], par dessus laquelle son imagination ne passe sans offense[2]. Cette considération prend grand lustre de la comparaison des conditions différentes : ainsi, je me propose[3] en mille visages ceux que la fortune ou que leur propre erreur emporte et tempête[4]; et encore ceux-ci plus près de moi, qui reçoivent si lâchement et incurieusement[5] leur bonne fortune. Ce sont gens qui *passent* voirement leur temps; ils outrepassent le présent et ce qu'ils possèdent pour servir à[6] l'espérance et pour des ombrages[7] et vaines images que la fantaisie leur met au devant,

> Morte obita quales fama est volitare figuras,
> Aut quæ sopitos deludunt somnia sensus[8];

lesquelles hâtent et allongent leur fuite à même qu'on[9] les suit : le fruit et but de leur poursuite, c'est poursuivre; comme Alexandre disait que la fin de son travail, c'était travailler.

> Nil actum credens cum quid superesset agendum[10].

Pour moi donc, j'aime la vie, et la cultive, telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer; je ne vais pas désirant qu'elle eût à dire[11] la nécessité de boire et de manger; et me semblerait[12] faillir non moins excusablement de désirer

1. *Passée..., future.* add. de 1595.
2. Sans être blessée ; latinisme (*offendere* = *blesser*).
3. Var. : *représente.*
4. Agite. Cet emploi transitif est fréquent dans l'ancienne langue.
5. Mollement et sans y songer.
6. Se faire les esclaves de; latinisme.
7. Ombre. Cf. p. 205, n. 6.
8. « Semblable à ces fantômes qui voltigent, dit-on, autour des tombeaux ou à ces songes qui trompent nos sens endormis. » (Virgile, *Én.*, X, 641.)
9. A mesure qu'on.
10. « Considérant que rien n'était fait quand quelque chose restait à faire. » (Lucain, II, 657) (*reputans* et *si* au lieu de *credens* et *cum.*)
11. Qu'il y manquât; cf. p. 101, n. 5.
12. *Et me semblerait...* acerrimus, add. de 1595.

qu'elle l'eût double, *sapiens divitiarum naturalium quæsitor acerrimus*[1], ni que nous nous sustentassions mettant seulement en la bouche un peu de cette drogue par laquelle Epiménides[2] se privait d'appétit et se maintenait;... ni que le corps fût sans désir et sans chatouillement. Ce sont plaintes ingrates et iniques[3]. J'accepte de bon cœur et reconnaissant[4] ce que Nature a fait pour moi; et m'en agrée et m'en loue[5]; on fait tort à ce grand et tout-puissant Donneur de refuser son don, l'annuler[6] et défigurer : tout bon[7], il a fait tout bon : *Omnia quæ secundum naturam sunt æstimatione digna sunt*[8]. (Chap. XIII)

1. « Le sage est un âpre chercheur des richesses naturelles. » (Sénèque, *Ep.* CXIX.)
2. Philosophe et poète grec (VII^e^ s. av. J.-C.) dont la vie est un tissu de légendes. On le range parfois parmi les sept Sages.
3. Var. : *plaintes d'ingratitude.*
4. *Et reconnaissant*, add. de 1595.
5. Var. : *et l'en remercie.*
6. Var. : *l'altérer.*
7. *Tout bon*... sunt, add. de 1595.
8. « Tout ce qui est selon la nature est digne d'estime. » (Cicéron, *De fin.*, III, 6; texte altéré.)

APPENDICES

I

Texte critique d'un chapitre des « Essais »[1]

Du pédantisme

Je me suis souvent despité en mon enfance de voir es comedies Italienes[2] tousjours un pedante[3] pour badin[4], et le surnom de magister n'avoir[5] guiere plus honnorable signification parmy nous. Car, leur estant donné en gouvernement et en garde[6], que pouvois je moins faire que d'estre jalous de leur reputation? Je cherchois bien de les excuser par la disconvenance naturelle qu'il y a entre le vulgaire et les personnes rares et excellentes en jugement et en sçavoir : d'autant qu'ils[7] vont un train entierement contraire les uns des autres. Mais en ceci perdois je mon Latin, que les plus galans hommes[8], c'estoient ceux qui les avoient

1. Le texte primitif est en caractères ordinaires, les additions de 1588 en elzévirs, celles de 1595 en italiques; l'orthographe de chacune des éditions, ainsi que leur ponctuation, a été conservée dans les morceaux qui leur sont respectivement propres; je me suis borné, pour la commodité du lecteur, à distinguer *j* de *i* et *v* de *u*.

2. La vogue était alors aux comédies italiennes. Montaigne nous dit lui-même (p. 88) qu'il en avait dès le collège « entilé » un grand nombre.

3. C'est la forme italienne du mot (racine παιδευειν, instruire), qui était alors tout récent en France; dès le XVII[e] s. on a dit *pédant*.

4. Personnage grotesque de l'ancienne farce.

5. Var. : *et le surnom de mon magister n'avoit* (1582-7).

6. 1595 : *et en garde* manque.

7. *Ils* représente, par syllepse, *le vulgaire et les personnes*.

8. Un galant homme est un homme intelligent et de bonnes façons; l'expression désigne plutôt aujourd'hui un homme délicat dans ses procédés.

le plus a mespris, tesmoing nostre bon du Bellay :

Mais je hay par sur tout un sçavoir pedantesque[1].

[Et est cette coustume ancienne : car Plutarque dit[2] que Grec et Escholier estoient mots de reproche entre les Romains et de mespris.] Depuis, avec l'eage, j'ay trouvé qu'on avoit une grandissime raison, et que *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*[3]. Mais d'ou il puisse advenir qu'une ame garnie[4] de la connoissance de tant de choses n'en deviene pas plus vive et plus esveillée, et qu'un esprit grossier et vulgaire puisse loger en soy, sans s'amender, les discours et les jugemens des plus excellens espritz que le monde ait porté[5], j'en suis encore en doute. [« A recevoir tant de cervelles estrangeres, et si fortes et si grandes, il est necessaire, me disoit une fille, la premiere de nos Princesses[6], parlant de quelqu'un, que la sienne se foule, se contraingne et rapetisse, pour faire place aux autres. »] Je dirois volontiers que, comme les plantes s'estouffent de trop d'humeur[7], [*et les lampes de trop d'huile*,] aussi l'action de l'esprit par trop d'estude, et que l'ame, saisie et embarrassée de tant de diversité de choses[8], perde

1. Dernier vers d'un sonnet des *Regrets* (éd. Becq de Fouquières, p. 222), où Du Bellay, renouvelant un vieux genre cultivé en Provence et en Italie, énumère les principaux objets de son aversion.

2. *Vie de Cicéron*, II.

3. C'est frère Jean des Entommeures qui, dans Rabelais (*Gargantua*, I, 39), parle ainsi pour excuser son ignorance. — « Par Dieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins », a dit Régnier traduisant cette boutade (*Sat.*, III, dernier vers).

4. 1595 : *riche*.

5. Sur le non accord du participe, cf. p. 1, n. 3.

6. Cette expression ne peut guère s'appliquer qu'à une fille de roi. Il est probable en effet que Montaigne veut parler de Marguerite de Navarre, fille de Henri II et, depuis 1572, femme de Henri de Navarre. Sur les relations de Montaigne avec cette princesse, cf. p. 204, n. 7.

7. De sève.

8. 1595 : *Aussi faict l'action de l'esprit, par trop d'estude et de matière ; lequel, occupé et embarrassé d'une grande diversité de choses, perde le moyen de se demesler et que cette charge le tienne courbe et croupy.*

9. Le subjonctif est difficile-

le moyen de se desmeller, et que cete grande charge la tienne comme courbe et croupie[1]. Mais il en va autrement; car nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit, et, aux exemples des vieux temps, il se voit, tout au rebours, que les plus suffisans hommes au maniement des choses publiques, les plus grands capitaines et les meilleurs conseillers aux affaires d'estat, ont esté ensemble les plus sçavans[2]. Et, quant aux Philosophes, retirez de toute occupation publique, ils ont esté aussi quelquefois, a la verité, mesprisés par la liberté comique de leur temps[3], [*leurs opinions*[4] *et façons les rendans ridicules. Les voulez vous faire juges des droits d'un procés, des actions d'un homme? Ils en sont bien prests! Ils cerchent*[5] *encore s'il y a vie, s'il y a mouvement, si l'homme est autre chose qu'un bœuf : que c'est qu'agir et souffrir, quelles bestes ce sont, que loix et justice. Parlent ils du magistrat, ou parlent ils à luy? c'est d'une liberte irreverente et incivile. Oyent ils louer leur Prince ou un Roy? c'est un pastre pour eux, oisif comme un pastre, occupé à pressurer et tondre ses bestes : mais bien plus rudement. En estimez vous quelqu'un plus grand, pour posseder deux mille arpents de terre? eux s'en moquent, accoustumés d'embrasser tout le monde, comme leur possession. Vous ventez vous de vostre noblesse, pour compter sept ayeulx*

ment explicable dans le texte de 1595, où il a sans doute été conservé par mégarde, tandis qu'il s'explique naturellement dans le texte primitif : jusqu'au XVIIe s. les verbes de croyance peuvent se construire avec le subjonctif quand la pensée comporte un doute :

« Je pensais qu'à l'amour son cœur
[toujours fermé
Fût contre tout mon sexe égale-
[ment armé.
(Racine, *Phèdre*, IV, 5.)

1. Cf. p. 111, n. 2.

2. 1595 : *Il se veoid, tout au rebours, des suffisans hommes... des grands capitaines et grands conseillers... avoir esté ensemble très sçavans.*

3. Allusion probable à Socrate raillé par Aristophane.

4. En 1580-8 la phrase précédente et celle qui suit l'addition de 1595 sont reliées ainsi : *Mais au rebours des nôtres. Car on envioit....* — Tout ce passage (jusqu'à *ainsi les desdaignoit*) est la traduction assez fidèle d'un passage de Platon (*Théétète*).

5. *Cercher*, forme ancienne et correcte de *chercher* (*circare*).

riches? ils vous estiment de peu, ne concevant[1] *l'image universelle de nature, et combien chascun de nous a eu de predecesseurs, riches, pauvres, Roys, valets, Grecs, Barbares. Et quand vous seriez cinquantiesme descendant de Hercules, ils vous trouvent vain de faire valoir ce present de la fortune. Ainsi les desdaignoit le vulgaire, comme ignorants les premieres choses et communes, et comme presomptueux et insolents. Mais cette peinture Platonique est bien esloignée de celle qu'il faut à noz hommes*[2].] On envioit ceux la comme estans au dessus de la commune façon[3], comme mesprisans les actions publiques, comme ayant dressé une vie particuliere et inimitable, reglée à certains discours hautains et hors d'usage : ceux cy on les desdeigne, comme estans au dessoubs de la commune façon, comme incapables des charges publiques, comme trainans une vie et des meurs basses et viles apres le vulgaire. [*Odi homines ignava opera, philosopha sententia*[4].]

Quant a ces philosophes, dis-je, comme ilz estoient grands en science, ils estoient encore plus grands en toute autre perfection et excellance[5]. Et tout ainsi qu'on dict de ce geometrien de Siracuse[6], lequel, ayant esté destourné de sa contemplation pour en mettre quelque chose en practique à la deffance de sa patrie[7], qu'il mit soudain en train des engins espouventables, et des effectz surpassant toute creance humaine, desdaignant toute fois luy mesme toute cete siene manufacture, et pensant

1. C.-à-d. parce que vous ne concevez pas.

2. *A noz hommes*. Entendez : de celle qui conviendrait aux pédants d'aujourd'hui.

3. La longue addition de 1595 interrompt la suite de la pensée; *ceux la* désigne les philosophes grecs; *ceux cy*, un peu plus bas, les pédants modernes.

4. « Je hais ces hommes incapables d'agir, qui ne sont sages qu'en paroles. » (Pacuvius, cité par Aulus Gellius, XIII, 8.)

5. 1595 : *plus grands en toute action*.

6. Archimède, qui, selon Plutarque (*Vie de Marcellus*, VI), construisit des machines de guerre pour défendre Syracuse assiégée par les Romains (en 212 av. J.-C.).

7. 1595 : *son païs*.

en cela avoir corrompu et gasté[1] la dignité de son art, de laquelle ses ouvrages n'estoient que l'aprentissage et le jouet; aussi eux, si quelque fois on les a mis a la preuve de l'action, on les a veu voler d'un'aisle si haute, qu'il paraissoit bien leur cœur et leur ame s'estre merveilleusement grossie et enrichie par l'intelligence des choses. [*Mais aucuns voyants la place du gouvernement politique saisie par hommes incapables, s'en sont reculés. Et celuy qui demanda à Crates*[2], *jusques à quand il faudroit philosopher, en receut cette responce : Jusques à tant que ce ne soient plus des asniers, qui conduisent noz armées. Heraclitus*[3] *resigna la Royauté à son frere. Et aux Ephesiens, qui luy reprochoient, qu'il passoit son temps à joüer avec les enfans devant le temple : Vaut-il pas mieux faire cecy, que gouverner les affaires en vostre compagnie?* »] Mais leurs imaginations[4] logées au dessus de la fortune et du monde, leur faisoi[en]t trouver les sieges de la justice et les thrones mesmes des Roys, bas et viles; [*et refusa Empedocles*[5] *la royauté, que les Agrigentins luy offrirent.*] Un d'entr'eux[6], Thales, accusant quelque fois le soing du mesnage[7] et de s'enrichir, on luy reprocha que c'estoit a la mode du renard[8], pour n'y pouvoir advenir. Il luy print envie, par passetemps, d'en monstrer l'experience, et, aiant pour ce coup ravalé son sçavoir au service du proffit et du gaing, dressa une tratique[9], qui, dans un an, raporta telles richesses, qu'a peine, en toute leur vie, les plus experimentés de ce mestier la

1. 1595 : *et gasté* manque.
2. Cratès de Thèbes, philosophe cynique (IVe siècle av. J.-C.).
3. Philosophe et physicien ionien (VIe s. avant J.-C.).
4. 1595 rattache un peu autrement cette phrase et celle qui précède la parenthèse : *D'autres ayans leur imagination logée... trouverent les sieges....*
5. Empédocle d'Agrigente, philosophe, poète et législateur (Ve s. av. J.-C.).
6. *Un d'entr'eux* manque 1595.
7. *Du ménage*, de l'épargne.
8. Allusion à la fable du Renard et des Raisins, connue dès l'antiquité (Ésope, 170).
9. On trouve au XVIe s. *trafic* et *trafique*.

en pouvoient faire de pareilles. [*Ce qu'Aristote recite*[1] *d'aucuns, qui appelloyent et celuy là, et Anaxagoras, et leurs semblables, sages et non prudents, pour n'avoir assez de soin des choses plus utiles : outre ce que je ne digere pas bien cette difference de mots*[2], *cela ne sert point d'excuse à mes gents, et à voir la basse et necessiteuse fortune, de quoy ils se payent, nous aurions plustost occasion de prononcer tous les deux, qu'ils sont, et non sages, et non prudents.*]

Par ainsi, je quitte cete raison, et croy qu'il vaut mieux dire que cela vienne a nos maistres d'escole de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences[3]; et, qu'à la mode dequoy nous sommes instruictz, il n'est pas merveille si ny les escoliers, ny les maistres, n'en deviennent pas plus habilles, quoy qu'ilz s'y facent plus sçavans[4]. De vray, le soing et la despence de nos peres ne vise qu'a nous garnir[5] la teste de science ; du jugement et de la vertu, nulles nouvelles[6]. [*Criez d'un passant à nostre peuple : O le sçavant homme! Et d'un autre : O le bon homme! Il ne faudra pas*[7] *à destourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudroit un tiers*[8] *crieur : « O les lourdes testes! »*] Nous nous enquerons volontiers : sçait il du Grec ou du Latin? escrit il en vers ou en prose? Mais s'il est devenu meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derriere. Il falloit s'enquerir qui est mieux sçavant, non qui est plus[9] sçavant.

Nous ne travaillons qu'a remplir la memoire, et laissons l'entendement[10] vuide. Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois a la queste du grein, et le portent au

1. Rapporte ; latinisme.
2. La pensée est pourtant assez claire : le mot *prudence* désigne ici la sagesse pratique.
3. 1595 : *Je quitte cette première raison, et croy qu'il vault mieulx dire que ce mal vienne de leur mauvaise façon...*
4. 1595 : *plus doctes.*
5. 1595 : *meubler.*
6. 1595 : *peu de nouvelles.*
7. Il ne manquera pas.
8. *Tiers* et *quart* étaient encore adjectifs au XVI^e^ siècle.
9. Sur *plus* pour *le plus*, cf. p. 27, n. 4.
10. 1595 : *l'entendement et la conscience.*

bec sans le taster, pour en faire bechée[1] à leurs petitz, ainsi nos pedantes vont pillotant la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs levres, pour la degorger seulement et mettre au vent. [*C'est merveille combien proprement la sottise se loge sur mon exemple*[2]. *Est-ce pas faire de mesme, ce que je fay en la plus part de cette composition? Je m'en vay escornifflant par-cy par-là, des livres, les sentences qui me plaisent; non pour les garder, car je n'ai point de gardoire*[3], *mais pour les transporter en cettuy-cy; où, à vray dire, elles ne sont non plus miennes, qu'en leur premiere place. Nous ne sommes, ce croy-je, sçavants, que de la science présente : non de la passée, aussi peu que de la future.*] Mais, qui[4] pis est, leurs escoliers et leurs petits ne s'en nourrissent et alimentent non plus; ains elle passe de main en main, pour cete seule fin d'en faire parade, d'en entretenir autruy, et d'en faire des contes, comme une vaine monnoie inutile à tout autre usage et emploite[5] qu'à conter et jetter[6]. [Apud alios loqui didicerunt, non ipsi secum[7]. Non est loquendum, sed gubernandum[8]. *Nature*[9], *pour montrer qu'il n'y a rien de sauvage en ce qu'elle conduit, faict naistre souvent ès nations moins cultivées par art, des productions d'esprit, qui luittent les plus artistes productions*[10]. *Comme sur mon propos, le proverbe Gascon tiré*

1. Autre forme de *bequée*.

2. Combien proprement cette sottise se retrouve en ma conduite.

3. De mémoire. Cf. p. 39, n. 2. Le mot dans ce sens est propre à Montaigne.

4. Pour *qui* = *ce qui*, cf. p. 66, n. 1.

5. Forme féminine de *emploi*, dont elle est synonyme. Cf. p. 274, n. 8.

6. Calculer. On se servait souvent de jetons pour calculer.

7. « Ils ont appris à parler aux autres et non pas à eux-mêmes. » (Cicéron, *Tusc.*, V, 36.)

8. « Il ne s'agit plus de parler, mais de conduire le vaisseau. » (Sénèque, *Ep.* CVIII.)

9. La suite de la pensée n'est pas très claire. Il faut ici suppléer une idée : que les pédants, malgré toute leur science, ne sont bons à rien, tandis que d'autres, moins savants, sont plus riches de leur fonds.

10. Rivalisent avec les productions les plus artistiques. Montaigne a exprimé ailleurs (I, 54)

d'une chalemie[1], *est-il delicat*, Bouha prou bou ha, mas à remuda lous dits qu'em. *Souffler prou souffler*[2], *mais à remuer les doits, nous en sommes là.*] Nous savons dire : « Cicero dit ainsi ; voila l'opinion de Platon ; ce sont les motz mesmes d'Aristote. » Mais nous, que disons nous nous mesmes? qu'opinons nous[3]? que jugeons nous? Autant en feroit[4] bien un parroquet.

Cete façon me fait justement souvenir[5] de ce riche Romain qui avoit esté soigneux, a fort grande despence, de recouvrer des hommes suffisans en tout genre de sciences, qu'il tenoit continuelement autour de luy, affin que, quand il escheoit[6] « entre ses amis quelqu'occasion de parler d'une chose ou d'autre, ilz supplissent[7] sa place, et fussent tous[8] pretz a luy fournir, qui d'un discours, qui d'un vers d'Homere, chacun selon son gibier : et pensoit ce sçavoir estre sien, par ce qu'il estoit en la teste de ses gens. Et comme font aussi ceux desquelz la suffisance loge en leurs somptueuses librairies[9]. [*J'en cognoy, à qui quand je demande ce qu'il sçait, il me demande un livre pour le montrer : et n'oseroit me dire, qu'il a le derriere galeux, s'il ne va sur le champ estudier en son lexicon que c'est que galeux, et que c'est que derriere.*]

Nous de mesmes[10], nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autruy, et puis c'est tout : il les faut faire nostres. Nous semblons proprement celuy qui, ayant besoing de feu, en iroit querir chez son voisin, et y en ayant trouvé un beau et grand, s'arresteroit la a se chauffer, sans plus se souvenir d'en raporter chez soy.

son admiration pour la poésie populaire.

1. Chalumeau.

2. Montaigne n'a pas compris. Littéralement : « souffler [est] très facile (bon) à faire ».

3. 1595 (par faute d'impression) : *que faisons nous ?*

4. 1595 : *diroit.*

5. 1595 : *Justement* manque.

6. 1582-7-8 : *escherroit.*

7. 1595 : *suppléassent en sa place.* Le XVI^e^ s. connaît les deux formes *supplir* et *suppléer.*

8. Cf. p. 50, n. 5.

9. Bibliothèques. Cf. p. 270, n. 6.

10. *Nous de mesmes* manque 1595.

Que nous sert il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere, si elle ne se transforme en nous, si elle ne nous augmente et fortifie? Pensons nous que Lucullus, que les lettres rendirent et formarent[1] si grand capitaine et si advisé sans l'essay et[2] sans l'experience, les eust prisez[3] à nostre mode? [Nous nous laissons si fort aller sur les bras d'autruy que nous aneantissons nos forces. Me veus-je armer contre la crainte de la mort, c'est aux despens de Seneca. Veus-je tirer de la consolation pour moy ou pour un autre, je l'emprunte de Cicero : je l'eusse prise en moy-mesme, si on m'y eust exercé. Je n'ayme point cette suffisance relative et mendiée.] Quand bien nous pourrions estre sçavans du sçavoir d'autruy, au moins sages ne pouvons-nous estre que de nostre propre sagesse.

Μισῶ σοφιστήν, ὅστις οὐχ αὑτῷ σοφός[4].

[Ex quo Ennius : Nequidquam sapere sapientem, qui ipse sibi prodesse non quiret[5].]

Si cupidus, si
Vanus, et Euganea quantumvis vilior agna[6].

[Non enim paranda nobis solùm, sed fruenda sapientia est[7]. *Dionysius*[8] *se moquoit des grammairiens qui ont soin de s'enquerir des maux d'Ulysses, et ignorent les propres; des*

1. *Formarent* pour *formèrent;* forme fréquente au xvi^e^ siècle.

2. 1595 omet les cinq mots précédents.

3. 1588 : *prises*; 1595 : *prinses.*

4. Vers d'Euripide cité par Cicéron. *Ep. ad famil.*, XIII, 15. — 1580-8 ajoutent ici : *Je hai, dit-il, le sage qui n'est pas sage pour soy mesmes.* C'est la traduction du vers précédent.

5. Aussi Ennius dit-il : « Vaine est la sagesse qui serait inutile au sage lui-même. » (Dans Cicéron, *De off.*, III, 15.)

6. « S'il est avare, vaniteux, plus mou qu'une brebis des monts Euganéens. » (Juvénal, VIII 14.)

7. « Il ne suffit pas d'acquérir la sagesse, il faut en user. » (Cicéron, *De fin.*, I, 1.)

8. Toutes les éditions portent *Dionysius* mais c'est sans doute une faute pour Diogène, auquel ce mot est attribué. (Diogène Laërce, VI, 27.)

musiciens qui accordent leurs fleutes, et n'accordent pas leurs mœurs : des orateurs qui estudient à dire justice, non à la faire.] Si nostre ame n'en va un meilleur bransle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aymeroy aussi cher[1] que mon escolier eut passé le temps a joüer a la paulme; au moins le corps en seroit plus allegre. Voyés le revenir de la, apres quinze ou seze ans employez : il n'est rien si mal propre à mettre en besongne[2]. Tout ce que vous y reconnoissez d'avantage, c'est que son Latin et son Grec l'ont rendu plus fier et plus outre-cuidé[3] qu'il n'estoit party de la maison. [*Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie : et 'a seulement enflée, en lieu de la grossir.*

Ces maistres icy, comme Platon dit des Sophistes, leurs germains[4], *sont de tous les hommes, ceux qui promettent d'estre les plus utiles aux hommes, et seuls entre tous les hommes, qui non seulement n'amendent point ce qu'on leur commet, comme faict un charpentier et un masson : mais l'empirent, et se font payer de l'avoir empiré. Si la loy que Protagoras proposoit à ses disciples, estoit suivie : ou qu'ils le payassent selon son mot*[5], *ou qu'ils jurassent au temple, combien ils estimoient le profit qu'ils avoient receu de sa discipline, et selon iceluy satisfissent sa peine : mes pedagogues se trouveroient chouez*[6], *s'estans remis au serment de mon experience.*] Mon vulgaire[7] Perigordin les appelle fort plaisamment : *Lettre ferits*[8], comme si vous disiez lettre ferus, ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dict. De vray,

1. Cette locution est un mélange de deux autres (dont la dernière était très usitée dans l'ancienne langue), *aimer* et *avoir cher*.
2. A utiliser.
3. 1595 : *plus sot et plus presumptueux*.
4. Leurs frères.
5. Selon ses conditions.
6. *Chouer* (d'abord *chuer*), flatter, caresser, puis tromper par des caresses, enfin tromper en général. C'est notre mot *choyer*.
7. Mon patois.
8. 1595 : *appelle*... lettre ferits, *ces sçavanteaux*... *Ferit* et *feru* sont deux formes du part. passé passif de *ferir*, frapper.

le plus souvent ils semblent estre ravalez[1] mesmes du sens commun. Car, le paisant et le cordonnier, vous leur voyez aller simplement et naifvement leur train, parlant de ce qu'ilz sçavent : ceux cy pour se vouloir eslever et jandarmer[2] de ce sçavoir qui nage en la superficie de leur cervelle, vont s'ambarrassant et empetrant sans cesse. Il leur eschappe de belles parolles, mais qu'un autre les accommode[3] : ilz connoissent bien Galien, mais nullement le malade : ilz vous ont desja rempli la teste de loix, et si n'ont encore conceu le neud de la cause : ils sçavent la theorique de toutes choses, cherchez qui la mette en practique.

J'ay veu chez moy un mien amy, par maniere de passe-temps, aiant affaire a un de ceux cy, contrefaire un jargon de propos sans suitte, et tissu de toutes pieces rapportées[4], sauf qu'il estoit souvent entrelardé de mots propres a leur dispute, amuser ainsi tout un jour ce sot a debatre, pensant tousjours respondre aux objections qu'on luy faisoit; et si estoit homme de lettres et de reputation, [et qui avoit une belle robbe.

> Vos ô patritius sanguis, quos vivere par est
> Occipiti cæco, posticæ occurrite sannæ[5].]

Qui regardera de bien pres a ce genre de gens, qui s'estand bien loing, il trouvera, comme moy, que le plus souvent ils ne s'entendent, ny autruy, et qu'ils ont la souvenance assés pleine, mais le jugement entierement creux, sinon que[6] leur nature d'elle mesme le leur ait autre-

1. Être au-dessous.
2. Se targuer, se faire gloire. Pasquier (XVIII, 1) reproche à Montaigne d'avoir employé en ce sens ce mot, dont la signification propre, qu'on trouve également chez lui, est se mettre en défensive contre.
3. Les mette en pratique, comme Montaigne dira un peu plus bas.
4. 1595 : *Un jargon de galimatias* (ce dernier mot a sans doute été laissé par mégarde), *propos sans suitte tissu de pieces....*
5. « Illustres patriciens, qui n'avez point d'yeux derriere la tête, sachez qu'on vous raille quand vous avez le dos tourné. » (Perse, I, 61.)
6. A moins que.

ment façonné; comme j'ay veu Adrianus Turnebus[1], qui, n'ayant fait autre profession que des lettres[2], en laquelle c'estoit à mon opinion le plus grand homme qui fut il y a[3] mil'ans, n'avoit[4] toutesfois rien de pedantesque que le port de sa robe, et quelque façon externe, qui pouvoit n'estre pas civilisée à la courtisane, qui sont choses du neant; [et hai nos gens qui supportent plus mal-aysément une robe qu'une ame de travers, et regardent à sa reverence, à son maintien et à ses bottes quel homme il est.] Car, au dedans, c'estoit l'ame la plus polie du monde. Je l'ay souvent, a mon esciant, jetté en propos eslongnés de son gibier et de son usage[5]; il y voioit si cler, d'une apprehension si prompte, d'un jugement si sain, qu'il sembloit qu'il n'eust jamais faict autre mestier que la guerre et affaires d'estat. Ce son natures belles et fortes :

[queis arte benigna
Et meliore luto finxit præcordia Titan[6]]

qui se maintiennent au travers d'une mauvaise institution. Or ce n'est pas assez que nostre institution ne nous gaste pas : il faut qu'elle nous change en mieux et qu'elle nous amende, ou elle est vaine et inutile[7].

Il y a aucuns de nos Parlemens, quand ils ont a recevoir des officiers[8], qui les examinent seulement sur la science; les autres y adjoutent encores l'essay du sens, en leur presentant le jugement de quelque cause. Ceux cy me semblent avoir un beaucoup meilleur stile; et, encore que ces deux pieces soyent necessaires et qu'il faille qu'elles s'y trouvent toutes deux, si est ce qu'a la verité celle du sçavoir est moins prisable que

1. Sur Turnèbe, cf. p. 176, n. 7.
2. 1595 : *de lettres.*
3. Depuis.
4. 1595 : *n'ayant.*
5. 1595 : *de son gibier et* manque.
6. « Dont Prométhée, par une faveur particulière, a façonné le cœur d'une argile plus noble. » (Juvénal, XIV, 34.)
7. *Et qu'elle... inutile*, manque 1595.
8. On appelait *officier* le titulaire d'un *office* ou charge publique quelconque.

celle du jugement. Cete icy se peut passer de l'autre, et non l'autre de cete icy : car, comme dict ce vers Grec :

Ὡς οὐδὲν ἡ μάθησις, ἢν μὴ νοῦς παρῇ[1],

a quoy faire la science, si l'entendement n'y est? Pleut a Dieu que, pour le bien de nostre justice, ces compagnies la[2] se trouvassent aussi bien fournies d'entendement et de conscience comme elles sont encore de science. [*Non vitæ, sed scholæ discimus*[3]]. Or, il ne faut pas attacher le sçavoir a l'ame, il l'y faut incorporer[4]; il ne l'en faut pas arrouser, il l'en faut teindre; et, s'il ne la change, et amende son premier[5] estat imparfaict, certainement il vaut beaucoup mieux le laisser la; c'est un dangereux glaive[6], et qui empesche et offence son maistre mesmes[7], s'il est en main foible, et qui n'en sçache l'usage : [*ut fuerit melius non didicisse*[8]]

A l'adventure, est ce la cause que et nous et la théologie ne requerons pas beaucoup de science aux fames, et que François, Duc de Bretaigne, filz de Jean cinquiesme[9], comme[10] on luy parla de son mariage avec Isabeau, fille d'Escosse, et qu'on luy adjouta qu'elle avoit esté nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, respondit qu'il l'en aymoit mieux, et qu'une fame estoit assez sçavante quand elle sçavoit mettre difference entre la chemise et le pourpoint de son mary[11].

Aussi, ce n'est pas si grande merveille comme on crie[12], que nos ancestres n'ayent pas faict grand estat des lettres,

1. Auteur inconnu, cité par Stobée.

2. Les parlements.

3. « On ne nous instruit pas pour la vie, mais pour l'école. » (Sénèque, *Ep.* CVI.)

4. Les mêmes idées ont déjà été exprimées plus haut.

5. 1595 : *meliore; premier* supprimé.

6. Voyez plus haut (p. 206) la même métaphore.

7. 1595 : *mesmes* manque.

8. « De sorte qu'il eût mieux valu ne rien apprendre. » (Cicéron, *Tusc.*, II, 4.)

9. François Ier (1442-50); Jean V (1399-1442).

10 *Comme* = lorsque.

11. C'est ici que Molière a trouvé l'original de la fameuse boutade de Chrysale (*Femmes sav.*, II, 7).

12. Il n'est pas aussi étonnant qu'on le dit.

et qu'encore aujourd'huy elles ne se trouvent que par rencontre aux principaux conseils de nos Roys; et, si cete fin de s'en enrichir, qui seule nous est aujourd'huy en bute[1] par le moyen de la jurisprudence, de la medecine, du pedantisme[2], et de la theologie encore, ne les tenoit en credit, vous les verriés sans doubte aussi marmiteuses[3] qu'elles furent onques. Quel dommage, puisqu'elles[4] ne nous apprennent ny a bien penser, ny a bien faire? [Postquam docti prodierunt, boni desunt[5]. *Toute aultre science, est dommageable à celuy qui n'a la science de la bonté.*

Mais la raison que je cherchoys tantost, seroit elle point aussi de là, que nostre estude en France n'ayant quasi autre but que le proufit, moins de ceux[6] *que nature a faict naistre à plus genereux offices que lucratifs*[7], *s'adonnants aux lettres, ou si courtement*[8] *(retirez avant que d'en avoir pris appetit, à une profession qui n'a rien de commun avec les livres), il ne reste plus ordinairement, pour s'engager tout à faict à l'estude, que les gents de basse fortune, qui y questent des moyens à vivre? Et de ces gents-là, les ames estans et par nature, et par institution domestique et exemple, du plus bas aloy, rapportent faucement le fruit de la science*[9]. *Car elle n'est pas pour donner jour à l'ame qui n'en a point : ny pour faire veoir un aveugle. Son mestier est, non de luy fournir de veuë*[10], *mais de la luy*

1. 1595 : *aujourd'hui proposée.*
2. Du professorat.
3. Misérables, de l'ancienne locution *faire la marmite*, faire le bon apôtre.
4. 1595 : *si elles.*
5. « Depuis que les savants ont commencé à paraître parmi nous, les gens de bien se sont éclipsés. » (Senèque, *Ep.* XCV, traduit par Rousseau.)
6. Un petit nombre de ceux [c'est l'emploi latin du comparatif pour le positif). — On reconnaît ici le mépris du gentilhomme ou du bourgeois enrichi pour ceux qui sont obligés de gagner leur vie.
7. Pour des charges plus honorables que lucratives.
8. Ou s'y adonnant si peu de temps.
9. Dénaturent la science en la transmettant.
10. On a dit jusqu'au XVII[e] s. *fournir quelqu'un de quelque chose*, à l'imitation de : *pourvoir quelqu'un de quelque chose*. On trouvera du

dresser, de luy regler ses allures, pourveu qu'elle aye de soy les pieds, et les jambes droites et capables. C'est une bonne drogue que la science, mais nulle drogue n'est assez forte, pour se preserver sans alteration et corruption, selon le vice du vase qui l'estuye[1]. *Tel a la veuë claire, qui ne l'a pas droitte : et par consequent void le bien, et ne le suit pas : et void la science, et ne s'en sert pas. La principale ordonnance de Platon en sa republique, c'est donner à ses citoyens selon leur nature, leur charge. Nature peut tout, et fait tout. Les boiteux sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les ames boiteuses*[2]. *Les bastardes et vulgaires sont indignes de la philosophie. Quand nous voyons un homme mal chaussé, nous disons que ce n'est pas merveille, s'il est chaussetier. De mesme il semble, que l'experience nous offre souvent, un medecin plus mal medeciné, un Theologien moins reformé, et coustumierement un sçavant moins suffisant qu'un autre.*

Aristo Chius[3] *avoit anciennement raison de dire, que les philosophes nuisoient aux auditeurs*[4] *: d'autant que la plus part des ames ne se trouvent propres à faire leur profit de telle instruction : qui, si elle ne se met à bien, se met à mal*[5] *:* ἀσώτους ex Aristippi, acerbos ex Zenonis schola exire[6].]

En cette belle institution que Xenophon preste aux Perses, nous trouvons qu'ils apprenoient la vertu a leurs enfans, comme les autres nations font les lettres. [*Platon dit*[7] *que le fils aisné en leur succession royale, estoit ainsi nourry. Apres sa naissance, on le donnoit, non à des femmes,*

reste un peu plus bas (p. 352, l. 18) l'autre construction.

1. *Estuyer*, contenir (de *estui*, étui).

2. Voir la même métaphore p. 280.

3. Ariston de Chios, disciple de Zénon (IIIe s. av. J.-C.).

4. A ceux qui les écoutaient.

5. Si elle ne profite pas, nuit.

6. « Il sortait, disait-il, des débauchés de l'école d'Aristippe, et de celle de Zénon des sauvages. » (Cicéron, *De nat. Deor.*, III, 31.)

7. *Premier Alcibiade.*

mais à des eunuches[1] *de la premiere authorité autour des Roys, à cause de leur vertu. Ceux-cy prenoient charge de luy rendre le corps beau et sain : et apres sept ans le duisoient*[2] *à monter à cheval, et aller à la chasse. Quand il estoit arrivé au quatorziesme, ils le deposoient entre les mains de quatre : le plus sage, le plus juste, le plus temperant, le plus vaillant de la nation. Le premier luy apprenoit la religion : le second, à estre tousjours veritable : le tiers, à se rendre maistre des cuvidités : le quart, à ne rien craindre.*]

Et m'a semblé chose[3] digne de tres-grande consideration, que, en cete excellente police[4] de Licurgus, et à la verité monstrueuse par sa perfection, si songneuse pourtant de la nouriture[5] des enfans, comme de sa principale charge, et au gitte mesmes des Muses, il s'y face si peu de mention de l'apprentissage des lettres[6], comme si cette genereuse jeunesse, desdaignant tout autre joug que de la vertu mesmes[7], on luy aye deu fournir, au lieu de nos maistres de science, seulement des maistres de vaillance, prudence et justice. [*Exemple que Platon a suivy en ses Loix.*] La façon de leur discipline[8], c'estoit leur faire des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions[9] ; et, s'ils condamnoient et loüoient ou ce personnage ou ce faict, il failloit raisonner leur dire, et, par ce moyen, ils aiguisoient ensemble leur entendement et apprenoient la justice[10]. Astiages, en Xenophon[11], demande à Cyrus conte de sa derniere leçon. « C'est, dict il, qu'en nostre escole un

1. Eunuques.
2. *Duire* (*ducere*), apprendre ou accoutumer ; cf. p. 254, n. 7.
3. 1595 : *C'est chose digne.*
4. Cf. p. 35, n. 5. Dans le passage suivant, inspiré par Xénophon, on sent revivre le *laconisme* qu'on a si justement reproché à l'écrivain grec. Celui-ci, avec Plutarque, est pour beaucoup dans l'admiration exclusive que professèrent pour Lacédémone tant d'écrivains et de philosophes des XVI^e^ et XVIII^e^ s.
5. De l'éducation.
6. 1595 : *de la doctrine.*
7. 1595 : *mesmes* manque.
8. Un de leurs procédés d'éducation.
9. De leur faire énoncer, en les questionnant, des jugements sur.
10. 1595 : *le droit.*
11. *Cyrop.*, I, 3.

grand garson, ayant un petit saye[1], le donna a un de ses compaignons de plus petite taille, et luy osta son saye, qui estoit plus grand. Nostre precepteur m'ayant faict juge de ce different, je jugeay qu'il falloit laisser les choses en cet estat, et que l'un et l'autre sembloit estre mieux accommodé en ce point. Sur quoy, il me remonstra que j'avois mal fait : car je m'estois arresté a considerer la bien seance, et il failloit premierement avoir proveu a la justice, qui vouloit que nul ne fust forcé en ce qui luy apartenoit. » Et dict qu'il en fut foité, tout ainsi que nous sommes en nos vilages pour avoir oblié le premier aoriste de τύπτω. Mon regent me feroit une belle harengue, *in genere demonstrativo*, avant qu'il me persuadat que son escole vaut céte la. Ils ont voulu couper chemin[2]; et, puis qu'il est ainsi que les sciences, lors mesmes qu'on les prent de droit fil, ne peuvent que nous apprendre[3] la prudence, la prud'hommie et la resolution, ils ont voulu d'arrivée[4] mettre leurs enfans au propre des effectz, et les instruire, non par ouir dire, mais par l'essay mesmes[5] de l'action, en les formant et moulant vifvement, non seulement de preceptes et parolles, mais principalement d'exemples et d'œuvres; affin que ce ne fut pas une science en leur ame, mais sa complexion et habitude; que ce ne fut pas un acquet, mais une naturelle possession. A ce propos, on demandoit a Agesilaus[6] ce qu'il seroit d'advis que les enfans aprinsent : « Ce qu'ils doivent faire encore estants hommes », respondit il[7]. Ce n'est pas merveille si une telle institution a produit des effects si admirables.

On aloit, dict on, aus autres villes de Grece chercher

1. Manteau. Le mot est ici masculin, à cause de *sagum* (neutre).
2. Prendre au plus court.
3. 1595 : *enseigner*.
4. D'emblée.
5. *Mesmes* manque 1595.
6. Plutarque, *Dits mémorables*.
7. *Encore* manque 1595. — Cf. J.-J. Rousseau (*Discours sur les Lettres*) : « Que faut-il donc qu'ils apprennent? Voilà certes une belle question. Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes. »

des rhetoriciens, des peintres et des musiciens; mais en Lacedemone, des legislateurs, des magistrats et empereurs[1] d'armee. A Athenes, on aprenoit a bien dire, et icy, a bien faire : la, a se desmeler d'un argument sophistique, et a rabattre l'imposture des motz captieusement entrelassez; icy, a se desmeler des appats de la volupté, et a rabatre, d'un courage invincible[2], les menasses de la fortune et de la mort : ceux la s'embesongnoient apres les parolles; ceux cy apres les choses : la, c'estoit une continuelle exercitation de la langue; icy, une continuelle exercitation de l'ame. Parquoy il n'est pas estrange si, Antipater leur demandant cinquante enfans pour ostages[3], ils respondirent, tout au rebours de ce que nous ferions, qu'ils aymeroient[4] mieux donner deux fois autant d'hommes faicts, tant ils estimoient la perte de l'education de leur païs. Quand Agesilaus convie Xenophon d'envoier nourrir ses enfants a Sparte[5], ce n'est pas pour y apprendre la rhetorique ou dialectique, mais pour apprendre (ce dict il) la plus belle science qui soit, assçavoir la science d'obeir et de commander.

[*Il est tres-plaisant, de veoir Socrates, à sa mode se moquant de Hippias*[6], *qui luy recite, comment il a gaigné, specialement en certaines petites villettes de la Sicile, bonne somme d'argent, à regenter*[7]*; et qu'à Sparte il n'a gaigné pas un sol. Que ce sont gents idiots, qui ne sçavent ny mesurer ny compter : ne font estat ny de Grammaire ny de rythme*[8] *: s'amusans seulement à sçavoir la suitte des Roys, establissement et decadence des Estats, et tels fatras de comptes. Et au bout de cela, Socrates luy faisant advouër par le menu, l'excellence de leur forme de gouvernement publique*[9]*, l'heur et vertu de leur vie pri-*

1. Des généraux; latinisme.
2. 1595 : *d'un grand courage.*
3. Plutarque, *Dits mémorables.*
4. 1588-95 : *aymoient.*
5. Plutarque, *Vie d'Agésilas*, VII.
6. Platon, *Hippias major.*
7. A faire le regent, le maitre d'école.
8. De poésie.
9. Cf. p. 49, n. 6.

vée, luy laisse deviner la conclusion de l'inutilité de ses arts.

Les exemples nous apprennent, et en cette martiale police, et en toutes ses semblables, que l'estude des sciences amollit et effemine les courages, plus qu'il ne les fermit et aguerrit[1]. *Le plus fort Estat, qui paroisse pour le present au monde, est celuy des Turcs, peuples egalement duicts*[2] *à l'estimation des armes, et mespris des lettres*[3]. *Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle fust sçavante. Les plus belliqueuses nations en nos jours, sont les plus grossieres et ignorantes. Les Scythes, les Parthes*[4], *Tamburlan*[5], *nous servent à cette preuve. Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les librairies*[6] *d'estre passees au feu, ce fut un d'entre eux, qui sema cette opinion, qu'il failloit laisser ce meuble entier aux ennemis : propre à les destourner de l'exercice militaire, et amuser à des occupations sedentaires et oysives. Quand nostre Roy, Charles huictieme, quasi sans tirer l'espee du fourreau, se veid maistre du Royaume de Naples*[7], *et d'une bonne partie de la Toscane, les Seigneurs de sa suitte, attribuerent cette inesperee facilité de conqueste, à ce que les Princes et la noblesse d'Italie s'amusoient plus à se rendre ingenieux et sçavans, que vigoureux et guerriers.*]

(I, XXIV)

1. On voit que c'est la thèse même de J.-J. Rousseau.
2. Cf. p. 254, n. 7.
3. Montaigne donne de plus en plus dans le paradoxe. Il faut ajouter, pour expliquer ce jugement, que cinquante ans auparavant (1521), Soliman II avait pris Rhodes et que le péril turc venait seulement d'être conjuré par la victoire de Lépante (1571).
4. On voit que Montaigne ne peut se tenir d'alléguer les anciens, même quand il prétend tirer ses leçons de l'histoire moderne.
5. Tamerlan, célèbre conquérant tartare (1336-1405).
6. Cf. p. 270, n. 6.
7. En 1495.

II

Extraits du « Journal de Voyage »[1].

I

MONTAIGNE EN SUISSE ET A AUGSBOURG ; SA FAÇON DE VOYAGER.

M. de Montaigne trouvait à dire trois choses en son voyage : l'une, qu'il n'eût mené un cuisinier pour l'in-

1. Montaigne, en rédigeant ces notes de voyage, ne les avait point destinées à l'impression. Le style, on s'en apercevra aisément, porte maintes traces d'improvisation ; si quelques passages sont plus travaillés (voir plus loin, p. 362), c'est sans doute que Montaigne songeait à les intercaler, plus ou moins modifiés, dans une nouvelle édition des *Essais*. Le manuscrit (un in-folio de 178 pages, qui s'est perdu depuis) fut découvert, en 1774, au château même de Montaigne, dans un coffre renfermant de vieux papiers, par le chanoine périgourdin Prunis. Il fut publié la même année par Meusnier de Querlon (chez Le Jay, un vol. in-4° et trois vol. in-12) ; une nouvelle édition en a été donnée récemment par M. d'Ancona (*L'Italia alla fine del secolo XVI ; giornale del viaggio di Michele de Montaigne*, Città di Castello, 1889). Le tiers environ de ce manuscrit a été écrit par le secrétaire de Montaigne sous la dictée de son maître ; le reste est de la main même de l'auteur, qui s'est amusé à en rédiger une bonne partie en italien. Voir sur ce Journal un article de Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, II, 156 et suiv.).

Montaigne, qui avait quitté son château le 22 juin 1580 et avait fait un assez long séjour à Paris, partit le 5 septembre de Beaumont-sur-Oise, où il était allé assister à l'enterrement d'un de ses amis ; il était accompagné de quatre gentilshommes, tous plus jeunes que lui, et auxquels il paraît avoir servi de guide : c'étaient Bertrand de Mattecoulon, son plus jeune frère, alors âgé de vingt ans, Bertrand de Cazalis, peut-être son parent, M. du Hautoi et M. d'Estissac (probablement le fils de cette dame d'Estissac, à laquelle un chapitre des *Essais* est dédié), qui allait compléter son éducation en Italie. La petite troupe visita d'abord les Vosges et la Suisse, poussa en Allemagne jusqu'à Munich et se dirigea vers l'Italie par le Tyrol. Elle fit route ensuite vers Venise par Vérone, Vicence et Padoue, visita Ferrare, Bologne, Florence, Sienne et arriva à Rome le 30 novembre. Montaigne y resta jusqu'au 19 avril 1581 ; après avoir traversé les Apennins et fait un pèlerinage à Lorette, il se dirigea vers la Toscane et fit une cure de

struire de leurs[1] façons et en pouvoir un jour faire voir la preuve chez lui; l'autre, qu'il n'avait mené un valet allemand, ou n'avait cherché la compagnie de quelque gentilhomme du pays (car de vivre à la merci d'un bélître de guide, il y sentait une grande incommodité); la tierce, qu'avant faire le voyage, il n'avait vu les livres qui le pouvaient avertir des choses rares et remarquables de chaque lieu, ou n'avait un *Munster*[2], ou quelque autre dans ses coffres. Il mêlait à la vérité à son jugement un peu de passion du mépris de son pays, qu'il avait à haine et à contrecœur pour autres considérations; mais tant y a qu'il préférait les commodités de ce pays-là, sans comparaison, aux françaises, et s'y conforma jusqu'à y boire le vin sans eau. Quant à boire à l'envi, il n'y fut jamais convié que de courtoisie et ne l'entreprit jamais....

Le corps de la ville[3] fit cet honneur à Messieurs d'Estissac et de Montaigne de leur envoyer présenter, à leur souper, quatorze grands vaisseaux pleins de leur vin, qui leur fut offert par sept sergents vêtus de livrées, et un honorable officier de ville, qu'ils convièrent à souper : car c'est la coutume, et aux porteurs on fait donner quelque chose : ce fut un écu qu'ils leur firent donner. L'officier qui soupa avec eux dit à M. de Montaigne qu'ils étaient trois en la ville ayant charge d'ainsi gratifier les étrangers qui avaient quelque qualité, et qu'ils étaient en cette cause en soin de savoir leurs qualités, pour, suivant cela, observer les cérémonies qui leur sont dues : ils donnent plus de vin aux uns qu'aux autres. A un duc, l'un des Bourguemestres en vient présenter : ils

quatre mois aux bains della Villa, près de Lucques. C'est là que lui fut remise, le 7 septembre, la lettre qui lui notifiait son élection à la mairie de Bordeaux. Il regagna la France par Milan, Turin et le Mont Cenis, et rentra chez lui le 30 novembre 1581, après une absence de 17 mois et 8 jours.

1. Des habitants du pays. Ces lignes sont datées de Lindau, sur le lac de Constance.

2. C.-à-d. la *Cosmographie* de l'Allemand Sébastien Münster, sorte de guide à l'usage des voyageurs.

3. D'Augsbourg.

nous prirent pour barons et chevaliers. M. de Montaigne, pour aucunes raisons, avait voulu qu'on s'y contrefît[1], et qu'on ne dît pas leurs conditions, et se promena seul tout le long du jour par la ville; il croit que cela même servit à les faire honorer davantage. C'est un honneur que toutes les villes d'Allemagne leur ont fait....

Je crois à la vérité que, s'il eût été seul avec les siens, il fût allé plutôt à Cracovie ou vers la Grèce, par terre, que de prendre le tour vers l'Italie; mais le plaisir qu'il prenait à visiter les pays inconnus, lequel il trouvait si doux que d'en oublier la faiblesse de son âge et de sa santé, il ne le pouvait imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retraite[2]. Là où il avait accoutumé de dire[3], qu'après avoir passé une nuit inquiète, quand au matin il venait à se souvenir qu'il avait à voir une ville ou une nouvelle contrée, il se levait avec désir et allégresse. Je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit, et par chemin et en logis, si tendu à ce qu'il rencontrait, et recherchant toutes occasions d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusait son mal. Quand on se plaignait à lui de ce qu'il conduisait souvent la troupe par chemins divers et contrées[4], revenant souvent bien près d'où il était parti (ce qu'il faisait), ou recevant l'avertissement de quelque chose digne de voir, ou changeant d'avis selon les occasions, il répondait qu'il n'allait, quant à lui, en nul lieu que là où il se trouvait, et qu'il ne pouvait faillir ni tordre sa voie, n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus; et, pourvu qu'on ne le vît pas retomber sur même voie, et revoir deux fois même lieu, qu'il ne faisait nulle faute à son dessein. Et quant à Rome, où les autres visaient, il la désirait d'autant moins voir que les autres lieux, qu'elle était

1. Qu'on dissimulât sa qualité.
2. N'aspirant qu'au retour.
3. C.-à-d. probablement : c'était au point qu'il avait coutume de dire....
4. Sous-ent. : *diverses*.

connue d'un chacun, et qu'il n'avait laquais[1] qui ne leur pût dire nouvelles de Florence et de Ferrare. Il disait aussi qu'il lui semblait être à même ceux[2] qui lisent quelque fort plaisant conte, d'où il leur prend crainte qu'il vienne bientôt à finir, ou un beau livre : lui de même prenait si grand plaisir à voyager qu'il haïssait le voisinage du lieu où il se dût reposer, et proposait plusieurs desseins de voyager à son aise, s'il pouvait se rendre seul[3].

II

MONTAIGNE A ROME; AUDIENCE AU VATICAN; LES RUINES DE ROME; MONTAIGNE ET L'*INDEX*.

M. de Montaigne se fâchait d'y[4] trouver si grand nombre de Français, qu'il ne trouvait en la rue quasi personne qui ne le saluait en sa langue. Il trouva nouveau le visage d'une si grande cour et si pressée de prélats et gens d'église, et lui sembla plus peuplée d'hommes riches, et coches, et chevaux, de beaucoup, que nulle autre qu'il eût jamais vue. Il disait que la forme des rues en plusieurs choses, et notamment pour la multitude des hommes, lui représentait plus Paris que nulle autre où il eût jamais été....

Le 29 de décembre M. d'Abein[5], qui était lors ambassadeur, gentilhomme studieux et fort ami de longue main de M. de Montaigne, fut d'avis qu'il baisât les pieds au pape[6]. M. d'Estissac et lui se mirent dans le coche dudit ambassadeur. Quand il[7] fut en son audience, il

1. Sur *il a* pour *il y a*, cf. p. 130, n. 1.
2. Ressembler à ceux
3. C.-à-d. expliquant comment il eût aimé à voyager s'il eût voyagé seul.
4. A Rome.
5. Louis Chasteigner, seigneur d'Aban (près Mirebeau), ambassadeur à Rome de 1576 à 1581.
6. Grégoire XIII (1572-85).
7. *Il*, l'ambassadeur. C'est-à-dire quand l'ambassadeur eut été reçu par le pape

les[1] fit appeler par le camérier du pape. Ils trouvèrent le pape, et avec lui l'ambassadeur tout seul, qui est la façon; il a près de lui une clochette qu'il sonne, quand il veut que quelqu'un vienne à lui. L'ambassadeur, assis à sa main gauche, découvert; car le pape ne tire jamais le bonnet à qui que ce soit, ni nul ambassadeur n'est près de lui la tête couverte. M. d'Estissac entra le premier, et après lui M. de Montaigne, et puis M. de Mattecoulon, et M. du Hautoi. Après un pas ou deux dans la chambre, au coin de laquelle ledit pape est assis, ceux qui entrent, qui qu'ils soient, mettent un genou à terre, et attendent que le pape leur donne la bénédiction, ce qu'il fait; après cela ils se relèvent, et s'acheminent jusques environ la mi-chambre. Il est vrai que la plupart ne vont pas à lui de droit fil, tranchant le travers de la chambre, ains[2] gauchissant un peu le long du mur, pour donner, après le tour, tout droit à lui. Étant à ce mi-chemin, ils se remettent encore un coup sur un genou, et reçoivent la seconde bénédiction. Cela fait, ils vont vers lui jusques à un tapis velu, étendu à ses pieds, sept ou huit pieds plus avant. Au bord de ce tapis ils se mettent à deux genoux. Là l'ambassadeur qui les présentait se mit sur un genou à terre, et retroussa la robe du pape sur son pied droit, où il y a une pantoufle rouge, à tout[3] une croix blanche au-dessus. Ceux qui sont à genoux se tiennent en cette assiette jusques à son pied, et se penchent à terre pour le baiser. M. de Montaigne disait qu'il avait haussé un peu le bout de son pied. Ils se firent place l'un à l'autre pour baiser, se tirant à quartier, toujours en ce point[4]. L'ambassadeur, cela fait, recouvrit le pied du pape, et, se relevant sur son siège, lui dit ce qu'il lui sembla pour la recommandation[5] de

1. *Les*, c.-à-d. Montaigne et ses compagnons.
2. Mais.
3. *A tout*, avec. Cf. p. 68, n. 4.
4. C.-à-d. que chacun se retire, toujours dans la même attitude (à genoux), pour permettre au suivant de baiser la mule à son tour.
5. Ce qu'il pouvait dire de mieux pour faire leur éloge.

M. d'Estissac et de M. de Montaigne. Le pape, d'un visage courtois, admonesta M. d'Estissac à l'étude et à la vertu, et M. de Montaigne de continuer à la dévotion qu'il avait toujours portée à l'église et service du roi très-chrétien, et qu'il les servirait volontiers où il pourrait : ce sont services de phrases italiennes[1]. Eux, ne lui dirent mot; ains, ayant là reçu une autre bénédiction avant se relever, qui[2] est signe du congé, reprirent le même chemin. Cela se fait selon l'opinion d'un chacun : toutefois le plus commun est de se sier[3] en arrière à reculons, ou au moins de se retirer de côté, de manière qu'on regarde toujours le pape au visage. Au mi-chemin, comme en allant, ils se remirent sur un genou, et eurent une autre bénédiction, et à la porte, encore sur un genou, la dernière bénédiction. Le langage du pape est italien, sentant son ramage bolonais, qui est le pire idiome d'Italie; et puis de sa nature il a la parole malaisée. Au demeurant, c'est un très-beau vieillard, d'une moyenne taille et droite, le visage plein de majesté, une longue barbe blanche, âgé lors de plus de quatre-vingts ans, le plus sain pour cet âge, et vigoureux, qu'il est possible de désirer[4], sans goutte, sans colique, sans mal d'estomac, et sans aucune sujétion : d'une nature douce, peu se passionnant des affaires du monde, grand bâtisseur, et en cela il laissera à Rome et ailleurs un singulier honneur à sa mémoire; grand aumônier[5], je dis hors de toute mesure. Entre autres témoignages de cela, il n'est nulle fille à marier à laquelle il n'aide pour la loger, si elle est de bas lieu, et compte l'on en cela sa libéralité pour argent comptant.

1. C.-à-d. de ces services dont il est souvent question dans les phrases italiennes, de ces protestations qui ne tirent pas à conséquence.

2. *Qui*, ce qui. Cf. p. 60, n. 1.

3. Le mot est ainsi donné par l'édition de 1774 (y a-t-il une faute de lecture?). Peut-être se retirer en marchant de côté, d'un mouvement pouvant être figuré par les dents d'une scie.

4. C.-à-d. le plus vigoureux que..., aussi vigoureux que possible.

5. Très-charitable.

Outre cela, il a bâti des collèges pour les Grecs, pour les Anglais, Écossais, Français, pour les Allemands, et pour les Polacs[1], qu'il a dotés de plus de dix mille écus chacun de rente à perpétuité, outre la dépense infinie des bâtiments. Il l'a fait pour appeler à l'Église les enfants de ces nations-là, corrompues de mauvaises opinions contre l'Église; et là les enfants sont logés, nourris, habillés, instruits et accommodés de toutes choses, sans qu'il y aille un quattrin[2] du leur, à quoi que ce soit....

Tous ces jours-là, il ne s'amusa qu'à étudier Rome. Au commencement il avait pris un guide français; mais celui-là, par quelque humeur fantastique, s'étant rebuté, il se piqua, par son propre étude, de venir à bout de cette science, aidé de diverses cartes et livres qu'il se faisait lire le soir, et le jour allait sur les lieux mettre en pratique son apprentissage : si que, en peu de jours, il eût aisément reguidé son guide.

Il disait qu'on ne voyait rien de Rome que le ciel sous lequel elle avait été assise et le plan de son gîte[3]; que cette science qu'il en avait était une science abstraite et contemplative, de laquelle il n'y avait rien qui tombât sous les sens; que ceux qui disaient qu'on y voyait au moins les ruines de Rome, en disaient trop; car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteraient plus d'honneur et de révérence à sa mémoire; ce n'était rien que son sépulcre.

Le monde, ennemi de sa longue domination, avait premièrement brisé et fracassé toutes les pièces de ce corps admirable, et parce qu'encore tout mort, renversé et défiguré, il lui faisait horreur, il en avait enseveli la ruine même; que[4] ces petites montres de sa ruine qui

1. Les Polonais.

2. Un *quattrino*, la plus petite des monnaies italiennes.

3. Comp. à ce passage les *Antiquités de Rome*, de Du Bellay, dans les *Morceaux choisis des poètes du XVI^e siècle*, publ. par A. Lemercier, p. 255).

4. Sous-ent. « M. de Montaigne disait », formule qui revient à chaque instant sous la plume du secrétaire et qu'il a oublié de ré-

paraissent encore au-dessus de la bière, c'était la fortune qui les avait conservées pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitérés à tant de fois à sa ruine, n'avaient pu universellement éteindre; mais qu'il était vraisemblable que ces membres dévisagés[1] qui en restaient, c'étaient les moins dignes, et que la furie des ennemis de cette gloire immortelle les avait portés, premièrement, à ruiner ce qu'il y avait de plus beau et de plus digne; que les bâtiments de cette Rome bâtarde, qu'on allait à cette heure attachant à ces masures antiques[2], quoi qu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siècles présents, lui faisaient ressouvenir proprement des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les Huguenots viennent d'y démolir. Encore craignait-il, à voir l'espace qu'occupe ce tombeau, qu'on ne le reconnût pas tout, et que la sépulture ne fût elle-même, pour la plupart[3], ensevelie; que cela[4], de voir une si chétive décharge, comme de morceaux de tuiles et pots cassés[5], être anciennement arrivé à un monceau de grandeur si excessive, qu'il égale en hauteur et largeur plusieurs naturelles montagnes (car il le comparait en hauteur à la Motte de Gurson[6], et l'estimait double en largeur), c'était une expresse ordonnance des destinées, pour faire sentir au monde leur conspiration[7] à la gloire et prééminence de cette ville, par un si nouveau et extraordinaire témoignage de sa grandeur. Il disait ne pouvoir aisément faire convenir, vu le peu d'espace et de lieu que tiennent aucuns de ces sept monts, et notamment les plus fameux,

péter ici.

1. Ces parties défigurées.
2. C.-à-d. aux ruines.
3. En sa plus grande partie; emploi du mot conforme à son sens étymologique. Cf. p. 263, n. 7.
4. « Il disait que cela... ».
5. Un amas comme celui qui était produit par la décharge de.... le fait de décharger en un même lieu tous ces débris.
6. Le château de Gurson, en Périgord.
7. *Leur* se rapporte à *destinées*.

comme le Capitolin et le Palatin, qu'il y rangeât un si grand nombre d'édifices[1]. A voir seulement ce qui reste du temple de la Paix, le long du *Forum Romanum*, duquel on voit encore la chute toute vive, comme d'une grande montagne, dissipée en plusieurs horribles rochers, il ne semble que deux tels bâtiments pussent tenir en toute l'espace[2] du mont du Capitole, où il y avait bien vingt-cinq ou trente temples, outre plusieurs maisons privées. Mais, à la vérité, plusieurs conjectures qu'on prend de la peinture de cette ville ancienne n'ont guère de vérisimilitude, son plan même étant infiniment changé de forme, aucuns de ces vallons étant comblés, voire dans les lieux les plus bas qui y fussent.... Il croyait qu'un ancien Romain ne saurait reconnaître l'assiette de sa ville, quand il la verrait. Il est souvent advenu qu'après avoir fouillé bien avant en terre, on ne venait qu'à rencontrer la tête d'une fort haute colonne qui était encore en pied au-dessous. On n'y cherche point d'autres fondements aux maisons, que des[3] vieilles masures ou voûtes, comme il s'en voit au-dessous de toutes les caves...

Ce jour au soir, me furent rendus mes *Essais*, châtiés selon l'opinion des Docteurs Moines. Le *Maestro del Sacro Palazzo* n'en avait pu juger que par le rapport d'aucun *Frater* Français, n'entendant nullement notre langue; et se contentait tant des excuses que je faisais sur chaque article d'animadversion que lui avait laissé ce Français, qu'il remit à ma conscience de rhabiller ce que je verrais être de mauvais goût[4]. Je le suppliai, au rebours, qu'il suivît l'opinion de celui qui l'avait jugé, avouant en aucunes choses, comme d'avoir usé du mot de *fortune*, d'avoir nommé des poètes hérétiques[5], d'avoir excusé

1. Ne pouvoir aisément comprendre que, sur un espace si restreint, tant d'édifices pussent trouver place.
2. Cf. p. 95, n. 1.
3. Cf. p. 19, n. 6.
4. C.-à-d. ce que je jugerais être contraire à la foi ou aux mœurs.
5. Montaigne avait fait allusion plus haut à ce reproche, mais sans se nommer. Cf. p. 319, n. 3.

Julian[1], et l'animadversion sur ce que celui qui priait devait être exempt de vicieuse inclination pour ce temps[2]; *item*, d'estimer cruauté ce qui est au delà de mort simple[3]; *item*, qu'il fallait nourrir un enfant à tout faire[4], et autres telles choses, que c'était mon opinion, et que c'était choses que j'avais mises, n'estimant que ce fussent erreurs; à d'autres, niant que le correcteur eût entendu ma conception. Ledit *Maestro*, qui est un habile homme, m'excusait fort, et me voulait faire sentir qu'il n'était pas fort de l'avis de cette réformation[5], et plaidait fort ingénieusement pour moi en ma présence, contre un autre qui me combattait, Italien aussi....

Le 15 d'avril, je fus prendre congé du Maître *del Sacro Palazzo* et de son compagnon, qui me prièrent « ne me « servir point de la censure de mon livre, en laquelle « autres Français les avaient avertis qu'il y avait plu- « sieurs sottises; qu'ils honoraient et mon intention et « affection envers l'Église, et ma suffisance, et estimaient « tant de ma franchise et conscience qu'ils remettaient « à moi-même de retrancher en mon livre, quand je le « voudrais réimprimer, ce que j'y trouverais trop licen- « tieux, et entre autres choses, les mots de *fortune*. » Il me sembla les laisser fort contents de moi; et pour s'excuser de ce qu'ils avaient ainsi curieusement vu mon livre et condamné en quelques choses, m'allé- guèrent plusieurs livres de notre temps de cardinaux et religieux de très-bonne réputation, censurés pour quel- ques telles imperfections, qui ne touchaient nullement la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros; me prièrent d'aider à l'Église par mon éloquence (ce sont leurs mots de courtoisie), et de faire demeure en cette ville, paisible et hors de trouble avec eux. Ce sont per- sonnes de grande autorité et cardinalables.

1. L'empereur Julien, dont Montaigne avait loué (II, xix) la sagesse et la justice.
2. Cf. plus haut, p. 118.
3. L. II, ch. v.
4. L. I, ch. xxv.
5. Qu'il ne jugeait point ces corrections bien nécessaires.

III

Un chapitre de la « *Theologia naturalis* » de Raymond Sebond[1].

Hic declaratur experimentaliter quod omnia serviunt homini, et sunt ad bonum hominis.

Et quia probatum est quod omnia sunt propter hominem, et quicquid omnes creaturæ acceperunt, totum acceperunt propter hominem, ideo oportet etiam videre qualiter serviunt homini, et qualiter sunt ad bonum hominis; et ut homo magis cognoscat se obligatum esse per experientiam visibilem. Unde quia homo non habet nisi animam et corpus, et ideo quicquid servit homini, vel quicquid est ad bonum hominis, vel servit animæ vel corpori, et est ad bonum animæ vel corporis. Et primo declarabimus, scilicet qualiter omnia serviunt corpori, vel ad necessitatem, vel ad delectationem, vel solatium seu adjutorium. Unde aliquæ sunt creaturæ, quæ sunt necessariæ homini, et hoc quantum ad corpus, sine quibus corpus non potest esse neque permanere, sicut sunt quatuor elementa, et sol, et multa alia. Necesse est enim homini uti terra, aere, sole et similibus. Ista enim necessitas magis videtur, scilicet cogitando et imaginando ipsorum absentiam. Nam si imaginemur terram non esse, quomodo possemus manere? Item si aqua, si ignis, si aer, si sol auferentur a nobis, et quomodo pos-

1. Ce chapitre est l'un de ceux que Montaigne, dans sa prétendue *Apologie*, a combattu avec le plus d'énergie et d'éloquence. Comparez à l'optimisme dogmatique de Sebond l'ironique persiflage d'une grande partie du chap. de Montaigne (notamment p. 197 ss.).

III

Traduction de Montaigne

Comme tout ce qui est au monde est fait pour l'homme et sert à ses commodités, et, premièrement, de celles qui touchent le corps.

Ce n'est pas assez d'avoir montré que tout ce que les autres créatures ont en elles, elles l'ont pour nous, si je n'enseigne encore comment tout revient à notre profit, afin que j'imprime plus avant, et par expérience visible, l'obligation que nous avons envers Dieu. L'homme est composé du corps et de l'âme : ainsi tout ce qui le concerne regarde son âme ou son corps : et les choses qui lui servent lui servent pour le respect de l'une ou de l'autre de ces deux parties. Voyons premièrement du corps, et comme toutes choses sont accommodées ou à sa nécessité, ou à son plaisir, ou à son secours. Premièrement il y en a de si nécessaires qu'il est impossible que le corps soit ni vive sans elles, comme les quatre éléments, le soleil et beaucoup d'autres, desquelles il nous faut user continuellement : mais nous nous apercevrons mieux du besoin que nous en avons, imaginant leur défaillance : comme si nous considérons qu'il n'y eût point de terre, d'eau, de feu, d'air, de soleil, il est évident que nous ne saurions être. Ces choses donc nous sont entièrement nécessaires. S'il n'y avait point d'arbres, de plantes et de blés, nous ne saurions commodément vivre. S'il n'y avait point de bêtes, qui nous servent les unes de viandes, les autres de défense, les autres de récréation, et quelques-unes d'instruction exemplaire, il est certain que notre vie serait pleine d'extrême incommodité. Toutes ces choses sont donc nécessaires au corps humain : l'homme ne s'en saurait

semus vivere? Ergo ista sunt necessaria omnino, sine quibus homo vivere non posset. Et, si non essent arbores, neque plantæ, neque blada[1], quomodo homo jucunde viveret et bene? Et si non essent animalia, quomodo homo viveret decenter? Quia aliqua sunt sibi in cibum, aliqua in adjutorium, aliqua ad utrumque, aliqua ad solatium, aliqua in exemplum. Omnia ergo ista sunt homini necessaria quoad corpus, et homo non potest carere istis, et accipit beneficium istorum, velit nolit, et hoc incessanter et continue. Sic ergo omnia quæ sunt in mundo sunt pro homine, et die ac nocte laborant pro homine, et serviunt sibi continue. Et sic universum est pro homine, et propter hominem, et propter bonum suum sic mirabiliter ordinatum.

Et si forte dicat homo quia ista quæ serviunt homini etiam serviunt et bestiis et animalibus, ut inspiratio aeris, lumen solis, aqua, terra, herbæ, et alia plura : ad hoc respondetur quod verum est, sed, serviendo bestiis et brutis, serviunt homini, quia bestiæ et animalia sunt propter hominem, et non propter se; et ideo servitium quod fit propter hominem, scilicet animalibus, fit homini. Sive ergo illa quæ serviunt homini, sive illa quæ serviunt servientibus homini necessaria sunt. Ergo omnia sunt data homini, omnia obsequium impendunt homini. Vide igitur, homo, istum mundum universum, et considera si sit aliquid in eo quod tibi non serviat; omnis enim natura ad hoc laborat in obsequiis tuis, ut famuletur utilitati tuæ, deserviatque tuis necessitatibus et delectamentis, secundum affluentiam indesinentem. Hoc

1. *Blada* (pour *ablata*), terme du bas latin équivalent à *frumenta*, qu'il a remplacé dans plusieurs langues romanes. C'est (avec *regratiari*, p. 370, l. 23) la seule expression dans ce chapitre qui justifie ce que Montaigne a dit (p. 174) de la latinité de Sebond.

passer et en reçoit continuellement et incessamment du plaisir et du service, veuille ou non. Par quoi il n'y a rien en ce monde qui ne travaille jour et nuit pour le bien de l'homme; l'univers est pour lui, à cause de lui, et a été d'une merveilleuse structure compassé et ordonné pour son bien. Et si on me dit que les bêtes s'aident à leur besoin, aussi bien que nous, de la plupart des choses que j'ai alléguées, comme de la respiration de l'air, de la lumière du soleil, de l'eau, de la terre, et choses semblables, je leur répondrai que cette commodité, que les animaux en reçoivent, est à cause de nous et retourne enfin à la nôtre : car si eux-mêmes sont pour nous et non pour eux, le profit de leur commodité est plus nôtre que leur. Soit donc que telles choses servent à l'homme, soit qu'elles servent à ce qui le sert, tout revient à un. Nous les pouvons toujours dire nous être nécessaires, nous être données et être employées pour nous. Or sus, homme, jette hardiment ta vue bien loin autour de toi, et contemple, si de tant de membres, si de tant de diverses pièces de cette grande machine, il y en a aucune qui ne te serve. Considère comme le soin et la sollicitude de nature ne vise qu'à ton profit, comme elle a asservi tous ses desseins et tous ses effets à ton seul besoin et utilité, de quelle affluence elle te fournit incessamment de toute façon de biens, jusques aux délices mêmes et à tes plaisirs. Ce ciel, cette terre, cet air, cette mer et tout ce qui est en eux, est continuellement embesogné pour ton service. Ce branle divers du soleil, cette constante variété des saisons de l'an ne regarde qu'à ta nécessité et à te pouvoir renouveler continuellement des fruits pour ton usage. Pense donc, pense qui est le créateur de ce bel ordre, qui d'un si ferme et durable lien a voulu attacher la nature à tes commodités. Tu sens bien la grandeur de ce présent, tu ne le saurais nier. Mais pourquoi ne sais-tu soudain qui en a été le donneur? C'est parce que ce

cælum, hoc terra, hoc aer, hoc mare, hoc cum omnibus quæ in eis sunt complere non cessant ; hoc etiam circuitus temporum per quatuor tempora anni, innovando et renovando omnia quolibet anno continue ministrant. Cogita ergo, homo, quis hoc instituit, quis istud præcepit naturæ, ut sic unanimiter tibi serviat. Beneficium sentis, et hoc negare non potes. Quare ergo datorem tanti beneficii non cognoscis? Quoniam hoc datum non est tuum debitum, sed alienum beneficium. Unde tu non accepisti ea quæ habes a teipso, ergo nec aliæ res quæ serviunt tibi acceperunt illa quæ habent a seipsis, quia tunc essent majores quam tu ; nec etiam a te acceperunt. Sed cum tu accipis servitium earum rerum, et continue accipis beneficium earum, et non dedisti rebus id quod habent, et per quod serviunt tibi, nec ordinasti ipsas res ut servirent tibi, cum semper accipis servitium ab eis, ergo obligatus es pro illo beneficio suscepto, sed non obligaris ipsis rebus, quæ tibi serviunt : quia licet tibi serviant, non tamen liberæ, sed quodammodo coactæ. Ergo alicui alteri obligaris, non alicui inferiori, ergo alicui superiori, qui omnes res sic tibi servire facit. Multum ergo tibi dedit, qui tibi hoc totum dedit. Multum ergo illi obligaris, et teneris illi regratiari, qui tibi tantum dare voluit. Unde omnis creatura clamat tibi : « Accipe, redde! Accipe beneficium, accipe servitium, redde debitum. » Cælum dicit : « Ministro tibi lumen in die ut vigiles, tenebras in nocte ut dormias et quiescas : ego ad tuam recreationem facio temporum innovationes ac mutationes, scilicet temperamentum veris, fervorem æstatis, plenitudinem autumni et frigus hiemis : ego vario dies et noctes, nunc breves, nunc longas, ut varietas tollat fastidium, et ordo faciat delectamentum. »

n'est pas une dette qu'on t'ait payée, ains un bienfait parti de la franche libéralité d'autrui. Il n'y a rien du tien, tu n'as rien en toi de toi-même, non plus que les autres créatures n'ont d'elles-mêmes ce qu'elles ont, autrement elles seraient plus grandes que toi. Au reste, quand elles te servent, quand elles font quelque chose pour toi, quand tu te les vois assiduellement si serviables, souvienne toi que ce n'est pas par ton moyen qu'elles ont ce qu'elles ont, car tu n'avais pas de quoi le leur donner. Ce n'est pas toi qui les as engendrées et ordonnées pour te servir ; elles ne te récompensent pas de quelque chose qu'elles te doivent : ainsi tu en restes certainement obligé, mais non pourtant à elles, car, à la vérité ce n'est pas librement, ains par quelque contrainte qu'elles s'emploient pour toi. Garde donc cette obligation pour un autre : inférieur à toi ne peut-il être, il est donc supérieur. C'est lui qui a rangé les autres créatures sous ton obéissance, il t'a fait sans doute un beau et riche présent, tu lui es merveilleusement tenu : et serais étrangement dénaturé, si tu ne le remerciais de toute ta puissance. Écoute la voix de toutes les créatures qui te crient : « Recois, mais paie; prends mon service, mais reconnais-le; jouis de ces biens, mais rends-en grâces. » Le ciel te dit : « Je te fournis de lumière le jour, afin que tu veilles; d'ombre la nuit, afin que tu dormes et reposes; pour ta récréation et commodité, je renouvelle les saisons, je te donne la fleurissante douceur du printemps, la chaleur de l'été, la fertilité de l'automne, les froidures de l'hiver. Je bigarre mes jours, ores les allongeant, ores les accourcissant, ores je les taille moyens, afin que la variété te rende la course du temps moins ennuyeuse, et que cette diversité te porte de la délectation. » L'air : « Je te communique la respiration vitale, et offre à ton obéissance tout le genre de mes oiseaux. » L'eau : « Je te fournis de quoi boire, de quoi te laver, j'arrose et humecte les lieux secs et arides,

Aer dicit : « Communico tibi flatum vitalem, et mitto tibi ad tuum obsequium omne genus avium. » Aqua dicit : « Potum tibi præbeo, sordes tuas purgo, rigo sicca et arida, et ad tuum cibum ministro diversa genera piscium. » Terra dicit : « Ego te porto, ego te nutrio, pane conforto, vino te lætifico, omnium generum fructibus oblecto, diversis animalibus mensam tuam repleo. » Mundus totus dicit : « Vide quomodo te amavit, qui propter te fecit me servire tibi, quia factus sum propter te, ut et tu servias illi, qui fecit me, et tenet propter te, et te propter se. Si sentis beneficium, redde debitum. » Ecce ergo qualiter omnia quæ sunt in mundo serviunt experimentaliter homini, et sunt ad bonum hominis ex parte corporis.

et si te fais présent pour ton vivre de l'infinie diversité de mes poissons. » La terre : « Je te soutiens, tu as de moi le pain de quoi se nourrissent tes forces, le vin de quoi tu éjouis tes esprits; tous les fruits que tu manges sont de moi, et si, ta table se voit chargée d'un grand nombre de mes animaux. » Le monde : « Considère de quelle affection t'a chéri celui qui m'a ordonné pour te servir : mais je te sers afin que tu serves celui qui m'a fait : il m'a fait pour toi, et toi pour lui. Puisque tu jouis de ses bénéfices, paie-les, reconnais-les, et l'en remercie. » Voilà comment nous apprenons, par expérience, que tout ce qui est en ce monde est fait pour le bien et commodité de l'homme, eu respect à son corps.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES MOTS ET DES TOURNURES EXPLIQUÉES EN NOTE

Les faits de phonétique ou de syntaxe sont distingués par des italiques.

A *précédant le régime direct d'un verbe actif*, 129, 8.
Accessoire, 48, 4.
Accointer, 241, 1.
Adj. poss. au sens actif, 144, 7.
— *modif. un autre adj.* 50, 5.
— *à forme unique*, 49, 6.
Affaire, 108, 1.
Affecter, 272, 4.
Affeté, 78, 8.
Affiner, 31, 1.
Ahanner, 52, 5.
Ainsi que, 277, 1.
Amour (fém.), 51, 4.
Apprentis, 148, 7.
Argoulet, 60, 2.
Aronde, 184, 9.
Art (fém.), 61, 7.
Article omis devant certains subst., 98, 4.
— — *dans énumération*, 9, 6.
— — *devant les superlatifs*, 29, 4.
— *exprimé devant les noms partitifs*, 19, 6.
Artiste (adj.), 278, 6.
Assener, 206, 6.
Assez, 267, 7.
Assiette, 290, 1.
Attendre, 25, 8.
Attrempance, 205, 4.
Au = ou, en le, 39, 5.
Aucun (positif), 1, 2.
Avachir, 288, 3.
Avaler, 36, 7.

Baie, 77, 1.
Baragouin, 160, 6.
Bastant, 306, 1.
Batelage, 80, 5.
Bon, 275, 1.
Bonhomme, 87, 4.
Bonnetade, 317, 3.
Boutehors, 5, 3.
Branloire, 260, 4.
Brave, 288, 13.
Brode, 224, 10.

Camus, 78, 5.
Casuellement, 202, 8.
Causer, choser, 195, 1.
Céans, 28, 1.
Celui (= une personne), 238, 5.
Cessation, 320, 2.
Chacun, 190, 4.
Chaire, chaise, 54, 8.
Chômer, 70, 4.
Chopper, 39, 8.
Ci, ici, 35, 6,
Comme (= quand), 79, 7.
Comme (= comment), 12, 1.
Commer, 27, 3.
Compter, conter, 30, 1.
Condition, 109, 3.
Condonner, 250, 6.
Conniller, 304, 1.
Contre (en composition), 111, 8.
Contrerôler, 56, 7.
Conversation, 98, 5.
Couard, 50, 4.
Courre, 261, 1.
Cuider, 179, 8.
Curieux, 165, 8.

De *explétif devant prop. infin.*, 42, 9.
— *entre deux subst.*, 88, 3.
Décours, 333, 6.
Décrépite, 13, 8.
Délibéré, 22, 3.
Démenter, 195, 8.
Demeurant (le), 54, 5.
Dépit (adj.), 65, 6; 279, 5.
Déportement, 75, 2.
Depuis que, 162, 2.
Desseigner, 71, 1.

Dessoude (en), 15, 1.
Détraction, 194, 2.
Détraquer, 147, 6.
Devis, 165, 1.
Die (= dise), 127, 8.
Dire (être à), 101, 5.
Discours, 49, 1.
Doctrine, 38, 7.
Douloir, 329, 2.
Duit, 234, 7.

ē, ĭ (*traitement de*), 40, 4.
Échauder (s'), 210, 6.
Échauguette, 297, 7.
Embabouiner, 309, 6.
Emmi, 65, 8.
Emperière, 180, 6.
Empiéter, 32, 2.
Emploite, 274, 8.
En (= y, etc.), 81, 8.
— (= *in*), 132, 4.
Enaser, 132, 6.
Enluminer, 90, 1.
Ensacher, 109, 2.
Entier, 263, 4.
Entre (en comp. avec verbe), 100, 3.
— (copulatif), 12, 6.
Entregent, 71, 2.
Entretenir (s'), 97, 1.
Environ, 87, 7.
Épices, 49, 5.
Époinçonner, 106, 1.
Érener, 159, 1.
Ergoter, ergotisme, 63, 7.
Eschever, 24, 7.
Escourgée, 53, 2.
Esmaier (s'), 35, 8.
Espace (fém.), 95, 1.
Esque (suff. adj.), 81, 7.
Étamine, 48, 6.
Étude (masc.), 11, 2.
Exile, 58, 4.
Exploiter, 36, 1.
Fabrique, 78, 7.
Fadaise, 280, 1.
Faire (*remplaçant un autre verbe*), 19, 3.
— (gascon), 71, 4.
— bien, mal, 259, 7.
Feindre (se), 135, 7.
Férir, féru, 39, 6; 210, 1.
Feu, 13, 1.
Fin (adj.), 99, 4.
Forcener, 319, 1.
Formaliser (se), 211, 1.
Fortune (de), 40, 2.
Fuir à, 243, 2.

Galer, 59, 1.
Gauchir, 82, 3.
Gausser (se), 158, 3.
Gehenne, 69, 3.
Gérondif absolu, 37, 6.
Gorgiaser (se), 275, 1.
Gourd, 227, 1.
Grief, 19, 4.
Guerdon, 129, 4.
Guigner, 57, 7.

Heurte, 5, 9.
Horreur, 211, 7.
Hypothèque, 255, 6.

Il (*neutre*), 25, 4.
Il a (= il y a), 130, 1.
Imp. ind. pour condit. 44, 1.
— *subj. pour p.-q.-p.*, 94, 3.
Impertinence, 91, 4.
Improuvu, 5, 11.
Infin. pris subst., 16, 1.
— *passé pour présent*, 44, 1.
— (*prop.*), 50, 11.
Intérêt, 74, 2.
Intransitifs (*verbes — construits transitivement*), 5, 4.

Jouir, 17, 1.

Librairie, 270, 6.
Limite (masc.), 62, 1.
Loi (avoir), 173, 5.
Loyer, 233, 2.
Luiter, 42, 4.

Mâcher, 318, 6.
Magistrat, 55, 1; 211, 3.
Mais que, 76, 4.
Marri, 195, 9.
Masse, 45, 4.
Membre, 262, 2.
Même (adv.), 182, 4.
— (de), 201, 5.
— (être à — de), 159, 3.
Mensonge (fém.), 80, 7.
Meshui, 4, 3.
Métis, 254, 9.
Mettre, mise, 181, 1.
Mignon, 66, 1.
Mon (partic. affirm.), 307, 3.
Mousse, 158, 3.
Muance, 191, 2.

Ni (positif), 122, 2.
Nourriture, 44, 2.

ö (*traitement de*), 7, 8.
Oi (*prononc. de*), 261, 1.
Ombrage, 205, 6.
Orbière, 206, 9.
Ou *pour* o, 21, 6.
Où (= *en, à suivis du*

relat.), 6, 10.
Outil, 45, 1.
Ouvrer, 187, 1.

Par (en comp.), 21, 6,
Part, 6, 1.
Part. passé (*accord du*), 1, 3.
Partir, 20, 3.
Pâtisser, 11, 7.
Péculier, 54, 3.
Pelauder, 325, 6.
Pertinence, 54, 6.
Picoreur, 325, 3.
Pièça, 14, 1.
Pigne, 150, 7.
Piper, 31, 4.
Pistole, 246, 6.
Plaindre, 23, 2.
Plevir, 145, 9.
Poison (fém.), 195, 5.
Poste (à ma, ta...), 162, 5.
Pouil, 189, 2.
Pouillier, 60, 3.
Poulailler, 218, 3.
Pour (en comp.), 266, 3.
Pourmener, 266, 3.
Pratiquer, 105, 7.
Préjudice, 32, 7.
Prélater (se), 317, 2.
Prépositions (*reliées à leur régime par* ce), 25, 4.
Prime, 123, 2.
Pronom pers. explétif, 46, 2.

Quand et quand, 7, 4.
Quant (adj.), 143, 1.
Que *introduisant le discours direct*, 40, 5.
— *omis devant subj.*, 54, 1.
— — *après subst. marquant le temps*, 260, 7.
Qui (*neutre*), 60, 1.
— (= si on), 41, 3.
Quiètement, 14, 1.
Quoi *avec un nom de pers. pour antéc.*, 7, 3.

Raison, 285, 11.
Ramentevoir, 136, 2.
Ravager, 105, 8.
Rebours, 52, 1.
Regorger, 47, 6.
Rencontre (masc.), 8, 6.
Rengregier, 328, 9.
Repentable, 135, 13.
Réussir, 46, 5.
Revencher (se), 213, 6.
Rhabiller, 231, 4.
Rien (subst.), 15, 4.
— (pronom), 148, 6.
Rôle, 4, 6.

S adverbiale, 19, 7.
Saye, 353, 1.
Séjourner, 199, 3.
Semondre, 265, 4.
Sentir à, 6, 11.
Si (concessif), 39, 4.
— (affirmatif), 44, 5.
Signamment, 264, 3.
Siller, 60, 5.
Soigner (se — de), 312, 5.
Solage, 146, 4.
Souffrance, 329, 4.
Succéder, 257, 9.
Suffisance, 50, 8.
Superlatif (*syntaxe du*) 29, 4.
Sur (en comp.), 194, 3.

Tancer, 79, 7.
Tant (adj.), 143, 1.
Targue, 154, 10.
Tel, 35, 4.
Tempêter, 335, 4.
Testonner, 132, 3; 328, 6.
Tirasser, 284, 1.
Tistre, 189, 7.
Tournebouler (se), 251, 5.
Tout (du), 6, 4.
Tout (à), 68, 4.
Toutefois, 26, 2.
Trottoir, 45, 7.
Tracasser, 116, 6.

Université, 202,

Vacation, 184,
Vaillant, veuillant, 45, 1.
Verbe (*accord du — après deux sujets*), 15, 3.
— *non accord du — avec l'antéc. dans une prop. relat.*, 265, 8.
Viande, 72, 8.
Voire, 36, 2; 40, 5.
Voirement, 64, 8.
Volet (trier sur le), 269, 4.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT v
NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE IX
NOTE BIBLIOGRAPHIQUE XXXIII

EXTRAITS DES *ESSAIS*

LIVRE I

Au lecteur 1
I. Comment Montaigne fut amené à écrire les *Essais* 3
II. De la facilité d'élocution ; l'avocat et le prédicateur ; Montaigne mieux servi par l'improvisation que par la réflexion 5
III. C'est la mort qui nous juge ; mort de la Boétie. 9
IV. Du mépris de la mort. 12
V. Sur les anecdotes rapportées par l'auteur. . . 27
VI. Pourquoi Montaigne n'écrit pas l'histoire de son temps. 29
VII. De la force de l'habitude. 30
VIII. Critique de divers abus ; danger des innovations en matière politique. 32
IX. De l'éducation 38
X. La *Servitude Volontaire* de La Boétie 93

XI. De l'amitié 97
XII. Les défaites triomphantes 105
XIII. Éloge de Caton par cinq poètes latins 105
XIV. De la vraie solitude 108
XV. Le style de Montaigne 113
XVI. De quelle manière l'auteur compose son livre. 116
XVII. Des prières 118

LIVRE II

XVIII. De l'inconstance de nos actions 121
XIX. Le père de Montaigne 125
XX. Le Plutarque d'Amyot 127
XXI. De la torture 129
XXII. Est-il permis de parler de soi ? 151
XXIII. Du dessein de l'auteur 157
XXIV. De l'amour paternel 138
XXV. Jugement de Montaigne sur divers écrivains . . 145
XXVI. De la cruauté 168
XXVII. Apologie de Raymond Sebond ou Vanité de la raison humaine 171
XXVIII. On se persuade difficilement qu'on va mourir. 216
XXIX. Vanité de la gloire 218
XXX. Du style de Montaigne 221
XXXI. Portrait de Montaigne 226
XXXII. Utilité du livre de Montaigne pour Montaigne lui-même 240
XXXIII. Des supplices 245
XXXIV. Apologie de Plutarque 246
XXXV. Montaigne et la maladie 249

LIVRE III

XXXVI. Comment Montaigne se conduisit avec les princes et durant les guerres civiles 253
XXXVII. Absolue sincérité de Montaigne 260
XXXVIII. De la bonne conscience 263

XXXIX. De la méditation; de la lecture; la bibliothèque de Montaigne 268
XL. Le style des anciens; la langue française au XVI^e siècle; le style des *Essais*. 273
XLI. Des défauts à éviter dans la discussion. . . 278
XLII. De Tacite. 281
XLIII. Les tracas du maître de maison; épicurisme de Montaigne 284
XLIV. Danger des innovations en politique 290
XLV. Pourquoi Montaigne ajoute, mais ne corrige pas. 292
XLVI. Comment Montaigne a assuré son indépendance pendant les guerres civiles. 295
XLVII. Paris 299
XLVIII. Montaigne en voyage 300
XLIX. S'il faut désirer mourir au milieu des siens. . 305
L. Des digressions chez Montaigne; de la variété dans les ouvrages de l'esprit. 305
LI. Rome 309
LII. Qu'il faut savoir se prêter sans se donner; Montaigne aux affaires. 312
LIII. La guerre civile et la peste. 322
LIV. L'art de vivre. 322

APPENDICES

I. Texte critique d'un chapitre des *Essais* (I, 24). 337
II. Extraits du *Journal de voyage*. 356
III. Un chapitre de Raimond Sebond (texte et traduction de Montaigne). 366

Imp. Kapp, Paris

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Deutsche Zeitung

für die französische Jugend

JOURNAL ALLEMAND pour les JEUNES FRANÇAIS

— **Rédigé sous la Direction** —

De M. SIGWALT

Professeur agrégé au lycée Michelet

Ce journal paraît le premier et le troisième samedi de chaque mois à l'exception des mois d'Août et de Septembre.

ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN

Die Kleine Zeitung

PETIT JOURNAL ALLEMAND ILLUSTRÉ

POUR LES ENFANTS DE 8 A 12 ANS

Rédigé sous la Direction de M. STŒFFLER

Professeur d'allemand au Collège CHAPTAL

MENSUEL

Abonnement : Un An, 3 fr. 50 — Le numéro, 35 cent.

The English Journal

A PERIODICAL FOR FRENCH YOUTH

JOURNAL ANGLAIS POUR LES JEUNES FRANÇAIS

Publié sous la Direction de M. MEADMORE

Professeur agrégé au lycée Condorcet

Ce journal paraît le second et le quatrième samedi de chaque mois, à l'exception d'Août et de Septembre.

ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Allemands

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

AUERBACH. *Récits villageois de la Forêt-Noire* (B. Lévy).. 2.50
BENEDIX. *Le procès* (Lange). » 60
L'Entêtement (Lange)..... » 60
Scènes choisies du Théâtre de famille (Feuillié)..... 1.50
CHAMISSO. *Pierre Schlemihl* (Koell)..... 1 »
CHOIX DE FABLES ET DE CONTES (Mathis)..... 1.50
CONTES ET MORCEAUX CHOISIS DE SCHMIDT, KRUMMACHER, LIEBESKIND, LICHTWER, HEBEL, HERDER ET CAMPE (Scherdlin)..... 1.50
CONTES POPULAIRES tirés de GRIMM, MUSÆUS, ANDERSEN et des *Feuilles de palmier*, par HERDER et LIEBESKIND (Scherdlin)..... 2.50
GŒTHE. *Iphigénie en Tauride* (B. Lévy)..... 1.50
Campagne de France (B. Lévy). 1.50
Faust, 1re part. (Büchner)..... 2 »
Le Tasse (B. Lévy)..... 1.80
Morceaux choisis (B. Lévy).... 3 »
Extraits en prose (Lévy)..... 1.50
GŒTHE ET SCHILLER. *Poésies lyriques* (Lichtenberger)..... 2.50
HAUFF. *Lichtenstein*, I, II (Muller)..... 2.50
HEBEL. *Contes choisis* (Feuillié). 1.50
HOFFMANN. *Le tonnelier de Nuremberg* (Bauer)..... 2 »
KELLER (G.). *Kleider machen Leute* (Schürr)..... 1.25
KLEIST (DE) *Michael Kohlhaas* (Koch)..... 1 »
KLASSISCHE UND MODERNE MÄRCHEN (Desfeuilles)..... 1 50
KOTZEBUE. *La petite Ville allemande*. (Bailly)..... 1 50
LESSING. *Laocoon* (B. Lévy).. 1 »
Lettres sur la Littérature moderne et les lettres archéologiques (Cottler)..... 2 »
Extraits de la Dramaturgie (Cottler)..... 1.50
Minna de Barnhelm (B. Lévy). 1.50
NIEBUHR. *Temps héroïques de la Grèce* (Koch)..... 1.50
ROSEGGER. *Waldjugend* (Feuillié)..... 1.50
SCHILLER. *Guerre de Trente Ans* (Schmidt et Leclaire)... 2.50
Histoire de la révolte des Pays-Bas (Lange)..... 2.50
Jeanne d'Arc (Bailly)..... 2 50
Fiancée de Messine (Scherdlin). 1.50
Wallenstein, poème dramatique en 3 parties (Cottler)..... 2.50
Oncle et Neveu (Briois)..... 1 »
Morc. choisis (B. Lévy)..... 3 »
SCHILLER ET GŒTHE. *Correspondance* (B. Lévy)..... 2 »
Poésies lyriques (Lichtenberger) 2.50
SCHMIDT. *Cent petits Contes* (Scherdlin)..... 1.55
Les Œufs de Pâques (Scherdlin). 1.20
STIFTER. *Bunte Steine* (Schürr). 1.25
WILDENBRUCH. *Neid* (Schürr). 1.50
Das Edle Blut (Bastian)..... 1 »

DICTIONNAIRES

HEINHOLD : *Petit Dictionnaire français-allemand et allemand-français*; 25e édit. 1 vol. petit in-16, cartonnage toile..... 3 fr. 50

KOCH, professeur honoraire au lycée Saint-Louis : *Lexique français-allemand*; nouv. édit. revue et corrigée. 1 vol. in-16, cartonnage toile. 4 fr.
— *Lexique allemand-français*, contenant un grand nombre de termes nouveaux et l'indication de la nouvelle orthographe allemande. 1 vol. in-16, cartonnage toile..... 6 fr.

MANN : *Kurzes Wörterbuch der deutschen Sprache*, dictionnaire allemand autorisé pour le Baccalauréat. 1 volume in-8, cartonnage toile.. 5 fr.

SUCKAU (De). *Dictionnaire allemand-français et français-allemand*, complètement refondu et remanié sur un nouveau plan par M. Théobald Fix. 1 fort vol. in-8, cartonnage.. 15 fr.
— *Le Dict. allemand-français*, broché. 6 fr. 50. — Cart. toile. 8 fr.
— *Le Dict. français-allemand*, broché. 6 fr. 50. — Cart. toile. 8 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, PARIS

Classiques Anglais

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

AIKIN ET BARBAULD. *Soirées au logis* (Tronchet)..... 1.50
BYRON. *Childe Harold* (E. Chasles)..... 2 »
CHOIX DE CONTES EN ANGLAIS (Beaujeu)..... 1.50
COLERIDGE : *The ancient mariner* (Bourgogne)..... » »
COOK. *Extraits des Voyages* (Angellier)..... 2 »
DE FOE (DANIEL). *Robinson Crusoé* (Al. Beljame)..... 1.50
DICKENS. *Un conte de Noël* (Fiévet)..... 1.50
David Copperfield..... 2.50
Nicolas Nickleby..... 2.50
EDGEWORTH. *Forester* (Al. Beljame)..... 1.50
Contes choisis (Motheré)..... 2 »
Old Poz (Al. Beljame)..... » 40
ELIOT (G.). *Silas Marner* (A. Malfroy)..... 2.50
Adam Bede..... 3 »
FRANKLIN. *Autobiographie* (E. Fiévet)..... 1.50
GOLDSMITH. *Le Vicaire de Wakefield* (A. Beljame)..... 1.50
Le Voyageur ; le Village abandonné (Motheré)..... » 75
Essais choisis (Mac Enery)..... 1.50
GRAY. *Choix de poésies* (Legouis)..... 1.50
IRVING (W.). *Vie et Voyages de Christ, Colomb* (E. Chasles).. 2 »
Le livre d'esquisses (Fiévet).... 2 »

MACAULAY. *Morceaux choisis des Essais* (Aug. Beljame)... 2.50
Morceaux choisis de l'Histoire d'Angleterre (Battier)..... 2.50
MILTON. *Le Paradis perdu*, livres I et II (Aug. Beljame).. » 90
POPE. *Essai sur la Critique* (Motheré)..... » 75
RUSKIN (J.) *The nature of gothic* (Morel)..... 1.50
SHAKESPEARE. *Jules César* (C. Fleming)..... 1.25
Hamlet (O'Sullivan)..... 1 »
Henri VIII (Morel)..... 1.25
Macbeth (Morel)..... 1.80
Othello (Morel)..... 1.80
Coriolan (O'Sullivan)..... 1 »
SHÉRIDAN : *The school for Scandal*. L'école de la médisance (Clermont)..... 1 »
SWIFT. *Les Voyages de Gulliver* (E. Fiévet)..... 1.80
TENNYSON. *Enoch Arden* (Al. Beljame)..... 1 »
Quatre poèmes (Vallod)..... » 75
WALTER SCOTT. *Contes d'un Grand-père* (Talandier)..... 1.50
Morceaux choisis (Battier)..... 3 »
Les Puritains d'Ecosse..... 2 »
L'Antiquaire..... 2 »
Quentin Durward..... 2 »
Ivanhoe..... 2 »

DICTIONNAIRES

ANNANDALE. *Concise English Dictionary*, dict. anglais autorisé pour le Baccalauréat. Un vol. in-8, cart. toile..... 5 fr.

BATTIER ET LEGRAND, agrégés de l'Université : *Lexique Français-anglais ;* nouvelle édit. revue et corrigée. 1 vol. in-16. cart. toile. 4 fr.

NUGENT. *Dictionnaire de poche français-anglais et anglais-français*. Edit. revue par Brown et Martin, avec nombreuses additions par M. Duhamel, prof. au Collège d'Harrow. 1 vol. in-32, cart. 3 fr. 50

BELLOWS (J.) : *Dictionnaire de poche anglais-français et français-anglais*, édit. revue par M. Beljame. 1 vol. in-32, relié..... 13 fr. 50

SPIERS: *Dictionnaire général anglais-français et français-anglais*. 2 vol. in-8, brochés..... 20 fr.
Cartonnés toile..... 23 fr.
Chaque dictionnaire, br.. 10 fr.
Cartonné toile..... 11 fr. 50

CLASSIQUES FRANÇAIS

(*Les noms des annotateurs sont entre parenthèses.*)

BOILEAU : *Œuvres poétiques* (Brunetière.) 1 50
— *Poésies et Extraits des œuvres en prose.* 2 »
BOSSUET : *De la connaissance de Dieu* (de Lens.) 1 60
— *Sermons choisis* (Rébelliau). . . . . 3 »
— *Oraisons funèbres* (Rébelliau). 2 50
BUFFON : *Morceaux choisis* (Nollet). 1 50
— *Discours sur le style* (Nollet). . . . . » 75
CHANSON DE ROLAND : *Extraits* (G. Paris). 1 50
CHATEAUBRIAND : *Extraits* (Brunetière). 1 50
CHEFS-D'ŒUVRE POET. DU XVI[e] SIÈCLE (Lemercier). 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVII[e] SIÈCLE (Lanson). . . . 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIII[e] SIECLE (Lanson). . . . 2 50
CHRESTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et E. Langlois) 3 »
CORNEILLE : *Théâtre choisi* (Petit de Julleville) . . . 3 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
— *Scènes choisies* (Petit de Julleville). . . . . 1 »
DESCARTES *Principes de la philos.* 1re p. (Charpentier) 1 50
DIDEROT : *Extraits* (Texte). . . . . 2 »
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy). 2 50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIX[e] SIÈCLE (C. Jullian) 3 50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin). 2 50
FENELON : *Fables* (Ad. Régnier). . . . . » 75
— *Lettre à l'Académie* (Cahen). 1 50
— *Télemaque* (A. Chassang). 1 80
FLORIAN : *Fables* (Géruzez). . . . . » 75
JOINVILLE : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly). 2 »
LA BRUYÈRE : *Caractères* (Servois et Rébelliau). . . . 2 50
LA FONTAINE : *Fables* (Géruzez et Thirion). 1 60
LAMARTINE : *Morceaux choisis.* . . . . . 2 »
LECTURES MORALES (Thamin et Lapie). 2 50
MOLIÈRE : *Théâtre choisi* (E. Thirion). . . . . 3 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
— *Scènes choisies* (E. Thirion). 1 50
MONTAIGNE : *Principaux chapitres et extraits* (Jeanroy). 2 50
MONTESQUIEU : *Grand. et décad. des Romains* (Jullian). 1 80
— *Extraits de l'esprit des lois et des œuvres div.* (Jullian). 2 »
PASCAL : *Pensées et Opuscules* (Brunschwicg). 3 50
— *Provinciales*, I, IV, XIII (Brunetière). 1 80
PROSATEURS DU XVI[e] SIÈCLE (Huguet). 2 50
RACINE : *Théâtre choisi* (Lanson). . . . . 3 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
RECITS DU MOYEN AGE (G. Paris). 1 50
ROUSSEAU : *Extraits en prose* (Brunel). . . . . 2 »
— *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Brunel). . . 1 50
SCÈNES, RÉCITS ET PORTRAITS DES XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES (Brunel). . . . . 2 »
SEVIGNÉ : *Lettres choisies* (Ad. Régnier). 1 80
THÉATRE CLASSIQUE (Ad. Régnier). . . . . 3 »
VOLTAIRE : *Extraits en prose* (Brunel). 2 »
— *Choix de lettres* (Brunel). 2 25
— *Siècle de Louis XIV* (Bourgeois). 2 75
— *Charles XII* (A. Waddington). 2 »